

LA « RADICALISATION »
Enquête sur une notion à la croisée des politiques publiques et des sciences sociales

Gilbert McLaughlin

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
Comme exigence partielle
Du doctorat en Sociologie

© Gilbert McLaughlin, Ottawa, Canada, 2021

Résumé :

Le phénomène de la radicalisation est devenu, au cours des deux dernières décennies, une préoccupation croissante pour une majorité des gouvernements dans les démocraties occidentales. Il est devenu en quelques années un cadre conceptuel des sciences sociales visant à mieux comprendre et à expliquer le phénomène de l'engagement dans l'extrémisme violent.

Partant du début des années 2000 jusqu'en 2018, nous proposons « une enquête conceptuelle » dans le contexte contemporain des sociétés des démocraties libérales occidentales. Dans un premier temps, nous proposerons une analyse de l'émergence du terme radicalisation comme objet de connaissance. Ensuite, nous étudierons l'étude de la constitution d'un nouveau domaine d'expertise autour de ce terme. Afin d'y arriver, nous aurons recours à une analyse des principaux discours des experts qui ont défini ce domaine d'étude.

Dédicace

Cette thèse est dédiée à ma mère, Réjeanne Haché (1957-2017).

Son dernier souhait était d'assister à ma soutenance.

Malheureusement, le destin en a voulu autrement.

Je tâcherai d'être à la hauteur.

Table des matières

Introduction générale : pour une enquête conceptuelle sur le terme « radicalisation » à la croisée de l'action politique et des sciences sociales	1
L'émergence d'un nouveau vocable de la violence politique	1
La problématique	2
Les objectifs et les questions de recherche	5
Plan de la recherche	10
1. Le cadre de la recherche.....	13
1.1. Introduction.....	13
1.2. Le problème de la nomination	14
1.2.1. Le débat sur la construction sociale des objets scientifiques.....	15
1.2.2. Le « nominalisme dynamique » : une approche épistémologique de l'histoire des concepts	22
1.3.. Théoriser l'émergence d'un nouveau terme politico-scientifique qui se constitue en domaine d'expertise	26
1.3.1. Qu'est-ce qu'un « expert » ? Qu'est-ce que « l'expertise » ?.....	27
1.3.2. De la sociologie des professions à la sociologie de l'expertise	31
1.3.3. Sociologie de l'expertise : le problème de « l'interdomaines ».....	34
1.3.4. Sociologie de l'expertise : le problème de la démarcation.....	37
1.3.5. Proposition d'un modèle compréhensif.....	40
1.4. La méthodologie.....	44
1.4.1. Les postulats de l'étude	45

1.4.2. L'approche méthodologique.....	47
1.4.3. La méthode d'analyse.....	49
1.4.4. Collecte des données et limites de la recherche.....	55
1.5. Conclusion : en route vers une enquête conceptuelle.....	60

Partie A. Les politiques publiques des gouvernements occidentaux et les rapports-d'experts..62

2. L'émergence du terme « radicalisation » dans les politiques publiques des gouvernements occidentaux.....	63
2.1. Introduction.....	63
2.2. Les origines nébuleuses du terme « radicalisation » : le cas néerlandais.....	65
2.3. Les répercussions des attentats de Madrid en 2004 et de Londres en 2005 : l'Union européenne.....	76
2.3.1. Des attentats sur le sol européen : à la recherche des causes racines.....	76
2.3.2. Les trois études des instituts de recherches.....	85
2.3.3. Les deux études commandées aux universitaires.....	89
2.4. Les répercussions des attentats de Madrid en 2004 et de Londres en 2005 : le Royaume-Uni	95
2.5. En conclusion : la création d'un nouvel objet.....	108
3. L'internationalisation du terme « radicalisation » dans les politiques publiques.....	110
3.1. Introduction.....	110
3.2. Les répercussions des politiques publiques britanniques et de l'Union européenne : trois cas à l'étude.....	111
3.2.1. Les pays nordiques.....	111

3.2.2. Le Canada	118
3.2.3. La France	125
3.3. « La guerre contre la terreur » : la politique de l’administration Bush	133
3.3.1. Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis	133
3.3.2. Combattre ou prévenir ? : le dilemme américain.....	136
3.3.3. Une tentative ratée de définir le terme « radicalisation »	138
3.4. « Contrer l’extrémisme violent » : la stratégie de l’administration d’Obama	142
3.4.1. Vers une stratégie nationale.....	143
3.4.2. Les initiatives fédérales et la fin du mandat d’Obama	145
3.5. « Prévenir l’extrémisme violent » : la nouvelle politique de l’Organisation des Nations-Unies.	148
3.5.1. Vers une stratégie internationale.....	149
3.6. Conclusion : l’internationalisation du terme « radicalisation »	158

Partie B. L’analyse du discours sur la « radicalisation » dans les sciences sociales 161

4. L’analyse du discours sur la « radicalisation » dans les sciences sociales : le défi de la modélisation de la trajectoire dans « l’extrémisme violent »	162
4.1. Introduction.....	162
4.2. L’analyse descriptive du terme « radicalisation » dans les sciences sociales.....	163
4.2.1. L’analyse descriptive de l’utilisation du terme « radicalisation » chez les chercheurs en sciences sociales	164
4.2.2. L’analyse descriptive des lieux, des disciplines et des langues de la production de la connaissance dans la recherche scientifique sur la « radicalisation » dans les sciences sociales	167

4.3. Les modèles compréhensifs du processus de la radicalisation menant à l'extrémisme violent.	173
4.3.1. Les protomodèles compréhensifs de l'engagement dans l'extrémisme violent (2003-2005)	177
4.3.2. Les modèles des forces de l'ordre concernant la « radicalisation » et le terrorisme de type domestique (2006-2007)	187
4.3.3. Les modèles de compréhension de la radicalisation des chercheurs universitaires : la complexification de l'engagement dans l'extrémisme violent (2008-2019)	201
4.4. L'analyse des modèles présentés	214
4.4.1. L'analyse comparative de De Coensel	215
4.4.2. Retour critique sur l'élaboration de modèles du processus de radicalisation dans l'extrémisme violent	218
4.5. Conclusion : l'interminable problème de la modélisation de l'engagement dans la violence politique	222
5. L'analyse du discours des publications scientifiques sur la « radicalisation » dans les sciences sociales: les tensions issues de l'opérationnalisation du concept	224
5.1. Introduction	224
5.2. Les tensions sur les causes de l'émergence et du changement sémantique du terme « radicalisation »	225
5.2.1. L'analyse des causes de l'émergence du terme « radicalisation » selon les chercheurs en sciences sociales	226
5.2.2. L'analyse du changement sémantique du terme « radicalisation »	229
5.3. Les tensions autour de la définition du terme « radicalisation » en sciences sociales	235
5.3.1. Les tensions concernant le niveau de l'analyse et la politisation	237
5.3.2. Les tensions concernant le point de complétude	250

5.3.3 La tension entre « comprendre » et « expliquer ».....	260
5.4. Proposition d'une typologie des définitions de la « radicalisation ».....	267
5.4.1. L'analyse de contenu des définitions de la « radicalisation »	267
5.4.2. Comment esquiver les nombreux écueils dans la définition de la « radicalisation ».....	276
5.4.3. Proposition d'une typologie des définitions opératoires de la « radicalisation »	281
5.5. Conclusion	287

**Partie C. L'analyse du réseau et du domaine d'expertise de la « radicalisation » et de
« l'extrémisme violent »**

290

6. Une analyse macrosociologique du domaine d'expertise de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent » : la constitution d'un réseau d'experts.....	291
6.1. Introduction.....	291
6.2. La constitution d'une nouvelle expertise.....	292
6.2.1. Constater l'urgence politique.....	293
6.2.2. Nommer l'urgence politique.....	300
6.2.3. Agir devant l'urgence politique	305
6.3. La constitution d'une demande d'expertise	310
6.3.1. Les relations des gouvernements à l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent »	310
6.3.2. Les trois dimensions d'un réseau d'expertise.....	314
6.4. La constitution d'une demande d'expertise pratique	325
6.4.1. L'expertise pratique : l'État et les organismes non gouvernementaux	325
6.4.2. Les types d'expertise pratique	327
6.5. Conclusion : un nouveau domaine d'expertise	335

7. Une analyse macrosociologique du domaine d'expertise de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent »: la modélisation d'un réseau d'experts	337
7.1. Introduction.....	337
7.2. La constitution des problèmes publics	338
7.2.1. Un conséquentialisme ouvert afin de suivre l'évolution de « l'arène publique ».....	339
7.2.2. À chaque expertise son problème	341
7.2.3. « Vrais experts » et « faux experts ».....	343
7.3. Proposition d'une typologie: les sept formes types de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ».....	349
7.4. Cartographie de l'étendue du domaine d'expertise de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent ».....	358
7.4.1. L'expertise très instituée et l'expertise peu instituée	359
7.4.2. Analyse de l'étendue de l'expertise sur « la radicalisation » et « l'extrémisme violent »	363
7.5. « L'expertise » : une proposition de modélisation du réseau	369
7.5.1. Proposition d'un modèle compréhensif.....	370
7.5.2. Mise à l'épreuve du modèle.....	372
7.6. Conclusion : réfléchir la médiation entre « expert », « science » et « politique »	378
Conclusion finale : retour sur l'émergence du terme « radicalisation » en Occident	380
Retour sur l'émergence d'un nouveau vocable de la violence politique.....	380
La « radicalisation » : un cadre conceptuel des politiques publiques de la prévention de la violence politique.....	381
Tensions scientifiques : la possible recherche de consensus	383

L'expert et son expertise : la constitution d'un nouveau domaine autour des termes « radicalisation » et « extrémisme »	384
Les défis et les limites d'une recherche itérative.....	386
Une sociologie de l'expertise	387
La « radicalisation » est-elle un concept scientifique ?.....	388
Avant de terminer... ..	391
 BIBLIOGRAPHIE.....	 393
 ANNEXE A	 417
ANNEXE B	421
ANNEXE C	423

Introduction générale : pour une enquête conceptuelle sur le terme « radicalisation » à la croisée de l'action politique et des sciences sociales

L'émergence d'un nouveau vocable de la violence politique

Presque absent au début des années 2000, le terme de « radicalisation » est aujourd'hui une expression en vogue. Utilisé dans la recherche en sciences sociales, il est également mobilisé par les acteurs politiques, les groupes activistes, les médias, les agences gouvernementales, etc.¹. Ce terme est devenu en quelques années un cadre conceptuel des sciences sociales visant à mieux comprendre et à expliquer le phénomène de l'engagement dans l'extrémisme². Plusieurs universitaires n'hésitent pas à parler d'un changement de « paradigme ». Abandonnant la recherche des causes du terrorisme, les scientifiques emploient le vocable de la radicalisation afin de comprendre le processus (le parcours) d'engagement dans la violence politique.

Toutefois, les nombreuses ambiguïtés autour de sa définition et les multiples discussions entre les experts montrent qu'il n'existe *a priori* aucun réel consensus autour de ce terme. Il va sans dire que ces usages multiples et ambivalents, tout comme les tensions politiques liées à son contexte d'émergence, ont sans nul doute contribué à son essor. Le phénomène de la « radicalisation » est devenu, au cours des deux dernières décennies, une préoccupation croissante pour une majorité de gouvernements dans les démocraties occidentales, tant sur le plan interne qu'international. Ainsi, ce vocable ne peut être appréhendé sans la compréhension de ce jeu d'influence en action entre les sphères politiques, universitaires et médiatiques.

¹ Benjamin DUCOL, « La “radicalisation” comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent: contour et limite d'un paradigme théorique », *Politeia*, 28, 2015, p. 130-131.

² Restreindre l'enjeu de l'engagement politique à la violence peut sembler limitant. Toutefois, nous verrons dans ce projet de thèse les raisons qui ont mené les chercheurs et les gouvernements à préférer le terme « engagement violent ».

Peu d'études se sont attardées à démontrer et interroger la notoriété grandissante du terme « radicalisation ». De plus, aucune recherche n'a analysé de manière diachronique l'évolution de ce concept. L'origine de ce nouvel objet reste donc nébuleuse. Dès lors, nous proposons dans cette thèse la mise en œuvre d'une enquête conceptuelle au carrefour de l'action politique et des sciences sociales qui tienne compte du contexte contemporain des sociétés et des règles des démocraties libérales occidentales. Nous proposons deux directions principales entrecroisées afin d'étayer notre argumentation. La première consiste en une analyse de l'émergence du terme « radicalisation » comme objet de connaissance. La seconde réside dans l'étude de la constitution d'un nouveau domaine d'expertise autour de ce terme et celui, congruent, « d'extrémisme violent »³. La période considérée ira du début des années 2000 jusqu'en 2018⁴, afin d'aborder les principaux discours experts ayant défini et consolidé le champ de la « radicalisation ».

La problématique

L'utilisation du terme de radicalisation, en tant qu'objet d'étude, ne prend de l'importance qu'après 2001. Nous trouvons évidemment avant cette date certaines recherches s'intéressant à l'enjeu de l'engagement dans « l'extrémisme ». Reste que celles-ci ne semblent pas avoir été envisagées sous ce terme⁵. Cette situation donne lieu à une interrogation sur les causes de cette notoriété soudaine. Tout comme pour le « terrorisme », la définition du terme « radicalisation » ne fait pas consensus dans le domaine des experts. Cette ambiguïté est amplifiée par le fait que la « radicalisation », contrairement au « terrorisme », n'est pas liée à une action distincte, limitée et particulière.

Dans l'usage devenu courant, la « radicalisation » désigne le processus qui mène un individu ou un groupe d'individus à entreprendre une action politique violente, voire un acte

³ Il n'est pas possible de distinguer le domaine de l'expertise sur la « radicalisation » et sur « l'extrémisme » puisque ces deux spécialisations de la violence politique s'insèrent dans les mêmes réseaux d'experts et évoluent en connivence.

⁴ L'utilisation du terme « radicalisation » est toujours en cours aujourd'hui. Cependant, pour des questions de temps alloué pour la soumission de la thèse de doctorat, nous avons dû arrêter l'analyse des données en 2018 afin d'asseoir les résultats de l'analyse.

⁵ B. DUCOL, « La "radicalisation" comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent: contour et limite d'un paradigme théorique », art. cit, p. 129.

terroriste. Un grand nombre d'auteurs, qu'ils soient universitaires, institutionnels ou politiques, citent de façon religieuse les mots de Neumann définissant la radicalisation comme « ce qui se passe avant que la bombe explose » (*what goes on before the bomb goes off*)⁶. Cette « définition », qui s'apparente davantage à une boutade, devrait dès lors susciter un questionnement sociologique rigoureux, afin d'en saisir les tenants et les aboutissants.

Que sait-on vraiment de l'émergence du terme « radicalisation » ? Quelques recherches préalables permettent de mettre en lumière une augmentation graduelle de son emploi. Par exemple, l'historien Mark J. Sedgwick remarque que ce vocable a été rarement employé dans la presse avant 2001⁷. L'auteur souligne toutefois une hausse importante entre 2005 et 2007 qui coïncide, selon lui, avec les préoccupations liées au problème du terrorisme domestique (*homegrown terrorism*), identifié à la suite des attentats de Madrid en 2004 et Londres en 2005⁸. Arun Kundnani⁹ a également analysé cette tendance dans le domaine de la recherche universitaire¹⁰. Il affirme qu'avant 2001, le terme « radicalisation » a été utilisé de façon informelle¹¹ dans la littérature. En effet, si avant 2001, le terme renvoie à un déplacement envers une politique plus radicale (sans référence aux musulmans), il semble être associé depuis 2004 à un processus psychologique ou théologique par lequel « les musulmans se déplacent » vers une vision des plus extrêmes¹². L'année 2004 serait

⁶ Peter R. NEUMANN, « Introduction », in *Perspectives on Radicalisation and Political Violence: Papers from the First International Conference on Radicalisation and Political Violence*, London, The International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence, 2008, p. 3-7, p. 3.

⁷ L'étude comprend les articles qui ont utilisé le terme « radicalization » dans la presse anglaise par le service Google News Searches.

⁸ Mark SEDGWICK, « The concept of radicalization as a source of confusion », *Terrorism and Political Violence*, 22-4, 2010, p. 480.

⁹ Arun KUNDNANI, « Radicalisation: the journey of a concept », *Race & Race*, 54-2, 2012, p. 3-25.

¹⁰ La recherche de Kundnani est présentée en introduction de son article avec peu de commentaires sur les résultats ainsi que sur les méthodes d'analyses utilisées. Employant le terme britannique « radicalisation » et le terme américain « radicalization », l'analyse comprend l'entièreté du contenu des textes répertoriés. L'auteur indique que la recherche peut être légèrement biaisée par les moteurs de recherche et par le choix des mots-clefs ('radicalisation' et 'radicalization'). Il affirme qu'aucun ajustement n'a été effectué dans la base de données afin de modérer le nombre d'articles durant la période de l'étude (1990-2011). Les trente journaux utilisés sont : *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, *British Journal of Criminology*, *British Journal of Politics and International Relations*, *Brown Journal of World Affairs*, *Civil Wars*, *Comparative Politics*, *Criminology and Public Policy*, *Critical Studies on Terrorism*, *Dynamics of Asymmetric Conflict*, *European Journal of Criminology*, *International Affairs*, *International Security*, *Journal of Conflict Resolution*, *Journal of Peace Research*, *Media, War and Conflict*, *Middle East Journal*, *Middle East Policy*, *Policy Review*, *Policy Studies*, *Race & Class*, *Religion, State and Society*, *RUSI Journal*, *Security Dialogue*, *Security Studies*, *Small Wars and Insurgencies*, *Social Identities*, *Social Issues and Policy Review*, *Studies in Conflict and Terrorism*, *Terrorism and Political Violence* and *Totalitarian Movements and Political Religions*.

¹¹ Le mot n'est pas utilisé comme un cadre conceptuel analytique.

¹² A. KUNDNANI, « Radicalisation: the journey of a concept », art. cit, p. 7.

marquée, selon l’auteur, par un changement sémantique majeur¹³. Épistémologiquement, il s’agirait d’un passage de la question « pourquoi les individus, groupes ou institutions se radicalisent-ils? » à celle visant à comprendre « comment les individus, groupes ou institutions se radicalisent ».

De nombreux chercheurs ont affiché des désaccords quant à l’avènement de ce nouveau terme scientifique. La critique la plus fréquente dans la littérature repose sur le manque de clarté conceptuelle¹⁴ et les difficultés concernant son opérationnalisation¹⁵. La confusion terminologique n’est pas qu’un simple manque de nuance, selon Rasheed, puisqu’elle engage des conséquences importantes sur la méthodologie et la capacité de mesurer les étapes du processus en question¹⁶. En effet, nombre d’auteurs soulignent le peu de considération donné au contexte historique, en faveur d’une analyse davantage micro psychologique¹⁷. L’accent mis sur les acteurs non étatiques évacuerait le rôle de l’État dans l’analyse des événements¹⁸, et favoriserait l’exclusion de toute analyse des politiques gouvernementales occidentales ou alliées dans l’émergence de ce phénomène présumé individuel¹⁹. Il ne s’agit ici que d’un aperçu de quelques critiques énoncées à l’encontre du terme de « radicalisation » : nous aurons à y revenir largement au cours de notre recherche.

Fonctionnaires gouvernementaux, chercheurs universitaires et groupes de réflexion privés sont invités à contribuer à la compréhension de ce problème sociopolitique. Nous reprendrons dans cette thèse le terme « d’expert », puisqu’il sera question de la médiation entre la production et l’utilisation de la connaissance, c’est-à-dire entre les acteurs qui créent de la « capacité d’agir » et ceux qui cherchent à la mettre en action²⁰. Compte tenu de ce qui précède, « l’expertise » sera alors comprise comme le milieu dans lequel travaillent les experts, c’est-à-dire le domaine de la production de connaissances spécialisées, orientées vers l’action dans un cadre technique ou

¹³ Une recherche approfondie sera nécessaire afin de comprendre ce passage dans le monde académique.

¹⁴ Adil RASHEED, « Countering the Threat of Radicalisation: Theories, Programmes and Challenges », *Journal of Defence Studies*, 10-2, 2016, p. 39-76.

¹⁵ Randy BORUM, « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories », *Journal of Strategic Security*, 4-4, 2011, p. 7-36.

¹⁶ A. RASHEED, « Countering the Threat of Radicalisation: Theories, Programmes and Challenges », art. cit, p. 40.

¹⁷ Gavin BAILEY and Phil EDWARDS, « Rethinking ‘Radicalisation’: Microradicalisations and Reciprocal Radicalisation as an Intertwined Process », *Journal for Deradicalisation*, 10, 2017, p. 255-281.

¹⁸ NATURE EDITORIAL, « Root causes », *Nature*, December 03 2015.

¹⁹ *Ibid.*; A. KUNDNANI, « Radicalisation: the journey of a concept », art. cit ; Alex P. SCHMID, « Research on Radicalisation: Topics and Themes », *Perspectives on Terrorism*, 10-3, 2016, p. 26-32.

²⁰ Nico STEHR and Reiner GRUNDMANN, *Experts: The Knowledge and Power of Expertise*, London, Routledge, 2011, p. 2-3 and 40.

professionnel²¹. Le concept d'expertise permet dès lors de limiter cette étude en prenant en considération les discours qui contribuent à alimenter le milieu où se manifestent la production, la médiation et l'utilisation de la connaissance. Nous sommes en présence d'un véritable réseau qui a légitimé la création d'un domaine d'expertise autour du terme de « radicalisation ».

À ce stade, nous sommes conduits à identifier deux interrogations distinctes. Tout d'abord, la question de la nomination, i.e. du terme élu en vue de circonscrire une nouvelle « réalité ». Le mot « radicalisation » existe en effet depuis longtemps, mais il a subi un changement sémantique afin de décrire une situation considérée comme inédite. Le choix d'un nouveau vocable scientifique et sa relation avec le domaine politique constituera une problématique centrale de notre étude. En second lieu, nous aborderons la constitution d'un nouveau domaine d'expertise autour du terme « radicalisation ». Cela soulève l'enjeu de l'organisation des savoirs et des interactions existant dans un réseau socio-scientifique. Nos objectifs et questions de recherches vont chercher à expliciter et approfondir ces deux problématiques.

Les objectifs et les questions de recherche

Comme il a été souligné, cette thèse ne se veut pas une sociologie du phénomène de « radicalisation ». Elle vise plutôt à comprendre la construction et l'utilisation sociologique de ce terme, plus particulièrement dans le domaine des experts. Le but ne consiste dès lors pas tant à découvrir le sens « véritable » du terme « radicalisation » qu'à comprendre et expliquer comment il a été « construit » socialement, pour finir par s'imposer à la fois dans le discours savant et le sens commun. Il s'agit d'une enquête conceptuelle qui se retrouve au carrefour de l'action politique et des sciences sociales.

L'objectif principal revient à saisir la spécificité de la transformation des études sur la violence politique sous le nouveau vocable de « radicalisation ». Cette visée requiert de s'interroger sur la production et la construction sociale des concepts, mais également sur l'enjeu capital de la fiabilité des connaissances. La réflexion au centre de ce projet se situe donc en quelque sorte sur les deux versants de la sociologie de la connaissance : **1)** la connaissance comme élaborée

²¹ Michel CASTRA, « Expertise », in Serge PAUGAM (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presse Universitaire de France, 2013.

dans un contexte social (comment la connaissance se crée à l'intérieur d'une société, d'une situation et d'une époque donnée) et **2)** la connaissance comme enjeu épistémologique (comment est-il possible de « connaître » dans le domaine des sciences sociales, et qu'est-ce que cela signifie ?). Afin d'aborder ces objectifs, nous présenterons successivement dans cette section les questions de recherche, la revue de littérature, la méthodologie puis le plan de la thèse.

Retournant à la définition de Hafez et Mullins, la radicalisation sera comprise de façon temporaire comme un « processus graduel qui implique une socialisation dans un système de croyances extrémiste ouvrant la voie à la violence, même si cette dernière n'est pas inévitable »²². Cette définition engendre une réflexion autour de trois thèmes : **1)** l'étude des processus, **2)** la croyance en un objet lié à l'extrémisme et **3)** l'enjeu de la violence politique. Définie de cette façon, cette proposition de thèse récuse une sociologie « statique » des croyances, qui considère l'objet de la croyance comme un système rigide et stable d'éléments cognitifs inspirant l'action. Elle se retrouve plutôt dans une sociologie de *la dynamique des croyances*, qui vise à décrire « la façon dont un esprit socialisé adhère à une idée [qui inspire l'action] qu'il n'avait pas fait sienne auparavant et comment il est conduit, dans certains cas, à y renoncer »²³.

Études sur la violence politique : la question sociologique

La « radicalisation » est devenue un cadre conceptuel majeur au début des années 2000 afin d'étudier le processus d'engagement dans « l'extrémisme ». Ce constat préliminaire permet de soulever l'enjeu sociologique général de la construction et de l'émergence des problèmes sociaux, de la constitution de « l'arène publique » en démocratie, des concepts employés afin de les nommer et des institutions qui en diffusent la connaissance. L'étude du terme de « radicalisation » comme construit social mène à la question suivante :

Dans quelles configurations sociopolitiques le terme « radicalisation » a-t-il émergé en tant qu'objet d'étude sur l'engagement dans « l'extrémisme » en Occident à partir des années 2000 jusqu'en 2018, et comment a-t-il réussi à devenir au cours de cette période le cadre conceptuel central des politiques publiques en matière de prévention du terrorisme ?

²² Mohammed HAFEZ and Creighton MULLINS, « The radicalization puzzle: A theoretical synthesis of empirical approaches to homegrown extremism », *Studies in Conflict and Terrorism*, 38-11, 2015, p. 960.

²³ Romy SAUVAYRE, *Croire à l'incroyable*, Paris, PUF, 2012, p. 3.

Sur près de vingt ans de politiques publiques, le terme « radicalisation » est devenu un cadre conceptuel international associé aux politiques de *PVE/CVE*²⁴. Ce nouveau langage politique apparaît dans les politiques de prévention de plusieurs gouvernements européens à la suite de sérieuses préoccupations concernant à la fois le terrorisme de type domestique et l'utilisation d'internet dans la propagation d'idéologies meurtrières.

Nous allons défendre dans cette thèse l'argument selon lequel le terme « radicalisation » s'avère d'abord et avant tout un cadre conceptuel issu des politiques publiques, dans le but de prévenir les actes de violence politique dans le contexte de la menace grandissante du terrorisme de type domestique. Le vocable « radicalisation » permet alors de proposer une approche préventive et compréhensive quant à l'engagement dans la violence politique. Le terrorisme de type domestique contraint à élaborer des politiques de prévention dans la juridiction des États, en complément des activités classiques de répression, jugées globalement insuffisantes.

Tensions sur la définition de la radicalisation : la question conceptuelle

Le problème définitionnel n'est évidemment pas propre à la notion de « radicalisation ». Plusieurs termes liés à la violence politique (radicalisme, extrémisme, jihadisme, etc.) ouvrent d'ailleurs sur de semblables difficultés. Ce flou sémantique reste néanmoins central, car l'enjeu de la définition met en lumière ou évacue certaines parties de la réalité²⁵, tout en posant également la question de l'opérationnalisation des concepts. Compte tenu des dissensions dans la littérature scientifique, nous souhaitons répondre à la question suivante :

Quelles sont les tensions historiques concernant les modèles, les définitions et l'opérationnalisation du concept de « radicalisation » dans la recherche en sciences sociales du début des années 2000 jusqu'en 2018 ? À la suite de l'analyse des trois tensions indiquées précédemment, est-il possible de repérer un consensus relatif de la recherche concernant l'opérationnalisation du terme « radicalisation » ?

²⁴ Preventing violent extremism et Countering violent extremism.

²⁵ Alex P. SCHMID, *The Routledge Handbook of Terrorism Research*, New-York, Routledge, 2011.

Nous défendrons l'argument selon lequel le terme désormais stabilisé de « radicalisation » est le résultat de plusieurs réarrangements et mutations. L'approche processuelle liée à ce vocable va conduire à la multiplication du nombre de modèles compréhensifs de l'engagement dans la violence politique. Nous soutiendrons qu'il existe une demande à la fois explicite et implicite des États pour une expertise capable d'identifier rapidement les individus potentiellement portés à commettre des actes terroristes. Toutefois, l'incapacité de tester les modèles théoriques accroît la fragilité scientifique des tentatives de formalisation. De plus, le manque d'accès à des données de première main mène plusieurs chercheurs à publier des résultats de portée uniquement théorique. Notre analyse de la littérature des sciences sociales nous a permis d'identifier trois lieux de tension dans le domaine de la « radicalisation » : **1)** le niveau d'analyse et la généralisation des données ; **2)** le point de complétude du phénomène ; **3)** la distinction épistémologique entre compréhension et explication.

Or, malgré la fragmentation des études sur le phénomène, nous estimons qu'il est possible d'établir la base d'un consensus possible. Pour cela, nous allons proposer une analyse de contenu des définitions de la « radicalisation ». Nous proposerons par la suite des catégories d'analyses qui pourraient contribuer à rassembler la littérature autour de quelques indicateurs clefs importants dans l'opérationnalisation du concept.

Modéliser l'expertise : la question théorique

Le manque de stabilité conceptuelle et les défis complexes de l'opérationnalisation s'insèrent dans de multiples enjeux sociaux et politiques. L'émergence d'un nouveau terme n'a pas seulement entraîné un changement dans la recherche sur la violence politique, mais il a aussi contribué à la constitution d'un nouveau domaine d'expertise. Conjoignant les impératifs politiques et les standards scientifiques, le contexte sociopolitique suscite une demande pour ce type d'expertise. Par une analyse approfondie mettant en perspective ce lien entre science, expertise et politique, nous souhaitons répondre à la question suivante :

De quelle façon, en dépit de son instabilité conceptuelle et de ses nombreuses contradictions, le terme « radicalisation » a-t-il réussi à devenir, du début des années 2000 jusqu'en 2018, le cadre conceptuel central d'un nouveau domaine d'expertise cherchant à comprendre le processus de socialisation dans l'extrémisme ?

Il est important de revenir au contexte d'urgence politique issu du terrorisme de type domestique afin de comprendre la mise en forme de ce réseau. Nous soutenons que l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme » émerge et se consolide dans un rapport étroit au sentiment persistant d'urgence politique reliée à la sécurité publique dans les démocraties occidentales. Le réseau d'expertise émergent se voit soutenu par une sollicitation forte du politique afin d'obtenir de la connaissance scientifique, des recommandations et des pratiques au sujet de la prévention de la violence politique. L'argument qui sera défendu dans notre travail soutient que le financement public, sous-tendu par une volonté politique, s'avère responsable de la constitution et de la solidification du réseau d'expertise. Ce nouveau réseau ne s'est pas constitué en un jour. La demande publique a créé les conditions favorables à un déplacement de professionnels et à la formation de nouveaux chercheurs et praticiens. Cette situation soulève aussi la question de la qualité de l'expertise, qu'il nous reviendra d'analyser plus en détail. L'expertise ne s'est pas seulement constituée afin d'effectuer de la recherche académique ou de recommander des politiques publiques : elle a également engendré des pratiques de prévention directement sur le terrain. Notre idée centrale consiste en ce sens à montrer que les pratiques de coopération et de compétition sur le terrain constituent également une forme « d'expertise en situation » et, de ce fait, participent pleinement au réseau.

Afin de saisir pleinement la place de cette nouvelle expertise sur la radicalisation, nous proposerons une modélisation qui vise à expliquer l'émergence d'un terme « politico-scientifique » et la constitution d'un nouveau domaine d'expertise autour de celui-ci. Nous allons défendre l'hypothèse que l'expertise peu institutionnalisée remplit un vide, un interstice existant entre diverses structures organisationnelles à distance les unes des autres. Les liens entre ces groupes plus ou moins informels deviennent dès lors essentiels pour s'affirmer, se maintenir et rester pertinents. L'expertise peu institutionnalisée vit dans l'exigence supplémentaire de devoir s'adapter à l'évolution de l'État, des médias et du monde académique. Plus généralement, l'étendue de « l'expertise » ainsi constituée se révèle contingente et historique, radicalement soumise aux aléas de l'histoire.

Plan de la recherche

Afin de répondre aux questions indiquées dans la section précédente, notre premier chapitre présentera la méthodologie utilisée dans cette recherche. Tout d'abord, nous justifierons notre position ontologique sur la classification des termes scientifiques en sciences sociales. Puisant dans la pensée du philosophe Ian Hacking, nous verrons qu'il est possible de proposer une perspective réaliste critique permettant de nuancer les approches radicales qui ne verraient dans l'enjeu de la « radicalisation » qu'un reflet de la réalité empirique ou au contraire que le simple résultat d'une construction sociale arbitraire. Sur le plan strictement théorique, nous nous référerons à la sociologie de l'expertise proposée par Gil Eyal et Grace Pok, qui présente l'intérêt de prendre en compte les pratiques d'expertise les plus diversifiées et résout plusieurs problèmes conceptuels liés à la sociologie des professions. Pour l'analyse proprement dite, une méthode issue de l'analyse du discours nous guidera dans l'interprétation multidimensionnelle de l'objet « radicalisation », entre textes, contextes et sociétés. Un chapitre méthodologique visera plus précisément à exposer le cadre de cette recherche, ainsi que ses limites principales.

La première partie de l'analyse générale repose sur des éléments de réflexion établis à partir de la lecture des rapports gouvernementaux issus des principaux pays occidentaux. Le chapitre 2 a ainsi pour objectif d'identifier l'émergence du terme « radicalisation » dans les politiques publiques du début des années 2000 jusqu'à 2010. L'hypothèse de départ invite à considérer que les rapports gouvernementaux et les rapports d'experts des démocraties occidentales sont une source d'information indispensable pour notre compréhension de l'origine du terme de « radicalisation » dans l'espace social et politique. L'objectif consiste à enquêter sur l'émergence de la notion et de repérer les éventuels changements sémantiques durant cette période. Le troisième chapitre poursuivra l'analyse, à partir de 2010 cette fois, afin d'appréhender le processus d'internationalisation du vocable de « radicalisation » dans les politiques publiques. Pour cela, il faudra étudier comment il s'est propagé dans les États membres de l'Union européenne (UE), en Amérique et ailleurs dans le monde. L'étude des documents gouvernementaux offre un matériau pertinent qui souligne le passage des politiques publiques des pays occidentaux vers l'Organisation

des Nations Unies (ONU), moment qui marque l'extension à la scène internationale du débat sur le phénomène de la « radicalisation » et des divers termes qui lui sont associés.

Par la suite, la deuxième partie proposera une analyse spécifique du discours des chercheurs en sciences sociales. Le chapitre 4 porte sur les défis de la modélisation. Nous allons présenter les divers modèles compréhensifs visant à identifier les étapes du processus de radicalisation, qui se sont multipliés depuis 2001. Dans la dernière section, l'analyse cherchera plus précisément à soulever les similitudes et les différences, à la fois dans la conceptualisation du terme « radicalisation » et dans la perception des étapes présentes dans le processus. Le chapitre 5 envisagera d'identifier les tensions issues de l'opérationnalisation du concept de radicalisation. Nous aborderons trois grandes tensions qui structurent ce domaine de recherche : **1)** la généralisation des résultats et le niveau d'analyse ; **2)** le point de complétude du phénomène ; et **3)** la distinction entre « comprendre » et « expliquer ». Pour terminer, nous proposons de changer momentanément la méthode de notre recherche afin d'effectuer une analyse de contenu des définitions sur la radicalisation. À partir d'une banque de définitions, nous identifierons les bases sur lesquelles nous estimons un certain consensus possible, à titre heuristique.

La troisième et dernière partie de l'analyse concerne le solide réseau d'expertise qui a fini par se créer sur la « radicalisation » et « l'extrémisme ». Le chapitre 6 s'engage dans une analyse conceptuelle de ce qu'est véritablement un « réseau d'experts ». Il sera l'occasion d'engager une discussion sur les enjeux entourant la constitution d'un nouveau domaine d'expertise, et de constater que le contexte d'urgence politique lié au terrorisme de type domestique a contribué à une demande forte et constante par les différents gouvernements en Occident. Nous l'avons dit, ce financement public s'avère responsable, dans une large mesure, de la constitution et de la solidification du réseau l'expertise. Par la suite, notre regard se posera sur l'expertise comme pratique, puisque les activités sur le terrain constituent aussi une forme d'expertise de type pratique et, de ce fait, participent pleinement au domaine. Pour terminer l'analyse menée dans cette thèse, nous proposerons dans le chapitre sept l'élaboration d'un modèle compréhensif de l'émergence de ce nouveau domaine d'expertise constitué autour des termes « radicalisation » et « d'extrémisme violent ». Afin d'asseoir ce modèle théorique, il sera nécessaire d'aborder certains éléments issus de la sociologie de l'expertise, tels que le critère d'engagement et d'indépendance ou encore la typologie des formes types que peut prendre l'expertise sur « la radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Ils seront utilisés comme un outil analytique dans l'objectif d'identifier l'étendue du réseau d'expertise dans

la troisième section. Finalement, nous présenterons un modèle original qui, selon nous, possède l'intérêt de donner une explication rationnelle du phénomène à l'étude, en soutenant que ce modèle peut être également utilisé dans des cas similaires ou proches. Pour le démontrer, nous appliquerons ce modèle au cas du « terrorisme » en Occident.

De cette façon, ce dernier point permettra au lecteur d'avoir accès à une synthèse des analyses des chapitres précédents. Le retour à la théorie et au travail intellectuel vise à donner de l'intelligibilité au phénomène à l'étude. La proposition d'un modèle original et réflexif se révèle en adéquation avec ce but. Il ouvre aussi à l'analyse potentielle d'autres cas présentant des caractéristiques similaires, travail analogique qui sera plus précisément abordé dans la conclusion.

Mais avant l'analyse proprement dite, il est primordial de présenter le cadre choisi pour la recherche. Dans les prochaines pages, nous allons défendre l'approche théorique et méthodologique choisie afin de permettre de répondre aux questions de recherche que nous venons de poser. Nous verrons que l'analyse de discours permet d'étudier les macrochangements sémantiques du terme « radicalisation » dans la production et l'utilisation de la connaissance sur l'engagement dans la violence politique.

Avant toute chose, j'aimerais en profiter afin de remercier mon directeur de thèse, Stéphane Vibert, qui sut m'amener à constamment me dépasser durant ces années au doctorat. Il a été d'un soutien continu autant dans la supervision de mes travaux qu'au niveau psychologique. De plus, je ne veux pas passer sous silence le rôle de mon comité de révision. Les professeurs Martin Meunier, José Lopez et Nooman Raboudie ne sont pas restés passifs dans mon parcours intellectuel, puisqu'ils m'ont accompagné depuis le tout début de la maîtrise. Leurs différents conseils sur mes recherches, l'enseignement et les codes de la vie académique me guideront précieusement pour la prochaine étape de ma vie.

1. Le cadre de la recherche

1.1. Introduction

Dans le cadre de notre problématique, il convient d'élaborer une méthodologie qui puisse répondre aux questions centrales posées. La validité de l'étude repose sur la cohérence des positions qui seront soutenues tant sur le plan de l'ontologie (ce qu'est la réalité) que de l'épistémologie (ce que l'on peut en savoir). Ces choix initiaux auront de grandes conséquences sur l'approche théorique, les données sélectionnées ainsi que la méthode d'analyse utilisée. De ce fait, l'objectif de cette section revient à justifier les choix théoriques, méthodologiques et conceptuels inhérents à cette étude, puis d'en démontrer la pertinence.

Tout d'abord, nous préciserons notre position ontologique sur la classification des termes scientifiques en sciences sociales, en nous inspirant de la pensée du philosophe Ian Hacking, dont les réflexions s'avèrent selon nous d'une rare pertinence pour la sociologie. Comme nous le verrons, la perspective d'Hacking permet de prendre nos distances avec certaines approches radicales, mais opposées, qui verraient dans le terme de « radicalisation » soit un simple reflet de la réalité empirique, soit l'effet instrumental d'une « construction sociale » idéologique.

Le terme de « radicalisation » a abouti à la constitution d'un nouveau domaine d'expertise. L'aspect fragmenté de l'expertise sur « radicalisation » et « l'extrémisme violent »²⁶ rend problématique le recours à une théorie classique de la sociologie des professions. Afin de nous interroger sur la façon dont cet objet a pu être sociologiquement formé, notre choix s'est arrêté sur la théorie de l'expertise de Gil Eyal et Grace Pok, notamment parce que leur approche prend en compte les pratiques d'expertise les plus diversifiées. Également, afin cette fois de résoudre le problème de la démarcation d'un domaine aussi éclaté, nous adapterons à notre cas les hypothèses de Thomas Medvetz. Cet auteur a repris les catégories d'« autonomie » et d'« engagement » développées par Eyal et Pok dans le but d'évaluer l'étendue d'un domaine d'expertise interstitiel au sein de la société contemporaine. Cela nous conduira à considérer le développement d'un espace

²⁶ Nous verrons qu'il est difficile de distinguer l'expertise entre ce qui relève de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent ». Les experts de ces deux termes participent au même espace d'échange et de discussion. Nous avons ainsi préféré inclure tous les experts qui abordent l'un de ces deux thèmes.

propre au domaine d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent », puis à en fournir par la suite un modèle compréhensif.

En fin de chapitre, nous décrirons la méthodologie qui sera déployée dans cette thèse et nous proposerons une réflexion sur la pertinence et les limites de cette approche. Une méthode issue de l'analyse du discours guidera l'analyse et permettra une interprétation intégrative des textes, des contextes et des sociétés en interaction. Pour terminer, nous présenterons les types de documents à l'étude, ainsi qu'une liste des personnes rencontrées en entrevue.

Ainsi, ce chapitre vise à exposer le cadre qui limitera cette recherche. Le lecteur y trouvera les fondements et les postulats de départ, ainsi que les limites imposées aux résultats. Les pages suivantes serviront de guide pour cette thèse et présentent une occasion de discuter des enjeux théoriques de fond.

1.2. Le problème de la nomination

Cette recherche fait face à un problème important des sciences sociales : la question de la « nomination », c'est-à-dire l'apparition des nouveaux termes scientifiques. Cet enjeu touche précisément l'étude de la « radicalisation », notion apparue voici à peine une vingtaine d'années, afin de décrire un « nouveau » phénomène auquel les différents gouvernements ont dû faire face. Porté par l'inquiétude sociale, l'enjeu, s'il gagne en crédit dans l'arène publique, doit alors être « nommé » et « mesuré » afin de rendre légitime sa « réalité ». En peu de temps, un nouveau domaine d'expertise s'est constitué autour du terme « radicalisation ». La capacité de « nommer » le problème public émergent résulte des interactions entre les acteurs sociaux concernés, qui évoluent tous dans un contexte tissé de hiérarchies dans l'accès à la parole, aux ressources et à la légitimité sociale²⁷.

Considérant l'acte même de nommer, cette interrogation induit des doutes sur la pertinence de tel ou tel objet, à l'aune de ce que l'on peut appeler « la catégorisation sociale de la réalité ». L'émergence du terme politico-scientifique de « radicalisation » ouvre ainsi sur de nombreuses questions quant à la construction sociale des objets idéels. Afin de réfléchir à la constitution des

²⁷ Daniel CEFĂI, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », *Questions de communication*, 30, 2016, p. 32.

nouveaux termes scientifiques, nous ferons ici appel à la pensée du philosophe des sciences Ian Hacking.

Les recherches d'Hacking ont porté en partie sur la constitution des objets scientifiques, tant dans les sciences de la nature que les sciences sociales. L'auteur défend un « réalisme des entités »²⁸, qui vise à surmonter la tension entre le « réalisme » et « le constructivisme ». Contrairement aux sciences de la nature, les sciences sociales s'intéressent principalement à l'aspect culturel, voire construit, de leur objet d'étude. Si certaines orientations de l'analyse du discours estiment que les problèmes publics ne sont qu'une simple construction sociale créée à partir du langage, Hacking défendra, au contraire, une position épistémologique qu'il appelle le « nominalisme dynamique »²⁹. Selon lui, bien que les catégories soient données par l'esprit et non par la nature, elles permettent néanmoins une connaissance « objective » ainsi qu'une prise réelle sur l'existant.

À notre avis, l'approche d'Hacking peut contribuer à une réflexion sur l'émergence du terme « radicalisation ». Les pages suivantes viseront à illustrer la pertinence de son application au domaine de la sociologie. Pour ce faire, nous présenterons deux points importants : **(1)** le débat sur la construction sociale des objets scientifiques et **(2)** le développement d'une approche historique de la classification des objets scientifiques.

1.2.1. Le débat sur la construction sociale des objets scientifiques

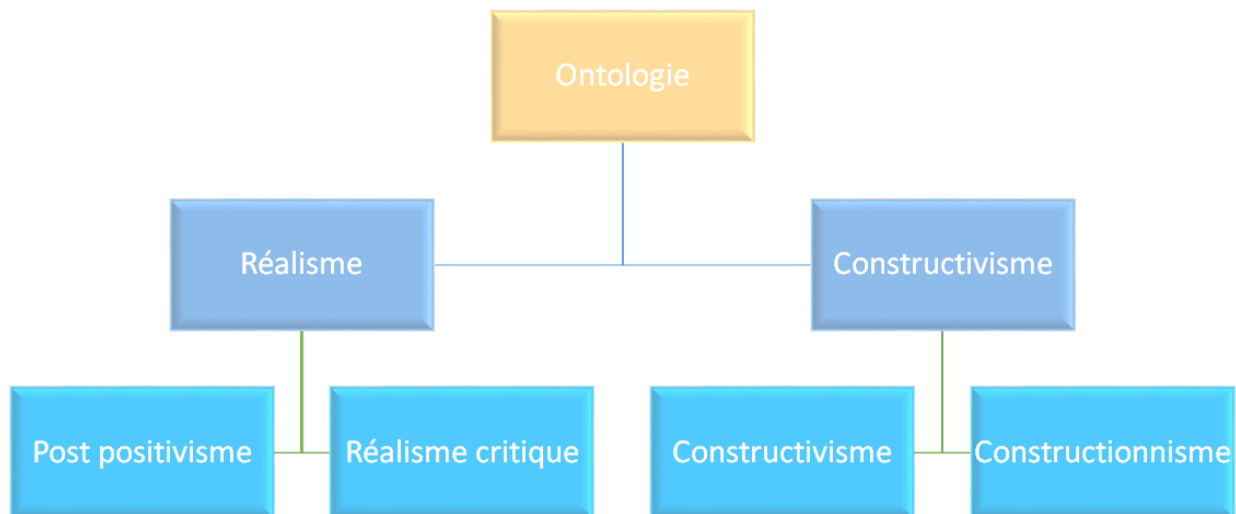
L'orientation d'Hacking s'insère dans un débat qui a cours dans les sciences sociales entre les positions associées au réalisme et les positions associées au constructivisme **[voir graphique 1.1]**. Les tenants d'une position ontologique réaliste estiment que la réalité existe en dehors de l'observateur. Ces derniers s'intéressent davantage au rôle positif (positiviste) de la science plutôt que d'aborder la question (épistémologique) de ce qu'il est possible de comprendre de notre monde. Influencée par la philosophie de Descartes, la position réaliste aurait été

²⁸ Position selon laquelle le succès de la manipulation des entités devient le critère par lequel il est possible de juger de la réalité de ces entités scientifiques. Développée principalement pour les entités dont l'observation est actuellement impossible, cette position s'abstient toutefois de juger de la véracité plus générale des théories scientifiques. Ian HACKING, *Representing and Intervening: Introductory Topics in the Philosophy of Natural Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 24.

²⁹ Cette position sera développée dans les pages suivantes.

l'ontologie dominante en Occident depuis les Lumières³⁰. En sociologie, plus particulièrement, le réalisme s'oppose au constructivisme social, position ontologique qui considère que la réalité est socialement construite³¹. Ses tenants soutiennent qu'il existe toujours une forme « subjective » à la connaissance. Le chercheur ne peut en effet être totalement détaché de toute forme de socialisation : la culture, les institutions et les discours qui constituent la réalité possèdent une influence irréductible sur la façon dont elle est perçue.

Les positions constructivistes se révèlent variées et hétérogènes. C'est pour cette raison que Stéphanie Gaudet et Dominique Robert proposent de regrouper l'épistémologie constructiviste en deux types : le constructionnisme (faible) et le constructivisme (fort)³².



Graphique 1.1. Reproduction et tradition libre du domaine des épistémologies qualitatives, in Gaudet and Robert, *A Journey Through Qualitative Research. From design to Reporting*, London, SAGE, P. 14

Le constructionnisme social met au défi le réalisme méthodologique vers la moitié des années 1960. Le terme de « construction sociale » est attribué à Peter L. Berger et Thomas Luckmann

³⁰ Stéphanie GAUDET and Dominique ROBERT, *A Journey Through Qualitative Research. From Design to Reporting*, London, SAGE Publications, 2018, p. 15.

³¹ *Ibid.*, p. 16.

³² *Ibid.*

(1966)³³, qui décrivent le processus par lequel les individus assignent (ou construisent socialement) le sens de leur réalité. Les partisans du constructionnisme social ne se limitent pas à l'individu, ils proposent aussi une vision globale sur le discours des sciences. Céline-Marie Pascal résume de façon synthétique cette position :

Unlike a Cartesian commitment to an objectively distinct social world, social constructionism approaches social worlds *as social products*. Social constructionism posits that knowledge and meaning are always partial, conditional, and perspectival — therefore there is no possibility of timeless or universal knowledge. However, social constructionism generally does not challenge the processes of systemization/formalization that give science its credibility — in this sense it transforms processes of interpretation to generate new forms of knowledge without addressing processes of formalization. (The exception to this is radical constructionism [...])³⁴.

Aujourd'hui, plusieurs variantes du constructionnisme social co-existent, à partir d'ontologies parfois différentes. Pascal souligne l'exemple d'approches qui refusent que le réel soit totalement construit socialement, soutenant en fait une position beaucoup plus proche du « réalisme critique ». Les tenants de cette position adhèrent à l'idée d'un monde social objectif, mais dont le sens est socialement et historiquement construit³⁵. Elle se distingue alors d'une position relativiste radicale.

Gaudet et Robert distinguent le constructionnisme du constructivisme par le fait que ces deux courants s'inscrivent dans des traditions philosophiques différentes³⁶. Les constructivistes défendent une ontologie relativiste : ce qui existe est socialement créé, principalement par le discours. La langue s'avère une pratique performative qui crée les catégories sociales. La réalité est donc présentée comme fluide : sa connaissance ne serait rendue possible que par le discours, le récit social et le symbolisme visuel. Ces derniers éléments deviennent dès lors les objets d'étude de prédilection pour cette approche³⁷. Le constructivisme ne reconnaît aucune forme d'objectivité du monde social en dehors du sens qui lui est donné. Toute forme de connaissance s'avère produite par l'intersubjectivité³⁸ **[voir tableau 1.1.]**.

³³ Peter BERGER and Thomas LUCKMANN, *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, New-York, Doubleday company inc. Garden city, 1966.

³⁴ Céline-Marie PASCALE, *Cartographies of Knowledge: Exploring Qualitative Epistemologies*, Thousand Oaks, CA., SAGE Publications, 2011, p. 50.

³⁵ S. GAUDET and D. ROBERT, *A Journey Through Qualitative Research. From Design to Reporting*, op. cit., p. 16 ; C.-M. PASCALE, *Cartographies of Knowledge: Exploring Qualitative Epistemologies*, op. cit., p. 50.

³⁶ S. GAUDET and D. ROBERT, *A Journey Through Qualitative Research. From Design to Reporting*, op. cit., p. 17.

³⁷ *Ibid.*, p. 18.

³⁸ C.-M. PASCALE, *Cartographies of Knowledge: Exploring Qualitative Epistemologies*, op. cit., p. 51.

Le constructionnisme social postpositiviste	Le social-constructionnisme radical
Réalisme	Aucun sens n'existe au-delà de ce qui a été créé
Le sujet = personne	Le sujet = les catégories discursives
Sujet/objet — dualisme	Intersubjectivité
La vérité objective existe	La vérité est toujours problématisée
Les sujets ont des expériences	Les sujets sont constitués par leurs expériences

Tableau 1.1. Reproduction et traduction libre de Positions philosophiques aux antipodes utilisant l'induction analytique, in C.-M. Pascale, *Cartographies of Knowledge : Exploring Qualitative Research. From Design to Reporting*, Thousand Oaks, CA, SAGE publications, p. 51

L'utilisation des termes « constructionnisme » et « constructivisme » reste confuse dans la littérature. Pascal propose alors de tout rassembler sous le terme de « constructionnisme ». Elle en distingue trois types. Le premier est le **(1)** « constructionnisme strict », qui examine comment les individus définissent leurs activités (ex. : comment un certain comportement devient étiqueté comme déviant). Le **(2)** « constructionnisme contextuel » s'intéresse au sens généré collectivement par les processus sociaux (ex. : de quelle façon des processus sociaux dans un contexte local génèrent des significations particulières). Enfin **(3)**, le « constructionnisme radical » se fonde sur la prémisse qu'il est impossible de connaître de façon indépendante et objective le monde. L'approche s'intéresse au sens généré par l'expérience subjective du monde et aux discours qui l'encadrent (ex. : de quelle façon la fonction des idéologies naturalise et privilégie certaines formes de connaissance parmi tant d'autres). Si les deux premières positions se rapprochent du « réalisme critique », le « constructionnisme radical » renvoie plutôt à une ontologie issue du poststructuralisme³⁹.

Hacking propose que le terme « constructivisme » soit abandonné au domaine des mathématiques, là où il a été utilisé la première fois⁴⁰. Il s'est d'abord demandé de quoi il est véritablement question lorsque les chercheurs adoptent l'expression « construction sociale ». En effet, cette expression lui semble étrange *a priori*, car l'exercice de la sociologie a justement pour objectif de dévoiler l'origine culturelle (« construite ») des phénomènes sociaux. Alors, pourquoi insister sur le terme « construction sociale » ?

La recherche d'Hacking mène à la publication du livre (traduction française) *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*⁴¹. Ne cherchant pas à établir une définition

³⁹ *Ibid.*, p. 51-53.

⁴⁰ Ian HACKING, *The Social Construction of What?*, Revised ed. edition., Cambridge, Harvard University Press, 2000, p. 48.

⁴¹ I. HACKING, *The Social Construction of What?*, *op. cit.*

préliminaire, Hacking s'intéresse à l'objet (**X**) qui est désigné comme « socialement construit ». Il explore les postulats pouvant rassembler la diversité des auteurs qui utilisent cette expression⁴². L'analyse des grands textes de la littérature concernant le constructivisme social conduit Hacking à identifier trois postulats de base. Les tenants de l'approche constructiviste tendraient ainsi à adhérer aux postulats suivants :

(1) X n'a pas besoin d'exister ou a besoin de ne pas exister tout court. X, ou X tel qu'il est actuellement, n'est pas déterminé par la nature des choses. X n'est donc pas inévitable.

Très souvent, les tenants de cette position vont plus loin et soutiennent que :

(2) X est intrinsèquement mauvais.

(3) Le monde serait mieux sans X, ou du moins X se doit d'être radicalement transformé⁴³.

La thèse du premier type souligne que X a été créé ou formé par des événements sociaux et historiques et qu'il aurait bien pu en être autrement. Une fois ce postulat accepté, il est facile de comprendre que certains chercheurs considèrent X comme étant nuisible et souhaitent ainsi critiquer, voire changer l'ordre des choses⁴⁴. Si le type 1 s'avère le postulat central du constructivisme social, les types 2 et 3 sont facultatifs. Cependant, Hacking souligne un préalable à sa typologie. En effet, la typologie 1,2 et 3 s'avère insignifiante sans un « postulat 0 ».

(0) Dans l'état actuel des choses, X est tenu pour acquis; X semble être inévitable.

Il s'agit bien d'un préalable, car si chacun sait que X peut ne pas avoir existé et qu'il s'agit d'un arrangement social arbitraire, quel est vraiment l'intérêt d'affirmer que X est socialement construit ? Sans le type 0, il n'y aurait en réalité aucune raison de parler de la construction sociale de X⁴⁵.

⁴² *Ibid.*, p. 5.

⁴³ *Ibid.*, p. 6.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 6-7.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 12.

Alors, que voulons-nous dire précisément lorsque nous affirmons qu'un objet d'étude est « socialement construit » ? Pour répondre à cette question, Hacking prend l'exemple des femmes réfugiées. Qu'il y ait des femmes réfugiées, c'est un fait. Toutefois, ce « type de personne » spécifiquement défini s'avère socialement construit. Pour être plus clair, c'est « l'idée » de la femme réfugiée qui est construite. Les « idées » n'existent pas dans un vacuum, mais sont toujours ancrées dans le monde social. Hacking parle ainsi d'une *matrice*, dans laquelle l'idée de « femme réfugiée » se voit construite par une relation complexe entre les institutions, les avocats, les journalistes, les articles, les juges, les partisans, les décisions, le processus d'immigration, etc.⁴⁶. Hacking ajoute :

The matrix can affect an individual woman. She needs to become a women refugee in order to stay in Canada; she learns what characteristics to establish, knows how to live her life. By living that life, she evolves, becomes a certain kind of person (a woman refugee). And so it may make sense to say that the very individuals and their experiences are constructed within the matrix surrounding the classification "women refugees"⁴⁷.

Ainsi, nous comprenons que **X** ne renvoie aucunement à une individualité concrète (ex. une femme réfugiée en particulier), mais plutôt à un type de personne ou à un type de classification, c'est-à-dire à une idée et son effet dans le monde social⁴⁸. Si cette distinction entre « objet » et « idée » demeure difficile à saisir, reste que les postulats présentés (0 à 3) ne s'appliquent qu'aux idées et à leurs influences sur le social.

Tout au long de son livre, Hacking discute le dilemme que pose l'utilisation du langage dans les sciences afin de définir le monde objectif. Tout comme pour l'expression de « construction sociale », un point essentiel du problème se situe dans l'opposition entre le « nominalisme strict » et le « structuralisme » (réaliste). Pour les structuralistes, le langage s'efforce de respecter les structures de la nature. Or, selon les constructivistes, le langage ne peut jamais informer sur la « vraie » nature : le langage dépend entièrement de la façon dont le chercheur découpe le monde naturel⁴⁹. Hacking va prendre position entre ces deux théories.

Tout d'abord, il défend l'apport d'une perspective historique, nécessaire afin d'améliorer notre entendement de la « création de phénomènes »⁵⁰. Il s'agit d'appréhender comment un

⁴⁶ *Ibid.*, p. 10-11.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 11.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ I. HACKING, *The Social Construction of What?*, op. cit.

⁵⁰ Ian HACKING, *Historical Ontology*, Harvard University Press, 2004, p. 14.

problème philosophique (ou scientifique) est devenu pensable. Pour cela, il faut analyser les conditions qui ont permis de se saisir de ce problème⁵¹. Par la suite, il s'intéresse aux objets et à leurs effets, qui « n'existent sous aucune forme reconnaissable tant qu'ils ne sont pas des objets d'études scientifiques »⁵². La réflexion d'Hacking aborde le problème de la « nomination », autrement dit de la classification des objets scientifiques. Cela l'amène à proposer une distinction fondamentale entre les sciences de la nature et les sciences sociales qui, selon l'auteur, réside dans le niveau d'interaction que l'objet d'étude entretient avec sa classification.

Si les objets naturels sont limités « par nature » et non par les mots, il en va en effet tout autrement des phénomènes humains, qui dépendent entièrement des possibilités de leur description. Cette différenciation repose sur le caractère stable des phénomènes naturels à la suite de leur « nomination », tandis que les phénomènes sociaux connaissent de constants changements en raison des interactions avec leur propre classification. Dans les deux cas, l'intervention humaine est nécessaire afin de catégoriser les phénomènes. Par exemple, plusieurs phénomènes naturels apparaissent « non existants » jusqu'au moment où ils ont été identifiés. Néanmoins, bien qu'ils aient été en quelque sorte « créés », les possibilités de ces phénomènes restent limitées. Les phénomènes sociaux sont aussi « créés », mais dans ce cas, les possibilités semblent multiples, imprévisibles et presque illimitées⁵³. Hacking résume sa position de la façon suivante :

My contrast with the social sciences is as follows. In natural science, our invention of categories does not "really" change the way the world works. Even though we create new phenomena which did not exist before our scientific endeavors, we do so only with a license from the world (or so we think). But in social phenomena we may generate kinds of people and kinds of action as we devise new classifications and categories. My claim is that we "make up people" in a stronger sense than we "make up" the world. The difference is connected with the ancient question of nominalism. It is also connected with history, because the objects of the social sciences - people and groups of people - are constituted by a historical process, while the objects of the natural sciences, particular experimental apparatus, are created in time, but, in some sense, they are not constituted historically⁵⁴.

Hacking n'insinue pas que la science et ses pratiques soient totalement indépendantes de toute forme d'influences sociales et historiques. Il souhaite plutôt soutenir une certaine dose de réalisme face aux épistémologies qui feraient du réel une construction sociale subjective ou un simple reflet

⁵¹ *Ibid.*, p. 24.

⁵² *Ibid.*, p. 11.

⁵³ M. L. MARTINEZ, « Ian Hacking's Proposal for the Distinction Between Natural and Social Sciences », *Philosophy of the Social Sciences*, 39-2, 2009, p. 213-214.

⁵⁴ I. HACKING, *Historical Ontology*, *op. cit.*, p. 41.

du discours dominant. Il plaide alors pour une position réaliste, voire « réaliste critique », en affirmant que, bien que les catégories soient « idéelles » et non « naturelles », elles ouvrent néanmoins sur une maîtrise partielle, mais réelle, des événements du monde. Il n'y a dès lors aucune négation de l'existence des faits matériels. La prise en considération de l'histoire des problèmes scientifiques et le niveau élevé d'interaction que suppose la classification des êtres humains se situent au centre de la réflexion épistémologique d'Hacking. Il nomme son approche « nominalisme dynamique ».

1.2.2. Le « nominalisme dynamique » : une approche épistémologique de l'histoire des concepts

Par sa prise en compte du devenir et des aléas de la connaissance scientifique, la démarche d'Hacking entend déployer une « ontologie historique ». Il utilise le terme « ontologie » car son intérêt est d'analyser, voire de découvrir, « ce qui est là ». Et « historique », parce que l'émergence de « ce qui est là » peut être comprise en grande partie par une étude de l'histoire des concepts et des objets, à travers l'usage de mots, de phrases, de modèles ou de styles de raisonnements dans des contextes spécifiques. La recherche vise alors à saisir comment il est possible que ces objets et ces concepts en viennent à exister en tant qu'objet ou concepts *scientifiques*⁵⁵. Selon Baudouin Dupret, Hacking va même plus loin, puisqu'il inclut donc la façon dont les pratiques de nomination interagissent avec les choses nommées. Cette ontologie procède ainsi sur trois niveaux, en abordant l'enjeu **(1)** de la vérité (constitution en objet de connaissance), **(2)** du pouvoir (constitution d'un sujet agissant sur autrui) et de **(3)** l'éthique (constitution en agents moraux)⁵⁶.

Dès lors, cette approche tridimensionnelle se prête particulièrement bien à une analyse sociologique, notamment pour aborder la problématique de l'émergence du terme de « radicalisation ». À peine présent dans la littérature des chercheurs universitaires avant 2001, ce nouveau vocable s'est justement constitué en concept scientifique **(1)** visant à comprendre le processus menant à l'engagement dans l'extrémisme violent. Or, cette forme d'engagement politique n'a rien de nouveau dans l'histoire, ce qui démontre le caractère contingent et contextuel

⁵⁵ *Ibid.*, p. 10.

⁵⁶ Baudouin DUPRET, *À propos de la philosophie de Ian Hacking*, <https://sirene.hypotheses.org/14>, consulté le 25 octobre 2019.

du terme « radicalisation », apparaissant dans la littérature dans les années suivant les attentats du 11 septembre 2001. En plus d'être un objet de connaissance, il engendre certains rapports de pouvoir (2), sous la forme de débats entre auteurs universitaires, entre les auteurs universitaires et les gouvernements, et même entre les politiques gouvernementales et certaines communautés. Il désigne également une relation de pouvoir par la pratique de l'étiquetage et le contrôle par la classification. En outre, le nouvel objet scientifique s'inscrit dans un rapport à l'éthique (3) : la « radicalisation » se voit présentée comme une sorte de pathologie, à laquelle les chercheurs doivent trouver un remède. Cette position, bien loin de toute neutralité axiologique, engendre une distinction tranchée entre le « bien » et le « mal ». Revenir sur la constitution du terme « radicalisation » exige alors une approche historique et textuelle qui prenne en considération le discours et le contexte dans lequel il apparaît.

Hacking qualifie également sa perspective de « métaépistémologie historique ». Il ne s'agit pas de soutenir ou de réfuter certaines théories de la connaissance, mais plutôt d'étudier les concepts épistémologiques « comme des objets qui évoluent ou mutent »⁵⁷. Hacking postule que la capacité de décrire les objets qui sont nommés (selon un mode d'objectivité scientifique) possède également un statut historique. La « nomination » est donc pensée comme le résultat de plusieurs réaménagements dans un contexte particulier⁵⁸. Toutefois, cette approche se complique au contact des sciences sociales, car l'interaction entre la classification et les êtres classifiés débouche sur de profondes transformations. Les objets d'études et les idées interagissent dans ce qu'Hacking nomme, nous l'avons dit, une *matrice*, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques sociales et des institutions que ces interactions impliquent.

Si l'on reprend l'exemple de la femme réfugiée (comme classification), Hacking constate que les personnes classifiées ainsi ne restent jamais neutres face à la classification effectuée. Les personnes étiquetées comme « femmes réfugiées » sont conscientes de leur classification, et cette conscience modifie largement leurs comportements⁵⁹ : elles peuvent faire des choix explicites, s'adapter ou adopter des façons de vivre afin de se rapprocher ou de s'éloigner des diverses caractéristiques associées à leur classification. Ainsi, la classification structure et limite l'espace de configuration des possibilités d'action. Hacking nomme ce phénomène d'interaction « effet de

⁵⁷ I. HACKING, *Historical Ontology*, op. cit., p. 9.

⁵⁸ B. DUPRET, « À propos de la philosophie de Ian Hacking », op. cit.

⁵⁹ I. HACKING, *The Social Construction of What?*, op. cit., p. 31-32.

boucle » (*looping effect*) du genre humain⁶⁰. L'approche historique se révèle pertinente pour suivre les changements et les mutations des objets conceptuels scientifiques. Cette forme d'épistémologie étudie le processus qui relie ce qui vient à l'existence (concept scientifique) à la dynamique historique de nomination, ainsi qu'à son utilisation subséquente. Nous l'avons évoqué, Hacking nomme cette épistémologie « nominalisme dynamique⁶¹ » (*dynamic nominalism*)⁶².

L'ontologie historique d'Hacking n'entre donc pas en contradiction avec la perspective sociologique, ni avec la méthode de l'analyse du discours, bien au contraire. Hacking soutient qu'une bonne analyse conceptuelle ne doit jamais se limiter à un simple débat de définition. Avant d'examiner la définition, il convient de s'interroger sur l'usage du concept. C'est cette méthode qu'il emploie pour son étude de l'expression « construction sociale » dans la littérature universitaire. L'axiome d'Hacking à ce sujet est le suivant : « Don't ask for the meaning, ask what's the point? »⁶³.

C'est donc une étude socio-historique du discours que propose Hacking. Il présente ainsi les prémisses d'une méthode analytique pour « l'ontologie historique des concepts scientifiques » qu'il promeut : **(1)** il existe une philosophie qui traite des « problèmes »; **(2)** ces problèmes sont d'ordre conceptuel ; **(3)** les concepts doivent être remis dans leurs contextes linguistiques et sociaux d'énonciation; **(4)** les espaces d'usage du mot offrent de l'information sur l'utilisation d'un concept; **(5)** les concepts et les mots ne sont pas identiques (un même mot peut exprimer différents concepts); **(6)** des ruptures, des révolutions, des mutations surviennent dans l'histoire d'un concept; **(7)** certains concepts sont problématiques; **(8)** certains problèmes sont persistants; **(9)** un concept problématique possède une nature contradictoire; **(10)** les concepts ont une mémoire (la source des problèmes conceptuels peut être le résultat de leur histoire)⁶⁴.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 34.

⁶¹ Hacking est conscient de la confusion que peut entraîner l'utilisation du terme « nominalisme ». Il préfère parfois parler de « réalisme dialectique » afin de préciser sa position. Or, Hacking se trouve en toute logique du côté d'une certaine tradition du « nominalisme classique », car il étudie l'interaction entre la dynamique historique de la classification, les éléments classifiés et leur utilisation. Il s'en distingue toutefois en ce qu'il soutient que plusieurs catégories dérivent de la nature et non de l'esprit humain, et de plus ne sont pas statiques. Le « nominalisme dynamique » propose alors d'expliquer de quelle façon les classes et les classifiés s'ajustent mutuellement. Voir : M. L. MARTINEZ, « Ian Hacking's Proposal for the Distinction between Natural and Social Sciences », *op. cit.*, p. 313 et I. HACKING, *Historical Ontology*, *op. cit.*, p. 26.

⁶² I. HACKING, *Historical Ontology*, *op. cit.*, p. 26.

⁶³ I. HACKING, *The Social Construction of What?*, *op. cit.*, p. 5.

⁶⁴ I. HACKING, *Historical Ontology*, *op. cit.*, p. 34-37.

La formation d'un concept possède donc une histoire, et cette histoire exige une analyse des mots dans leur contexte. Cette proposition générale vise à comprendre de quelle façon les individus pensent, et pourquoi ils semblent parfois être obligés de penser ainsi. L'auteur croit que l'analyse de l'origine et de la transformation des concepts est importante pour saisir les interactions sociales, et aussi pouvoir expliciter en quoi ces concepts s'avèrent problématiques⁶⁵. Nous sommes donc en présence « d'une analyse des modes de constitution des objets à l'intérieur de discours »⁶⁶. L'accent mis sur l'historicité des catégories, sur l'enjeu de la « nomination » et le discours scientifique illustre les affinités de cette perspective avec les soubassements méthodologiques et épistémologiques de notre étude, et donc sa fécondité pour notre recherche. La suggestion d'Hacking ouvre une voie de passage de la théorie philosophique vers l'approche sociologique des discours scientifiques.

Cette section a été l'occasion de démontrer la pertinence de la position d'Hacking pour la compréhension sociologique et la méthode d'analyse du discours. L'enjeu de la « nomination » renvoie directement à l'une des questions centrales de cette thèse, à savoir l'émergence du terme « radicalisation ». Nous l'avons dit, Hacking atteste que la classification des objets scientifiques dans les sciences sociales pose de graves problèmes selon le niveau d'interaction que l'objet d'étude entretient avec sa classification. Il souligne toute une série de difficultés qui rendent les concepts en sciences sociales difficilement opératoires, et les phénomènes, finalement, bien peu prédictibles⁶⁷. Puisque l'intervention humaine demeure nécessaire pour toute entreprise de classification, la nomination constitue à la fois une relation à la vérité, au pouvoir et à l'éthique⁶⁸. Hacking montre que ces rapports peuvent s'éclairer par une étude historique du discours. Dans son analyse, le chercheur doit alors d'abord prendre en considération le problème auquel la classification vise à répondre, ainsi que les concepts utilisés à cet effet. Pour cela, il est clair que l'analyse doit remettre les concepts dans leurs contextes linguistiques et sociaux, identifier les

⁶⁵ *Ibid.*, p. 71.

⁶⁶ B. DUPRET, « À propos de la philosophie de Ian Hacking », *op. cit.*

⁶⁷ M. L. MARTINEZ, « Ian Hacking's Proposal for the Distinction Between Natural and Social Sciences », *art. cit.*, p. 213-214.

⁶⁸ B. DUPRET, « À propos de la philosophie de Ian Hacking », *op. cit.*

lieux d'usage, illustrer les changements sémantiques, etc.⁶⁹. La formation d'un concept possède une histoire, et cette histoire conduit à une analyse des mots dans leur contexte de façon à comprendre comment la pensée des individus et les contraintes sociales qui structurent leur réflexion⁷⁰.

1.3. Théoriser l'émergence d'un nouveau terme politico-scientifique qui se constitue en domaine d'expertise

Le terme « radicalisation » est aujourd'hui considéré comme acquis, voire parfois perçu comme ayant toujours existé, comme désignant un fait inévitable. Il s'agit pourtant d'un type de classification récent concernant des individus qui s'engagent dans la violence politique. Cette classification n'est donc pas neutre, mais construite avec l'évidente intention de reprendre le contrôle sur un phénomène qui dépasse les décideurs publics. L'apport d'Hacking rappelle que la « nomination » constitue à la fois, nous l'avons dit, une relation à la vérité, au pouvoir et à l'éthique.

Deux processus sociaux sont plus précisément à l'étude dans cette recherche. Le premier est l'émergence du terme « radicalisation » comme objet de connaissance. Le second est la constitution d'un nouveau domaine d'expertise autour de ce terme. Il va sans dire que ces deux processus s'entrecroisent. L'objectif dans cette section sera de proposer une explication de ces phénomènes, d'abord en identifiant un certain nombre de conditions et de mécanismes qui permettent de comprendre comment ce terme nouveau a émergé⁷¹, puis en décrivant les pratiques qui l'ont conduit à perdurer par l'entremise de la constitution d'un nouveau domaine d'expertise.

De ce fait, il est important de proposer un cadre théorique rendant compte de la cohérence et de la signification des phénomènes étudiés. En reprenant les mots d'Andrew Abbott, le but est de passer d'un « monde moins compréhensible à un qui le soit davantage »⁷². Ainsi, notre étude s'intéresse au sens qui se dégage du terme « radicalisation », à travers les mécanismes et les conditions qui favorisent la constitution, la structuration et le maintien d'un domaine d'expertise.

⁶⁹ I. HACKING, *Historical Ontology*, op. cit., p. 34-37.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 71.

⁷¹ GABRIEL ABEND, « The Meaning of "Theory" », *Sociological Theory*, 26-2, 2008, p. 17.

⁷² ANDREW ABBOTT, *Methods of Discovery. Heuristics for the Social Sciences*, New-York and London, W. W. Norton & Company, 2004, p. 10.

Notre recherche se veut donc de nature interprétative, développant une réflexion analytique à propos du discours sur la « radicalisation ».

Les pages suivantes seront l'occasion de justifier notre cadre théorique. Tout d'abord, nous préciserons l'utilisation des termes « d'expert » et « d'expertise », ce qui nous conduira à expliciter et soutenir la théorie de l'expertise élaborée par Eyal et Pok. Présentant la caractéristique d'être un domaine d'expertise éclatée, l'étude de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » pose le problème plus général de l'analyse des « pratiques interdomaines ». Pour le résoudre, nous reprendrons le concept « d'expertise interstitielle ». Toutefois, puisque les domaines d'expertise interstitielle sont différents les uns des autres, la démarcation de l'espace social de ce domaine d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » constitue une autre difficulté. Nous aurons alors recours à la contribution de Medvetz, laquelle ouvre une voie intéressante en proposant une solution technique à cette question de la démarcation des domaines d'expertise fluide et diversifiée. Pour terminer, nous présenterons en logique avec nos positions théoriques précédentes un modèle compréhensif des phénomènes à l'étude.

1.3.1. Qu'est-ce qu'un « expert » ? Qu'est-ce que « l'expertise » ?

Le développement de l'expertise s'est produit au sein d'un contexte spécifique de valorisation et de division de la connaissance, propre aux les sociétés démocratiques post-industrielles. Reprenant la distinction de Daniel Bell, dans *The Coming of Post-Industrial Society* (1973), Nico Stehr et Reiner Grundmann énumèrent deux raisons expliquant cette évolution. La première est l'augmentation de l'innovation par la recherche et le développement. Ce phénomène a généré de nouveaux rapports entre la « science » et la « technologie ». La seconde raison est l'attachement significatif des sociétés modernes à la connaissance. Cette situation a créé une demande qui, au-delà des préoccupations étatiques, a débouché sur l'augmentation du nombre de travailleurs dans le domaine de la production et la transmission de la connaissance⁷³.

Au-delà de cette demande accrue pour la connaissance, le domaine de l'expertise ne peut être étudié sans préciser son rapport à l'État. Comme le sociologue Jean-Yves Trépos le souligne, l'État requiert continuellement des expertises privées, l'État étant ici défini de façon minimale

⁷³ N. STEHR and R. GRUNDMANN, *Experts, op. cit.*, p. 4.

comme une organisation politique capable de légiférer sur un territoire donné et réaffirmant continuellement son monopole de la violence légitime. Il se distingue des termes « gouvernement » (les législateurs, ce qui inclut dès lors autant les pays, les entités régionales comme la Province, les États, les cantons, etc. que les entités supranationales, comme l'Union européenne) ou « décideurs publics », c'est-à-dire l'ensemble des acteurs politiques qui prennent part aux décisions dans une société. Pour sa part, l'État est susceptible de fournir ou garantir une étiquette à certains domaines de l'expertise, soit de manière directe (ex. : un ordre professionnel), soit de manière indirecte (ex. : un personnel non encadré)⁷⁴.

Que faut-il entendre plus exactement par le terme « expert » ? Du latin *expertus* (essayer, éprouver, etc.), ce terme est typiquement employé dans la littérature comme un synonyme de « spécialiste ». Il est possible de considérer le travail du consultant qui, dans le domaine social ou politique, utilise son savoir afin de guider les actions du demandeur⁷⁵. Stehr et Grundmann définissent « l'expert » comme celui qui gère le transfert et l'application de la connaissance. Dans cette vision, l'expert n'est pas seulement un passeur passif : il se révèle au contraire actif puisqu'il ne laisse pas « la connaissance intacte »⁷⁶ dans le processus de transmission⁷⁷.

De cette façon, l'expert peut être perçu comme un médiateur actif entre la science et le politique, comme un praticien qui, par sa routine avec des sujets particuliers, accumule de l'expérience dans des contextes relevant de l'action⁷⁸. La connaissance ouvre constamment de nouvelles opportunités d'action⁷⁹. La position de médiateur donne à l'expert une fonction qui se situe entre le producteur de la connaissance et son utilisation, entre ceux qui créent la capacité d'agir et ceux qui cherchent à la mettre en action⁸⁰. Le travail de l'expert se voit donc constamment conditionné et orienté par les impératifs de l'action⁸¹.

⁷⁴ Jean-Yves TRÉPOS, *La sociologie de l'expertise*, France, Paris, PUF, 1996, p. 14.

⁷⁵ N. STEHR and R. GRUNDMANN, *Experts, op. cit.*, p. 8 and 10.

⁷⁶ L'expert développe différentes techniques afin de proposer des possibilités d'action à ses « clients ». La connaissance reste dans ce cas-ci rarement intacte dans ce processus. Elle doit être modifiée et orientée vers les besoins du demandeur.

⁷⁷ N. STEHR and R. GRUNDMANN, *Experts, op. cit.*, p. 12.

⁷⁸ C'est cette caractéristique de la connaissance qui lui offre un caractère politique. L'expert est celui qui met en mouvement la connaissance, comme « capacité d'action ». Il n'est pas perçu ici comme un pouvoir (au sens traditionnel du terme), mais comme un pouvoir potentiel.

⁷⁹ N. STEHR and R. GRUNDMANN, *Experts, op. cit.*, p. X.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 2-3 and 40.

⁸¹ Corinne DELMAS, *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, La Découverte, p. 16.

Selon Stehr et Grundmann, le rôle central de l'expert consiste à réduire la complexité de l'accroissement des connaissances et à générer de la confiance. Il détient la capacité de définir les situations, d'identifier les priorités, de donner des instructions et de légitimer l'action politique⁸². De cette façon, une certaine compétence est reconnue à l'expert, ainsi qu'une aptitude à prendre de la distance par rapport à l'objet, voire même à ses propres intérêts⁸³. De plus, il existe une « culture de l'expertise », qui définit à la fois des rôles et statuts dans un jeu de légitimité et de prestige. L'expert n'est pas isolé, puisqu'il fait partie d'une communauté qui partage des valeurs⁸⁴. L'émergence de formes d'organisation professionnelle se légitime, selon Trépos, par plusieurs discours à destination des pairs, qu'ils soient savants, usagers ou fonctionnaires. Il identifie ainsi une « 'rhétorique du besoin' (nous répondons à un besoin social), une 'rhétorique de la science' (nous disposons de la réponse scientifique à un besoin) et une 'rhétorique du monopole' (nous sommes les seuls à apporter la réponse appropriée) »⁸⁵. Au cœur de la notion d'expertise se retrouvent donc les rapports entre « savoir » et « pouvoir », i.e. les rapports entre « science » et « politique », bien entendu variables selon les configurations des contextes⁸⁶.

Compte tenu de ce qui précède, « l'expertise » est alors comprise comme le milieu dans lequel travaillent les experts, c'est-à-dire le domaine de « la production de connaissances spécialisées orientées vers l'action, dans un cadre technique ou professionnel »⁸⁷. L'expert évolue dans des communautés où les formes de connaissances et les normes se révèlent hiérarchisées. Cette configuration culturelle doit être historicisée, puisque les conséquences qui en résultent influencent la société dans laquelle un domaine d'expertise se développe⁸⁸.

La sociologue Corinne Delmas reprend cinq caractéristiques de « l'expert » développées par Restier-Melleray : **(1)** il s'agit d'un individu ou d'un groupe d'individus; **(2)** il doit être extérieur à l'instance commanditaire et indépendant de celle-ci; **(3)** il ne tient pas de lui-même sa légitimité, puisqu'elle lui est conférée par l'instance d'autorité qui le mandate; **(4)** il est choisi en fonction d'une compétence reconnue, c'est-à-dire la détention d'un savoir ou d'un savoir-faire; et

⁸² N. STEHR and R. GRUNDMANN, *Experts, op. cit.*, p. 118.

⁸³ C. DELMAS, *Sociologie politique de l'expertise, op. cit.*, p. 10.

⁸⁴ N. STEHR and R. GRUNDMANN, *Experts, op. cit.*, p. 119.

⁸⁵ J.-Y. TRÉPOS, *La sociologie de l'expertise, op. cit.*, p. 57.

⁸⁶ C. DELMAS, *Sociologie politique de l'expertise, op. cit.*, p. 18.

⁸⁷ Michel CASTRA, « Expertise », in Serge PAUGAM (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013.

⁸⁸ N. STEHR and R. GRUNDMANN, *Experts, op. cit.*, p. 119.

(5) son rôle est d'apporter des éléments permettant de formuler un jugement ou de prendre une décision⁸⁹. Les caractéristiques susmentionnées permettent de s'éloigner d'une vision selon laquelle l'expertise serait une propriété intrinsèque à un certain individu ou à certaines actions, afin d'insister sur le caractère processuel qui l'insère dans un contexte particulier. Cette position sous-tend que toutes et tous peuvent, dans un contexte donné, être définis comme « expert »⁹⁰.

Comme le spécifient Gil Eyal et Grace Pok, le concept d'expertise ne doit alors pas être pensé sur le plan des caractéristiques ou qualités intrinsèques possédées par un individu ou un groupe, mais comme un réseau d'acteurs interconnectés par des arrangements culturels, des instruments de travail, des institutions et des valeurs⁹¹. Cette conception permet d'éviter d'étiqueter de façon stricte les acteurs dans des professions ou sous la catégorie d'expert⁹². Le concept d'expertise encadre alors notre étude en faisant signe vers les discours qui contribuent à alimenter le domaine où se trouvent la « production », la « médiation » et « l'utilisation » de la connaissance. Il reste cependant à savoir comment il est possible de délimiter ce qui constitue un domaine particulier d'expertise.

⁸⁹ C. DELMAS, *Sociologie politique de l'expertise*, op. cit., p. 12.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Gil EYAL and Grace POK, « From a sociology of professions to a sociology of expertise », 2017, p. 18.

⁹² Eyal et Pok livrent une mise en garde contre deux pièges courants dans la recherche sur l'expertise. Le premier est de prendre une position « réaliste de l'expertise » et de considérer chaque cas comme un cas objectif de la nature du phénomène, qui détermine la forme de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Le deuxième piège serait de prendre une position « constructionniste radicale », qui soutiendrait que la forme du phénomène et les pratiques qui lui sont associées ne sont *que* le reflet des intérêts des experts. Cet avertissement se situe en continuité avec la position d'Hacking. Néanmoins, personne ne prétendrait que la socialisation n'a aucun effet sur l'expertise. Comme le souligne Evans, il y a bien une continuité entre ces deux faits sociaux. Les experts sont socialisés dans des communautés. La socialisation est un processus long qui fait en sorte que nous y retrouvons des novices comme des chercheurs érudits. De plus, la multiplicité des groupes fait en sorte de multiplier les modes d'engagement et d'échange. Le coût d'engagement est important. Il est alors impossible de devenir un expert dans tous les domaines. En restant dans un réseau, les experts peuvent augmenter et maintenir à jour leur expertise. Sans la participation, une expertise devient rapidement obsolète. ROBERT EVANS, « What is expertise? Technical knowledge and political judgement », in *Security Expertise. Practice, Power, Responsibility*, London, Routledge, 2015, p. 19-36 ; G. EYAL and G. POK, « From a sociology of professions to a sociology of expertise », art. cit.

1.3.2. De la sociologie des professions à la sociologie de l'expertise

Un aspect essentiel à relever pour notre étude est l'absence de professionnalisation des experts de la violence politique. Il devient dès lors difficile de délimiter précisément notre objet de recherche. Chercheurs universitaires, journalistes, employés de la fonction publique, etc. peuvent tous s'affirmer, à un degré ou un autre, « expert » sur la « radicalisation ». L'expertise de la « radicalisation » ne s'est en effet pas structurée sous la forme d'une profession rigoureusement encadrée, comme pourraient l'être la médecine ou le droit. En fait, ce domaine suit une tendance lourde puisque les professions, comme catégorie privilégiée d'occupation dans le secteur des services, sont en déclin dans les pays industrialisés⁹³. Cette situation ébranle d'ailleurs au plan scientifique une certaine sociologie traditionnelle des professions.

Eyal et Pok soutiennent d'ailleurs que la sociologie des professions en serait aujourd'hui à son stade final, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, la sociologie des professions aurait trop privilégié l'analyse des formes d'organisation et d'institution, tout en négligeant l'analyse de la pratique des experts. Ensuite, la distinction entre « profession » et « non-profession » serait devenue un cadre trop rigide pour nombre de chercheurs⁹⁴. Effectivement, une certaine littérature sociologique consacrée à l'expertise a eu tendance jusqu'à présent à privilégier les études sur les processus d'institutionnalisation, plutôt que les cas empiriques les plus éclatés et diversifiés, pourtant fort nombreux. Enfin, cette sociologie présenterait un biais tautologique en considérant que les structures formelles d'expertise tendent vers des formes de plus en plus institutionnalisées⁹⁵. Le principal problème, c'est qu'elle engendre une vision selon laquelle les domaines peu institués se comprendraient uniquement à l'aune d'un manque de maturité institutionnelle⁹⁶. Nous verrons dans cette étude que certains groupes d'expertise trouvent parfois plus d'avantages aux limites floues des frontières qu'au cas où le domaine serait protégé par une quelconque certification.

⁹³ Julia EVETTS, Harald A. MIEG and Ulrike FELT, « Professionalization, Scientific Expertise, and Elitism: A Sociological Perspective », in *The Cambridge Handbook of expertise and expert performance*, Ericsson, K. Anders, Neil Charness, Paul J. Feltovich, Robert R. Hoffmann (dir.), Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 106.

⁹⁴ G. EYAL and G. POK, « From a sociology of professions to a sociology of expertise », art. cit., p. 1.

⁹⁵ Lisa STAMPNITZKY, « Experts, États et théorie des champs. Sociologie de l'expertise en matière de terrorisme », *Critique internationale*, trad. fr. Delphine ETTINGER, 59, 2013, p. 91.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 92-93.

Ainsi, contrairement à la « sociologie des professions », la sociologie de l'expertise tend, selon Eyal et Pok, à aborder de plus en plus ces formes éclatées et diversifiées d'expertise. Rassemblé sous des parcours et des formations différentes, le réseau d'expertise offre un angle d'analyse beaucoup plus large que la sociologie des professions classique. Paradoxalement, le mot « expertise » devient absolument nécessaire à partir du moment où il devient difficile de reconnaître les experts⁹⁷. Eyal et Pok proposent une sociologie qui pense l'expertise comme une attribution, selon une approche dite relationnelle. Cette perspective souligne que l'expertise renvoie à un accomplissement social plutôt qu'à la qualité de la pratique ou des connaissances scientifiques en elles-mêmes. La connaissance se trouve alors située dans un endroit particulier, en un temps particulier, ce qui impose une coupure moins tranchée entre « science » et « politique », puisque l'expert fait partie d'un réseau qui le reconnaît comme tel tout en marginalisant ceux qui n'ont pas cette reconnaissance⁹⁸.

Dans le **tableau 1.2**, nous rappelons quelques grandes distinctions entre la sociologie des professions et la sociologie de l'expertise, telles que soulignées par Eyal et Pok.

	Sociologie des professions	Sociologie de l'expertise
La portée	Limitée aux professions et à la professionnalisation.	Inclut tous ceux qui se réclament experts.
Le mode d'analyse	L'expertise est réduite aux intérêts et points de vue des experts.	L'expert et l'expertise sont distingués selon deux modes d'analyse différents.
Qu'est-ce qui est privilégié ?	La forme des organisations et des institutions.	Ce que les experts font. Comment ont-ils composé un discours et une pratique qui résistent aux épreuves ?
Où est l'expertise ?	Domaines, juridictions	Espace interdomaines.
Qu'est-ce que l'expertise ?	Une attribution, une qualité formelle réductible aux intérêts des acteurs.	Un réseau connectant à la fois des acteurs, des instruments, des déclarations et des arrangements institutionnels.

Tableau 1.2. Traduction libre qui résume partiellement les différences théoriques entre la sociologie de l'expertise et la sociologie des professions. G. EYAL et G. POK, « From a sociology of professions to a sociology of expertise », art. cit, p. 1.

⁹⁷ Gil EYAL and Grace POK, « What is security expertise? From the sociology of professions to the analysis of networks of expertise », in *Security Expertise. Practice, Power, Responsibility*, London, Routledge, 2015, p. 39.

⁹⁸ ROBERT EVANS, « What is expertise? Technical knowledge and political judgement », in *Security Expertise. Practice, Power, Responsibility*, London, Routledge, 2015, p. 21.

Dans une production et une utilisation de la connaissance aussi diversifiées, le terme « d'expertise » permet plusieurs bénéfices. Le premier est d'inclure dans l'analyse l'ensemble des personnes et groupes qui se disent « experts » dans le domaine de la « radicalisation », du chercheur académique au journaliste de terrain. Le deuxième apport d'une approche sociologique relationnelle réside dans le fait de mettre au centre de l'étude non les organisations, mais les discours et les pratiques. Les relations se situent dans un réseau qui unit des groupes se trouvant dans différents domaines d'activité et de juridiction. L'analyse de l'expertise permet aussi de faire une étude du réseau. Dans la perspective d'Eyal et Pok, il s'agit d'adopter une perspective qui mette en avant les dépendances plutôt que de l'autonomie du domaine⁹⁹. Les individus font partie d'un réseau social, conçu comme un agencement de liens entre des individus et des organisations, constitué autour d'un domaine d'expertise. Observer le nœud au centre du domaine d'expertise contribue à mettre en relief les influences et les interdépendances entre les discours et les pratiques des organisations et des individus.

La prise en compte d'un « domaine d'expertise » permet également l'analyse méso-sociologique d'un espace d'activité limité, différencié par des règles culturelles et les intérêts spécifiques des individus. Il résonne avec ce qu'Hacking nomme une « matrice ». Il inclut dès lors l'ensemble des pratiques sociales et des institutions que les interactions impliquent dans un espace d'activité sociale délimité, à mi-chemin entre l'analyse microsociologique des acteurs et l'analyse macrosociologique des institutions.

La définition du « domaine » fait inévitablement écho au concept contigu de « champ ». Or, à notre sens, le concept de domaine permet justement d'éviter une confusion avec la théorie de Pierre Bourdieu. Plusieurs auteurs ont critiqué les « forces mystérieuses à l'œuvre » derrière le « champ ». Critique de Bourdieu, le sociologue Howard Becker soutient que « les gens n'agissent pas de manière automatique en réponse à de mystérieuses forces extérieures qui les entourent ». Au contraire, les individus développent graduellement leurs actions en prenant note de la façon dont les autres répondent à ce qu'ils font. Ils peuvent ainsi s'ajuster de façon à que cela convienne « à ce que les autres ont fait et vont probablement faire »¹⁰⁰. La critique est similaire pour le

⁹⁹ G. EYAL and G. POK, « What is security expertise? From the sociology of professions to the analysis of networks of expertise », art. cit., p. 38.

¹⁰⁰ Howard S. BECKER et Alain PESSIN, « Howard S. Becker et Alain Pessin : Dialogue sur les notions de Monde et de Champ », *Sociologie de l'Art*, 8-1, 2006, p. 163-180.

sociologue Gérard Bronner¹⁰¹, qui critique le fait que le concept de champ soit présenté comme une force autonome qui conduit les individus à croire, aimer, et agir¹⁰². S'il est impossible de discuter plus avant cette question conceptuelle, nous souhaitons donner aux acteurs une latitude moins restreinte d'initiative, de coordination, d'orientation, sans pourtant négliger les contraintes et les interdépendances qui contribuent à structurer leur activité.

Les auteurs utilisés dans notre cadre théorique (Stampnitzky, Medvetz, Eyal et Pok) reprennent certes apparemment la conception bourdieusienne de « champ ». Néanmoins, il est étonnant de constater que ce concept n'est jamais discuté en profondeur dans leurs travaux, et n'engage pas l'ensemble de la théorie dite du « structuralisme génétique ». Ils ne reprennent non plus les autres termes associés au vocabulaire bourdieusien (dominants / dominés, habitus, *illusio*, etc.). Dès lors, nous soutenons que leur concept de « champ » est alors pratiquement utilisé dans le même sens que celui de « domaine » dans notre étude, sans véritable contradiction entre ces approches.

1.3.3. Sociologie de l'expertise : le problème de « l'interdomaines »

Prendre le concept « d'expertise » comme centre de l'analyse pose le problème de la délimitation du domaine dans lequel s'effectuent les pratiques. Nous l'avons dit, les experts ne sont généralement pas issus de professions encadrées ou d'un domaine formellement institutionnalisé. L'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » se caractérise par son aspect interstitiel, ce qui signifie qu'elle relève d'un réseau de « production culturelle qui n'a pas de limites définies et rassemble des acteurs, des idées et des techniques se déplaçant entre plusieurs

¹⁰¹ Dans son livre *L'Empire des croyances*, Gérard Bronner s'en prend à la théorie bourdieusienne, qui utiliserait des forces abstraites afin d'expliquer les phénomènes sociaux. Cela aurait comme conséquence de limiter la part rationnelle de l'individu. Ainsi, *l'habitus* est présenté comme le résultat de l'intériorisation de normes qui sont le produit des champs sociaux. Les structures mentales et sociales expliqueraient la disposition des goûts, des représentations du monde et des croyances. Cependant, Bourdieu resterait évasif sur l'origine du champ. Le concept est présenté comme une force autonome qui conduit les individus à croire, aimer, et agir. La construction d'un champ ne semble se justifier qu'à partir de l'existence d'un autre champ. Cette situation pose des problèmes épistémologiques qu'il serait trop long d'évoquer ici en détail. Gérald BRONNER, *L'empire des croyances*, Paris, Presse universitaire de France, 2003, p. 176.

¹⁰² *Ibid.*

domaines »¹⁰³ (trad. libre). Nous pouvons alors considérer, en reprenant les mots de Medvetz, « l'expertise interstitielle » comme un « espace entre domaines », c'est-à-dire que les groupes d'expertise interstitielle sont situés à la convergence d'autres domaines plus institués¹⁰⁴.

Les espaces interstitiels présentent de nombreuses caractéristiques communes : **(1)** l'entrée dans le réseau d'expertise interstitiel s'avère relativement facile, puisqu'il y existe peu de frontières freinant la participation. D'où une certaine perméabilité, et la difficulté concomitante de reconnaître qui détient vraiment une certaine expertise dans le domaine. **(2)** Il n'existe pas ou peu de règles qui assurent une légitimité à l'expertise. L'État ne régule pas l'activité par la certification ou d'autres prescriptions légales, et aucun ordre professionnel ne possède le pouvoir d'inclure ou d'exclure les acteurs de la pratique. **(3)** Les intérêts économiques, de prestige et de connexion sont importants puisque l'expertise rassemble un réseau relativement élargi. **(4)** L'institutionnalisation demeure faible et personne ne semble en mesure d'imposer un cadre strict aux autres experts du domaine. La division du travail n'est pas claire et les hiérarchies restent vagues. Toutefois, en contrepartie, cette institutionnalisation étique fait de ces domaines un lieu privilégié d'innovation. **(5)** Du fait des importants gains potentiels, des acteurs venus d'autres domaines s'insèrent parfois dans le réseau¹⁰⁵.

Ainsi, le domaine de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent » présente une expertise qui ne s'est pas développée dans un cadre conventionnel de professionnalisation. L'espace de connaissance défini reste autonome, tout en étant interdisciplinaire. De plus, le domaine ne prend pas encore à ce jour la forme d'une discipline universitaire, puisqu'il demeure peu structuré dans la littérature scientifique. Les intervenants sociaux s'intéressant à la radicalisation politique s'inscrivent dans un réseau international qui intègre une multitude d'experts, d'institutions, de conférences, de publications et de projets. Au final, ce domaine n'a pour l'instant pas réussi à consolider un contrôle strict sur la production de la connaissance (sans certification, accréditation, discipline indépendante, ordre, etc.). Cette situation rend dès lors impossible de limiter notre étude seulement à un contexte national, qu'il soit américain, britannique ou français, ou aux discours confinés à la recherche universitaire¹⁰⁶. La question n'est pas ici de savoir si ces caractéristiques institutionnelles sont souhaitables ou non : il s'agit

¹⁰³ Lisa STAMPNITZKY, « Experts, États et théorie des champs. Sociologie de l'expertise en matière de terrorisme », *Critique internationale*, trad. fr. Delphine ETtinger, 59, 2013, p. 92.

¹⁰⁴ Thomas MEDVETZ, *Think Tank in America*, Chicago, The University of Chicago Press, 2012, p. 24-25.

¹⁰⁵ G. EYAL and G. POK, « From a sociology of professions to a sociology of expertise », art. cit., p. 17.

¹⁰⁶ L. STAMPNITZKY, « Experts, États et théorie des champs. Sociologie de l'expertise en matière de terrorisme, Experts, States and Field Theory », art. cit., p. 92-94.

d'avantage de démontrer que les domaines d'expertise interstitiels peuvent difficilement être étudiés avec les concepts classiques de la sociologie des professions.

La porte est donc ouverte à tous ceux qui ont développé une certaine connaissance au sujet de la « radicalisation » pour se déclarer « expert » du domaine. Ainsi, les amateurs, les scientifiques, les journalistes, les *think tanks*, les *advocacy tanks*, etc. ont la possibilité dans les domaines interstitiels de se déclarer eux-mêmes « experts »¹⁰⁷. Ce type d'expertise s'est adapté à la mondialisation et aux transformations des États en proposant des formes nouvelles de production et d'utilisation du savoir¹⁰⁸.

Il faut alors rester très attentif à la distinction entre « expert » et « expertise ». Si l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » s'avère de nature interstitielle, l'expert peut cependant quant à lui provenir d'un milieu professionnel tout à fait reconnu. Plusieurs professions encadrées, comme les avocats, les psychologues et les journalistes, contribuent à façonner le profil des « experts » du domaine de la « radicalisation ». En résumé, si **(1)** l'expertise sur la « radicalisation » n'est pas encadrée par la professionnalisation, **(2)** la pratique de certains experts qui revendiquent une expertise sur ce sujet peut être toutefois encadrée, non pas leur expertise sur « la radicalisation » en tant que telle, mais l'organisation de leur profession initiale. De plus, les organisations dans lesquelles « l'expert » travaille **(3)** présentent toujours un certain degré d'institutionnalisation. Les organisations les plus instituées profitent souvent de monopoles offerts par l'État : c'est le cas de l'enseignement universitaire, selon la reconnaissance publique des diplômes, ou encore des forces de l'ordre protégeant les structures étatiques.

Niveau de la pratique sur la radicalisation	Niveau de l'encadrement
Expertise	Le domaine d'expertise n'est pas encadré.
Expert	La profession de l'expert est encadrée ou non.
Lieu	L'institutionnalisation des lieux dans lesquels se déroule la pratique de l'expertise est à envisager en termes de degrés.

Tableau 1.3. Les divers niveaux d'encadrement de la pratique sur la radicalisation selon différents niveaux d'analyses.

Le **tableau 1.3** illustre la complexité de la prise en compte des pratiques et des lieux de production et d'utilisation de la connaissance. Le terme « interstitiel » sera alors utilisé avec

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 95.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 103.

quelques précautions. Cette caractéristique recouvre l'ensemble du domaine de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent », tandis qu'elle s'avère peu pertinente pour l'expert considéré individuellement. Cependant, nous verrons dans les pages suivantes que cette caractéristique ne couvre qu'une petite partie des organisations. Ainsi, si le terme « d'interstitiel » permet d'éviter les écueils d'une définition trop fermée de l'expertise sur la radicalisation, il ne règle pas pour autant le problème de la démarcation de l'espace de ce domaine. En effet, cette expertise est créée dans plusieurs types d'organismes, d'institutions et de disciplines, qui au final possèdent peu de traits en commun. Il s'avère donc nécessaire de présenter une méthode qui permette de délimiter le domaine social à l'étude.

1.3.4. Sociologie de l'expertise : le problème de la démarcation

Dans son ouvrage *Think Tanks in America*, Medvetz écrit avoir été confronté lui-même aux problèmes de la démarcation d'un domaine d'expertise interstitiel. Selon l'auteur, définir un domaine d'expertise reste problématique, puisque sa nature interstitielle rend cet espace difficilement saisissable. Les tentatives de définition rigoureuse offrent un risque important de manquer les subtilités des diverses pratiques et d'exclure trop rapidement certaines formes qui ne rentreraient pas dans le cadre¹⁰⁹. Une définition trop stricte aurait pour conséquence de négliger les pratiques en marge du domaine, et nuirait alors à la compréhension globale du phénomène étudié.

Pour résoudre ce problème, Medvetz reprend l'approche d'Eyal et de Pok, en ayant d'abord recours à une méthode historique afin d'identifier les types d'expertise associés au domaine. Par la suite, il examine l'étendue de cette « expertise », en identifiant l'espace occupé au croisement de deux variables, à savoir les concepts « d'autonomie » et de « monopole » développés chez Eyal et Pok¹¹⁰. Medvetz propose de combiner ces deux procédés analytiques distincts (historique et géographique) en vue de cartographier l'expertise. Cette approche est aussi utilisée dans le but de

¹⁰⁹ T. MEDVETZ, *Think Tank in America*, op. cit., p. 24-25.

¹¹⁰ Nous élaborons avec plus de précision les principes de Medvetz au chapitre 5.

découvrir les conditions de possibilité ayant favorisé l'émergence de ce type d'expertise¹¹¹. Le premier mode d'analyse consiste à considérer le degré de dépendance des types d'expertise du domaine : les groupes d'experts peuvent être évalués sur un gradient des degrés d'autonomie ou d'hétéronomie. Le deuxième mode d'analyse revient à identifier le degré d'engagement : il s'agit ici d'évaluer le niveau d'ouverture et de fermeture dans l'utilisation et la diffusion de l'expertise¹¹².

Le degré d'engagement et le degré de dépendance sont donc deux critères évaluatifs permettant de mieux appréhender l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Le critère d'indépendance peut être défini comme indiquant le niveau d'importance et de pertinence de la connaissance. Il joue un rôle dans la demande de services, sous la forme d'une tension entre hétéronomie et autonomie. L'autonomie de la recherche et de la pratique est évidemment importante pour la qualité de l'expertise. Toutefois, une autonomie excessive rendrait l'expertise insignifiante et inutile, puisque ne répondant pas aux besoins du demandeur. Il en va de même pour une trop grande hétéronomie, qui rendrait la production de la connaissance trop biaisée et instrumentale pour être véritablement pertinente.

Le critère d'engagement se définit comme le niveau de contrôle des groupes d'experts sur la fourniture des services. Il se présente sous la forme d'une tension entre ouverture et monopole. Le problème se révèle identique : si la production de la connaissance demeure trop strictement contrôlée par un groupe restreint, le savoir tend à devenir ésotérique et stérile pour le demandeur. Au contraire, si la production de la connaissance s'avère trop facilement accessible ou ordinaire, il n'est plus nécessaire de faire appel à des experts externes. De cette façon, les groupes d'expertise ont tout intérêt à chercher un juste équilibre, la fameuse « bonne distance » qui leur permet d'encourager les échanges, à travers une coopération équilibrée avec les demandeurs, préservant des champs de compétence distincts, mais complémentaires¹¹³.

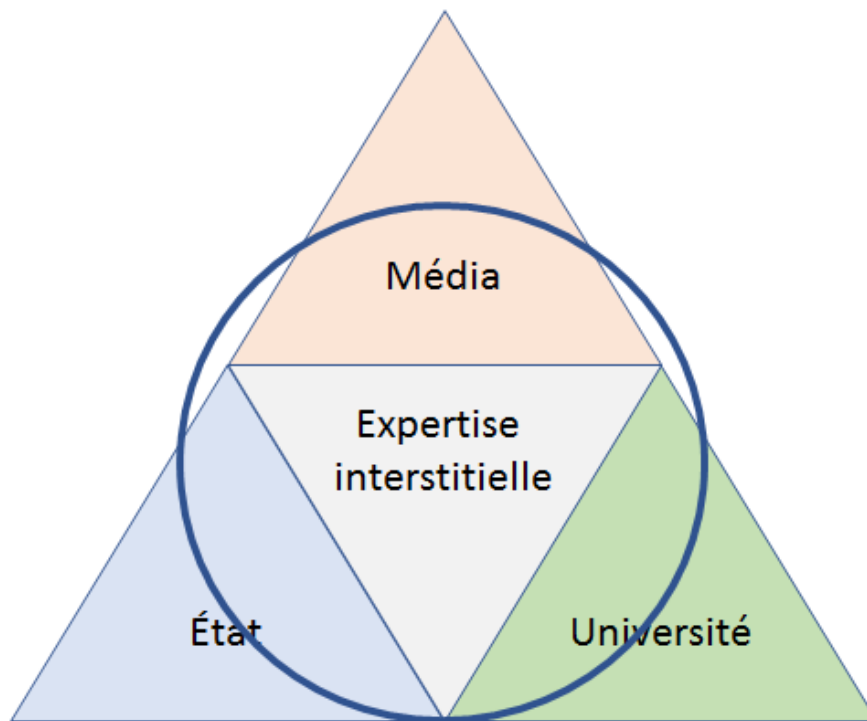
Ainsi, l'analyse des degrés d'engagement et de dépendance constitue une façon intéressante de cerner la pratique de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Cette méthode nous permettra au cinquième chapitre de déployer l'espace social qu'occupent les différents types d'expertise sur la radicalisation. Cela donnera une meilleure vue du réseau qui

¹¹¹ C'est l'approche qui a été utilisée dans les premiers chapitres. Les discours ont permis de suivre l'histoire sémantique d'un mot et de ses réappropriations dans le temps. Il permet aussi de comprendre quelles ont été les premières formes d'expertise dans ce domaine.

¹¹² T. MEDVETZ, *Think Tank in America*, op. cit., p. 25.

¹¹³ G. EYAL and G. POK, « What is security expertise? From the sociology of professions to the analysis of networks of expertise », art. cit., p. 54.

contribue à la constitution du domaine. Comme il est possible de le constater dans le **graphique 1.2**, notre hypothèse de départ est que l'expertise interstitielle sur la radicalisation, fort peu institutionnalisée, se développe par l'entremise de trois domaines d'expertise plus institués que sont les États, les médias et les universités.



Graphique 1.2. Illustration du domaine d'expertise sur la radicalisation et l'extrémisme violent.

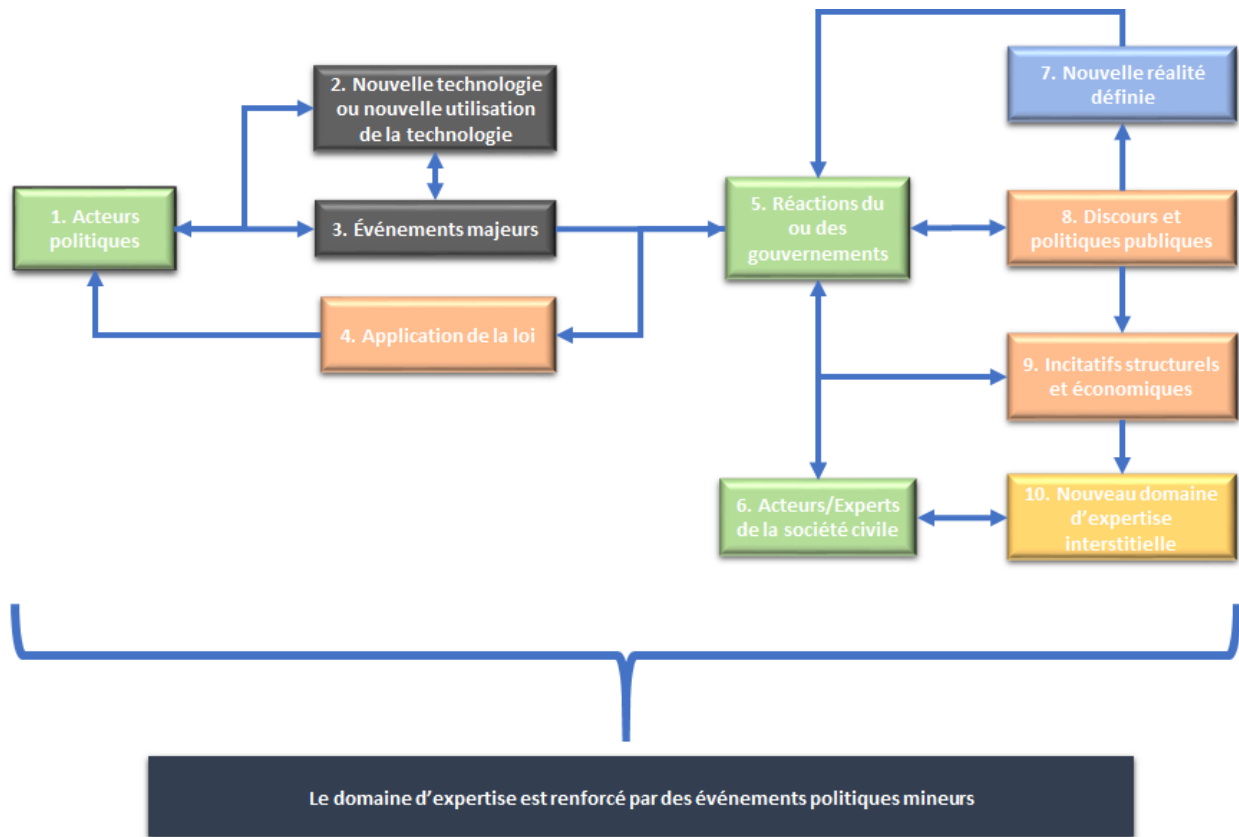
Ces domaines très institués, à divers degrés, favorisent la connaissance sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » tant par la production et l'utilisation de l'expertise que par leur contribution à la croissance continue de la demande. Néanmoins, comme il a été souligné, cette forme d'expertise ne constitue pas en elle-même un domaine institué. Le graphique illustre les passages possibles à travers les frontières de l'expertise interstitielle. La ligne bleue couvre l'espace dans lequel se situe ce domaine d'expertise. Nous retrouvons en son milieu diverses organisations de recherches et de pratiques sur le terrain, concernant la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des individus touchés par l'engagement dans l'extrémisme violent. Les passages et les contacts sont fréquents entre ces milieux plus ou moins institués.

1.3.5. Proposition d'un modèle compréhensif

Le développement récent et rapide de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » se comprend en lien avec l'augmentation de la demande pour ce type de services. L'expertise s'est alors développée en parallèle aux impératifs gouvernementaux. Delmas reprend les principales caractéristiques qui permettent de modéliser l'expertise. Pour que l'expertise puisse s'exercer, il doit d'abord exister une compétence reconnue, qui va par la suite se voir sollicitée (demande sociale et mandat). Parallèlement, l'expertise s'inscrit dans l'espace public en s'intéressant à divers enjeux qui touchent la société (ou une partie) dans un contexte donné. Enfin, l'expertise manifeste le plus souvent une finalité pratique, visant à proposer certains changements pour atteindre des objectifs définis.

À partir l'approche ontologique d'Hacking, de la théorie de l'expertise d'Eyal et Pok et de la méthode de démarcation proposée par Medvetz, nous avons développé un modèle compréhensif de la nomination de ce phénomène social, conçu comme constitution d'un nouveau domaine d'expertise autour du terme « radicalisation ». Ce modèle, qu'il est possible de consulter au **graphique 1.3.**, sera mis à l'épreuve dans cette thèse¹¹⁴.

¹¹⁴ Il est à noter que ce modèle s'applique seulement à notre cas. En revanche, nous ouvrirons la porte dans le dernier chapitre à l'idée qu'il sera possible d'utiliser ce modèle dans des cas similaires, où l'émergence d'un nouveau terme mène à la création d'un nouveau domaine d'expertise dans le contexte des démocraties libérales occidentales.



Graphique 1.3. Modélisation de l'émergence d'un nouveau terme vers la constitution d'un nouveau domaine d'expertise.

Dans ce graphique, les acteurs sociaux sont identifiés en vert. Leurs actions multiples entraînent plusieurs effets structurels (en orange) et événements spécifiques (en noir). Afin d'identifier précisément notre objet d'étude, le bleu représente l'apparition d'un nouveau vocabulaire (la « radicalisation »), tandis que l'orange indique la constitution d'un nouveau domaine d'expertise interstitiel. La première chose qu'il faut retenir du modèle est l'importance des événements (en noir). Les événements sont qualifiés de majeurs par leur résonance symbolique, leur gravité ou leur nouveauté sociopolitique. Le sentiment de nouveauté s'avère important dans la constitution d'un terme inédit afin de définir la réalité. Ainsi, l'utilisation de nouvelles technologies ou l'utilisation nouvelle de technologies (noir) contribuent au renforcement de ce sentiment de « nouveauté ». Ces changements et ces événements sont suscités, favorisés, interprétés, par des intervenants politiques (en vert). Les différents gouvernements (vert), notamment, réagissent souvent en réaction aux défis que lancent les militants politiques violents. L'interaction entre les différents acteurs peut mener le gouvernement à adapter son discours (orange) afin d'affronter une nouvelle situation. Parfois, ce changement s'accompagne de

nouveaux termes (bleu), qui visent à mettre en lumière une partie de la réalité ou à en cacher une autre. Par la suite, ce nouveau concept peut être adopté plus ou moins rapidement par les différents acteurs (vert) qui vont l'adapter, se le réapproprier et le transformer ou le refuser selon les circonstances. Il faut bien comprendre que cette « traduction » généralisée, synonyme d'expansion sémantique, se voit facilitée par de nombreux incitatifs structurels (orange). Par exemple, il peut s'agir de financements gouvernementaux à la recherche, de la multiplication de colloques scientifiques, d'opportunités d'emplois et de recherches, de soutien aux pratiques (demande d'expertise), etc. Toutes ces voies favorisent le passage constant entre « politique » et « science ». Cette relation n'est bien entendu pas à sens unique, puisque le gouvernement peut changer de position en s'adaptant à de nouvelles situations (vert). Une fois le nouveau terme placé en situation préférentielle, chaque événement mineur contribue à en confirmer l'utilité, renforçant sa capacité heuristique et explicative. Les experts qui vivent de ce nouveau terme ont tout aussi avantage à soutenir et diffuser le langage devenu hégémonique, confortant leur position et leurs prérogatives. Finalement, cet engouement génère de nouvelles structures, ainsi que d'autres discours qui offrent une série de circonstances favorables ou défavorables pour les acteurs cherchant à se positionner en tant qu'expert de ce nouveau domaine (le résultat, en jaune).

Deux explications opposées sont habituellement offertes afin d'analyser la création du nouveau domaine d'expertise sur le « terrorisme », pour prendre un exemple connexe, plus ancien donc mieux documenté. La première thèse affirme que le discours sur le terrorisme reflète tout simplement les événements du monde : « un nouveau problème apparaît, un nouveau discours suit ». La seconde perspective, que l'on peut nommer « critique », insiste sur le fait que le discours sur le terrorisme doit d'abord être compris comme la création de certains groupes dominants (les élites et les experts des pays occidentaux), dont les concepts et les théories ne reflètent au final que leurs intérêts particuliers. Une troisième voie, proposée notamment par Stampnitzky, consiste à prendre en considération la relation entre ces deux types d'explication afin de comprendre l'interdépendance des groupes d'intérêts, des événements politiques et de l'urgence sociale. Cette réflexion inclut divers niveaux d'interaction, principalement entre « les événements, les experts et les techniques de connaissance »¹¹⁵.

¹¹⁵ Lisa STAMPNITZKY, *Disciplining Terror: How Experts Invented « Terrorism »*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 24-25.

C'est cette troisième option qui sera défendue dans notre thèse. Nous considérons la création d'un nouveau vocable de la violence politique comme le résultat de l'interaction entre intervenants sociaux dont les motivations et les intérêts divergent et se déploient dans une arène publique. Ce concept « d'arène publique », issu de la sociologie pragmatique française, désigne le lieu d'échanges, de rapports de pouvoir et de débats au sein duquel s'affichent les tensions dans l'accès à la parole, aux ressources et à la légitimité sociale à propos de la constitution des problèmes publics¹¹⁶. Afin d'être légitime, l'identification des problèmes sociaux doit trouver une résonance dans la société. Sans preuve du contraire, il est rarement le résultat d'un petit groupe issu de l'élite qui manipulerait la discussion publique à des fins instrumentales ou politiques.

Si le modèle proposé est solide, nous devrions être en mesure de constater que le terme « radicalisation » est un terme originaire des discours de politiques publiques, produit dans un contexte d'urgence politique à la suite d'événement(s) majeur(s), favorisé par le développement ou l'utilisation nouvelle de la technologie. Le nouveau terme sera par la suite solidifié par des événements mineurs ainsi que par des incitatifs structurels (financement à la recherche, demande d'expertise, etc.). Des acteurs s'approprièrent le terme tandis que d'autres le rejetteront. Le terme pourra ensuite être employé afin de faire une relecture rétrospective des événements du passé, confortant sa capacité heuristique. Cette situation ouvrira dès lors moult possibilités d'engagement contribuant à la formation d'un nouveau domaine d'expertise, laquelle ralliera des acteurs sociaux de divers espaces, qui investiront la place et se définiront comme « expert » de ce nouveau domaine en voie d'élaboration, selon une structure d'interdépendance traduisant l'émergence d'une configuration à la fois socio-politique et scientifique.

Cette section nous aura permis de justifier l'approche théorique utilisée dans cette thèse : la sociologie de l'expertise, pertinente afin d'aborder les questions principales de notre étude. Le lecteur a pu remarquer que la théorie induit un angle d'analyse prometteur, contrairement à la sociologie des professions. Notre perspective envisage également une certaine distance par rapport à l'auto-perception des experts, afin d'étudier plus globalement le domaine dans lequel s'exerce leur pratique. L'expert évolue en effet au sein de communautés mouvantes où les formes de

¹¹⁶ D. CEFALÏ, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », art. cit., p. 38.

connaissances et les normes s'avèrent hiérarchisées dans un réseau¹¹⁷. C'est dès lors ce domaine d'expertise qui devient pour nous l'objet d'étude privilégié.

Le concept de « domaine interstitiel » permet d'éviter les écueils d'une définition trop fermée de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent », en incluant tous ceux qui se réclament de cette expertise. Nous verrons dans les prochains chapitres que le degré de dépendance et le degré d'autonomie peuvent constituer des variables adéquates afin de circonscrire l'espace social dans lequel se déroule la pratique de l'expertise à l'étude. L'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » est alors perçue comme un domaine d'experts qui produisent et utilisent de la connaissance par l'entremise de domaines plus institués que sont les États, les médias et les universités.

1.4. La méthodologie

La méthodologie adoptée dans cette thèse se réfère à l'analyse du discours. Ce type d'analyse fait partie d'une grande famille de méthodes d'analyse du langage, qui se sont principalement développées à partir des années soixante en Europe et aux États-Unis. Aujourd'hui, elles sont utilisées dans de nombreuses disciplines, incluant la linguistique, la psychologie, l'histoire et la sociologie. En France, la popularité de cette méthode provient surtout du travail de Michel Foucault¹¹⁸, qui a influencé l'analyse du discours dans les sciences sociales. Il est maintenant largement utilisé dans le monde anglophone¹¹⁹. Puisque l'analyse du discours recouvre un ensemble de méthodes largement distinctes, il est nécessaire de préciser la voie qui sera privilégiée pour ce travail.

Notre étude part d'un objet particulier, à savoir le recours au terme « radicalisation » dans certains discours sous forme d'écrits. Les pages suivantes seront l'occasion de présenter une méthode idoine afin que l'analyse de cet objet puisse mener à une meilleure compréhension des problématiques posées. Nous reviendrons d'abord sur les postulats des études sur le discours, afin

¹¹⁷ N. STEHR and R. GRUNDMANN, *Experts, op. cit.*, p. 119.

¹¹⁸ Notre analyse sera moins englobante que l'approche de Foucault. L'étude ne portera pas tant sur ce qui peut être dit ou ne pas être dit dans une société (l'ordre du pensable et du croyable), que sur certaines clés du vocabulaire (voir la constellation des concepts au chapitre 5) autour duquel les conflits se cristallisent.

¹¹⁹ Les perspectives d'Hacking, de Fairclough, de Stampnitzky, ou encore d'Eyal et Pok ont toutes été influencées par l'approche de Michel Foucault.

de présenter la base des principes qui dirigent l'analyse. Par la suite, nous justifierons notre approche méthodologique, désignée comme « structuralisme interprétatif », qui laisse une place importante aux contextes sociaux dans l'analyse, et engage à prendre en compte les macro-changements sémantiques sur une période choisie. Afin d'interpréter les données, nous nous inspirerons de la méthode développée par Jorge Ruiz Ruiz et Norman Fairclough, lesquels proposent plusieurs niveaux d'examen afin de faire le pont entre les textes, les pratiques discursives et les pratiques sociales. La dernière section sera consacrée à la justification de la source des données, ce qui nous offrira l'occasion de présenter le corpus à l'étude ainsi que les matériaux utilisés afin de croiser les données de l'analyse.

1.4.1. Les postulats de l'étude

L'analyse du discours fait partie d'une vaste série de méthodes linguistiques : elle se présente précisément comme l'étude de la façon dont le langage est utilisé dans les interactions et dans les textes, et la manière dont ces textes et ces interactions s'inscrivent dans le monde social¹²⁰. L'analyse du discours a incité plusieurs disciplines à reconnaître le lien étroit existant entre le langage et les processus sociaux¹²¹. Le langage discursif se voit compris comme une réalité de nature matérielle, à la fois dans les relations sociales, dans l'histoire et en rapport aux autres langages. Il est ainsi attaché aux identités sociales et au maintien des activités quotidiennes dans l'écriture et la parole¹²².

Selon Rodney Jones, il existe trois postulats de base à l'analyse du discours, comprise dans sa portée la plus générale. Le premier renvoie à l'aspect ambigu de tout langage : jamais absolument univoques, toutes les communications impliquent toujours une interprétation sur le sens et une pragmatique concrète. Le deuxième postulat indique que le langage se situe toujours « dans le monde » : cela signifie que la signification engage toujours une question de situation, une indexation liée au contexte dans lequel le discours a été énoncé. Le troisième postulat réside dans le fait que le langage s'avère inséparable de l'identité individuelle et du groupe d'appartenance : de ce fait, le langage est lié aux « identités sociales »¹²³.

¹²⁰ Rodney H. JONES, *Discourse Analysis. A resource book for students*, New-York, 2012, p. 2.

¹²¹ Norman FAIRCLOUGH, *Discourse and Social Change*, Cambridge, Polity Press, 2006, p. 1.

¹²² R. H. JONES, *Discourse Analysis. A resource book for students*, op. cit., p. 3-5.

¹²³ *Ibid.*, p. 2.

L'étude du discours permet de porter un regard historique sur les termes employés en société afin de comprendre et décrire le réel. La définition du discours utilisée dans le cadre de notre thèse se réfère à celle de Nelson Philips et Cynthia Hardy : il s'agit de « [l']ensemble de textes interdépendants, et les pratiques de production, de diffusion et de réception qui en font l'objet »¹²⁴. Tel que le soulignent ces auteurs, les textes¹²⁵ étudiés individuellement ne sont jamais révélateurs *en soi* : leur sens profond n'est établi qu'à partir de leurs interconnexions, du contexte de leur production, dissémination et réception. De cette façon, la méthode de l'analyse du discours explore comment les textes deviennent significatifs par l'intermédiaire de ces processus et, en retour, comment ils participent à leur existence et par-là, à la constitution de la réalité sociale¹²⁶.

Le **tableau 1.4** présente l'ensemble de la méthodologie proposée. Les pages suivantes seront l'occasion de préciser la manière dont les données seront collectées et le choix de la méthode choisie pour l'analyse. Cette discussion donnera une vue d'ensemble du déroulement de l'enquête. Elle permettra de justifier les décisions de recherche ainsi que d'approfondir la pertinence et les limites de cette étude.

	Objet de l'analyse	La source des données	La méthode d'analyse	L'approche méthodologique
Analyse du discours	La « radicalisation »	Articles dans les revues scientifiques, les rapports gouvernementaux et non-gouvernementaux.	Analyse interprétative	Structuralisme interprétatif

Tableau 1.4. Présentation de la méthodologie de cette étude.

Le « structuralisme interprétatif » se présente comme un choix idéal afin d'aborder notre problématique. L'ontologie historique d'Hacking entre en complémentarité avec l'exercice de l'approche sociologique ainsi que la méthode de l'analyse du discours. Loin de renvoyer à un simple débat de définition, l'analyse conceptuelle suppose de s'interroger sur l'usage concret des

¹²⁴ Nelson PHILIPS and Cynthia HARDY, *Discourse Analysis*, SAGE Publications, 2002, p. 4.

¹²⁵ Le « texte » est compris comme un ensemble de phrases ou de paragraphes présentés sous forme écrite.

¹²⁶ N. PHILIPS and C. HARDY, *Discourse Analysis*, *op. cit.*, p. 5.

termes, en situation. C'est cette méthode qu'Hacking a adoptée pour étudier l'expression de « construction sociale » dans la littérature universitaire, méthode sous-tendue par un axiome qu'il nous faut répéter afin de le faire nôtre: « Don't ask for the meaning, ask what's the point? »¹²⁷.

1.4.2. L'approche méthodologique

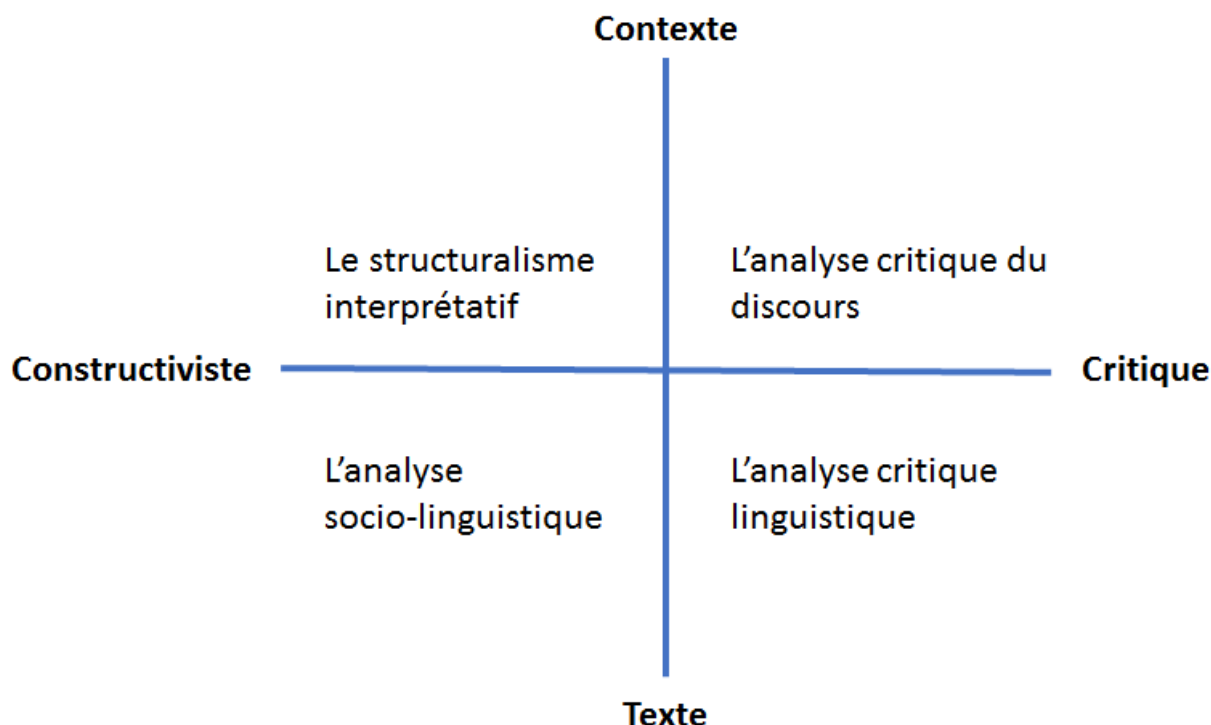
L'approche méthodologique utilisée pour cette thèse renvoie à la tradition du « structuralisme interprétatif », interprétant un ensemble de discours à l'aune d'une structure socio-politique qu'ils contribuent à former, tout autant qu'ils sont orientés par elle. Cette approche met dès lors l'accent sur « l'analyse du contexte social et le discours qui le soutient »¹²⁸ [**voir graphique 1.4**]. Concrètement, cela signifie qu'il nous faut saisir les événements politiques et sociaux congruents à l'émergence du vocabulaire de la « radicalisation ». Le texte ne prend sa signification sociale que lorsque nous l'insérons dans les débats de l'époque, les enjeux politiques, les tensions culturelles et sociales, etc. De cette façon, notre recherche s'éloigne de la microanalyse des textes pris de façon individuelle, afin plutôt de viser à utiliser ceux-ci comme le moyen d'avoir une meilleure vision sociologique d'ensemble¹²⁹. Il s'agit d'étudier le discours de manière diachronique pour en dégager son aspect processuel et construit, en présentant les tensions et les débats qui se retrouvent au cœur de son imposition progressive. Comme le soulignent Philips et Hardy, « les approches du structuralisme interprétatif sont utiles dans la compréhension des macrochangements dans les discours généraux sur des périodes de temps »¹³⁰ : deviennent alors possibles un meilleur entendement des transitions majeures dans le discours hégémonique et une mise en lumière des multiples interactions de toute nature qui participent à sa construction et à sa permanence.

¹²⁷ I. HACKING, *The Social Construction of What?*, op. cit., p. 5.

¹²⁸ N. PHILIPS and C. HARDY, *Discourse Analysis*, op. cit., p. 23.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 24.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 25.



Graphique 1.4. Reproduction et traduction libre des types d'analyse du discours selon Philips et Hardy 2002 in *Discourse Analysis*, SAGE Publications, 2002, p. 23.

Pour adopter une approche interprétative, il faut soutenir certains principes. D'abord, le discours ne constitue pas une vue directe sur le monde : il doit plutôt être considéré comme une médiation par laquelle la réalité se voit socialement élaborée et mise en action. Selon Dominique Masson, le discours est médiateur par sa capacité de « réfracter » et de « signifier »¹³¹. D'une part, le langage¹³² réfracte plus qu'il ne reflète la réalité sociale, du fait de son caractère polysémique. Le « sens » d'une situation, d'une relation, d'un groupe, etc., est toujours multiple, équivoque, soutenant la production d'une grande variété d'acceptions et de cadrages. D'autre part, le langage offre une signification à la réalité sociale. En effet, le discours ne donne pas seulement du sens au monde, car il est d'abord une pratique sociale constructrice de significations pour ce monde. Il participe donc à la création de la réalité sociale en soi¹³³.

¹³¹ Dominique MASSON, « Language, Power, and Politics: Revisiting the Symbolic Challenge of Movements », *Alternate Routes: A Journal of Critical Social Research*, 13-0, 1996, p. 81-82.

¹³² Le terme de langage est utilisé afin de désigner l'ensemble des moyens de communication systématisé sous forme écrite, corporelle ou vocale.

¹³³ D. MASSON, « Language, Power, and Politics », art. cit., p. 82.

Ensuite, il faut comprendre que le langage possède la caractéristique d'être performatif. Ce n'est pas qu'il force les individus à agir mécaniquement d'une certaine façon. Il est performatif au sens où il ouvre certaines voies, voire des circonstances favorables, pour l'action. Ainsi, le langage définit les paramètres nécessaires entre « ce qui peut être dit » et « ce qui peut être fait », au sein d'un contexte social donné¹³⁴. Il est toujours possible pour un individu ou un groupe de revisiter les définitions d'un problème. Cependant, le langage instaure des limites pour l'action¹³⁵ : l'emploi d'un certain vocabulaire conduit à rendre visible ou invisible une situation sociale. Une fois nommée, cette réalité peut être prise en charge et transformée par les acteurs¹³⁶. Comme le soulignent Gaudet et Robert, « language does things to people and people do things with language »¹³⁷.

Finalement, le langage n'apparaît jamais comme un outil « neutre », ce qui justifie l'insistance de certains chercheurs quant à la nécessité d'étudier le contexte dans lequel les discours sont élaborés, produits et instrumentalisés. Cette évidence conduit ainsi à appréhender de manière plus approfondie les stratégies discursives, et notamment le choix des mots, des expressions et le renvoi à d'autres textes ou références. Le langage étant nécessairement situé, il a par conséquent peu de sens hors du milieu d'énonciation : il convient dès lors de l'historiciser dans les interactions (politiques, éthiques, sociales) qui induisent son exercice¹³⁸, et engendrent la constitution de sujets (effet de boucle) et d'agents moraux. Ces caractéristiques du discours en font un sujet d'étude pertinent afin d'examiner l'érection du terme « radicalisation » en objet de connaissance¹³⁹.

1.4.3. La méthode d'analyse

Philips et Hardy soulignent que l'objectif de l'approche qualitative traditionnelle consiste à rechercher et comprendre la signification du monde social pour les participants. L'analyse du discours sert plutôt, quant à elle, à explorer comment « les idées » ont été socialement produites et

¹³⁴ *Ibid.*, p. 87.

¹³⁵ S. GAUDET and D. ROBERT, *A Journey Through Qualitative Research. From Design to Reporting*, op. cit., p. 56.

¹³⁶ D. MASSON, « Language, Power, and Politics », art. cit., p. 88.

¹³⁷ S. GAUDET and D. ROBERT, *A Journey Through Qualitative Research. From Design to Reporting*, op. cit., p. 56.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ B. DUPRET, « À propos de la philosophie de Ian Hacking », op. cit.

maintenues à travers le temps¹⁴⁰. Les auteurs expliquent la principale contribution de cette méthode :

This is the most important contribution of discourse analysis: It examines how language constructs phenomena, not how it reflects and reveals it. In other words, discourse analysis views discourse as constitutive of the social world—not a route to it—and assumes that the world cannot be known separately from discourse.¹⁴¹

Ainsi, l'analyse de discours constitue l'approche la plus pertinente pour tenir compte des tensions et des débats menant à l'émergence et à la permanence de la notion de « radicalisation » en tant qu'objet d'étude.

Le discours analysé sera circonscrit au domaine que constitue *l'expertise* sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». La nature interstitielle de ce domaine, nous l'avons signalé, pose évidemment un problème de délimitation, tant sur le plan géographique que sur le plan des individus concernés par l'enjeu¹⁴² : en effet, l'expertise sur la « radicalisation » s'avère transnationale et sa pratique peu encadrée. En fait, les rencontres et débats entre experts semblent essentiellement se dérouler en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest¹⁴³. Cette étude sera donc limitée à ces régions. L'analyse couvrira principalement la littérature anglaise et francophone de 2001 à 2018. Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis marquent un changement dans la manière dont l'Occident appréhende l'enjeu de l'engagement dans l'extrémisme violent. Si le terme « radicalisation » est certes présent dans certaines recherches avant les années 2000, nous démontrerons qu'il n'avait cependant pas la signification ni la notoriété que nous lui reconnaissons aujourd'hui.

Ainsi, notre analyse se trouve à la croisée de trois *genres* de discours. Pour Fairclough, le « genre » est défini comme un type d'activité relativement stable et socialement ratifié, mais aussi un processus particulier de « production », de « distribution » et de « consommation »¹⁴⁴. Il s'agit de mettre en lien les discours provenant des rapports gouvernementaux, des rapports non-gouvernementaux (issu de la « société civile » pour offrir des recommandations aux législateurs)

¹⁴⁰ N. PHILIPS and C. HARDY, *Discourse Analysis*, op. cit., p. 7.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² L. STAMPNITZKY, « Experts, États et théorie des champs. Sociologie de l'expertise en matière de terrorisme, Experts, States and Field Theory », art. cit., p. 92-94.

¹⁴³ Il faut noter que la littérature gouvernementale sur le terme de « radicalisation » tend à devenir depuis quelques années une préoccupation internationale.

¹⁴⁴ N. FAIRCLOUGH, *Discourse and Social Change*, op. cit., p. 126.

et du milieu scientifique (qui critique ou au contraire légitime l'usage du terme « radicalisation »). La prise en compte de ces trois « genres » relaie notre hypothèse de départ, selon laquelle l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » se situe à l'intersection de domaines plus institués [voir graphique 1.2.]. L'analyse des discours issus des médias a malheureusement dû être exclue de la thèse : à elle seule, elle mériterait une étude complète et une méthodologie propre au discours médiatique. Reste que l'enjeu des médias sera également discuté dans les prochains chapitres, de façon indirecte.

Les rapports gouvernementaux étudiés se caractérisent par leur visée pragmatique. Il est question ici des documents officiels des États visant à informer les professionnels et le public de leurs intentions, préoccupations, orientations. Les rapports entendent généralement décrire l'état de la situation, les connaissances à jour sur telle ou telle problématique sociale et la meilleure façon d'y faire face. Le style est concis et le sommaire présenté dès l'introduction, souvent sous forme de recommandations ou de résolutions. Ce type d'énoncé se révèle dès lors très différent du discours scientifique. Selon la définition de Fanny Rinck, le discours scientifique se définit comme un « discours produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir »¹⁴⁵. Or, le discours scientifique est souvent considéré comme un discours fermé, puisque le dialogue qu'il engendre se voit restreint à un certain milieu, dont les récepteurs (lecteurs), qui doivent être persuadés, ne sont pas directement identifiés¹⁴⁶. La recherche peut exister sur un temps long, avec des textes parfois davantage critiques et théoriques. Les données y sont diffusées principalement sous forme de livres ou d'articles publiés dans des revues spécialisées, souvent difficiles d'accès pour les individus à l'extérieur des institutions de recherches ou ne connaissant pas le langage scientifique.

Le troisième genre abordé par notre analyse concerne les rapports des organisations non-gouvernementales. Dans notre cas, nous nous référons aux rapports qui ont été publiés à l'extérieur des institutions étatiques et universitaires, ainsi que des médias. Ces rapports « non-gouvernementaux » visent à influencer, à recommander des politiques publiques, à synthétiser et modéliser l'information à l'intention des gouvernements, du public ou de certains clients. Les auteurs écrivent au nom de l'organisme responsable du rapport. Cette littérature possède la

¹⁴⁵ Fanny RINCK, « L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4-3, 2010, p. 428.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 429.

caractéristique d’être élaborée sur un temps relativement court. Tout en se voulant accessible et concis, ce genre s’inspire à la fois des normes d’écriture du gouvernement et de l’université afin de maintenir sa légitimité épistémique.

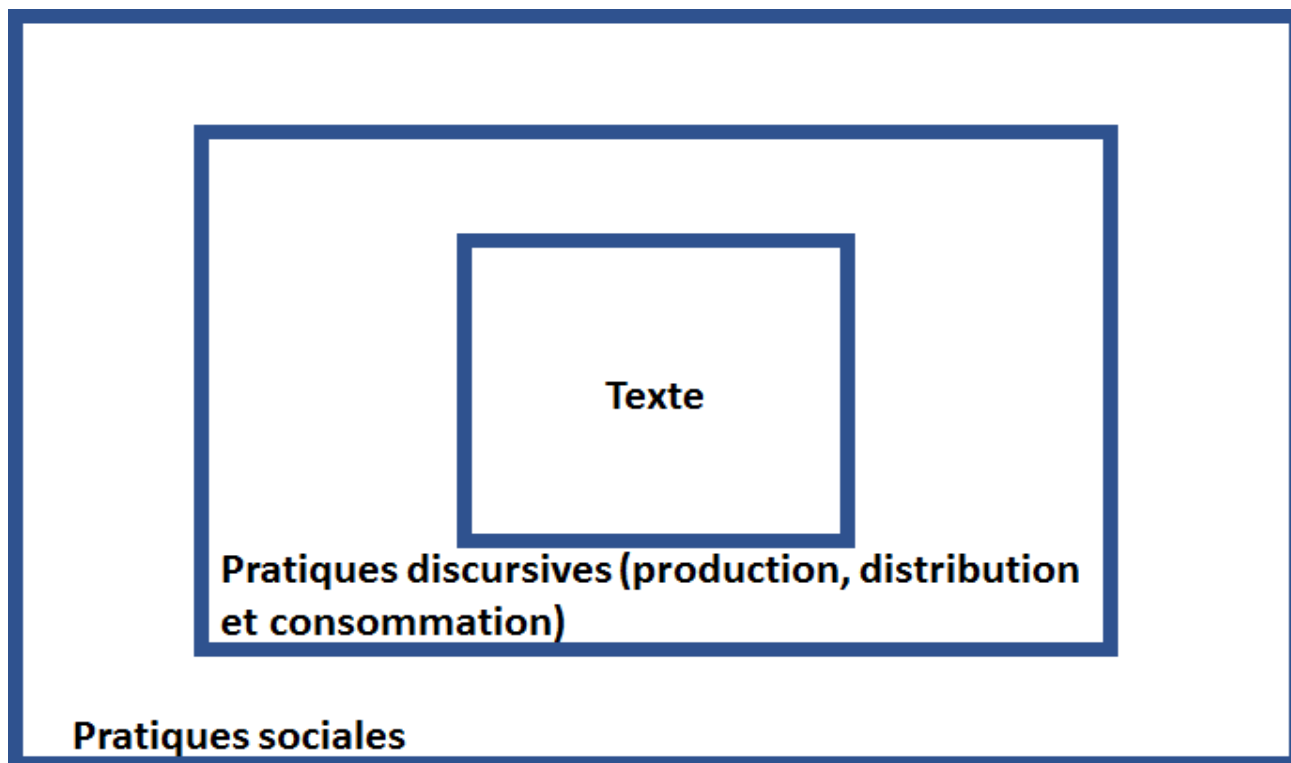
Notre objectif consiste à développer une analyse sociologique de la compréhension de ce qu’est la « radicalisation » à partir de ces différents types de textes centrés autour du terme. Pour cela, la structure socio-sémantique de la « radicalisation » doit elle-même être interprétée et contextualisée dans un ensemble plus large, selon un emboîtement de hiérarchies enchevêtrées. Jorge Ruiz Ruiz souligne la pertinence de l’analyse des textes et de l’analyse contextuelle¹⁴⁷ pour l’interprétation sociologique, qui ne pourrait se faire sans s’appuyer solidement sur celles-ci¹⁴⁸. Si l’analyse *textuelle* vise à « caractériser » le discours en se concentrant sur les énoncés, considérant le discours comme un objet d’étude en soi valide¹⁴⁹, l’analyse *contextuelle* permet plutôt de développer une « compréhension » du discours en l’articulant à un contexte, tandis que l’interprétation *sociologique*, en dernière instance et au sens plein, présente une « explication », complexe et multi-dimensionnelle, du phénomène à l’étude. Ces étapes, à fois distinctes, complémentaires et nécessaires, ne forment jamais selon Ruiz un processus mécanique ou linéaire. Cette recherche adoptera donc une approche qui entend prendre en compte ces trois niveaux d’analyse, selon leur nature spécifique et irréductible¹⁵⁰.

¹⁴⁷ « L’analyse des textes » et « l’analyse contextuelle » sont des méthodes qui peuvent être indépendantes, mettant plus ou moins l’accent sur les énoncés ou sur leurs significations.

¹⁴⁸ Jorge Ruiz Ruiz, « Sociological Discourse Analysis: Methods and Logic », *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research*, 10-2, 2009.

¹⁴⁹ En sociologie, cette étape de l’analyse s’applique davantage aux méthodes issues de l’entretien.

¹⁵⁰ J. R. Ruiz, « Sociological Discourse Analysis », art. cit.



Graphique 1.5. Reproduction et traduction libre du graphique Three-dimensional conception of discourse, in Normand Fairclough, *A Social Theory of Discourse*, Polity Press, 1992, p. 73.

Dans cette recherche, (1) les textes seront d'abord analysés afin d'en retirer certaines informations, selon une certaine « structure de signification ». Il s'agira alors de privilégier une approche « sémiotique »¹⁵¹ en observant la relation entre l'utilisation du langage (signification partagée) et son expression précise dans un contexte particulier. Comme le souligne Fairclough, l'analyse du texte est organisée sous quatre types : le « vocabulaire », la « grammaire », la « cohésion » et la « structure du texte »¹⁵². Le choix d'une étude sémiotique formelle permet un meilleur passage vers une analyse contextuelle. Le genre des documents utilisés possède une cohésion et une structure similaires. Il s'agira d'identifier et d'analyser le vocabulaire utilisé à partir du mot « radicalisation », choisi selon une certaine « constellation conceptuelle ». Nous verrons que le vocable est constamment mis en relation avec d'autres mots, tels que « l'extrémisme violent », le « terrorisme », la « prévention », etc. L'objectif de cette étape sera de caractériser les effets des significations du discours au niveau de leur énonciation, par les rapports constants induits avec d'autres termes connexes. Les mots choisis par l'énonciateur s'inscrivent dans un

¹⁵¹ La sémiotique est la science des modes de production, de fonctionnement et de réception du langage.

¹⁵² N. FAIRCLOUGH, *Discourse and Social Change*, op. cit, p. 75.

univers symbolique particulier (une *matrice*, selon les termes d'Hacking) qu'il faudra prendre en compte au cours de la présente recherche¹⁵³.

L'analyse des pratiques discursives **(2)** vise à comprendre la situation dans laquelle le discours sur la « radicalisation » a émergé, et dans quelles conditions contextuelles il a pris une certaine signification. Les trois genres identifiés dans cette étude (gouvernemental, non-gouvernemental et scientifique) comportent chacun une série de codes et de normes structurant la production de textes, laquelle vise aussi un public-cible pour qui la lecture sera signifiante, voire édifiante¹⁵⁴. Le contexte dans lequel le discours est produit s'avère évidemment décisif pour en saisir la signification profonde. Il sera donc important de mettre en relation cette analyse avec l'analyse contextuelle et intertextuelle¹⁵⁵. Pour Fairclough, « l'intertextualité » est l'étude de la présence dans un texte d'éléments d'autres textes, au sens le plus large, en incluant les « suppositions », c'est-à-dire la présence d'éléments implicites non spécifiquement attribués ou référés à des textes en particulier. « L'intertextualité » permet ainsi d'analyser les écrits en les connectant à l'univers des textes dans lequel ils se situent¹⁵⁶. Dans notre cas, les trois genres étudiés publient des rapports et des recherches à la suite d'événements politiques importants. La « radicalisation » en Occident renvoie à un véritable contexte d'insécurité publique, ou présenté comme tel, principalement en Europe. Plusieurs rapports dévoilent clairement l'influence des attentats ou des décisions politiques dans l'écriture du texte et sa nécessité. Ainsi, les discours à l'étude se réfèrent à une multitude de relations sociales, toutes indexées autour d'événements particuliers. L'analyse intertextuelle vise de cette façon à mieux comprendre le sens accordé à un phénomène social, en renvoyant les discours à tous les discours qui circulent dans un espace social donné¹⁵⁷. Ces discours, quel que soit le genre à l'étude, poursuivent des visées pratiques, telles que dévoiler les intentions du gouvernement, influencer les politiques publiques, contribuer à l'avancement de la recherche, critiquer certaines conceptions communes sur ces enjeux, etc.

Par la suite, **(3)** il sera pertinent dans l'analyse de relier les pratiques discursives aux pratiques sociales. C'est à ce niveau que veut opérer une véritable analyse sociologique. Il faudra alors insérer le mot « radicalisation » dans la structure idéologique des intervenants sociaux et ainsi

¹⁵³ J. R. RUIZ, « Sociological Discourse Analysis », art. cit.

¹⁵⁴ N. FAIRCLOUGH, *Discourse and Social Change*, op. cit., p. 78.

¹⁵⁵ J. R. RUIZ, « Sociological Discourse Analysis », art. cit.

¹⁵⁶ Norman FAIRCLOUGH, *Analysing Discourse. Textual analysis for social research*, London and New-York, Routledge, 2003, p. 39-40.

¹⁵⁷ J. R. RUIZ, « Sociological Discourse Analysis », art. cit.

établir les rapports de pouvoir qui sous-tendent les relations entre ces derniers. Le terme « radicalisation » s'incorpore aux orientations politiques des institutions, contribuant à la construction idéologique des acteurs et changeant le rapport à la réalité vécue. Une fois imposée dans l'arène publique, la « radicalisation » change par exemple la façon dont nous percevons l'engagement des jeunes dans l'islam, l'articulation entre violence domestique et internationale, le rapport entre coupables et victimes, la relation entre l'engagement cognitif et comportemental, etc.¹⁵⁸. Comme l'ont montré Bigo et Carrier en France, la « nomination » a permis à l'État de créer une étiquette inédite de « radicalité »¹⁵⁹, ce qui a eu d'importantes conséquences sur les plans humain, juridique, religieux, administratif, etc. L'analyse sociologique requiert donc nécessairement une interprétation globale des discours. Certes, les deux premières étapes contiennent déjà une certaine forme d'interprétation. Mais l'objectif final reste de proposer une connexion entre le discours analysé et l'espace social dans lequel il a émergé (pays, cultures, événements politiques, etc.), afin d'en saisir le sens général¹⁶⁰, compte tenu du fait que le discours des experts sur la « radicalisation » se trouve partiellement déterminé par les conditions sociales dans lesquelles il a été produit¹⁶¹.

1.4.4. Collecte des données et limites de la recherche

La position théorique adoptée au début du chapitre a permis d'identifier *a priori* quatre catégories d'experts [voir graphique 1.2]. Il a été souligné que l'expertise interstitielle sur la « radicalisation » se développe par l'entremise d'organisations plus instituées, telles que les États, les médias et les universités. Les discours de ces groupes sont disponibles à travers les rapports gouvernementaux ou non gouvernementaux, ainsi que la lecture des revues scientifiques. Les données analysées seront de niveau secondaire, issues de documents écrits par les trois types d'expertise (gouvernementale, non-gouvernementale et scientifique, puisque le discours médiatique a été laissé de côté). Afin de trianguler l'information, l'analyse des documents a été

¹⁵⁸ N. FAIRCLOUGH, *Discourse and Social Change*, op. cit., p. 86-87.

¹⁵⁹ Laurent BONELLI et Fabien CARRIÉ, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes Djihadistes français*, Paris, Le Seuil, 2018.

¹⁶⁰ J. R. RUIZ, « Sociological Discourse Analysis », art. cit.

¹⁶¹ *Ibid.*

accompagnée d'entrevues avec des experts du domaine de la violence politique, nous conduisant à nuancer, préciser, compléter nos hypothèses. Ce sont donc essentiellement trois types de données qui seront soumis à l'analyse, alors que les entretiens avec les experts viendront ultimement en appui à l'enquête.

1.4.4.1. L'analyse des publications de type scientifique (articles, collectifs, et livres) traitant des enjeux conceptuels et théoriques de la radicalisation

Les grandes bases de données américaines (Ex. Scopus ou Web Of Science) dénombrent plus de 1800 à 1900 articles et documents universitaires abordant les thèmes de la « radicalisation », la « déradicalisation » et de la « contre-radicalisation ». L'analyse de tous ces documents s'avérerait une tâche ardue, sans nécessairement contribuer de façon efficace à l'avancement de la recherche. Afin de sélectionner la littérature, les publications scientifiques qui touchent les thèmes suivants seront privilégiées : **1) les définitions; 2) les théories; 3) les modèles; 4) les débats conceptuels et 5) les critiques.** L'objectif est de comprendre les discussions entre les chercheurs du domaine afin de dégager les principales tensions qui s'y logent. Ces documents seront ainsi importants pour saisir l'objet à l'étude dans toute sa complexité, tout en mettant en exergue les contextes historiques et politiques de ces débats.

1.4.4.2. L'analyse des publications de rapports gouvernementaux concernant la « radicalisation »

L'expertise de la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » se construit dans une relation constante entre le savoir universitaire, les politiques publiques et des institutions de recherches privées¹⁶². Les débats dans la recherche ne seraient pas pleinement compréhensibles sans analyser les grandes orientations politiques des États occidentaux sur ce thème, d'où l'attention portée aux rapports gouvernementaux abordant l'enjeu de la « radicalisation », de la « déradicalisation » et de la « contre-radicalisation », provenant principalement d'Europe et

¹⁶² Les frontières entre ces types de savoir sont beaucoup plus fluides dans la réalité.

d'Amérique du Nord. Ces documents permettront de proposer une analyse historique approfondie, à travers une contextualisation visant à établir les liens entre le pouvoir politique, la recherche universitaire et le développement d'une expertise technique au plan international.

1.4.4.3. L'analyse des rapports des organismes non-gouvernementaux autour du terme « radicalisation »

Il est plus difficile d'aborder précisément l'apport des documents issus d'organismes non-gouvernementaux, qui sont très nombreux et déployés à travers plusieurs contextes nationaux différents. De plus, ce type de documents se retrouve parfois commandé par les gouvernements, ou publié dans des revues spécialisées. Afin donc de limiter les données de l'analyse, nous privilégierons, tout comme pour les articles scientifiques, les rapports non-gouvernementaux sur la « radicalisation » qui abordent les cinq thèmes prédéfinis (les définitions, les théories, les modèles, les débats conceptuels et les critiques), à visée à la fois épistémologique et réflexive. Nous tâcherons de comprendre de quelle façon cette forme d'expertise interstitielle justifie sa légitimité dans les discussions autour de ce terme.

1.4.4.4. Le recours interprétatif des entrevues avec des experts du « terrorisme », de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent »

Afin de trianguler l'information analysée dans la littérature et les documents à l'étude, nous avons effectué une dizaine d'entrevues avec divers experts de la violence politique. Les participants ont été choisis selon leur pertinence et leur faculté à répondre aux questions relevant de leur expertise (publications, pratiques ou engagements), afin de nous éclairer sur les points ambigus de la littérature. Nous avons aussi cherché à rencontrer des intervenants originaires de divers milieux. Certains ont été anonymisés, lorsque l'importance du contenu n'en était pas corrodée. Il a été permis de la sorte de discuter librement des tensions existantes entre experts du domaine. Ainsi, des experts liés aux gouvernements, aux citoyens engagés, aux groupes d'experts-conseils, etc. ont été invités à réfléchir et à partager leur expérience sur l'émergence du terme « radicalisation » et la création d'un nouveau domaine d'expertise. Il est possible de consulter la liste nominale ci-dessous [voir tableau 1.5].

Nom	Pays	Institution	Mois/Année	Type d'expertise
Maria Mourani	Canada	UNESCO et firme privée	Février/2018	Expertise sur la radicalisation et la criminalité des jeunes.
Lisa Stampnitzky	Royaume-Uni	Sheffield University	Mars/2019	Expertise sur le terrorisme avant 2001.
Benjamin Ducol	Canada	Centre de prévention de la radicalisation de la ville de Montréal	Avril/2019	Expertise pratique dans un organisme de prévention.
Alexie Jean (anonymisé)	-	-	Mai/2019	Expertise pratique dans un organisme de soutien et de prévention.
Rik Coolsaet	Belgique	Université de Ghent	Juin/2019	Expertise en relation internationale et sur la radicalisation en Europe.
Guillaume de Noix de Saint-Marc	France	Association française des victimes du terrorisme.	Octobre/2019	Expertise pratique dans un organisme d'aide aux victimes du terrorisme.
Holly Young	Pays-Bas	TerRa (Terrorism and radicalisation)	Octobre/2019	Expertise pratique dans un organisme de recherche sur la prévention de la radicalisation.
Pablo Madriaza	Canada	La chair du Québec de l'UNESCO sur la radicalisation violente.	Octobre/2019	Expertise sur la recherche universitaire concernant la radicalisation violente.
Christiane Virginia (anonymisé)	-	-	Octobre/2019	Expertise pratique dans un organisme de soutien et de prévention.
Xavier Crettiez	France	Université de Science po Saint-Germain en Laye.	Décembre/2019	Expertise en violence politique et sur la radicalisation en France.

Tableau 1.5. Liste des participants aux entretiens.

Pour conclure, il s'agira suivant cette méthode de retracer l'origine, la diffusion et les frontières d'un terme — la « radicalisation » — dont la signification était tout autre voici une vingtaine d'années. Les approches quantitatives et certaines approches qualitatives tendent à

considérer les catégories analytiques comme naturelles, ou simplement prises pour acquises (*taken for granted*). Le type d'analyse du discours défendu dans cette thèse se distingue par sa capacité d'améliorer notre compréhension de la notoriété d'un nouvel objet d'étude¹⁶³. L'étude des textes entendra mettre en lumière trois principaux débats : l'émergence et la permanence du terme de « radicalisation »; le point de complétude du processus; l'intelligibilité du phénomène dans le discours scientifique. Toutes ces questions placent l'accent sur l'enjeu de la connaissance catégorielle, préalable à l'action politique. Cette analyse contribuera donc à illustrer et développer la réflexion initiée par Hacking sur la nomination des objets scientifiques.

Dans notre recherche, nous avons défendu le recours à une analyse de discours afin d'enquêter sur l'émergence du terme « radicalisation » en Occident depuis 2001. Trois genres de textes seront ainsi à l'étude : l'analyse portera sur les discours gouvernementaux et non gouvernementaux sur les politiques publiques associées au vocable de la « radicalisation », ainsi que sur les discours produits dans les revues scientifiques des sciences sociales et humanités. L'analyse sera agrémentée par des entrevues avec des experts internationaux sur le domaine. Comme approche méthodologique, nous recourrons au « structuralisme interprétatif », avec un accent particulier sur l'analyse du contexte social¹⁶⁴. Cette méthode s'avère utile pour la compréhension des « macrochangements dans les discours généraux sur des périodes de temps »¹⁶⁵.

La section a aussi permis de définir les limites de cette étude, qui porte exclusivement sur les pays démocratiques occidentaux, principalement l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest, d'où le terme est originaire. Pour des raisons techniques, les documents à l'analyse se limitent à la littérature anglaise et française. En Occident, les échanges entre les experts sur la « radicalisation » se passent surtout en anglais. Afin de suivre l'évolution du terme, l'analyse se déroulera sur les textes de la période entre 2001 et 2018.

¹⁶³ N. PHILIPS and C. HARDY, *Discourse Analysis*, op. cit., p. 15.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 23.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 25.

1.5. Conclusion : en route vers une enquête conceptuelle

L'objectif de ce chapitre était de présenter un cadre méthodologique solide qui puisse mettre en cohérence la théorie, les concepts et les méthodes, en lien avec les questions de recherche. Les sections présentées ont mis en évidence la pertinence de l'analyse du discours pour notre travail, resituée dans une perspective contextuelle plus large.

Dans un premier temps, nous avons souhaité aborder le problème de la « nomination » dans les sciences sociales. Cette section a été l'occasion de démontrer la pertinence de la réflexion d'Hacking pour la sociologie, et a permis de prendre position concernant l'aspect construit du langage et de la réalité. L'auteur soutient un « nominalisme dynamique » en science sociale, proposant une analyse historique de l'origine des concepts et de leur transformation afin de saisir les problèmes qui mènent à l'émergence et au maintien des classifications scientifiques¹⁶⁶. L'importance mise sur l'histoire du discours dans la façon de comprendre l'action des individus fait d'Hacking un auteur pertinent pour l'analyse du discours en sociologie.

Dans un deuxième temps, nous avons justifié le choix théorique de l'approche de la sociologie de l'expertise proposée par Eyal et Pok. Cette section a aussi été l'occasion de définir de nombreux concepts tels « qu'expert », « expertise », « expertise interstitielle », « domaine » et « réseau ». Notre propre perspective s'éloigne d'une microsociologie des pratiques d'expertise afin de privilégier le niveau mésosociologique, qui lie les experts par des codes et des normes s'inscrivant dans un réseau d'acteurs impliqués dans la production et l'utilisation de la connaissance spécialisée. Face à la difficulté de la démarcation d'un domaine interstitiel, l'apport méthodologique de Medvetz permettra au chapitre six de proposer une cartographie de l'étendue de l'expertise sur la radicalisation et l'extrémisme violent, en croisant le degré de dépendance et le degré d'autonomie des types d'expertise. Cette méthode permettra de construire une définition de l'expertise interstitielle sans que celle-ci n'exclue les pratiques en marge. Une analyse préliminaire amène à percevoir l'expertise interstitielle sur la radicalisation et l'extrémisme violent comme un domaine qui évolue par l'entremise de domaines plus institués, tels que les États, les médias et les universités. Nous avons décidé d'illustrer cette hypothèse par un modèle explicatif qui sera mis à l'épreuve dans les prochains chapitres.

¹⁶⁶ I. HACKING, *Historical Ontology*, op. cit., p. 71.

Dans la dernière section, nous avons défendu la méthode d'analyse du discours. Toujours en défendant une approche interprétative et qualitative de l'analyse du discours, nous avons précisé les types de documents soumis à l'analyse, ainsi que la liste des participants aux entrevues. Trois genres de documents à l'étude ont été plus particulièrement identifiés : les documents gouvernementaux, non-gouvernementaux et les recherches scientifiques. Une position associée au « structuralisme interprétatif » a été adoptée, puisque cette orientation met l'accent sur l'analyse du contexte social¹⁶⁷, tout en postulant une analyse approfondie des textes eux-mêmes. Cette approche s'avère utile dans la compréhension des changements sémantiques majeurs du terme « radicalisation » entre 2001 et 2018¹⁶⁸. Pour une question de faisabilité, l'analyse porte spécifiquement sur la discussion occidentale du terme de « radicalisation », et notamment la littérature anglaise et française. Afin de limiter le corpus à l'étude, le choix a été fait de soustraire une partie importante de la recherche, en excluant l'analyse des médias. À eux seuls, les discours médiatiques auraient facilement pu constituer l'objet de toute une thèse. Le sujet sera néanmoins abordé à diverses reprises dans l'analyse.

Pour conclure, ce chapitre a donc été l'occasion de présenter ce qui va constituer le socle de notre recherche, tout en présentant les limites qui en découlent. Dans le chapitre suivant, nous reviendrons sur l'émergence du terme « radicalisation » et son passage des politiques publiques aux sciences sociales. Il sera possible de constater que le terme apparaît d'abord dans les politiques publiques, au sein d'un contexte d'insécurité politique causé par l'augmentation du terrorisme de type domestique. Ce n'est qu'ultérieurement que ce terme sera repris par les sciences sociales, à la suite d'incitatifs structurels générés par l'accroissement de la demande pour ce type d'expertise, notamment en raison des nombreuses initiatives gouvernementales conduisant à des financements et autres ressources diverses.

¹⁶⁷ N. PHILIPS and C. HARDY, *Discourse Analysis*, op. cit., p. 23.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 25.

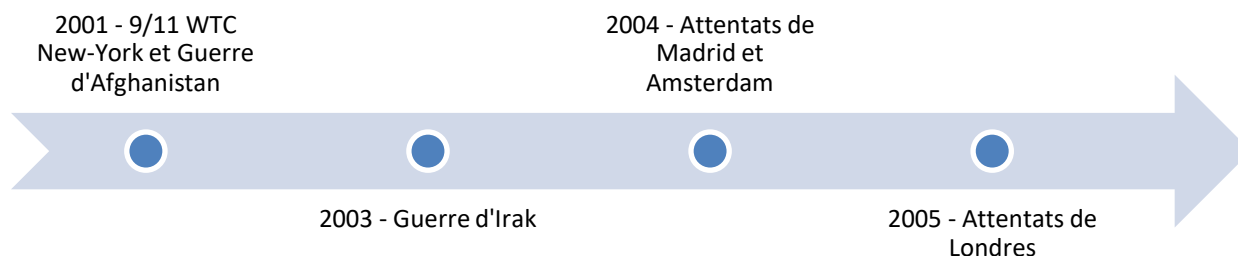
Partie A. Les politiques publiques des gouvernements occidentaux et les rapports-d'experts

2. L'émergence du terme « radicalisation » dans les politiques publiques des gouvernements occidentaux

2.1. Introduction

Il est difficile de mettre une date précise sur la première utilisation du terme « radicalisation ». Cette tâche se complique davantage lorsqu'il faut prendre en considération les diverses significations de ce vocable. Le contexte social et politique des sociétés démocratiques libérales occidentales s'avère primordial afin de comprendre l'intronisation de ce terme dans les sciences sociales et sa centralité dans la création d'un nouveau domaine d'expertise. Cependant, peu d'études se sont attardées à élucider cette notoriété grandissante et aucune ne semble avoir observé de manière diachronique l'évolution de ce vocable. L'origine de ce nouvel objet d'étude reste dès lors nébuleuse. Dans cette perspective, il sera certes nécessaire de considérer les enjeux de définition et d'usage, mais pour l'instant, un détour s'impose afin de comprendre l'émergence historique de ce terme.

L'apparition du terme « radicalisation » au sens actuel se joue dans les années suivant la chute des tours du World Trade Center aux États-Unis en 2001. Ces attaques terroristes de grande ampleur vont avoir de profondes répercussions sur les politiques publiques de la plupart des pays du globe. Plusieurs événements politiques en Amérique et en Europe viendront changer graduellement la façon dont les sociétés des démocraties occidentales perçoivent et comprennent le phénomène de la violence politique.



Graphique 2.1. Aide-mémoire daté de certains événements violents entre 2001 et 2005.

Les chapitres 2 et 3 seront l’occasion de revisiter les événements qui ont contribué à la discussion autour du terme « radicalisation », depuis le début des années 2000 jusqu’à 2018. Nous présenterons en premier lieu une analyse du discours des rapports gouvernementaux et documents d’experts du début des années 2000 à 2010. Notre hypothèse de départ est que les rapports gouvernementaux et les rapports d’experts des démocraties occidentales sont une source d’information indispensable afin d’améliorer notre compréhension concernant l’origine et l’émergence du terme « radicalisation » dans l’espace social et politique. Il s’agit d’enquêter sur l’émergence de ce vocable, de repérer les éventuels changements sémantiques durant cette période et de replacer ces changements dans leurs contextes politiques et sociaux. L’information relatée permettra dans les chapitres suivants de mieux comprendre la constitution d’un domaine d’expertise autour du terme « radicalisation ».

Pour ce faire, dans la première partie, nous allons présenter ce qui nous semble être l’usage originel du terme « radicalisation » dans les politiques publiques, au début des années 2000. Ce vocable, tel qu’il est employé aujourd’hui, serait issu d’une réflexion des Pays-Bas sur le recrutement dans le terrorisme islamiste de type domestique. Par la suite, il est évident que les attentats terroristes de Madrid en 2004 et de Londres en 2005 ont favorisé l’adoption du terme dans les politiques publiques de l’Union européenne. Il sera intéressant de constater que l’UE demandera rapidement l’avis des experts sur le problème public du terrorisme islamiste de type domestique. Les politiques développés vont conduire d’autres pays à utiliser le même vocable. Pour terminer, nous analyserons le discours sur les politiques publiques de prévention de la « radicalisation » au Royaume-Uni. Ce pays a été particulièrement proactif sur cet enjeu, en

pilotant une large réforme de son appareil antiterroriste qui inclut dorénavant la prévention de la « radicalisation ». L'analyse de ces cas d'étude démontrera clairement de quelle façon le nouveau vocable s'est imposé dans les politiques publiques européennes. La demande des gouvernements pour de la connaissance théorique et pratique sur ce problème a contribué à la constitution d'un domaine d'expertise autour des termes « radicalisation » et « extrémisme violent ».

2.2. Les origines nébuleuses du terme « radicalisation » : le cas néerlandais

Dans les mois qui ont suivi les attentats du 11 septembre 2001, la police et les services secrets belges ont remarqué des signes inquiétants d'engagement politique violent parmi les jeunes des communautés immigrantes. Des discussions avec les services secrets néerlandais (AIVD¹⁶⁹) ont démontré des parallèles avec le recrutement de jeunes néerlandais par des fondamentalistes musulmans venant de l'étranger qui avaient combattu en Afghanistan. Selon Rik Coolsaet, ce serait dans le rapport intitulé *Recruitment for the jihad in Netherlands* qu'aurait été utilisée pour la première fois l'expression de « processus de radicalisation »¹⁷⁰.

Le rapport *Recruitment for the Jihad in Netherlands* est publié à la fin de l'année 2002 par l'AIVD. Il fait suite aux décès suspects de deux Néerlandais d'origine marocaine en Inde. L'investigation des services secrets révèle que ces Néerlandais ont été recrutés aux Pays-Bas par des « musulmans radicaux » afin d'y être entraînés dans l'objectif de participer au Jihad. Selon le rapport, il ne fait aucun doute que certains musulmans de seconde génération nés aux Pays-Bas sont sensibles aux messages de l'islamisme radical¹⁷¹. À l'époque, le public avait été choqué de constater l'existence de jeunes terroristes ayant passé leur enfance dans la paisible ville d'Eindhoven aux Pays-Bas. L'émergence d'un terrorisme de type domestique (*homegrown*

¹⁶⁹ L'Algemene Inlichtingen- en Veiligheidsdienst (AIVD - Service Général de Renseignement et de Sécurité).

¹⁷⁰ Rik COOLSAET, « *All radicalisation is local* »: the genesis and drawbacks of an elusive concept, Brussels, The Egmont Papers, 2016, p. 7-8.

¹⁷¹ AIVD, *Recruitment for the Jihad in the Netherlands: From Incident to Trend*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2002, p. 5.

terrorism)¹⁷² inquiète les autorités¹⁷³. Le recrutement des groupes terroristes sur le territoire national même apparaît dès lors au centre des préoccupations du gouvernement néerlandais. Loin d'indiquer une situation inusitée, le rapport souhaite inscrire le phénomène du recrutement menant à la violence de type islamiste en Occident comme faisant partie d'un phénomène global de diffusion de l'islamisme radical¹⁷⁴.

Cet accent sur le recrutement interne participe d'une réflexion plus large sur le terrorisme et son lien avec l'islam. Le rapport décrit clairement le mouvement islamiste radical comme une « menace pour l'ordre juridique » de la société démocratique néerlandaise et ses valeurs¹⁷⁵. L'AIVD cherche justement à combattre ce phénomène en amont, en s'intéressant aux causes et aux mécanismes menant au recrutement¹⁷⁶. C'est dans ce contexte de l'enjeu du terrorisme interne de type islamiste en Occident qu'apparaît le terme « radicalisation ». L'utilisation du vocable, non défini dans le rapport, est un cas exemplaire du changement sémantique qui s'opère implicitement puisque le terme se présente en réalité sous deux sens différents. Dans sa première forme, il est employé afin de décrire « un éloignement de la normalité politique »¹⁷⁷ pouvant mener à un effet de polarisation dans la société néerlandaise. Il est possible de constater cette utilisation dans la citation suivante :

¹⁷² L'expression de « terrorisme domestique » est utilisée dans cette thèse comme un acte de terrorisme dans lequel le lieu, la cible et les auteurs sont tous issus du même pays.

¹⁷³ Lorenzo VIDINO, « The Hofstad Group: The New Face of Terrorist Networks in Europe », *Studies in Conflict and Terrorism*, 30-7, p. 579-581.

¹⁷⁴ AIVD, *Recruitment for the Jihad in the Netherlands: From Incident to Trend*, op. cit., p. 31.

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 5.

¹⁷⁷ Le concept de « normalité politique » pose de nombreux problèmes. Plusieurs auteurs tentent de comprendre la radicalité en considérant l'écart avec ce qui est considéré comme une pratique politique normale dans une société à un moment donné. Or, le premier problème avec cette conception est d'exclure les institutions de l'État dans la dynamique de la « radicalisation ». Par exemple, des décisions de l'État peuvent contribuer à la radicalisation de groupes dans la société. Le deuxième problème est que ce qui est considéré comme la normalité politique n'est jamais un point fixe. Ainsi, les groupes peuvent ne pas être considérés comme radicaux dans un contexte particulier et le devenir rapidement lorsque la société ou l'État changent de position. Certains vont donc préférer les termes « d'extrémisme » ou « radicalisation violente » afin de cerner une ligne de démarcation plus tangible. Si cette conception permet de solidifier le point de comparaison, elle a le désavantage de justifier un jugement de valeur en regroupant des groupes hétérodoxes sous la même catégorie d'ennemis de la démocratie libérale. Andreas ONNERFORS et Kristian STEINER proposent une piste plus intéressante, en créant une typologie historique des types de griefs. Historiquement, les griefs des radicaux sont de trois ordres : 1) l'allocation des ressources et sa distribution, 2) la forme ou l'accès à la représentation politique, et 3) le privilège de formuler des problèmes et de suggérer des solutions. Ces trois types présentent un point d'ancrage fertile pour l'analyse de la radicalité politique. Andreas ONNERFORS and Kristian STEINER, « Chapter 1. Introduction », in *Expressions of Radicalisation: Global Politics, Processes and Practices*, New-York, Palgrave Macmillan, 2018, p. 12 and 19.

The fact that people residing in the Netherlands are involved in the recruitment of Muslims is also a threat to the democratic legal order in another way. Their presence and activities may have a radicalising effect on parts of the Islamic communities in the Netherlands and lead to increasing polarisation and confrontation between population groups¹⁷⁸.

Sous cette forme, la « radicalité » est implicitement présentée comme un produit d'un mécanisme social. Or, sous une seconde forme, le terme « radicalisation » est employé (une seule fois) dans le rapport afin de décrire un « processus menant au recrutement » dans des groupes qui promeuvent la violence politique. La citation suivante illustre ce cas :

People recruited in the Netherlands who then travel abroad to participate in an ideological and military training elsewhere or in the Islamic war, are also a huge threat for the international legal order. In the first place they are a threat to the governments and people of the countries where they deploy their acts of violence. Secondly, these people may start dedicating themselves to encouraging members of Islamic communities anywhere in the world to support the jihad against the enemies of Islam and thus strengthen radicalisation processes¹⁷⁹.

Le deuxième usage engendre un changement sémantique majeur. La « radicalisation » n'est plus seulement un éloignement social de la « normalité politique », mais un processus d'*engagement dans la violence politique*. Cette conception met l'accent sur l'individu, considéré comme une menace potentielle qu'il est possible de cibler. Ainsi, la compréhension nouvelle du processus de radicalisation part d'une réflexion sur le recrutement et les étapes menant au terrorisme de type islamiste. Le rapport souligne l'importance pour les gouvernements de freiner ce processus avant que les actes violents ne se produisent. L'AIVD affiche des profils types et désigne des signes susceptibles d'identifier des individus jugés vulnérables à une forme de « manipulation » des islamistes dits radicaux. Selon Arun Kundnani et Ben Haye, l'AIVD s'avère un service pionnier dans le domaine de la « radicalisation ». Il est le premier à présenter un modèle du processus de radicalisation, qui énumère les étapes menant à l'endoctrinement dans des idéologies islamistes¹⁸⁰.

À la suite de l'attentat de 2004 qui a engendré la mort Theo Van Gogh à Amsterdam, l'AIVD devient le premier, selon Kundnani et Hayes, à décrire la radicalisation comme un processus essentiellement idéologique, pouvant survenir dans les pays occidentaux sans

¹⁷⁸ AIVD, *Recruitment for the Jihad in the Netherlands: From Incident to Trend*, op. cit., p. 6. Dans cette thèse, tous les caractères en gras ont été ajoutés aux citations originales.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ Arun KUNDNANI and Ben HAYES, « The globalisation of Countering Violent Extremism policies: Undermining human rights, instrumentalising civil society », Amsterdam, TNI, p. 5.

l'implication externe de réseaux de recrutement¹⁸¹. Le rapport de décembre 2004, *From Dawa to Jihad*, souligne l'influence de l'assassinat de Theo Van Gogh et des attentats de Madrid dans la transition vers une politique nationale et internationale visant à contrecarrer la montée de l'islam radical. L'AIVD applique dorénavant une approche holiste du problème, en intégrant dans l'équation les phénomènes liés à la mauvaise intégration des minorités musulmanes, au processus de radicalisation, au recrutement et au terrorisme. L'AIVD ne cache pas ses intentions : le combat contre le terrorisme doit commencer par des efforts visant à empêcher le processus de « radicalisation ». Il s'agit alors de prévenir, d'isoler ou d'empêcher le terrorisme en combattant à sa source le processus qui mène des individus à commettre des actions politiques violentes¹⁸².

Tout comme celui de 2002, le rapport de l'AIVD de 2004 met l'accent sur le cas de la menace issue de l'islam radical. Cette menace, qu'elle soit sous forme violente ou non, est perçue comme fragilisant l'ordre démocratique du pays¹⁸³. Toutefois, le rapport de 2004 se distingue par un effort supplémentaire dans la définition des termes. Il offre les contours sémantiques de l'usage des termes « radicalisme » et « radicalisation » :

The AIVD defines radicalism as: The (active) pursuit of and/or support to far-reaching changes in society which may constitute a danger to (the continued existence of) the democratic legal order (aim), which may involve the use of undemocratic methods (means) that may harm the functioning of the democratic legal order (effect). In line with this, radicalisation can be interpreted as a person's (growing) willingness to pursue and/or support such changes himself (in an undemocratic way or otherwise), or his encouraging others to do so¹⁸⁴.

La « radicalisation » est dès lors perçue comme un processus d'engagement dans la radicalité. Cette définition englobe, d'une part, les individus qui soutiennent ou encouragent des idées radicales, et, d'autre part, inclut celles et ceux qui encouragent ou entreprennent des actions par des moyens non démocratiques. La définition possède donc dès l'origine une connotation négative, qui plus est exclusivement employée dans le contexte d'analyse de l'islam radical. Pourtant, le rapport souligne bien que le terme « radicalisation » pourrait s'appliquer en théorie à toutes les formes d'engagements radicaux. L'AIVD reconnaît en outre que le phénomène s'avère

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 6.

¹⁸² AIVD, *From dawa to jihad. The various threats from radical Islam to the democratic legal order*, Ministry of the Interior and Kingdom relations, 2004, p. 6.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 9.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 13-14.

susceptible, dans certaines circonstances, de fournir un apport positif à la vie démocratique, comme le démontrent les revendications de certains groupes radicaux de gauche en Europe¹⁸⁵.

Ainsi que le soulignent Kundnani et Hayes, le rapport présente la « radicalisation » comme un processus essentiellement *idéologique*. Or, cette position est probablement sous-tendue par le manque d'analyses empiriques. Le rapport de 2004 entend particulièrement identifier des formes idéal-typiques de l'islamisme radical. L'accent est mis sur les idées, les croyances et les représentations, plutôt que sur les comportements ou les mécanismes sociaux qui ont contribué à l'adhésion. Il reste que ce rapport a eu des conséquences importantes pour les différents paliers de gouvernement, puisque les recommandations ont abouti au développement de politiques publiques visant à lutter contre ce phénomène. Le but principal de ces politiques publiques implique de collecter des informations sur les individus qui expriment des opinions religieuses ou politiques dont le risque de radicalisation est jugé important¹⁸⁶.

Dans le rapport annuel de 2004 de l'AIVD, le ministre des Affaires intérieures et des Relations entre Royaumes, J. W. Renkes, réitère que la priorité de la sécurité nationale consiste à s'attaquer à la « radicalisation » et au « terrorisme »¹⁸⁷. Bien que le rapport dénombre toute une série de types d'activismes violents (voir chapitre 4 du rapport), le discours sur la « radicalisation » s'applique dans une large mesure aux risques potentiels que posent les musulmans du pays¹⁸⁸. Le rapport de 2004 souligne encore une fois un lien possible entre la « radicalisation » et le « recrutement » dans le jihadisme. Le gouvernement des Pays-Bas confirme ses liens avec l'UE afin d'échanger de l'information entre les services de sécurité nationale¹⁸⁹.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 14.

¹⁸⁶ A. KUNDNANI and B. HAYES, « The globalization of Countering Violent Extremism policies », art. cit., p. 6.

¹⁸⁷ AIVD, *Annual report 2004*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2005.

¹⁸⁸ Des rapports complets touchent exclusivement la menace de la « radicalisation », de « terrorisme » et d'influence étrangère de type islamique. Si les préoccupations sur la « radicalisation » sont plutôt locales, l'AIVD s'inquiète de plus en plus de l'influence étrangère au pays. Voir AIVD, *Saudi influences in the Netherlands. Links between the Salafist mission, radicalisation processes and Islamic terrorism, Memorandum*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2005.

¹⁸⁹ AIVD, *Annual report 2004*, *op. cit.*, p. 11.

Dans le rapport *Violent Jihad in the Netherlands : Current trends in the Islamist terrorist threat* daté de 2006¹⁹⁰, le risque de terrorisme de type domestique s'impose comme le thème dominant et la plus grande source d'inquiétude des services secrets des Pays-Bas.

While on 11 September 2001 New York was hit by an enemy from abroad and the Madrid attacks were perpetrated by a group of North African migrants, the Netherlands had to face the fact that a group of indigenous Muslims had metamorphosed into (potential) terrorists within a short period of time¹⁹¹.

L'AIVD s'alarme de constater que plusieurs jeunes parmi les musulmans des Pays-Bas perçoivent positivement la violence jihadiste¹⁹². Il avait déjà observé depuis 2003 que les réseaux locaux ne résultaient pas seulement d'un recrutement par le haut (*top down*), mais aussi d'une radicalisation par le bas (*grass roots radicalisation*)¹⁹³. Cette tendance, incluant les événements déclencheurs et une idéologie violente, expliquerait selon l'AIVD, le développement d'un terrorisme de type domestique¹⁹⁴. Les services secrets comprennent certes que le processus ne mène pas inévitablement au terrorisme. Cependant, la « radicalisation » suppose un contexte favorable au recrutement et au soutien des groupes qui s'engagent dans la violence politique¹⁹⁵.

S. J. Hulst, Directeur-Général des services secrets des Pays-Bas (AIVD), est l'un de ceux qui a exprimé au mieux les préoccupations du gouvernement derrière l'enjeu de la « radicalisation » :

Radicalisation processes do not merely exacerbate the jihadist threat in the short term, they also jeopardise social cohesion and solidarity and in the long term threaten the democratic order. A firm counter-terrorism policy should therefore be concomitant with stimulation of

¹⁹⁰ Le rapport reprend essentiellement la définition proposée dans *From Dawa to Jihad*. La « radicalisation » est définie: « [...] as the growing readiness to pursue and/or support - if necessary by undemocratic means - far-reaching changes in society that conflict with, or pose a threat to, the democratic order. [...] Within this context, radicalisation processes are understood to mean increasing readiness among Muslims in the Netherlands to join the various movements within radical Islam. Most of these movements are non-violent *dawa*- oriented movements ». AIVD, *Violent Jihad in the Netherlands. Current trends in the Islamist terrorist threat.*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2006, p. 11.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 7.

¹⁹² *Ibid.*, p. 8.

¹⁹³ Il est question de recrutement par le haut (*top-down*) lorsque des individus ou groupes s'engagent directement dans le recrutement de jeunes jihadistes. Le recrutement par le bas (*grass roots*) est un phénomène émergent où des individus cherchent par leurs propres moyens à s'engager auprès de la cause jihadiste sans avoir nécessairement été approchés par des groupes terroristes.

¹⁹⁴ AIVD, *Violent Jihad in the Netherlands. Current trends in the Islamist terrorist threat.*, *op. cit.*, p. 17.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 54.

integration processes and mobilisation among the Islamic community to resist radicalisation¹⁹⁶.

Il est intéressant de constater que l'enjeu de la « radicalisation » dépasse les seules préoccupations liées au terrorisme. Il inclut aussi les risques associés au manque de cohésion sociale et de solidarité. De cette façon, les enjeux socio-économiques (difficultés sur le marché de l'emploi, discriminations, pauvreté, éducation, etc.) sont identifiés comme contribuant au mécontentement des jeunes musulmans, ainsi qu'à une vision négative quant à leur avenir¹⁹⁷.

Depuis le meurtre de Theo Van Goth en 2004, l'opinion publique néerlandaise influe sur l'attention portée à ce problème par les différents paliers gouvernementaux. De nombreuses questions sur l'islam radical sont posées aux autorités, qui n'ont pas les clefs nécessaires afin de lancer un véritable débat public¹⁹⁸. L'AIVD reconnaît dans le rapport *Radical Dawa in transition* de 2007 que la « radicalisation » peut prendre plusieurs aspects et présente des niveaux de risque différents. En sus des formes pouvant mener au terrorisme, l'AIDV étudie aussi « les formes de radicalisation non violente qui peuvent sévèrement déstabiliser la société »¹⁹⁹. Cette formule inclut les idéologies qui sont identifiées comme menaçant l'ordre légal et démocratique de la société néerlandaise. Contrairement aux rapports précédents, l'AIDV définit ce qui est entendu par cette expression :

By democratic legal order, the AIVD is referring to the specific way in which relationships within democratic societies are organised. These include both 'vertical' relationships, between citizens and government, and 'horizontal' ones between citizens themselves. Thus the democratic legal order has two dimensions: vertical and horizontal. The former is the ordered political system which regulates the relationships between citizens and government, the democratic constitutional state made up of all the principles, procedures and institutions which form the political system of the Western World and guarantee the basic human and social rights of those within it. The horizontal dimension is the ordered, democratic way in which citizens interact with one another: the open society²⁰⁰.

En ce sens, le « radicalisme » est conçu comme la poursuite active d'un changement drastique dans la société. Il peut éventuellement constituer un danger pour la continuité de l'ordre légal

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 6.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 34.

¹⁹⁸ AIVD, *The Radical dawa in transition. The rise of Islamic neoradicalism in Netherlands*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2007, p. 9.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 11.

²⁰⁰ *Ibid.*

démocratique²⁰¹, en utilisant des moyens ou des méthodes qui peuvent menacer le fonctionnement de ce régime. La « radicalisation » s'impose dans cette optique comme le processus qui mène au « radicalisme »²⁰². Le rapport appelle à prendre en considération un large éventail de facteurs socio-économiques et culturels, à la fois nationaux et internationaux, pour expliquer la montée de la radicalisation²⁰³. Il reste que l'État n'est jamais intégré à l'équation afin de comprendre les mécanismes de mobilisation à son encontre.

Le gouvernement néerlandais se satisfait des mesures répressives développées afin de limiter l'influence des réseaux terroristes sur son territoire. Toutefois, ces méthodes n'ont que peu d'effet sur la radicalisation d'individus et de groupes qui peuvent se transformer, sur une période relativement courte, en réseaux faisant usage de la violence. Dans cette perspective, le ministre des Affaires intérieures et des Relations entre royaumes, G. Ter Horst, souligne dans le rapport annuel de 2006, la nécessité de développer des politiques préventives afin de combattre la menace terroriste²⁰⁴. La même année, l'AIVD met beaucoup d'efforts afin d'identifier les étapes les plus précoces du processus de radicalisation, envisagé comme un danger potentiel qui peut engendrer le terrorisme ou fragiliser la cohésion sociale. De là l'importance d'une position préventive et d'une atmosphère proactive. Le rapport porte principalement sur la menace de l'islam radical, mais il est possible de constater un intérêt croissant pour les diverses formes de « radicalisation » du militantisme politique, tant de gauche que de droite. L'AIVD a aussi travaillé avec les différents paliers de gouvernement afin d'envisager une approche globale et communautaire face à la « radicalisation ». La coopération interdépartementale a également été invoquée afin de faciliter l'échange d'informations sur les tendances générales. De plus, des initiatives ont été développées afin de motiver la recherche universitaire, notamment en travaillant de plus près avec plusieurs institutions scientifiques²⁰⁵. Les Pays-Bas ont également participé à plusieurs projets de coopération internationale avec l'Union européenne, comme le *Terrorism Committee* (COTER) et le *Working Group on Terrorism* (WGT)²⁰⁶.

²⁰¹ Le rapport de l'AIVD renvoie à une liste de menaces potentielles des groupes radicaux liés à l'islam.

²⁰² AIVD, *The Radical dawa in transition. The rise of Islamic neoradicalism in Netherlands*, op. cit., p. 59.

²⁰³ *Ibid.*, p. 58.

²⁰⁴ AIVD, *Annual report 2006*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2007, p. 3.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 40-41.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 105.

En 2007, le gouvernement des Pays-Bas publie finalement un plan d'action afin de lutter contre la « polarisation »²⁰⁷ et la « radicalisation ». Pour le gouvernement, ces phénomènes gagnent en vitesse et en intensité. Reprenant une citation du rapport annuel de 2005 de l'AIVD, la « radicalisation » et la « polarisation » de la société néerlandaise sont perçues comme la plus grande menace envers l'ordre démocratique. Le gouvernement et l'AIVD reconnaissent l'existence d'un large problème sociopolitique, partiellement causé par les frustrations dues au multiculturalisme et par les conflits interethniques aux Pays-Bas. Cette situation nuisant grandement à la cohésion sociale et à la solidarité nationale, le gouvernement cherche donc à mettre en place un plan d'action pour répondre à ce problème²⁰⁸.

Le plan propose d'entrée de jeu deux définitions précises de la « polarisation » et de la « radicalisation » :

Polarisation is the sharpening of differences between groups in society which can result in tensions between these groups and an increase in segregation along ethnic and religious lines.

[...]

Radicalisation is the willingness to strive for far-reaching changes in society (possibly in an undemocratic manner), to support such changes or persuade others to accept them²⁰⁹.

Nous notons que l'aspect processuel s'avère absent de la définition de la « radicalisation ». Le gouvernement identifie l'islam radical et l'extrême droite comme les deux menaces idéologiques les plus importantes auxquelles fait face le pays²¹⁰.

Trois objectifs principaux sont fixés dans le plan d'action. Le premier consiste à prévenir le processus de « polarisation » et de « radicalisation » en réinsérant les individus qui sont à risque de « s'éloigner » de la société néerlandaise et de ses principes démocratiques (prévention). Le deuxième en appelle au développement d'une approche adéquate, qui permette aux professionnels et aux administrateurs d'effectuer un signalement précoce de ces processus délétères (proaction).

²⁰⁷ La « polarisation » est un concept partiellement développé par le gouvernement néerlandais afin d'identifier les facteurs qui nuisent à la cohésion sociale du pays.

²⁰⁸ THE GOVERNMENT OF NETHERLANDS, *Polarisation and Radicalisation. Action plan 2007-2011*, Amsterdam, Government of the Netherlands, 2007, p. 4.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 5.

²¹⁰ *Ibid.*

Le dernier évoque la condamnation des individus qui ont franchi le pas, ou cherché à le faire par leur influence sur d'autres (répression). Afin de réaliser ces objectifs, le gouvernement fait appel à des consultants et des experts capables de forger des indicateurs permettant d'établir des critères d'évaluation²¹¹. S'attaquer à la « radicalisation » et à la « polarisation » constituera une tâche incombant en premier lieu aux gouvernements locaux et aux municipalités. Incluant divers milieux professionnels (policiers, jeunes travailleurs, enseignants, etc.), les gouvernements locaux et les municipalités seront amenés à mettre en place des politiques publiques de prévention (organisation de débats, promotion de la discussion et de la tolérance, création de formations pour le marché du travail, etc.) et de répression (s'attaquer à la délinquance, assurer plus de supervision dans les rues, instaurer une tolérance zéro envers la discrimination, etc.) dans leur milieu²¹².

L'AIVD semble à ce stade plutôt satisfait des résultats du plan d'action du gouvernement néerlandais. Il a lui-même consulté plusieurs maires ainsi que les conseils régionaux afin d'informer les autorités locales des risques de la radicalisation dans la société²¹³. L'AIVD conclut, dans le rapport *Resilience and Resistance* de 2010, que le débat public, les mesures gouvernementales ainsi que l'accroissement de la résilience et de la résistance à l'intérieur de la communauté musulmane ont permis de maîtriser la croissance des mouvements issus de l'islam radical et de leurs idées²¹⁴, voire même dans certains cas d'en réduire l'influence.

Selon le directeur des services secrets et de la sécurité publique, G. L. Bouman, le terme « radicalisation » a permis de créer une approche globale dans le combat contre le terrorisme : la « radicalisation » est donc alors perçue comme le début du processus menant au terrorisme²¹⁵. Le rapport *Local Jihadist networks in the Netherlands* de 2010 souligne lui aussi les gains accomplis dans les dernières années. L'affaiblissement des réseaux jihadistes serait le résultat de trois facteurs concomitants: **1)** le manque de leadership, c'est-à-dire d'un chef local et charismatique apte à unifier les réseaux locaux. **2)** La diminution des tensions entre les courants, lesquelles favoriseraient la tendance à la formation de nouveaux groupes jihadistes. **3)** L'impact des

²¹¹ *Ibid.*, p. 7.

²¹² *Ibid.*, p. 11-12.

²¹³ AIVD, *Resilience and Resistance. Current trends and developments in Salafism in the Netherlands*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2010, p. 4.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 9.

²¹⁵ AIVD, *Local Jihadist networks in the Netherlands*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2010, p. 2.

politiques gouvernementales, à travers une approche globale visant combattre le terrorisme par divers moyens : mesures de préventions, activité des services secrets, mise en place de nouvelles lois sur l'immigration, poursuite judiciaire des suspects. Selon le rapport, ces politiques ont effectivement permis d'éroder la puissance des réseaux jihadistes dans le pays²¹⁶. Dans la conclusion du rapport, l'AIVD semble optimiste sur le fait que les réseaux locaux de jihadistes ne gagneront pas excessivement en importance dans le futur. Il reste toutefois prudent puisque l'idéologie s'avère toujours présente : il ne faut donc en aucun cas sous-estimer la menace que représentent les groupes radicaux²¹⁷.

L'analyse des discours tenus par les organismes étatiques aux Pays-Bas met en évidence le lien entre l'apparition du terme « radicalisation » et le problème public du terrorisme islamiste de type domestique. C'est d'abord le recrutement interne qui inquiète le gouvernement. Cet accent sur le recrutement participe à une réflexion plus large sur le terrorisme et son lien avec l'islam. Le plus intéressant dans ces rapports est la possibilité d'y déceler clairement la mutation sémantique en train de s'opérer. La « radicalisation » ne renvoie plus seulement à un éloignement de la « normalité » démocratique, mais s'affirme comme un processus d'engagement idéologique dans la violence politique. L'accent se voit placé sur les idées, les croyances et les représentations plutôt que sur les comportements ou les mécanismes sociaux ayant contribué à l'adhésion, en excluant totalement de l'analyse l'idéologie et les pratiques de l'État lui-même.

L'AIVD affirme que le combat contre le terrorisme doit commencer par des efforts visant à empêcher le processus de la radicalisation. Il s'agit alors de prévenir, d'isoler ou de freiner le terrorisme en combattant à sa source le processus qui mène des individus à commettre des actions politiques violentes²¹⁸. Le rapport décrit la violence politique comme une « menace pour l'ordre juridique » de la société démocratique néerlandaise et ses valeurs fondamentales²¹⁹. Pour terminer, nous avons remarqué que le gouvernement fait rapidement appel à des experts afin d'établir des

²¹⁶ *Ibid.*, p. 6-8.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 11.

²¹⁸ AIVD, *From dawa to jihad. The various threats from radical Islam to the democratic legal order*, op. cit, p. 6.

²¹⁹ AIVD, *Recruitment for the Jihad in the Netherlands: From Incident to Trend*, op. cit, p. 31.

critères d'évaluation²²⁰ et de proposer des recommandations qui visent à soutenir les législateurs dans leurs décisions.

2.3. Les répercussions des attentats de Madrid en 2004 et de Londres en 2005 : l'Union européenne

Le 11 mars 2004 à Madrid, des bombes placées dans un train font près de 200 morts et 1900 blessés. Cet attentat est le plus meurtrier survenu en Europe depuis 1988. Les effets psychologiques sur la population sont considérables. L'année suivante, quatre explosions touchent les transports publics de Londres, au Royaume-Uni, en juillet 2005, faisant près de 60 morts et 700 blessés. Ces deux événements majeurs de violence politique sur le sol européen vont avoir des conséquences importantes sur les politiques publiques de contre-terrorisme dans les démocraties occidentales. Dans les pages qui suivent, il sera question de la façon dont ces traumatismes ont mené l'UE à s'intéresser au terme « radicalisation ».

2.3.1. Des attentats sur le sol européen : à la recherche des causes racines

Dès l'origine, dans ses orientations principales, l'UE semble privilégier davantage la « compréhension » que la « répression » dans son approche du terrorisme, orientation attestée par un souci affirmé d'identifier les causes racines du phénomène²²¹. Début janvier 2004, un Groupe de travail sur le terrorisme se penche sur les facteurs sous-jacents qui facilitent le recrutement. Le 6 février, le Groupe de travail décide de se concentrer sur le cas du « fondamentalisme extrémiste »²²². La présidence demande alors d'enquêter sur les tendances récentes en ce qui concerne **1)** les profils types des recruteurs potentiels; **2)** les raisons de la « radicalisation » et

²²⁰ THE GOVERNMENT OF NETHERLANDS, *Polarisation and Radicalisation. Action plan 2007-2011*, op. cit., p. 7.

²²¹ Rik COOLSAET, *Between al-Andalus and a failing integration. Europe's pursuit of a long-term counterterrorism strategy in the post-al-Qaeda era.*, Brussels, Royal Institute for International Relation (IRRI-KIIB), p. 6.

²²² PRESIDENCY, *EU compendium of threat assessments in the fight against terrorism* - « "Underlying factors in Recruitment to Terrorism" », Brussels, Council of the European Union, 2004, p. 1.

l'identification des facteurs sous-jacents qui facilitent le recrutement, et 3) les motifs de la « radicalisation » à l'intérieur de l'espace européen²²³.

Les attentats de Madrid du 11 mars 2004 élèvent l'enjeu de la « radicalisation » en urgence politique. Lors d'une rencontre le 25 mars, le conseil de l'UE réagit hâtivement en adoptant une déclaration qui classe les actes terroristes comme une attaque à l'encontre des valeurs fondamentales sur lesquelles l'Union est fondée. Le Conseil demande donc aux États membres de faire tout ce qui est en leur pouvoir afin de combattre les diverses formes de terrorisme²²⁴. Pour répondre aux défis que pose la menace terroriste, le conseil publie rapidement un *Plan d'action sur la lutte contre le terrorisme* le 15 juin 2004²²⁵. Ce rapport est construit à partir d'un plan d'action adopté à la suite des attentats terroristes de 2001 aux États-Unis. Il dresse une liste de sept principaux objectifs²²⁶, dont la nécessité de comprendre les facteurs qui contribuent au soutien et au recrutement de l'activité terroriste²²⁷. Le Conseil entend recevoir des recommandations pour la prévention du phénomène très vite, dès 2005 :

Conduct more detailed studies, including academic studies, of recruitment to terrorism in specific contexts such as in prisons, in schools, in universities or in mosques; studies in to the role of the media, including the internet, in radicalisation or in promoting support or sympathy for terrorists; an exploration of links with work in complementary areas such as work on promoting cohesive communities or on the integration of minorities, including any such work being undertaken by first pillar EU Working group²²⁸.

Ce passage est le seul qui fait référence au terme « radicalisation » dans ce rapport. Sans souci de définition, la notion est associée à une sérieuse préoccupation quant à l'influence d'internet dans la prolifération de la pensée radicale et à une quête d'identification des facteurs qui facilitent l'engagement dans l'extrémisme violent. Dans le rapport, l'accent est mis principalement sur la

²²³ *Ibid.*, p. 2.

²²⁴ COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, *EU Plan of Action on Combating Terrorism*, Brussels, 2004, p. 4.

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ Les sept principaux objectifs sont : 1) approfondir le consensus international et renforcer les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme; 2) réduire l'accès des terroristes aux ressources financières et économiques; 3) maximiser la capacité des organes de l'UE et des États membres à détecter, enquêter et poursuivre les terroristes et à prévenir les attaques terroristes; 4) protéger la sécurité des transports internationaux et assurer des systèmes efficaces de contrôle des frontières; 5) renforcer la capacité de l'UE et des États membres de faire face aux conséquences d'un attentat terroriste ; 6) s'attaquer aux facteurs qui contribuent au soutien et au recrutement dans le terrorisme ; 7) cibler l'action dans le cadre des relations extérieures de l'UE sur les pays tiers prioritaires où la capacité de lutte contre le terrorisme ou l'engagement à lutter contre le terrorisme doivent être renforcés.

²²⁷ COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, *EU Plan of Action on Combating Terrorism*, *op. cit.*, p. 4-5.

²²⁸ *Ibid.*, p. 70.

croyance de type religieux ou politique extrême, ainsi que sur les facteurs d'ordre socio-économique qui contribuent à accroître le soutien au terrorisme²²⁹. La promotion de la cohésion sociale et l'intégration des communautés sont aussi relevées comme des enjeux importants afin de prévenir le terrorisme. La demande de recherches sur le sujet devra permettre aux experts et aux universitaires de participer à la discussion politique sur le phénomène.

En octobre 2004, la Commission européenne se réfère à « la radicalisation violente ». Un rapport, intitulé *Adoption of Council conclusion on prevention, preparedness and response to terrorist attacks* précise les différentes leçons à tirer à la suite des attentats²³⁰. Parmi les recommandations, nous notons la proposition d'instaurer une stratégie de lutte contre le terrorisme qui vise avant tout à s'opposer à une radicalisation violente et aux conditions qui facilitent le recrutement dans des groupes terroristes. Le rapport souligne la nécessité d'intégrer la société civile à cette lutte. Elle est invitée à participer aux solutions, en contribuant à « protéger la vie, la sécurité et la liberté » dans les limites des libertés fondamentales. Un des points nodaux de cette stratégie consiste justement à s'opposer à la « radicalisation violente » qui facilite, selon le rapport, le recrutement de terroristes. Combattre ce phénomène s'avère alors une priorité afin de prévenir le terrorisme. Le rapport enjoint le secteur privé et le secteur public à partager et à développer leurs expertises dans une optique de partenariat²³¹.

1.1. Defending fundamental rights against violent radicalisation

Opposing violent radicalisation within our societies and disrupting the conditions facilitating the recruitment of terrorists must be fundamental priorities in a strategy to prevent terrorism. The Commission intends to contribute to related work in the Council in 2005 by drawing inter alia on the expertise of the European Monitoring centre on racism and xenophobia, experts and researchers²³². It will aim, on the one hand, to identify where European policies and instruments can play a preventive role against violent radicalisation and, on the other hand, examine how best to protect the fundamental rights and freedoms enshrined in the European Constitutional Treaty from those - who ever they may be - who would attempt attack them through violence and terror²³³.

²²⁹ *Ibid.*, p. 70-71.

²³⁰ PERMANENT REPRESENTATIVES COMMITTEE, *Adoption of Council conclusion on prevention, preparedness and response to terrorist attacks*, Brussels, Council of the European Union, 2004.

²³¹ *Ibid.*, p. 4.

²³² Le *European Monitoring Centre on racism and xenophobia* (EUMC) est créé à Vienne en juin 1997 par l'UE dans l'objectif d'une action concertée de proposer des politiques afin de combattre le « racisme » et la « xénophobie ». Le centre propose des recherches et une expertise sur ces enjeux politiques.

²³³ PERMANENT REPRESENTATIVES COMMITTEE, *Adoption of Council conclusion on prevention, preparedness and response to terrorist attacks*, op. cit., p. 4.

Bien que le terme « radicalisation violente » prenne de l'importance dans les propositions et les rapports de l'UE, il n'est à ce stade toujours pas clairement défini, et fait d'ailleurs l'objet de peu d'occurrences dans le texte. Le passage ci-dessus démontre la rapidité de l'UE à faire appel à une expertise afin de l'aider à cerner les solutions aux problèmes soulevés. L'idée de pouvoir identifier les facteurs de « radicalisation » est réaffirmée dans le programme multiannuel adopté par le Conseil européen et connu sous le nom de *The Hague Programme*²³⁴. L'objectif de ce rapport est principalement d'améliorer les capacités de l'Union européenne et des États membres à garantir les droits fondamentaux (accès à la justice, gestion des frontières, immigration, etc.). Le Conseil européen invite la Commission à présenter un plan d'action concret pour 2005²³⁵. Par la suite, le Conseil doit, pour la fin 2005, proposer une stratégie à long terme qui ambitionne « d'aborder les facteurs qui contribuent à la radicalisation et au recrutement d'activités terroristes »²³⁶.

Le 17 décembre 2004, le texte de la conclusion de la présidence présente une section complète sur la menace terroriste, qui réitère le lien entre la radicalisation et le recrutement :

The European Council reiterated its conviction that in order to be effective in the long run the Union's response to terrorism must address the root causes of terrorism. Radicalisation and terrorist recruitment can be closely connected. The European Council called on the Council to establish a long-term strategy and action plan on both issues by June 2005, building on the report on recruitment recently adopted by the Council. It invited the Secretary-General/High Representative and the Commission to submit proposals to this effect²³⁷.

Selon ce texte, si les actions terroristes menacent bien les valeurs fondamentales de l'UE, le Conseil européen souhaite toutefois que les institutions démocratiques et les droits de la personne soient respectés dans ce combat contre le terrorisme. Sont alors citées les « grandes valeurs européennes », soit la tolérance, le dialogue interreligieux et interculturel et la pleine participation à la société²³⁸. Dans les conclusions de la présidence du Conseil européen, il est possible de

²³⁴ COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, *The Hague Programme: Strengthening Freedom, Security and Justice in the European Union*, Brussels, Official Journal of the European Union, 2005.

²³⁵ *Ibid.*, p. 1-2.

²³⁶ *Ibid.*, p. 9.

²³⁷ PRESIDENCY, *Brussels European Council. 16/17 December 2004. Presidency conclusions*, Brussels, Council of the European Union, 2005, p. 9.

²³⁸ *Ibid.*, p. 8.

constater un intérêt pour les « causes racines » : la « radicalisation » y est présentée comme un processus qui peut mener au recrutement par des groupes terroristes²³⁹.

Entre-temps, Londres subit également des attaques terroristes, le 7 juillet 2005. Cet événement place au premier plan la prévention contre le terrorisme. Or, cette priorité politique va s'effectuer précisément à travers l'expression d'une « lutte contre la radicalisation violente ». La stratégie recommandée par le programme de La Haye est déposée le 21 septembre 2005. La Commission des communautés européennes publie son rapport, intitulé *Communication from the Commission to the European Parliament and the Council concerning terrorist recruitment : addressing the factors contributing to violent radicalisation*²⁴⁰. Ce qui est intéressant dans ce rapport, c'est que le terme de radicalisation violente y est défini pour la première fois :

“Violent radicalisation” is the phenomenon of people embracing opinions, views and ideas which could lead to acts of terrorism as defined in Article 1 of the Framework Decision on Combating Terrorism. The recent terrorist attacks in London of July 2005, and Madrid in March 2004, have reinforced the priority treatment of addressing violent radicalisation as part of a comprehensive approach to the preventive side of fighting terrorism²⁴¹.

En plus de la définition, le rapport explicite les termes priorisés. L'accent est mis sur « les médias, l'internet, l'éducation, l'engagement des jeunes, l'emploi, l'exclusion sociale et les enjeux d'intégration, l'égalité des opportunités, la non-discrimination et le dialogue interculturel »²⁴². Il est possible de remarquer que cette définition de la « radicalisation » met d'abord l'accent sur les idées, les vues et les opinions, ainsi que son lien possible avec l'action terroriste. La Commission l'indique de façon explicite dans le rapport : il s'agit d'une lutte idéologique. Si elle reconnaît que l'Europe a été frappée par plusieurs types de terrorisme dans son histoire, la menace principale provient désormais du « terrorisme nourri d'une interprétation abusive de l'islam »²⁴³. Le rapport nuance certes ce propos, en affirmant que la plupart des facteurs identifiés peuvent s'appliquer tout autant à d'autres types d'idéologie. Comme pour les autres rapports présentés précédemment, un effort particulier est consacré à souligner l'importance de maintenir un équilibre entre les différents

²³⁹ *Ibid.*, p. 9.

²⁴⁰ COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, *Communication from the Commission to the European Parliament and the Council concerning Terrorist recruitment: addressing the factors contributing to violent radicalisation*, Brussels, The European Union, 2005.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 2.

²⁴² *Ibid.*, p. 3.

²⁴³ COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, *Communication from the Commission to the European Parliament and the Council concerning Terrorist recruitment: addressing the factors contributing to violent radicalisation*, op. cit.

droits fondamentaux (principalement les Droits de la personne) et l'État de droit dans sa lutte contre le terrorisme²⁴⁴. Le document fait suite au programme de La Haye, qui exigeait l'élaboration d'une stratégie européenne à long terme avant la fin de 2005, en vue de circonscrire les facteurs qui engendrent la radicalisation et le recrutement des terroristes²⁴⁵. La Commission présente donc la première contribution en ce sens. Le document fait référence, en annexe, à des causes racines. Parmi les recommandations apparaissent la promotion de l'intégration et du dialogue interculturel, linguistique et religieux, ainsi que le développement de politiques « holistes » et multi-dimensionnelles. De plus, la Commission souligne la nécessité d'offrir des ressources pour l'établissement d'un réseau d'experts concernant la recherche et les politiques à mener. Ce réseau aura le mandat de présenter l'état des connaissances relatives à la « radicalisation violente » au début de 2006²⁴⁶.

La Commission des communautés européennes encadre ainsi distinctement les contours de la problématique de la radicalisation. Pour une fois, de façon claire et précise, la « radicalisation » se voit liée à l'enjeu du terrorisme :

In order to understand its historical and psychological roots one needs to look at a wide range of movements, organisations and struggles, with political, religious, national and ethnic motivations, or combinations of these. Radicalisation has become a particular area of focus due to its link with combating terrorism²⁴⁷.

Ce passage implique le développement d'un domaine d'étude spécifique permettant de mieux comprendre le phénomène. La Commission souhaite développer et financer un « réseau d'experts » dans l'objectif de préciser l'état actuel des connaissances sur le sujet. La Commission aura aussi recours aux services d'un réseau indépendant d'experts sur les droits fondamentaux, issu du *European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia* (EUMC)²⁴⁸.

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, *The Hague Programme: Strengthening Freedom, Security and Justice in the European Union*, op. cit.

²⁴⁶ COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, *Communication from the Commission to the European Parliament and the Council concerning Terrorist recruitment: addressing the factors contributing to violent radicalisation*, op. cit.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 11.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 8.

La Commission souhaite distinguer le terrorisme des idéologies qui le portent. Cela lui permet de prendre une certaine distance afin de ne pas marginaliser une communauté ou une religion particulière. Dans ce rapport gouvernemental, le ton n'est d'ailleurs pas neutre à ce sujet :

Terrorism is never legitimate. It therefore always attempts to justify itself by abusively referring to views, aspirations or beliefs which may, themselves, be legitimate and which it most often insidiously deforms. The Commission believes that there is no such thing as "Islamic terrorism", nor "catholic" nor "red" terrorism. None of the religions or democratic political choices of European citizens tolerates, let alone justifies, terrorism. The fact that some individuals unscrupulously attempt to justify their crimes in the name of a religion or an ideology cannot be allowed in any way and to any extent whatsoever to cast a shadow upon such a religion or ideology. Stating this fact clearly is, in the Commission's view, the first requirement for the Union in the fight against violent radicalisation²⁴⁹.

Les actes de violence politique sont dès lors isolés, décontextualisés et rassemblés sous une figure unique : le « terroriste ». Ce sont les motivations de ce dernier qui doivent avant tout être élucidées. La Commission dresse une liste de facteurs et de causes racines qui pourraient contribuer à la « radicalisation violente ». Dans cette liste, nous retrouvons le sentiment perçu ou réel d'injustice ou d'exclusion, la mésinterprétation des écritures et des idéologies, le sentiment de ne pas se sentir accepté en société, de se sentir discriminé, l'aliénation ou la faible estime de soi, la propagande médiatique, le sentiment d'appartenance à un groupe, la charge économique et sociale, la jeunesse, et bien d'autres²⁵⁰. Comme il est possible de le remarquer, la Commission englobe une large gamme de causes dans les facteurs susceptibles de contribuer à l'extrémisme violent.

La Commission propose d'accorder des fonds afin de créer un réseau d'experts s'intéressant à la recherche théorique et aux politiques liées à la « radicalisation violente ». Elle annonce aussi le financement d'études qui chercheront à comprendre les facteurs et les motivations menant à cette « radicalisation violente »²⁵¹. Cette décision de la Commission fait suite aux recommandations du rapport *EU Plan of Action on Combating Terrorism* de 2004, appelant à établir une stratégie à long terme afin de cerner les facteurs qui contribuent à la « radicalisation » et au « recrutement » des terroristes²⁵². La Commission européenne forme un réseau d'experts paneuropéen et contracte trois autres études à l'externe, qui seront résumées dans la prochaine sous-section.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 11.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 12-15.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 8.

²⁵² COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, *EU Plan of Action on Combating Terrorism*, *op. cit.*, p. 70.

Pour résumer, la réponse de l'UE afin de combattre la « radicalisation » est de trois ordres. Tout d'abord, freiner les activités des réseaux et des individus qui mènent au recrutement dans le terrorisme. Ensuite, il s'agit de s'assurer que les voix du courant dominant²⁵³ soient plus entendues que celles légitimant l'extrémisme. Finalement, l'UE entend faire la promotion de la sécurité, de la justice, de la démocratie, ainsi que d'égalité d'opportunités pour tous²⁵⁴. Les efforts de consultation et de réflexion conduisent l'UE à préciser des objectifs clairs pour définir une stratégie de contre-terrorisme, présentée le 30 novembre 2005, sous le nom de *The European Union Counter-Terrorism Strategy*²⁵⁵. La stratégie identifie quatre piliers d'intervention : prévenir, protéger, poursuivre, répondre [voir graphique 2.2].



Graphique 2.2. Strategic Commitment to combat terrorism globally while respecting human rights, and make Europe safer, allowing its citizens to live in an area of freedom, security and justice in Presidency and CT Co-ordinator. The European Union Counter-Terrorism Strategy, Council of the European Union, Brussels, 2005.

²⁵³ Le gouvernement cherche à démontrer que les vues extrémistes ne sont pas partagées par les communautés. Par exemple, il peut s'agir de donner une voix aux leaders religieux de communautés musulmanes qui défendent les valeurs du pays.

²⁵⁴ PRESIDENCY, *The European Union Strategy for Combating Radicalisation and Recruitment to Terrorism*, Brussels, Council of the European Union, 2005, p. 3.

²⁵⁵ PRESIDENCY AND CT CO-ORDINATOR, *The European Union Counter-Terrorism Strategy*, Brussels, Council of the European Union, 2005.

Dans ce graphique, il est possible de constater que l'enjeu de la « radicalisation » se retrouve intégré dans les politiques de prévention du terrorisme. Là aussi, il s'agit de s'attaquer aux facteurs qui peuvent contribuer à offrir un environnement favorable à la « radicalisation ». Pour cela, le rapport souligne une série de conditions propices au phénomène : la mauvaise gouvernance, une modernisation rapide et mal gérée, un manque d'opportunités politiques, des difficultés économiques et éducationnelles. De cette façon, la « radicalisation » et le « recrutement » sont perçus comme un phénomène dont les ramifications ne sont pas limitées pas à l'intérieur d'un seul pays, mais traversent aisément les frontières.

Les priorités associées au pilier de la prévention sont les suivants : **1)** développer des approches communes pour détecter et résoudre les problèmes de comportement, en particulier l'utilisation abusive d'internet; **2)** s'attaquer à l'incitation et au recrutement, en particulier dans les environnements clefs tels que les prisons ou les lieux de formation religieuse du culte; **3)** développer une stratégie médiatique de communication pour mieux expliquer les politiques de l'UE; **4)** promouvoir la bonne gouvernance, la démocratie, l'éducation et la prospérité économique, par le biais de programmes d'assistance de la communauté et des États membres; **5)** développer le dialogue interculturel à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE; **6)** développer un lexique non émotionnel pour discuter rationnellement des problèmes; **7)** poursuivre les recherches, partager les analyses et les expériences afin de mieux comprendre les problèmes et préciser les réponses politiques appropriées²⁵⁶.

Cette stratégie va être centrale afin d'élaborer des politiques concrètes pour l'UE et ses États membres. Plusieurs rapports, comme *La stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre la radicalisation et le recrutement de terroristes - rapport de mise en œuvre (23 novembre 2007)*²⁵⁷, proposent des objectifs pratiques et détaillés d'actions à entreprendre afin de contrer la « radicalisation » et le « terrorisme », en s'inspirant des études commandées aux experts à la demande de divers organes de l'UE.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 9.

²⁵⁷ COORDINATEUR DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME, *Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre la radicalisation et le recrutement de terroristes - rapport de mise en œuvre*, Bruxelles, Conseil de l'Union Européenne, 2007.

2.3.2. Les trois études des instituts de recherches

Comme il a été mentionné précédemment, la Commission a commandité trois études à l'externe, en plus de créer un réseau d'expert paneuropéen. La première des trois études externes commandées par la Commission européenne en 2004 a été publiée en décembre 2007 par *The International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence* (ICSR)²⁵⁸. L'ICSR est un institut de recherche — lancé officiellement en janvier 2008 — associé au *Department of War Studies* au *King's College London*. Principalement financé par l'UE, sa mission consiste à proposer des politiques publiques afin de traiter le problème de la violence politique. Cette recherche menée par les chercheurs Peter R. Neumann et Brooke Rogers²⁵⁹, est intitulé *Recruitment and Mobilisation for the Islamist Militant Movement in Europe*. Elle a été commandée plus précisément par le *Directorate General for Justice, Freedom and Security of the European Commission*²⁶⁰. Le rapport soutient une vue compréhensive et globale de la manière selon laquelle les militants islamistes mobilisent leurs soutiens et trouvent de nouvelles recrues en Europe. Il offre des recommandations aux gouvernements afin de restreindre les capacités de recrutement²⁶¹.

Selon les auteurs, beaucoup d'attention a été portée sur ce que font des individus une fois devenus membres d'un groupe terroriste et sur les conditions qui permettent de passer à l'extrémisme (nous pouvons parler de « radicalisation » en quelque sorte), mais peu d'études se sont intéressées, *en amont*, à ce qui les connecte aux réseaux terroristes²⁶². C'est pour cette raison que la variable clef de cette étude est le recrutement. Neumann et Brooke souhaitent alors distinguer le concept de « recrutement » de celui de « radicalisation » :

Although the two concepts are related, they denote distinct phenomena in that recruitment 'involves practical steps towards [joining a violent group]', whereas radicalisation describes the changes in attitude that lead towards sanctioning and, ultimately, the involvement in the use of violence for a political aim. Simply put, recruitment is situated

²⁵⁸ Le rapport souligne l'aide de Luis Martinez du Centre d'étude de Recherches Internationales (Paris) et de Rogelio Alonso de l'Universidad Rey Juan Carlos (Madrid).

²⁵⁹ Brooke Rogers est une spécialiste de la psychologie sociale intéressée à la communication lors des gestions de crise, à la perception lors d'un événement extrême, à la sécurité et au terrorisme. Peter R. Neumann est le fondateur de l'ICSR et est professeur en Études sur la sécurité au département des études sur la guerre du *King's College of London*.

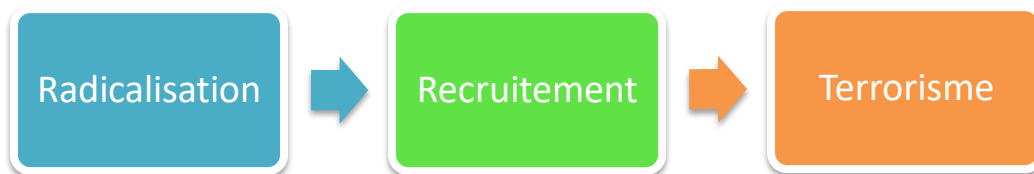
²⁶⁰ Peter R. NEUMANN and Brooke ROGERS, *Recruitment and Mobilisation for the Islamist Militant Movement in Europe*, London, International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence, 2007.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 4.

²⁶² *Ibid.*, p. 9.

at the interface between radicalisation and the pursuit of violence. It represents, in the words of Michael Taarnby, ‘the bridge between personal belief and violent activism’²⁶³.

Définissant le recrutement comme un processus par lesquels des individus rejoignent une entité engagée dans « l’extrémisme violent », la notion « d’extrémisme » devient alors le point de référence du processus de radicalisation. Dans le rapport, « l’extrémisme » se réfère à une position contraire aux valeurs et aux principes d’une société donnée²⁶⁴. Dans le cas européen, il renvoie aux idéologies politiques qui s’opposent à la démocratie et à la dignité humaine. Or, ce terme qualifie aussi les méthodes qui contreviennent à la vie, la liberté et aux droits de la personne. Afin de lever toute ambiguïté, les auteurs préfèrent donc ajouter l’adjectif « violent » au terme extrémisme »²⁶⁵. Sous forme d’illustration, résumons ce modèle de la façon suivante [voir graphique 2.3] :



Graphique 2.3. Modélisation constituée à partir du texte de Peter R. Neumann et Brooke Rogers in *Recruitment and Mobilisation for the Islamist Militant Movement in Europe*, International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence, London, 2007.

Les recommandations issues du rapport soulignent l’urgence d’apporter une attention particulière aux prisons européennes, aux activités extrémistes sur internet, aux organisations passerelles, aux communautés musulmanes intégristes, et au rôle du système éducatif dans la lutte contre « l’extrémisme violent »²⁶⁶. Ce mélange entre recommandations à court et à long terme vise à soutenir diverses mesures de contre-terrorisme en retournant aux racines du phénomène, selon l’intention de prévenir le problème plutôt que de seulement gérer ses conséquences.

Les deux autres études proviennent de *The Change Institute* (CI), institut de recherche formé par un groupe de consultants spécialisés dans l’évaluation, le développement organisationnel et les stratégies de communication. Leurs thèmes principaux sont la diversité

²⁶³ *Ibid.*, p. 11-12.

²⁶⁴ Nous comprenons difficilement pourquoi les auteurs n’ont pas utilisé le terme « radicalisme ».

²⁶⁵ P. R. NEUMANN and B. ROGERS, *Recruitment and Mobilisation for the Islamist Militant Movement in Europe*, op. cit., p. 12.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 93-96.

culturelle et les enjeux liés à la race, la foi ou l'identité. *The Directorate General Justice, Freedom and Security of the European Commission* a commandé en 2007 deux études au CI afin d'informer la Commission européenne sur les stratégies à adopter dans l'objectif de combattre le terrorisme au sein des territoires de l'UE.

Dans le premier rapport de 2008 intitulé *Study on the best practices in cooperation between authorities and civil society with a view to the prevention and response to violent radicalisation*, le CI propose trois objectifs : **1)** identifier les facteurs qui peuvent déclencher ou affecter le processus de « radicalisation violente » (particulièrement chez les jeunes); **2)** identifier les croyances, les idéologies et les trames narratives des radicaux violents, et **3)** identifier les méthodes par lesquelles ces radicaux violents mobilisent des soutiens en faveur du terrorisme et dans l'engagement de nouvelles recrues²⁶⁷. L'étude indique que les organisations de la société civile sont en position de front avancé dans cette lutte, et par leur contact avec les jeunes à risque, peuvent jouer un rôle important afin de contrarier la propagation d'idéologies radicales et le recrutement dans la violence²⁶⁸. Plusieurs États de l'UE développent d'ailleurs des approches coopératives avec des organisations qui travaillent en partenariat, ou sont menées par, la communauté musulmane. Trois espaces d'interventions prioritaires sont identifiés dans le rapport du CI : **1)** le secteur lié à l'éducation (infrastructure, formation des enseignants, curriculum scolaire, etc.); **2)** la création d'espaces sécuritaires — *safe spaces* — (promotion du dialogue, de l'expression politique et religieuse, etc.), et **3)** la création de politiques visant l'égalité, la justice et l'engagement politique (combattre la discrimination économique et sociale, etc.)²⁶⁹. Les auteurs du rapport²⁷⁰ reconnaissent que cette étude n'aborde pas l'enjeu des connaissances du processus de radicalisation dans la politique ou les médias. Or, ils soulignent pourtant l'importance des politiques publiques, qui influencent de multiples manières les interactions entre la société civile, d'une part, et d'autre part, les facteurs favorisant la « radicalisation ». Les recommandations considèrent d'augmenter la

²⁶⁷ THE CHANGE INSTITUTE, *Study on the best practices in cooperation best practices in cooperation between authorities and civil society with a view to the prevention and response to violent radicalisation*, London, The Change Institute, 2008, p. 9.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 119.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 4-5.

²⁷⁰ Il est possible de trouver en annexe de ce rapport la liste des auteurs de ce rapport ainsi que tous les chercheurs universitaires qui ont été consultés lors de cette étude.

compétence des intervenants face aux enjeux interculturels, et ainsi de développer une meilleure compréhension des communautés musulmanes et de l'islam parmi la population²⁷¹.

Le deuxième rapport du CI²⁷² est également publié en 2008. Intitulé *Studies into violent radicalisation*²⁷³, les études qui y sont évoquées visent à explorer les croyances, les trames narratives et les idéologies liées à l'engagement violent, dans l'optique de comprendre les causes et les « remèdes » à la radicalisation violente²⁷⁴. Cette dernière est définie tel que proposé dans le rapport de la *Commission to the European Parliament and Council Concerning terrorist recruitment* de 2005 : il s'agit du phénomène par lequel des individus adhérant à certains points de vue, opinions et idées peuvent être conduits à commettre des actes de type terroriste²⁷⁵. La recherche met l'accent sur l'analyse et l'identification de la trame narrative des extrémistes violents et ceux qui les soutiennent, ainsi que sur l'exploration des processus par lesquels certains individus défendent ces idées. L'étude vise aussi à comprendre la façon dont les récits sont partagés, appropriés et normalisés dans la communauté musulmane au sens large. Les contenus et les images de la rhétorique et de la propagande terroristes trouvés sur internet sont aussi identifiés. Finalement, une analyse comparative est proposée avec le récit sous-jacent à d'autres types d'idéologies violentes, y compris une évaluation du « culte du martyr »²⁷⁶. Le rapport se termine avec une série importante de propositions afin de réduire la « radicalisation ». Elles peuvent être résumées par les trois 'C' : **1**) la concurrence (des croyances, des idéologies, et des récits dans la communauté musulmane); **2**) la communauté (les individus et les groupes, et la manière dont ils sont liés à l'idéologie dans les communautés musulmanes) et **3**) le contexte (l'hostilité sociale et les discriminations qui apparaissent sur le terrain)²⁷⁷.

²⁷¹ THE CHANGE INSTITUTE, *Study on the best practices in cooperation best practices in cooperation between authorities and civil society with a view to the prevention and response to violent radicalisation*, op. cit., p. 6.

²⁷² Le CI ne dévoile pas le nom des auteurs du rapport. Toutefois, le rapport souligne la contribution des chercheurs suivants : Asad Ahmad (Danish Centre for Conflict Resolution, Denmark); Hayrettin Aydin (Muslim Academy Germany, Germany); Jacques Barou (CNRS, Grenoble II University, France); Nathalie Kakpo (Associate Researcher CSU, CNRS, Paris, France); Sajjad Rizvi (University of Exeter, UK) et Yahya Birt (The Islamic Foundation, UK)

²⁷³ CHANGE INSTITUTE, « *Studies into violent radicalisation; Lot 2 The beliefs ideologies and narratives* », London, The Change Institute, February, 2008, p. 1–173.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 4.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 139.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 8.

²⁷⁷ THE CHANGE INSTITUTE, *Security and Counter-Terrorism: Studies on Violent Radicalisation*, London, The Change Institute, 2009, p. 4.

2.3.3. Les deux études commandées aux universitaires

Le 19 avril 2006, la Commission européenne décide de mettre sur pied un Groupe d'experts afin de fournir des recommandations pour combattre la « radicalisation violente »²⁷⁸. Intitulé *Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism*, le rapport rassemble plusieurs chercheurs de renom provenant de diverses universités en Europe²⁷⁹. Les recommandations étaient attendues pour juin 2006. Or, comme le rappelle Coolsaet, lui-même membre du comité, une série de difficultés de nature personnelle et pratique ont reporté le dépôt au 15 mai 2008²⁸⁰. La Commission européenne souhaite que les universitaires donnent un avis sur l'utilisation du terme même de « radicalisation ». Certains chercheurs avouèrent être surpris de cette commande, puisqu'il s'agit en l'occurrence d'un vocabulaire issu du domaine politique. Coolsaet affirme à ce propos :

« Et donc ils ont [les décideurs de l'Union européenne] demandé à un groupe d'experts [...] de leur expliquer au Conseil et à la Commission. En fait, quand on emploie le mot « radicalisation » : qu'est-ce que vous voulez dire? Qu'est-ce que vous savez en fait sur la base de vos recherches sur la radicalisation? Notre réponse était de dire : « en fait, on ne sait rien de la radicalisation, car c'est un concept qui vient de vous et non un concept qui vient de nous ». C'est notre collègue Alex Smith qui a trouvé la bonne formule : « it's politically constructed in the first place ». [...]»²⁸¹.

Le rapport des experts commence par une critique de la définition proposée par la Commission européenne de 2005. L'expression de « radicalisation violente » trouverait son origine, selon les auteurs, dans le « cercle politique de l'Union européenne », à la suite de l'attentat de Madrid en

²⁷⁸ Fernando REINARES, Rogelio ALONSO, Torre BJØRGO, Donatella DELLA PORTA, Rik COOLSAET, Farhad KHOSROKHAVAR, Rüdiger LOHLKER, Magnus RANSTORP, Alex P SCHMID, Andrew SILKE, Michael TAARNBY and Gijs DE VRIES, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », *A concise Report prepared by the European Commission's Expert Group on Violent Radicalisation*, May, 2008, p. 2.

²⁷⁹ Les experts sont Rogelio ALONSO (Universidad Rey Juan Carlos, Spain); Tore BJØRGO (Norwegian Police University College and Norwegian Institute of International Affairs, Norway); Donatella DELLA PORTA (European University Institute, Italy); Rik COOLSAET (Ghent University, Belgium); Farhad KHOSROKHAVAR (École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHSS), France); Rüdiger LOHLKER (Department for Near Eastern Studies, University of Vienna, Austria); Magnus RANSTORP (Centre for Asymmetric Threat Studies at the Swedish National Defence College, Sweden); Fernando REINARES (Chairman) (Real Instituto Elcano and Universidad Rey Juan Carlos, Spain); Alex P. SCHMID (Centre for the Study of Terrorism and Political Violence University of St Andrews, UK); Andrew SILKE (University of East London, UK); Michael TAARNBY (Danish Institute for International Studies, Denmark) et Gijs DE VRIES (Netherlands Institute of International Relations 'Clingendael', Netherlands).

²⁸⁰ R. COOLSAET, « *All radicalisation is local* »: *the genesis and drawbacks of an elusive concept*, op. cit., p. 22. Coolsaet raconte qu'au milieu de l'année 2007, un des membres pensait même que le Groupe était mort.

²⁸¹ RIK COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet ».

2004²⁸². De plus, le terme ne serait pas largement employé dans la littérature en sciences sociales et humaines, et lorsqu'il l'est, très loin d'un usage uniforme. Par exemple, certains auteurs vont préférer étudier les comportements violents concrets, tandis que d'autres s'intéressent plutôt aux idées qui justifient la violence. Si les experts du rapport proposent de se référer à la radicalisation comme « processus de socialisation menant à l'usage de la violence »²⁸³, le rapport n'en conclut pas moins avec une critique de ce terme de « radicalisation violente » :

Violent radicalisation, as has been noted at the beginning of this concise Report, is not a term widely used in the social sciences and humanities. It refers to a process of socialisation leading to the use of violence. Yet the academic usage of this term is far from uniform. For some authors and experts, it is understood as a path involving concrete violent behaviour, while others qualify the acceptance of ideas which condone or justify violence an indicator in itself of violent radicalisation. For some authors and experts, the process of violent radicalisation is an individual trajectory whereas others see it more as a collective phenomenon²⁸⁴.

À la fois sociologique, politique, idéologique et psychologique, la « radicalisation » est présentée par les experts du rapport comme un « phénomène contextuel par excellence »²⁸⁵, lié aux conditions historiques qui le rendent possible. Les auteurs énumèrent trois caractéristiques communes à toutes les formes de « radicalisation » : **1)** un environnement favorable, caractérisé par un sentiment partagé d'injustice (ex. : exclusion, humiliation, etc.) dans une population ou une société donnée, de façon largement subjective (ce ne sont pas les pays objectivement les plus inégalitaires qui connaissent le terrorisme); **2)** un croisement entre un environnement favorable et une trajectoire personnelle. Ainsi, ce ne sont pas tous les individus ressentant de l'injustice qui deviennent « radicalisés » : l'amitié, les réseaux, la famille et les mécanismes de socialisation sont tout aussi importants; **3)** Le recours à la violence ne touche au final qu'une toute petite minorité d'individus. Les experts en concluent que la « radicalisation » ne mène pas nécessairement à la violence, ni au terrorisme²⁸⁶.

Le rapport cherche principalement à comprendre le phénomène de radicalisation associé à l'islamisme politique. Or, les caractéristiques susmentionnées peuvent également être appliquées

²⁸² F. REINARES, R. ALONSO, T. BJØRGO, D. D. PORTA, R. COOLSAET, F. KHOSROKHAVAR, R. LOHLKER, M. RANSTORP, A. P. SCHMID, A. SILKE, M. TAARNBY and G. DE VRIES, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », art. cit., p. 5.

²⁸³ *Ibid.*, p. 17.

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 7.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 9-10.

aux idées politiques « radicales » de droite ou de gauche, ainsi qu'à l'ethnonationalisme. Les auteurs en arrivent à deux conclusions : **1)** le profilage visant à identifier des segments de la population affectés par la « radicalisation violente » ou le « terrorisme » n'a pas fonctionné et **2)** il semble futile, à la vue des observations empiriques, de prévenir ce processus par des mesures englobant l'ensemble des « radicalisés »²⁸⁷.

Le rapport des experts se termine avec treize recommandations pour la Commission européenne. Celles-ci visent à indiquer les recherches nécessaires à effectuer concernant la « radicalisation » qui mène aux actes terroristes. Le rapport souligne la nécessité de développer de multiples études comparatives en Europe : études empiriques; études sur les motivations à l'engagement dans les groupes terroristes; études longitudinales sur les groupes radicaux se tournant vers la violence; études sur la vitesse du processus et sur les facteurs contribuant à son accélération ou à sa décélération; études sur les relations entre terrorisme et mesures de contre-terrorisme; études sur les stratégies d'endoctrinement, de mobilisation et de formation; études internationales sur l'impact des conflits; recherches plus poussées sur les institutions; analyse des politiques de contre-radicalisation; recherches sur les stratégies de sortie; utilisation de la connaissance sur la criminalité, les jeunes et les religions (dynamique de groupe), etc.²⁸⁸

Pour les auteurs, la radicalisation constitue une menace potentielle de violence. Qui plus est, ce processus est également identifié comme une menace à l'encontre du régime démocratique libéral, à la subversion de ses valeurs par la propagation d'idées extrêmes. Le rapport explique bien cette tension dans ce passage:

While radicalism can pose a threat it is extremism, and particularly terrorism, that ought to be our main concern since it involves the active subversion of democratic values and the rule of law. In this sense violent radicalisation is to be understood as socialisation to extremism which manifests itself in terrorism²⁸⁹.

Cette définition de la « radicalisation » n'a pourtant pas trouvé d'écho dans la communauté ni à la Commission européenne. Le document a finalement eu peu d'impact. Le Groupe d'experts sur la « radicalisation violente » a été supprimé après la fin de sa première étude en mai 2008 par le commissaire français Jacques Barrot. Pour Coolsaet, les raisons de cette dissolution n'ont jamais

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 11.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 19-20.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 7.

été claires. Il pose l'hypothèse qu'elle fut sans doute le résultat d'une guerre intestine au sein de la Commission. Cela a eu en tout cas pour effet de mettre le rapport à l'ombre pendant des années, malgré quelques références citées dans le public et chez les fonctionnaires²⁹⁰.

Le dernier rapport universitaire de cette période que l'on peut repérer est une simple note d'informations, demandée par le Comité des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du parlement européen. Intitulé *Preventing Violent Radicalisation and Terrorist Recruitment in the EU: The Threat to Europe by Radical Islamic Terrorist Groups*, le rapport — soumis en décembre 2007 et publié en janvier 2008 — a été rédigé par les chercheurs Didier Bigo et Laurent Bonelli du Centre d'Étude sur les Conflits de Paris²⁹¹. Il se distingue des autres rapports précédents par une approche différente et une posture très critique envers l'usage du terme « radicalisation » par l'UE. Les auteurs soulignent que leur note informative arrive après un grand nombre de rapports et d'études ayant tenté de définir la « radicalisation » de type islamiste et son processus, dont ceux commandés par le *Directorate-General for Research*, le *Directorate-General for Justice, Freedom and Security*, ou par certaines institutions telles que l'*Economic and Social Research Council in Great-Britain*. Le problème essentiel, selon les auteurs, est que ces experts du terrorisme, de l'islam, des migrations et des minorités ont proposé la plupart du temps des études qui s'intéressent presque exclusivement à la relation entre les individus et les organisations clandestines. Cela aurait eu comme effet majeur de négliger une bonne partie des théories sociologiques de l'action collective, qui tentent de prendre en compte la relation des individus et des groupes avec les autorités publiques, leurs actions, leurs réactions et leurs compétences, lesquelles structurent largement le contexte des opportunités politiques²⁹².

En conséquence, la note d'information avise le parlement européen que certaines politiques publiques de contre-terrorisme peuvent à terme avoir un effet pervers. À l'encontre des objectifs poursuivis, l'État peut ainsi contribuer à la « radicalisation », c'est-à-dire à la dynamique d'intensification des relations menant à la violence politique. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de prendre en considération les interactions tant dans les organisations clandestines entre elles qu'avec les autorités publiques, les journalistes, la société civile, etc. lorsque le terme

²⁹⁰ R. COOLSAET, « *All radicalisation is local* »: the genesis and drawbacks of an elusive concept, *op. cit.*, p. 26.

²⁹¹ Didier BIGO and Laurent BONELLI, *Preventing violent radicalisation and terrorist recruitment in the EU: The threat to Europe by radical islamic terrorist group*, Brussels, European Parliament, 2007.

²⁹² *Ibid.*, p. 2.

est utilisé. Ce retour à la dynamique des conflits mène Bigo et Bonelli à se demander ce qu'on entend véritablement par « radicalisation » (*The radicalisation of what?*) : est-il question des individus, des groupes, des relations, etc.²⁹³? Un autre enjeu redoutable serait de redéfinir le terme comme un processus contingent : les « experts » auraient trop tendance à voir une linéarité entre la possession d'une croyance radicale et l'engagement dans la clandestinité, ce qui mène à des conclusions psychologisantes et donne des acteurs radicaux une idée erronée. Dans cette note d'information, les auteurs rejettent enfin l'hypothèse selon laquelle le processus de radicalisation viendrait seulement des groupes terroristes. Si le terme doit être utilisé, affirment-ils, c'est en intégrant les relations entre les différents acteurs, ainsi que les multiples dynamiques conduisant à la violence politique²⁹⁴.

Bigo et Bonelli repolitisent donc l'enjeu du terrorisme islamiste en s'éloignant des conceptions jugées trop « individualisantes » du processus de radicalisation. Cette décision s'accompagne de la volonté de relever les défis de la neutralité (refus de diaboliser l'une des parties dans l'analyse) et de la rationalité individuelle (refus de l'irrationalité ou de l'aliénation). L'analyse permet de réinsérer la question de l'État dans l'approche globale du problème. Les succès et les échecs d'une partie entraînent des répercussions sur les autres parties²⁹⁵. Leur approche peut être résumée comme suit :

Thus, the analysis must uppermost define these actors and draw their relations and the mechanisms that give them a structure: these are the only means to understand the processes of radicalisation and counter-radicalisation, of escalation between actors, as radicalisation does not come from one side or one actor only²⁹⁶.

Pour cela, il est primordial de penser aux relations des terroristes sans leur imputer une vision normative qui négligerait la prise en compte de la violence pratiquée par d'autres groupes, incluant l'État : il s'agit donc de comprendre le cycle de la production et de la circulation de la violence entre les acteurs²⁹⁷.

²⁹³ *Ibid.*, p. 3.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 4-5.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 6-7.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 8.

²⁹⁷ *Ibid.*

À partir de cette position théorique, Bigo et Bonelli demandent au parlement européen de prendre en considération leur note d'information afin de prévenir la « radicalisation » et le recrutement de terroristes, à partir de trois principales recommandations :

1. **Favoriser la distanciation** : il est nécessaire de briser les dynamiques qui visent à polariser les groupes (ex. : avec nous ou contre eux) en favorisant une « bonne distance », faite de négociations, compromis, recoupements.
2. **Prendre en compte l'effet pernicieux de l'intensification des mesures de contrôle, de répression et de guerre contre la radicalisation** : ces politiques peuvent avoir l'effet inverse en renforçant la radicalisation de certains groupes.
3. **Contrôler et superviser les politiques de contre-radicalisation** : il faut que les gouvernements s'assurent que leurs mesures ne contreviennent pas aux droits fondamentaux. Cet effort permettrait d'arrêter la spirale de la violence entre politiques de coercition / radicalisation violente²⁹⁸.

Les travaux des experts du milieu universitaire ont été dans l'ensemble beaucoup plus critiques dans leur analyse de la « radicalisation » que les rapports publics. Leurs postes de professeur d'université leur offraient sans doute une liberté que les autres experts ne pouvaient se permettre. Les deux plus importantes préoccupations des universitaires concernaient à l'évidence l'imposition d'un nouveau vocabulaire scientifique par les politiques publiques et le potentiel réductionnisme individualiste et psychologique attesté dans l'analyse du processus de « radicalisation ».

Dans cette section, il a été possible de constater que la lecture des rapports officiels des Pays-Bas, de l'UE et des experts permettait de mieux comprendre l'origine et l'émergence du terme « radicalisation » dans l'espace social, scientifique et politique. La conclusion qui se dégage aisément de cette analyse est que le terme provient des politiques publiques visant la prévention des actes terroristes islamistes en Europe, principalement à partir de la problématique du terrorisme de type domestique. Le phénomène s'inscrit alors dans le domaine de réflexion sur le terrorisme,

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 35-37.

en se situant *en amont* du passage à l'acte. Les décideurs de l'UE en sont venus rapidement à demander l'avis des experts, même si ceux-ci ont semblé dans un premier temps quelque peu déstabilisés par l'idée de devoir statuer sur une « radicalisation » alors absente des discussions ordinaires dans le monde universitaire de la recherche. Nous allons voir que cette demande d'expertise va s'accroître considérablement lorsque le Royaume-Uni décide d'investir une part considérable de fonds publics à la prévention de la violence politique. Son programme de contre-terrorisme, connu sous le nom de CONTEST, a eu une grande influence sur l'évolution de la compréhension et de la diffusion du terme.

2.4. Les répercussions des attentats de Madrid en 2004 et de Londres en 2005 : le Royaume-Uni

À partir de 2001, le Royaume-Uni réagit vigoureusement aux attaques ayant eu lieu sur son territoire. Le risque jugé élevé d'attentats suicides par des citoyens britanniques a rendu visible le changement de caractère du terrorisme international²⁹⁹. Souvent citoyens nationaux ou ressortissants légaux, les terroristes touchent des cibles variées, profitant au maximum des libertés et des possibilités de la vie en démocratie libérale. Leur capacité de mettre fin à leurs jours afin d'accomplir un attentat et la multitude de leurs organisations — allant de groupes très hiérarchisés à d'autres beaucoup plus diffus — en fait un ennemi redoutable pour les services de protection des États³⁰⁰.

Cette situation a poussé le gouvernement britannique à mettre hâtivement à jour sa politique de contre-terrorisme. Développée initialement en 2003³⁰¹, cette nouvelle stratégie est présentée pour la première fois au Parlement et au public dans le document *Countering International Terrorism : The United Kingdom's Strategy*, en juillet 2006. Connu sous le nom de CONTEST (*Counter Terrorism Strategy*), l'objectif principal consiste à réduire le risque de

²⁹⁹ HM GOVERNMENT, *Countering International Terrorism: The United Kingdom's Strategy*, London, Government of United Kingdom, 2006, p. 3.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 7.

³⁰¹ Le rapport de 2003 est resté secret au nom de la sécurité publique. Le gouvernement a affirmé qu'un grand travail avait été fait depuis 2003. Toutefois, il n'est pas possible de vérifier la présence ou non de politiques liées à la « radicalisation violente » en raison du secret d'État.

terrorisme international afin que les individus puissent vaquer à « leurs occupations ordinaires librement et avec confiance »³⁰². La stratégie est divisée en quatre thématiques (les quatre ‘P’) : « prévenir », « poursuivre », « protéger » et « préparer ». Il s’agit alors de « prévenir » le terrorisme en s’attaquant à la radicalisation des individus, de « poursuivre » les terroristes et ceux qui les financent, de « protéger » le public, les services nationaux et les intérêts outremer, et enfin de se « préparer » aux conséquences des attentats³⁰³.

La « radicalisation » y est essentiellement abordée sous l’angle du recrutement dans le terrorisme. Le document présente cet enjeu dans la thématique *Prevent*. Trois points centraux y sont exposés : **1)** s’attaquer aux problèmes structurels du pays et à l’international susceptibles de contribuer au phénomène de la « radicalisation »; **2)** dissuader ceux qui facilitent ou encouragent l’engagement dans le terrorisme; et **3)** engager une bataille idéologique contre les visions du monde soutenant le recours à la violence (principalement en aidant les musulmans qui souhaitent discuter de cet enjeu)³⁰⁴. Le rapport CONTEST souligne la préoccupation du gouvernement envers la radicalisation d’individus sur son territoire et à l’extérieur du pays. Le terme est toujours abordé sous l’angle de la prévention. Il est défini ainsi :

The processes whereby certain experiences and events in a person’s life cause them to become radicalised, to the extent of turning to violence to resolve perceived grievances, are critical to understanding how terrorist groups recruit new members and sustain support for their activities. This section of the paper deals with the measures being taken to counter radicalisation³⁰⁵.

Il est alors proposé d’identifier les facteurs qui mènent à la « radicalisation » et les arguments utilisés pour justifier le processus. Le rapport se voit contraint de reconnaître qu’il n’existe pas de facteur prédominant pouvant expliquer l’engagement dans le terrorisme. Parmi les diverses et multiples causes évoquées, nous pouvons noter pêle-mêle le sentiment d’injustice, une mauvaise interprétation de l’islam, une posture anti-occidentale, la globalisation, les discriminations, l’exclusion sociale, le manque d’opportunités, une condition socio-économique défavorisée, l’aliénation, l’exposition à des idées radicales, l’expérience d’événements particuliers, etc. La « radicalisation » est ici considérée comme un processus à deux étapes distinctes, puisque

³⁰² HM GOVERNMENT, *Countering International Terrorism: The United Kingdom’s Strategy*, op. cit, p. 1.

³⁰³ *Ibid.*, p. 9.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 1-2.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 9.

seulement une petite minorité d'individus qui suivent cette évolution deviennent *in fine* des terroristes³⁰⁶. Afin de lutter contre ce phénomène, le gouvernement travaillera de concert avec les communautés et le secteur privé³⁰⁷.

Bien que le rapport relate divers actes terroristes passés (par exemple le conflit irlandais), est évoqué là encore principalement le terrorisme de type islamiste. Certains passages indiquent bien qu'il concerne seulement une minorité de musulmans, laquelle véhiculerait une interprétation erronée et peu représentative de l'islam. Parallèlement, des extraits du rapport entendent souligner la contribution des musulmans au développement économique du Royaume-Uni, ainsi que le fait qu'ils sont les premières victimes de la violence terroriste³⁰⁸. Le rapport recommande donc certains principes afin de guider le développement des politiques publiques antiterroristes : entre autres, l'importance de respecter le droit international et les droits de la personne, la promotion de la bonne gouvernance, l'inclusion sociale, la cohésion communautaire, la participation citoyenne, etc.³⁰⁹. Bien que CONTEST soit publié en 2006, certains ministères avaient déjà lancé auparavant des politiques publiques en ce sens. Par exemple, en 2004, le *UK Foreign and Commonwealth Office* avait publié un rapport nommé *Draft Report on Young Muslims and Extremism*³¹⁰ qui ciblait la jeunesse afin d'encourager les voix modérées de l'islam à s'exprimer. Ce même effort fait partie intégrante de la stratégie de prévention évoquée par CONTEST, dans l'objectif de s'attaquer aux causes sous-jacentes du terrorisme. L'État souhaite surtout prévenir la désaffection sociale des jeunes musulmans britanniques, responsable d'un sentiment d'aliénation présenté comme l'un des facteurs importants qui poussent cette jeunesse vers les mouvements extrémistes. Dans le rapport, le terme « radicalisation » n'est pas défini. L'accent étant principalement mis sur le concept « d'extrémisme », il est sous-entendu que la « radicalisation » relève justement de ce processus qui mène à « l'extrémisme ». Le rapport s'intéresse à la « radicalisation » et au « recrutement » d'abord afin de développer des politiques et des stratégies efficaces pour lutter contre le phénomène de l'extrémisme musulman au Royaume-Uni³¹¹.

³⁰⁶ Dans le rapport, l'engagement terroriste comprend la participation active dans le financement, l'encouragement, le rôle de facilitateur, ou une attaque violente.

³⁰⁷ HM GOVERNMENT, *Countering International Terrorism: The United Kingdom's Strategy*, op. cit, p. 11.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 6.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 9.

³¹⁰ UK FOREIGN AND COMMONWEALTH OFFICE, *Draft Report on Young Muslims and Extremism*, London, Home Office, 2004.

³¹¹ *Ibid.*

À cette période, le gouvernement cherche à faire passer des lois pour encadrer les mesures de contre-terrorisme, en les adaptant aux nouvelles réalités sociales, politiques et technologiques du Royaume-Uni. En 2006, *The Terrorism Act* désigne comme offense criminelle tout acte qui « directement ou indirectement encourage la perpétration, la préparation, ou l’instigation d’actes de terrorisme ou la diffusion de publications terroristes »³¹². Le *Terrorism Act* de 2000 punissait déjà l’engagement dans des groupes terroristes sur le territoire ou à l’international. Or, la loi de 2006 vise aussi à englober la promotion et l’encouragement au terrorisme dans le Code criminel³¹³. En août 2005, le gouvernement publie une liste de « comportements inacceptables » pouvant mener à l’exclusion ou à la déportation des non-citoyens qui promeuvent des idées et des comportements associés à l’extrémisme. La liste inclut **1)** la production, l’écriture, la publication ou la distribution de matériel; **2)** les discours publics (incluant la prédication); **3)** la visualisation de sites web; **4)** l’utilisation d’une position d’autorité; **5)** la justification ou glorification du terrorisme; **6)** la provocation à commettre un acte terroriste; **7)** l’encouragement d’activités criminelles; et **8)** l’incitation à la haine intercommunautaire³¹⁴.

Le rapport CONTEST de 2006 présente de nombreuses similarités avec les politiques publiques adoptées par l’UE. Le souci de prévention s’inscrit dans la volonté de soutenir des politiques publiques qui ne conduisent pas à la marginalisation des populations musulmanes. Toutefois, ce souci préventif s’avère susceptible de générer une atteinte aux libertés individuelles, en rendant illégales certaines formes d’expression dans l’espace public. La « radicalisation » est alors principalement perçue sous l’angle des idées associées à « l’extrémisme violent ». Le rapport n’hésite pas à parler de « bataille des idées » (*battle of ideas*)³¹⁵.

Cette « bataille des idées » devient plus concrète en 2007 lorsque le département des Communautés et de la Gouvernance locale publie le rapport *Preventing Violent Extremism : Winning Hearts and Minds*³¹⁶. Le gouvernement récuse la théorie du « clash des civilisations » entre l’Occident et l’islam, et souhaite miser sur la prévention afin de contrer l’extrémisme violent. Ce rapport invite les autres départements gouvernementaux et les gouvernements locaux à jouer

³¹² HM GOVERNMENT, *Countering International Terrorism: The United Kingdom’s Strategy*, op. cit., p. 12.

³¹³ *Ibid.*

³¹⁴ *Ibid.*

³¹⁵ *Ibid.*, p. 13.

³¹⁶ COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *Preventing violent extremism - Winning hearts and minds*, London, Department for Communities and Local Government, 2007.

un rôle actif dans la prévention en défiant fermement les idées issues de l'extrémisme. L'approche proposée dans le rapport est décrite sous quatre angles : **1)** promouvoir les valeurs partagées; **2)** soutenir les solutions locales; **3)** consolider les capacités de la société civile et son leadership, et **4)** renforcer le rôle des leaders et des institutions religieuses³¹⁷. La mise en application de ces projets passe souvent par l'éducation à la foi (la violence extrême est perçue comme exploitant le manque de compréhension de l'islam) et l'opposition à l'islamophobie. Ce rapport s'accompagne d'une enveloppe de plusieurs millions de livres afin de soutenir les autorités locales³¹⁸. D'autres rapports du département des Communautés et du Gouvernement local, comme *An Action plan for Community : Empowerment Building on Success*³¹⁹, visent à promouvoir la participation citoyenne au Royaume-Uni.

C'est en avril 2007 qu'est publié le rapport *The Role of Muslim Identity Politics in Radicalisation (A study in progress)*³²⁰ commandé par le département des Communautés et du Gouvernement local. Tufyal Choudhury, de l'Université de Durham, explore l'influence de la recherche identitaire des musulmans dans le processus de radicalisation³²¹. Reprenant le modèle danois, la « quête d'identité » est présentée comme un des facteurs de vulnérabilité les plus importants menant à la « radicalisation ». Le processus individuel, les dynamiques interpersonnelles et les effets des circonstances sont les trois aspects qui jouent un rôle clef³²². L'auteur conclut que la radicalisation des jeunes britanniques d'origine musulmane peut souvent être associée à des « crises identitaires », renforcées par l'expérience de l'islamophobie et de la discrimination, laquelle met un frein à la mobilité sociale et sape la confiance envers les institutions publiques. Choudhury demande alors à l'État de se préoccuper de cette situation et d'offrir des accommodations lorsque c'est nécessaire. Il demande aussi aux institutions religieuses d'améliorer leur relation avec la jeunesse et de mieux considérer leurs difficultés³²³. De plus, l'auteur recommande la mise en place d'un discours spécifique favorisant une identité citoyenne

³¹⁷ *Ibid.*, p. 5.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 6-8.

³¹⁹ COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *An Action plan for Community Empowerment: Building on Success*, London, Communities and Local Government department, 2007.

³²⁰ Tufyal CHOUDHURY, *The Role of Muslim Identity Politics in Radicalisation (a study in progress)*, London, Communities and Local Government department, 2007.

³²¹ *Ibid.*, p. 7.

³²² *Ibid.*, p. 5.

³²³ *Ibid.*, p. 32.

britannique de type musulman³²⁴. À la fin de 2007, le département publie un guide sur la traduction des publications³²⁵.

La Commission sur l'intégration et la cohésion (CIC) soumet son rapport en juin 2007³²⁶. L'instauration de la Commission retrouve ses origines dans les préoccupations politiques qui ont secoué le pays à la suite de l'attaque de Londres en 2005. C'est en septembre 2006 que le secrétariat aux communautés a mandaté la Commission, afin de comprendre comment les espaces locaux peuvent jouer un rôle dans le renforcement de la cohésion sociale et dans la résilience des communautés³²⁷. Dans le texte intitulé *Our Shared Future*³²⁸, la Commission aborde ainsi directement le problème de la cohésion et de l'intégration. Elle ratisse large en incluant le cas de tous les individus du Royaume-Uni, indépendamment de leur religion et leur ethnicité puisque les tensions peuvent apparaître n'importe où (ex. entre générations ou entre classes sociales). L'enjeu de la cohésion et de l'intégration englobe en réalité bien davantage que la seule discussion qui vise à combattre les inégalités et les discriminations³²⁹.

L'année suivante, à la suite des recommandations de la CIC, le département des Communautés et des gouvernements locaux propose une stratégie d'action interreligieuse. Pour le premier ministre, cette discussion est importante :

Stronger inter-faith dialogue ...the common ground that exists between the different religions and communities of our country” “Inter-faith councils in every constituency and community of our country so that we can bring together the faiths and all moderate opinion against those extremists who are trying to disrupt our civilisation³³⁰.

Le rapport liste une série d'objectifs visant à identifier et à célébrer les valeurs communes. Il y est proposé d'augmenter le niveau de collaboration sociale en intégrant les différents groupes

³²⁴ *Ibid.*, p. 33.

³²⁵ COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *Guidance for Local Authorities on Translation of Publications*, London, Communities and Local Government department, 2007.

³²⁶ À la fin de 2007, le département publie un guide sur la traduction des publications gouvernementales. Sous le nom de *Guidance for Local Authorities on Translation of Publications*, il fait suite à la Commission sur l'intégration et la cohésion (voir le rapport *Our Shared Future*) sur les pratiques à adopter afin de construire des communautés fortes par la promotion de la cohésion et de l'intégration locale. *Ibid.*

³²⁷ COMMISSION ON INTEGRATION & COHESION, *Our Shared Future*, London, Commission on Integration & Cohesion, 2007, p. 17.

³²⁸ COMMISSION ON INTEGRATION & COHESION, *Our Shared Future*, *op. cit.*

³²⁹ *Ibid.*, p. 7.

³³⁰ COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *Inter faith strategy*, London, Department for Communities and Local Government, 2008, p. 4.

confessionnels, afin d'amener un changement positif dans les communautés et de maintenir une bonne relation entre les communautés religieuses, les religions et la société civile³³¹. Le terme de « radicalisation » n'est pas utilisé dans le texte. Bien que l'accent soit mis sur des termes aussi généraux que « l'extrémisme violent », la « cohésion sociale » et les relations « interreligieuses », l'inquiétude du gouvernement concerne bel et bien en premier lieu la communauté musulmane. Cet aspect est présent dans les documents précédents, mais aussi dans le rapport *Empowering Muslim Women : Case Studies*, où il est question de la promotion de la participation citoyenne des femmes musulmanes à l'intérieur de la société britannique ³³².

En mai 2008, le gouvernement britannique lance un guide à l'intention des autorités locales. S'inspirant des lignes directrices de CONTEST, le rapport *The Prevent Strategy : a Guide for Local Partners in England*³³³ souhaite établir un partenariat dans la planification et l'implantation d'un programme d'action tout en approfondissant la stratégie de *Prevent*. Si les termes tels que « radicalisation » et « extrémisme violent » ne sont toujours pas définis, l'usage contextuel de ces derniers renseigne sur le sens qui leur est accordé. Il s'agit avant tout de décrire le processus menant des individus à l'extrémisme violent³³⁴, à partir de leurs décisions et choix subjectifs. Tout rôle des institutions gouvernementales est alors exclu, hormis la perception négative que les extrémistes eux-mêmes peuvent en avoir. Si le but est toujours de diminuer le risque d'attaques terroristes, le gouvernement comprend qu'il n'existe pas de profil ou parcours unique favorisant la démarche vers l'extrémisme violent. Les facteurs importants dans le processus ne peuvent être compris comme un prédicteur déterministe du comportement politique violent³³⁵.

Le rapport présente de nombreux facteurs ayant une influence sur le processus de radicalisation. Dans cette liste, notons, entre autres, l'influence de l'idéologie, d'un réseau, de la vulnérabilité des individus, de la communauté, des griefs, etc. Cette liste demeure à peu près similaire par rapport aux documents gouvernementaux précédents. Or, ce rapport s'en distingue néanmoins par la place accordée aux solutions. Le guide propose cinq orientations afin d'affaiblir

³³¹ *Ibid.*, p. 6.

³³² COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *Empowering Muslim Women: Case Studies*, London, Department for Communities and Local Government, p. 6.

³³³ HM GOVERNMENT, *The Prevent Strategy: A Guide for Local Partners in England. Stopping people becoming or supporting terrorists and violent extremists*, London, United Kingdom, 2008, p. 5.

³³⁴ *Ibid.*, p. 12.

³³⁵ *Ibid.*, p. 69.

les facteurs menant à « l'extrémisme violent » : **1)** combattre l'idéologie extrémiste minoritaire en soutenant les voix du courant dominant; **2)** couper tout soutien aux institutions qui propagent le message de « l'extrémisme violent »; **3)** soutenir les individus qui sont ciblés et recrutés pour mener des actions violentes; **4)** augmenter la résilience de la communauté face à l'extrémisme violent, et **5)** aborder les doléances légitimes que les idéologues radicaux exploitent³³⁶. Ce rapport résume en fait l'approche du gouvernement énoncée les années précédentes : la promotion des valeurs communes et de la résilience communautaire se trouve au centre de la réflexion.

Cette voie se voit confirmée par une publication du département des communautés et des gouvernements locaux, le rapport *Preventing Violent Extremism : Next Steps for Communities*. Dans cet écrit, les communautés se situent au cœur de la prévention contre « l'extrémisme violent »³³⁷. En vue de renforcer la cohésion communautaire, le rapport souligne la nécessité de construire une relation solide et positive entre les individus d'origines différentes, d'offrir un sentiment d'appartenance et une vision partagée du futur. Selon le rapport, ces efforts visent à mieux équiper les communautés afin de rejeter les idéologies qui promeuvent « l'extrémisme violent »³³⁸.

En octobre 2008, la Commission d'audit du Royaume-Uni présente un rapport de vérification des dépenses au Home Office et au Département des communautés et gouvernements locaux sur ces diverses politiques associées à la prévention de « l'extrémisme violent ». Si le document vise principalement l'évaluation des politiques publiques, il rappelle aussi les grandes lignes du gouvernement concernant la prévention.

United Kingdom (UK), like many other countries, faces a severe and continuing threat from international terrorism. Preventing violent extremism (Prevent) and the terrorist acts that may follow is a long-term challenge to be addressed at international, national and local levels. The government aims to prevent people becoming terrorists or supporting violent extremism through the Prevent component of the UK counter terrorism strategy³³⁹.

L'objectif principal consiste à prévenir la « radicalisation violente » : les politiques publiques associées à la « radicalisation » se retrouvent alors seulement sous cette préoccupation.

³³⁶ *Ibid.*, p. 5-6.

³³⁷ COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *Preventing Violent Extremism: Next Steps for Communities*, London, Department for Communities and Local Government, 2008, p. 8.

³³⁸ *Ibid.*, p. 12.

³³⁹ AUDIT COMMISSION, *Preventing Violent Extremism Learning and Development Exercise. Report to the Home Office and Communities and Local Government*, London, United Kingdom, 2008, p. 5.

« L'extrémisme violent » semble être la voie privilégiée par laquelle les individus sont amenés à encourager ou participer à la violence terroriste. Dans ce schéma-ci, l'action publique se conçoit sous l'ordre de la prévention, dans le sens où il s'agit en amont de circonscrire le processus qui conduit certains individus à s'engager dans la violence politique.

Les institutions d'éducation ont dès lors également été mobilisées afin d'appliquer cette stratégie de prévention (*Prevent*) du gouvernement britannique. De nombreux rapports font suite aux documents sortis en 2008. Par exemple, intitulés *Learning together to be safe*, deux guides sont publiés pour accompagner à la fois les écoles et les institutions d'études supérieures. Le département des enfants, des écoles et de la famille considère que les écoles, lieu essentiel de la communauté, peuvent contribuer à la prévention en offrant un espace où il est possible de construire un respect mutuel et développer une compréhension critique à l'égard de « l'extrémisme violent »³⁴⁰. Les deux guides offrent notamment des outils aux institutions éducatives afin de sensibiliser la communauté aux risques de la violence politique chez les jeunes. Ils permettent aussi de fournir de l'information sur les causes de « l'extrémisme violent » et les méthodes de prévention, cherchant à protéger les plus vulnérables de l'influence négative de ce phénomène³⁴¹. Le passage à l'école secondaire est souvent le moment où débute le processus de radicalisation, pour ensuite se déplacer au postsecondaire. Il faut dès lors que les employés des écoles repèrent les indicateurs de l'engagement dans la violence politique : la quête de réponse sur l'identité, la foi et le sentiment d'appartenance, le désir d'aventure, le développement incertain de l'estime de soi, l'identification avec des individus charismatiques ou l'attraction vers les groupes fermés sont motivés par des griefs qui peuvent être liés à une expérience du racisme ou de la discrimination³⁴².

Les facteurs de risque susmentionnés s'avèrent problématiques dans la mesure où ils sont à la fois largement et partiellement partagés par bon nombre d'élèves. De plus, ces facteurs contribuant à la « radicalisation » sont encore une fois largement abordés sous l'angle individuel. Ces deux limites ne sont pourtant pas soulevées dans le rapport, dont les grandes lignes ont été reprises dans le guide des études postsecondaires³⁴³. La vision soutenue dépasse largement la

³⁴⁰ CHILDREN, SCHOOLS AND FAMILIES, *Learning together to be safe. A toolkit to help schools contribute to the prevention of violent extremism*, London, Department for Children, Schools and Families, 2008, p. 3.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 5.

³⁴² *Ibid.*, p. 17-18.

³⁴³ INNOVATION UNIVERSITIES & SKILLS, *Learning Together to be Safe. A toolkit to help colleges contribute to the prevention of violent extremism*, London, p. 3 and 5.

préoccupation de la « radicalisation » : il s'agit, comme dans plusieurs rapports précédents, de faire la promotion de la cohésion sociale et du respect de la diversité. Le rapport soutient aussi la nécessité de développer le sens de la « citoyenneté », grâce à des valeurs partagées par l'ensemble des communautés et qui accordent une place importante à la différence culturelle³⁴⁴.

En novembre 2008, l'Association des gouvernements locaux publie un guide à l'intention de ses membres, qui reprend l'essentiel de la stratégie de *Prevent*. Si les informations du rapport ne sont que des suggestions afin d'appliquer les recommandations de la stratégie dans les gouvernements locaux, le rapport se distingue par un passage sur l'usage du langage approprié.

The language and words used to qualify and quantify the current terrorist threat has been the subject of much debate as some phrases have been seen as distinctly unhelpful in bringing groups together. Terms such as Islamism, for example, have such varied meanings that it becomes difficult to use them effectively in serious policy contexts. Terms, such as extremism and radicalisation also have their limitations as many historical radicals are now praised in classrooms as brave shapers of civil society. It must be made clear that the threshold is crossed when extreme and radical views are expressed or threatened to be expressed through violence. It is for this reason that *violent extremism* seems to have been received as a more positive attempt to define the subject while others prefer to refer to 'acts of terrorism committed in the name of Islam' to define violent extremism perpetrated by 'Al-Qaida'-influenced groups³⁴⁵.

Cet extrait vient confirmer trois intuitions qui se dégagent de la lecture de l'ensemble des rapports gouvernementaux. La première est que les termes « radicalisation », « radicalité », « extrémisme violent » sont d'abord pensés à travers la menace du terrorisme. Ensuite, il est clair que la menace identifiée concerne surtout l'islam politique, et non les autres groupes associés à l'extrémisme violent. Enfin, l'expression « extrémisme violent » s'impose avant tout comme un concept politique, qui vise l'acceptation des politiques publiques par la population en général. Il s'agit du *seul passage* trouvé dans l'analyse qui souligne explicitement le débat autour du vocabulaire utilisé par les discours orientant les politiques publiques britanniques.

Six ans après CONTEST, le premier ministre Gordon Brown demande une révision de la stratégie. Fier des résultats de la stratégie de 2003, il entend poursuivre son action en reconsidérant l'évolution de la menace, en intégrant les nouvelles informations acquises durant les dernières années ainsi qu'en affirmant la volonté d'augmenter les ressources en appui aux mesures de contre-

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 30.

³⁴⁵ LOCAL GOVERNMENT ASSOCIATION, *Leading the preventing violent extremism agenda. A role made for councillors*, London, Local Government Association, 2008, p. 31.

terrorisme³⁴⁶. Contrairement au document de 2003, la stratégie de 2009 — communément appelé CONTEST II — définit explicitement le terme radicalisation :

Radicalisation – the process by which people come to support violent extremism and, in some cases, join terrorist groups. Radicalisation has a range of causes (including perceptions of our foreign policy), varying from one country and one organisation to another³⁴⁷.

Dans les deux rapports, la « radicalisation » est présentée comme le processus menant à la violence, voire au terrorisme. Or, si dans le premier rapport de CONTEST, elle était considérée comme un processus menant à la radicalité, elle conduit bien, désormais, à « l'extrémisme violent ». La « radicalisation » est ainsi regardée comme l'une — mais la plus importante — des quatre clefs qui expliquent le terrorisme international contemporain. Nous retrouvons dans cette liste le groupe Al Qa'ida et ses alliés, les groupes qui lui sont affiliés en Afrique du Nord ainsi que les groupes terroristes autonomes qui suivent une idéologie similaire. Dans son combat global contre le terrorisme, le gouvernement recommande de travailler à la résolution des tensions régionales (particulièrement en Palestine, Afghanistan, Irak, etc.), à supplanter la faiblesse des États défaillants, à affaiblir des idéologies qui soutiennent « l'extrémisme violent », à lutter contre la technologie facilitant le terrorisme, la « propagande » et la « radicalisation » qui permettent le recrutement dans les groupes violents³⁴⁸. Si le rapport convient qu'il n'est pas possible d'identifier un profil ou un parcours unique commun à tous ceux qui s'embarquent dans le processus de « radicalisation », celui-ci est cependant perçu comme le résultat partiel du rapport entre conflits politiques, idéologies et technologies³⁴⁹.

Le 16 mars 2010, la Chambre des communes et le comité des communautés et des gouvernements locaux publient *Preventing Violent Extremism*, rapport qui se veut une évaluation du programme *Prevent*. Le comité analyse plusieurs enjeux relatifs aux facteurs qui amènent les individus à s'engager dans l'extrémisme violent, l'efficacité et la justesse de l'engagement communautaire dans ce programme, la capacité des autorités locales afin d'implanter *Prevent* et la relation entre *Prevent* et les autres politiques, comme celles de la cohésion et de l'intégration.

³⁴⁶ HM GOVERNMENT, *Pursue Prevent Protect Prepare. The United Kingdom's Strategy for Countering International Terrorism*, London, United Kingdom, 2009, p. 5-6.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 9.

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 41.

Si le rapport présente plusieurs recommandations pour les politiques gouvernementales, néanmoins seuls quelques-uns de ces enjeux sont pertinents pour notre étude. Dans un premier temps, le rapport fait état de dissensions sur le langage utilisé par le programme *Prevent*. En 2006, le département des communautés et des gouvernements locaux avait pris la responsabilité de renommer la campagne : *Preventing Extremism* a ainsi été remplacé par *Preventing Violent Extremism* (PVE)³⁵⁰. *Islamic Society of Britain*, une association citoyenne, continue par ailleurs à critiquer l'utilisation de ce terme, car la terminologie de la prévention sous-tendrait l'idée qu'il y aurait des terroristes « dormants » dans la population musulmane. Ayant admis la validité de ces reproches, le gouvernement encourage depuis 2009 les autorités locales à enlever le titre *Prevent* des programmes locaux en l'adaptant au cas par cas³⁵¹. De plus, le rapport soulève le fait que des groupes perçoivent les projets financés par *Prevent* comme une façon d'espionner la communauté musulmane : plusieurs autorités locales ont de fait refusé de s'engager dans ce programme à cause de la réticence des membres de la communauté³⁵². Le rapport recommande au gouvernement de se pencher sur cette question³⁵³.

Un autre problème majeur soulevé dans le rapport *Preventing Violent Extremism* est le flou sémantique des notions utilisées dans les documents de CONTEST et de la stratégie *Prevent*. Les termes comme « extrémisme violent », « extrémisme » et « radicalisation » souffrent d'un manque de définition adéquate. Cet enjeu, soulevé par plusieurs communautés, pose évidemment problème, en raison de la pression publique sur les autorités locales pour produire des résultats liés à l'emploi de ces concepts. D'où plusieurs tentatives par les gouvernements locaux cherchant à préciser ces concepts, qui finissent par refléter leurs biais, leurs préjugés et leur manque de compréhension des enjeux. Le rapport suggère fortement de proposer une définition précise de ces notions : puisqu'adopter des « croyances extrêmes » ne constitue en aucun cas une infraction, le gouvernement devrait alors mettre l'accent sur « l'extrémisme violent »³⁵⁴. Le gouvernement devrait également se garder de s'impliquer dans les questions théologiques, en refusant notamment de prendre position quant à ce que sont un « bon » et un « mauvais » islam³⁵⁵. Le chevauchement

³⁵⁰ COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT COMMITTEE, *Preventing Violent Extremism. Sixth Report of Session 2009-10*, London, House of Commons, 2010, p. 6.

³⁵¹ *Ibid.*, p. 8.

³⁵² *Ibid.*, p. 13.

³⁵³ *Ibid.*

³⁵⁴ *Ibid.*, p. 33-34.

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 37.

entre les stratégies de *Prevent* et de *Pursue* issue de CONTEST donne l'impression étrange que tous les efforts avec la communauté musulmane font partie des opérations de contre-terrorisme. La prévention s'ouvre pourtant bien au-delà de la préoccupation du terrorisme en incluant divers types de crimes. Des programmes de prévention comme Channel³⁵⁶ ont été retirés de la stratégie de CONTEST et placés dans un contexte de prévention du crime³⁵⁷.

Pour conclure, les auteurs du rapport se disent préoccupés par la mauvaise utilisation des fonds publics et la non-pertinence de certains projets financés, résultat d'une mécompréhension de la stratégie de *Prevent*, d'un manque d'effort de certains partenaires et d'un manque de capacité des organisations locales à remplir leurs engagements³⁵⁸. Ainsi, toujours selon les auteurs du rapport, la tentative de combiner le renforcement de la résilience et de la cohésion communautaires avec les politiques de contre-terrorisme s'avèrerait au final inefficace et contre-productive³⁵⁹.

En dix ans, le Royaume-Uni a dévoilé un large éventail de politiques publiques de prévention à l'initiative de l'État. Développée initialement en 2003, la stratégie CONTEST sert de guide directeur aux autres départements³⁶⁰. L'enjeu de la « radicalisation » se trouve dans l'onglet *Prevent*. Il s'agit alors de « prévenir » le terrorisme en s'attaquant à la radicalisation des individus³⁶¹. Cependant, nous avons remarqué que le terme-cadre des politiques publiques de prévention est plutôt « l'extrémisme », voire « l'extrémisme violent ». De façon, implicite, la « radicalisation » n'est alors que le processus menant à « l'extrémisme »³⁶².

³⁵⁶ Le gouvernement britannique finance parallèlement divers programmes visant à lutter explicitement contre la « radicalisation » (*Preventing Violent Extremism programme, Police Prevent Strategy and Delivery Plan, Channel program*, etc.). La lutte contre la « radicalisation » fait partie de la stratégie *Prevent* dont l'objectif est de stopper l'engagement dans la violence politique afin de décourager le recrutement dans le terrorisme islamiste. Toutefois, le gouvernement se défend de vouloir cibler spécifiquement la communauté musulmane. Selon leur dire, si les politiques visent principalement le terrorisme de type islamiste, c'est que la menace terroriste provient majoritairement des terroristes qui disent agir au nom de l'islam : HM GOVERNMENT, *Pursue Prevent Protect Prepare. The United Kingdom's Strategy for Countering International Terrorism*, *op. cit.*, pp. 12 and 18.

³⁵⁷ COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT COMMITTEE, *Preventing Violent Extremism. Sixth Report of Session 2009-10*, *op. cit.*, p. 55.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 61.

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 63.

³⁶⁰ HM GOVERNMENT, *Countering International Terrorism: The United Kingdom's Strategy*, *op. cit.*, p. 1.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 9.

³⁶² UK FOREIGN AND COMMONWEALTH OFFICE, *Draft Report on Young Muslims and Extremism*, *op. cit.*

La prévention n'est pas exclusivement liée à la violence politique, mais aussi à la préservation de la cohésion sociale et communautaire. Pour ce faire, les rapports soulignent tous la nécessité de construire une relation de confiance entre les individus d'origines différentes, en offrant un sentiment global d'appartenance et une vision partagée de l'avenir, respectueuse de la diversité culturelle.

2.5. En conclusion : la création d'un nouvel objet

Selon Laurent Bonelli et Fabien Carrié, il n'est pas possible de discuter du terme de « radicalisation » sans prendre en considération l'urgence politique du moment de son émergence. Comme ces auteurs le soulignent, chaque problème public nécessite une désignation de ses causes, ainsi que des intervenants qui auront à le prendre en charge. La définition est, dans cette perspective, le résultat de « luttes de sens », à la fois intellectuelles et pratiques dans l'arène publique. Le problème ici est que la « radicalisation » participe de différents registres d'action : le terme est utilisé comme un concept scientifique dans la recherche; il est un principe de jugement politique qui délégitime certaines formes de contestation sociale; et il peut être considéré comme un registre d'action administrative et de politique publique par le processus d'étiquetage effectué par l'État³⁶³.

La première conclusion de cette analyse est que le terme « radicalisation » provient des politiques publiques des États européens. Souhaitant prévenir les actes de violence politique, le vocable émerge dans le contexte de la menace grandissante du terrorisme islamiste de type domestique. Il s'inscrit alors dans le champ de réflexion du terrorisme en se situant en amont du phénomène. Une dichotomie s'installe graduellement. Le terrorisme est alors associé aux activités de répression tandis que la « radicalisation » se voit associée aux politiques de prévention.

Par la suite, l'analyse a permis de constater que la « radicalisation » n'est pas seulement identifiée comme un danger pour la vie des individus : le processus est aussi perçu comme une menace politique pour le régime démocratique en Occident. Ce sont les valeurs et la forme

³⁶³ L. BONELLI et F. CARRIÉ, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes Djihadistes français*, op. cit., p. 8-9.

démocratiques qui sont en jeu³⁶⁴. Ce sentiment d'atteinte aux valeurs démocratiques pourrait expliquer la distinction progressivement élaborée — fût-ce de manière peu marquée et non linéaire — entre « radicalisme » et « extrémisme » : si le « radicalisme » peut faire partie de la vie démocratique (et même la nourrir), « l'extrémisme » est conceptualisé par son refus des règles du jeu³⁶⁵. Le qualificatif « violent » apposé aux termes reflète encore une façon de dresser une ligne entre ce qui peut se retrouver légitimement dans le jeu démocratique et ce qui ne doit pas être toléré³⁶⁶.

Troisième constat : les rapports cherchent explicitement à dissocier la pratique religieuse musulmane du terrorisme de type islamiste. Il n'est pas rare de lire — d'une façon non argumentée — que les terroristes font une lecture abusive de l'islam et qu'ils ne représentent en rien la communauté des croyants. Le Royaume-Uni a adopté une approche dite « communautaire », par la promotion de politiques publiques visant « l'intégration » et la « cohésion sociale ». La « radicalisation » apparaît dans le contexte de la violence politique domestique comme le résultat d'un manque d'intégration à la société, de la persistance des discriminations et d'une gestion défailante de la diversité musulmane dans les dernières décennies.

³⁶⁴ F. REINARES, R. ALONSO, T. BJØRGO, D. D. PORTA, R. COOLSAET, F. KHOSROKHAVAR, R. LOHLKER, M. RANSTORP, A. P. SCHMID, A. SILKE, M. TAARNBY and G. DE VRIES, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », art. cit., p. 7.

³⁶⁵ Alex P. SCHMID, *Violent and Non-Violent Extremism: Two Sides of the Same Coin?*, The Hague, ICCT Research Paper, 2014, p. 21.

³⁶⁶ COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT COMMITTEE, *Preventing Violent Extremism. Sixth Report of Session 2009-10*, op. cit., p. 33-34.

3. L'internationalisation du terme « radicalisation » dans les politiques publiques

3.1. Introduction

Il a été possible de constater dans le dernier chapitre l'apparition d'un cadre conceptuel en Europe formé autour du terme « radicalisation ». Ce nouveau vocable s'est imposé sur le continent vers la moitié des années 2000. Il a été l'une des réponses sémantiques à l'insécurité causée par la menace grandissante du terrorisme de type domestique et aux défis que pose le développement de nouvelles technologies, dont la mondialisation d'internet. Nous le verrons bientôt, cet engagement politique a été déterminant dans l'émergence d'une expertise privée et publique sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent », tissant au fil des années un réseau de contacts à travers le monde tout en produisant moult connaissances sur les enjeux liés à la « radicalisation ». Bien qu'il soit devenu le cadre conceptuel d'un nouveau domaine d'expertise, la définition du terme demeurera néanmoins instable et en proie à de nombreuses contradictions.

La popularité du terme « radicalisation » dans les politiques publiques ne s'est pas démentie depuis son émergence. Au contraire, il va se répandre rapidement à travers le globe. Pour comprendre cette expansion internationale, il conviendra dans ce chapitre d'interroger l'usage de ce terme de 2010 à 2019, en étudiant comment il s'est propagé aux États membres de l'UE, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Dans la première section, nous présenterons trois cas de figure — les pays nordiques, le Canada et la France — qui permettront de donner des exemples d'adaptation des politiques publiques de prévention de la violence politique aux réalités locales. Par la suite, nous proposerons un examen des politiques publiques américaines depuis 2001. Ce retour dans le temps s'avère nécessaire afin de comprendre la réticence des États-Unis à adopter le cadre conceptuel de la « radicalisation ». La troisième section considérera l'apparition aux États-Unis de nouvelles politiques de prévention sous l'administration Obama. Finalement, la dernière section offrira une lecture synthétique des rapports de l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui étend à la scène internationale le débat à propos du phénomène de la « radicalisation » et les termes qui lui sont associés.

3.2. Les répercussions des politiques publiques britanniques et de l'Union européenne : trois cas à l'étude

Entre la fin des années 2000 et la moitié des années 2010, la plupart des gouvernements occidentaux ont repris le cadre général associé au terme « radicalisation » dans leurs politiques publiques de prévention, en s'inspirant à la fois de la Grande-Bretagne et l'UE. En Europe, ce sont surtout les directives de l'UE qui ont poussé les États membres à uniformiser leurs stratégies³⁶⁷. Ainsi, toujours à partir des rapports gouvernementaux, cette section présente trois cas d'adaptation de ce vocable entre 2010 et 2018 dans certains pays qui n'ont pas eu une influence majeure sur l'émergence du terme. L'objectif de cette section consiste à présenter des contextes d'adaptation du cadre propres à différentes réalités nationales particulières.

Suivant cette perspective, nous proposerons dans un premier temps une analyse des politiques publiques des pays nordiques. Par la suite, cette étude traversera l'Atlantique afin de jeter un œil sur les rapports gouvernementaux du Canada et du Québec. La section se terminera avec le cas de la France. La présentation de ces cas divers montre bien la capacité d'adaptation du cadre conceptuel lié à la « radicalisation » dans les politiques publiques.

3.2.1. Les pays nordiques

3.2.1.1. Le Danemark

En janvier 2008, le gouvernement danois met en place un comité spécial afin de proposer un plan d'action visant à prévenir la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». La même année, cette discussion aboutit à la publication du rapport *A Common and safe future - Proposal for an action plan to prevent extremist views and radicalisation among young people*³⁶⁸. S'inspirant de ses voisins européens, le gouvernement suggère plusieurs

³⁶⁷ JENNIINA KOTAJOKI, *Preventing Violent Extremism and Crime in the Nordic Countries: Similarities, Synergies and Ambiguities*, Solna, SIPRI Insights on Peace and Security, 2018, p. 2.

³⁶⁸ MINISTRY OF REFUGEE, IMMIGRATION AND INTEGRATION AFFAIRES, *A Common and safe future - Proposal for an action plan to prevent extremist views and radicalisation among young people*, Copenhagen, Government of Denmark, 2008.

recommandations dans le but de prévenir la montée de la violence politique dans la jeunesse du pays. Or, dans ce rapport, nulle trace d'une quelconque définition de la « radicalisation » : le processus est simplement perçu comme une menace pour la société démocratique et l'État de droit³⁶⁹. Il faut attendre un rapport de 2009, *A common and safe future. An action plan to prevent extremist views and radicalisation among young people*³⁷⁰, pour que les termes « radicalisation » et « extrémisme » soient enfin définis :

- *Extremism* is characterised by totalitarian and anti-democratic ideologies, intolerance to the views of others, hostile imagery and a division into “them” and “us”. Extremist ideas may be expressed in different ways, and ultimately they may bring individuals or groups to use violent or undemocratic methods as a tool to reaching a specific political objective, or they may seek to undermine the democratic social order or make threats or carry out demeaning harassment against groups of people based on e.g. their skin colour, sexuality or beliefs.
- *Radicalisation* is the process in which a person gradually accepts the ideas and methods of extremism and, possibly, joins its organised groups. Personal circumstances, group dynamics as well as political, financial and cultural factors may all contribute to radicalisation processes³⁷¹.

Dans ces commentaires, la finalité du processus de « radicalisation » est l'adhésion aux idées et aux actions associées à « l'extrémisme politique ». L'extrémisme lui-même est défini par son opposition au système démocratique, son intolérance et le recours à la violence. Cependant, le gouvernement danois manque de constance dans l'utilisation de ces termes. Une nouvelle définition sera donnée quelques années plus tard, dans le plan d'action national de 2016, *Preventing and Countering Extremism and Radicalisation*³⁷² :

Extremism refers to persons or groups that commit or seek to legitimise violence or other illegal acts, with reference to societal conditions that they disagree with. The term covers e.g. left-wing extremism, right-wing extremism and militant Islamism.

Radicalisation refers to a short- or long-term process where persons subscribe to extremist views or legitimise their actions on the basis of extremist ideologies³⁷³.

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 8.

³⁷⁰ GOVERNMENT OF DENMARK, *A common and safe future. An action plan to prevent extremist views and radicalisation among young people*, Copenhagen, Government of Denmark, 2009.

³⁷¹ *Ibid.*, p. 8.

³⁷² THE DANISH MINISTRY OF IMMIGRATION, INTEGRATION AND HOUSING, *Preventing and Countering Extremism and Radicalisation. National Action Plan*, Copenhagen, Government of Denmark, 2016.

³⁷³ *Ibid.*, p. 7.

À la lecture, nous observons que la référence au régime démocratique a été supprimée. L'accent est plutôt mis sur la légitimation et l'utilisation de la violence, ainsi que l'exécution d'actes illégaux. Notons un autre changement dans les rapports entre 2008 et 2016 : l'inclusion de différents types « d'extrémisme », de droite et de gauche. Il n'est plus question d'identifier l'islam politique comme le seul problème relevant de « l'extrémisme politique ».

Le souci politique principal semble la prévention de la violence contre les citoyens et le soutien au régime démocratique. Le gouvernement danois est clair, la prévention de la « radicalisation » et de « l'extrémisme » ne fait pas seulement partie des efforts de contre-terrorisme. Le plan prévoit aussi une implication sociale plus grande afin de former la jeunesse à la pensée critique et à la participation citoyenne³⁷⁴. Ainsi, le rapport envisage à la fois les efforts de contre-terrorisme, de prévention de la criminalité et d'intégration des immigrants. L'objectif est de combattre le risque de « polarisation » et « d'insécurité » causé par la montée de l'extrémisme dans le pays³⁷⁵. Il est possible de remarquer un déplacement lent des politiques de contre-terrorisme habituelles vers la prévention de la criminalité. Le gouvernement danois se veut assez explicite à cet effet :

Radicalisation is considered a risk behaviour along with other types of risk behaviour that may lead to criminality. Thus, some of the same methods and tools that are used for other types of risk behaviour in crime prevention and social work are also applied in the prevention effort. In addition to this, methods and initiatives which specifically address the challenges of extremism and radicalisation have been developed³⁷⁶.

Cette citation met l'accent sur le comportement criminel. De façon implicite, la cause majeure de la « radicalisation » ne réside pas tant dans les idéologies politiques proposées (revendications, utopie, projet politique, etc.) que dans certains facteurs sociaux sous-jacents (l'exclusion, la pauvreté, etc.). Le gouvernement propose dès lors la mise en place d'une série de politiques publiques et l'instauration d'un réseau d'expertise apte à coordonner et encadrer l'action publique par des connaissances scientifiques. Les politiques visent à combattre l'activité des groupes criminels et à prévenir la radicalisation en ligne³⁷⁷.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 8.

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 6.

³⁷⁶ *Ibid.*, p. 8.

³⁷⁷ *Ibid.*

3.2.1.2. La Norvège

En Norvège, le gouvernement considère aussi la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » comme une menace à l'ordre démocratique. Dans *Action plan. Collective security - a shared responsibility. Action plan to prevent radicalization and violent extremism* (2010), la « radicalisation » est définie comme « un processus qui, sous certaines circonstances, peut mener à l'extrémisme » (trad. libre). « L'extrémisme » lui-même n'est pas un processus : il renvoie plutôt à une attitude qui promeut l'utilisation de la violence³⁷⁸. La question de la violence politique se situe donc au centre de la problématique.

Les attentats du 22 juillet 2011 vont bouleverser les Norvégiens. Adepte d'une idéologie d'extrême droite, Anders Breivik commet une attaque à la bombe contre des édifices gouvernementaux ainsi qu'une tuerie de masse contre de jeunes militants du parti de gauche, regroupés sur l'île d'Utoya. Le gouvernement norvégien propose dès lors un plan d'action renouvelé, visant à décourager la violence politique au sens large. Les nouvelles mesures s'ajoutent au plan précédent afin de promouvoir la participation sociale et l'égalité. Dans le rapport *Action plan against Radicalisation and Violent* de 2014, la « radicalisation » est définie de façon plus spécifique, comparativement au document de 2010 :

Radicalisation is understood here to be a process whereby a person increasingly accepts the use of violence to achieve political, ideological or religious goals.

A process of radicalisation that results in violent extremism is characterised by:

- a cognitive development toward a steadily more unilateral perception of reality, where there is no room for alternative perspectives.
- hereafter, a further development where the perception of reality is experienced so acutely and seriously that violent actions appear necessary and just.

Violent extremism is understood here to be activities of persons and groups that are willing to use violence in order to achieve their political, ideological or religious goals³⁷⁹.

Dans les définitions ci-dessus, il est possible de constater la prédominance du thème de la violence politique. Comme le souligne la chercheuse Jenniina Katajoki, les termes employés

³⁷⁸ NORWEGIAN MINISTRY OF JUSTICE AND THE POLICE, *Action plan. Collective security - a shared responsibility. Action plan to prevent radicalization and violent extremism*, Oslo, Government of Norway, 2010, p. 7.

³⁷⁹ NORWEGIAN MINISTRY OF JUSTICE AND PUBLIC SECURITY, *Action plan against Radicalisation and Violent Extremism*, Oslo, Norwegian Government, 2014, p. 7.

évoquent le déplacement graduel vers l'acceptation de l'usage de la violence : le terrorisme est alors perçu comme la forme et la conséquence ultime du processus violent³⁸⁰.

3.2.1.3. La Suède

En 2011, le gouvernement suédois publie le rapport *Action plan to safeguard democracy against violence-promoting extremism*³⁸¹. L'objectif consiste toujours à prévenir et résister à la violence politique. Le gouvernement estime qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des efforts à long terme visant à sensibiliser les citoyens à la valeur de la vie démocratique. Il cherche aussi à offrir des ressources et des outils aux acteurs locaux afin de prévenir les risques de « radicalisation ». Ces politiques mènent à la création d'une expertise d'État. Le gouvernement souhaite favoriser l'accroissement et le partage des connaissances avec les municipalités, les autorités locales, les organisations de la société civile et les entreprises. Cela contribue à l'élaboration de structures et de mécanismes permettant à ces derniers de coopérer plus facilement aux efforts de prévention. Au plan international, le rapport suggère de développer un fond commun européen de coopération et d'échange d'informations³⁸².

Les définitions proposées par le gouvernement suédois sont liées à la défense du régime démocratique. Ainsi, le terme « extrémisme » est utilisé afin de « décrire les mouvements, les idéologies ou les personnes qui n'acceptent pas le système social démocratique » (trad. libre)³⁸³. De façon implicite, cette définition place hors de la discussion sociale acceptable, hors du « cercle de la raison », les positions politiques proposant un remplacement du régime démocratique suédois. Or, la « radicalisation » se voit plutôt associée aux processus menant à la violence politique. Pour le gouvernement suédois, « ce concept décrit un processus par lequel un individu passe d'un état de non-violence à celui d'être en la faveur de la violence » (trad. libre)³⁸⁴. Ici, le point de complétude du processus est bien la violence politique. Là encore, l'insistance sur l'action individuelle exclut du processus l'État et les autres groupes

³⁸⁰ JENNIINA KOTAJOKI, *Preventing Violent Extremism and Crime in the Nordic Countries: Similarities, Synergies and Ambiguities*, op. cit., p. 12.

³⁸¹ MINISTRY OF JUSTICE SWEDEN, *Action plan to safeguard democracy against violence-promoting extremism. Government of Sweden*, Stockholm, Government of Sweden, 2011.

³⁸² *Ibid.*, p. 6-7.

³⁸³ *Ibid.*, p. 9.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 10.

concernés de près ou de loin par la violence politique. Puisque le terme « extrémisme » n'est pas défini par la violence, le rapport qu'il entretient avec la « radicalisation » reste ici nébuleux. Le fossé entre ces deux notions se révèle plus prononcé que dans les autres États nordiques.

3.2.1.4. La Finlande

La Finlande dévoile son premier plan d'action en 2012. Intitulé *Toward a Cohesive Society: Action Plan to Prevent Extremism*³⁸⁵, le rapport souligne l'importance de réduire l'exclusion sociale, en particulier au sein de la jeunesse. La « polarisation » sociale et la ségrégation sont identifiées comme responsables de la « radicalisation » et de « l'extrémisme ». Le plan présente plusieurs recommandations de politique publique de prévention et d'encadrement, principalement ciblées sur les jeunes, dont il faut renforcer l'adhésion et la participation au système démocratique³⁸⁶.

Le gouvernement finlandais met l'accent sur les inégalités sociales et les risques de « polarisation ». Les efforts envisagés auront pour objectif de réduire les différences de revenu, de santé et de bien-être. Le rapport suggère un lien évident entre la « polarisation » sociale et le risque de développement d'idées extrêmes. Selon le gouvernement, les recommandations du plan d'action seront ajoutées au plan de contre-terrorisme de 2010³⁸⁷. S'il soutient la libre expression des idées radicales, le plan dénonce cependant « l'extrémisme » : il fait en effet une distinction nette entre « radicalisme » (potentiellement positif et « progressiste ») et « extrémisme » (totalitaire et illégal), bien que soit notée l'existence d'un « extrémisme non violent », aux conséquences plus ambivalentes.

In this Action Plan, *extremism* refers to a radical ideology, doctrine or extreme idea, devoted to fomenting anti-democratic, illegal acts and policies aimed at achieving fundamental social change. Extremist violence refers to illegal activities and violence motivated by an extremist view of the world that can, at its most extreme, also lead to terrorism.

Radical ideas in themselves do not constitute extremism. *Radicalism* can be a positive, developmental and socially progressive force. Extremist activities, on the other hand, are in principle totalitarian, anti-democratic, extra-parliamentary, and often illegal. Non-

³⁸⁵ MINISTRY OF THE INTERIOR, *Towards a Cohesive Society. Action Plan to Prevent Violent Extremism*, Helsinki, Government of Finland, 2012.

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 3.

³⁸⁷ *Ibid.*, p. 7.

violent extremism that refrains from violence is not, in itself, objectionable, although in terms of social cohesion extreme thinking arising from intolerance and hate is a cause for concern³⁸⁸.

La définition issue du plan d'action ressemble sensiblement à ce qu'il est possible de retrouver chez les voisins nordiques. Il s'agit d'abord de prévenir la violence, perçue comme une menace pour la cohésion sociale et le régime démocratique. Pour le gouvernement, « l'extrémisme », qu'il soit violent ou non, n'amène que de l'intolérance et de la haine et, de ce fait, est une source de préoccupation³⁸⁹. Le gouvernement finlandais souligne la nécessité de revoir les programmes afin de mieux prendre en compte certains groupes utilisant la violence, associés à l'extrême droite et à l'extrême gauche³⁹⁰. Le gouvernement semble prêter bien peu attention au terme « radicalisation ». Dans le rapport, il est simplement défini dans une note de bas de page :

« In the Action Plan, radicalisation refers to violent, extremist radicalisation »³⁹¹.

Ce peu d'intérêt se reflète dans le rapport de 2019³⁹², où il n'existe nulle définition de la « radicalisation », à la différence « d'extrémisme violent ». Le terrorisme est compris dès lors comme une forme parmi d'autres « d'extrémisme violent », les deux notions étant présentées comme des étapes distinctes et complémentaires d'une même logique d'action³⁹³.

Les pays nordiques se sont largement inspirés du modèle britannique et des recommandations de l'UE. De la même manière, ces pays perçoivent la « radicalisation » et « l'extrémisme » comme une menace à l'ordre social et au système démocratique. Les griefs idéologiques sont présentés comme liés aux inégalités sociales et à la ségrégation culturelle. Avec les années, nous observons une tendance à ne pas limiter la stratégie de prévention uniquement à l'islam politique, pour intégrer les groupes idéologiques d'extrême droite et d'extrême gauche au spectre des organisations suspectes.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 9.

³⁸⁹ *Ibid.*

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 7.

³⁹¹ MINISTRY OF THE INTERIOR, *Towards a Cohesive Society. Action Plan to Prevent Violent Extremism*, op. cit.

³⁹² MINISTRY OF THE INTERIOR, *Assessment of the National Action Plan for the Prevention of Violent Radicalisation and Extremism by the Ministry of the Interior*, Helsinki, 2019.

³⁹³ JENNIINA KOTAJOKI, *Preventing Violent Extremism and Crime in the Nordic Countries: Similarities, Synergies and Ambiguities*, op. cit, p. 10.

En ce sens, l'émergence des plans d'action successifs visant à prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent contribue progressivement au développement d'un véritable réseau d'expertise. Les États nordiques, comme bien d'autres pays membres de l'Europe, se sont joints au réseau du *Radicalisation Awareness Network* (RAN), créé par la Commission européenne en 2011³⁹⁴. Ce réseau permet à ses membres d'échanger des informations à propos de leurs pratiques de prévention de la violence politique, encourageant de nombreux professionnels à se rencontrer pour discuter³⁹⁵. De plus, ces États ont engagé une démarche de création d'une expertise interne. À titre d'exemple, la Norvège a financé plusieurs instituts de recherche sur les questions de radicalisation : *the Consortium for Research on Terrorism and International Crime at the Norwegian Institute of International Affairs* (NUPI), *Norwegian Police University College* (PHS), et *TERRA project (Terrorism and Asymmetric Warfare: Emerging Security Challenges after the Cold War)*, etc. Le pays a aussi monté divers programmes de prévention à travers le *plan of the Research Council of Norway for SAMRISK II*³⁹⁶. En 2014, la Norvège confirme avoir conclu un accord avec la Finlande, le Danemark et la Suède afin d'établir un Réseau nordique de prévention de l'extrémisme violent, en vue de partager de l'information et développer certains outils de prévention³⁹⁷.

3.2.2. Le Canada

Au Canada, le premier rapport qui discute explicitement de la radicalisation provient de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC). La GRC aurait été sensibilisée plus rapidement que le gouvernement fédéral³⁹⁸ et les chercheurs canadiens en raison, entre autres, de ses relations avec

³⁹⁴ NORWEGIAN MINISTRY OF JUSTICE AND PUBLIC SECURITY, *Action plan against Radicalisation and Violent Extremism*, op. cit., p. 14.

³⁹⁵ MINISTRY OF THE INTERIOR, *Assessment of the National Action Plan for the Prevention of Violent Radicalisation and Extremism by the Ministry of the Interior*, op. cit., p. 10-11.

³⁹⁶ NORWEGIAN MINISTRY OF JUSTICE AND PUBLIC SECURITY, *Action plan against Radicalisation and Violent Extremism*, op. cit., p. 17.

³⁹⁷ *Ibid.*, p. 13-14.

³⁹⁸ Les services de sécurité du Canada entretiennent moult relations avec leurs homologues internationaux. Ces relations leur permettent d'échanger sur les pratiques et les politiques reliées à la sécurité du pays. Les pratiques intéressantes pour la GRC sont alors parfois ramenées et adaptées à la réalité du pays.

les services de sécurité britannique³⁹⁹. Ainsi, dès 2009, la GRC publie *Démystifier la radicalisation*⁴⁰⁰, un document soutenant que la « radicalisation » constitue un élément essentiel sous-jacent à la menace terroriste, ce qui explique pourquoi la police s'intéresse de près à ce processus. Le terme est défini de la façon suivante :

La GRC définit la radicalisation comme le processus selon lesquels des personnes, surtout des jeunes, sont initiées à un message idéologique et à un ensemble de croyances et sont encouragées à remplacer leurs croyances modérées et généralement admises par des opinions extrêmes. Bien que la pensée radicale ne constitue aucunement un problème en soi, elle devient une menace à la sécurité nationale lorsque des citoyens ou des résidents canadiens embrassent la violence ou y ont recours afin de promouvoir des idées extrémistes politiques, idéologiques ou religieuses. Parfois appelée « terrorisme d'origine intérieure », l'expression « radicalisation nationale menant au terrorisme » est plus appropriée pour désigner ce processus de radicalisation. Les nuances de la définition de « radicalisation » sont cruciales. Le terme « radical » vient du mot latin « radis », ou « racine », qui renvoie à quelque chose d'enfoui dans le sol, d'enraciné, de fondamental. Par conséquent, une personne radicale souhaite apporter des changements de fond politiques, économiques ou sociaux ou changer les choses à partir de la base ⁴⁰¹.

La « radicalisation » de type islamiste à l'intérieur du pays est perçue comme un danger et une source d'inquiétude par la sécurité canadienne. Si la « radicalisation » n'est pas un processus qui se limite à l'islam, la GRC souligne que « presque tous les attentats terroristes planifiés ou perpétrés en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord depuis le 11 septembre 2001 ont été mis sur pied par de jeunes musulmans »⁴⁰². Le rapport dévoile aussi plusieurs croyances populaires à démystifier, telles que le parcours de radicalisation vers le terrorisme, d'une part, et, d'autre part, la pauvreté matérielle, la faiblesse intellectuelle ou le multiculturalisme qui en seraient des « causes » souterraines⁴⁰³. Selon le document, les motifs sociaux, politiques et religieux s'avèrent plus pertinents afin de comprendre le processus global⁴⁰⁴.

La GRC rappelle que certaines innovations technologiques facilitent grandement la « radicalisation violente ». Par exemple, la généralisation de l'internet a permis d'établir des réseaux et de diffuser plus rapidement les idées à travers le globe. De plus, les autorités ont observé un changement de situation concernant les femmes dans l'islamisme radical. Si leur rôle a toujours

³⁹⁹ BENJAMIN DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV ».

⁴⁰⁰ GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC), *Démystifier la radicalisation*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2009.

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 1.

⁴⁰² *Ibid.*, p. 3.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 5.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 7.

été ambigu, il est possible de constater qu'elles sont désormais plus souvent impliquées dans les luttes. Il y aurait ainsi une ouverture des groupes islamistes radicaux à accueillir davantage les femmes. Un dernier vecteur et facteur de vulnérabilité des démocraties, selon la GRC, réside dans une alliance idéologique tacite à l'échelle mondiale entre la gauche politique (les Rouges) et les islamistes extrémistes (les Verts). Ces deux groupes se rejoignent en effet sur leur opposition à la mondialisation, au capitalisme, aux politiques extérieures « impérialistes » (haine à l'égard d'Israël), etc.⁴⁰⁵.

Dans un document de 2011, la GRC présente donc certaines recommandations afin d'outiller les citoyens contre les risques de l'internet chez les jeunes. Nous y lisons de ce fait à nouveau la définition initiale de la radicalisation :

La radicalisation est le processus selon lequel des personnes « sont initiées à un message idéologique et à un ensemble de croyances et sont encouragées à remplacer leurs croyances modérées et généralement admises par des opinions extrêmes. »⁴⁰⁶.

Cette définition est également similaire à celle qu'il sera possible de retrouver en 2016 dans le *Guide de sensibilisation au terrorisme et à l'extrémisme violent* de la GRC⁴⁰⁷. Le gouvernement canadien s'intéresse encore davantage au terme « radicalisation » depuis le lancement d'une nouvelle stratégie de contre-terrorisme en 2013. Dans le document *Building Resilience Against Terrorism : Canada's counter-terrorism strategy*⁴⁰⁸, de nouveaux termes comme : « résilience communautaire », « terrorisme domestique » et « extrémisme violent » s'ajoutent à celui de « radicalisation ». Ce phénomène n'est pas perçu comme un passage vers l'action terroriste en tant que telle, mais plutôt comme un processus menant à l'extrémisme violent :

Radicalization, which is the precursor to violent extremism, is a process by which individuals are introduced to an overtly ideological message and belief system that encourages movement from moderate, mainstream beliefs towards extremist views. This becomes a threat to national security when individuals or groups espouse or engage in violence as a means of promoting political, ideological or religious objectives⁴⁰⁹.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 10-12.

⁴⁰⁶ GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC), *Les jeunes en ligne et à risque internet - un outil de radicalisation*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2011, p. 2.

⁴⁰⁷ GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC), *Guide de sensibilisation au terrorisme et à l'extrémisme violent*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2016.

⁴⁰⁸ GOVERNMENT OF CANADA, *Building Resilience Against Terrorism. Canada's counter-terrorism Strategy*, Ottawa, 2013.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 15.

La prévention du terrorisme inclut tant la prévention de la « radicalisation », la création d'un contre-discours positif que la préparation de la communauté à être résiliente face aux actes de terrorisme⁴¹⁰.

En 2011, le Gouvernement du Canada lance le projet Kanishka⁴¹¹. Cette initiative vise à réaliser des recherches sur des sujets associés aux actes de terrorisme qui touchent le Canada. Il s'agit de mieux comprendre les évolutions et les tendances du terrorisme au Canada, ainsi que d'identifier des mesures pouvant empêcher et prévenir l'extrémisme violent. La particularité de ce projet consiste à réunir dans une série d'activités des experts de différents domaines (des fonctionnaires, des chercheurs, des praticiens et des membres de la communauté) afin qu'ils puissent partager leurs connaissances sur cet enjeu⁴¹².

En mobilisant des institutions de recherche, comme le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (PCSS), Kanishka a permis d'engager des chercheurs et étudiants de différentes disciplines⁴¹³. Selon Benjamin Ducol, Kanishka a également suscité des occasions de rencontre avec des experts et des chercheurs européens. Des termes comme « radicalisation » étaient alors beaucoup plus utilisés à l'époque sur le continent européen : ces échanges ont donc facilité l'adoption de ce nouveau vocabulaire⁴¹⁴.

En 2012, le projet Kanishka a débouché sur la création du *Canadian Network for Research on Terrorism, Security and Society* (TSAS). Cet organisme de recherche est axé vers la diffusion d'informations sur le « terrorisme », la « sécurité » et la « société ». Financé par le gouvernement, le TSAS est dirigé par un consortium d'universités, dont l'Université de la Colombie-Britannique

⁴¹⁰ *Ibid.*

⁴¹¹ Le projet Kanishka a été lancé en 2011. Il porte le nom du vol 182 d'Air India qui, le 23 juin 1985, a été la cible d'un attentat à la bombe. L'initiative donne suite à une proposition formulée dans le rapport final de la Commission d'enquête sur l'attentat. Dans son rapport, le juge responsable de l'enquête a proposé la création d'un programme d'études sur le « terrorisme » et la lutte contre le « terrorisme ». L'objectif était alors de combler des lacunes graves dans la compréhension du terrorisme au Canada et ailleurs.

Voir SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA, *Projet Kanishka*, <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/ntnl-scrtr/cntr-trrrsm/r-nd-flight-182/knshk/index-fr.aspx>, consulté le 19 octobre 2019. SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA, *Bâtir un Canada sécuritaire et résilient. Évaluation de 2015-2016 de l'Initiative de recherche du projet Kanishka. Rapport Final*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2016, p. 1.

⁴¹² SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA, « Projet Kanishka », *op. cit.*

⁴¹³ SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA, *Bâtir un Canada sécuritaire et résilient. Évaluation de 2015-2016 de l'Initiative de recherche du projet Kanishka. Rapport Final*, *op. cit.*, p. 1.

⁴¹⁴ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », *op. cit.*

et l'Université de Waterloo⁴¹⁵. L'organisme ambitionne, entre autres, de favoriser la communication et la collaboration entre les chercheurs au Canada, ainsi qu'entre les chercheurs et les représentants gouvernementaux. Il entend aussi contribuer à former une nouvelle génération de jeunes chercheurs, issus de diverses disciplines et universités, et à établir des partenariats avec le gouvernement ou des groupes de la société civile, ainsi qu'à l'échelle internationale. Le TSAS organise des conférences, aménage des lieux de discussion et de travail, finance des recherches dans les universités, des activités de réseautage et autres opportunités pour les chercheurs⁴¹⁶.

En parallèle, la province du Québec a développé son propre plan d'action afin de combattre la « radicalisation » sur le territoire. En 2015, le gouvernement québécois publie le rapport intitulé *La radicalisation au Québec agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*⁴¹⁷. Ce plan vise à apporter une réponse concertée à un phénomène qui préoccupe le public, notamment suite aux départs de combattants locaux pour la Syrie. Le gouvernement va alors s'inspirer de l'approche préventive développée en Europe pour l'adapter à la réalité du Québec⁴¹⁸. Les quatre axes d'intervention regroupent cinquante-neuf mesures et moyens d'action⁴¹⁹. La même année, le gouvernement du Québec lance un partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) afin d'ouvrir une Chaire dans la province⁴²⁰. L'association avec l'organisme permet d'avoir une discussion internationale⁴²¹. C'est également en 2015 que la province finance la création du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence par la Ville de Montréal (CPRVM)⁴²².

Les moyens proposés visent avant tout la prévention. Le gouvernement du Québec définit le terme de radicalisation de la façon suivante :

⁴¹⁵ SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA, *Bâtir un Canada sécuritaire et résilient. Évaluation de 2015-2016 de l'Initiative de recherche du projet Kanishka. Rapport Final*, op. cit., p. 16.

⁴¹⁶ THE CANADIAN NETWORK FOR RESEARCH ON TERRORISM, SECURITY AND SOCIETY (TSAS), *About*, <https://www.tsas.ca/about/>, consulté le 12 mars 2019.

⁴¹⁷ LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *La radicalisation au Québec: agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*, Québec, 2015.

⁴¹⁸ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », op. cit.

⁴¹⁹ LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *La radicalisation au Québec: agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*, op. cit., p. 7.

⁴²⁰ UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, *Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent*, <https://www.usherbrooke.ca/recherche/fr/regroupements/chaire-institutionnelles/chaire-unesco-en-prevention-de-la-radicalisation-et-de-l'extremisme-violents/>, consulté le 19 octobre 2019.

⁴²¹ Pablo MADRIAZA, « Entrevue avec le coordonnateur général de la chaire de l'UNESCO sur la radicalisation violente ».

⁴²² LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *La radicalisation au Québec: agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*, op. cit., p. 8.

Le mot radicalisation peut renvoyer à un ensemble de gestes qualifiés « d'extrêmes » ou qui découlent d'une interprétation plus littérale des principes d'un système, qu'il soit politique, religieux, culturel ou économique⁴²³.

Cette définition reste relativement ambiguë puisqu'il n'apparaît aucune définition dans le document sur ce qu'il est entendu par le terme « extrême ». La définition semble ainsi mettre l'accent sur le comportement (les « gestes ») plutôt que sur les idées qui les animent.

Dès 2015, le CPRMV, financé par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, s'impose comme le premier organisme indépendant à but non lucratif se donnant pour objectif la prévention des phénomènes de radicalisation menant à la violence. L'organisme promeut l'accompagnement des individus radicalisés ou en voie de l'être, ainsi que la prévention des crimes et des incidents haineux⁴²⁴. Au départ, l'idée de Centre naît d'une initiative de la municipalité de Montréal et de son service de police, qui constataient que la répression n'était pas suffisante pour enrayer la violence politique. Une fois acquise la nécessité d'une approche préventive, c'est dans l'objectif d'assurer la confiance du public que l'idée d'un groupe indépendant est venue sur la table⁴²⁵. Évidemment concerné par le phénomène, le gouvernement du Québec a souhaité contribuer au financement afin que le CPRMV desserve l'ensemble de la province. Le Centre propose sa propre définition du phénomène de la radicalisation :

[La radicalisation est] un processus selon lequel des personnes adoptent un système de croyances extrêmes — comprenant la volonté d'utiliser, d'encourager ou de faciliter la violence — en vue de faire triompher une idéologie, un projet politique ou une cause comme moyen de transformation sociale⁴²⁶.

Cette définition, axée sur la violence, inclut à la fois les idées et comportements motivés par un système de croyances extrême. Le terme « d'extrême » n'est toujours pas clairement défini. L'organisme s'intéresse avant tout au processus de rupture qu'engendre la « radicalisation » avec l'environnement familial, professionnel, etc. Selon le Centre, cette évolution comprend trois points essentiels :

⁴²³ *Ibid.*, p. 9.

⁴²⁴ CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE (CPRMV), *Historique*, <https://info-radical.org/fr/cprmv/historique/>, consulté le 31 octobre 2019.

⁴²⁵ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », *op. cit.*

⁴²⁶ CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE (CPRMV), *Radicalisation*, <https://info-radical.org/fr/radicalisation/definition/>, consulté le 31 octobre 2019.

- L'adoption d'une idéologie dont la logique devient un véritable cadre de vie, d'action et de signification pour un individu ;
- La croyance en l'utilisation des moyens violents pour faire entendre une cause ;
- La fusion entre l'idéologie et l'action violente⁴²⁷.

Ducol rappelle que le CPRMV ne s'occupe pas de terrorisme, bien que le processus de radicalisation puisse y mener. Il soutient que le terrorisme n'est qu'un point possible du phénomène parmi d'autres⁴²⁸. Le Centre entend produire avant tout une expertise et publier de la recherche : n'ayant pas le même rythme que les universitaires, il doit développer rapidement des outils pour la communauté, tout en contactant divers experts pour les élaborer⁴²⁹. Comme le souligne Ducol, le CPRMV se doit d'être « pragmatique et efficace ».

Le CPRMV du Québec possède un fonctionnement différent par rapport aux organismes anglophones du Canada, qui, à Ottawa ou Toronto, sont plutôt organisés sous forme de tables situationnelles, sur les modèles de la santé mentale ou de l'itinérance. L'idée principale de ces tables consiste à concevoir un lieu de discussion entre les différents services et acteurs sur le terrain. Cette approche se distingue par ailleurs du modèle britannique, dans lequel le groupe d'intervention se situe au sein même de la structure gouvernementale⁴³⁰. Le CPRMV, quant à lui, s'intéresse à toutes les formes de « radicalisation », religieuse ou politique. Selon Ducol, la raison principale qui pousse à aborder plusieurs types distincts de « radicalisation » ne réside pas dans la volonté de présenter un discours « politiquement correct », noyant l'islamisme dans la diversité des violences socio-politiques. Ce serait avant tout une stratégie pour ne pas s'aliéner et stigmatiser les communautés musulmanes. De plus, pour sa pérennité, le Centre avait déjà compris que la menace de la « radicalisation violente » allait évoluer avec le temps, pour englober des formes bien différentes de la conjoncture initiale. Au départ, les autorités, affirme-t-il, se moquaient de leur intérêt pour la montée de l'extrême droite. Or, récemment, cette dernière est devenue une source importante de préoccupation pour les divers gouvernements démocratiques⁴³¹.

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », *op. cit.*

⁴²⁹ *Ibid.*

⁴³⁰ *Ibid.*

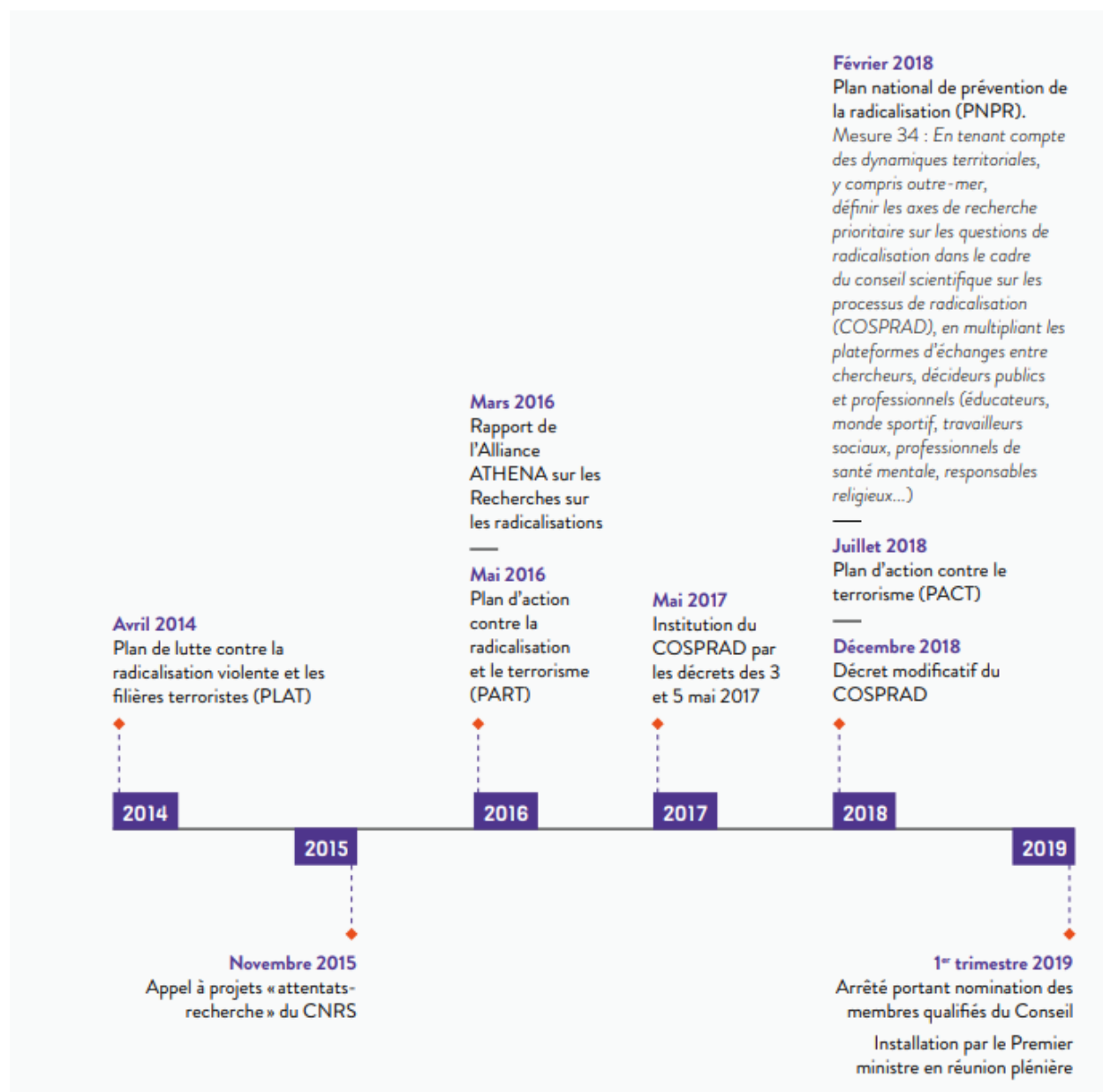
⁴³¹ *Ibid.*

Ainsi, le Canada a rejoint les pays européens dans l'objectif de prévention de la violence politique. Le terme de « radicalisation » a connu une généralisation rapide par l'entremise de diverses agences de l'État, à distance d'un mécanisme uniquement *top-down* (venant d'en haut) suivant la volonté unilatérale du gouvernement central. Cette émergence multidimensionnelle s'explique simplement par les contacts nombreux que les fonctionnaires à des niveaux différents entretiennent avec leurs homologues à travers le monde. Le gouvernement canadien va dès lors rapidement engager des financements, susciter recherches et enquêtes, sur lesquelles il souhaite s'appuyer pour l'élaboration de ses politiques publiques. Sur le terrain, il existe une grande dissemblance entre le Canada anglais et le Québec. Le Québec a développé son propre plan de prévention de la « radicalisation », et ainsi contribué à la création originale d'une association semi-autonome s'occupant de la thématique sur le terrain. Cette importante distinction interne participe de la particularité du cas canadien.

3.2.3. La France

La France est reconnue internationalement pour ses efforts dans le combat contre le terrorisme. L'État a proposé une série importante de politiques publiques de contre-terrorisme au cours des dix dernières années. Depuis 2012, pas moins de six lois structurantes ont concerné le contre-terrorisme⁴³². Or, il s'avère que le gouvernement français s'est intéressé assez tard au phénomène de « radicalisation ». Les politiques publiques de prévention du terrorisme ne se sont développées qu'à la fin des années 2010. Le **graphique 1.3** illustre la chronologie des efforts de prévention du gouvernement français : il entend présenter de façon résumée les principales politiques publiques qui abordent le phénomène depuis 2014.

⁴³² LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme. Dossier de presse - 9 mai 2016*, Paris, Gouvernement français, 2016, p. 3.



Graphique 3.1. Positionnement du conseil dans la chronologie des politiques publiques de prévention de la radicalisation, in COSPRAD, Bilan d'activité 2018, Gouvernement français, Paris, 2018.

Il est difficile de comprendre pourquoi la France s'est intéressée au terme « radicalisation » aussi tardivement. La coupure linguistique avec le monde anglo-saxon doit certainement être un facteur à prendre en compte. Par ailleurs, Coolsaet estime que l'efficacité de la répression peut également constituer une explication valable : la France possède en effet un plan de contre-terrorisme historiquement bien organisé, discret et efficient. D'après Coolsaet, puisque les mesures d'action classique restaient efficaces, les dirigeants français n'auraient pas perçu un changement

de formule comme nécessaire⁴³³. Selon le chercheur Romain Sèze, outre le fait de cette tradition française de contre-terrorisme, les différents gouvernements auraient surtout ressenti des réticences à toucher une problématique religieuse⁴³⁴. Il ajoute que le programme de la prévention du terrorisme a été aiguillonné, voire fortement encouragé, par l'UE. Cependant, les événements politiques dans le pays pourraient expliquer davantage ce changement de position. Les médias ont largement suivi les événements terroristes et le phénomène des combattants étrangers sur le territoire français. Ils ont également fortement souligné les diverses défaillances dans le système de renseignement et le fonctionnement des tribunaux. Ces divers éléments ont généré un sentiment grandissant d'insatisfaction et d'incertitude dans la population française, contraignant les gouvernements à agir sur le terrain de la prévention⁴³⁵.

C'est en 2013 que le terme « radicalisation » a commencé à susciter de l'intérêt en France, en premier lieu à l'intérieur des structures de l'État, par la formation professionnelle de plusieurs services (École nationale supérieure de police, Protection judiciaire de la jeunesse, etc.). Le gouvernement s'est aussi montré plus réceptif après l'Affaire Merah⁴³⁶. La décision d'élaborer une politique de prévention de la violence politique est envisagée et appliquée par l'administration d'État sans faire grand bruit, faisant suite à l'incapacité de l'appareil antiterroriste à prévenir une menace intérieure croissante. L'enjeu de la « radicalisation » s'est alors constitué sous la forme d'un problème public⁴³⁷.

C'est en 2014 que le gouvernement publie son premier plan d'action intitulé *Plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes* (PLAT), qui sera remplacé en 2016 par le nouveau *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme*⁴³⁸ (PART). Cette publication élargit le mandat du Comité interministériel pour la prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) afin d'inclure la formation à la prévention de la radicalisation. Plus de quatre-vingts mesures s'articulent autour de sept axes : **a)** détecter les trajectoires de radicalisation

⁴³³ R. COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet », *op. cit.*

⁴³⁴ Romain SÈZE, *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, Paris, Le Seuil, 2019, p. 21.

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 28.

⁴³⁶ Mohammed Merah est l'auteur des attentats de mars 2012 en France à Toulouse et Montauban. Suite à la mort de sept personnes, le parquet antiterroriste de Paris s'est saisi des affaires. Inspiré d'une idéologie islamiste, Merah exécute ses victimes, notamment des militaires et des enfants d'une école juive. Il est finalement tué le 22 mars 2012 lors de l'assaut donné par les policiers à son appartement.

⁴³⁷ R. SÈZE, *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, *op. cit.*, p. 23, 27 et 39.

⁴³⁸ LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme. Dossier de presse - 9 mai 2016*, *op. cit.*

et les filières terroristes le plus tôt possible; **b)** surveiller, entraver et neutraliser les filières terroristes; **c)** combattre le terrorisme dans ses réseaux internationaux et ses sanctuaires; **d)** densifier les dispositifs de prévention de la radicalisation pour assurer une prise en charge individualisée des publics; **e)** développer de la recherche appliquée en matière de contre-discours et mobiliser l'islam de France; **f)** mieux protéger les sites et les réseaux vulnérables; **g)** savoir réagir à toute attaque terroriste et manifester la résilience de la Nation⁴³⁹. PART prévoit le développement des capacités d'accompagnement des personnes signalées⁴⁴⁰ et de leurs familles, ainsi que la multiplication des centres et programmes de désengagement⁴⁴¹.

Pour le gouvernement français, la « radicalisation » est définie comme la « conjugaison de l'adhésion à une idéologie extrême et d'une action violente »⁴⁴². Elle s'exprime sous la forme d'un processus de rupture avec l'environnement familial, social ou professionnel. Le nouveau plan d'action de 2016 souligne trois types de prévention qui visent à limiter les risques de « radicalisation ». Le premier type de prévention consiste à intervenir en amont, avant le basculement : il peut se faire par l'éducation, la formation de l'esprit critique, etc. Ces dispositifs n'ont pas toujours comme finalité intrinsèque de lutter contre la « radicalisation », mais peuvent y concourir de différentes façons. Le deuxième type cible les personnes identifiées « comme en voie ou en situation » de radicalisation : le gouvernement leur offre un accompagnement sur mesure, sur une période déterminée. Le dernier type de prévention concerne « la réitération ou la récidive ». L'objectif revient ici à proposer un parcours de réparation, d'amendement et de repentance. Ce type de prévention est confié spécifiquement aux autorités judiciaires⁴⁴³.

Ainsi, la prévention souhaite lutter contre le processus d'endoctrinement des individus, soit par leur désengagement (renoncement à la violence), soit par leur « dé-radicalisation » (changement de croyances). Les politiques ciblent dans un premier temps l'individu radicalisé ou en voie de radicalisation, en tenant compte du contexte précis de la situation⁴⁴⁴. Ensuite seulement,

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 3.

⁴⁴⁰ Le système de signalement a créé un paradoxe intéressant. Le programme a été mis en place afin de rassurer la population. Cependant, l'afflux important d'appels a conduit la population à s'inquiéter davantage et a contribué à maintenir la légitimité du problème public dans l'arène française. L'inquiétude croissante a dès lors poussé les gouvernements à agir afin de régler ce problème : R. SÈZE, *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, *op. cit.*, p. 98.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 69.

⁴⁴² LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme. Dossier de presse - 9 mai 2016*, *op. cit.*, p. 37.

⁴⁴³ *Ibid.*

⁴⁴⁴ *Ibid.*

il est proposé d'intégrer dans l'équation l'environnement relationnel et familial, qui possède pourtant une certaine influence sur le parcours de radicalisation, sans oublier le quartier ou la communauté. La communauté religieuse peut servir d'intermédiaire avec les pouvoirs publics. Le rapport propose aussi de créer un contre-discours efficace face aux idéologies extrêmes. Finalement, en dernier cercle vient la société globale : le gouvernement souhaite y améliorer la résistance à la propagande et y freiner l'endoctrinement⁴⁴⁵. Sèze rappelle que la prévention du terrorisme est née de la capacité à réinstaurer une confiance dans les institutions de l'État, nécessitant « un recadrage de la radicalisation en tant que problème public ». Ce sont d'après lui les valeurs institutives de la société française qui sont remises en cause par le terrorisme. Ainsi, la prévention de la « radicalisation » ne vise plus simplement à détecter les individus qui représentent une menace potentielle, mais implique aussi des politiques de renforcement de l'unité nationale⁴⁴⁶.

Le plan de 2016 souligne l'importance de soutenir et de structurer la recherche en sciences humaines et sociales sur les enjeux de la « radicalisation » et de la « violence politique », notamment par l'investissement important de fonds publics. À la demande du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, l'Alliance Thématique Nationale des Sciences Humaines et Sociale (ATHÉNA) présente le rapport *Recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent*. Rendu public en 2016, ce rapport dresse l'étendue des recherches effectuées sur le sujet de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent ». Le gouvernement souhaite que la recherche puisse aider à formuler des politiques publiques plus appropriées afin de prévenir la « radicalisation »⁴⁴⁷.

Comme il est proposé dans le rapport ATHÉNA, le gouvernement met sur pied en 2017 le secrétariat général du Conseil scientifique sur les processus de radicalisation (COSPRAD). L'objectif premier du COSPRAD consiste à favoriser le dialogue entre la recherche et les politiques publiques concernant l'enjeu de la « radicalisation » en France. De plus, le COSPRAD est chargé de diffuser les « bonnes pratiques » en France, ainsi que de faciliter la réflexion sur l'accès aux données à caractère sensible⁴⁴⁸. Sur le comité, nous retrouvons ATHÉNA et l'Institut

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 38.

⁴⁴⁶ R. SÈZE, *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, *op. cit.*, p. 85 et 107.

⁴⁴⁷ LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme. Dossier de presse - 9 mai 2016*, *op. cit.*, p. 49.

⁴⁴⁸ INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE, *Secrétariat général du COSPRAD*, <https://inhesj.fr/secretariat-general-du-cosprad>, consulté le 25 octobre 2019.

National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice (INHESJ)⁴⁴⁹. Le COSPRAD entretient des liens avec plusieurs pays et organisations en Occident afin d'échanger sur l'actualisation de la recherche et des politiques publiques. Au Canada, le COSPRAD a bâti des liens avec le Québec (le RAPS du SHERPA, la Chaire de l'UNESCO et le CRPMV) et le gouvernement fédéral (services de renseignement et ministère de la Défense). D'autres liens ont été établis avec les Pays-Bas (département de lutte antiterroriste), la Belgique (visite des initiatives locales et fédérales), les instituts indépendants RAN, etc.⁴⁵⁰.

En 2018, le gouvernement français présente un nouveau *Plan national de prévention de la radicalisation* (PNPR)⁴⁵¹. Le document s'inscrit dans les efforts déjà menés par le PLAT de 2014 et le PART de 2016. Après une consultation avec vingt départements ministériels et le CIPDR, le plan formule soixante mesures politiques sous cinq axes : **1)** préserver les esprits face à la radicalisation; **2)** compléter le maillage détection / prévention; **3)** comprendre et anticiper l'évolution de la radicalisation; **4)** professionnaliser les acteurs locaux et évaluer les pratiques; **5)** adapter le désengagement. Touchant autant l'éducation que l'entreprise, le *Plan prévenir protéger* repose sur la « mobilisation et la coordination entre acteurs de l'État, collectivités territoriales et société civile, en tenant compte des retours d'expérience du terrain et des bonnes pratiques qui nous reviennent aussi de nos partenaires européens »⁴⁵².

Selon le premier ministre Édouard Philippe, il s'agit d'accompagner les « radicalisés » « en amont, dès l'école, jusqu'à l'aval, à la sortie de détention »⁴⁵³. L'objectif est de former des professionnels de la prise en charge dans les milieux identifiés comme étant des secteurs vulnérables. Le PNPR invite alors l'État, les collectivités, et la société civile à protéger les citoyens face à la menace sociale qu'incarne la « radicalisation »⁴⁵⁴. Le CIPDR présentera en 2019 un bilan du plan national de 2018. Il est dévoilé un nombre important d'initiatives, classées sous cinq axes principaux. Ainsi, l'école est présentée comme située en première ligne dans la prévention de la radicalisation. Le gouvernement publie deux outils de soutien aux professionnels : *Laïcité à*

⁴⁴⁹ CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LES PROCESSUS DE LA RADICALISATION (COSPRAD), *Bilan d'activité 2018*, Paris, Gouvernement français, 2018, p. 8.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 20-22.

⁴⁵¹ LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, « *Prévenir pour protéger* ». *Plan national de prévention de la radicalisation*, Paris, Gouvernement français, 2018.

⁴⁵² *Ibid.*, p. 5.

⁴⁵³ COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION, *État, collectivités, société: une chaîne de protection activée face à la radicalisation. Bilan et chiffres clés*, Paris, Gouvernement français, 2019, p. 5.

⁴⁵⁴ *Ibid.*

*l'école. Vademecum*⁴⁵⁵ et *Équipes académiques. Laïcité et faits religieux*⁴⁵⁶. Le gouvernement reprend la définition de la radicalisation telle que popularisée par le sociologue Khosrokhavar :

Le travail interministériel en France a permis un consensus autour de la définition suivante : "Par radicalisation, on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux, qui conteste l'ordre établi"⁴⁵⁷.

Par la suite, le CIPDR présente les efforts effectués afin de détecter et prévenir la « radicalisation ». Plusieurs outils de sensibilisation pour une prise en charge précoce sont évoqués. L'État français finance largement la recherche, qui rassemble 300 chercheurs et a mené à plus de 600 publications et 120 thèses dans les universités, ainsi que la mise en place du COSPRAD⁴⁵⁸. Une autre partie du rapport présente les efforts du gouvernement dans la professionnalisation des praticiens locaux et dans l'évaluation des « bonnes pratiques » à adopter⁴⁵⁹. Enfin, le CIPDR résume les initiatives encadrant le désengagement et la prise en charge du retour au pays des combattants partis à l'étranger. Il propose pour l'avenir quatre nouveaux axes de travail : **1)** intensifier le travail de prévention et de désengagement de la « radicalisation » en prison; **2)** intégrer la prévention de la « radicalisation » dans la prévention de la délinquance et **3)** de la pauvreté, ainsi que **4)** dans le développement du Service national universel (SNU)⁴⁶⁰.

À la question « Qu'est-ce que la lutte contre la radicalisation [en France]? », Sèze répond qu'il s'agit d'une « extension d'un paradigme sécuritaire au champ de l'antiterrorisme, selon des logiques comparables à celles qui ont prévalu lors de son apparition dans les politiques de gestion de la délinquance, et dans la continuité desquelles elle s'inscrit »⁴⁶¹. L'augmentation des attaques sur le sol français contribue à une situation d'urgence politique : pour bon nombre de citoyens, la violence au nom de Dieu s'avère incompréhensible et inacceptable. La France connaît certes depuis de nombreuses années la violence d'extrême gauche ou d'extrême droite. Toutefois,

⁴⁵⁵ LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, *La laïcité à l'École. Vademecum*, Paris, Gouvernement français.

⁴⁵⁶ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Équipes académiques laïcité et fait religieux. Cahier des charges*, Paris, Gouvernement français.

⁴⁵⁷ ÉDUSCOL, *Politique de prévention de la radicalisation violente en milieu scolaire*, <https://eduscol.education.fr/cid100811/prevention-de-la-%20radicalisation.html>, consulté le 25 octobre 2019.

⁴⁵⁸ COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION, *État, collectivités, société: une chaîne de protection activée face à la radicalisation. Bilan et chiffres clés*, op. cit., p. 12.

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 14.

⁴⁶⁰ *Ibid.*, p. 19.

⁴⁶¹ R. SÈZE, *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, op. cit., p. 207.

l'islamisme violent cause un choc culturel et une forte réaction dans une partie de la population⁴⁶². Il reste toutefois que la France n'a pas véritablement échafaudé une politique nationale de prévention de la « radicalisation ». Le développement se fait de façon relativement autonome et restreinte, essentiellement par l'intermédiaire des institutions et des services de l'État⁴⁶³.

Dans cette section, ont été présentés trois cas distincts d'adaptation des politiques publiques de prévention de la « radicalisation ». L'élaboration de ces politiques se produit la plupart du temps dans un contexte d'urgence, à la suite d'attaques survenues sur le territoire national. L'État perçoit les attaques terroristes comme une menace pour le régime politique démocratique et la cohésion de la société. Si la « radicalisation » n'est plus associée uniquement au terrorisme, le terme reste attaché à la violence politique. Les pays tendent à dégager la prévention des stratégies sur le terrorisme afin d'inclure la « radicalisation » dans la compréhension plus large de la criminalité.

Il faut aussi noter le dialogue constant entre le gouvernement et la recherche. Le financement de l'État a favorisé la création d'un important réseau d'expertise, à la fois dans l'administration, les universités et les instituts de recherche. Le gouvernement demande aux experts de contribuer à l'élaboration des politiques publiques afin de bien identifier les pratiques pouvant prévenir la montée de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent ». Cette recherche a permis, entre autres, d'ouvrir la prévention à différents types d'engagement dans la violence politique, associés par exemple à l'extrême droite et l'extrême gauche.

Dans la section suivante, il sera possible de constater qu'il a été plus difficile pour les États-Unis d'adopter un volet préventif dans leur politique de contre-terrorisme. Le terme « radicalisation », comme celui « d'extrémisme violent », a en effet parfois été considéré comme une façon de justifier l'action terroriste... Cette section nous offre un retour au début des années 2000, afin de comprendre la réticence envers le vocable de la « radicalisation » dans ce pays.

⁴⁶² Xavier CRETTEZ, « Entrevue avec Xavier Crettez ».

⁴⁶³ R. SÈZE, *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, op. cit, p. 207.

3.3. « La guerre contre la terreur » : la politique de l'administration Bush

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 ont engendré de profondes répercussions dans les politiques de contre-terrorisme à travers le monde. Préférant une approche militaire musclée, les États-Unis ont été réticents à adopter une politique de prévention similaire aux Européens. Il faut dire que la charge émotive de ces événements a fait en sorte qu'il a été plus difficile de discuter des causes fondamentales du terrorisme. Le 11 septembre a créé un climat hostile à toute discussion sur les explications possibles de ce phénomène.

Ainsi, les États-Unis ne se sont pas intéressés immédiatement à la « radicalisation ». Ce terme, associé aux politiques de prévention, a d'abord été perçu comme une politique spécifiquement européenne, peu adaptée à la tradition du contre-terrorisme américain. Pour comprendre cette position, ainsi que le rôle des États-Unis dans la discussion internationale sur les politiques publiques de prévention de la « radicalisation » il est impératif, dans un premier temps, de cerner le contexte sociopolitique qui s'instaure après les attentats du 11 septembre 2001. Dans un deuxième temps, il sera question de la distance prise par l'administration Obama à l'égard des politiques de son prédécesseur. Ce gouvernement sera le premier à proposer une véritable stratégie nationale de prévention dans la lutte contre la violence politique à l'échelle du pays. Pour terminer, nous verrons que le président Obama va amener la discussion de la prévention du terrorisme au niveau international en discutant de la « radicalisation » à l'ONU, ce qui conduira à une véritable internationalisation de ce terme, associé à la violence politique.

3.3.1. Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis

Le 11 septembre 2001, les États-Unis subissent une série d'attentats terroristes dévastateurs en plein cœur du pays. Le jour même, dans une allocution publique, le président des États-Unis George W. Bush n'hésite pas à souligner le caractère « diabolique » de ces attentats.

Today, our fellow citizens, our way of life, our very freedom came under attack in a series of deliberate and deadly terrorist acts. [...] America was targeted for attack because we're the brightest beacon for freedom and opportunity in the world. And no one will keep that light from shining. Today, our nation saw evil – the very worst of human nature – and we

responded with the best of America. With the daring of our rescue workers, with the caring for strangers and neighbors who came to give blood and help in any way they could. [...] America and our friends and allies join with all those who want peace and security in the world, and we stand together to win the war against terrorism⁴⁶⁴.

Cette citation donne le ton de l'interprétation de l'événement par le gouvernement américain: les terroristes ont attaqué la démocratie et ses valeurs, animés par le désir de « faire le mal », ainsi que l'énonce le président. Cette perspective manichéenne favorisera le rejet initial de toute prise en compte des raisons politiques et sociales pouvant expliquer ce type d'action politique.

La guerre contre le terrorisme sera par la suite appelée « guerre contre la terreur » (*war against terror*). Ce nouveau discours, au centre de la politique antiterroriste américaine, conduit à lancer l'opération *Enduring Freedom* (OEF)⁴⁶⁵. Le 7 octobre 2001, le président Bush annonce plusieurs attaques, dont celle qui va inaugurer la guerre en Afghanistan. Plusieurs lois seront successivement votées durant cette année 2002⁴⁶⁶. Le président Bush inscrit dans la loi *The Homeland Security Act* le 25 novembre 2002, qui entraîne la création du département de la sécurité intérieure (*Department of Homeland security—DHS*) réunissant 22 agences fédérales, en vue de protéger les citoyens américains contre les nouvelles réalités du terrorisme⁴⁶⁷. Toujours la même année, le département publie un rapport intitulé *National Strategy for homeland security*⁴⁶⁸, dans lequel la mission ainsi que les divers thèmes du contre-terrorisme américain se retrouvent précisés.

Les États-Unis accusent l'Irak de complicité avec des groupes terroristes ainsi que de possession d'armes de destruction massive, prétexte afin de justifier l'invasion du pays (*Operation Iraqi Freedom*) le 20 mars 2003⁴⁶⁹. Ce contexte international légitime de grands changements dans les mesures de contre-terrorisme aux États-Unis⁴⁷⁰: augmentation dans la coopération entre les

⁴⁶⁴ George W. BUSH, « 9/11 Address to the Nation », Washington, 2001.

⁴⁶⁵ *Enduring Freedom* est une série d'opérations militaires dont la principale est la guerre en Afghanistan. Au départ, l'intervention devait s'appeler *Operation Infinite Justice*. Le gouvernement fait marche arrière face à plusieurs oppositions du monde musulman. Voir BBC, « Infinite Justice, out - Enduring Freedom, in », Toronto, *BBC News*, September 25 2001.

⁴⁶⁶ Le 26 octobre, le congrès vote en majorité en faveur du *USA PATRIOT Act*. Cette loi offre un pouvoir accru à l'exécutif américain, aux services secrets, aux militaires et à la police fédérale. Elle permet de surveiller des citoyens sans devoir démontrer une raison suffisante justifiant une menace potentielle, réduit le droit de la défense, crée les statuts de « combattant ennemi » et de « combattant illégal », autorise la surveillance électronique, etc.

⁴⁶⁷ KIRKPATRICK & LOCKHART, *Homeland Security Bulletin*, The Homeland Security, 2003, p. 1.

⁴⁶⁸ OFFICE OF HOMELAND SECURITY, *National Strategy for homeland security*, Homeland Security, 2002.

⁴⁶⁹ George W. BUSH, « President Discusses Beginning of Operation Iraqi Freedom. President's Radio Address », Washington, 2001.

⁴⁷⁰ L'augmentation des dépenses militaires a dépassé en trois ans 110 milliards de dollars, passant de 239 milliards en 2001 à 380 milliards en 2003. À cela s'ajoutent 30 milliards d'aide au Pentagone et 3 milliards en aide financière

services de sécurité, décisions politiques autorisant les interrogatoires musclés, mesures diverses d'opération psychologique, augmentation importante du budget, etc.⁴⁷¹

Comme le soulève le chercheur Richard Jackson dans une étude sur l'analyse du discours du gouvernement américain, le terroriste est défini par sa sauvagerie, sa folie et sa trahison⁴⁷². Cette rhétorique vise tout particulièrement à démoniser et déshumaniser les terroristes. Le président Bush entend cependant rester attentif à la nécessité de distinguer les musulmans des terroristes, ainsi qu'il est possible de le constater lors de son allocution au congrès du 20 septembre 2001.

I also want to speak tonight directly to Muslims throughout the world. We respect your faith. It's practiced freely by many millions of Americans and by millions more in countries that America counts as friends. Its teachings are good and peaceful, and those who commit evil in the name of Allah blaspheme the name of Allah. [...] The terrorists are traitors to their own faith, trying, in effect, to hijack Islam itself⁴⁷³.

Le ton est à l'évidence belliqueux. Aux yeux de Bush, les terroristes sont principalement animés par la haine envers la civilisation américaine, ses libertés et son système démocratique. Il ajoute:

Americans are asking, why do they hate us? They hate what we see right here in this Chamber, a democratically elected government. Their leaders are self-appointed. They hate our freedoms—our freedom of religion, our freedom of speech, our freedom to vote and assemble and disagree with each other⁴⁷⁴.

Ainsi, les actions des terroristes en viennent à être qualifiées de pathologiques. Pour Stampnitzky, ce discours qui nie la rationalité de ses opposants va à l'encontre de la compréhension sociologique de la violence armée. Les actes désignés comme « terroristes » aujourd'hui étaient pourtant perçus avant les années 1970 comme relevant de motifs rationnels, et parfois même honorables⁴⁷⁵.

Il existe dès lors une forte réticence chez les responsables américains à appréhender l'aspect social ou politique qui pourrait avoir contribué à ces actes de terrorisme. Les tentatives d'explication des événements sont perçues par plusieurs acteurs publics comme une façon

pour les alliés. Il faut souligner aussi l'augmentation de 18 à 38 milliards de dollars pour le *Homeland Security*, qui deviendra le *Department of Homeland Security* (DHS) : William D. HARTUNG, *Hidden Costs of War. A Report commissioned by Howard S. Brembeck and the Fourth Freedom Forum*, United-States, Fourth Freedom Forum, 2003.

⁴⁷¹ Richard JACKSON, *Writing the War on Terrorism. Language, Politics and Terrorism*, Manchester, Manchester University Press, 2005, p. 11.

⁴⁷² *Ibid.*, p. 61.

⁴⁷³ George W. BUSH, « Address to a Joint Session of Congress and the American People. Response to the Terrorist Attacks of September 11 », Washington, 2001.

⁴⁷⁴ *Ibid.*

⁴⁷⁵ L. STAMPNITZKY, *Disciplining Terror: How Experts Invented « Terrorism »*, *op. cit.*, p. 3.

d'excuser ou de justifier les actions terroristes⁴⁷⁶. Ce contexte politique hautement sensible et chargé en émotion crée un environnement hostile à la compréhension, contribuant à engendrer un refus de toute forme d'explication⁴⁷⁷ dans une certaine frange de la politique américaine.

Selon Rik Coolsaet, c'est le directeur de la CIA George J. Tenet qui a été le premier acteur majeur américain à s'aventurer dans les « causes racines » du terrorisme, à l'occasion d'une note datée du 11 février 2003. Parallèlement, la stratégie nationale américaine de contre-terrorisme souligne enfin le besoin d'aborder l'enjeu des causes⁴⁷⁸. Si la porte s'ouvre progressivement afin de comprendre les processus menant aux actes de violence politique, il n'existe toutefois aucune mention du terme « radicalisation » dans les stratégies de contre-terrorisme lors des premières années suivant les attentats du 11 septembre⁴⁷⁹.

3.3.2. Combattre ou prévenir ? : le dilemme américain

Entre le 11 septembre 2001 et 2005, les États-Unis ont dès lors choisi une voie différente de l'UE dans le combat contre le terrorisme. La riposte s'est principalement traduite par l'action militaire et la « chasse à l'homme ». Il existait un véritable tabou, selon Kundnani, à discuter plus globalement des causes du terrorisme. Le désaccord avec les politiques préventives de l'UE peut expliquer en partie la réticence des États-Unis face à l'utilisation du vocable « radicalisation ». Pourtant, ce terme était déjà à ce moment-là largement utilisé par les politiques de l'UE afin de décrire « la perception d'aliénation culturelle des jeunes musulmans européens des sociétés dans lesquelles ils ont grandi »⁴⁸⁰ (trad. libre). Le président Bush finira par se rallier à la stratégie de prévention vers 2005. Le terme « radicalisation » se retrouve alors inclus à l'intérieur du nouveau modèle de la politique américaine, associé au vocable britannique de l'extrémisme violent (*violent extremism*)⁴⁸¹.

⁴⁷⁶ P. R. NEUMANN, « Introduction », art. cit., p. 4.

⁴⁷⁷ L. STAMPNITZKY, *Disciplining Terror: How Experts Invented « Terrorism »*, op. cit., p. 187.

⁴⁷⁸ R. COOLSAET, *Between al-Andalus and a failing integration. Europe's pursuit of a long-term counterterrorism strategy in the post-al-Qaeda era*, op. cit., p. 6.

⁴⁷⁹ Il n'y a aucune mention dans les documents *Pattern of Global Terrorism* de 2000 à 2003.

⁴⁸⁰ A. KUNDNANI and B. HAYES, « The globalisation of Countering Violent Extremism policies », art. cit., p. 4-5.

⁴⁸¹ *Ibid.*, p. 5 ; David H UCKO, « Preventing Violent Extremism at the UN: The Rise and Fall of a Good Idea », 2-2, 2018, p. 255.

Il faut comprendre qu'en 2005, certains responsables américains ont fini par conseiller à l'administration Bush d'utiliser une approche plus subtile que la « Guerre contre la terreur ». Selon Robert Fox, journaliste au *New Statesman America*, le commandant des forces spéciales, les services secrets et des alliés des États-Unis se sont rencontrés au quartier général des opérations spéciales à Tampa en Floride le 8 juin 2005⁴⁸². Toujours selon ce dernier, le Général Bryan D. Brown, commandant des opérations spéciales, a donné une conférence sur la sécurité. Lors de son allocution, il propose la fin de la *Global War against Terror* et son remplacement par *Struggle Against Violent Extremism* (SAVE), la lutte contre l'extrémisme violent⁴⁸³. Cette anecdote démontre un changement graduel dans l'administration américaine.

L'usage du terme « extrémisme violent » laisse de fait une plus grande place à la discussion autour du processus de radicalisation. Il permet de s'éloigner de l'image simpliste du terroriste « mauvais ». Selon Mohamed Islam, ce sont les attentats de Londres, en 2005, qui motivent en partie l'ajout du terme « radicalisation » dans les programmes publics américains. Ces attaques ont en effet mis en lumière le risque d'attentats provenant de l'intérieur même du pays⁴⁸⁴. Pour Jonathan Edwards, cette discussion autour de la « radicalisation » aurait plutôt commencé dès 2004. Les attentats de Londres en 2005 et le rapport controversé de la police de New York en 2007 (*Radicalization process model*) auraient seulement contribué à faire entrer le terme « radicalisation » dans l'arène publique. Il demeure que le vocable s'avère indubitablement lié à tous les efforts visant à « mesurer les changements psychologiques, idéologiques et théologiques des individus ou des groupes pouvant mener au terrorisme islamique intérieur »⁴⁸⁵ (trad. libre).

Au mois d'août 2004, devant les journalistes, le président Bush déclare que la « Guerre contre la terreur » a été mal nommée. Il ajoute, non sans ironie, que cette guerre aurait dû s'appeler « la lutte contre les extrémistes idéologiques qui ne croient pas aux sociétés libres et qui utilisent le terrorisme comme une arme pour tenter de secouer la conscience du monde libre »⁴⁸⁶ (trad. libre).

⁴⁸² Robert FOX, « Gwot is history. Now for Save. After the Global War on Terror comes the Struggles Against Violent Extremism. Robert Fox explains », London, *New Statesman America*, August 8 2005.

⁴⁸³ R. FOX, « Gwot is history. Now for Save. After the Global War on Terror comes the Struggles Against Violent Extremism. Robert Fox explains », art. cit.

⁴⁸⁴ MOHAMMAD ISLAM, « On the Path to Pre-crime? Assessing US Domestic Counter-radicalization Policy », Stanford Center for International Security and Cooperation, Stanford, 2012, p. 49.

⁴⁸⁵ Jonathan J. EDWARDS, « Figuring radicalization: Congressional narratives of homeland security and American Muslim communities », *Communication and Critical/ Cultural Studies*, 12-1, 2015, p. 103.

⁴⁸⁶ Frank FUREDI, « Lost for words », London, *The Guardian*, January 1 2008.

Certains responsables politiques soulignent que ce changement permet d'ouvrir le terme à des politiques allant au-delà de la réponse militaire⁴⁸⁷. Un même son de cloche se fait entendre outre-Atlantique. Le secrétaire britannique au développement international, Hilary Benn, déclare, en avril 2007, l'abandon de cette expression « Guerre contre la terreur », justifié par le fait que « nous ne pouvons pas gagner seulement par la voie militaire, et parce que nous ne luttons pas contre un ennemi organisé doté d'une identité claire et d'un ensemble d'objectifs cohérents »⁴⁸⁸ (trad. libre). Pour plusieurs acteurs de la sphère politique, l'expression de « Guerre contre la terreur » engendre un risque nocif de frustration de la part des musulmans occidentaux. Il existe également une crainte de voir le terme de « terroriste » uniquement associé à l'islam, d'où la quête d'un langage moins passionnel, qui puisse mettre l'accent en priorité sur le caractère criminel du terrorisme⁴⁸⁹. Aux États-Unis, Barack Obama, élu en 2008, va très peu se référer à cette expression de « Guerre contre la terreur » dans ses discours. Certains journaux n'hésiteront pas à y voir la trace évidente d'un désaveu à l'égard de la politique de son prédécesseur⁴⁹⁰.

3.3.3. Une tentative ratée de définir le terme « radicalisation »

Sous l'administration Bush, aucune politique officielle ne fait clairement état du terme « radicalisation ». C'est plutôt le Bureau d'investigation fédéral (FBI) qui propose une explicitation du processus de radicalisation⁴⁹¹. Contrairement au modèle déjà connu à l'époque de Borum dans *Understanding the terrorist mindset* (2003)⁴⁹², dont nous reparlerons plus loin, le rapport intitulé *The Radicalization process: From Conversion to Jihad* (2006), fait usage du terme « radicalisation » à la fois dans son titre et dans le texte. Bien que l'utilisation claire de ce terme

⁴⁸⁷ Eric SCHMITT and Thom SHANKER, « U.S. Officials Retool Slogan for Terror War », New-York, *The New-York Times*, July 26 2005.

⁴⁸⁸ Paul REYNOLDS, « Declining use of 'war on terror' », Toronto, *BBC*, April 17 2007.

⁴⁸⁹ F. FUREDI, « Lost for words », art. cit.

⁴⁹⁰ Toby HARNDEN, « Barack Obama declares the "War on Terror" is over », London, *The Telegraph*, May 27 2010 ; « White House: "War on terrorism" is over », New-York, *The Washington Times*, August 6 2009.

⁴⁹¹ FBI COUNTERTERRORISM DIVISION, *The Radicalization Process: From Conversion to Jihad*, FBI intelligence assessment, 2006.

⁴⁹² Randy BORUM, « Understanding the Terrorist Mindset », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 72-7, 2003, p. 7-10.

soit tout à fait nouvelle aux États-Unis, celui-ci n'est toutefois jamais précisément défini dans le document⁴⁹³.

Comme le soulignent Kundnani et Hayes, les stratégies contre « l'extrémisme violent » à partir de 2005 se sont d'abord manifestées au niveau de l'analyse plutôt que dans des projets politiques spécifiques. Le modèle du FBI est fortement influencé par les programmes néerlandais et britanniques. Le rôle des idées et de la religion dans les facteurs menant aux actes terroristes se situe au centre de ce modèle⁴⁹⁴, lequel brise enfin le tabou de non-discussion des causes sous-jacentes du terrorisme. Les États-Unis vont importer une partie du modèle européen afin de comprendre le processus de radicalisation et développer leur propre perspective⁴⁹⁵. Toutefois, le modèle du FBI a essuyé de nombreuses critiques. Par exemple, une lettre envoyée au FBI par *The American Civil Liberties Union* (ACLU) estime que le modèle proposé présente certaines données de façon inexacte, ce qui engendre des préjugés contre les musulmans et a pour conséquence d'associer l'islam à une menace pour la sécurité publique⁴⁹⁶. Le modèle entre aussi en conflit avec la vision générale de l'administration Obama, nouvellement élue. Il définit « l'idéologie islamique » comme la source du problème et utilise les attributs physiques (barbe, vêtements) et l'intensité de la croyance religieuse comme des indicateurs fiables de « radicalisation ». L'administration Obama souhaite à l'inverse détacher le terme « radicalisation » de l'islam afin de ne pas discriminer et marginaliser encore davantage la population musulmane sur son territoire⁴⁹⁷.

En 2007 apparaît une tentative d'éclaircir de façon officielle les définitions associées aux politiques de prévention du terrorisme aux États-Unis. La députée Jane Harman présente un projet de loi intitulé *Violent Radicalization and Homegrown Terrorism Prevention Act of 2007*. Son but est de créer une commission et un centre d'étude, ainsi que de s'appuyer sur la coopération internationale afin lutter contre le terrorisme domestique et la radicalisation violente. La particularité de ce document consiste en un réel effort de définition des termes :

⁴⁹³ FBI COUNTERTERRORISM DIVISION, *The Radicalization Process: From Conversion to Jihad*, op. cit., p. 9.

⁴⁹⁴ A. KUNDNANI and B. HAYES, « The globalisation of Countering Violent Extremism policies », art. cit., p. 8.

⁴⁹⁵ *Ibid.*, p. 5.

⁴⁹⁶ AMERICAN CIVIL LIBERTIES UNION (ACLU), AMERICAN CIVIL LIBERTIES UNION (ACLU), « Sign letter to Mr. Robert S. Mueller », Washington, ACLU, October 4 2011.

⁴⁹⁷ MOHAMMAD ISLAM, *On the Path to Pre-crime? Assessing US Domestic Counter-radicalization Policy*, op. cit., p. 28.

VIOLENT RADICALIZATION. —The term ‘violent radicalization’ means the process of adopting or promoting an extremist belief system for the purpose of facilitating ideologically based violence to advance political, religious, or social change.

HOMEGROWN TERRORISM. —The term ‘homegrown terrorism’ means the use, planned use, or threatened use, of force or violence by a group or individual born, raised, or based and operating primarily within the United States or any possession of the United States to intimidate or coerce the United-States government, the civilian population of the United-States, or any segment thereof, in furtherance of political or social objectives

IDEOLOGICALLY BASED VIOLENCE. —The term ‘ideologically based violence’ means the use, planned use, or threatened use of force or violence by a group or individual to promote the group or individual’s political, religious, or social beliefs⁴⁹⁸.

Cet effort de définition vise à offrir un cadre juridique permettant de combattre le terrorisme domestique⁴⁹⁹. Il faut noter qu’au terme « radicalisation » est associé le qualificatif de « violente ». Toutefois, cet effort législatif a suscité une vive controverse, qui a fini par mettre fin au projet de loi. Philip Giraldi, journaliste au *Huffington Post*, évoque les critiques à l’encontre d’une loi qui, malgré ses tentatives de clarté définitionnelle, ouvrirait divers risques d’abus, par exemple la possibilité d’inclure les activistes parmi les groupes terroristes, ou d’être principalement dirigée contre les musulmans et leurs organisations⁵⁰⁰.

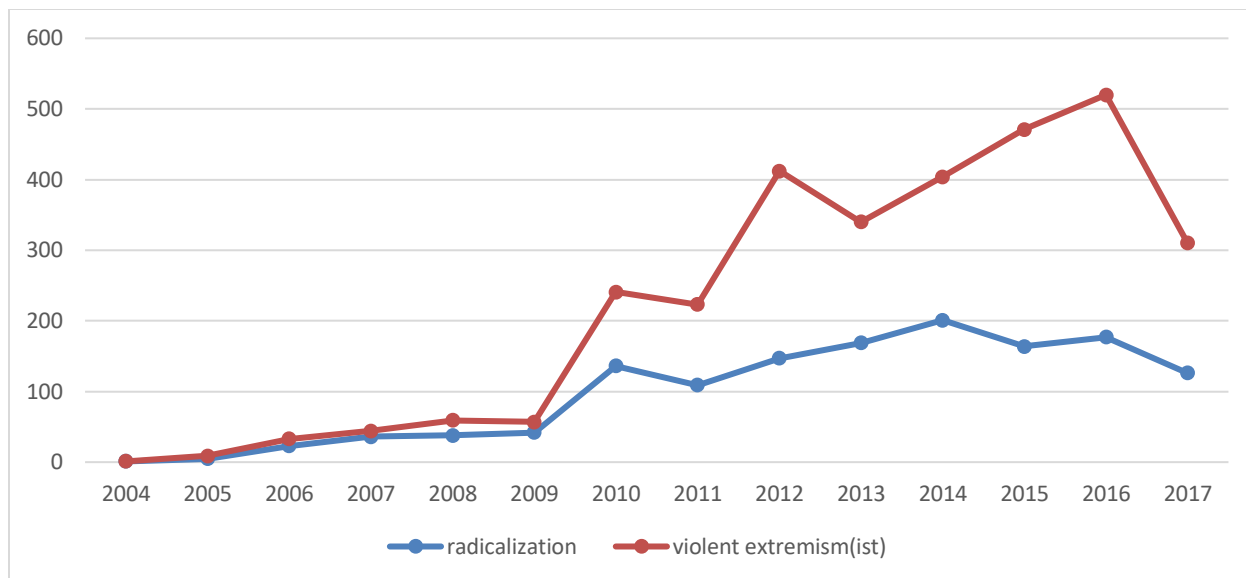
Malgré cet échec législatif, l’emploi des expressions « radicalisation » et « extrémisme violent » va progresser dans les politiques publiques. Comme le démontre le **graphique 3.2**, une augmentation significative de l’utilisation de ces termes peut être observée autour de 2010. Nous ne constatons aucune mention des termes « terrorisme intérieur » (*Homegrown terrorism*) ou « radicalisation » dans les premiers rapports du *Country Report on Terrorism* à la suite du 11 septembre 2001. La même situation se retrouve dans le rapport de 2003 sous le nom de *National Strategy for Combating Terrorism*⁵⁰¹.

⁴⁹⁸ Jane HARMAN, *Violent Radicalization and Homegrown Terrorism Prevention Act of 2007*, 2007, p. 2-3.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 3.

⁵⁰⁰ Philip GIRALDI, « The Violent Radicalization and Homegrown Terrorism Prevention Act », *Huffington Post*, May 25 2011.

⁵⁰¹ EXECUTIVE OFFICE OF THE PRESIDENT, *National Strategy for Combating Terrorism*, Government of United-States, 2003.



Graphique 3.2. Nombre d’occurrences du terme « radicalization » et « violent extremism (ist) » dans les rapports annuels du *Country Report on Terrorism* entre 2004 et 2017.

Les rapports sur le terrorisme donnent une indication crédible à propos du recours à ces termes. Par exemple, le *Country Report on Terrorism*⁵⁰² – un rapport publié annuellement⁵⁰³ faisant état des avancées de la lutte contre le terrorisme – se révèle un cas de figure exemplaire pour démontrer l’intérêt grandissant de l’administration américaine quant à l’utilisation des termes « radicalisation » et « extrémisme violent ». Il est possible de constater une augmentation des occurrences, particulièrement accentuée depuis 2010. Nous allons voir que cette situation n’est pas sans lien avec le changement d’administration lors de l’élection de Barack Obama en 2008.

L’approche strictement militaire et le rejet des raisons politiques et sociales qui peuvent expliquer l’engagement politique violent n’ont pas permis de faire disparaître le risque d’attentat aux États-Unis. Contrairement au terrorisme extérieur, l’existence d’actes violents de la part des citoyens du pays permet en théorie d’agir concrètement sur les conditions sociopolitiques qui suscitent l’émergence de ce phénomène. Les termes « radicalisation » et « extrémisme violent »,

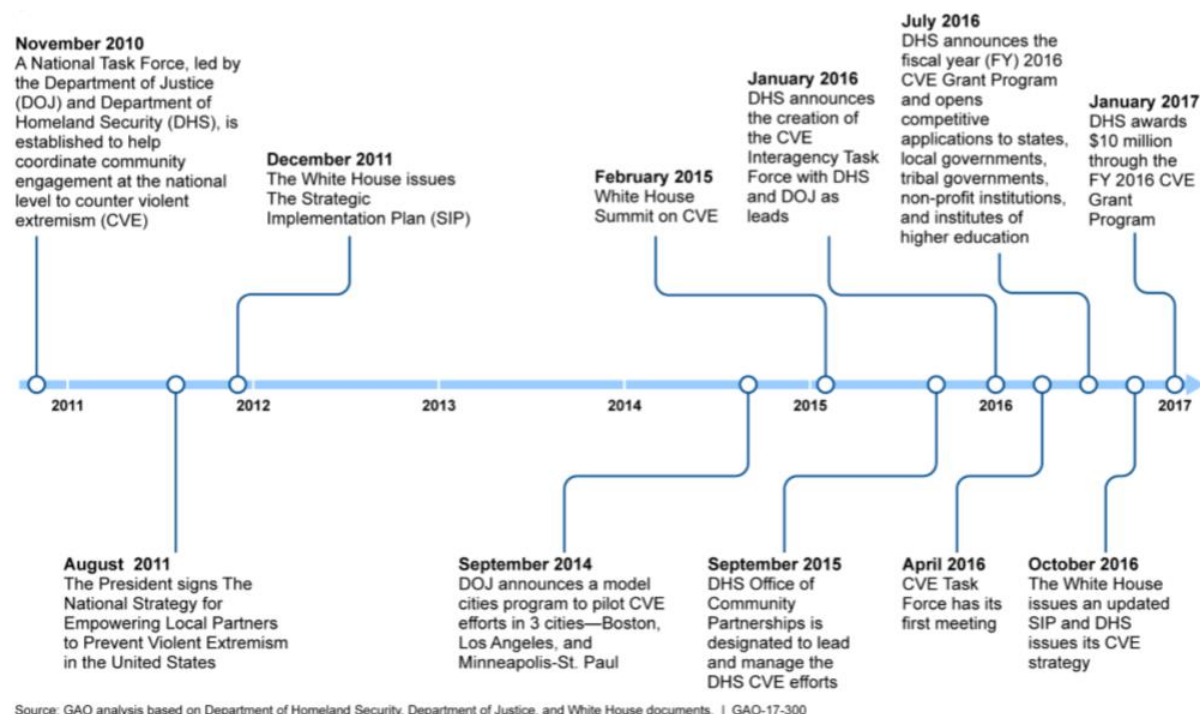
⁵⁰² Les rapports sont disponibles à l’adresse suivante : <https://www.state.gov/j/ct/rls/crt/>.

⁵⁰³ Les rapports font état du bilan de l’année précédente. Ex : Le rapport de 2004 est publié en 2005.

en mettant l'accent sur le caractère criminel du terrorisme, offrent dès lors la possibilité d'agir par la prévention du crime. Depuis le changement, ces notions s'avèrent toujours davantage utilisées par l'administration américaine, associant la « radicalisation » aux politiques de prévention.

3.4. « Contrer l'extrémisme violent » : la stratégie de l'administration d'Obama

Dans la section précédente, il a été possible de constater la réticence des États-Unis à adopter une politique de prévention. Le tabou sur les causes du phénomène enfin caduc, le président Barack Obama a dès lors le champ libre afin de proposer une politique nationale sur la prévention de « l'extrémisme violent ». Contrairement à son prédécesseur, Obama va embrasser les politiques de prévention sur le territoire américain. Il est le premier président à proposer une stratégie nationale à cet effet. Comme illustré dans le **graphique 3.3**, le président a institué plusieurs programmes visant à contrer l'extrémisme violent (CVE) durant ses deux mandats.



Graphique 3.3. Timeline of Federal Countering Violent Extremism Milestones and Activities, in GAO, Countering Violent Extremism. Actions Needed to Define Strategy and Assess Progress of Federal Efforts, Report to Congressional Requesters, April 2017, p. 11.

Les politiques de CVE incluent une utilisation récurrente du terme « radicalisation ». Dans les pages suivantes sera proposée une analyse des documents qui concernent les principaux événements présentés dans le graphique ci-dessus, expliquant comment les États-Unis vont se positionner comme un acteur incontournable dans les politiques de prévention de « l'extrémisme violent » sur la scène internationale.

3.4.1. Vers une stratégie nationale

En novembre 2010, un groupe de travail a été mis sur pied afin de coordonner au plan national l'engagement communautaire visant à freiner « l'extrémisme violent ». Cette initiative est menée conjointement par le *Department of Justice* (DOJ) et le *Department of Homeland Security* (DHS). Ce groupe de travail avait la responsabilité de rassembler les acteurs gouvernementaux impliqués dans la communauté, dans l'objectif explicite de maximiser les partenariats, d'améliorer la coordination et de permettre le partage des ressources. Il en a résulté la possibilité croissante de rejoindre un plus grand nombre de communautés, d'organiser des activités, de produire du matériel concernant la protection des droits civils et la prévention de « l'extrémisme violent » (tout cela traduit dans plusieurs langues), etc.⁵⁰⁴.

L'année suivante, en 2011, le président des États-Unis, Barack Obama, signe le premier plan de prévention de la « radicalisation » menant à l'extrémisme violent. Sous le titre *Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in the United States*⁵⁰⁵, le document de la Maison-Blanche est publié dans un contexte tendu, qui voit un engagement croissant dans la violence politique de citoyens musulmans américains. Selon le gouvernement, la meilleure façon de se défendre contre la menace de l'extrémisme revient à « équiper » les familles, les communautés et les institutions. L'engagement de la société civile devient une priorité du gouvernement dans l'objectif de prévenir à la fois « l'extrémisme », le financement et le recrutement d'individus en

⁵⁰⁴ WHITE HOUSE, *Strategic Implementation Plan for Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in the United States*, Washington, The United-States of America, 2011, p. 8-9.

⁵⁰⁵ WHITE HOUSE, *Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in the United States*, Washington, The United-States of America, 2011.

vue de commettre des actes de violence politique⁵⁰⁶. Le plan précise trois grandes orientations pour les prochaines années. La première 1) est d'offrir un financement fédéral en soutien aux communautés locales qui peuvent être ciblées par « l'extrémisme violent ». La deuxième 2) est de construire une expertise juridique et gouvernementale afin de prévenir « l'extrémisme violent ». La troisième 3) est de contrarier la propagande qui promeut l'engagement dans la violence politique et de favoriser en réponse la promotion des idéaux américains⁵⁰⁷.

Bien que le terme de « radicalisation » soit employé plusieurs fois dans le plan de 2011, il n'est là encore pourtant jamais défini. Les États-Unis s'inspirent du vocabulaire britannique en reprenant l'expression de « combat contre l'extrémisme violent » (CVE). Tout comme les politiques publiques britanniques, les visées de CVE se fondent sur la prévention et l'engagement des acteurs locaux dans la construction d'une capacité de résilience face à la violence politique⁵⁰⁸. Dans cette perspective, la Maison-Blanche publie la même année, en décembre 2011, un plan d'implantation qui propose des solutions techniques à ces intervenants communautaires. *The Strategic Implementation Plan for Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in The United States* (SIP) offre un plan d'action qui vise à bâtir des communautés résilientes face à l'extrémisme violent⁵⁰⁹. Le document inclut des activités qui ont été élaborées spécifiquement dans un objectif de prévention⁵¹⁰. Tout comme dans le document précédent, la Maison-Blanche définit « l'extrémisme violent » comme l'activité « d'individus qui supportent ou commettent de la violence motivée par l'idéologie à des fins politiques » (trad. libre)⁵¹¹. Bien qu'elle ne soit pas définie, la « radicalisation » est employée pour décrire un processus menant un individu à l'extrémisme violent. Le plan d'implantation reprend les objectifs du document national afin d'en préciser l'application. L'accent est mis sur la coordination des politiques de CVE entre les différents acteurs sur le plan national et international, le développement de programmes visant la résilience et les enjeux liés à la technologie et à l'espace virtuel⁵¹².

⁵⁰⁶ *Ibid.*, p. 1-3.

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 5-7.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 2.

⁵⁰⁹ Bien que le titre parle de prévention, dans le texte il s'agit bien de « combattre » « l'extrémisme violent ».

⁵¹⁰ WHITE HOUSE, *Strategic Implementation Plan for Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in the United States*, *op. cit.*, p. 1-2.

⁵¹¹ *Ibid.*, p. 1.

⁵¹² *Ibid.*, p. 4.

3.4.2. Les initiatives fédérales et la fin du mandat d'Obama

Plusieurs initiatives locales visant à prévenir la « radicalisation » États-Unis ont fini par être financées par l'État fédéral, à l'exemple du modèle *Montgomery County*, issu de la ville de Montgomery et de la police du comté, datant de 2011. La mission entend sensibiliser la population sur les facteurs de risque de « l'extrémisme violent » aux États-Unis. En 2014, ce modèle devient subventionné par le département de la justice américaine, sous le nom *World Organization for Resource Development and Education* (WORDE). Cet organisme à but non lucratif a pour objectif d'aider le dialogue et de comprendre les tensions entre les communautés⁵¹³.

En 2014, le DOJ, le DHS et le centre national de contreterrorisme (NCTC) sélectionnent trois villes pour un projet pilote censé encourager les efforts de résilience et de prévention en contribuant à la formation et à l'engagement d'acteurs locaux⁵¹⁴. Ces programmes s'appuient sur les objectifs de SIP. Les villes participantes développent un cadre global afin de mettre en réseau les services de santé, les universitaires, le secteur privé, les organisations à but non lucratif, les différents paliers de gouvernement ainsi que les forces de l'ordre⁵¹⁵.

De plus, en septembre de la même année, le président Obama, dans une allocution à l'ONU, demande aux États d'augmenter leurs efforts dans leurs régions respectives afin de combattre « l'extrémisme violent »⁵¹⁶. L'administration américaine organise un sommet de trois jours en 2015, réunissant à New York des dirigeants et des intervenants de la société civile provenant de plus de cent pays. Les discussions soulignent les efforts visant à lutter contre l'État islamique, à encadrer le retour des combattants étrangers et à prévenir « l'extrémisme violent »⁵¹⁷.

⁵¹³ Faiza PATEL and Meghan KOUSHIK, *Countering Violent Extremism*, New-York, Brennan Center for Justice, p. 25.

⁵¹⁴ DEPARTMENT OF JUSTICE OF THE UNITED STATES, *Pilot Programs are Key to our Countering Violent Extremism Efforts*, <https://www.justice.gov/archives/opa/blog/pilot-programs-are-key-our-countering-violent-extremism-efforts>, consulté le 25 octobre 2019.

⁵¹⁵ Nabeela BARBARI, « Reconsidering CVE: The Unintended Consequences of Countering Violent Extremism Efforts in America », Monterey, Naval Postgraduate School, p. 23.

⁵¹⁶ THE WHITE HOUSE OFFICE OF THE PRESS SECRETARY, *FACT SHEET: The White House Summit on Countering Violent Extremism*, <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2015/02/18/fact-sheet-white-house-summit-countering-violent-extremism>, consulté le 26 octobre 2019.

⁵¹⁷ THE WHITE HOUSE OFFICE OF THE PRESS SECRETARY, *Leaders' Summit on Countering ISIL and Violent Extremism*, <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2015/09/29/leaders-summit-countering-isil-and-violent-extremism>, consulté le 26 octobre 2019.

Une autre initiative importante de prévention provient du FBI. L'organisme propose un programme originalement intitulé *Don't Be a Puppet*⁵¹⁸ afin d'offrir un guide en aide à la communauté. Le programme a été conçu sous forme interactive pour les élèves des écoles dans le but de les sensibiliser aux risques de l'extrémisme violent. Lancé en novembre 2015, le projet a été reporté à 2016 dans le but de répondre aux critiques virulentes des experts des universités, des communautés religieuses et d'autres organisations de défense des droits et libertés. Pour ces derniers, le programme stigmatise la communauté musulmane en renforçant les stéréotypes et le profilage racial dans les communautés⁵¹⁹.

Après la publication de SIP en 2011, nous avons vu l'apparition de plusieurs initiatives de prévention au pays. Le gouvernement américain n'a pas tardé à mettre en place un groupe de travail portant sur l'harmonisation des efforts des politiques de CVE et des mesures d'évaluation d'implantation des politiques publiques⁵²⁰. Le résultat de ce travail sera publié en octobre 2016 dans un nouveau SIP révisé. *The Strategic Implementation Plan for Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in the United-States* de 2016⁵²¹ reprend l'essentiel des objectifs du plan de 2011. « L'extrémisme violent » y est défini comme caractérisant les « individus qui supportent ou commettent de la violence motivée idéologiquement à des fins politiques »⁵²² (trad. lib.). Les politiques de CVE englobent toutes les actions dont l'objectif est de combattre ou affaiblir les facteurs qui contribuent au recrutement, à la « radicalisation » et à toutes formes de mobilisation menant à la violence politique. Les trois actions prioritaires sont **1)** promouvoir l'engagement avec le soutien des communautés locales; **2)** construire une expertise légale dans l'objectif de prévenir « l'extrémisme violent »; et **3)** contrer la propagande de « l'extrémisme violent » par la promotion du discours gouvernemental **[voir graphique 3.4]**⁵²³.

⁵¹⁸ FBI. "Don't be a puppet". Disponible en ligne : <https://cve.fbi.gov/home.html>.

⁵¹⁹ N. BARBARI, *Reconsidering CVE: The Unintended Consequences of Countering Violent Extremism Efforts in America*, *op. cit.*, p. 29.

⁵²⁰ *Ibid.*, p. 21.

⁵²¹ WHITE HOUSE, *Strategic Implementation Plan for Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in the United States*, Washington, The United-States of America, 2016.

⁵²² *Ibid.*, p. 1.

⁵²³ *Ibid.*, p. 4-5.

Enhancing engagement with and support to local communities	Engagement and Technical Assistance
	Interventions
Building government and law enforcement expertise for preventing violent extremism	Research and Analysis
	Engagement and Technical Assistance
Countering violent extremist propaganda while promoting our ideals	Communications and Digital Strategy
	Engagement and Technical Assistance

Graphique 3.4. Alignment of Priority Action Areas and Lines of Effort, *in Strategic Implementation Plan for Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in the United States*, WHITE HOUSE, Washington, The United States of America, 2016, pp. 4-5.

L'élection de Donald Trump en 2016 va changer le discours à propos des politiques publiques sur « l'extrémisme violent ». La position de Trump est axée principalement sur la communauté musulmane. Il a déjà soutenu l'idée de renommer le programme « Contrer l'extrémisme violent » pour adopter les expressions « contrer l'islam radical » ou « contrer le Jihad violent »⁵²⁴. Ce changement de perspective ne se fait pas sans heurts dans la société civile. En réaction, certaines associations refusent plusieurs millions de dollars d'aide à la lutte contre l'extrémisme violent. Cette position se veut une réaction critique face aux volontés du gouvernement de concentrer ses efforts sur la menace islamiste⁵²⁵.

Le budget de 2019 prévoit l'élimination des services de relations entre les communautés. Selon Barbari, cela aura pour effet d'abîmer la confiance de la société civile dans les programmes de CVE⁵²⁶. D'autres inquiétudes ont été soulevées concernant le financement. Les fonds accordés aux CVE soutiennent une approche multidisciplinaire visant l'ensemble des groupes politiques violents. Or, l'arrivée de Trump fait craindre à nombre de gens que ces fonds soient réacheminés afin de cibler seulement les groupes de religion musulmane⁵²⁷. Cependant, certains acteurs comme Seamus Hughes et Haroro J. Ingram, du programme sur « l'extrémisme » de l'Université George

⁵²⁴ Julia Edwards AUBSKEY, Dustin VOLZ and Kristina COOKE, *Exclusive: Trump to focus counter-extremism program solely on Islam - sources*, <https://www.reuters.com/article/us-usa-trump-extremists-program-exclusiv/exclusive-trump-to-focus-counter-extremism-program-solely-on-islam-sources-idUSKBN15G5VO>, consulté le 13 mars 2019.

⁵²⁵ Ron NIXON, Adam GOLDMAN and Matt APUZZO, « Pointing to Trump, Groups Reject U.S. Aid to Fight Extremism », New-York, *The New-York Times*, February 02 2017.

⁵²⁶ N. BARBARI, *Reconsidering CVE: The Unintended Consequences of Countering Violent Extremism Efforts in America*, *op. cit.*, p. 28.

⁵²⁷ *Ibid.*, p. 34.

Washington, n'y voient pas réellement un changement radical par rapport à l'administration précédente. Si le ton a effectivement changé, les objectifs de l'administration resteraient similaires. La seule véritable différence se trouverait en réalité dans les coupes budgétaires⁵²⁸.

Bien que l'utilisation du vocable soit le fait de certaines institutions de l'État (ex. : le FBI), c'est l'administration Obama qui a intégré officiellement le terme « radicalisation » dans les politiques publiques américaines, en 2011. Cherchant à outiller les familles, les communautés et les institutions, les programmes entendent prévenir les actes de violence politique, mais aussi financer les pratiques qui contribuent à la résilience communautaire. Ainsi, des fonds publics sont alloués pour financer des pratiques, de l'expertise et un contre-discours face aux idéologies violentes. Tout comme l'approche britannique, les États-Unis utilisent principalement le chapeau général de « l'extrémisme violent », sous lequel intervient la « radicalisation » à titre secondaire. L'apport de l'administration Obama a été d'inviter cette discussion à l'ONU. Si le gouvernement américain a été un chef de file des politiques de CVE sur la scène internationale, l'arrivée au pouvoir de Donald Trump a fortement réduit cette influence. Aujourd'hui, nous allons voir que c'est l'ONU qui pousse le programme de prévention au niveau international⁵²⁹.

3.5. « Prévenir l'extrémisme violent » : la nouvelle politique de l'Organisation des Nations-Unies

Fondée en 1945, l'ONU est impliquée depuis sa création dans la gestion des conflits internationaux. Sa charte lui permet de prendre des mesures afin de faire face aux menaces envers la paix et à la sécurité. L'organisation s'est toujours intéressée aux défis que pose le terrorisme. Lorsque le président Obama a discuté de l'extrémisme violent au plan international, l'ONU y a vu une occasion favorable de développer un volet préventif à sa stratégie de contre-terrorisme.

⁵²⁸ SEAMUS HUGHES and HARORO J. INGRAM, *Trump's Domestic Countering Violent Extremism Policies Look a Lot Like Obama's*, Lawfare, <https://www.lawfareblog.com/trumps-domestic-countering-violent-extremism-policies-look-lot-obamas>, consulté le 25 octobre 2019.

⁵²⁹ R. COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet », *op. cit.*

Souhaitant éviter de reprendre l'appellation américaine, les politiques de prévention du terrorisme de l'ONU se feront, comme en Grande-Bretagne, sous le vocable de la prévention de « l'extrémisme violent » (PVE).

Dans cette section seront analysés les rapports de prévention du terrorisme de l'ONU, ce qui nous permettra de décrire l'introduction du terme « radicalisation » dans les politiques publiques des États membres.

3.5.1. Vers une stratégie internationale

L'ONU s'est préoccupée de la montée récente des actes de terrorisme dans le monde. Le 8 septembre 2006, elle publie une stratégie globale de contre-terrorisme⁵³⁰. Renouvelée tous les deux ans, la stratégie repose sur quatre piliers **[voir graphique 3.5.]** : **1)** aborder les conditions qui facilitent l'émergence du terrorisme; **2)** mettre en place des mesures qui visent à prévenir et à combattre le terrorisme; **3)** mettre en place des mesures visant à renforcer la capacité des États de prévenir et combattre le terrorisme, ainsi qu'à renforcer le rôle de l'ONU à cet égard; **4)** mettre en place des mesures visant à assurer le respect des droits de la personne et la primauté du droit en tant que fondements de la lutte contre le terrorisme⁵³¹.

⁵³⁰ UNITED NATIONS. OFFICE OF COUNTER-TERRORISM, *UN Global Counter-Terrorism Strategy*, <https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/en/un-global-counter-terrorism-strategy>.

⁵³¹ *Ibid.*

UN Global Counter-Terrorism Strategy



Graphique 3.5. The UN Global Counter-Terrorism Strategy, in United Nations, Office of Counter-Terrorism 2006.

Toutefois, il n'y a aucune mention dans cette stratégie des termes « radicalisation » ou « extrémisme violent ». La prévention vise exclusivement les actes terroristes potentiels et leur émergence à travers le globe.

De fait, la discussion de l'ONU sur les enjeux de « l'extrémisme violent » et de la « radicalisation » s'avère relativement récente. C'est le président Barack Obama qui, à la suite d'un discours à l'assemblée générale de 2014, est le premier à aborder de front le sujet de l'engagement dans la violence politique au nom de l'islam.

[...] There is much that must be done to meet the tests of this moment. But today I'd like to focus on two defining questions at the root of many of our challenges—whether the nations here today will be able to renew the purpose of the UN's founding; and whether we will come together to reject the cancer of violent extremism.

[...] Later today, the Security Council will adopt a resolution that underscores the responsibility of states to counter violent extremism. But resolutions must be followed by tangible commitments, so we're accountable when we fall short. Next year, we should all be prepared to announce the concrete steps that we have taken to counter extremist ideologies—by getting intolerance out of schools, stopping radicalization before it spreads, and promoting institutions and programs that build new bridges of understanding⁵³².

Quelques heures plus tard, le président américain propose la résolution 2178 au Conseil de sécurité, pressant les États membres d'endiguer le flot de combattants terroristes étrangers et de

⁵³² BARACK OBAMA, « Full text of President Obama's 2014 address to the United Nations General Assembly », *The Washington Post*, 2014.

lutter contre « l'extrémisme violent ». Selon le chercheur David Ucko, c'est alors la première fois dans l'histoire du Conseil de sécurité qu'un pays fait appel à une politique de CVE⁵³³.

La résolution 2178 comprend une section sur le CVE et sur la prévention du terrorisme. Le point 15 présente les éléments inclus dans les politiques de CVE.

15. Underscores that countering violent extremism, which can be conducive to terrorism, including preventing radicalization, recruitment, and mobilization of individuals into terrorist groups and becoming foreign terrorist fighters is an essential element of addressing the threat to international peace and security posed by foreign terrorist fighters, and calls upon Member States to enhance efforts to counter this kind of violent extremism;⁵³⁴.

Les politiques créées sous le terme de CVE englobent une série de mesures préventives qui ont comme objectif premier de restreindre la portée du terrorisme international. Le processus de radicalisation est ainsi inclus dans cette résolution, et les États membres sont encouragés à engager la communauté locale et les organismes non gouvernementaux dans la stratégie. « L'extrémisme violent » est présenté comme une voie qui peut mener à des actes de terrorisme. Le point 18 de la résolution appelle les États membres à développer des propositions non violentes à la prévention et à la résolution des conflits. L'objectif est de proposer une solution de remplacement pacifique aux discours et actions violentes des combattants terroristes⁵³⁵.

Il faut se rappeler qu'en 2014, l'État islamique (ISIS) connaît plusieurs succès militaires, qui ont un fort écho sur la scène internationale. En raison de l'importance des gains territoriaux et de sa présence en ligne, ISIS réussit à attirer plusieurs milliers de jeunes d'un peu partout dans le monde. C'est dans ce contexte qu'en février 2015, le gouvernement américain organise un sommet sur les politiques de CVE, pour discuter de l'engagement des pays à empêcher la propagation des idéologies violentes et le recrutement dans des groupes extrémistes. Selon Ucko, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a félicité les Américains de leur initiative, suggérant que l'Organisation suive l'exemple en adoptant son propre plan de prévention. S'inspirant du sommet sur le CVE, l'ONU présente alors un document sous le nom de « Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent » (PVE)⁵³⁶. Comme dans la résolution 2178, ce document soutient l'existence d'un lien entre « l'extrémisme violent » et le « terrorisme ». Si le plan d'action met

⁵³³ D. H. UCKO, « Preventing Violent Extremism at the UN: The Rise and Fall of a Good Idea », art. cit, p. 251.

⁵³⁴ THE UNITED NATIONS. SECURITY COUNCIL, *Resolution 2178 (2014)*, 2014, p. 6.

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 6-7.

⁵³⁶ D. H. UCKO, « Preventing Violent Extremism at the UN: The Rise and Fall of a Good Idea », art. cit., p. 255-256.

l'accent sur « l'extrémiste violent », la « radicalisation » est présentée comme le processus qui cause l'émergence de ce type d'acteur, dans un contexte général d'injustice et de violence.

Rien ne saurait justifier l'extrémisme violent, mais force est de reconnaître que ce phénomène n'est pas le fruit du hasard. Lorsque les droits de l'homme sont bafoués, la bonne gouvernance n'a pas sa place et les aspirations sont foulées aux pieds, les discours qui mettent l'accent sur les motifs de mécontentement et l'injustice — ou le sentiment d'injustice — et promettent l'autonomisation et l'avènement de changements radicaux deviennent séduisants. Les extrémistes violents sont parvenus à recruter plus de 30 000 combattants terroristes étrangers issus de plus d'une centaine d'États membres, qui se sont rendus en République arabe syrienne et en Irak⁵³⁷.

Le plan énumère plusieurs types d'éléments structurels et conjoncturels qui rendent possible la « radicalisation » : l'absence de perspectives socioéconomiques, la marginalisation et la discrimination, la mauvaise gouvernance, les violations des droits de la personne et de l'État de droit, les conflits prolongés et non réglés, ou encore la « radicalisation » en prison. Le plan énumère aussi les différentes motivations personnelles responsables de la radicalisation des individus : par exemple, la victimisation et le mécontentement collectif, la déformation et le détournement de croyances et d'idéologies politiques, l'exagération des différences ethniques et culturelles, le rôle des dirigeants et des réseaux et l'influence de certaines politiques étatiques⁵³⁸.

Le plus important ici est que le plan demande à chaque État « d'envisager d'élaborer un plan national d'action contre l'extrémisme violent »⁵³⁹. Les mesures fixées par les États viendront compléter la stratégie internationale de lutte contre le terrorisme. « L'extrémisme violent » est présenté comme un phénomène planétaire qui remet en cause l'humanité commune⁵⁴⁰. Ainsi, le plan de l'ONU qui met en avant la nouvelle politique de PVE concourt à placer sur le devant de la scène internationale les termes « radicalisation » et « extrémisme violent ».

Cet engouement pour la prévention va aboutir à plusieurs changements majeurs. Le premier consiste à renforcer les piliers 1 et 4 **[voir graphique 3.5.]** de la lutte contre le terrorisme. Cela a aussi aidé l'ONU à créer un contexte dialogique, où les pays peuvent se parler en reconnaissant que la lutte contre le terrorisme nécessite une approche plus large. Le volet préventif fait en sorte que le contre-terrorisme ne soit pas uniquement une prérogative du Conseil de sécurité. De plus,

⁵³⁷ L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, L'Organisation des Nations Unies, 2015.

⁵³⁸ *Ibid.*

⁵³⁹ *Ibid.*

⁵⁴⁰ *Ibid.*

les politiques de PVE ouvrent la porte à un engagement de la société civile dans le combat contre le terrorisme⁵⁴¹. Le remplacement du terme « combattre » par celui de « prévenir » est bien accueilli à l'ONU. Selon une entrevue réalisée par Ucko, l'origine du changement d'appellation serait due au département américain, résultat d'un rapport de force entre plusieurs groupes du gouvernement américain qui cherchaient à mettre leur marque sur ce nouveau projet⁵⁴².

Malgré son adoption, ce nouveau plan d'action n'a pas plu à tous les États membres de l'ONU. L'intérêt en faveur des politiques de prévention qui a suivi le sommet sur le CVE a été surestimé. Plusieurs pays se sont montrés au final très réticents envers le plan d'action de l'ONU. D'abord, la Chine et la Russie ont résisté à la proposition de souligner l'importance de la société civile et des droits de la personne. Sur ce plan, les politiques de PVE sont perçues avant tout comme une approche américaine. Ensuite, il n'y a pas dans le plan d'action de définition des termes « extrémisme violent » et « radicalisation » : ce manque sémantique implique de sérieuses limites pour une application concrète des politiques publiques. Enfin, pour terminer, l'assemblée générale n'a pas réussi à convaincre les organismes humanitaires. Ces derniers voient les politiques de PVE comme une façon de politiser leur activité et la sphère humanitaire en général, les contraignant à devenir des agents politiques⁵⁴³.

Ces critiques n'ont pas empêché l'ONU d'aller de l'avant. Les 7 et 8 avril 2016, elle organise en partenariat avec le gouvernement suisse une série-conférence sur la PVE. La conférence de deux jours donne lieu à des discussions sur le plan d'action⁵⁴⁴. Plusieurs principes défendus par l'ONU sont réaffirmés par les participants :

Les participants ont réaffirmé que l'extrémisme violent ne peut ni ne doit être associé à aucune religion, nationalité ou civilisation ni à aucun groupe ethnique. L'extrémisme violent a été reconnu comme étant un phénomène universel constituant une attaque directe contre la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de la personne. Les participants ont également vivement condamné le fait que l'extrémisme violent sape les efforts collectifs visant à maintenir la paix et la sécurité, à favoriser le développement durable, à promouvoir le respect des droits de la personne et à fournir l'aide humanitaire si nécessaire de par le monde. Ils ont accueilli avec satisfaction l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies, dans son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme

⁵⁴¹ D. H. UCKO, « Preventing Violent Extremism at the UN: The Rise and Fall of a Good Idea », art. cit., p. 257.

⁵⁴² *Ibid.*, p. 258.

⁵⁴³ *Ibid.*, p. 260 et 263.

⁵⁴⁴ ORGANISÉE PAR LES NATIONS UNIES EN PARTENARIAT AVEC LE GOUVERNEMENT SUISSE, *Conférence de Genève sur la prévention de l'extrémisme violent : la voie à suivre*, Genève, L'Organisation des Nations Unies, 2016, p. 1.

violent, en faveur d'une action internationale concertée urgente pour prévenir l'extrémisme violent⁵⁴⁵.

Face à la menace, les participants réaffirment la nécessité de mesures préventives dans l'objectif de combattre « l'extrémisme violent ». Si les causes de l'extrémisme violent sont les mêmes que relevées dans le plan d'action, le respect des droits de la personne et de l'État de droit, ainsi que le modèle de la bonne gouvernance, sont présentés comme des solutions afin de limiter l'attrait pour l'engagement dans la violence politique⁵⁴⁶. Dans les conclusions de la conférence, il est peu question de la « radicalisation », seulement associée au rôle de l'internet concernant l'engagement dans la violence politique.

Le Rapport sur les pratiques optimales et les enseignements tirés concernant la façon dont la protection et la promotion des droits de la personne contribuent à prévenir et à combattre l'extrémisme violent de 2016 soulève les défis habituels que pose la définition des termes. Le flux de combattants étrangers a conduit de nombreux États à adopter des politiques visant à faire face à « l'extrémisme violent » et aux notions qui s'y rattachent (« extrémisme », « radicalisation », « résilience », etc.)⁵⁴⁷. Selon le rapport, « l'Office européen de police (Europol) a recommandé d'employer l'expression “tendance sociale à l'extrémisme violent” plutôt que d'employer le terme “radicalisation” »⁵⁴⁸ (trad. libre). L'auteur du rapport craint que l'emploi de notions aussi vagues puisse entraîner des atteintes aux droits de la personne. Le secrétaire général de l'ONU a laissé la définition de « l'extrémisme violent » au libre choix des États, tant qu'ils respectent les obligations du droit international⁵⁴⁹. Le rapport conclut sur des recommandations aux États membres : chaque pays a ainsi le devoir de prendre des mesures pour protéger tous les individus qui se trouvent sur son territoire contre la violence. Les notions associées doivent être définies dans le souci de ne pas porter atteinte aux droits de la personne, un risque qui serait évidemment accru si ces termes recouvraient également des activités non violentes⁵⁵⁰.

⁵⁴⁵ *Ibid.*, p. 2.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 2-3.

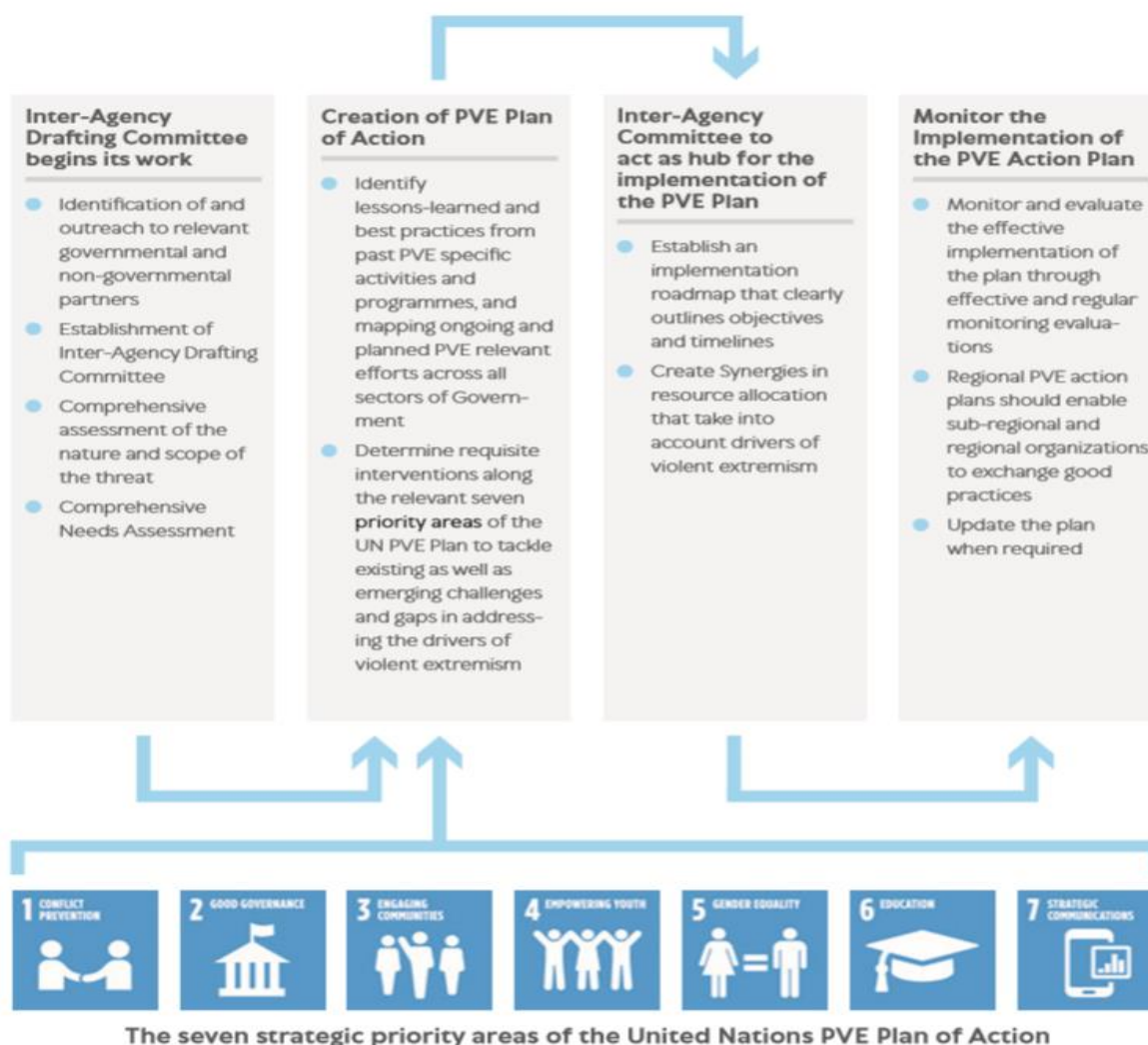
⁵⁴⁷ CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME, *Rapport sur les pratiques optimales et les enseignements tirés concernant la façon dont la protection et la promotion des droits de l'homme contribuent à prévenir et à combattre l'extrémisme violent*, L'Organisation des Nations Unies, 2016, p. 7.

⁵⁴⁸ THE UNITED NATIONS OFFICE OF COUNTER-TERRORISM, *Reference Guide. Developing National and Regional Action Plans to Prevent Violent Extremism*, The United Nations, 2017, p. 22.

⁵⁴⁹ CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME, *Rapport sur les pratiques optimales et les enseignements tirés concernant la façon dont la protection et la promotion des droits de l'homme contribuent à prévenir et à combattre l'extrémisme violent*, *op. cit.*, p. 9.

⁵⁵⁰ *Ibid.*, p. 19.

Comme il a été proposé dans le plan d'action et reconfirmé par la résolution 70/154 le 1^{er} juillet 2016, les États membres sont appelés à considérer l'élaboration de leur propre plan national de PVE⁵⁵¹. L'office du contre-terrorisme de l'Organisation des Nations Unies (UNOCT) a organisé une retraite à New York le 22 et 23 février 2017 avec des experts et des organisations civiles, dans le but d'élaborer un guide de référence destiné aux membres de l'ONU afin de se développer des politiques de PVE [voir graphique 3.6.]⁵⁵².



Graphique 3.6. The Seven Strategic Priority areas of the United Nations PVE Plan of Action, in United Nations, Office of Counter-Terrorism, 2017.

⁵⁵¹ THE UNITED NATIONS, *Resolution adopted by the General Assembly on 1 July 2016*, The United Nations, 2016.

⁵⁵² THE UNITED NATIONS OFFICE OF COUNTER-TERRORISM, *Reference Guide. Developing National and Regional Action Plans to Prevent Violent Extremism.*, op. cit., p. 2.

Ce guide se révèle pertinent pour nous sur plusieurs points, puisqu'il est possible d'y trouver des applications pratiques du plan d'action, ainsi que les définitions des termes utilisés. La première originalité du guide consiste à dissocier deux dimensions : *PVE-Specific versus PVE-Related*. Les politiques *spécifiques* de PVE sont conçues dans le but d'aborder directement un ou plusieurs facteurs (voir le plan d'action) qui contribuent à « l'extrémisme violent » et au terrorisme (voir la stratégie de contre-terrorisme de l'ONU). Les politiques seulement *reliées* à la PVE ne sont pas conçues en fonction des priorités de l'ONU, mais comportent certains éléments qui peuvent concerner divers facteurs contribuant à la prévention de la violence politique⁵⁵³.

La deuxième série de définitions concerne la distinction entre « extrémisme » et « radicalisation »⁵⁵⁴. Le guide encadre le terme « d'extrémisme » de la façon suivante :

Some domestic laws and policies address the phenomenon of “extremism” without qualifying it as “violent”. They define “extremism” as “vocal or active opposition” to the values of the respective country or society, including “democracy, the rule of law,” individual liberty and mutual respect and tolerance of different faiths and beliefs’. Some definitions of “extremism” refer to notions or aims which are racist, anarchist, nationalist, authoritarian or totalitarian regardless of their political, ideological, religious or philosophic character, and which are contrary, in theory or in practice, to principles of democracy or human rights, to the good functioning of the democratic institutions of the State or to other basic principles of the rule of law. Some laws and policies go further and describe extremism as encompassing non-violent conduct, including conduct deemed to insult national pride or breach national dignity, or knowingly disseminating false accusations against federal or regional officials, such as allegations that they have committed illegal or criminal acts in their official capacity. If they are not limited to “violent” extremism, such measures risk targeting the holding of an opinion or belief rather than actual conduct⁵⁵⁵.

Cette définition englobe les principaux points développés par les États afin de circonscrire le phénomène. Toutefois, elle demeure aussi très large et désigne un bon nombre d'actions à la fois violentes et non violentes. Il en est ainsi pour la définition accolée à la radicalisation :

The notion of “radicalization” is generally used to convey the idea of a process through which an individual adopts an increasingly extremist set of beliefs and aspirations. This may include, but is not defined by, the willingness to condone, support, facilitate or use violence to further political, ideological, religious or other goals. States and other

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 17.

⁵⁵⁴ Les définitions « d'extrémisme » et de « radicalisation » du Guide ont été extraites du rapport du Conseil des droits de la personne en 2016. CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME, *Rapport sur les pratiques optimales et les enseignements tirés concernant la façon dont la protection et la promotion des droits de l'homme contribuent à prévenir et à combattre l'extrémisme violent*, *op. cit.*

⁵⁵⁵ THE UNITED NATIONS OFFICE OF COUNTER-TERRORISM, *Reference Guide. Developing National and Regional Action Plans to Prevent Violent Extremism*, *op. cit.*, p. 23.

stakeholders use various definitions for radicalization, frequently limiting the focus to “violent” radicalization or radicalization leading to terrorism⁵⁵⁶.

Il semble que la définition ambiguë de ces termes soit liée à la volonté du secrétaire général et de son plan d'action de PVE de laisser les États choisir leur propre définition, dans le respect de leurs obligations et du droit international. Il existe néanmoins toujours un risque non négligeable que les termes « extrémisme » et « radicalisation » recouvrent des activités non violentes qui sont pourtant, sur le plan de leurs principes, en accord avec les droits de la personne⁵⁵⁷.

Plusieurs organes de l'ONU ont publié des guides durant ces années. Pour n'en nommer que quelques-uns, nous pouvons citer en 2016: *UNODC : Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons*⁵⁵⁸, *UNESCO: A Teacher's Guide on the Prevention of Violent Extremism*⁵⁵⁹, et pour 2017, les guides *UNESCO: Preventing Violent Extremism through education: A Guide for Policy-Makers*⁵⁶⁰, *UNESCO: Terrorism and the Media: A Handbook for Journalists*⁵⁶¹ et *UNESCO: The 2016 Quebec Call for Action*⁵⁶². L'ONU rappelle que le guide de référence ne constitue pas une formule uniforme qui doit être appliquée partout de la même manière : les États membres ont le devoir d'utiliser ces outils afin d'adapter leur politique de prévention aux contextes nationaux⁵⁶³.

Suite à l'élection de Donald Trump, l'ONU est devenue un leader mondial concernant les politiques de PVE, voyant là une occasion de développer un volet préventif à sa stratégie de contre-terrorisme. En demandant à chaque État d'élaborer un plan en ce sens, l'ONU a placé dans l'arène

⁵⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p. 22.

⁵⁵⁸ UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC), *Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons*, The United Nations, 2016.

⁵⁵⁹ UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANISATION (UNESCO), *A Teachers Guide on the Prevention of Violent Extremism*, United Nations, 2016.

⁵⁶⁰ UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANISATION (UNESCO), *Preventing Violent Extremism through Education. A guide for policy-makers*, United Nations, 2017.

⁵⁶¹ UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANISATION (UNESCO), *Terrorism and the Media. A Handbook for journalists*, United Nations, 2017.

⁵⁶² UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANISATION (UNESCO), *Quebec's Call for Action: Internet and the Radicalization of Youth*, The United Nations, 2017.

⁵⁶³ THE UNITED NATIONS OFFICE OF COUNTER-TERRORISM, *Reference Guide. Developing National and Regional Action Plans to Prevent Violent Extremism*, *op. cit.*, p. 52.

publique internationale le terme « radicalisation », ainsi que diverses autres notions qui lui sont régulièrement associées. Ces démarches ont eu pour conséquence de laisser une place à l'engagement de la société civile et aux groupes privés dans la lutte préventive contre le terrorisme⁵⁶⁴.

3.6. Conclusion : l'internationalisation du terme « radicalisation »

Comme Sèze l'a bien montré, la dynamique des politiques publiques de la prévention de la radicalisation « est née de la prise de conscience, qui est aussi le résultat d'une construction sociopolitique, d'un risque »⁵⁶⁵. Or, « les idées n'existent pas dans le vide » (trad. libre)⁵⁶⁶ : elles résultent de relations complexes entre institutions et acteurs sociaux⁵⁶⁷. Ce sont ces interactions qui donnent vie à un problème public et ont conduit les législateurs, dans le cas qui nous occupe, à définir le cadre conceptuel et politique de la prévention.

De fait, de nombreuses institutions, à l'instar des départements d'État, ont emprunté le vocabulaire de la « radicalisation »⁵⁶⁸. Selon Adil Rasheed, plus de quarante gouvernements autour du monde ont décidé de développer des politiques de prévention de la « radicalisation » ou des programmes et campagnes de « dé-radicalisation »⁵⁶⁹. Il ajoute avoir dénombré dix catégories clefs : programmes d'engagement dans la société civile, programmes pour les prisonniers, programmes d'éducation, promotion du dialogue interculturel, combat contre les inégalités économiques et sociales, lutte contre la « radicalisation » sur l'internet, réforme de la législation, programmes de réhabilitation, partage de l'information entre pays sur les programmes de contre-radicalisation, formation des agences engagées dans les politiques de contre-radicalisation⁵⁷⁰.

⁵⁶⁴ D. H. UCKO, « Preventing Violent Extremism at the UN: The Rise and Fall of a Good Idea », art. cit., p. 257.

⁵⁶⁵ R. SÈZE, *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, op. cit., p. 85.

⁵⁶⁶ I. HACKING, *The Social Construction of What?*, op. cit., p. 10.

⁵⁶⁷ *Ibid.*

⁵⁶⁸ Asta MASKALIÜNAITĖ, « Exploring the Theories of Radicalization », *Interdisciplinary Political and Cultural Journal*, 17-1, 2015, p. 9-26.

⁵⁶⁹ Adil RASHEED, « Countering the Threat of Radicalisation: Theories, Programmes and Challenges », *Journal of Defence Studies*, 10-2, 2016, p. 40.

⁵⁷⁰ A. RASHEED, « Countering the Threat of Radicalisation: Theories, Programmes and Challenges. », art. cit., p. 51-56.

Il existe beaucoup d'échanges entre les pays afin de prévenir l'accroissement du terrorisme de type domestique. L'apparition du terme « radicalisation » passe souvent d'abord par les fonctionnaires de l'État, à travers les rencontres avec leurs homologues. De plus, nous avons vu que les grandes institutions politiques transnationales, telles que l'UE et l'ONU, ont permis d'homogénéiser et de diffuser l'usage des termes « radicalisation » et « extrémisme violent ». Les gouvernements se sont alors joints graduellement à la prévention.

Ainsi, sur près de vingt ans de politiques publiques, le terme de « radicalisation » s'inscrit progressivement à l'intérieur d'un cadre conceptuel international associé aux politiques de PVE/CVE. Notre objectif dans les deux derniers chapitres était de comprendre les configurations sociopolitiques au sein desquelles ce terme a émergé en tant qu'objet depuis les années 2000. Comme il a été possible de le constater, les termes « radicalisation » et « extrémisme violent », apparaissent dans les politiques publiques de prévention de certains gouvernements européens à la suite de sérieuses préoccupations concernant à la fois le terrorisme islamiste de type domestique et l'utilisation d'internet dans la propagation d'idéologies meurtrières. Le passage à la prévention s'explique aisément par son aspect pratique : les États bénéficient de peu d'options afin de contrer le terrorisme à l'extérieur de leurs frontières. Par contre, le terrorisme de type domestique offre une occasion pour les États d'élaborer des politiques de prévention dans leur propre juridiction.

Au départ, la constitution du problème public dit de « l'engagement dans la violence politique » visait tout particulièrement les jeunes et l'islam politique. Toutefois, les différents pays ont progressivement élargi l'analyse aux multiples formes d'idéologies violentes. La « radicalisation » et « l'extrémisme violent » sont dès lors perçus principalement comme une menace à l'égard du régime politique démocratique. Les gouvernements vont alors engager les fonds publics dans les politiques de sécurité, de formation et de recherche. L'investissement massif effectué fait en sorte que la « radicalisation » devient rapidement un nouvel objet d'étude. Depuis vingt ans, la demande d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » ne cesse d'augmenter en Occident.

Si le terme « radicalisation » présente nombre d'insuffisances sur le plan conceptuel, sa définition est, selon Ducol⁵⁷¹, devenue beaucoup plus intelligible qu'il y a dix ans. Le terme est moins confondu avec celui de terrorisme. Les distinctions entre « radical », « radicalisme » et

⁵⁷¹ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », *op. cit.*

« extrémisme » se sont également clarifiées. De plus, le vocable englobe aujourd’hui les comportements haineux au sens large, ce qui permet de sortir la « radicalisation » du seul cercle des études sur la sécurité, pour inclure désormais les chercheurs sur la cohésion sociale, la santé mentale ou autres domaines connexes⁵⁷². Pour Coolsaet, l’ouverture des études sur la « radicalisation » est principalement liée à la diminution de la menace terroriste, favorisant une normalisation du terme, qui rejoint ainsi d’autres types de « prévention », comme la santé et la criminalité. Paradoxalement, toujours selon cet auteur, l’ambiguïté de la notion constitue également une de ses grandes forces, vecteur de malléabilité, de réappropriation, voire d’instrumentalisation⁵⁷³. L’ONU semble l’avoir compris, en laissant libre cours aux pays dans l’usage de leur propre définition, tant qu’ils respectent les obligations du droit international.

Les deux derniers chapitres démontrent clairement que le terme « radicalisation » est d’abord et avant tout un cadre conceptuel issu des politiques publiques gouvernementales de prévention du terrorisme dans les démocraties occidentales. Le prochain chapitre sera l’occasion d’interroger le développement d’un domaine d’expertise autonome et ses liens avec la recherche universitaire. Car cette évolution ne s’effectue pas sans difficultés. Conjuguant impératifs politiques et standards scientifiques, l’intrusion du terme « radicalisation » dans la recherche s’avère déterminante afin de comprendre l’élaboration d’un nouveau domaine d’expertise. Une analyse plus approfondie permettra de mettre en perspective le lien multidirectionnel entre « science », « expertise » et « politique ».

⁵⁷² *Ibid.*

⁵⁷³ R. COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet », *op. cit.*

Partie B. L'analyse du discours sur la « radicalisation » dans les sciences sociales

4. L'analyse du discours sur la « radicalisation » dans les sciences sociales : le défi de la modélisation de la trajectoire dans « l'extrémisme violent »

4.1. Introduction

Les chapitres précédents ont permis de faire une analyse du discours issu des documents gouvernementaux afin de mieux comprendre l'émergence du terme « radicalisation ». Il a été aussi possible de constater les nombreux liens entre les chercheurs, les fonctionnaires et les politiques. Les incitatifs structurels des États ont créé une situation favorisant la production et l'utilisation des connaissances sur ce phénomène. Nous avons constaté que le nouveau vocable pave la voie aux politiques publiques de prévention du terrorisme islamiste de type domestique, offrant des options supplémentaires aux États dans leur combat contre la violence politique.

Afin de poursuivre notre enquête conceptuelle, dans ce chapitre et le suivant, l'analyse de discours sera appliquée aux publications scientifiques des sciences sociales et des humanités⁵⁷⁴. Si le vocable « radicalisation » s'avère d'abord un concept issu des politiques publiques, les chercheurs des sciences sociales vont rapidement s'approprier cette notion. La liberté académique permet une discussion ouverte sur le phénomène. Contrairement aux consultants, les chercheurs universitaires s'affirmeront plus critiques des limites conceptuelles et traiteront davantage des problèmes théoriques et épistémologiques, générant de nombreux désaccords entre les intervenants. Il est dès lors pertinent de revenir sur les tensions qui émergent dans cette littérature. Afin de faciliter la lecture, nous proposons de séparer l'analyse en deux chapitres distincts. Ce chapitre 4 abordera principalement l'élaboration des modèles compréhensifs du processus de radicalisation, tandis que le chapitre 5 présentera les principales tensions épistémologiques et méthodologiques du domaine. Nous soulèverons alors les débats entourant trois thèmes centraux, à savoir la définition du terme, la tension à propos du point de complétude du phénomène et l'enjeu épistémologique entre compréhension et explication. Ces dissensions forment une clef heuristique

⁵⁷⁴ Afin de raccourcir le texte, le terme de sciences sociales inclura les recherches du domaine des humanités.

importante pour notre étude, puisque les conflits interprétatifs offrent une occasion de saisir les défis de la conceptualisation du terme « radicalisation », autrement dit, sa transformation périlleuse de la « notion » au « concept ».

La première section de ce chapitre propose une analyse descriptive de l'utilisation du terme « radicalisation » dans les sciences sociales. Cette section a comme objectif de poser les bases de la discussion en identifiant le phénomène à l'étude, mais aussi les lieux de production de la connaissance, les langages utilisés, les disciplines impliquées, etc. Ce passage donnera une vue d'ensemble du domaine de la production et de l'utilisation de la connaissance dans les sciences sociales. Par la suite, nous présenterons les divers modèles compréhensifs visant à identifier les étapes du processus de radicalisation, qui se sont multipliés depuis 2001. Dans la dernière section enfin, nous effectuerons une analyse de ces modèles afin de soulever les similitudes et les différences, à la fois dans la conceptualisation du terme « radicalisation », mais aussi dans la perception des étapes présentes dans le processus.

4.2. L'analyse descriptive du terme « radicalisation » dans les sciences sociales

De multiples recherches ont repris le terme « radicalisation » afin d'étudier le processus d'engagement dans l'extrémisme violent. Ce vocable possède l'avantage d'offrir un langage commun aux spécialistes des différentes disciplines des sciences sociales. Toutefois, le domaine de recherche sur la radicalisation reste éclaté entre différents pays, différentes langues, disciplines et méthodes. Afin d'éclaircir le sujet, cette section aura comme objectif de dresser un portrait descriptif de la situation.

Pour ce faire, nous aborderons deux aspects complémentaires quant à l'état de la recherche sur la « radicalisation ». D'abord, la présentation de statistiques décrivant le nombre de publications et de disciplines impliquées dans la production des connaissances. Cette section viendra soutenir notre argument selon lequel l'émergence du terme « radicalisation » n'est pas une réaction aux attentats du 11 septembre, mais bien une réponse au terrorisme de type domestique, à la suite des attentats de Londres et de Madrid. Dans un deuxième temps, nous proposerons une analyse des lieux et des langues orientant la production de la connaissance sur la « radicalisation ». Sans surprise, nous constaterons une domination de l'anglais dans les discussions et une

prépondérance des pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord concernant l'origine géographique.

4.2.1. L'analyse descriptive de l'utilisation du terme

« radicalisation » chez les chercheurs en sciences sociales

Nous avons déjà abordé précédemment le fait que le terme « radicalisation » a été repris rapidement par les chercheurs. Encouragés par divers incitatifs structurels, ils ont répondu de cette façon au problème public de l'augmentation du terrorisme domestique de type islamiste. S'est alors produit un accroissement sensible des textes scientifiques publiés contenant le terme « radicalisation ». Si peu d'études ont été menées sur cette soudaine popularité dans le vocabulaire scientifique, il reste cependant possible de trouver quelques chiffres intéressants à ce propos.

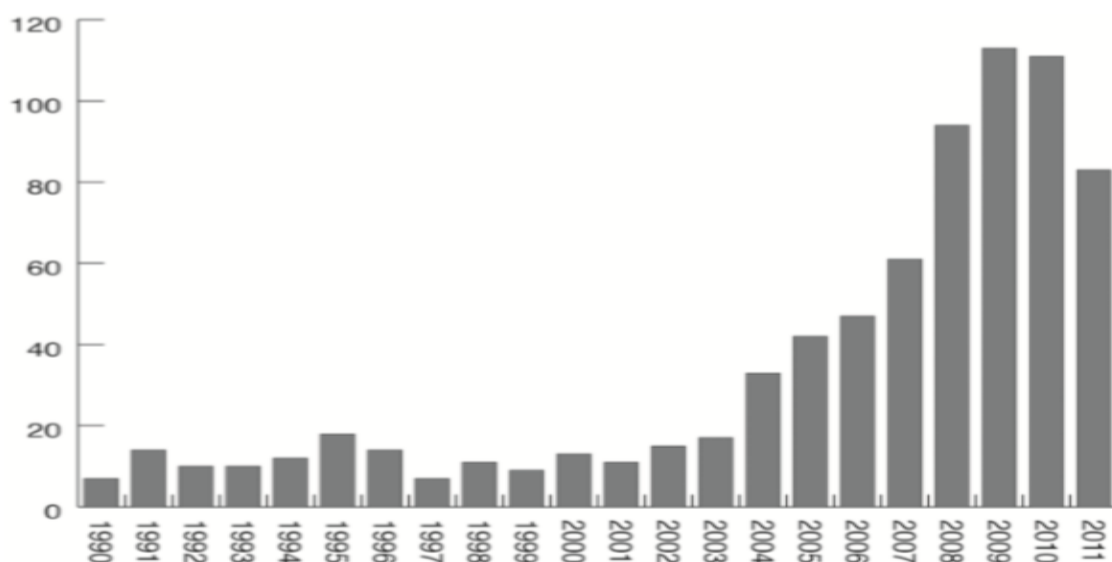
Par exemple, le chercheur en droit, Arun Kundnani, a analysé cette tendance dans le domaine de la recherche universitaire [voir le graphique 4.1.]⁵⁷⁵. Trente journaux universitaires entre 1990 et 2011 ont été étudiés⁵⁷⁶. Kundnani affirme qu'avant 2001, le terme « radicalisation » était utilisé de façon informelle⁵⁷⁷ dans la littérature, renvoyant généralement à un simple déplacement vers une politique plus radicale (sans référence spécifique aux musulmans). Depuis 2004, par contre, il semble être lié à un processus psychologique ou théologique par lequel « les

⁵⁷⁵ A. KUNDNANI, « Radicalisation: the journey of a concept », art. cit.

⁵⁷⁶ La recherche de Kundnani est présentée en introduction de son article avec peu de commentaires sur les résultats ainsi que sur les méthodes d'analyse employées. Utilisant le terme britannique « radicalisation » et le terme américain « radicalization », l'analyse comprend l'entièreté du contenu des textes répertoriés. L'auteur indique que la recherche peut être légèrement biaisée par les moteurs de recherche et par le choix des mots clefs ('radicalisation' et 'radicalization'). Il affirme qu'aucun ajustement n'a été effectué dans la base de données afin de modérer le nombre d'articles durant la période de l'étude (1990-2011). Les trente journaux utilisés sont : Annals of the American Academy of Political and Social Science, British Journal of Criminology, British Journal of Politics and International Relations, Brown Journal of World Affairs, Civil Wars, Comparative Politics, Criminology and Public Policy, Critical Studies on Terrorism, Dynamics of Asymmetric Conflict, European Journal of Criminology, International Affairs, International Security, Journal of Conflict Resolution, Journal of Peace Research, Media, War and Conflict, Middle East Journal, Middle East Policy, Policy Review, Policy Studies, Race & Class, Religion, State and Society, RUSI Journal, Security Dialogue, Security Studies, Small Wars and Insurgencies, Social Identities, Social Issues and Policy Review, Studies in Conflict and Terrorism, Terrorism and Political Violence and Totalitarian Movements and Political Religions.

⁵⁷⁷ Le mot n'est pas utilisé comme un cadre conceptuel analytique désignant un processus menant à l'extrémisme violent.

musulmans se déplacent » vers une vision des plus extrêmes⁵⁷⁸. L'année 2004 marque donc, selon l'auteur, un changement sémantique fondamental⁵⁷⁹.



Graphique 4.1. Articles mentioning radicalisation in thirty peer-reviewed journals from 1990–2011, in Arun Kundnani. *Radicalisation: The Journey of a Concept*, Sage Journal, vol. 54, no. 2, 2012, p. 7.

L'augmentation des publications comprenant le terme « radicalisation » est semblable aux chiffres constatés à propos de son usage dans les rapports politiques (voir les chapitres précédents). Il faut prendre en considération le fait qu'il faut environ un an à une étude pour être publiée dans une revue, selon le processus de lecture préliminaire et d'évaluation par les pairs. L'augmentation semble ainsi bien se produire consécutivement aux attentats de Madrid et de Londres.

Le constat est similaire chez Alex P. Schmid et Eric Price, qui ont passé en revue 175 titres de la littérature des sciences sociales. Les auteurs démontrent l'apparition d'un nouvel intérêt évident pour cet objet d'étude⁵⁸⁰. Ils constatent que la majorité de la littérature analysée a été publiée dans les six dernières années (soit de 2006 à 2011). Onze titres proviennent des années 1990, quatre des années 1980, aucun dans les années 1970 et une seule dans les

⁵⁷⁸ A. KUNDNANI, « Radicalisation : the journey of a concept », art. cit., p. 7.

⁵⁷⁹ Une recherche approfondie sera nécessaire afin de comprendre ce passage dans le monde universitaire. Il en sera question au chapitre suivant.

⁵⁸⁰ Il n'y a aucune autre information sur la méthode de collecte des données. Il n'est donc pas possible de tirer des conclusions statistiques de cette étude. Les auteurs soulignent que l'étude ne sert qu'à illustrer la situation, sans chercher à l'expliquer.

années 1960. Les chercheurs font deux constats : le premier est que la majorité de la littérature étudie désormais la radicalisation de type islamiste; le second est que les études liées à la « déradicalisation » sont plus récentes⁵⁸¹.

Peter Neumann et Scott Kleinmann ont, quant à eux, proposé une étude de la présence du terme « radicalisation » dans la recherche empirique des sciences sociales. Dans un article quantitatif sur la rigueur de la recherche sur la radicalisation entre 1980 et 2010, les auteurs ont choisi un échantillon de 260 publications qui se réclament des études empiriques⁵⁸². Ils rapportent que seuls 7 % de leur échantillon proviennent de la décennie 1980 à 1999 tandis que 77 % des sources ont été publiées en seulement quatre années, entre 2006 et 2010⁵⁸³.

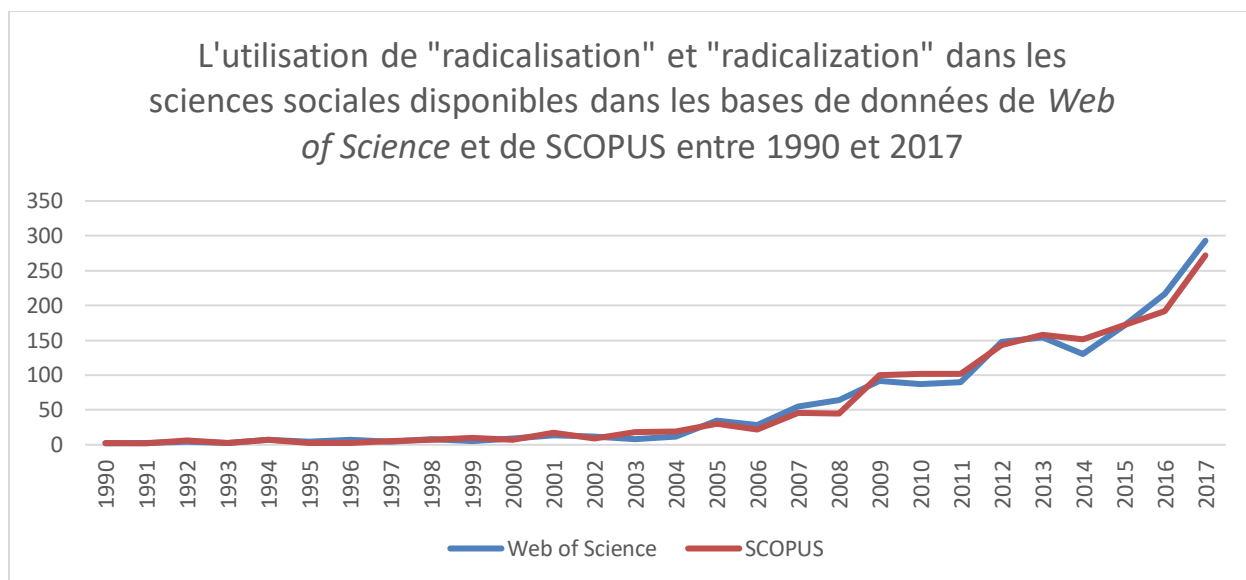
Devant la modestie de l'échantillon des deux études précédentes, nous proposons d'analyser les chiffres disponibles sur les grandes bases de données en anglais. Ceux-ci peuvent nous venir en aide, en apportant un éclairage supplémentaire sur cette problématique. *Web of Science* et *SCOPUS*⁵⁸⁴ représentent deux bases de données américaines importantes. Ce sont aussi deux moteurs de recherches qui permettent aux chercheurs d'avoir accès à l'extraction des données.

⁵⁸¹ Alex P. SCHMID and Eric PRICE, « Selected literature on radicalization and de-radicalization of terrorists: Monographs, Edited Volumes, Grey Literature and Prime Articles published since the 1960s », *Crime, Law and Social Change*, 55-4, 2011, p. 337.

⁵⁸² Les résultats sont issus d'un échantillon de 260 publications entre 1980 et 2010, qui revendiquent une approche empirique. Toutefois, Neumann et Kleinmann émettent une mise en garde. Il ne faut pas, selon eux, analyser ces résultats comme le reflet d'un regain d'intérêt à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Pour ces auteurs, il s'agirait davantage d'un biais de sélection. La plupart des banques de données sur le sujet de la « radicalisation » ont été créées par des agences gouvernementales après 2001. De ce fait, les articles les plus récents sont inévitablement surreprésentés. De plus, il faut noter que les publications choisies sont limitées à la langue anglaise, ce qui exclut bon nombre d'études nationales et internationales, et induit un biais en faveur de l'Occident, du monde anglo-saxon, des publications gouvernementales et des publications les plus récentes. Peter NEUMANN and Scott KLEINMANN, « How Rigorous Is Radicalization Research? », *Democracy and Security*, 9-4, 2013, p. 362 and 364.

⁵⁸³ *Ibid.*, p. 368-369.

⁵⁸⁴ L'analyse des données sur les moteurs de recherches a été limitée de la façon suivante : Pour *Web of science*, toutes les bases de données ont été incluses. Les mots clefs choisis sont « radicalisation » et « radicalization » au cours des années 1990 à 2017 dans un premier temps, et de 2000 à 2007 pour la suite de l'analyse. La recherche est limitée aux articles, éditoriaux et aux livres, ainsi qu'au domaine des humanités et sciences sociales. Pour *SCOPUS*, nous avons répertorié les termes « radicalisation » et « radicalization » dans le titre des articles, les résumés et les mots clefs au cours des années 1990 à 2017 dans un premier temps, et de 2000 à 2007 ensuite. La recherche est limitée aux articles, éditoriaux, et aux livres ainsi que les chapitres de livres. La recherche a aussi été limitée au domaine des humanités et sciences sociales.



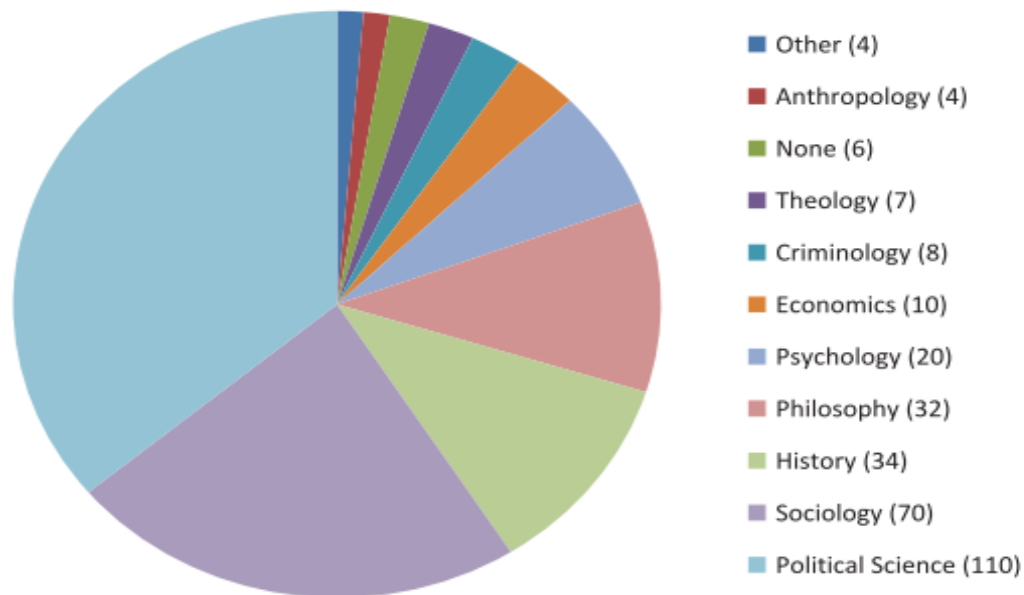
Graphique 4.2. L'utilisation du terme « radicalisation » en sciences sociales, disponible dans les bases de données de Web of Science et de SCOPUS entre 1990 et 2017.

Comme il est possible de le constater par le **graphique 4.2**, les deux bases de données illustrent une tendance similaire quant au nombre de publications annuelles dans la recherche scientifique en science sociale. Les publications avant 2001 sont presque inexistantes dans ces bases de données. Ce n'est qu'après 2001 qu'il est possible de constater un intérêt pour le terme « radicalisation ». Si l'augmentation des publications reste lente au début des années 2000, leur nombre s'accroît considérablement après 2005. Cette tendance offre une illustration similaire à la recherche de Kundnani [voir le graphique 4.1].

Un constat se dégage alors : nous notons une augmentation significative de l'utilisation du terme « radicalisation » dans la recherche des sciences sociales à partir de 2004 et 2005. Afin d'éclairer l'analyse sociologique, nous enquêterons sur les lieux de cette production, les disciplines et le langage dans lequel se déroulent les principales discussions sur le sujet. La prochaine sous-section abordera ces thèmes.

4.2.2. L'analyse descriptive des lieux, des disciplines et des langues de la production de la connaissance dans la recherche scientifique sur la « radicalisation » dans les sciences sociales

Les publications concernant la « radicalisation » proviennent presque exclusivement du domaine des sciences sociales⁵⁸⁵. Or, il est étonnant de voir à quel point l'étude de ce processus sort dorénavant de la sphère des études sur le « terrorisme » et des relations internationales. Une des seules études ayant analysé la provenance disciplinaire de la production de textes scientifiques se trouve dans un article de Neumann et Kleinmann. Ces derniers exposent la transdisciplinarité de la recherche sur la « radicalisation ». Si les sciences politiques (36 %) et la sociologie (23 %) dominent [voir le graphique 4.3], nous constatons néanmoins que le sujet touche bon nombre de domaines d'études. Les humanités (théologie, anthropologie⁵⁸⁶, histoire et philosophie) combinent 25 % de l'échantillon, tandis que les sciences sociales (économie, sciences politiques, sociologie, criminologie et psychologie) obtiennent jusqu'à 72 % de l'échantillon⁵⁸⁷.



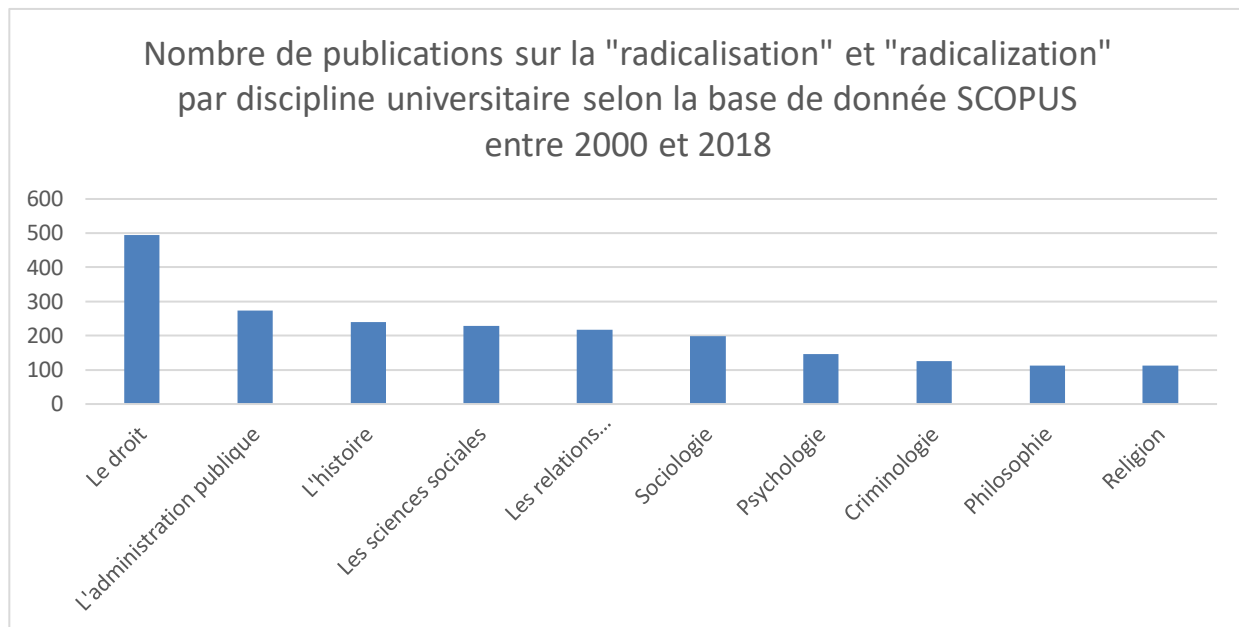
Graphique 4.3. Types of approaches/disciplines (n) (color figures available online), in Peter Neumann and Scott Kleinmann, *How Rigorous is Radicalization Research?*, Democracy and Security, vol. 9, no. 4, p. 371.

⁵⁸⁵ Le terme « radicalisation » a un sens différent en sciences naturelles.

⁵⁸⁶ Les auteurs n'ont pas classifié l'anthropologie dans le domaine des sciences sociales.

⁵⁸⁷ La forte présence de la littérature en philosophie et le peu de publication en psychologie surprennent cependant les auteurs. Les psychologues prennent une grande part dans les discussions internationales sur l'enjeu de la « radicalisation ». Ce qui n'est pas le cas pour les philosophes. P. NEUMANN and S. KLEINMANN, « How Rigorous Is Radicalization Research? », art. cit., p. 370.

Ainsi, dans le **graphique 4.3**, la science politique, la sociologie et l'histoire semblent être les disciplines qui contribuent le plus à la production scientifique. L'analyse descriptive des données de SCOPUS permet de relativiser la recherche de Neumann et Kleinmann par la prépondérance des disciplines issues du droit et de l'administration publique [**graphique 4.4**]. L'analyse descriptive en dit peu sur l'état véritable de la recherche. Néanmoins, elle démontre que la recherche sur la radicalisation n'est pas limitée aux études sur le terrorisme et aux relations internationales.



Graphique 4.4. Le nombre de publications sur la radicalisation selon la base de données SCOPUS entre 2000 et 2018.

Cette tendance ne fait que confirmer l'analyse des rapports gouvernementaux. Le financement de l'État cible d'abord les enjeux de politiques publiques, mais l'ensemble des autres disciplines dépassent largement le droit et l'administration publique. Un certain nombre de revues académiques embrasse la majorité des publications dans le domaine. Les plus importantes selon WoS et SCOPUS sont: *Studies In Conflict And Terrorism*, *Critical Studies On Terrorism*, *Terrorism And Political Violence*, *Behavioral Sciences Of Terrorism And Political Aggression*, *Dynamics Of Asymmetric Conflict Pathways Toward Terrorism And Genocide*. Si ces revues sont centrales dans la recherche sur la radicalisation, d'autres méritent également d'être citées, comme *The Journal for deradicalization*, *Journal of Intercultural Studies*, *Journal of Strategic Security*, *International Affairs*, *European Journal of Sociology*, etc.

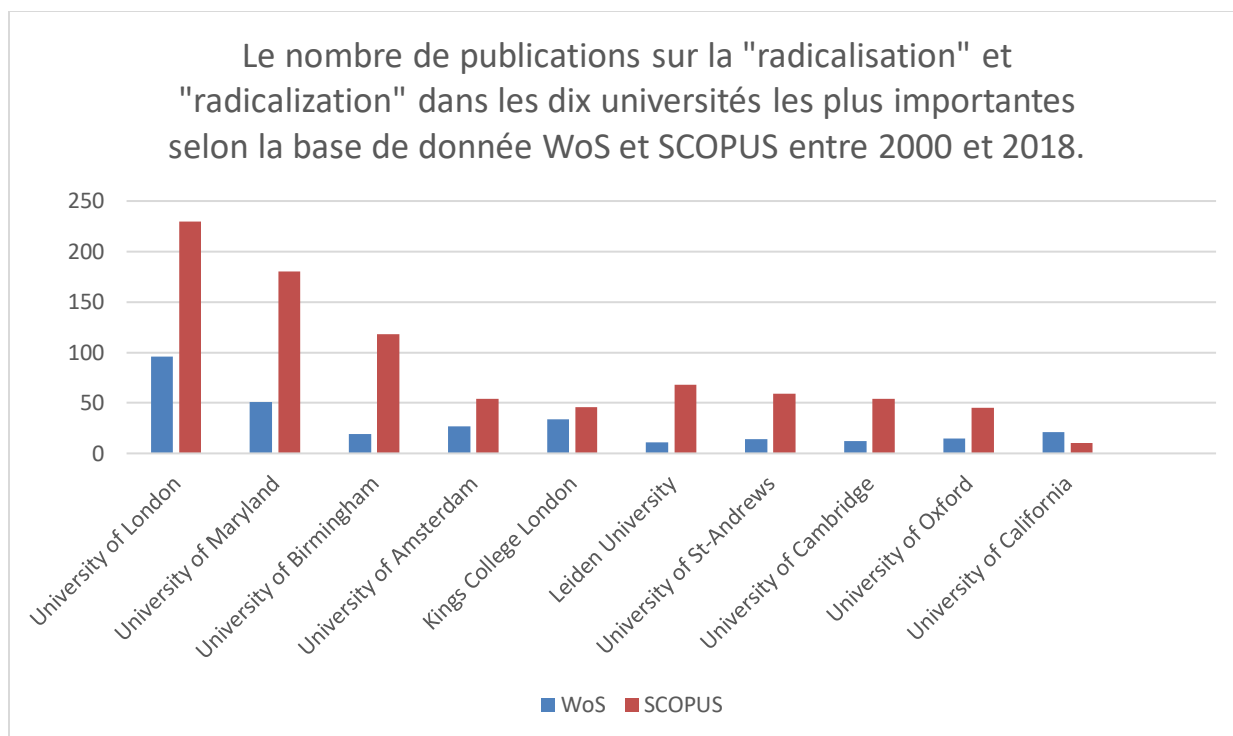
Comme il a été mentionné en introduction, le débat scientifique s’effectue surtout en anglais, sous forme d’articles, en Europe et dans les régions anglo-saxonnes. L’analyse de WoS et SCOPUS confirme cette impression d’une prédominance de l’anglais [voir le tableau 4.1]⁵⁸⁸.

LANGUAGE	SCOPUS	Web of Science
English	85.17%	67.015%
French	3.96%	3.877%
Spanish	0.03%	11.877%
German	0.02%	3.938%
Portuguese	0.01%	3.877%

Tableau 4.2. La langue des publications scientifiques sur la « radicalisation » selon la base de données SCOPUS et WoS entre 2000 et 2018.

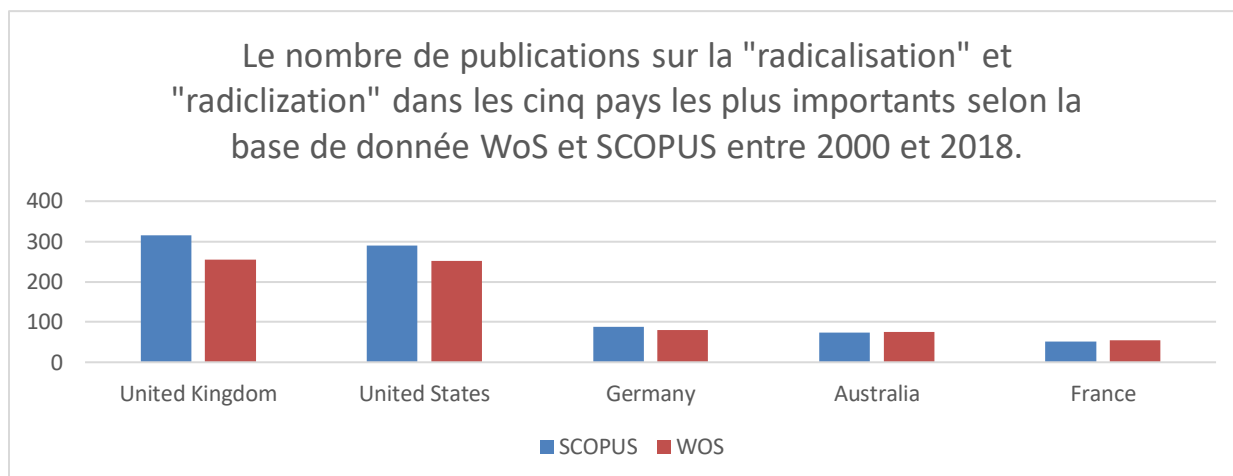
Il en va de même pour l’origine des publications. Le **tableau 4.5** démontre la forte présence des universités anglophones, notamment états-uniennes. Cependant, les universités européennes sont loin d’être absentes, en tant que lieux de rattachement de plusieurs chercheurs de renom sur la « radicalisation ».

⁵⁸⁸ Les bases de données démontrent un biais envers les revues américaines.



Graphique 4.5. Le nombre de publications sur la « radicalisation » et « radicalization » dans les dix universités les plus importantes selon la base de données SCOPUS entre 2000 et 2018.

Pour terminer, le **graphique 4.6** illustre les pays qui contribuent le plus à la production de la connaissance scientifique. Encore une fois, il est aisé de constater la prédominance des pays anglo-saxons, mais aussi la présence des pays majeurs de l'Europe. Le nombre d'universités et la population des pays influencent grandement le nombre de publications. Il n'en ressort pas moins une hégémonie anglo-saxonne dans l'identification des chercheurs universitaires sur l'enjeu de la « radicalisation ».



Graphique 4.6. Le nombre de publications sur la « radicalisation » dans les cinq pays les plus importants selon la base de données SCOPUS entre 2000 et 2018.

Nous souhaitons dans ces pages décrire succinctement la structure de la production de la connaissance scientifique sur la « radicalisation » par les chercheurs des sciences sociales occidentales entre les années 2000 et 2018. Dans un premier temps, nous avons rappelé que le moment de l'apparition du terme « radicalisation » dans la recherche universitaire coïncide avec le déploiement de ce vocable dans la sphère politique. Les analyses semblent converger pour indiquer un changement essentiel aux environs de 2004 et 2005, années qui résonnent avec les attaques terroristes de type domestique à Madrid et Londres. La recherche et les politiques publiques semblent alors avoir réagi au même moment.

Dans un second temps, il a été possible de dresser le portrait des publications qui abordent le thème de la « radicalisation ». Cela a confirmé notre intuition quant à la prédominance des sciences sociales, ainsi que l'utilisation de l'anglais dans la publication des articles scientifiques. Les principales universités dont sont originaires les publications indiquent aussi un penchant pour le monde anglo-saxon. Bien que la discussion se fasse principalement en anglais, les enjeux locaux sur la question sont par contre le plus souvent abordés dans la langue nationale. Néanmoins, la

discussion nationale non-anglophone, comme en France, entre rarement en discussion avec la littérature internationale⁵⁸⁹.

Ces prolégomènes contextuels établis, il devient dès lors possible d'analyser les textes des chercheurs universitaires pour eux-mêmes. Dans la prochaine section, nous analyserons les modèles compréhensifs de la « radicalisation » menant à l'extrémisme violent, pour constater que plusieurs chercheurs ont proposé des modèles plus au moins linéaires afin de saisir les étapes menant à l'engagement dans la violence politique. Une revue des principaux modèles dans le domaine permettra d'entreprendre une discussion critique sur la conception de la « radicalisation » présente chez les chercheurs des sciences sociales.

4.3. Les modèles compréhensifs du processus de la radicalisation menant à l'extrémisme violent

Au début des années 2000, des chercheurs des sciences sociales et certains services des forces de l'ordre et de la justice ont tenté de développer des modèles compréhensifs visant à identifier les étapes de l'engagement dans l'extrémisme violent. Selon Stéphanie De Coensel, ces modèles font partie d'une évolution de la justice criminelle, qui désormais porterait une attention particulière à la prévention plutôt qu'à la répression⁵⁹⁰. Ils permettent aux administrations de proposer des politiques qui visent à contrôler les risques possibles, en identifiant les suspects avant le passage à l'acte. S'amorce une réflexion qui vise à comprendre « comment » un individu ou un groupe s'engage dans l'extrémisme violent, plutôt que de se demander « pourquoi »⁵⁹¹ l'action a été réalisée⁵⁹². L'étude des trajectoires invite à comprendre comment se déroulent l'engagement et

⁵⁸⁹ G. McLAUGHLIN, « Penser la radicalisation politique en France / Bonelli Laurent et Fabien Carrié, 2018, La Fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français, Paris, Le Seuil, 312 p. / Bouvatier Thomas, 2017, Petit manuel de contre-radicalisations, Paris, PUF, 252 p. / Thomson David, 2016, Les Revenants. Ils étaient partis faire le jihad, ils sont de retour en France, Paris, Le Seuil 304p. », *Études internationales*, 50-1.

⁵⁹⁰ Stéphanie DE COENSEL, « Processual Models of Radicalization into Terrorism: A Best Fit Framework Synthesis », *Journal for Deradicalization*, 17, 2018, p. 89.

⁵⁹¹ Cette distinction sera discutée dans le chapitre suivant.

⁵⁹² S. DE COENSEL, « Processual Models of Radicalization into Terrorism: A Best Fit Framework Synthesis », *Journal for Deradicalization*, art. cit., p. 90.

le désengagement en identifiant les facteurs qui peuvent déterminer la progression dans le processus⁵⁹³.

Depuis le début des années 2000, un nombre important de modèles ont été proposés, même s'il est difficile de les quantifier. Dans une étude, Jolene Jerard identifie dix-sept modèles⁵⁹⁴, tandis que Stéphanie De Coensel réussit à en identifier vingt-trois⁵⁹⁵. La complexité du dénombrement

⁵⁹³ Daniel CAUCHY, Pablo Madriaza et Anne-Sophie Ponsot, *Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique*, Montréal, Centre international pour la prévention de la criminalité, 2015, p. 51.

⁵⁹⁴ Jolene JERARD, « Terrorism in Indonesia: An Examination of Ten Radical Groups », St-Andrews University, 2015, p. 35. ACPO, *Prevent. Act Now*, <https://www.npcc.police.uk/documents/TAM/ACTNOWfactsheet.pdf>, consulté le 25 octobre 2019 ; Randy BORUM, « Understanding the Terrorist Mindset », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 72-7, 2003, p. 7-10 ; Martha CRENSHAW, « The Causes of Terrorism », *Comparative Politics*, 13-4, 1981, p. 379-399 ; Jeffrey B. COZZENS, *Identifying entry points of action in counter radicalisation. Countering Salafi-Jihadi Ideology through development initiatives - strategic openings*, Copenhagen, Danish institute for international studies, 2006 ; FBI COUNTERTERRORISM DIVISION, *The Radicalization Process: From Conversion to Jihad*, FBI intelligence assessment, 2006 ; Paul GILL, « A Multi-Dimensional Approach to Suicide Bombing », *International Journal of Conflict and Violence*, 1-2, 2007, p. 142-159 ; Clark MCCAULEY and Sophia MOSKALENKO, « Understanding political radicalization: The two-pyramids model », *American Psychologist*, 72-3, 2017, p. 205-216 ; Yousiff MEAH and Colin MELLIS, *Recognising and Responding to Radicalisation: Considerations for policy and practice through the eyes of street level workers*, Amsterdam, The RecoRa Institute, 2008 ; Fathali M. MOGHADDAM, « The Staircase to Terrorism: A Psychological Exploration. », *American Psychologist*, 60-2, 2005, p. 161-169 ; Marc SAGEMAN, *Radicalisation of Global Islamist Terrorist*, Washington, 2007 ; Sara SAUVAGE and Jose LIHT, « Mapping fundamentalisms: the psychology of religion as a sub discipline in the prevention of religiously motivated violence », 30-1, p. 75-91 ; Mitchell D SILBER and Arvin BHATT, *Radicalization in the West: The Homegrown Threat*, New-York, The New York City Police Department, 2007 ; Michael TAARNBY, *Recruitment of Islamist Terrorists in Europe. Trends and Perspectives*, Copenhagen, Danish Ministry of Justice, 2005 ; Tinka VELDHIJS and Jørgen STAUN, *Islamist Radicalisation: a Root Cause Model*, The Hague, Netherlands Institute of International Relations Clingendael, 2009 ; Quintan WIKTOROWICZ, « Joining the Cause: Al-Muhajiroun and Radical Islam », Yale University, 2004 ; Baran ZEYNO, *Fighting the War of Ideas, Foreign Affairs*, November 1 2005, <https://www.foreignaffairs.com/articles/europe/2005-10-01/fighting-war-ideas>, consulté le 25 octobre 2019.

⁵⁹⁵ S. DE COENSEL, « Processual Models of Radicalization into Terrorism: A Best Fit Framework Synthesis », *Journal for Deradicalization*, art. cit.,

Elle cite les modèles suivants :

Cherif A. YOSHIOKA, Wei-Ming NI and Prasanta BOSE, « Terrorism: Mechanism of Radicalization Processus. Control of Contagion and Counter-Terrorist Measures », *arXiv*, 2009 ; Yao-Li CHUANG, Tom CHOU and Maria D'ORSOGNA, « Age-structured social interactions enhance radicalization », 42-3 ; Geoff DEAN, « Framing the Challenges of Online Violent Extremism », in *Combating Violent Extremism and Radicalisation in the Digital Era*, Hershey, IGI Global Publishers, 2016, p. 226-259 ; Carol DYER, Ryan E. MCCOY, Joel RODRIGUEZ and Donald N. VAN DUYN, « Countering Violent Islamic Extremism. A Community Responsibility », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 76-12, 2007, p. 3-10 ; Marleen EASTON, Maarten DE WAELE, Nele SCHILS, Lieven PAUWELS and Antoinette VERHAGE, « Is er plaats voor "radicalisme" in onze democratische maatschappij? », *Orde van de Dag*, 62, 2013, p. 5-16 ; P. GILL, « A Multi-Dimensional Approach to Suicide Bombing », art. cit ; Roger GRIFFIN, *The Metapolitics of Terrorist Radicalization*, London, Palgrave Macmillan, 2012 ; Mark HAMM and Ramon SPAAJ, *Lone Wolf Terrorism in America: Using Knowledge of Radicalization Pathways to Forge Prevention Strategies*, Washington, U.S. Department of Justice, 2015 ; Scott HELFSTEIN, *Edges of Radicalization: Individuals Networks and Ideas*, Washington, Combatting Terrorism Center at West Point, 2012 ; John HORGAN and Max TAYLOR, « Disengagement, de-radicalization, and the arc of terrorism: Future directions for research », in *Jihadi terrorism and the radicalisation challenge: European and American expertises*, 2^e éd., Farnham, Ashgate Publishing Limited, p. 173-186 ; Haroro INGRAM, « Understanding ISIS Propaganda: Appeal, Radicalization & Counter-strategy

tient évidemment à la possibilité incertaine d'identifier la nature de ce qu'est véritablement un « modèle » de la « radicalisation » : tous les modèles ne se présentent pas sous la forme d'étapes, plusieurs n'utilisent d'ailleurs pas même le terme « radicalisation », ou s'ils l'utilisent, ne le définissent pas précisément⁵⁹⁶. De plus, il existe également des modèles qui évoquent plus exactement la « déradicalisation » ou le « non-engagement ». La tâche de les rassembler en un schéma global se révèle alors éminemment problématique.

Afin d'y voir plus clair, Jerard a distingué les nombreuses modélisations selon quatre phases historiques successives : **1)** l'enquête (avant 2000); **2)** la difficulté de comprendre (2001-2005); **3)** la prolifération des modèles et des cadres conceptuels (2005-2010) et **4)** la quête (après 2010)⁵⁹⁷. La première phase englobe les modèles développés avant les attentats du 11 septembre, qui n'ont jamais même recours à la notion de « radicalisation ». La deuxième phase met l'accent sur l'idéologie jihadiste et la menace qu'elle fait peser dans le monde⁵⁹⁸. Par la suite, nous assistons à une prolifération de modèles durant cinq années, durant lesquelles le discours dominant vise à cerner les caractéristiques des individus possédant des idées violentes afin d'arrêter les actes de terrorisme potentiel⁵⁹⁹. La dernière phase présente la particularité d'ouvrir les perspectives

Implications », *Expanding Research on Countering Violent Extremism*, 2016, p. 143–154 ; Mark JUERGENSMEYER, *Terror in the Mind of God: The Global Rise of Religious Violence*, Berkeley, University of California Press, 2000 ; Jytte KLAUSEN, « Toward a Behavioral Model of "Homegrown" Radicalization Trajectories », *Studies in Conflict and Terrorism*, 39-1, 2016 ; Suraj LAKHANI, « Radicalisation as a moral career: A qualitative study of how people become terrorists in the United Kingdom », United Kingdom, Cardiff University, 2014 ; Aitemad MUHANNA-MATAR, « The limit-experience and self-deradicalisation: the example of radical Salafi youth in Tunisia », *Critical Studies on Terrorism*, 10-3, 2017, p. 435-475 ; Loo Seng NEO, « An Internet-Mediated Pathway for Online Radicalisation: RECRO », in *Combating Violent Extremism and Radicalization in the Digital Era*, Pennsylvania, IGI Global Publishers, 2016, p. 197-224 ; Cody PAJUNEN, « The Lone Wolf Terrorist: Mechanisms and Triggers of a Process-Driven Radicalization », *Paideia*, 2-18, 2015, p. 101-113 ; Lieven PAUWELS, Fabienne BRION, Nele SCHILS, Julianne LAFINNEUR, Antoinette VERHAGE, Brice DE RUYVER and Marleen EASTON, *Explaining and understanding the role of exposure to new social media on violent extremism: an integrative quantitative and qualitative approach*, Ghent, Academia Press, 2014 ; Tomas PRECHT, *Home grown terrorism and Islamist radicalisation in Europe: From conversion to terrorism*, Danish Ministry of Justice, 2007 ; Bart SCHUURMAN and Quirine EIJKMAN, « Indicators of Terrorist Intent and Capability: Tools for Threat Assessment », *Dynamics of Asymmetric Conflict*, 2015 ; Joshua SINAI, « Developing a model of prison radicalisation », in *Terrorism and Extremism: Critical issues in management, radicalisation and reform*, Oxford, Routledge, 2014, p. 35-46 ; Robyn TOROK, « Institutionalised moral reframing: A research based model on Islamic radicalisation on social media », Edith Cowan University Joondalup Campus, Perth, SRI Security Research Institute, 2015 ; Ineke VAN DER VALK and Willem WAGENAAR, *Monitor Racisme & Extremisme: In en Uit Extreemrechts*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010.

⁵⁹⁶ En France, Xavier Crettiez propose un modèle intéressant sur l'engagement violent. Contrairement aux modèles à l'étude, l'approche de Crettiez est moins microsociologique et prend en considération les structures organisationnelles. Malheureusement, la littérature internationale sur le sujet néglige largement l'apport des chercheurs français sur la question de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent ».

⁵⁹⁷ J. JERARD, *Terrorism in Indonesia: An Examination of Ten Radical Groups*, op. cit., p. 34.

⁵⁹⁸ *Ibid.*, p. 36-37.

⁵⁹⁹ *Ibid.*, p. 39-40.

théoriques sur le processus de radicalisation, tentant d'introduire de nouvelles formes de causalités, de déclencheurs ou d'idéologies au sein des modèles proposés⁶⁰⁰.

Notre objectif dans cette section consiste à analyser l'usage du terme « radicalisation » en présentant les principaux modèles compréhensifs développés à partir des années 2000. Toujours sous l'angle de l'analyse du discours, il s'agit d'appréhender l'utilisation et le sens donné au terme « radicalisation ». L'étude des modèles dans les pages suivantes ne se veut en aucun cas exhaustive. Neuf modèles ont été sélectionnés en fonction de leur récurrence dans la littérature scientifique et de la place majeure qui leur a été accordée dans les articles de synthèse⁶⁰¹. Nous proposons d'agréger ces neuf modèles en trois groupes distincts. Le premier groupe rassemble les modèles développés avant l'apparition du terme « radicalisation » dans son sens processuel. Le deuxième groupe réunit les modèles développés dans l'objectif de soutenir les forces de l'ordre et la justice face au terrorisme de type domestique. Enfin, le dernier groupe concerne les modèles plus récents, appelés à prendre en compte de nouveaux défis et la complexité grandissante de la recherche sur l'engagement dans la « radicalisation ».

Revenir sur les principaux modèles compréhensifs conduit à une meilleure intelligence de l'usage graduel et progressif de ce terme inédit qu'est la « radicalisation », du moins en un sens renouvelé.

⁶⁰⁰ *Ibid.*, p. 45.

⁶⁰¹ À titre d'exemple, il est possible de consulter les documents suivants : Neven BONDOKJI, Kim WILKINSON and Leen AGHABI, « Understanding Radicalisation: A Literature Review of Models and Drivers », 2017 ; Randy BORUM, « Radicalization into Violent Extremism II: A Review of Conceptual Models and Empirical Research », *Journal of Strategic Security*, 4-4, 2011, p. 37–62 ; Catherine BOTT, Jennifer LEETZ and John MARKEY, *Radicalization: An Overview and Annotated Bibliography of Open-Source Literature. Final Report*, Arlington, VA, Department of Homeland Security, 2006 ; D. CAUCHY, P. MADRIAZA et A. PONSOT, *Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique*, *op. cit* ; Kris CHRISTMANN, *Preventing religious radicalisation and violent extremism: A systematic review of the research evidence. Research Report*, London, Youth Justice Board, 2012 ; R. DZHEKOVA, N. STOYNOVA, A. KOJOUHAROV, M. MANCHEVA, D. ANAGNOSTOU and E. TSENKOV, *Understanding Radicalisation: Review of Literature*, *op. cit* ; Michael KING and Donald M. TAYLOR, « The radicalization of homegrown jihadists: A review of theoretical models and social psychological evidence », *Terrorism and Political Violence*, 23-4, 2011, p. 602–622 ; C. McCauley and S. MOSKALENKO, « Understanding political radicalization: The two-pyramids model », *art. cit* ; Diego MURO, « What does radicalisation look like? Four visualisations of socialisation into violent extremism », *Notes Internacionales CIDOB*, 163 ; R. TOROK, « Institutionalised moral reframing: A research based model on Islamic radicalisation on social media », *art. cit* ; H.F. YOUNG, F. ZWENK and M. ROOZE, *A review of the literature on radicalisation; and what it means for TERRA*, 2013.

4.3.1. Les protomodèles compréhensifs de l'engagement dans l'extrémisme violent (2003-2005)

Avant 2005, les termes « radicalisation » ou « extrémisme violent » ne désignaient pas encore un cadre conceptuel largement partagé dans le domaine de la violence politique. Toutefois, il existait déjà à l'époque des tentatives (souvent en psychologie) visant à identifier les étapes suivant lesquelles un individu s'engage dans une action terroriste. Parmi ces modèles nés entre 2003 et 2005, il convient d'en examiner trois, particulièrement importants dans la littérature.

4.3.1.1. 2003. Le modèle du FBI : comprendre l'esprit des terroristes

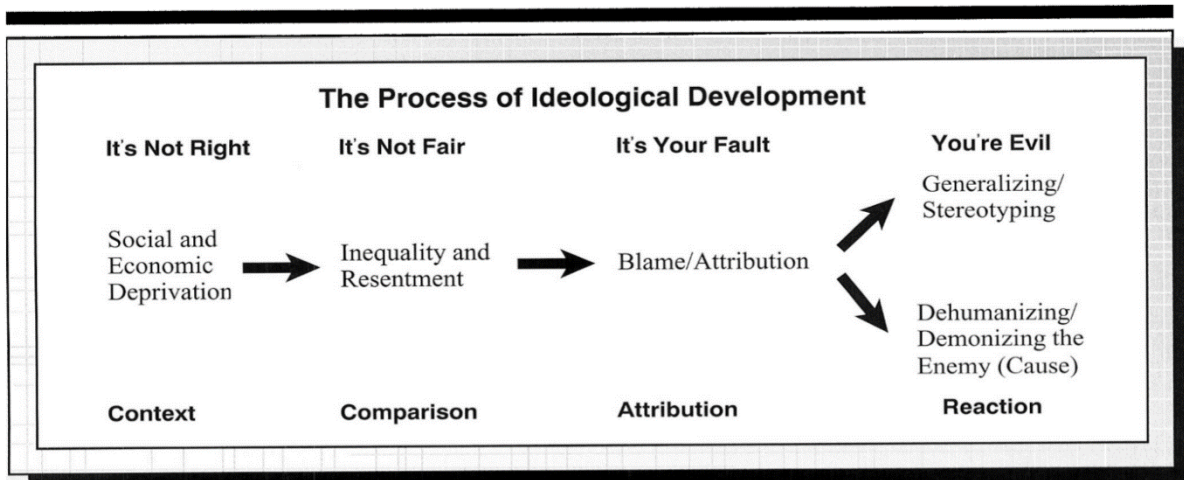
À la suite des attentats de 2001, les forces de l'ordre ont rapidement perçu les limites des politiques répressives de contre-terrorisme, d'où la quête de solutions afin de prévenir ou d'identifier les individus ou les groupes vulnérables avant leur passage à l'acte. Randy Borum, psychologue expert de la question du terrorisme, va développer un modèle compréhensif de l'engagement dans l'extrémisme violent pour le FBI et le gouvernement des États-Unis. Ce modèle servira de clef heuristique afin d'identifier les étapes cruciales de l'engagement progressif des individus ou des groupes dans l'extrémisme violent.

Borum discerne quatre étapes qui marquent le développement du processus idéologique **[voir graphique 4.7]**. Ce modèle a été construit par essais / erreurs afin d'aider à identifier les comportements, les expériences et les activités d'individus ou de groupes qui adhèrent à des idées extrêmes⁶⁰². Lors de la première étape, un individu ou un groupe perçoit un événement de manière négative, comme n'étant « pas bien » (*It's not right*). Il peut s'agir d'une situation économique indésirable, de restrictions politiques imposées par les gouvernements, d'un manque d'ordre ou de moralité, etc.⁶⁰³. Dans tous les cas, les choses ne sont pas comme elles devraient être. La deuxième étape consiste à interpréter le type d'événements indésirables comme une injustice (*It's not fair*). À cette étape, l'individu ou le groupe va comparer sa situation avec d'autres : l'inégalité dévoilée contribue alors au ressentiment et à la perception

⁶⁰² R. BORUM, « Understanding the Terrorist Mindset », art. cit., p. 7.

⁶⁰³ *Ibid.*

d'une injustice. La troisième étape repose sur l'identification d'un ou de plusieurs responsables (*It's your fault*). Puisque l'injustice est conçue comme le résultat d'un mauvais comportement, une personne ou un groupe est désigné responsable de la faute commise. Il peut s'agir d'un gouvernement, d'une minorité ethnique, d'une classe socio-économique, etc. Finalement, la dernière étape appelle une identification négative de la personne ou du groupe responsable de l'injustice (*You are evil*). Cette identification va faciliter la violence de trois façons: **1)** l'agression se justifie de façon manichéenne (le bien contre le mal); **2)** la déshumanisation favorise la transition vers la justification de la violence; et **3)** ceux qui subissent l'injustice se sentent du bon côté de la frontière morale⁶⁰⁴.



Graphique 4.7. The Process of Ideological Development, in Randy Borum, « Understanding the Terrorist Mindset », FBI Law Enforcement Bulletin, 2003, vol. 72, No. 7, p. 9

Le modèle de Borum se révèle linéaire et centré sur les idées. Il ne discute aucunement du désengagement possible de ce processus, ni du nombre de personnes qui franchissent toutes les étapes. L'auteur reconnaîtra lui-même que l'analyse a été construite de façon non systématique, à partir d'une documentation de seconde main et d'anecdotes représentatives. Son objectif consistait à trouver des facteurs communs chez celles et ceux qui s'engagent dans le processus de radicalisation⁶⁰⁵. Il est intéressant de noter que Borum utilise le mot

⁶⁰⁴ *Ibid.*, p. 8.

⁶⁰⁵ R. BORUM, « Radicalization into Violent Extremism II: A Review of Conceptual Models and Empirical Research », art. cit., p. 38.

« radicalisation » afin de définir ce processus dans un article plus tardif de 2011⁶⁰⁶, mais qu'il ne faisait aucune référence à ce terme en 2003, au moment initial de réflexion. De plus, le modèle de Borum renvoie essentiellement à un processus de type idéologique : il ne fait aucune distinction entre la « radicalisation cognitive » et la « radicalisation comportementale ». Or, il rappelle à la fin de son texte que si certains adoptent réellement une idéologie extrême, d'autres individus, prédisposés aux comportements violents, utilisent simplement les idéologies extrêmes afin de justifier leurs actes violents⁶⁰⁷. Borum admet donc en théorie une nécessaire distinction entre les « comportements » et les « idées ».

Pour conclure, le modèle de Borum entendait avant tout outiller les professionnels des forces de l'ordre afin de développer une meilleure connaissance du développement des idées extrêmes. Borum a pris le soin de souligner que la compréhension n'est jamais une façon d'excuser ou de sympathiser avec le terrorisme, mais bien d'en favoriser la prévention. Selon l'auteur, ce modèle devra servir à organiser l'information de façon à ce que les forces de l'ordre puissent devenir plus précises et efficaces dans leurs interventions⁶⁰⁸.

4.3.1.2. 2004. Le modèle de Wiktorowicz : les individus qui rejoignent la cause des Al-Muhajiroun

La question première de Quintan Wiktorowicz est de se demander pour quelles raisons certains individus peuvent rejoindre des mouvements violents. A priori, la décision d'intégrer un mouvement islamiste radical semble irrationnelle, puisque le risque associé à la participation s'avère énorme. De plus, les sociétés démocratiques laissent habituellement une liberté considérable à l'expression politique et religieuse. Ce chercheur en sciences sociales s'est donc déplacé au Royaume-Uni afin de rencontrer des Al-Muhajiroun (AM). Les militants membres des AM forment un mouvement islamique international situé au Royaume-Uni, qui soutient l'usage de la violence contre les Occidentaux. Devant la difficulté d'approcher ces individus marginaux, Wiktorowicz a privilégié une étude ethnographique. Afin d'avoir accès à ce groupe, il a rencontré un leader du *Committee for the Defense of Legitimate Rights*. Après

⁶⁰⁶ R. BORUM, « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories », art. cit.

⁶⁰⁷ R. BORUM, « Understanding the Terrorist Mindset », art. cit., p. 9.

⁶⁰⁸ *Ibid.*, p. 8 and 10.

une entrevue sur son expertise, ce dernier lui a donné accès au mouvement⁶⁰⁹. Cette situation lui a permis de s'entretenir avec des membres de l'organisation et de participer aux activités.

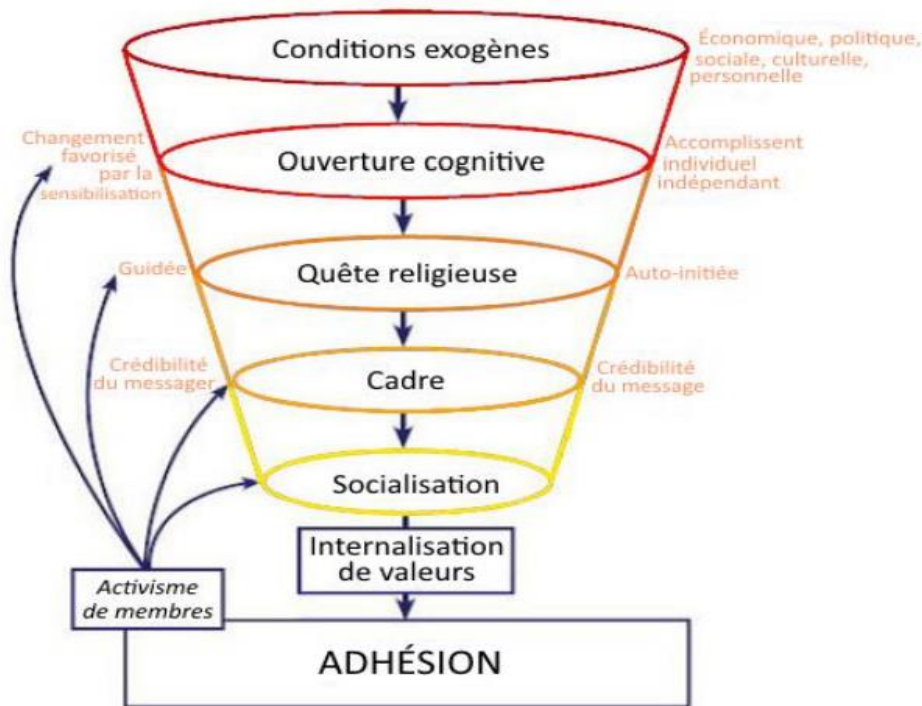
À l'aide d'entrevues qualitatives et d'analyses de situation, Wiktorowicz propose un modèle théorique de l'engagement qui repose sur quatre étapes: **1)** l'éveil cognitif (l'individu se révèle réceptif à la possibilité de nouvelles idées ou de nouvelles visions du monde); **2)** la recherche spirituelle (l'individu souhaite donner un sens aux principes religieux); **3)** l'alignement du cadre (les représentations publiques issues du groupe radical deviennent signifiantes pour l'individu et attisent son intérêt); **4)** la socialisation (l'individu vit des pratiques religieuses et participe à des activités qui facilitent son endoctrinement, sa construction identitaire et le changement de ses valeurs). Les trois premières étapes apparaissent comme des conditions *sine qua non* avant d'arriver au dernier stade⁶¹⁰.

La plupart des propositions quant aux raisons de la montée de l'extrémisme violent mettent l'accent sur les griefs et le mécontentement (marginalisation économique, crises politiques, répression, etc.). Toutefois, selon Wiktorowicz, ces explications demeurent insuffisantes. Premièrement, plusieurs pays arabes souffrent de privations sans que cela ait causé une quelconque insurrection. Deuxièmement, ces motifs englobants ne peuvent pas améliorer notre compréhension précise de ce qui pousse certains individus à s'engager et d'autres non : malgré des profils socio-économiques quasi-identiques et des contextes similaires, tous les individus ne s'enrôlent pas. Troisièmement, les théories socio-psychologiques peinent à expliquer pourquoi certains individus avec des expériences similaires choisissent un engagement violent, tandis que d'autres, aux idées relativement proches, préfèrent une voie plus modérée⁶¹¹.

⁶⁰⁹ Q. WIKTOROWICZ, « Joining the Cause: Al-Muhajiroun and Radical Islam », art. cit., p. 2.

⁶¹⁰ *Ibid.*, p. 1-2.

⁶¹¹ *Ibid.*, p. 3-5.



Graphique 4.8. Le modèle théorique de l'engagement de Wiktorowicz in Cauchy, Daniel, et al. « Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique ». Montréal: Centre international pour la prévention de la criminalité, 2015, p. 53.

Afin de trouver une solution à ces différents problèmes, Wiktorowicz propose de modéliser l'engagement [voir graphique 4.8]. Puisque cette forme d'engagement s'avère risquée et coûteuse, un individu a besoin de se convaincre que la cause en vaut la peine. Pour cela, un certain nombre de facteurs contribue à le soutenir tout au long de son parcours⁶¹².

Ainsi, il existe des prérequis de base à l'engagement personnel. La plupart des individus ont vécu des expériences négatives, telles que la discrimination, la mort d'un proche, un malaise familial, un crime, etc. Ces expériences peuvent parfois favoriser une ouverture cognitive qui rend l'individu plus réceptif à des vues alternatives⁶¹³. À partir du moment où l'individu s'intéresse à la religion, l'ouverture cognitive peut parfois mener à une quête de spiritualité. Dans cette phase, l'individu recherche un sens religieux structurant et satisfaisant — par les livres, internet, les relations —, qui lui permet d'interpréter le monde et d'éclaircir

⁶¹² *Ibid.*, p. 6.

⁶¹³ *Ibid.*, p. 7.

les raisons de sa souffrance⁶¹⁴. Dans d'autres cas, l'individu peut être directement invité dans des activités de socialisation. C'est à ce moment-là qu'il va en apprendre davantage sur l'idéologie du mouvement, qu'il va participer à des activités collectives, écouter les discours, se joindre aux protestations et aux manifestations, etc. Ce temps étaye la reconstruction identitaire et la possibilité de créer des liens émotionnels forts au sein du réseau. À la fin de cette étape, l'individu va accepter l'idéologie comme sa propre vue sur le monde et adopter une identité subjective liée au mouvement⁶¹⁵. Finalement, une fois la resocialisation réussie, l'individu devient un membre à part entière et participe à son tour à l'enseignement et au recrutement de nouveaux membres⁶¹⁶.

Si le groupe des AM est qualifié de « radical » dans le texte de Wiktorowicz, nous n'y retrouvons cependant nulle mention du terme « radicalisation ». Il reste que l'auteur présente bien une théorisation du processus d'engagement dans l'extrémisme violent. Le rôle donné aux idéologies et son aspect linéaire rapprochent ce modèle de celui de Borum, même si l'accent sur l'islam le conduit à donner une place plus importante à la quête religieuse. La méthode ethnographique favorise une analyse féconde de la situation des AM. Toutefois, il est évidemment possible de se demander à quel point ce modèle peut être étendu aux cas plus ou moins similaires d'extrémisme. Quoique très intéressantes en soi, les études de cas montrent d'évidentes limites en termes de capacité de généralisation, une dimension qui n'est jamais discutée par l'auteur.

4.3.1.3. 2005. Le modèle de Moghaddam : le grand escalier

Chercheur en psychologie, Fathali Moghaddam propose en 2005 une étude portant également sur les étapes qui mènent à la violence terroriste. Selon lui, les études en psychologie sont les plus habilitées à comprendre les changements de comportement qui conduisent au terrorisme. Il présente pour cela trois arguments: **1)** la psychologie est en mesure d'interpréter les valeurs et les croyances qui se trouvent à la base de l'action terroriste; **2)** les actions des

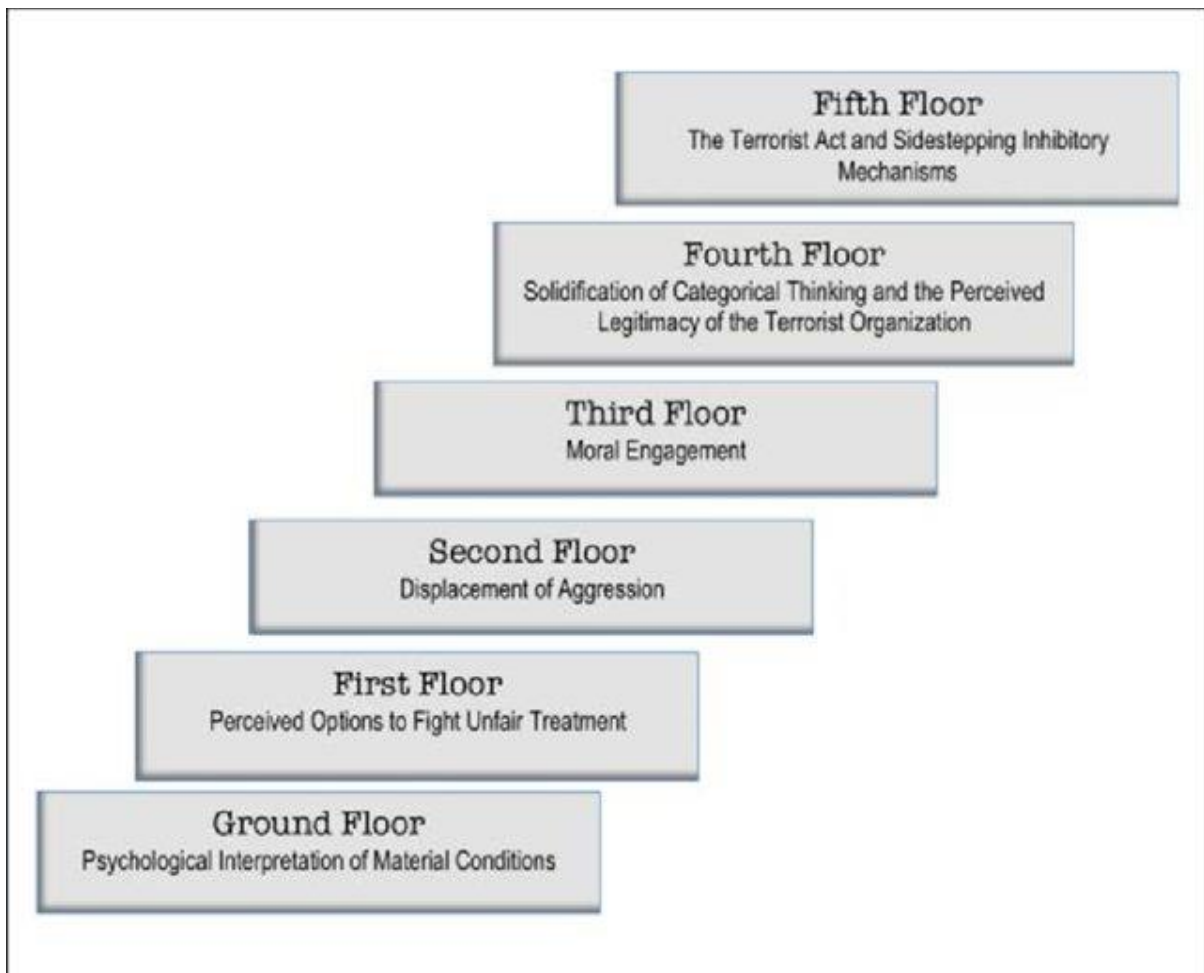
⁶¹⁴ *Ibid.*, p. 8.

⁶¹⁵ *Ibid.*, p. 10.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 11.

terroristes visent à créer une expérience psychologique spécifique; 3) le terrorisme amène souvent des conséquences psychologiques négatives⁶¹⁷.

Moghaddam a recours à la métaphore de l'escalier. Plus un individu se trouve haut sur l'escalier, plus s'avèrent réduits les choix qui se présentent à lui. Le nombre de marches importe peu. Il faut plutôt comprendre la logique psychologique qui met une pression croissante sur l'individu jusqu'à ce qu'un acte de violence politique puisse finalement être commis⁶¹⁸. Le **graphique 4.9** offre un aperçu des marches de l'escalier.



Graphique 4.9. Moghaddam's Staircase to Terrorism, in Randy Borum, *Radicalization into Violent Extremism II: A review of Conceptual Models and Empirical Research*, *Journal of Strategic Security*, Vol. 4, No. 4, 2011, p. 40

⁶¹⁷ F. M. MOGHADDAM, « The Staircase to Terrorism », art. cit., p. 161.

⁶¹⁸ *Ibid.*

Au rez-de-chaussée, l'élément le plus important est la perception de l'équité et de la justice. Afin de monter un niveau, l'individu doit percevoir sa situation comme étant injuste et développer un sentiment de frustration et de honte, partagé avec des semblables. Ce ne sont pas les conditions matérielles « objectives » qui importent, car les pays les moins développés connaîtraient alors le plus grand nombre de terroristes, ce qui n'est pas le cas, bien au contraire. Ce sont plutôt les perceptions subjectives de la justice et de l'équité qui apparaissent importantes⁶¹⁹.

Ensuite, la première marche de l'escalier indique la possibilité pour cet individu de trouver une solution à ce qu'il perçoit comme un traitement injuste, en vue de changer les choses. Dans un éventail d'interprétations possibles de la situation, l'individu va déplacer son agressivité vers un « Autre » (ex. : un groupe, un gouvernement, une minorité, un individu, etc.). Identifier le responsable permet de passer à la deuxième marche. Le déplacement de l'agressivité est ici central. Pour passer à l'étape suivante, l'individu doit être prêt physiquement à transposer son agressivité vers un « coupable ». Il doit aussi rechercher activement une façon de réparer concrètement la situation d'injustice perçue⁶²⁰.

La troisième marche de l'escalier est associée à l'engagement moral. L'individu développe une moralité parallèle qui justifie l'utilisation de tous les moyens nécessaires afin d'atteindre son idéal politique. L'individu qui a commencé au rez-de-chaussée a développé un sentiment partagé de frustration, d'injustice et de honte. Il peut en venir à s'engager activement dans des groupes plus restreints, dont certains sont ouverts aux moyens « nécessaires » afin de changer la situation. À la quatrième marche, l'individu entre dans le monde secret de groupes terroristes. Il est accueilli et célébré en héros, en initié. Toutefois, les options qui s'offrent à l'individu sont de plus en plus limitées. À ce stade, il devient peu probable pour l'individu de sortir vivant au terme de cette démarche. Il est alors entièrement contrôlé par le groupe⁶²¹.

La dernière marche de l'escalier est caractérisée par le développement de mécanismes inhibiteurs. Par exemple, afin de pouvoir tuer des civils, voire des enfants, l'individu va être amené à catégoriser socialement les groupes de façon dichotomique et exclusive (nous vs eux), et à prendre une distance psychologique avec l'Autre (par l'exagération des différences). Il en

⁶¹⁹ *Ibid.*, p. 162-163.

⁶²⁰ *Ibid.*, p. 163-164.

⁶²¹ *Ibid.*, p. 165-166.

arrive ainsi à voir cet Autre comme un ennemi, qu'il est juste et légitime d'éliminer. De cette façon, à la cinquième marche, une petite minorité d'individus deviennent psychologiquement préparés et motivés à commettre un acte de terrorisme. Il existe encore peu d'informations afin de réellement comprendre ce qui fait qu'une petite minorité finit par se rendre au cinquième étage, tandis que la plupart des personnes n'y parviendront jamais⁶²².

L'objectif de Moghaddam consiste à construire un modèle qui puisse aider à l'élaboration de politiques publiques. À la fin de son texte, il établit des recommandations qui promeuvent la prévention, la démocratie, l'éducation et la justice⁶²³. Le modèle sous-tend une reconnaissance de la rationalité de l'acteur engagé dans le terrorisme : celui-ci n'est pas perçu comme uniment soumis à des pulsions de violence. La méthode de l'auteur se fonde sur son expérience avec des groupes islamistes, ses études sur les terroristes incarcérés, la littérature biographique sur la vie des terroristes et les recherches scientifiques sur la dynamique de groupe ou intergroupes. Toutefois, comme le signalent Lygre et *al.*, il n'y a pas de référence précise dans le texte qui démontre sur quelle documentation le modèle a été construit⁶²⁴.

Bien que les mots « extrémisme » et « radical » soient employés dans le texte, aucune mention là encore n'est faite du terme exact « radicalisation ». Le modèle proposé présente lui aussi une perspective idéologique et linéaire de l'engagement. Ce modèle ne cible pas particulièrement l'islam, mais entend s'adresser à toutes les formes de terrorisme. Il englobe seulement les comportements liés à la violence terroriste, et non les autres types de comportements militants « modérés »⁶²⁵. Anticipant une critique possible, Moghaddam souligne que son modèle représente avant tout une métaphore. L'objectif serait de fournir un cadre théorique général qui organise la connaissance psychologique sur le sujet afin d'aider les politiques et la poursuite de la recherche. L'auteur admet n'avoir aucune prétention à proposer un modèle qu'il soit véritablement possible de tester empiriquement.

La métaphore de l'escalier de Moghaddam a été largement reprise dans la littérature. C'est aussi le modèle adopté par TerRa⁶²⁶. Il s'est cependant attiré des critiques, à l'instar de

⁶²² *Ibid.*, p. 167.

⁶²³ *Ibid.*

⁶²⁴ Ragnhild LYGRE, Hilde EIDE, Gerry LARSSON and Magnus RANSTORP, « Terrorism as a process: A critical review of Moghaddam's "Staircase to Terrorism" », *Scandinavian Journal of Psychology*, 52, 2011, p. 609.

⁶²⁵ F. M. MOGHADDAM, « The Staircase to Terrorism », art. cit., p. 162.

⁶²⁶ Holly YOUNG, « Interview with a policy advisor for TERRA ».

Lygre et *al.*, qui ont écrit un article afin de souligner les limites de ce modèle⁶²⁷. Dans une revue de la littérature sur l'engagement terroriste, ces auteurs ont vérifié si le modèle s'appuie réellement sur des données probantes. Selon les résultats de leur enquête, le rez-de-chaussée et les premiers étages sont bien appuyés par la littérature scientifique existante. Toutefois, le cas devient ambigu dès la deuxième marche : il n'existe pas selon Lygre et *al.* de recherche empirique faisant le lien entre le déplacement de l'agressivité et le terrorisme. Le cas est similaire pour le lien entre l'endoctrinement et le suicide terroriste, ou l'obéissance et la conformité en relation au terrorisme. Les auteurs en arrivent donc à la conclusion que si les étapes 1, 2 et 6 sont plutôt confortées par des preuves empiriques, les étapes 3 et 4 paraissent beaucoup plus fragiles, voire largement hypothétiques⁶²⁸.

Moghaddam a soutenu que chaque étape devait être complétée avant de passer à la suivante. Toujours selon Lygre et *al.*, cette affirmation ne tombe pas sous l'évidence. Si la progression par étape tient la route, il est néanmoins beaucoup moins clair que la logique s'applique aux étapes 4, 5 et 6. La principale raison est qu'il est difficile d'identifier les processus décrits dans ces étapes. Il l'est encore plus de savoir s'ils sont suffisants ou nécessaires avant qu'un individu ne monte une autre marche de l'escalier. Par exemple, il est possible que les processus décrits dans les trois dernières marches soient continus durant l'intensification de l'engagement⁶²⁹.

Une autre critique à l'encontre du modèle souligne que la motivation des terroristes est plus politique que religieuse⁶³⁰. Ce constat est certes rejeté par Freddy A. Paniagua⁶³¹ : si à la surface, les motivations de ces terroristes visent effectivement à répondre aux griefs subjectifs soulevés par le groupe tel que l'affirme Moghaddam (éliminer la pauvreté, rétablir la justice et l'équité, etc.), il reste que la solution est motivée par un mouvement radical et violent inspiré de la religion⁶³². Il ne serait donc pas possible de faire une distinction définitive entre ces deux motivations, terrestres et spirituelles.

⁶²⁷ R. LYGRE, H. EIDE, G. LARSSON and M. RANSTORP, « Terrorism as a process: A critical review of Moghaddam's "Staircase to Terrorism" », art. cit.

⁶²⁸ *Ibid.*, p. 612.

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 614-615.

⁶³⁰ *Ibid.*, p. 609.

⁶³¹ Freddy A. PANIAGUA, « Some Thoughts on the "Staircase to Terrorism" », *American Psychologist*, 60-9, 2005, p. 1038-1039.

⁶³² *Ibid.*, p. 1039.

4.3.2. Les modèles des forces de l'ordre concernant la « radicalisation » et le terrorisme de type domestique (2006-2007)

Les premiers modèles développés pour comprendre l'engagement dans l'extrémisme violent visaient à synthétiser la connaissance disponible afin de donner une vision globale du phénomène aux chercheurs et aux gouvernements. Le lien entre la recherche et le politique ne doit pas être sous-estimé. Il devient d'ailleurs tout à fait clair à partir de 2005, lorsque des organismes liés aux forces de l'ordre commandent de façon fréquente la livraison de modèles théoriques, suite à la prolifération des actes de terrorisme de type domestique en Occident. Les trois modèles suivants donnent un aperçu des rapports existants entre le monde des chercheurs et la sphère politique. Leur notoriété dans la littérature illustre leur influence dans ce domaine, évidente si nous prenons en considération l'usage de plus en plus marqué du terme « radicalisation ».

4.3.2.1. 2006. Le bureau du contre-terrorisme du FBI : le processus d'engagement dans le Jihad

Dans un document de travail en 2006, le FBI propose un modèle afin d'identifier le processus de radicalisation⁶³³. Contrairement au modèle de Borum⁶³⁴, le rapport intitulé *The Radicalization process : From Conversion to Jihad* (2006), fait bien référence au terme « radicalisation » à la fois dans son titre et dans le texte, sans le définir précisément. Il semble évident que la préoccupation pour la « radicalisation » est associée aux inquiétudes soulevées par le terrorisme de type domestique après les attentats de Londres⁶³⁵. Le « terrorisme de type domestique » est aussi la seule expression explicitement définie par le FBI :

⁶³³ FBI COUNTERTERRORISM DIVISION, *The Radicalization Process: From Conversion to Jihad*, op. cit.

⁶³⁴ R. BORUM, « Understanding the Terrorist Mindset », art. cit.

⁶³⁵ FBI COUNTERTERRORISM DIVISION, *The Radicalization Process: From Conversion to Jihad*, op. cit., p. 9.

The FBI identifies a 'homegrown Islamic extremist' as a legal US person whose primary social influence has been the cultural value and beliefs of the United States, who has the intent to provide support for or directly commit a terrorist attack inside the United States⁶³⁶.

Le rapport vise alors à distinguer les étapes menant vers l'action terroriste à l'intérieur du pays afin de faciliter le profilage. Le modèle présente quatre grandes étapes et quatre idéaux types. Il vise aussi à identifier les individus qui s'engagent graduellement dans la politique violente au nom de l'islam⁶³⁷. Les quatre étapes théorisées dans le rapport sont la préradicalisation, l'identification, l'endoctrinement et l'action. Le **graphique 4.10** précise les distinctions entre ces différentes étapes.

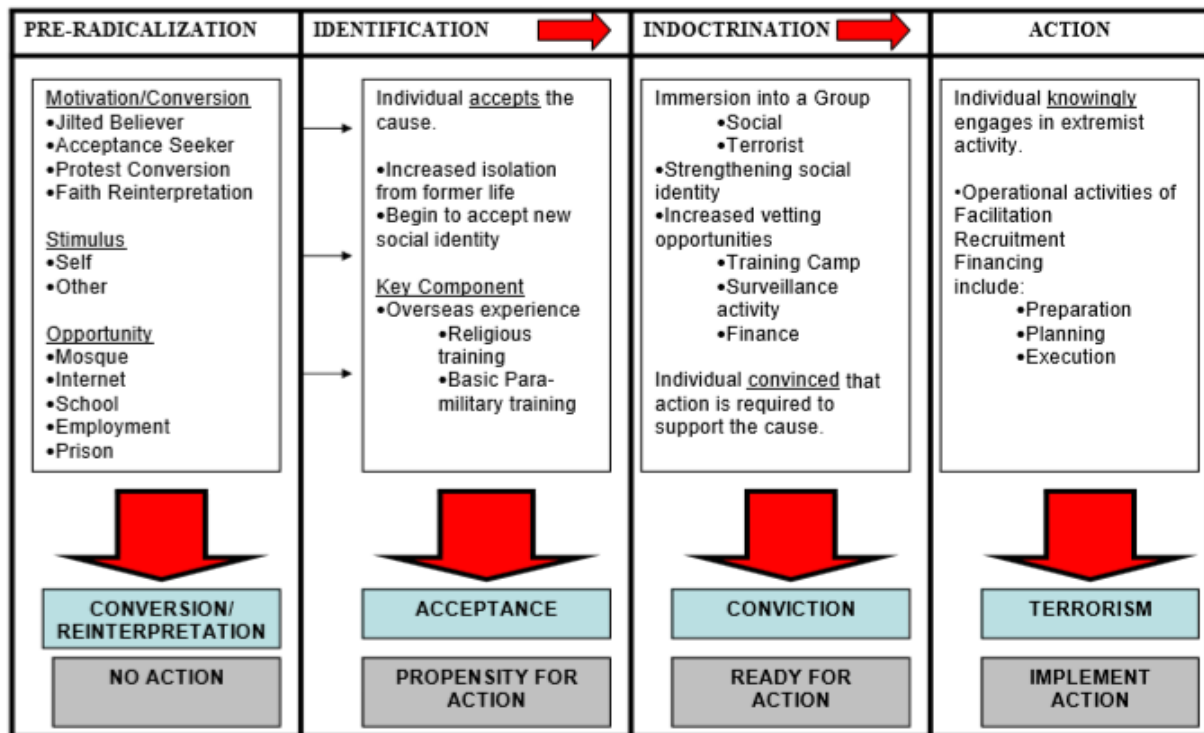
Lors de la préradicalisation, l'individu va vivre une série d'états mentaux en relation à des facteurs externes qui peuvent servir de motivation ou inciter à la conversion. Le FBI identifie à ce stade quatre types de cheminements potentiels vers la violence: **1)** le croyant découragé; **2)** le converti protestataire; **3)** le chercheur d'approbation et **4)** le réinterprète de la foi. Chaque type est influencé par des circonstances semblables. Dans le premier cas, le croyant découragé vit certaines frustrations et exprime un vif mécontentement à l'égard de ses chefs religieux. Sa foi le conduit à modifier son système de croyances. Le deuxième type est plutôt caractérisé par un sentiment de privation économique, de discrimination ethnique ou raciale, légale, politique, familiale ou sociale, qui affecte négativement son attitude et ses croyances. Cela le porte à chercher une réponse à cette crise par la foi. Le troisième type s'explique par des motivations humaines fondamentales: l'individu va chercher des relations interpersonnelles significantes, ce qui l'amène à bénéficier des liens sociaux étroits offerts par la solidarité proxémique développée au sein du groupe extrémiste. Finalement, le dernier type suppose un cheminement de profonde introspection. Ce type de motivation renvoie spécifiquement aux individus musulmans par naissance et qui choisissent une forme extrême de l'islam⁶³⁸.

⁶³⁶ *Ibid.*

⁶³⁷ *Ibid.*, p. 2.

⁶³⁸ *Ibid.*, p. 5.

The Radicalization Process



Graphique 4.10. The Radicalization Process, in FBI Counterterrorism Division. "The Radicalization Process: From Conversion to Jihad", intelligence assessment, 2006, p. 4

La deuxième étape se nomme « l'identification ». À ce stade, l'individu adhère à une cause extrémiste particulière et accepte une idéologie radicale qui justifie et soutient la violence ou d'autres activités criminelles. Les activités d'entraînement servent davantage à renforcer son identification à l'idéologie du groupe plutôt qu'à préparer une attaque militaire. Les voyages et le réseau peuvent influencer sur la durée de ce processus. Par la suite, « l'endoctrinement » définit le moment où l'individu accepte totalement l'idéologie sans être certain pour autant du rôle qui lui sera dévolu dans le cadre de sa participation au groupe. Il s'agit de la troisième étape. L'individu passe par plusieurs activités différentes, qui vont renforcer le sentiment de son importance pour l'action collective. L'étape finale engage la mise en action : l'individu va s'engager dans des activités terroristes, de manière individuellement violente ou non-violente (soutien logistique, habiletés techniques, repérage). Cependant, les actions entreprises sont toujours menées dans l'intention d'infliger des dommages irréparables

à l'ennemi. Cela inclut la préparation, la planification et l'exécution d'actions d'envergure. Le FBI précise que l'individu peut à tout moment arrêter sa participation⁶³⁹.

Les auteurs du rapport notent certains points précis à prendre en considération. Premièrement, ce ne sont évidemment pas tous les convertis qui s'avèrent vulnérables à l'engagement dans la violence politique. Plusieurs autres facteurs variables détiennent une influence dans le processus (âge, sexe, idéologie, éducation, etc.). De plus, ils suggèrent que le recrutement s'avère plus efficace lorsqu'il est effectué entre amis, à partir de liens déjà établis. De fait, les groupes terroristes ne sont pas tous dirigés par un chef charismatique, mais bien souvent tissés par des liens affectifs et amicaux. Le « converti protestataire » et le « réinterprète de la foi » sont les types désignés comme les plus fréquents. La rapidité de l'engagement, quant à elle, dépend largement de chaque personne. Souvent, l'individu qui se radicalise n'en viendra jamais à soutenir activement un acte de terrorisme. Dans ces circonstances, l'individu peut à la fois entrer, sortir et parfois même entrer à nouveau dans le processus, et ce à n'importe quelle étape⁶⁴⁰.

Le modèle se distingue des précédents par l'élaboration d'idéaux types. La crainte découlant du lien entre la religion musulmane et la violence conduit le FBI à présenter un processus linéaire de type idéologique. Il reconnaît que chaque individu peut à tout moment quitter le processus de radicalisation. C'est aussi le premier modèle dans notre analyse à utiliser le terme de « radicalisation », bien que ce dernier ne soit pas défini, confirmant par là le rapport entre la « radicalisation » et la préoccupation étatique quant à l'émergence d'un terrorisme de type domestique en Occident.

4.3.2.2. 2007. Le modèle du NYPD (Silber et Batt) : prévenir la menace intérieure.

En 2007, le département de la police de New York (NYPD) s'attache le service d'experts afin d'améliorer l'identification des individus à risque de radicalisation, dans l'objectif avoué de développer des outils pratiques de prévention. Le rapport, intitulé

⁶³⁹ *Ibid.*, p. 7-9.

⁶⁴⁰ *Ibid.*, p. 9.

Radicalization in the West: The Homegrown Threat, présente un modèle construit sous la responsabilité de Mitchell Silber et Arvin Bhatt⁶⁴¹. Dans sa préface, le commissaire du NYPD, Raymond W. Kelly, révèle les préoccupations du département de police. Il souligne la difficulté à identifier les citoyens qui attaquent leur propre pays de résidence. Jugé « non identifiable » (*unremarkable*), ce phénomène devrait donc être étudié sous l'angle de la « radicalisation » afin de pouvoir développer une contre-stratégie efficace⁶⁴².

Silber et Bhatt réaffirment la préoccupation du terrorisme domestique en soulignant que l'intérêt n'est plus de rechercher des indicateurs permettant d'arrêter un ou des terroristes planifiant une attaque, mais d'identifier les facteurs en amont, en retournant au début du processus de radicalisation⁶⁴³. Les lignes suivantes présentent l'essentiel de cette réflexion :

The September 11 plot was conceptualized, manned, and funded by al-Qaeda's leadership in Afghanistan. Because the attack originated abroad, it fit and furthered the pre-existing understanding of Islamist terrorism as being a threat from outside our borders.

Moreover, in the years since 2001, the attacks of September 11 stand out as both the hallmark al-Qaeda attack as well as the singular exception. Bali [2002], Casablanca [2003], Madrid [2004], and London [2005] all fit a different paradigm. The individuals who conducted the attacks were for the most part all citizens or residents of the states in which the attacks occurred. Although a few may have received training in al-Qaeda camps, the great majority did not. While al-Qaeda claimed responsibility for each attack after the fact, these attacks were not under the command and control of al-Qaeda central, nor were they specifically funded by al-Qaeda central. Rather, they were conducted by local al-Qaeda inspired affiliate organizations or by local residents/citizens, who utilized al-Qaeda as their ideological inspiration.

We now believe that it is critical to identify the al-Qaeda inspired threat at the point where radicalization begins. This radicalization may or may not take place in the same town, city, or country as their terrorist target [...]. Consequently, the point of origin of the development of a terrorist is really the location where the radicalization takes place⁶⁴⁴.

Nous constatons qu'un lien clair est établi entre la préoccupation du terrorisme domestique et l'intérêt de comprendre le processus de radicalisation, dont le terrorisme est présenté comme la conséquence ultime. En effet, Silber et Bhatt définissent la « radicalisation » comme « la progression d'un individu à rechercher, trouver, adopter, nourrir et développer un système de

⁶⁴¹ M. D. SILBER and A. BHATT, *Radicalization in the West: The Homegrown Threat*, *op. cit.*

⁶⁴² *Ibid.*, p. 2.

⁶⁴³ *Ibid.*, p. 5.

⁶⁴⁴ *Ibid.*, p. 16.

croyances extrêmes au point de servir de catalyseur à un acte terroriste [...]. » (trad. libre)⁶⁴⁵. En ce sens, la radicalisation est décrite essentiellement comme un phénomène idéologique.

What motivates young men and women, born or living in the West, to carry out “autonomous jihad” via acts of terrorism against their host countries? The answer is ideology. Ideology is the bedrock and catalyst for radicalization. It defines the conflict, guides movements, identifies the issues, drives recruitment, and is the basis for action. In many cases, ideology also determines target selection and informs what will be done and how it will be carried out⁶⁴⁶.

Bien que le rapport souligne le fait que les États-Unis ont connu diverses formes de terrorisme dans leur histoire, le modèle s'intéresse précisément au terrorisme de type islamiste inspiré par l'idéologie d'al Qaeda. Le rapport affirme aussi que cette idéologie est une interprétation erronée de l'islam⁶⁴⁷. Les auteurs concluent avec l'idée que le défi des services secrets et des forces de l'ordre en Occident consiste surtout à identifier et prévenir le terrorisme domestique⁶⁴⁸.

Le modèle proposé relève lui aussi d'un processus à quatre étapes **[voir graphique 4.11]**. La première étape est la « préradicalisation », un point d'origine en amont du processus lui-même. Ici, il n'y a pas de profil possible : les individus proviennent de milieux sociodémographiques très diversifiés, et vivent souvent dans des enclaves ethniques. Le rapport identifie les hommes musulmans d'environ trente-cinq ans comme la population la plus vulnérable à l'endoctrinement. Les familles de classes moyennes, les étudiants et la petite criminalité apparaissent aussi comme des indicateurs importants de « risque ». Finalement, il convient aussi de noter le rôle des frustrations sociales et économiques, qui touchent surtout les deuxième et troisième générations d'immigrants⁶⁴⁹.

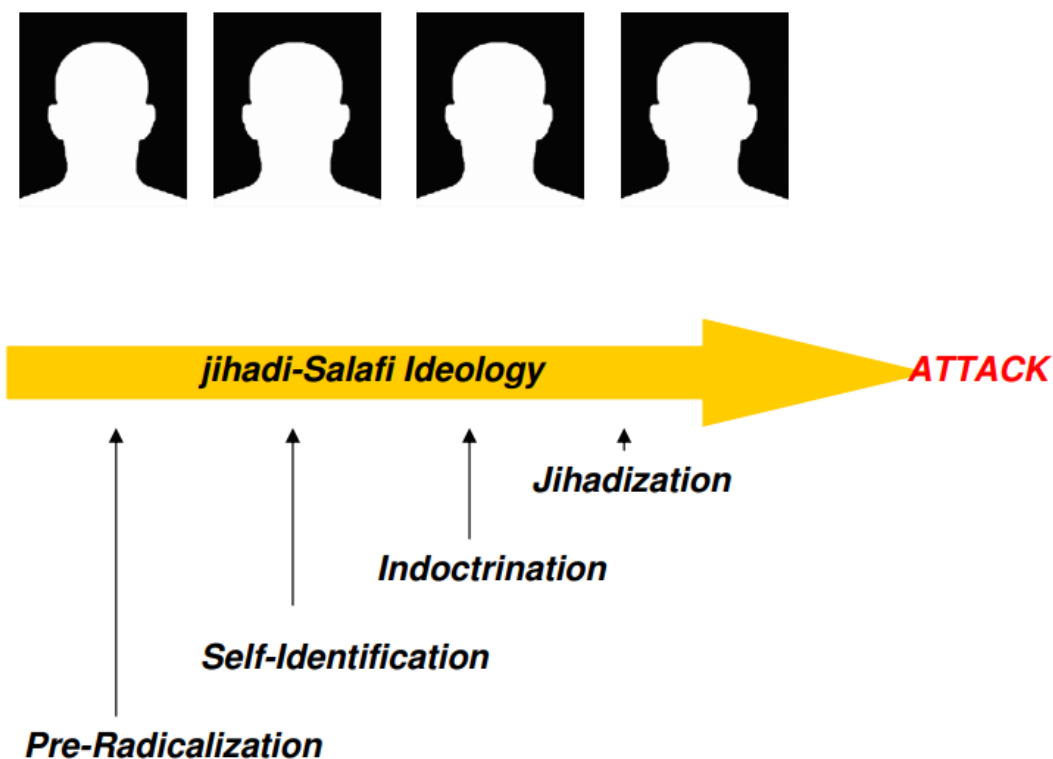
⁶⁴⁵ *Ibid.*, p. 18.

⁶⁴⁶ *Ibid.*, p. 16.

⁶⁴⁷ *Ibid.*, p. 11-12.

⁶⁴⁸ *Ibid.*, p. 87.

⁶⁴⁹ *Ibid.*, p. 31.



Graphique 4.11. The radicalization process, in Mitchell D. Silber and Arvin Bhatt. “Radicalization in the West: The Homegrown Threat”, New-York, The New-York City Police Department, 2007, p. 19.

La deuxième étape est « l’auto-identification ». L’individu influencé par des facteurs internes et externes commence à explorer l’univers de l’islam salafiste. De façon graduelle, il en vient à s’approprier l’idéologie véhiculée par ce réseau. La quête religieuse et les crises survenant dans sa vie personnelle (perte d’emploi ou blocage de la mobilité ascendante, aliénation sociale et discrimination, conflit politique national et international, décès dans la famille, etc.) peuvent contribuer à favoriser cette ouverture cognitive⁶⁵⁰. Il va s’associer avec des individus qui partagent sa nouvelle vision du monde, l’idéologie faisant progressivement partie intégrante de son identité. Il va aussi souhaiter s’impliquer socialement. Les chocs moraux sont souvent utilisés par les groupes extrémistes afin de développer un sentiment

⁶⁵⁰ *Ibid.*, p. 6.

d'injustice, apte à cristalliser les griefs politiques. Il peut aussi s'appuyer sur un médium secondaire, comme les livres, l'internet et les médias⁶⁵¹.

« L'endoctrinement » survient comme troisième étape-clef. L'individu va dans cette phrase progressivement adhérer à l'idéologie et conclure que les conditions et les circonstances existantes constituent une situation qui nécessite un engagement actif pour la cause⁶⁵². La croyance religieuse devient politique : les événements sont dorénavant lus à travers le prisme unique de l'idéologie. L'individu va se séparer du monde ordinaire afin de vivre au plus près des personnes qui partagent ses idées⁶⁵³.

La dernière étape est la « jihadization ». L'individu va se percevoir comme un guerrier de l'islam et chercher à participer au combat final. S'engageant dans un groupe, il va ultimement planifier, préparer et exécuter une attaque terroriste. Si les autres étapes apparaissent en général relativement longues (de deux à trois ans), la jihadization peut être très rapide⁶⁵⁴. La pression du groupe et l'isolation sont des caractéristiques importantes, consolidant la formation par l'activité pratique et parfois des voyages à l'étranger⁶⁵⁵.

Silber et Bath présentent plusieurs résultats tirés de leur recherche. Leur première conclusion soutient que rien ne garantit le fait que l'individu engagé dans le processus de radicalisation passe nécessairement par toutes les étapes : celui-ci peut arrêter ou abandonner le processus à tout moment. Un autre point à retenir est l'idée que, même si le processus est linéaire, l'individu suit rarement parfaitement ce cheminement graduel. Toutefois, un individu qui passe par toutes les étapes successives du processus tend davantage à être impliqué dans la planification et l'exécution d'une attaque terroriste. Les auteurs soulignent que les quatre étapes sont bien définies, ce qui permet d'utiliser cet outil afin de prévenir les attentats⁶⁵⁶. Cependant, il n'existe pas de profil sociodémographique suffisamment fiable afin d'identifier clairement les individus à risque. Sur le plan politique, la mauvaise intégration des populations musulmanes immigrantes, particulièrement de la deuxième ou troisième génération, contribue

⁶⁵¹ *Ibid.*, p. 32.

⁶⁵² *Ibid.*, p. 6.

⁶⁵³ *Ibid.*, p. 29-30.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁶⁵⁵ *Ibid.*, p. 46.

⁶⁵⁶ *Ibid.*, p. 6-7.

au problème. Car c'est une population qui s'avère déchirée entre son héritage culturel et les valeurs de la société d'accueil⁶⁵⁷.

Les auteurs précisent que leur modèle n'aborde que la radicalisation domestique inspirée par al-Qaeda. Ils ajoutent que ce type de terroriste se légitime par une forme extrême et une interprétation erronée de l'islam. Le terrorisme de type islamiste reste somme toute mineur si nous le comparons aux autres formes de violence politique ethnique et religieuse aux États-Unis. Une mise en garde est d'ailleurs adressée aux policiers : il n'est pas recommandé de considérer le degré de religiosité d'un individu comme un signe potentiel d'engagement au sein de groupes extrémistes⁶⁵⁸.

Silber et Bhatt affirment nettement que le terrorisme est la conséquence ultime du processus de la radicalisation. L'accent mis sur ce nouveau terme de « radicalisation » est explicité dans le rapport. L'établissement d'indicateurs permet aux forces de l'ordre de se prémunir face à la menace. Concernant la motivation dans l'engagement, les auteurs soulignent le rôle de l'idéologie : celle-ci est le lit qui canalise la radicalisation. L'idéologie permet en effet de définir les conflits, guider l'action, identifier les enjeux, aider au recrutement, etc.⁶⁵⁹

Le modèle de Silber et Bhatt construit pour le NYPD a fait couler beaucoup d'encre. Faiza Patel, du *Brenan Center*⁶⁶⁰, l'a fermement critiqué : le modèle présenterait le risque implicite de justifier le profilage des comportements religieux des jeunes musulmans⁶⁶¹. Contrairement à d'autres modèles plus neutres, l'islam se trouve en effet au centre du modèle du NYPD et du FBI. De plus, le *Brenan Center* conteste une méthodologie jugée défaillante, puisque les conclusions du modèle se fondent sur une dizaine de cas seulement. L'échantillon se voit reprocher d'être inadéquat à toutes fins de prédiction⁶⁶². Le chercheur Aziz Huq soutient les deux mêmes critiques à l'égard du modèle du NYPD⁶⁶³.

⁶⁵⁷ *Ibid.*, p. 6-8.

⁶⁵⁸ *Ibid.*, p. 11-12.

⁶⁵⁹ *Ibid.*, p. 16 and 19.

⁶⁶⁰ Le *Brennan Center for Justice* est un groupe de réflexion de l'école de droit de l'Université de New-York. Le groupe se présente comme une organisation non-partisane en faveur de la démocratie et de la constitution américaine. Ses positions sont fréquemment perçues comme libérales et progressistes.

⁶⁶¹ Faiza PATEL, *Rethinking Radicalisation*, New-York, Brennan Center for Justice at New York University School of Law, 2011, p. 14.

⁶⁶² *Ibid.*, p. 12 and 14.

⁶⁶³ Aziz Z Huq, « Modeling Terrorist Radicalisation », *Journal of Law and Social Change*, 2-1, 2010, p. 57.

Par ailleurs, selon Jakob Gulh, la critique majeure à l'encontre du modèle repose sur sa trop grande linéarité. La littérature issue des théories des mouvements sociaux suggère que la linéarité simplifie grossièrement la réalité, et qu'il convient au contraire de mettre en exergue le rôle des facteurs non idéologiques dans le processus de radicalisation⁶⁶⁴. La place trop hégémonique de l'idéologie est aussi critiquée par McCauley et Moskalenko. Le modèle de Silber et Bhatt a aussi peu à dire sur la distinction ou le lien entre la « radicalisation idéologique » et la « radicalisation comportementale ». La littérature sur le sujet semble plutôt contester désormais le fait que l'idéologie soit présentée comme une cause primordiale du terrorisme⁶⁶⁵, ce que nous discuterons ultérieurement.

Huq écrit en 2007 un mémo au nom du *Brennan Center for Justice* afin de présenter ses inquiétudes face au modèle du NYPD. Ces dernières peuvent se résumer en trois grands points : **1)** l'étroitesse de l'échantillon; **2)** les potentialités d'augmentation du profilage racial et religieux; et **3)** la pauvreté de l'analyse empirique, pouvant mener à engager de mauvaises politiques publiques et accroître la surveillance de communautés déjà marginalisées. Selon l'auteur, les raisons qui font de l'islam le seul groupe visé ne sont guère justifiées : les États-Unis ont connu en effet plusieurs types d'événements terroristes, de diverses natures⁶⁶⁶. Le risque de stigmatisation provient du fait que les autorités profilent des comportements qui se trouvent aux étapes 1 et 2, lesquelles peuvent en fait concerner la plupart des croyants fondamentalistes. Or, ceux-ci ne constituent habituellement en rien une quelconque menace de violence politique pour la société. La pauvreté descriptive des indicateurs n'aurait au final aucune utilité afin de guider les forces de l'ordre⁶⁶⁷ dans la conjuration du risque terroriste.

⁶⁶⁴ Jakob GUHL, « Why beliefs always matter, but rarely help us predict jihadist violence. The role of cognitive extremism as a precursor for violent extremism », *Journal for Deradicalisation*, 14, 2018, p. 198.

⁶⁶⁵ C. McCAULEY and S. MOSKALENKO, « Understanding political radicalization: The two-pyramids model », art. cit, p. 207.

⁶⁶⁶ AZIZ Z. HUQ, *Concerns with Mitchell D. Silber & Arwin Bhatt, N.Y. Police Dep't, Radicalization in the West: The Homegrown Threat*, New-York, Brennan Center for Justice, 2007, p. 1-2.

⁶⁶⁷ *Ibid.*, p. 4.

4.2.2.3. 2007. Tomas Precht : le terrorisme islamiste de type domestique en Europe

Le ministère danois de la Justice a financé un projet de six mois en 2007 afin de comprendre les facteurs qui influencent la montée de « l'extrémisme » et du terrorisme islamiste de type domestique⁶⁶⁸. Cette tâche fut attribuée au chercheur Tomas Precht. Celui-ci en arriva rapidement à la conclusion qu'aucun facteur unique ne pouvait être considéré comme cause responsable de la radicalisation. Seule une combinaison de facteurs pouvait alors laisser entrevoir un début d'explication du phénomène. Precht propose en ce sens un modèle à quatre étapes : **1)** la préradicalisation; **2)** la conversion et identification avec l'islam radical; **3)** l'endoctrinement et l'intensification des liens dans le groupe et **4)** l'acte de terrorisme⁶⁶⁹. Precht définit le terme de « radicalisation » de la façon suivante :

Radicalisation is defined as a process of adopting an extremist belief system and the willingness to use, support, or facilitate violence and fear, as a method of effecting changes in society. Radicalisation can take place within any extremist group (from left/right wing groups to environmentalist, separatist and terrorist groups). It is important to note that radicalisation, as such, does not necessarily have to result in terrorism and the use of violence⁶⁷⁰.

Cette définition ne fait pas de distinction entre la « radicalisation cognitive » et la « radicalisation comportementale ». Bien qu'il concerne en théorie toutes les idéologies, le terme est utilisé dans le texte exclusivement à propos de l'islamisme radical. L'intérêt du chercheur n'est pas tant la radicalisation que le phénomène inquiétant du terrorisme de type domestique. À l'époque du rapport, ce phénomène touche particulièrement le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark⁶⁷¹. L'augmentation des attaques fait envisager le pire. Les États s'intéressent donc à l'élaboration de politiques publiques qui puissent améliorer le contrôle de la violence politique.

Le **tableau 4.2** décrit les quatre phases du processus de radicalisation. Dans la première phase, nous retrouvons les facteurs relatifs aux parcours de vie avant le commencement du

⁶⁶⁸ T. PRECHT, *Home grown terrorism and Islamist radicalisation in Europe: From conversion to terrorism*, op. cit., p. 4-5.

⁶⁶⁹ *Ibid.*, p. 5.

⁶⁷⁰ *Ibid.*, p. 16.

⁶⁷¹ *Ibid.*, p. 13.

processus. Il est alors question de « préradicalisation ». Il peut s'agir d'une crise d'identité religieuse, d'expériences de discrimination, d'aliénation et de la perception d'injustices. Les traumatismes personnels, le quartier, la famille, les amis et les conditions de vie sont des caractéristiques qui peuvent contribuer au processus d'engagement⁶⁷². Par la suite apparaît la phase de « conversion » et « d'identification », dont la principale caractéristique est le changement d'identité religieuse. L'auteur dénote trois formes de transformation. La première est le passage d'une foi non spécifique ou absente à une identité fortement marquée par la religion. La deuxième est celle d'une pratique religieuse normale à une interprétation radicale de la religion. La troisième option est le changement d'une foi à une autre (conversion). Les facteurs sont uniques à chaque individu. Toutefois, il s'en dégage un état de frustration générale associé à la vie personnelle, aux événements publics ou aux enjeux politiques⁶⁷³.

Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
Préradicalisation	Conversion et identification	Conviction et endoctrinement	action
<u>Facteurs de fond</u>	<u>Conversion</u>	<u>Conviction</u>	<u>Action</u>
1. Crise de l'identité musulmane	1. D'aucune foi à une identité religieuse.	1. Isolation de sa vie passée	1. Préparation
2. Expérience de la discrimination, de l'aliénation et une perception de l'injustice.	2. Une interprétation plus radicale de l'islam	2. L'intensification de l'entraînement	2. Planification
3. L'environnement de vie, le quartier, la famille	3. Le changement de religion.	3. L'assignation de rôles	3. Exécution
4. Les traumatismes personnels		4. Prêt pour l'action	<u>Renforcement</u>
5. Le manque relatif de débat public sur le terrorisme islamiste en Occident.	<u>Identification</u>	<u>Catalyseur</u>	1. Voyage outremer
	1. Augmentation de l'identification et de l'acceptation à cause de l'extrémisme	1. Voyages outremer (religieux ou camp d'entraînement)	2. Lien fort du groupe
<u>Place de rencontre (opportunité)</u>		2. Lien fort du groupe	3. Camp d'entraînement
Mosquée		3. Camp d'entraînement local	4. Vidéo, etc.
Internet	<u>Déclencheur</u>	<u>Place de rencontre</u>	<u>Composantes clefs</u>
		Maisons privées	1. Financement
			2. Sélection de la cible

⁶⁷² *Ibid.*, p. 34.

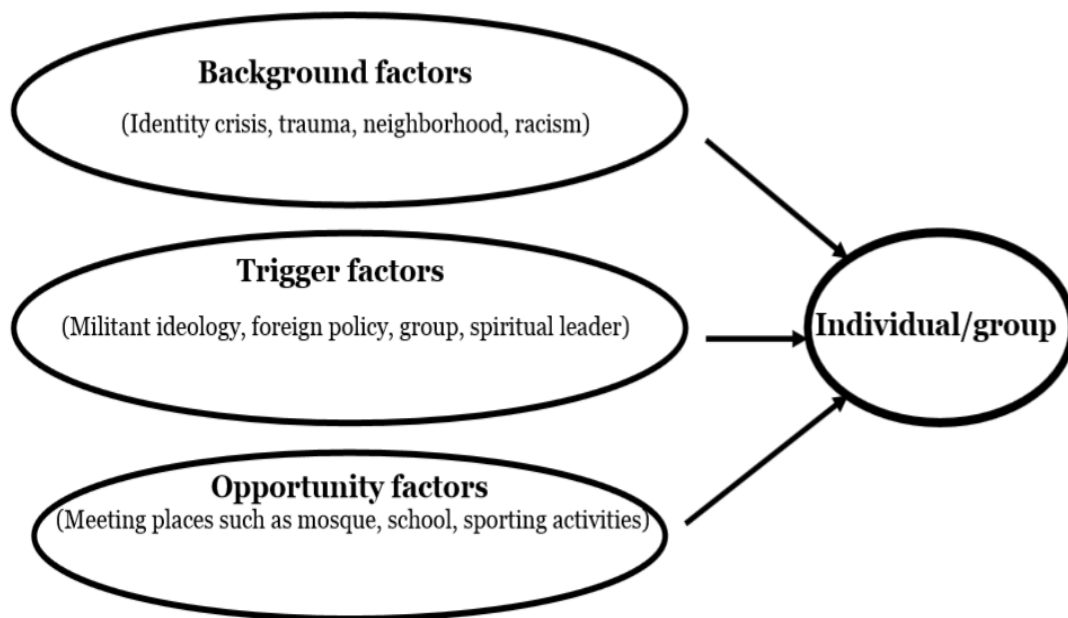
⁶⁷³ *Ibid.*, p. 35.

École, club jeunesse et le travail.	1. La glorification du jihad, de l'activisme, « veut une cause »	Campagne/voitures	3. Surveillance
La prison		Places difficiles à repérer	4. Fabrication de la bombe ou d'autres moyens de terreur
Les activités de sport	2. Les politiques étrangères envers le monde musulman		5. Essai pratique
La famille et les amis	3. Personnes et chefs charismatiques		
			<u>Place de rencontre</u>
			Comme à la phase 3
	<u>Place de rencontre</u>		
	Comme à la phase 1		

La troisième phase est celle de la « conviction » et de « l'endoctrinement ». L'individu qui suit le processus d'engagement va alors se couper de sa vie passée et s'identifier avec la cause associée à l'islamisme radical. Des activités qui favorisent la cohésion du groupe facilitent ce processus. Graduellement, l'individu adhère à l'idée que l'action violente est nécessaire au progrès de son idéologie. Il en arrive dès lors à justifier moralement l'utilisation de la violence contre ses ennemis politiques⁶⁷⁴. La dernière étape est la phase de « l'action ». À ce moment, l'individu se concentre sur l'application des discours, la planification et la sélection de la cible. C'est aussi à cette étape que le groupe propose la fabrication ou l'achat d'armes. Les liens entre les membres s'intensifient et les individus se coupent davantage du monde ordinaire. La fusion entre l'identité individuelle et groupale se renforce. Afin de se préserver, le groupe devient plus prudent, proposant des rencontres uniquement dans des lieux privés et cherchant à éviter les autorités⁶⁷⁵.

⁶⁷⁴ *Ibid.*, p. 36.

acte de violence. Pour Precht, nous avons besoin de considérer les parcours personnels, les facteurs déclencheurs et les effets d'opportunités [voir le graphique 4.12].



Graphique 4.12. Motivation factors for entering the radicalisation process, in Tomas Precht, *Home grown terrorism and Islamist radicalisation in Europe: From conversion to terrorism*, Danish Ministry of Justice, 2007, p. 38.

Comme dans la phase 1, les crises d'identités, les traumatismes personnels et le réseau jouent sur l'engagement dans la cause radicale. Les sentiments négatifs sont sublimés dans un projet politique et une vision du monde⁶⁷⁶. L'association avec les pairs peut servir de déclencheur, tout comme les événements politiques mondiaux. Il faut que le groupe croie à ses chances de réussite par le recours à la violence. L'effet d'occasions favorables est important. La facilité de pouvoir trouver des lieux de rencontre, du matériel de propagande ou l'accès à des armes sont des facteurs importants dans la décision de mener une action terroriste⁶⁷⁷.

Les modèles présentés jusqu'alors expliquent cependant difficilement pourquoi une petite minorité d'individus va se radicaliser au point de commettre un acte de violence. Les « profils » sont devenus inutiles afin d'identifier préalablement les individus à risque. Encore

⁶⁷⁶ *Ibid.*, p. 42.

⁶⁷⁷ *Ibid.*, p. 45, 51 and 86.

une fois, le modèle offre une vision linéaire, idéologique et reliée à l'islam. Le terme de « radicalisation » y est certes défini et théorisé, Precht soulignant son utilité par l'émergence du terrorisme de type domestique dans les pays occidentaux.

4.3.3. Les modèles de compréhension de la radicalisation des chercheurs universitaires : la complexification de l'engagement dans l'extrémisme violent (2008-2019)

Dans les dernières années, les chercheurs ont quitté le chantier des modèles strictement linéaires et idéologiques afin de proposer des solutions de rechange à l'architecture plus complexe. Ces modèles renouvelés répondent en partie aux critiques dénonçant les trajectoires rigides de l'engagement dans l'extrémisme violent. Bien que le lien entre les modèles et les politiques publiques soit toujours postulé, la complexité des trajectoires proposée dans les trois modèles suivants (ci-dessous) ne permet plus d'envisager directement une utilisation effective et concrète par les forces de l'ordre.

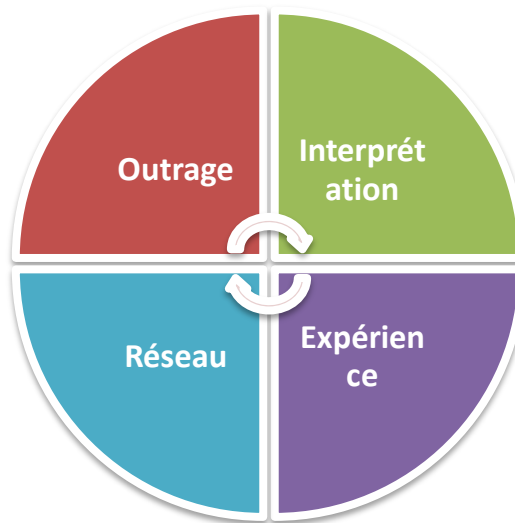
4.3.3.1. 2008. Le modèle de Sageman : un modèle de l'engagement « du groupe d'amis » dans le terrorisme

Marc Sageman est un grand nom des études sur le terrorisme. Ancien officier de la *Central Intelligence Agency* (CIA), il a écrit plusieurs livres qui ont connu un grand écho dans le domaine⁶⁷⁸. Dans une allocution aux membres du comité du Sénat concernant les affaires gouvernementales et la sécurité intérieure, Sageman résume les grandes lignes de son modèle, élaboré dans l'objectif d'améliorer les stratégies américaines de contre-terrorisme. Sans le définir précisément, il emploie le terme « radicalisation », conçu comme un processus intégrant quatre dimensions : **1)** le sentiment d'un outrage moral; **2)** une interprétation particulière du

⁶⁷⁸ Marc SAGEMAN, *Leaderless Jihad: Terror Networks in the Twenty-First Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2008 ; Marc SAGEMAN, *Understanding Terror Networks*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004.

monde; **3)** la résonance avec les expériences personnelles; et **4)** la mobilisation à travers un réseau⁶⁷⁹.

Ce qui distingue l'approche de Sageman est le fait que l'auteur ne perçoit pas les quatre dimensions de son modèle comme un processus par étapes qui se déroulerait selon une séquence linéaire. Il s'agit davantage de quatre facteurs récurrents dans le processus menant à l'engagement dans le terrorisme⁶⁸⁰.



Graphique 4.13. Modèle de Sageman du processus de radicalisation menant au terrorisme.

L'outrage moral est la première dimension importante du processus de la radicalisation, causé par la violence subie et les manquements à la justice. Dans le cas particulier de l'islam, l'intervention des pays occidentaux en Irak et les meurtres, les humiliations, etc. qui s'en sont suivis auraient provoqué des traumatismes moraux chez les musulmans d'un peu partout à travers le monde. Comme le rappelle Sageman, les raisons du comportement des radicalisés ne sont pas à chercher dans ce qu'ils « pensent », mais bien dans ce qu'ils « ressentent »⁶⁸¹. La deuxième dimension concerne l'interprétation des événements. La lecture par certains musulmans des conflits internationaux s'effectue par l'intermédiaire des référents culturels de leur tradition et de leur pays. Par exemple, la vie en Amérique peut être pensée à travers le

⁶⁷⁹ Marc SAGEMAN, « A Strategy for Fighting International Islamist Terrorist », *The Annals of the American Academy*, 618, 2008, p. 225.

⁶⁸⁰ *Ibid.*

⁶⁸¹ *Ibid.*, p. 225-226.

mythe du « rêve américain », tandis que la tension peut être plus forte dans les pays européens, qui ont tendance à préserver de façon rigide leur identité politique. La dimension interprétative apparaît comme un facteur important, d'autant plus lorsque les événements internationaux sont lus à partir de la vie quotidienne : la troisième dimension stipule ainsi que l'expérience personnelle peut servir de justification à l'idéologie globale. La discrimination vécue mènerait certains musulmans à penser que l'Occident se trouve en guerre contre l'islam⁶⁸². Pour terminer, la quatrième dimension décrit l'importance de la mise en réseau. Les facteurs susmentionnés contribuent dans leur accumulation à augmenter la frustration générale et la colère de groupes ou d'individus musulmans. Certains d'entre eux vont alors s'unir et se mobiliser, et une petite minorité entreprendre de commettre des actes de violence de nature politique. Si le recrutement dans ces réseaux se déroulait auparavant en face à face, l'existence des communications informatiques a grandement changé les relations : les sites internet sont de véritables chambres d'écho, qui amplifient considérablement les facteurs de radicalisation⁶⁸³.

Selon TerRa, Sageman met davantage l'accent sur le réseau qui soutient l'individu dans son engagement que sur les analyses qui étudieraient le moment qui suit et concrétise cet engagement dans un groupe violent. TerRa ajoute que le modèle ressemble aux premières étapes décrites dans celui de Moghaddam : il est alors seulement question des stades les moins avancés de la radicalisation⁶⁸⁴. Ce constat s'avère un peu sévère, puisque le modèle de Sageman a largement contribué à démontrer que l'engagement n'était pas seulement une question d'idéologie, mais également de réseaux de soutien. L'originalité du modèle tient essentiellement à la forme cyclique et entrelacée des facteurs centraux aboutissant à l'engagement dans l'extrémisme violent.

⁶⁸² *Ibid.*, p. 226.

⁶⁸³ *Ibid.*, p. 227.

⁶⁸⁴ H. F. YOUNG, F. ZWENK and M. ROOZE, *A review of the literature on radicalisation; and what it means for TERRA*, *op. cit.*, p. 16.

4.3.3.2. 2017. Le modèle de McCauley et Moskalenko : les mécanismes de la radicalisation

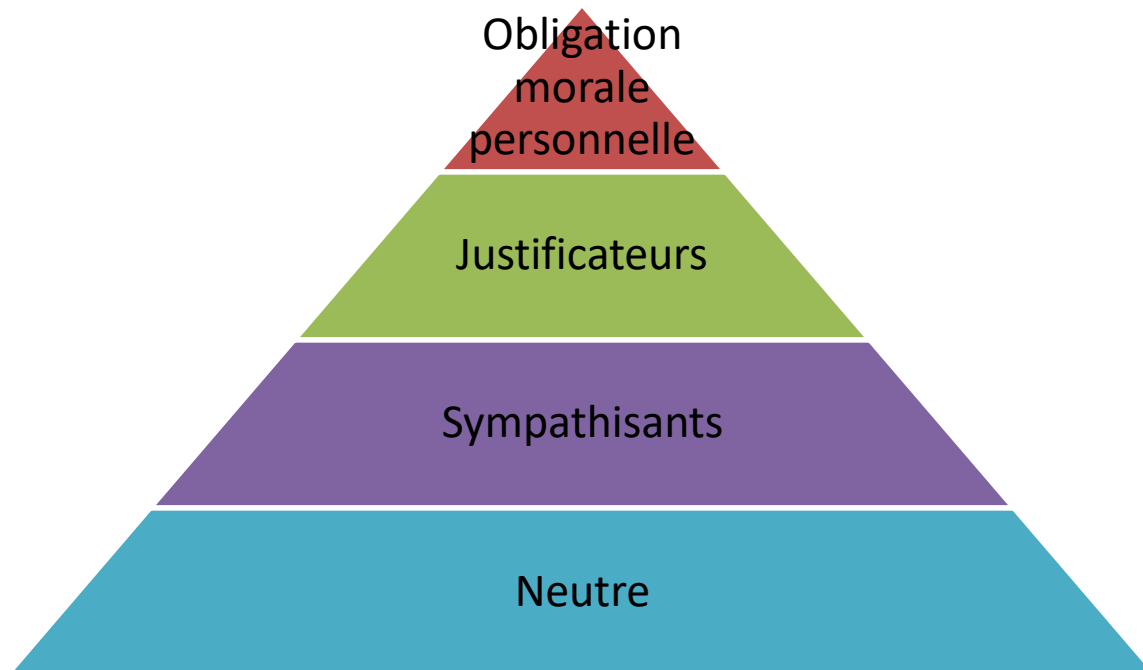
Clark McCauley et Sophia Moskalenko sont deux chercheurs en psychologie qui ont travaillé sur les mécanismes d'engagement dans le terrorisme. Leurs recherches les amènent à critiquer l'utilisation majoritaire du terme « radicalisation », car, comme nous allons le voir, ce dernier cacherait en réalité, selon les auteurs, deux phénomènes bien différents. Revisitant la littérature sur les grands modèles et les théories de la « radicalisation » politique, ces auteurs constatent qu'il existe une confusion entre la « radicalisation cognitive » et la « radicalisation comportementale ». Pourtant, il s'agirait, selon McCauley et Moskalenko, de deux phénomènes sociaux distincts. La psychologie sociale s'inscrit dans une longue tradition de recherche afin de comprendre le lien entre les « attitudes » et les « actions », un lien loin d'aller de soi⁶⁸⁵. Leur modèle se présente donc sous la forme de deux pyramides, la première dédiée donc aux idées et aux croyances, alors que la seconde reflète l'évolution des comportements et des pratiques.

Le **graphique 4.14** illustre par un premier aspect pyramidal l'engagement progressif dans l'adhésion aux idées extrêmes. Au pied de la pyramide, nous retrouvons les individus qui ne se soucient pas de politique. Au deuxième étage, les « sympathisants », qui soutiennent une cause politique, mais ne justifient pas la violence⁶⁸⁶. Ce n'est qu'au stade suivant que les individus qui adhèrent à une cause politique peuvent en arriver à soutenir l'usage de la violence politique (« justificateurs »). Le sommet de la pyramide décrit le moment où s'impose le sentiment d'une « obligation morale » à s'engager violemment dans la défense de la cause, conjoignant alors la pensée et l'action politique violente. Néanmoins, McCauley et Moskalenko préviennent qu'il est tout à fait possible qu'un individu puisse sauter des étages vers le haut ou le bas de la pyramide⁶⁸⁷. Les étapes ne sont donc pas des conditions nécessaires afin de passer aux niveaux inférieurs ou supérieurs.

⁶⁸⁵ C. McCauley and S. Moskalenko, « Understanding political radicalization: The two-pyramids model », art. cit., p. 211.

⁶⁸⁶ *Ibid.*

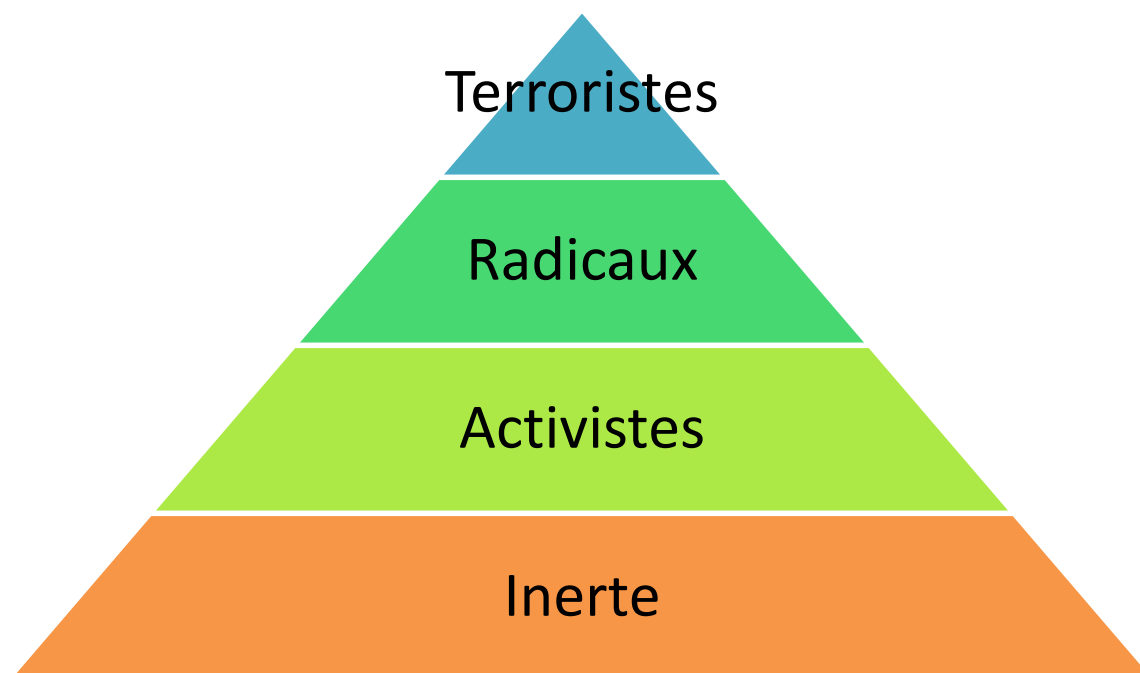
⁶⁸⁷ *Ibid.*, p. 212.



Graphique 4.14. Production de la pyramide de la radicalisation des opinions selon le modèle des deux pyramides de McCauley et Moskalenko (2017).

Le graphique suivant [graphique 4.15] est une illustration tout aussi pyramidale de l'engagement comportemental dans l'extrémisme violent. L'étage inférieur concerne les individus inactifs (« inertes »). C'est lorsqu'ils s'engagent politiquement dans des actions légales que les individus deviennent des « activistes ». Plus l'engagement pour la cause devient illégal, plus ils deviennent des « radicaux ». Finalement, l'engagement politique dans l'illégalité peut mener à la violence, voir à des actes de terrorisme. Encore une fois, les auteurs soutiennent que les individus peuvent se mouvoir de bas en haut de la pyramide et même sauter des étapes⁶⁸⁸.

⁶⁸⁸ *Ibid.*



Graphique 4.15. Production de la radicalisation de l'action selon le modèle des deux pyramides de McCauley et Moskalenko (2017).

L'argument principal de McCauley et de Moskalenko revient à soutenir que les attitudes (idées, croyances, opinions) à propos de la violence politique ne sont jamais l'unique cause de l'engagement actif dans des actes réellement violents. Ils soulignent que la littérature a démontré que de nombreux jihadistes s'engagent pour des raisons de revanche personnelle, de statut social, ou même par amour. Les motivations apparaissent alors multiples, tout comme les mécanismes qui contribuent au terrorisme. Dans leur article intitulé *Mechanisms of Political Radicalization Toward Terrorism*, McCauley et Moskalenko dénombrent pas moins de douze mécanismes qui contribuent à la violence terroriste⁶⁸⁹.

L'immense intérêt de leur approche est de sortir d'une vision purement individuelle de l'engagement dans la violence politique. Les auteurs prennent en considération trois niveaux : l'individu, les groupes, et les masses. **Le tableau 4.2** fait la liste des principaux mécanismes⁶⁹⁰.

⁶⁸⁹ Clark McCauley and Sophia Moskalenko, « Mechanisms of political radicalization: Pathways toward terrorism », *Terrorism and Political Violence*, 20-3, 2008, p. 415–433.

⁶⁹⁰ *Ibid.*, p. 417.

Niveau de la radicalisation		Mécanisme
<i>Individu</i>		1. Victimisation personnelle
		2. Griefs politiques
		3. Rejoindre un groupe radical – la pente glissante
		4. Rejoindre un groupe radical – le pouvoir de l’amour
		5. Changement extrême dans un groupe qui partage une idéologie commune
<i>Groupe</i>		6. Cohésion extrême par l’isolation et la menace
		7. Compétition pour la même base d’appui
		8. Compétition avec le pouvoir de l’État – condensation
		9. Compétition inter-groupe – fission
		10. Politique du Jujitsu
<i>Masse</i>		11. La haine
		12. Le martyr

Tableau 4.2 Traduction et reproduction libres du tableau “Pathways to violence: Mechanisms of political radicalization at individual, group, and mass-public levels”, in McCauley and Moskalenko, “Mechanisms of political radicalization: Pathways toward terrorism”, *Terrorism and political violence*, vol. 20, no. 3, p. 418

Pour faire un tour rapide, les mécanismes individuels se concentrent sur le sentiment subjectif de victimisation de l’individu, qui constitue la base selon laquelle il sera capable de formuler des griefs envers le politique. Il s’agit d’une réponse à une situation perçue comme intolérable. L’engagement dans un groupe se fait souvent par le mécanisme de la « pente glissante », c’est-à-dire que l’engagement s’avère graduel, depuis un état de non-violence et non-risqué jusqu’à l’engagement risqué et violent. Par la suite, la littérature reconnaît le rôle important de la socialisation dans les groupes extrêmes, qui conduisent l’adhérent à adopter l’idéologie de ses semblables⁶⁹¹. Les émotions sont ici extrêmement impliquées, puisque l’individu se voit comme bombardé d’attention et d’amour, ce qui entraîne le développement de liens affectifs forts avec les autres membres du groupe. L’isolation renforce les mécanismes précédents, tout comme la menace constante des groupes ennemis contribue à la solidification de la solidarité à l’intérieur du groupe⁶⁹².

Au niveau de la masse, les groupes sont en compétition les uns avec les autres pour une s’attirer les faveurs d’une même base de soutien. Certains vont tenter de se distinguer par leur radicalité afin de recruter de nouveaux militants, alimentant une compétition afin de démontrer

⁶⁹¹ *Ibid.*, p. 419-421.

⁶⁹² *Ibid.*, p. 423.

leur efficacité dans les actions violentes⁶⁹³. Ces groupes seront aussi en compétition avec le pouvoir de l'État. Il s'agit souvent dans ces conflits de déstabiliser le pouvoir, soit pour le détruire, soit pour le contraindre à des changements politiques importants. Il ne faut pas négliger le fait que ces mécanismes suscitent également beaucoup de tension entre les groupes terroristes. Certains théoriciens soutiennent même que ces groupes seraient en situation de s'autodétruire si la menace de l'État n'était pas présente constamment pour contribuer à les unifier. Autre mécanisme de masse : les politiques de « Jujitsu », terme qui renvoie ici aux stratégies visant à utiliser la force de l'ennemi contre lui-même. Il peut alors s'agir d'inciter l'État à répondre par la répression afin de s'attirer la compassion du public, de fédérer les forces de combat contre l'adversaire commun, etc. Il va sans dire que la haine joue aussi un rôle moteur dans l'engagement violent, selon un processus de déshumanisation de l'Autre. Enfin, le culte du martyr facilite psychologiquement l'action risquée des terroristes, en permettant à l'individu (et à ses proches, éventuellement) d'avoir accès à un meilleur statut social, voire à une reconnaissance posthume (matérielle ou spirituelle)⁶⁹⁴.

Si ce texte sur les mécanismes d'engagement dans la violence a été publié avant le modèle des pyramides, il n'en existe pas moins une réelle continuité entre les deux. Pour McCauley et Moskalenko, la double pyramide vient principalement solutionner le problème de distanciation entre les pensées extrêmes (cognition) et les actions extrêmes (comportement). Puisque la connexion entre les deux phénomènes s'avère faible, la justesse théorique invite à les séparer afin de pouvoir mieux les appréhender de façon distincte⁶⁹⁵.

Si les auteurs utilisent bien le terme « radicalisation », c'est d'abord pour le critiquer ouvertement. Selon eux, le vocable renvoie seulement à tout ce qui précède l'acte terroriste⁶⁹⁶ et tend surtout à confondre « cognition » et « comportement ». Face à cette situation, McCauley et Moskalenko écrivent :

What is to be done? Getting rid of the words radicalization and extremism will not help; new names would soon arise to refer to the mechanisms by which individuals, groups, and mass opinion are moved to support or participate in political violence. More useful is

⁶⁹³ *Ibid.*, p. 424.

⁶⁹⁴ *Ibid.*, p. 426-428.

⁶⁹⁵ C. McCauley and S. Moskalenko, « Understanding political radicalization: The two-pyramids model », art. cit., p. 216.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, p. 205.

recognizing that radicalization to extremist opinions is psychologically a different phenomenon from radicalization to extremist action⁶⁹⁷.

Les auteurs persévéreront toutefois à employer ce terme par la suite, davantage par commodité et résignation, ce qui leur permettra de contribuer à la discussion sur l'engagement dans le terrorisme à travers un langage commun. Mais la distinction entre cognition et comportement s'avèrera grandement pertinente pour la littérature ultérieure, empêchant de déclencher, comme dans certains pays, une « guerre des idées ». L'inefficacité de certaines politiques se trouve en effet liée aux défis que pose le cadre conceptuel unilatéralement cognitif de la « radicalisation »⁶⁹⁸.

Le but des auteurs serait d'identifier une série d'effets structurants dans l'engagement violent, selon des mécanismes qui peuvent survenir dans différents processus et parcours⁶⁹⁹, à la fois linéaires et flexibles. McCauley et Moskalenko terminent leur article par des recommandations aux autorités publiques, suivant le lien désormais bien établi entre l'élaboration d'un modèle et la mise en place de politiques publiques. Il s'agit de conseiller les autorités afin de mieux identifier les individus qui s'engagent dans l'extrémisme, et ainsi participer à la prévention des actes politiques violents.

4.3.3.3. 2019. Le modèle de Kruglanski et al. : la « radicalisation » comme quête de sens

Kruglanski, Bélanger et Gunaratna ont également développé sur plusieurs années un modèle compréhensif de la radicalisation. Partant d'une théorie de la quête de « signifiante » (*Significance Quest Theory*), ces auteurs publient une synthèse de leur recherche en 2019. La « quête de signifiante » (au double sens « d'importance » et de « signification ») portée par des individus s'alimenterait à trois sources principales: **1)** les catalyseurs; **2)** les croyances; **3)** le cercle de pairs [voir graphique 4.16]. Le premier point d'intérêt de la théorie est de définir « l'extrémisme » non pas comme l'éloignement de la normalité, mais en contraste avec la

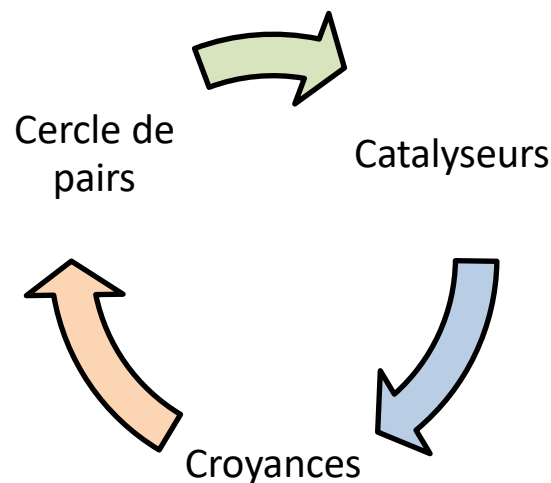
⁶⁹⁷ *Ibid.*, p. 211.

⁶⁹⁸ *Ibid.*

⁶⁹⁹ C. McCauley and S. Moskalenko, « Mechanisms of political radicalization: Pathways toward terrorism », art. cit., p. 429.

modération. La « modération » est perçue comme un état équilibré, favorisé par une satisfaction harmonieuse des désirs biologiques et psychologiques de base. « L'extrémisme » est, à l'inverse, compris dans cette perspective comme un déséquilibre dans les motivations. Pour les auteurs, les différentes instances de « l'extrémisme » ou de la « radicalisation » appartiennent à un continuum qui se distribue en degrés. Plus importants apparaissent les déséquilibres, plus diminuent les inhibitions à l'égard des solutions alternatives, basculement débouchant sur une levée des contraintes qui freinent ordinairement la possibilité de comportements extrémistes⁷⁰⁰.

L'engagement dans l'extrémisme violent s'avère un phénomène plutôt rare. Or, il reste à comprendre pourquoi certains individus soutiennent ou adoptent des comportements que la majorité rejette ordinairement. Ces comportements s'éloignent de ce qu'il est possible d'attendre en termes de santé, de sécurité, de confort et de plaisirs⁷⁰¹. C'est à cette incompréhension que vient répondre le « modèle de la signifiante ».



Graphique 4.16. Illustration du processus de radicalisation inspiré du modèle Kruglanski et *al.*, in Kuglanski, Bélanger and Gunaratna, *The Three Pillars of Radicalization*, Oxford, Oxford University Press, 2019.

⁷⁰⁰ Arie W. KRUGLANSKI, Jocelyn J. BÉLANGER and Rohan GUNARATNA, *The Three Pillars of Radicalization*, Oxford, Oxford University Press, 2019, p. 41.

⁷⁰¹ *Ibid.*, p. 42.

Kruglanski et *al.* proposent un modèle circulaire de l'engagement dans la « radicalisation ». Si nous approfondissons le **graphique 4.16**, les catalyseurs définissent une série de besoins qui contribuent à l'engagement dans « l'extrémisme violent ». Kruglanski avait déjà longuement abordé la quête de reconnaissance, perçue comme l'une des motivations principales de l'engagement militant. Il y inclut les besoins d'estime, d'accomplissement, de sens, de compétence, de contrôle, etc. Cependant, il est moins évident de saisir la façon par laquelle cette quête se concrétise en pratique. Les auteurs désignent trois voies majeures. La première est la perte de « signifiante », ou l'humiliation (privation). Il peut s'agir d'échecs personnels, ou d'affronts envers une identité sociale : en bref, une souffrance qui sous-tend et appelle la quête. Il existe aussi un phénomène d'anticipation lié à une forme d'évitement social, un engagement afin d'éviter le déshonneur de la famille. C'est le cas de certains kamikazes, qui acceptent leur sort pour que leur famille ne soit pas humiliée. La troisième voie évoque des circonstances favorables afin d'obtenir des gains de signifiante (motivation). Ce type de quête vise les avantages possibles de l'engagement, comme une place dans l'histoire du groupe, un statut de héros ou de martyr dans sa communauté, etc.⁷⁰².

Les croyances constituent le deuxième « pilier » du modèle. Elles contribuent à la constitution d'un schéma narratif dans lequel la quête de « signifiante » de l'individu prend un nouveau sens. Pour la plupart des individus, cet aboutissement ne se présente pas sous une forme violente : ils sont habituellement capables de canaliser leurs motivations de façon constructive et socialement acceptable. Cependant, l'acte violent peut également apporter une réponse à une série de privations et d'humiliations. Puisque la plupart des cultures prohibent la violence (surtout la violence aveugle), l'individu qui s'engage dans cette voie va chercher une permission sociale et une sorte d'autorisation à travers l'adhésion à une idéologie. Dans un groupe militant, cette idéologie est articulée autour d'un narratif qui souligne les mérites, la gloire et la vénération du groupe⁷⁰³.

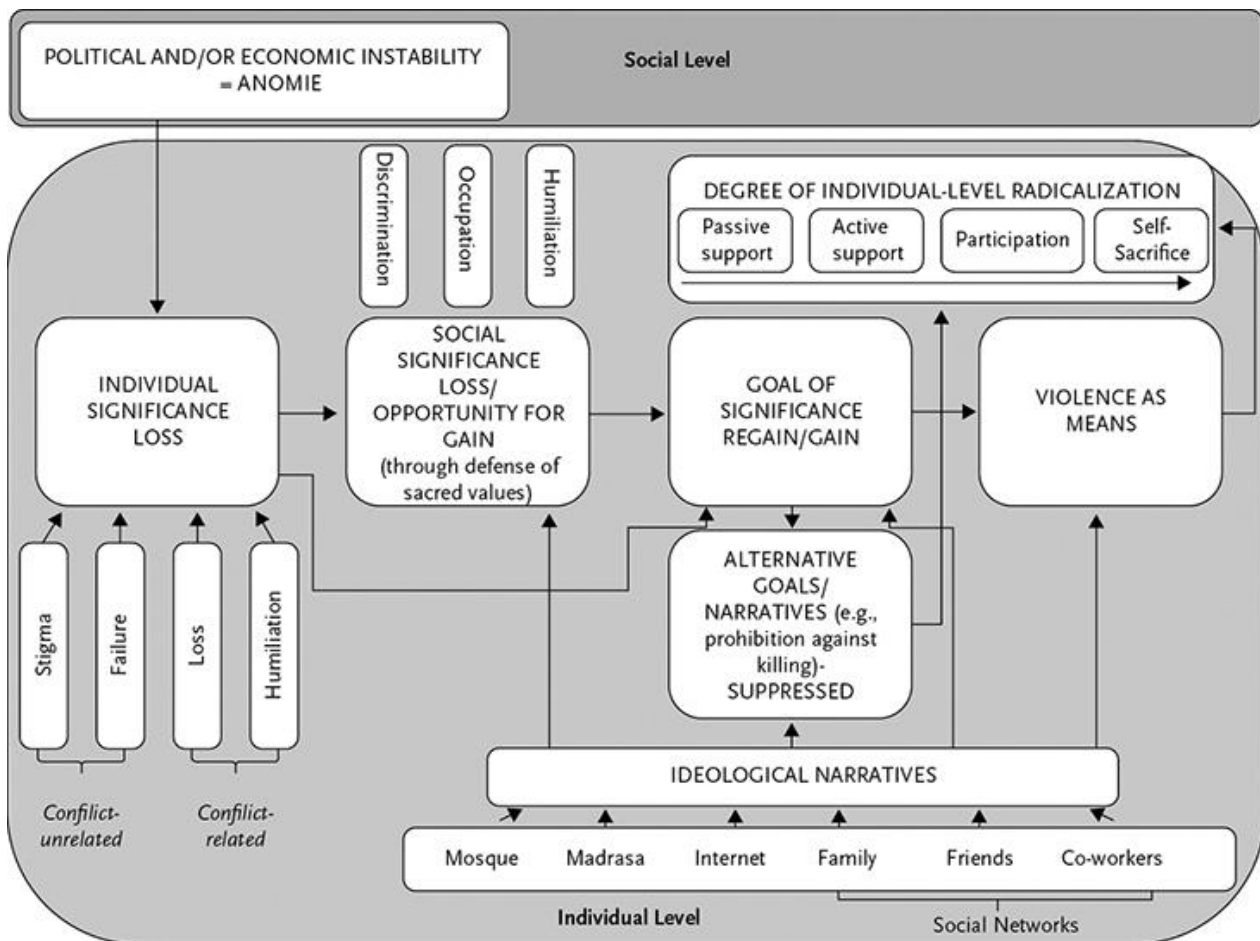
Le dernier pilier est le « cercle de pairs ». La littérature a largement souligné l'importance du réseau pour l'engagement dans la violence, fondamental dans l'adhésion idéologique et la quête individuelle de signifiante. La fraternité dans le groupe renforce l'engagement et rend légitime le combat collectif. Parfois, le réseau se voit couronné d'un chef

⁷⁰² *Ibid.*, p. 44-47.

⁷⁰³ *Ibid.*, p. 48-49.

charismatique, qui solidifie l' enrôlement et la motivation. Toutes ces interactions visent à intégrer l'individu dans le groupe et à lui donner une place significative⁷⁰⁴.

Le **graphique 4.17** résume le modèle proposé par Kruglanski et *al.* Le cercle de pairs et les idéologies s' avèrent des conditions nécessaires à l' engagement violent. Les auteurs précisent que le réseau va promouvoir l' extrémisme violent seulement si ses membres embrassent un discours semblable. En somme, il est possible de dire que les besoins (catalyseurs) de l' individu sous-tendent cette quête de signifiante personnelle. L' idéologie et le discours ne servent *in fine* qu' à désigner les moyens adéquats à cette fin, en renforçant la légitimité de l' action entreprise. Le groupe l' aidera de façon concrète pour son action et l' incitera à utiliser des moyens violents pour défendre la cause⁷⁰⁵.



Graphique 4.17. Determinants of radicalization, in Arie W. Kruglanski and al., *The Three Pillars of Radicalization*, Oxford, Oxford University Press, 2019, p. 59

⁷⁰⁴ *Ibid.*, p. 52-53.

⁷⁰⁵ *Ibid.*, p. 54-55.

La gauche du graphique illustre les sources d'une perte possible de « signifiante », à la fois individuelle (en bas) et collective (en haut). À l'inverse, le côté droit du graphique indique les mécanismes qui soutiennent la quête de « signifiante ». Encore une fois, de nombreux catalyseurs individuels et collectifs sont influents dans le phénomène. Le processus de radicalisation est dès lors présenté en quatre étapes successives, dont la première est le soutien passif à une cause ou une organisation. Par la suite, ce soutien peut devenir actif, grâce à des contributions sur internet, un soutien monétaire, etc. Cette forme de participation va conduire plusieurs individus à s'engager concrètement dans des groupes qui font la promotion de la violence. Sans utiliser lui-même de la violence, l'acteur peut être mené à participer à des activités militantes. Finalement, au quatrième et dernier stade, quelques individus vont atteindre l'étape du sacrifice personnel. C'est à ce moment que l'individu se sent prêt à exécuter des actes qui mettent en danger sa vie et son futur personnel. Contrairement aux modèles concurrents, le processus de radicalisation illustré dans le **graphique 4.17** met l'accent sur le « comportement » plutôt que sur les « idéologies ». Il est possible de retrouver un processus similaire dans l'une des deux pyramides de McCauley et Moskaleiko.

Les auteurs assument que toutes les formes d'extrémisme dérivent d'un dérèglement motivationnel, dans lequel un besoin particulier s'élève disproportionnellement au-dessus de tout autre motif. Ce besoin renvoie à une quête de signifiante personnelle, fondamentale à tout être humain et se déroulant communément sans violence. En fait, la sélection de la violence comme moyen s'avère souvent liée à une idéologie qui en fait la promotion, un processus cristallisé et renforcé par l'adhésion à un groupe que l'individu respecte⁷⁰⁶.

Kruglanski et *al.* proposent un modèle qui s'applique à toutes les formes d'engagement dans le terrorisme. Sans l'affirmer explicitement, les auteurs incluent les facteurs cognitifs et les facteurs comportementaux de l'engagement dans l'extrémisme violent. Le souci premier reste toutefois de combattre le terrorisme de type islamiste. Développé sur plusieurs années, ce modèle fait usage du terme « radicalisation », quoique sans jamais clairement le définir. L'emploi du terme suppose néanmoins implicitement que la radicalisation est un processus qui mène à l'extrémisme violent.

⁷⁰⁶ *Ibid.*, p. 60-61.

Pour terminer, il convient de noter que ce modèle est le plus complexe de tous ceux présentés dans cette synthèse. Comme illustré dans le **graphique 4.17**, les divers engagements linéaires cognitifs et comportementaux pris en compte en font un modèle à plusieurs niveaux. Selon McCauley et Moskalenko, le modèle de Kruglanski et *al.* soutient une hypothèse ambitieuse, qui n'est pas sans ressemblance avec les théories de la privation. Cependant, ils critiquent les auteurs du modèle pour son manque d'utilité concrète dans l'élaboration des politiques publiques. La complexité du modèle et l'accent mis sur la quête de signifiante rendent difficile toute forme d'application pratique. Il est plus facile d'identifier les griefs portés par les groupes, les connexions sociales, les militants, etc. que d'identifier les individus lancés dans une quête de signifiante⁷⁰⁷.

Sur un plan chronologique, il a été possible de constater une complexification des modèles et une utilisation graduelle du terme « radicalisation ». Le lien entre les politiques publiques et la recherche s'avère omniprésent dans notre analyse : le personnel politique a besoin de ce type d'outils et les chercheurs tirent avantage de cette situation pour promouvoir leurs études. Comme nous l'avons vu avec le FIB et le NYPD, les chercheurs et les services des forces de l'ordre se côtoient constamment, voire travaillent de concert. Dans la section suivante, nous poursuivrons l'analyse et la comparaison entre les différents modèles, en relevant les orientations communes et les défis soulevés par les études sur les trajectoires individuelles.

4.4. L'analyse des modèles présentés

Les modèles présentés dans la section précédente couvrent plus de quinze années de modélisation des trajectoires menant à l'extrémisme violent. Notre analyse se prolongera par une comparaison critique, laquelle, il faut le signaler, est restée relativement modeste et confidentielle dans la littérature scientifique. Les synthèses analytiques sur ces enjeux de trajectoire se révèlent

⁷⁰⁷ C. McCauley and S. Moskalenko, « Understanding political radicalization: The two-pyramids model », art. cit., p. 210.

rarissimes, tandis que les publications sur les modèles eux-mêmes n'élaborent généralement des critiques argumentées qu'en vue de justifier leur propre approche. Peu de recherches dès lors au final se sont intéressées directement à la critique des modèles compréhensifs, même si les quelques contributions au débat seront bien entendu soulignées dans cette section.

Dans un premier temps, il paraît nécessaire d'évoquer l'analyse comparative de De Coensel. Son originalité consiste à proposer une synthèse analytique des modèles existants afin de construire un métacadre théorique du processus d'engagement dans l'extrémisme violent. Son analyse donne une image claire des indicateurs majoritairement utilisés dans la littérature sur les trajectoires. Elle permet également de situer ce qui devrait être inclus à l'intérieur du processus de radicalisation. Ensuite, nous proposerons notre propre analyse comparative des modèles présentés dans ce chapitre. Nous référant aux textes essentiels de la littérature, nous décrirons les grands thèmes en tension dans les modèles compréhensifs de l'engagement dans l'extrémisme violent. Cette section conclura la première partie de l'analyse du discours scientifique sur l'enjeu de la « radicalisation ».

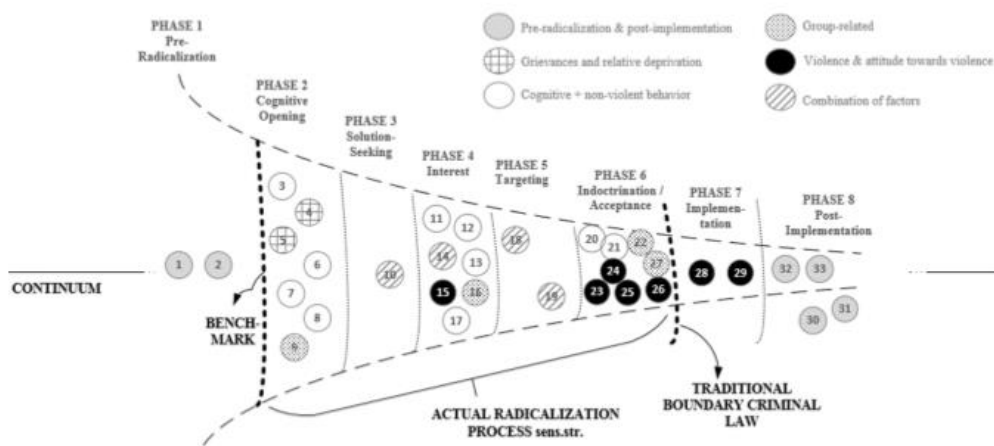
4.4.1. L'analyse comparative de De Coensel

La plupart des articles de synthèse n'effectuent qu'une description comparative des étapes des modèles choisis pour leur étude. La perspective de De Coensel possède la qualité rare d'ajouter une analyse théorique à la synthèse des modèles. Sa recherche porte sur vingt-trois modèles sélectionnés dans la littérature⁷⁰⁸. En codant les modèles, De Coensel a créé de nouveaux thèmes rassemblant les études existantes⁷⁰⁹. Le **graphique 4.18** présente l'ensemble des codes pertinents pour structurer l'apport des vingt-trois modèles. Cela permet à l'auteure de proposer un métacadre théorique englobant les principaux concepts des modèles à l'étude. Le résultat se présente comme un entonnoir à huit étapes.

⁷⁰⁸ Pour la liste des auteurs analysés par De Coensel, consulter la note 600.

⁷⁰⁹ S. DE COENSEL, « Processual Models of Radicalization into Terrorism: A Best Fit Framework Synthesis », *Journal for Deradicalization*, art. cit, p. 103.

THEMES	CONCEPTS DERIVED FOR CODING (C)
Pre-radicalization	C1 General population C2 Life situation before radicalization (commonalities, profiling)
Awareness & Grievances	C3 Receptiveness C4 Grievances - Personal: socio-economic, including poor social integration - Political C5 Perceived injustice; generalization of injustice C6 Questioning confidence in certain leaders or policies; crisis of legitimacy existing order C7 Disillusionment; feelings of insignificance C8 Initial exposure to alternate worldviews; sense of awareness C9 Acquaintance with certain individuals
Solution-seeking	C10 Foreclosure of ordinary options
Interest	C11 Interest in doctrine; willingness to alter belief C12 Religious seeking C13 Identity search; change in behaviour C14 Social inclusion; break with former life C15 Weakening resilience against violence C16 Actively seeking like-minded individuals C17 Acceptance of the cause
Targeting	C18 Target attribution; blaming C19 Dehumanizing the enemy
Indoctrination	C20 Intensifying beliefs; belief one adheres is the only correct one C21 Identity-constructing C22 Increased group-bonding C23 Accepting violence as a legitimate political means; conviction that action is required to support the cause C24 Praising and honouring actions of terrorists; broadcasting own intent C25 Willingness to use violence; accepting duty C26 Behaviour indicative of preparation for action (e.g. going abroad, training camps, etc.) C27 Entering terrorist organization
Implementation	C28 Preparatory acts C29 Use of violence (including terrorist attack)
Post-implementation (new theme)	C30 Disengagement C31 Deradicalization, including self-deradicalization C32 Re-engagement C33 Reaction criminal justice system



Graphique 4.18. Coding framework and The meta-framework: an eight-phased funnel model, in Stéphanie De Coensel, « Processual Models of Radicalisation into Terrorism: A Best fit Framework Synthesis », *Journal for Deradicalisation*, No. 17, 2018, pp. 104 and 115.

De Coensel identifie trois importantes gradations au sein de l'entonnoir. La première partie concerne la « préradicalisation » (*benchmark*), qui établit la frontière entre ce qui est du domaine courant et ce qui participe au processus de radicalisation. Selon l'auteure, considérer que cette gradation fait partie de la radicalisation impliquerait de considérer la majorité des individus, sinon la totalité, comme une population à risque, ce qui serait absurde. En un second temps apparaît le processus de radicalisation effectif. Il est présenté sous cinq phases bien définies. L'individu commence le processus par une phase « d'ouverture cognitive », passera ensuite à la « recherche de solutions », puis à « l'intérêt » pour une cause, à « l'attribution de la faute » dans une quatrième phase, et finalement aboutira à une « acceptation » et un « endoctrinement » au sein d'un groupe radical (qui franchit la frontière de l'illégalité). Cette dernière gradation se termine à la phase de « mise en œuvre » (*implementation*), qui comprend la préparation de l'acte terroriste, le recours à la violence, l'accompagnement, etc. Trente-trois concepts ont été codés, répartis en cinq différentes catégories : **1)** les éléments qui précèdent la radicalisation ou surviennent après « l'implémentation » (en gris); **2)** les éléments liés aux griefs ou à la privation relative (en quadrillé); **3)** les éléments associés aux facteurs cognitifs (idéologie, croyance, identité, etc.) (en blanc); **4)** les éléments liés aux groupes et aux réseaux (en pointillés); **5)** les éléments associés à la violence ou aux attitudes orientées vers l'usage de la violence (en noir); et certains éléments apparaissent comme des combinaisons d'autres facteurs (en rayé)⁷¹⁰.

Le métacadre théorique de De Coensel possède l'avantage d'identifier le processus de radicalisation en le situant entre la « préradicalisation » et le « post-implémentation ». Le modèle présente la radicalisation comme un processus graduel, non linéaire, sujet à de nombreux facteurs. Ainsi, le processus ne se termine pas nécessairement par un acte de violence. Les attitudes motivées par les griefs et les sentiments peuvent suivre l'individu sur plusieurs étapes. Néanmoins, l'auteure reconnaît que le modèle ne couvre pas l'ensemble des voies possibles vers le terrorisme. En combinant les modèles, il existe aussi le risque que certains concepts ne soient pas appuyés suffisamment par la recherche empirique. Ces différentes limites nuisent à la force de généralisation du modèle⁷¹¹.

⁷¹⁰ *Ibid.*, p. 115-116.

⁷¹¹ *Ibid.*, p. 117-118.

La robustesse de ce métacadre théorique réside cependant dans le fait d'avoir imposé des bornes claires au processus de radicalisation, en le distinguant de la « préradicalisation » et de « l'implémentation/post-implémentation ». Il est intéressant de noter que la frontière est marquée par la loi criminelle. Il n'est pas possible ici de ne pas faire référence à l'origine politique du concept, laquelle définit le cadre strict de la légalité. La « radicalisation » est conçue comme ce qui se passe avant qu'un acte criminel ne soit commis ou même en préparation, pour ouvrir la voie aux politiques de prévention. L'auteure ne nie pas que son modèle peut servir à l'élaboration de politiques publiques. Il démontre aussi que certains concepts ne sont pas limités à des étapes spécifiques, mais suivent les individus pendant une longue période de leur évolution. Le modèle de De Coensel s'appuie donc sur la conception d'une linéarité flexible, contingente et multidimensionnelle inhérente au processus de radicalisation.

4.4.2. Retour critique sur l'élaboration de modèles du processus de radicalisation dans l'extrémisme violent

La synthèse critique des modèles exposés nous donne la possibilité de constater l'apparition progressive, mais apparemment irrésistible du terme « radicalisation » dans la littérature spécialisée. Répétons ce fait majeur : aucun des modèles à l'étude n'utilise encore le mot avant l'année 2006. La modélisation de l'engagement dans l'extrémisme violent s'est donc en réalité initialement développée *en l'absence totale de cette notion*. Et d'ailleurs, même s'il apparaît par la suite, c'est tout d'abord en l'absence complète de toute définition : il reste la plupart du temps implicitement conçu comme la simple transition individuelle (en degrés, par paliers successifs) vers une idéologie extrême. Nous avons souligné que McCauley et Moskalenko critiquent l'utilisation du terme « radicalisation » au sein de leur propre modèle. Pour ces derniers, ce vocable se révèle trop englobant, et empêche de voir qu'il regroupe en fait deux phénomènes distincts : la « radicalisation cognitive » et la « radicalisation comportementale ». Il est vrai que la majorité des modèles à l'étude ont d'abord présenté « l'idéologie » comme le motif principal de l'engagement dans l'extrémisme violent. Néanmoins, les modèles publiés après 2008 sortent de cette vision réductrice en incluant divers facteurs liés aux croyances non politiques et aux comportements. Il reste que McCauley et Moskalenko sont les auteurs ayant le plus clairement

distingué la « radicalisation cognitive » et la « radicalisation comportementale » comme deux aspects dissemblables, même s'ils peuvent apparaître complémentaires.

Il faut également signaler combien la place des psychologues dans le travail de théorisation s'avère prépondérante. De ce fait, l'accent se trouve mis d'autant plus sur l'acteur individuel et les mécanismes causaux qui peuvent influencer son engagement dans l'extrémisme violent. Ainsi, aucun modèle n'aborde directement la responsabilité éventuelle de l'État à propos du phénomène de l'extrémisme violent. Cette perspective micro-sociétale élude le rôle des gouvernements occidentaux et exclut souvent les pouvoirs publics de l'équation⁷¹². L'analyse démontre aussi explicitement le lien entre les chercheurs et les agences gouvernementales. Quatre des modèles analysés proviennent d'une demande des agences de protection étatiques (le FBI, la NYPD et le gouvernement danois). De plus, comme souligné dans la section précédente, la plupart des modèles visent à informer et orienter les décideurs publics dans l'élaboration de leurs politiques. Le lien entre chercheurs, politiques de prévention et forces de l'ordre apparaît clair et évident. Le modèle du bureau de contre-terrorisme du FBI est le seul dans notre liste à avoir été développé pour et par une agence gouvernementale de protection. Certes, les modèles de trajectoire vers l'extrémisme violent sont évidemment construits dans l'objectif de résoudre un problème social, et les chercheurs souhaitent que leurs recherches soient utilisées dans la mise en œuvre de politiques publiques⁷¹³. Mais comme le soulignent Hörnqvist et Flyghed, cette étroite relation a pour effet de favoriser la construction par les chercheurs de séquences fixes et structurées dans un nombre relativement restreint de phases, afin de fournir des outils simples, accessibles et compréhensibles aux administrations et ministères responsables de l'action publique⁷¹⁴.

Les modèles visent en fait surtout, il faut l'admettre, à résoudre le problème du terrorisme lié à l'islam radical. Seuls deux modèles s'ouvrent aux diverses formes de terrorisme afin de toutes les englober théoriquement. Or, nous avons souligné à maintes reprises l'importance du contexte politique, qui impose un déplacement du problème du terrorisme international vers la menace du terrorisme de type domestique, entrepris par des citoyens ou résidents du territoire visé. La multiplication des modèles coïncide donc avec l'émergence de ce nouvel enjeu en Occident.

⁷¹² D. CAUCHY, P. MADRIAZA et A. PONSOT, *Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique*, op. cit., p. 52.

⁷¹³ M. HÖRNQVIST and J. FLYGHED, « Exclusion or culture? The rise and the ambiguity of the radicalisation debate », art. cit.

⁷¹⁴ Magnus HÖRNQVIST and Janne FLYGHED, « Exclusion or culture? The rise and the ambiguity of the radicalisation debate », *Critical Studies on Terrorism*, 5-3, 2012, p. 321.

Certains documents, comme celui de Silber et Bath, font explicitement référence à la vague d'attentats de type domestique depuis 2005. Le lien problématique entre la « radicalisation » et « l'islamisme » provoque de vifs débats parmi les chercheurs. Certains vont même jusqu'à estimer que le terme a été inventé spécifiquement à l'encontre des minorités musulmanes, afin de dissimuler la réalité des politiques connues sous le thème de la « guerre contre la terreur »⁷¹⁵.

De profondes inquiétudes et critiques sont apparues concernant la méthodologie des modèles présentés. Hormis la recherche ethnographique du professeur Wiktorowicz, la plupart des modèles sont construits avec des données secondaires, voire parfois même de troisième main. De plus, aucun modèle ne propose une approche systématique qui réaliserait une évaluation statistique probante de l'engagement dans l'extrémisme violent. Le domaine de la recherche sur le terrorisme pose le problème récurrent de l'accès à des sources de première main. Les modèles construits ne sont dès lors que le reflet des limites de la discipline. Moultes critiques ont été soulevées dans la littérature concernant le fait que les modèles ont été construits uniquement avec des cas de radicalisation achevée, d'après donc une lecture rétroactive qui laisse en suspens les nombreux individus qui se sont désengagés au cours du processus. Par ailleurs, la plupart des modèles se limitent à un certain profil bien particulier, soit celui des jeunes hommes musulmans. Enfin, nous notons dans la plupart des modèles linéaires une tendance à négliger la multiplicité des trajectoires, même si tous ces auteurs reconnaissent ce défaut rédhibitoire, sans doute partiellement inévitable dans la construction d'un modèle abstrait.

Par manque d'échantillon adéquat et rigoureux, il existe un risque important de discrimination statistique. Cette situation crée de nombreux « faux positifs »⁷¹⁶, puisqu'il faut bien reconnaître que les terroristes représentent seulement une infime partie de tous les individus « radicalisés ». En ce sens, si tous les terroristes possèdent sans exception trois caractéristiques identifiables, rien n'empêche qu'une partie importante de la population détienne ces trois mêmes caractéristiques sans pour autant présenter une quelconque menace pour la sécurité publique. Pour cette raison, les modèles constituent un risque sérieux de discrimination s'ils se voient appliqués par les forces de l'ordre et les services de sécurité des États⁷¹⁷. Au final, rien ne permet de vérifier empiriquement la validité de ces modèles, et il paraît bien difficile d'en privilégier un plutôt qu'un

⁷¹⁵ J. JÉRARD, *Terrorism in Indonesia: An Examination of Ten Radical Groups*, op. cit., p. 33.

⁷¹⁶ D. CAUCHY, P. MADRIAZA et A. PONSOT, *Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique*, op. cit., p. 52.

⁷¹⁷ *Ibid.*

autre, faute de critères acceptables. La seule solution consiste donc à vérifier les facteurs un par un, en recourant à la littérature scientifique⁷¹⁸.

Étudier le processus d'engagement mène la plupart des chercheurs à proposer des trajectoires linéaires de la radicalisation. Ils identifient des parcours, des phases et des étapes types de cet engagement. Avec le temps, les modèles proposés ont façonné une linéarité plus flexible, soulignant que les individus peuvent arrêter le processus à tout moment, ou parfois même sauter des étapes. Le problème se complique du fait que ce ne sont à l'évidence pas tous les terroristes qui ont suivi un processus de radicalisation⁷¹⁹. Sageman se distingue clairement des autres théoriciens en proposant un modèle cyclique de l'engagement dans l'extrémisme violent. Sur ce point, Kruglanski et *al.* font aussi preuve d'originalité en proposant une modélisation complexe et multilinéaire, qui entend prendre en considération les divers versants du processus de radicalisation.

Nous remarquons que la plupart des modèles incorporent des facteurs avant tout centrés sur l'individu, du moins dans les premières phases. Ce n'est que par la suite que sont intégrées les dynamiques de groupe⁷²⁰. Les modèles supposent donc la « radicalisation » comme fondée sur un processus psychosocial incluant une série d'émotions, de cognitions, de comportements et d'influences qui, selon une combinaison propice, peut mener un individu à s'engager dans l'extrémisme violent. Dans les facteurs récurrents associés à quasiment tous les modèles, nous retrouvons la privation relative (discriminations, violence, pauvreté, etc.), les enjeux associés à l'identité (crise identitaire et personnelle), ainsi que certaines prédispositions personnelles et données « sociologiques » (race, religion, sexe, âge, statut, etc.)⁷²¹.

Les modèles compréhensifs de l'engagement dans l'extrémisme violent constituent une part importante de la théorisation dans le domaine de la « radicalisation ». Cette section a été

⁷¹⁸ M. KING and D. M. TAYLOR, « The radicalization of homegrown jihadists: A review of theoretical models and social psychological evidence », art. cit., p. 611.

⁷¹⁹ R. BORUM, « Radicalization into Violent Extremism II: A Review of Conceptual Models and Empirical Research », art. cit., p. 58.

⁷²⁰ D. CAUCHY, P. MADRIAZA et A. PONSOT, *Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique*, op. cit., p. 51.

⁷²¹ M. KING and D. M. TAYLOR, « The radicalization of homegrown jihadists: A review of theoretical models and social psychological evidence », art. cit., p. 609, 611 and 617.

l'occasion de poser un regard critique et analytique sur les postulats, les contenus et les limites des modèles choisis. La difficulté de tester les résultats et la pauvreté de la littérature basée sur des données probantes nuit à la possibilité de juger effectivement la qualité des modèles présentés. Ces pages nous ont également conduits à rappeler les rapports fondamentaux existant entre les experts et les politiques publiques. L'analyse confirme dès lors les hypothèses de nos chapitres précédents : le terme de « radicalisation » s'est imposé aux environs de 2005 en réponse aux impératifs politiques reliés à l'enjeu du terrorisme de type domestique.

4.5. Conclusion : l'interminable problème de la modélisation de l'engagement dans la violence politique

Ce chapitre se présente comme la première partie de notre analyse du discours concernant les chercheurs des sciences sociales. Deux thématiques majeures ont ainsi été abordées. En premier lieu, l'étude de l'usage du terme « radicalisation » chez les chercheurs, impliquant une analyse descriptive des lieux, des disciplines, ainsi que des langues de production de la connaissance. En second lieu, l'étude de la modélisation des trajectoires menant à l'extrémisme violent. La présentation des neuf modèles a été suivie d'une analyse critique et comparative.

Résumons nos découvertes. Le premier point important soulevé dans ce chapitre est le fait que l'utilisation du terme « radicalisation » chez les chercheurs coïncide avec son emploi dans les politiques publiques, aux environs de 2005. L'enjeu de la « radicalisation » s'est déployé de façon conséquente parallèlement à la problématique du terrorisme islamiste de type domestique. Ce nouveau domaine de recherche s'est constitué autour d'un certain vocabulaire commun : « radicalisation », « déradicalisation », « extrémisme violent », etc. Il permet d'imposer un langage partagé, un répertoire conceptuel par lequel les différentes disciplines universitaires peuvent communiquer entre elles. Notre analyse a confirmé la prédominance des sciences sociales anglophones dans la publication des articles scientifiques. Les principales universités dont sont originaires les textes indiquent aussi un biais en faveur du monde anglo-saxon.

L'analyse a démontré que le terme « radicalisation » n'est apparu que progressivement dans les modèles compréhensifs. Nous remarquons aussi un déplacement conceptuel du terrorisme international à l'enjeu du terrorisme de type domestique. Un autre résultat important de l'analyse a été de certifier le lien entre les chercheurs et les politiques : il existe une demande à la fois

explicite et implicite des États pour une expertise capable d'identifier rapidement les individus potentiellement portés à commettre des actes de violence politique.

Une tendance a émergé dans les dernières années à mieux prendre en considération la distinction entre les « idées extrêmes » et les « comportements extrêmes », ainsi qu'un effort pour sortir du seul enjeu de l'islamisme radical. Toutefois, la pauvreté des données demeure une problématique préoccupante dans le domaine de la « radicalisation » et de la « violence politique » en général. La plupart des modèles ne sont aucunement construits de façon rigoureuse et ne reposent pas sur des données probantes issues de la littérature. L'incapacité à tester les modèles accroît la fragilité scientifique de ces tentatives de modélisation. Cependant, il convient de signaler les tentatives récentes de chercheurs afin de pallier les manques inhérents à l'absence d'études empiriques : les modèles prennent ainsi une forme plus complexe et moins linéaire, afin d'inclure les quelques rares données issues des enquêtes de terrain attestant de la diversité des formes d'engagement.

L'analyse du discours des chercheurs en sciences sociales se poursuivra dans le chapitre suivant. À cette occasion, nous souhaiterons analyser la littérature à propos des tensions concernant les causes de l'émergence de la « radicalisation » et de son changement sémantique. Nous allons poursuivre avec l'analyse des obstacles et des défis que rencontrent les chercheurs des sciences sociales employant le terme de « radicalisation ». Nous avons déterminé trois grandes tensions qui structurent le domaine: **1)** la généralisation des résultats et le niveau d'analyse; **2)** le point de complétude du phénomène; et **3)** la distinction entre comprendre et expliquer. Pour terminer, nous proposerons de changer momentanément la méthode de notre recherche, quittant la description compréhensive afin d'effectuer une analyse de contenu des définitions sur la « radicalisation » qui permette d'identifier les bases sur lesquelles un certain consensus serait possible.

5. L'analyse du discours des publications scientifiques sur la « radicalisation » dans les sciences sociales: les tensions issues de l'opérationnalisation du concept

5.1. Introduction

Le chapitre précédent a souhaité présenter une analyse sociologique de la production de la connaissance sur le processus de « radicalisation » en sciences sociales, notamment par la lecture des modèles compréhensifs les plus importants du domaine. Néanmoins, tout un pan de la littérature n'a pas encore été abordé. Du fait de la difficulté d'accès au terrain, une large part des publications dans le domaine se situe au niveau théorique. L'analyse de ces textes dans les prochaines pages permettra de faire ressortir les contradictions et les tensions entre les chercheurs.

Dans la première section, il sera question des tensions concernant les causes de l'émergence de la « radicalisation », d'une part, et de son changement sémantique, d'autre part. Nous défendrons l'argument selon lequel les discussions sur les origines du phénomène relèvent largement de l'opinion, puisqu'aucune véritable étude ne s'est donné comme objectif de retourner aux sources de l'usage actuel. Nous proposerons également de vérifier si le terme a réellement connu un changement sémantique dans les sciences sociales, en comparant différents textes du début et de la moitié des années 2000. La deuxième section abordera les obstacles et les défis que rencontrent les chercheurs afin de définir le terme « radicalisation ». Nous avons déterminé par l'analyse trois grandes tensions structurant ce domaine, qui concernent : **1)** la généralisation des résultats et le niveau d'analyse; **2)** le point de complétude du phénomène; et **3)** la distinction entre comprendre et expliquer. Pour terminer, nous effectuerons une analyse de contenu des définitions existantes sur la radicalisation, afin de fournir les fondements d'un discours relativement consensuel sur la question.

Ainsi, ce chapitre parachèvera l'analyse des publications scientifiques dans les sciences sociales, en indiquant que, selon nous, la plupart des tensions existant dans le domaine demeurent liées au problème de la définition du phénomène. L'ambiguïté conceptuelle de la « radicalisation »

fait en sorte que les chercheurs, bien qu'utilisant un vocabulaire apparemment similaire, n'étudient pas nécessairement le même phénomène. Ce problème, qui n'est pas unique au domaine de la « radicalisation », mérite d'être explicité, puisqu'il est possible de faire émerger par l'analyse du discours un certain consensus sur l'opérationnalisation du terme dans les sciences sociales.

5.2. Les tensions sur les causes de l'émergence et du changement sémantique du terme « radicalisation »

Le terme « radicalisation » n'est pas un néologisme. Il est depuis longtemps employé dans le langage politique courant. Cependant, la variété des usages a progressivement conduit à une redéfinition du vocable, qui désigne généralement aujourd'hui une nouvelle réalité sociale, la violence politique au sens large abordée dans notre travail de thèse. Or, l'origine de ce changement sémantique reste floue et incertaine, puisqu'il ne semble pas être le résultat d'un effort concerté. Le terme « radicalisation », tel qu'il est utilisé de nos jours, provient plutôt d'une série contingente de pratiques linguistiques chez les experts du domaine de la violence politique. Nous cherchons ici, comme le demande Hacking, à retracer l'histoire des objets scientifiques⁷²². Le vocabulaire utilisé dans la recherche permet de renforcer « l'existence » de certains phénomènes sociaux déjà présents sous une forme diffuse dans la société, selon un procédé de catégorisation et de classification. Il convient dès lors de retourner aux tensions constitutives entourant le sens accordé à la « radicalisation ».

Dans cette section, il sera possible de voir que les chercheurs des sciences sociales peuvent avoir de fortes divergences concernant l'origine du terme. En fait, il s'avère que fort peu d'études empiriques ont été menées, ce qui conduit à mettre en doute la fiabilité des thèses de certains chercheurs. Dans un deuxième temps, il sera question de comprendre la nature de la transformation sémantique qui s'est jouée dans les sciences sociales. Pour cela, nous avons analysé 42 textes publiés dans des revues scientifiques entre 2000 et 2007. Cette méthode viendra confirmer un changement indiscutable pour ce qui concerne l'utilisation du terme de « radicalisation » dans le domaine des sciences sociales.

⁷²² I. HACKING, *Historical Ontology*, op. cit., p. 11.

5.2.1. L'analyse des causes de l'émergence du terme « radicalisation » selon les chercheurs en sciences sociales

Les chercheurs se sont peu intéressés à l'origine sémantique du terme « radicalisation », ce qui n'empêche nombre d'entre eux de délivrer des hypothèses sur ce sujet. Ainsi, dans la littérature des sciences sociales, nous constatons que l'onde de choc causée par les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis est l'un des éléments les plus évoqués, de façon répétée, afin d'expliquer la notoriété croissante de ce terme. Certains passages de l'article de Neumann⁷²³, publié à la suite de la première *Conférence internationale sur la radicalisation et la violence politique*, sont cités de manière récurrente, dans un immense nombre de textes :

« Following the attacks against the United States on 11 September 2001, however, it suddenly became very difficult to talk about the 'roots of terrorism', which some commentators claimed was an effort to excuse and justify the killing of innocent civilians. Even so, it seemed obvious (then) that some discussion about the underlying factors that had given rise to this seemingly new phenomenon was urgent and necessary, and so experts and officials started referring to the idea of 'radicalisation' whenever they wanted to talk about 'what goes on before the bomb goes off' »⁷²⁴.

Dans cette citation, Neumann place l'origine du terme dans le contexte suivant les attentats du 11 septembre. Pour l'auteur, la discussion concernant les « causes profondes » du terrorisme a été rendue difficile par la situation pesante dans laquelle cette conversation scientifique avait lieu. L'adoption d'un nouveau langage paraissait donc indispensable afin d'aborder ces enjeux de façon apaisée dans l'arène publique. En effet, les chercheurs du domaine avaient été accusés par certains acteurs politiques de justifier la mort de civils innocents. Les analyses visant à expliquer les événements terroristes ont pu être perçues comme une forme « d'excuse » ou de « justification » d'actes considérés comme moralement injustifiables. Par exemple, James Rubin, ancien porte-parole du département d'État américain sous Bill Clinton, avait affirmé que ces « faiseurs d'excuses » (*excuse-makers*) étaient presque tout aussi « méprisables que les terroristes »⁷²⁵. Les débats sur les facteurs politiques, économiques, sociaux et psychologiques menant à l'action

⁷²³ Il s'agit d'un texte d'introduction à la conférence et non d'une recherche sur la question de l'origine du terme. Le passage cité par la suite est repris dans de nombreux textes sur l'enjeu du processus de la radicalisation politique.

⁷²⁴ P. R. NEUMANN, « Introduction », art. cit., p. 4.

⁷²⁵ Salim LONE, « This attack on free speech will fuel Muslim hostility », London, *The Guardian*, September 22, 2005.

terroriste ne seraient donc redevenus possibles que par l'emploi d'un vocable moins « sociologiquement » marqué : la « radicalisation ».

Effectivement, l'usage du terme « radicalisation » permettait *a priori* de se détacher de la figure honnie du terroriste pour se concentrer sur le processus d'engagement préalable, puisqu'il cherchait à comprendre ce qui se passe « avant » l'acte terroriste. Les études de ce temps préliminaire ont ainsi émergé du domaine d'expertise sur le terrorisme et le contre-terrorisme. Nous savons néanmoins qu'une augmentation des recherches sur la radicalisation a eu lieu à la suite des actions terroristes majeures en Europe, dans le contexte postérieur aux attentats de Madrid en 2004 et de Londres en 2005. La crainte accrue du terrorisme de type domestique a mené les responsables politiques à une réforme de l'appareil antiterroriste. Nous l'avons montré, la multiplication de ces actes de violence commis par des citoyens contre leur propre pays est devenue une préoccupation importante des gouvernements occidentaux.

Plusieurs types de raisons ont donc été déployés afin d'expliquer l'émergence du terme, mais le fait étonnant est que ceux-ci ne sont jamais soutenus par des études empiriques. De manière circulaire, la plupart des publications scientifiques font référence à d'autres textes, qui ne sont pas davantage appuyés par des données probantes. Se construit alors un effet de boucle, qui repose en premier lieu sur les opinions et les croyances des auteurs, faute d'argumentation vérifiable. S'il existe une multitude de raisons utilisées afin d'expliquer l'émergence du terme dans la littérature, nous pouvons toutefois les rassembler sous deux principaux types :

5.2.1.1. « Expliquer c'est excuser » : les raisons politiques

Pour certains auteurs, les États-Unis auraient réalisé l'échec de leurs politiques de contre-terrorisme après les attentats du 11 septembre 2001⁷²⁶. Pour d'autres, l'émergence du terme « radicalisation » s'avère plutôt liée à l'augmentation des actes terroristes de type

⁷²⁶ R. BORUM, « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories », art. cit. ; D. HOFMANN, « Review Essay : Twenty Important Journal Articles on Radicalisation to, and De-Radicalisation from , Terrorism », art. cit.

domestique ou du phénomène des combattants étrangers⁷²⁷ dans les dernières années⁷²⁸. Ces événements auraient conduit plusieurs pays à changer leurs politiques publiques et à s'intéresser davantage aux conditions qui favorisent l'engagement de certains individus dans l'extrémisme violent. Souhaitant expliquer ce phénomène sans l'excuser⁷²⁹, les chercheurs et les agences gouvernementales auraient alors choisi de parler de ce qui « se passe avant l'action violente » sous le vocable de la « radicalisation »⁷³⁰. Enfin, il convient aussi de souligner l'importance de l'augmentation du financement public accordé à la recherche⁷³¹, qui aurait persuadé nombre de chercheurs à déplacer leur objet d'étude.

5.2.1.2. « Ce qui se passe avant que la bombe n'explose » : les raisons épistémologiques et méthodologiques

Selon Benjamin Ducol, c'est l'impasse quant à l'identification des causes racines (les déterminants économiques, sociaux ou démographiques) dans la recherche sur le terrorisme qui aurait pavé la voie aux études sur les processus (« les parcours »). Cette nouvelle approche permet d'analyser ce qui se passe « avant » l'acte politique violent. De plus, se serait affirmée

⁷²⁷ Le terme de « combattant terroriste étranger » est ici défini selon l'Organisation des Nations Unies (résolution 2178 du Conseil de sécurité des Nations Unies) comme caractérisant les « individus qui se rendent dans un État autre que leur État de résidence ou de nationalité, dans le dessein de commettre, d'organiser ou de préparer des actes de terrorisme, ou afin d'y participer ou de dispenser ou recevoir un entraînement au terrorisme, notamment à l'occasion d'un conflit armé ».

⁷²⁸ M. SEDGWICK, « The concept of radicalization as a source of confusion », *op. cit.* ; A. MASKALIÛNAITÉ, « Exploring the Theories of Radicalization », *op. cit.* ; D. CAUCHY, P. MADRIAZA et A. PONSOT, *Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique*, *op. cit.*

⁷²⁹ Nous rappelons ici l'allocution de l'ancien premier ministre Stephen Harper qui, à la suite de l'attentat déjoué de VIA Rail en 2013, avait affirmé que « ce n'était pas le temps de faire de la sociologie » (« *This is not a time for sociology* ») (Voir : Meagan FITZPATRICK, « Harper on terror arrests: Not a time for "sociology" », Toronto, *CBC*, April 25 2013). L'ancien premier ministre de la République française, Manuel Valls, avait lui aussi créé la polémique deux semaines après les attaques de novembre 2015, en affirmant en avoir assez de « ceux qui cherchent en permanence des excuses ou des explications culturelles ou sociologiques à ce qui s'est passé. » (Voir : Jean-Baptiste de MONTVALON, « « Expliquer, c'est déjà vouloir un peu excuser » : la cinglante réponse des chercheurs à Manuel Valls », Paris, *Le Monde*, 3 mars 2016). Ces exemples soulignent la tension entre les acteurs de la sphère politique et les experts de la recherche.

⁷³⁰ P. R. NEUMANN, « Introduction », art. cit, p. 4.

⁷³¹ Alex P. SCHMID, « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », *Terrorism and Counter-Terrorism Studies*, 2013 ; A. P. SCHMID, « Research on Radicalisation: Topics and Themes », art. cit ; Farhad KHOSROKHAVAR, *Radicalisation*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2014 ; Arun KUNDNANI, « A Decade Lost : Rethinking Radicalisation and Extremism », *Claystone*, January, 2015 ; A. KUNDNANI, « Radicalisation: the journey of a concept », art. cit.

la volonté des gouvernements de ne plus traiter le terrorisme uniquement comme un phénomène « aberrant »⁷³². Cette ouverture des États prend mieux en compte les contextes socio-culturels et la rationalité des individus, notamment à la suite d'études réfutant définitivement l'hypothèse de la pathologie mentale pour expliquer l'action terroriste. Cette orientation s'est également traduite sur le plan juridique par des discussions visant à décourager le processus d'engagement plutôt que d'attendre que les faits de violences soient accomplis⁷³³. Pour certains chercheurs, encore, le domaine de la « radicalisation » aurait graduellement permis l'inclusion d'autres objets d'études, non spécifiés à l'origine, par exemple les groupes d'extrême droite, d'extrême gauche ou ethnonationalistes⁷³⁴. Enfin, sont soulignées l'influence des médias et l'évolution du langage politique. Cette évolution globale aurait créé un ensemble de conditions favorables pour la participation de nombreux experts à ce nouveau domaine de recherches.

Les deux éléments qui ont été présentés — politiques et épistémologiques — apparaissent fortement interreliés. Il faut néanmoins se garder d'établir un lien causal entre les types d'explications proposés et l'évidente popularité acquise par ce terme « radicalisation ». Nous l'avons dit : il existe peu de recherches de fond sur la question. Les multiples auteurs se citent constamment entre eux afin d'en rendre intelligible la généralisation, mais aucun ne propose ni ne se réfère à une véritable étude historique sur l'émergence de la notion de « radicalisation ». La question de « l'origine » reste à cet égard un terrain entièrement vierge à défricher.

5.2.2. L'analyse du changement sémantique du terme « radicalisation »

⁷³² À la suite des attentats du 11 septembre 2001, plusieurs acteurs politiques ont perçu le « terrorisme » comme un phénomène aberrant, qualifié d'« idéologie du mal » (« evil ideology ») : toute analyse supplémentaire devient dès lors superflue pour expliquer les attentats (Voir : A. KUNDNANI, « Radicalisation: the journey of a concept », art. cit, p. 4.)

⁷³³ M. HÖRNQVIST and J. FLYGHED, « Exclusion or culture? The rise and the ambiguity of the radicalisation debate », art. cit.

⁷³⁴ R. DZHEKOVA, N. STOYNOVA, A. KOJOUHAROV, M. MANCHEVA, D. ANAGNOSTOU and E. TSENKOV, *Understanding Radicalisation: Review of Literature*, op. cit.

Un retour sur les publications des sciences sociales parues entre 2000 et 2007 permet de mettre en lumière un changement notable dans l'usage du terme « radicalisation » : celui-ci évolue d'une position d'éloignement de la normalité à un processus d'engagement dans l'extrémisme violent⁷³⁵. L'analyse de cette évolution ouvre sur quatre principaux constats: **1)** le caractère hétérogène des nombreux usages et des objets d'application; **2)** l'absence de définition du terme par les auteurs et le peu d'effort pour opérationnaliser le concept; **3)** un double déplacement, d'abord vers un usage plus psychologique et processuel, mais également vers un emploi ayant surtout pour finalité la compréhension de l'islam politique; et **4)** une quasi-inexistence de la littérature francophone sur le sujet.

Hormis ces observations, l'intérêt de notre analyse réside dans l'identification des usages distincts de la notion dans la littérature des sciences sociales, caractérisés par une forte hétérogénéité. Malgré les utilisations éparses répertoriées, il est cependant possible de rassembler la « radicalisation » sous deux principaux types de référence conceptuelle.

5.2.2.1. L'éloignement de la normalité politique

Le premier sens tendait initialement à comprendre la radicalisation comme une simple position d'éloignement vis-à-vis de la normalité politique. Sous cette signification, la « radicalisation » est souvent présente dans le titre, mais rarement développée dans le texte lui-même. Lorsque c'est le cas, le texte renvoie au sens accordé habituellement à la radicalité. Par exemple, Timothy Shortell, dans *Radicalization of Religious Discourse in El Salvador : The Case of Oscar A. Romero*, présente le terme de « radicalisation » comme un déplacement vers la radicalité. Il affirme à ce sujet :

« A radical discourse is one that disputes the meanings asserted by the dominant discourse, using these strategies, as well as contrary ones ».

⁷³⁵ Il s'agit d'une étude de l'utilisation du terme « radicalisation » dans 42 textes choisis arbitrairement dans les bases de données SCOPUS et Web of Science. L'objectif est de vérifier s'il y a vraiment eu un changement sémantique du terme « radicalisation » au début des années 2000 dans le domaine des sciences sociales. Les textes ont été sélectionnés selon les critères suivants : 1) les articles sont revus par les pairs, 2) les articles ont le terme « radicalisation » ou « radicalization » dans leur titre, 3) les textes proviennent des sciences sociales et des humanités, 4) les textes choisis ont été publiés entre 2000 et 2007 et 5) les textes sont de langue anglaise ou française exclusivement.

Le même type d'usage est répertorié dans la littérature francophone. À titre d'exemple, le texte de Gilles Riaux, *La radicalisation des nationalistes azéris en Iran*, montre une similitude notable :

« Or, l'échec de l'ouverture du régime islamique, en dépit de changements sociaux manifestes, provoque une radicalisation des nationalistes azéris. [...]. Dans la deuxième partie des années 90, les nationalistes développent un programme politique de plus en plus radical ».

L'accent se voit placé sur les changements de position des individus, des groupes et des institutions, qui peuvent se produire lors de conflits sociaux, d'événements politiques ou comme un effet de la polarisation. Dans cet usage, le terme « radicalisation » est présenté comme une évolution graduelle sur l'échelle politique. Un nouveau positionnement qui, qualifié de « radical » par son éloignement du centre (de la normalité), est parfois décrit comme un « retour à la racine » (*radix* en latin), au « fondamental ». C'est cet emploi qui domine dans la plupart des publications entre 2000 et 2004.

5.2.2.2. Un processus menant à la violence politique

Après 2004, un nouveau sens apparaît : la radicalisation comme processus d'engagement dans l'extrémisme violent⁷³⁶. Cette conception semble d'abord un cas particulier du premier type, puisque l'extrémisme se trouve lui aussi en dehors de la « normalité » politique. Il est possible de retrouver cet usage dans le texte *Radicalization on the Internet? The Virtual Propagation of Jihadist Media and its Effects*, signé par A. Awan. Le chercheur souligne le rôle de l'internet dans l'engagement politique violent de certains individus, et présuppose ainsi un lien direct entre la « radicalisation » et le « recrutement » :

« Much of the material they produce constitutes propaganda and aims at indoctrination, and some Jihadist groups are well aware of the Internet's potential radicalizing efficacy and appear to be explicitly focusing their energies upon virtual radicalization and recruitment »⁷³⁷.

⁷³⁶ C'est l'utilisation qu'en fait, par exemple, Irfan Ahmad : Irfan AHMAD, « Between moderation and radicalization: Transnational interactions of Jamaat-e-Islami of India », *Global network*, 5-3, 2005.

⁷³⁷ Akil AWAN, « Radicalization on the Internet? The Virtual Propagation of Jihadist Media and its Effects », *Journal of the Royal United Services Institution*, 152-3, 2007, p. 76-81.

Mais encore une fois, peu d'auteurs vont s'attacher à définir le terme en question. D'après notre analyse fouillée des multiples textes, seul un article d'Omar Ashour tente de proposer une véritable définition. Dans *Lions Tamed? An Inquiry into the Causes of De-Radicalization of Armed Islamist Movements: The Case of the Egyptian Islamic Group*, Ashour souligne le caractère processuel et violent du phénomène :

« Radicalization is a process of relative change in which a group undergoes ideological and/or behavioral transformations that lead to the rejection of democratic principles as well as to the use of violence, or to an increase in the level of violence, to achieve political goals »⁷³⁸.

Ici, il est donc question du parcours de groupes ou d'individus qui, à la suite d'événements sociopolitiques, sont amenés à développer des idées ou actions extrêmes pouvant engendrer ou non de la violence politique. L'intérêt semble être centré sur la violence et le terrorisme, avec une prédominance de l'islam radical dans la recherche. Ce type de définition, plus récent, émerge de l'analyse des publications aux environs de 2004.

Ces deux définitions, contiguës, mais distinctes, s'appliquent à différents objets d'étude et niveaux d'analyse, selon deux orientations apparaissant au final fort dissemblables, à la fois dans leurs présupposés épistémologiques et leurs conséquences pratiques. Ainsi, le premier type conduit principalement à une analyse de niveau macrosociologique : il est dans ce cas rarement question du rôle des individus, et aucunement de leur parcours. Pour ce type 1, un groupe (religieux, mouvements sociaux, organisations), un système (structures institutionnelles ou politiques, États), des individus (catégories sociales), un discours (idéologies, théologies, valeurs), ou encore une action (extrême ou violente) peuvent être à un moment ou un autre qualifiés de « radical » (radicale, radicales) par contraste avec la « normalité » (conçu comme consensus autour d'une position démocratique libérale majoritaire). Le terme « radicalisation » peut alors être indifféremment associé à plusieurs périodes historiques, groupes sociaux, institutions, pays et nations. Nous pouvons citer la radicalisation des réfugiés, des institutions africaines, de l'islam, de l'électorat, de l'opinion publique⁷³⁹, etc. À titre d'exemple, le discours lui-même peut subir une

⁷³⁸ Omar ASHOUR, « Lions Tamed? An Inquiry into the Causes of De-Radicalization of Armed Islamist Movements: The Case of the Egyptian Islamic Group », *Middle East Journal*, 61-4, 2007, p. 596-623.

⁷³⁹ Alexander WILKINSON, « "Homicides Royaux": The assassination of the Duc and Cardinal de Guise and the radicalization of French public opinion », *French History*, 18-2, 2004, p. 129-153.

radicalisation. Un article de Robert Grausam, *The Language of Islamic Fundamentalism*, le souligne bien. Ce texte est particulièrement intéressant puisqu'il se retrouve à l'intersection des deux types d'usage, notamment par son insistance sur la question de la violence :

« Islamist discourses put more emphasis on global political conflicts than on society-internal moral issues, the attempt to create internal coherence in the Muslim community is more foregrounded, and radicalization is more clearly intended to promote the readiness to commit violence against the external enemy »⁷⁴⁰.

La « radicalisation » est présentée par cet auteur comme une « conceptualisation du monde en termes d'extrêmes ». Il s'agirait d'une stratégie discursive fréquemment employée par les islamistes⁷⁴¹. Cette définition permet de faire une transition avec le deuxième type.

Le type 2, aujourd'hui hégémonique, appelle plutôt une analyse méso- ou microsociologique. Celle-ci consiste à retracer le parcours d'individus (appréhendé selon des catégories sociales) ou de groupes (organisations, groupes religieux, mouvements sociaux, etc.) qui suivent un processus menant à des idées (idéologies, théologies, systèmes de valeurs, etc.) et des actions (activisme, violence, terrorisme, etc.) considérées *a priori* comme « extrêmes ». Les recherches sur l'islam politique y sont prédominantes. Les études montrent un intérêt privilégié pour les *lieux* de la radicalisation (la prison, les organismes religieux, le web, etc.), ainsi que pour la catégorie sociale des jeunes musulmans. Notre analyse se voit recoupée par la littérature à ce sujet : Schmid, par exemple, souligne la prépondérance de l'islam sur les autres objets d'étude. Il ajoute que l'origine de ce domaine s'inscrit initialement dans un intérêt pour le risque de radicalisation dans la population carcérale. De nombreuses recherches s'en sont ensuivies, à partir de cas localisés dans les mosquées et les écoles coraniques et, par la suite, sur le web et les réseaux sociaux⁷⁴².

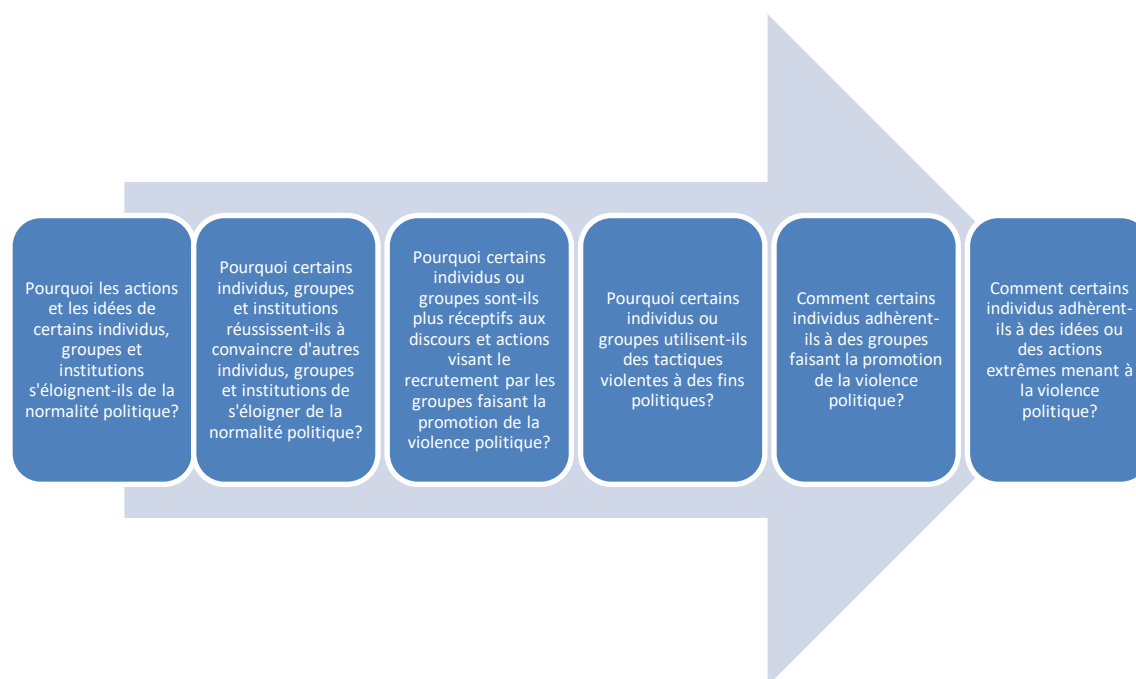
Notre hypothèse, à la suite de cette analyse, est celle d'un glissement sémantique progressif, de l'étude d'une « radicalisation » conçue comme déplacement vers la radicalité à une « radicalisation » cette fois comprise comme processus menant à l'extrémisme violent. Ce constat est similaire à celui de Kundnani, qui perçoit un changement important depuis 2004. Le terme « radicalisation » s'est en effet transformé : hier identifié à une évolution vers une position

⁷⁴⁰ Robert GRAUSAM, « The Language of Islamic Fundamentalism », *AAA: Arbeiten aus Anglistik und Amerikanistik*, 30-1/2, 2005, p. 227.

⁷⁴¹ *Ibid.*, p. 236.

⁷⁴² A. P. SCHMID, « Research on Radicalisation: Topics and Themes », art. cit., p. 28.

idéologique plus radicale (sans référence particulière aux musulmans), il fait désormais référence à un processus psychologique (voire théologique) selon lequel « les musulmans se déplacent » vers une vision des plus extrêmes⁷⁴³. Tel que présenté sous forme typique dans le **graphique 5.1**, il s'agit d'un véritable changement de problématique.



Graphique 5.1. Le déplacement de la problématique sur l'engagement dans la violence politique.

Au niveau épistémologique, il s'agit d'un passage de la question « pourquoi les individus, groupes ou institutions se radicalisent-ils ? » à celle de comprendre « comment les individus, groupes ou institutions se radicalisent »⁷⁴⁴. Si les problématiques initiales associées au type 1 viennent des études sur la « contestation », « l'insurrection » et la « violence politique », les dernières, se rapprochant progressivement du type 2, sont issues des études sur le « terrorisme » et du « contre-terrorisme ».

⁷⁴³ A. KUNDNANI, « Radicalisation: the journey of a concept », art. cit., p. 7.

⁷⁴⁴ Nous discuterons davantage de cette distinction dans la section 5.3.3.

Résumons. Dans cette section, il nous a d’abord été possible de constater que les chercheurs des sciences sociales présentent des thèses divergences concernant l’origine du terme « radicalisation ». Si sont apparus deux types majeurs d’explication quant à l’apparition du terme — la politisation de la question et les problèmes épistémologiques et méthodologiques de l’analyse du fait terroriste —, les arguments présentés restent cependant peu fiables, par manque d’études empiriques. Nous avons ensuite mis au jour une mutation sémantique essentielle à l’œuvre dans les publications sur le thème : le terme de « radicalisation » est effectivement passé d’une simple position de distance prise avec la normalité politique à un processus menant à l’extrémisme violent. Cette opération conceptuelle aura de grandes conséquences sur la recherche. Dans la prochaine section, il sera question des tensions liées à la définition de ce sens inédit donné à la notion de « radicalisation ». Les lecteurs pourront remarquer que le changement sémantique a créé une série de confusions encore présentes à ce jour.

5.3. Les tensions autour de la définition du terme « radicalisation » en sciences sociales

La définition du terme « radicalisation » est loin de faire consensus dans le domaine des experts. Cette équivoque est amplifiée par le fait que la « radicalisation », contrairement au « terrorisme », n’est pas liée à une action ou un état en particulier. Les conflits définitionnels sont bien entendu loin d’être propres au domaine de la « radicalisation ». Par exemple, concernant le terme « terrorisme », qui apparaît pourtant à divers égards plus tangible, Schmid et Easson ont recensé 250 usages dans les milieux universitaires et gouvernementaux⁷⁴⁵.

Le terme « radicalisation » est souvent utilisé comme un concept « allant de soi » (*taken for granted*), comme un mot qu’il n’est nul besoin de définir. Pourtant — c’est là l’hypothèse centrale de notre travail —, il s’agit bien en réalité d’un nouveau paradigme, qui recouvre partiellement le domaine du terrorisme et de la militance clandestine⁷⁴⁶. Il change donc la façon de concevoir et

⁷⁴⁵ Alex P. SCHMID, *The Routledge Handbook of Terrorism Research*, New-York, Routledge, 2011.

⁷⁴⁶ B. DUCOL, « La “radicalisation” comme modèle explicatif de l’engagement clandestin violent: contour et limite d’un paradigme théorique », art. cit., p. 128.

d'aborder les enjeux liés à la violence politique dans les sciences sociales. Schmid souligne avec justesse que les études sur la « radicalisation » ou la « déradicalisation » sont absentes de la réflexion historique et politique sur les révolutions (ex. : Révolution française ou américaine) ou sur les idéologies totalitaires (ex. : à la suite de la chute du régime nazi)⁷⁴⁷. Elles ne concernent que les recherches récentes sur le terrorisme islamiste, spécialement de type domestique.

Dans le langage courant, il n'est pas rare de voir la « radicalisation » se référer encore au processus menant à la radicalité, bien que cette définition apparaisse comme limitée, car tautologique. Toutefois, nous avons vu dans le chapitre précédent que ce vocable est dorénavant plus souvent associé à « l'extrémisme violent », lui-même rattaché à la violence politique, voire à l'acte terroriste en tant que tel. Un nombre important d'auteurs, qu'ils soient universitaires, institutionnels ou politiques, citent de façon rituelle les écrits de Neumann définissant la radicalisation comme « ce qui se passe avant que la bombe explose » (*what goes on before the bomb goes off*)⁷⁴⁸.

L'usage du terme « radicalisation » ne va pas sans susciter diverses controverses dans la communauté des chercheurs en sciences sociales. Suite à l'analyse de leurs discours, nous avons rassemblé les dissensions sous trois thèmes principaux. Le premier est le niveau d'analyse et de généralisation des données. Il s'agit ici des critiques accusant la notion de « radicalisation » d'individualiser les conflits politiques violents et de trop peu prendre en considération le contexte historique et social global. Le deuxième débat aborde le point de complétude du phénomène, puisque certains chercheurs estiment que la violence ne serait pas nécessairement la conséquence ultime du processus. Enfin, le troisième conflit porte sur la tension entre « comprendre » et « expliquer ». Plus précisément, il est question de l'opposition entre études « causales » et études de « trajectoires ». Ces trois points mettront en lumière les dissensions et les réaménagements conceptuels dans la recherche des sciences sociales sur ce sujet, ce qui nous permettra de proposer ensuite une description typologique des définitions.

⁷⁴⁷ Cette situation tend à changer depuis quelques années.

⁷⁴⁸ P. R. NEUMANN, « Introduction », art. cit., p. 3.

5.3.1. Les tensions concernant le niveau de l'analyse et la politisation

Les débats portant sur le niveau d'analyse (individualisme méthodologique) du processus de « radicalisation », ainsi que la « politisation » éventuelle (instrumentalisation externe) du terme — deux dimensions souvent interreliées — se traduisent par de fortes critiques quant à sa pertinence conceptuelle. En premier lieu, certaines recherches font part de leur préoccupation concernant l'approche microsociologique employée dans ce domaine d'étude. L'angle individuel associé à l'engagement dans la radicalisation aurait pour conséquence néfaste de « psychologiser » et de « sur-rationaliser » la trajectoire menant à l'extrémisme violent. Cette orientation épouserait une tendance à exclure l'État ainsi que les conditions sociohistoriques de l'analyse. Conséquemment, cette critique indique que le terme contribue à « dépolitiser » l'engagement dans la violence (une conséquence paradoxale de la « politisation » du terme au service des discours officiels). Au plan épistémologique, le problème phare reste celui de la généralisation des résultats micro-, méso-et macrosociologiques dans l'explication de la radicalisation. Il est aisé de noter que les parcours de jeunes radicalisés en Occident sont différents en plusieurs points de ceux dans les pays arabes ou ailleurs : l'universalisation des résultats issus de cas particulier s'avère hautement périlleuse.

Ce mécanisme biface de « politisation / dépolitisation » — usage politique du terme par l'État, qui entraîne une dépolitisation du parcours « radicalisé » — pose un sérieux problème dans un autre registre, puisqu'il a lieu non seulement dans le domaine scientifique, mais aussi dans l'arène publique. Toutefois, les chercheurs comprennent bien qu'une part de leurs difficultés conceptuelles provient du fait que le terme se trouve rattaché aux commandes et aux politiques publiques, ce qui conduit à un manque de clarté dans l'usage du mot « radicalisation » et à divers obstacles concernant son opérationnalisation⁷⁴⁹. De plus, des termes comme « anti-radicalisation », « contre-radicalisation » et « déradicalisation » semblent être employés de façon interchangeable⁷⁵⁰, ce qui n'aide pas la compréhension. La définition du terme « radicalisation », même floue, contribue à exclure certains comportements de la vie démocratique : cet aspect « politique » mène donc des chercheurs à critiquer une absence de neutralité axiologique. C'est

⁷⁴⁹ R. BORUM, « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories », art. cit.

⁷⁵⁰ A. RASHEED, « Countering the Threat of Radicalisation: Theories, Programmes and Challenges. », art. cit., p. 40.

encore plus évident lorsqu'il est question de distinguer « radicalisme » et « extrémisme », dans une volonté flagrante d'opposer le « bon » et le « mauvais » militantisme.

Les pages suivantes nous donneront donc l'occasion d'explorer les tensions qui découlent des critiques abordant la politisation du terme et son niveau d'analyse privilégié. L'analyse du discours a permis de faire ressortir les catégories émergentes dans la littérature, classifiées selon quatre types principaux de désaccords sur ce point.

5.3.1.1. Une microsociologie anhistorique

La confusion terminologique ne relève pas d'un simple manque de nuance. Elle entraîne de profondes conséquences pour la méthodologie et la capacité de mesurer les étapes du processus en question⁷⁵¹. Le terme « radicalisation » semble la source de grandes difficultés pour les chercheurs, notamment dans leur souci de délimiter le phénomène à étudier. Le succès du terme, écrit Coolsaet, possède un prix élevé, puisqu'il a placé la responsabilité de l'engagement dans la violence politique sur l'individu, ses amis et sa famille, ainsi que sur l'idéologie. Le recours à ce vocable a ainsi diminué significativement l'importance et la prise en compte analytique du contexte général. L'histoire, les cultures, la géopolitique et le rapport à l'État, auparavant considérés comme fondamentaux pour appréhender et combattre le terrorisme, seraient maintenant largement négligés par la recherche sur la « radicalisation »⁷⁵².

En effet, l'une des critiques liées à la méthodologie souligne le peu d'attention donné au contexte social et historique dans la compréhension du phénomène⁷⁵³. La responsabilité serait ainsi quasi-exclusivement transférée à l'individu, au détriment d'une vision globale⁷⁵⁴. Cette situation engendre une propension à vouloir généraliser indûment les recherches locales, favorisant une mécompréhension de la spécificité particulière de la violence politique⁷⁵⁵.

⁷⁵¹ *Ibid.*

⁷⁵² Rik COOLSAET, « Radicalisation, entre contexte et responsabilité individuelle », *L'Observatoire*, 86, 2016, p. 2.

⁷⁵³ G. BAILEY and P. EDWARDS, « Rethinking 'Radicalisation': Microradicalisations and Reciprocal Radicalisation as an Intertwined Process », art. cit.

⁷⁵⁴ R. COOLSAET, « Radicalisation, entre contexte et responsabilité individuelle », art. cit. ; Gilles KEPEL, « "Radicalisations" et "islamophobie" : le roi est nu », *Libération*, 2016 ; A. P. SCHMID, « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », art. cit. ; M. SEDGWICK, « The concept of radicalization as a source of confusion », art. cit.

⁷⁵⁵ Gilles KEPEL, « "Radicalisations" et "islamophobie" : le roi est nu », *Libération*, 14 mars 2016.

Un autre problème essentiel soulevé dans la littérature est que la notion de « radicalisation » laisse dans l'ombre le rôle effectif joué par l'État. Ce dernier, en tant qu'institution, ne semble jamais pouvoir être l'objet d'un processus de radicalisation. L'accent se voit placé sur les acteurs non étatiques, ce qui évacue le rôle des instances politiques dans les études sur l'engagement dans la violence politique⁷⁵⁶. Ce postulat contribue à l'exclusion de toute analyse des politiques publiques des gouvernements occidentaux ou leurs alliés dans l'émergence de ce phénomène présumé individuel⁷⁵⁷. Position que Schmid réfute explicitement :

For analytical purposes, political violence should be situated in the broader spectrum of political action – persuasive politics, pressure politics and violent politics – by those holding state power as well as non-state militant actors. With this in mind it should also be recognised that radicalisation is not necessarily a one-sided phenomenon, it is equally important to examine the role of state actors and their potential for radicalisation. The use of torture techniques and extra-judicial renditions in recent years, has been a drastic departure from democratic rule of law procedures and international human rights standards. These are indicative of the fact that in a polarised political situation not only non-state actors but also state actors can radicalise⁷⁵⁸.

Cette orientation macrosociologique se trouve pourtant quasi-abandonnée dans les études sur la « radicalisation ». Néanmoins, certains chercheurs affirment qu'une analyse mésosociologique permet d'appliquer le processus de radicalisation aux groupes et aux organisations. Nombre de recherches ont suffisamment démontré l'influence des réseaux et des groupes dans la radicalisation individuelle⁷⁵⁹. Plus rarement, certains posent même l'hypothèse que les sociétés elles-mêmes peuvent se « radicaliser » face à la menace.

Tout un pan des sciences sociales sur la violence politique a pourtant déjà montré l'importance des dimensions structurelles et des institutions politiques dans l'engagement violent contre l'État. C'est pour cette raison que plusieurs chercheurs du domaine des études sur le terrorisme et la violence politique se sont insurgés contre la diffusion massive du terme « radicalisation ». Néanmoins, le rejet de la radicalisation dans la littérature semble davantage,

⁷⁵⁶ NATURE EDITORIAL, « Root causes », art. cit.

⁷⁵⁷ *Ibid.* ; A. KUNDNANI, « Radicalisation: the journey of a concept », art. cit ; A. P. SCHMID, « Research on Radicalisation: Topics and Themes », art. cit.

⁷⁵⁸ A. P. SCHMID, « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », art. cit., p. IV.

⁷⁵⁹ Jorg KUSTERMANS, *Dealing with radicalization: Four reflections on Flemish radicalization policy*, Brussels, Flemish Peace Institute, 2015, p. 9.

selon Ducol, se « justifier par un positionnement critique » chez les chercheurs, plutôt que par un véritable « travail critique de fond »⁷⁶⁰. Il y aurait peu de réflexion afin de surmonter ces problèmes. Quelques auteurs en appellent carrément à une élimination de ce terme en tant qu'objet d'étude⁷⁶¹ : la « radicalisation » serait alors dans cette perspective un concept scientifique peu utile, déficient, voire nocif.

5.3.1.2. Le débat entre Roy et Kepel en France

En France, le véhément débat entre les réputés chercheurs universitaires Olivier Roy et Gilles Kepel à propos la radicalité djihadiste a connu un écho retentissant, et même bien au-delà du pays. Il a engendré une discussion orageuse dans plusieurs journaux à grand tirage, comme le *New York Times*⁷⁶² et *Libération*⁷⁶³. Kepel est un universitaire, chercheur en sciences politiques, et a créé la chaire sur le Moyen-Orient à Sciences-Po. Roy, quant à lui, se présente comme spécialiste de l'islamisme, enseignant à l'Institut universitaire européen de Florence. La rivalité entre ces deux chercheurs relève d'une intensité peu commune, y compris dans ce domaine propice aux controverses, puisqu'ils ne peuvent plus désormais s'asseoir dans la même pièce⁷⁶⁴. Selon Frédéric Boily, le débat entre Kepel et Roy ne se réduit pas à une querelle d'égo ou d'influence, bien que cette logique fasse également partie des relations de pouvoir dans le domaine intellectuel. Tous deux incarnent des orientations opposées, représentant une distinction importante dans la compréhension de la « radicalisation » associée à l'islam⁷⁶⁵. Le débat s'est présenté dans la sphère publique sous la forme de deux formules types.

⁷⁶⁰ B. DUCOL, « La “radicalisation” comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent : contour et limite d'un paradigme théorique », art. cit., p. 131.

⁷⁶¹ Voir à ce sujet: Jørgen STAUN, « When, how and why elites frame terrorists: A Wittgensteinian analysis of terror and radicalisation », *Critical Studies on Terrorism*, 3-3, 2010, p. 403-420 ; Jonathan GITHENS-MAZER and Robert LAMBERT, « Why conventional wisdom on radicalization fails: The persistence of a failed discourse », *International Affairs*, 86-4, 2010, p. 889-901 ; A. KUNDNANI, « Radicalisation: the journey of a concept », art. cit ; M. HÖRNQVIST and J. FLYGHED, « Exclusion or culture? The rise and the ambiguity of the radicalisation debate », art. cit.

⁷⁶² Adam NOSSITER, « “That Ignoramus”: 2 French Scholars of Radical Islam Turn Bitter Rivals », New-York, *The New-York Times*, June 13 2016.

⁷⁶³ Cécile DAUMAS, « Olivier Roy et Gilles Kepel, querelle française sur le jihadisme », Paris, *Libération*, 14 avril 2016.

⁷⁶⁴ X. CRETTEZ, « Entrevue avec Xavier Crettez », *op. cit.*

⁷⁶⁵ Frédéric BOILY, « Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord », *Revue Frontières*, 31-1, 2019.

Olivier Roy, dans une tribune publiée dans *le Monde* du 25 novembre 2016⁷⁶⁶, affirme que la montée de l'extrémisme en France n'est pas une conséquence de « la radicalisation de l'islam, mais de l'islamisation de la radicalité ». Il faut comprendre par cette déclaration que les violences que connaît la France sont moins une question de religion que l'expression d'une révolte générationnelle⁷⁶⁷.

Et pourquoi des convertis qui n'ont jamais souffert du racisme veulent-ils brusquement venger l'humiliation subie par les musulmans ? Surtout que beaucoup de convertis viennent des campagnes françaises, comme Maxime Hauchard, et ont peu de raisons de s'identifier à une communauté musulmane qui n'a pour eux qu'une existence virtuelle. Bref, ce n'est pas la « révolte de l'islam » ou celle des « musulmans », mais un problème précis concernant deux catégories de jeunes, originaires de l'immigration en majorité, mais aussi les Français « de souche ». Il ne s'agit pas de la radicalisation de l'islam, mais de l'islamisation de la radicalité⁷⁶⁸.

Selon Roy, les terrorismes ne seraient pas motivés principalement par des exigences idéologiques ou religieuses. Ces dernières ne seraient qu'une façade qui voile le malaise plus profond d'une révolte générationnelle, aboutissant à une forme de nihilisme. Dans *Le djihad et la Mort*⁷⁶⁹, Roy souligne que l'idéologie mortifère de destruction n'est pas propre à l'islam. De fait, l'engagement des jeunes Français dans l'islam radical ne serait alors qu'une sorte d'emprunt de circonstance⁷⁷⁰, voire de « prétexte ».

Gilles Kepel, de son côté, défend une thèse inverse, en affirmant qu'il faut partir des textes sacrés pour comprendre le terrorisme. Il y aurait alors bien en France « une radicalisation de l'islam ». Dans un article de *Libération* du 14 mars 2016, Kepel critique fortement les institutions universitaires françaises pour leur incapacité à penser le jihadisme. La popularité du terme de « radicalisation » empêcherait notamment de réfléchir sur la spécificité du phénomène. Sur un plan épistémologique, il accuse par ailleurs Roy de mélanger toutes sortes d'objets d'études transculturels et transhistoriques :

Des Brigades rouges et d'Action directe à Daech, de la bande à Baader à la bande à Coulibaly ou Abaaoud, il ne s'agirait que de la même « radicalité », hier, rouge, aujourd'hui, peinturlurée du vert de l'islamisation. Pourquoi étudier le phénomène, apprendre des langues difficiles, mener l'enquête sur le terrain dans les quartiers déshérités

⁷⁶⁶ Olivier ROY, « Le djihadisme est une révolte nihiliste », Paris, *Le Monde*, 25 novembre 2015.

⁷⁶⁷ C. DAUMAS, « Olivier Roy et Gilles Kepel, querelle française sur le jihadisme », art. cit.

⁷⁶⁸ O. ROY, « Le djihadisme est une révolte nihiliste », art. cit.

⁷⁶⁹ Olivier ROY, *Le djihad et la mort*, Paris, Hachette, 2016.

⁷⁷⁰ F. BOILY, « Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord », art. cit.

où les marqueurs de la salafisation ont tant progressé depuis trente ans, puisqu'on connaît déjà la réponse ? Cette posture intellectuelle, dont Olivier Roy est le champion avec son slogan de « L'islamisation de la radicalité », connaît un succès ravageur, car elle conforte la doxa médiatico-politicienne dans son ignorance de la réalité sociale et son arrogance intellectuelle - toutes deux suicidaires⁷⁷¹.

Pour Kepel, la solution est simple. Il faut retourner au contexte, aux études sur le monde et les langues arabes, étudier les sources primaires et prendre le contexte social au sérieux⁷⁷².

Boily, dans un article intitulé *Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord*, entre en détail dans ce débat. Selon lui, Kepel offre une lecture historico-analytique de nature wébérienne, axée sur les idées comme élément central pour comprendre le comportement des individus. Elle s'accompagne d'une approche compréhensive de niveau microsociologique, qui voit dans l'idéologie l'origine des motivations des extrémistes⁷⁷³. Boily y dénonce le risque d'une « essentialisation des idées », mettant en lien le « wahhabisme » et le « salafisme » avec la « radicalisation »⁷⁷⁴. Adam Nossiter du *New York Time* a surenchéri dans la critique : selon lui, Kepel resterait influencé par le structuralisme français, tendance qui aurait tendance à minimiser le rôle de l'agentivité des individus⁷⁷⁵. De son côté, Roy proposerait plutôt une analyse durkheimienne, selon une approche macrosociologique : pour lui, quelques caractéristiques « sociales » expliquent le phénomène, comme l'humiliation, la révolte générationnelle, une situation d'anomie, etc.⁷⁷⁶. Il est question ici de fantasmes de violence et de cruauté⁷⁷⁷, qui au final n'auraient rien à voir avec les idées religieuses (la plupart des jeunes, note-t-il, ne savent pas prier et connaissent très mal l'islam)⁷⁷⁸.

Ainsi, Kepel installe le fait religieux et l'idéologie au centre de l'enquête, tandis que Roy, qui reconnaît leur importance, les considère plutôt en périphérie⁷⁷⁹. D'une certaine façon, cette querelle porte sur le niveau privilégié de l'analyse et le rôle de l'idéologie dans l'engagement extrême. Les deux auteurs français admettent certes que les idées jouent un rôle dans le fait social, mais, comme le souligne Boily, les idées seules ne suffisent pas à

⁷⁷¹ G. KEPEL, « "Radicalisations" et "islamophobie" : le roi est nu », art. cit.

⁷⁷² *Ibid.*

⁷⁷³ F. BOILY, « Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord », art. cit.

⁷⁷⁴ X. CRETTEZ, « Entrevue avec Xavier Crettez », *op. cit.*

⁷⁷⁵ A. NOSSITER, « "That Ignoramus": 2 French Scholars of Radical Islam Turn Bitter Rivals », art. cit.

⁷⁷⁶ F. BOILY, « Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord », art. cit.

⁷⁷⁷ A. NOSSITER, « "That Ignoramus": 2 French Scholars of Radical Islam Turn Bitter Rivals », art. cit.

⁷⁷⁸ X. CRETTEZ, « Entrevue avec Xavier Crettez », *op. cit.*

⁷⁷⁹ C. DAUMAS, « Olivier Roy et Gilles Kepel, querelle française sur le jihadisme », art. cit.

comprendre son émergence et son développement : il faut s'intéresser également aux conditions de leur concrétisation dans le réel. Ce serait donc « l'articulation et la rencontre entre les idées et un contexte social et politique » qui doivent être pris en considération afin de mieux comprendre le phénomène de la radicalisation⁷⁸⁰.

5.3.1.3. La conséquence d'un manque de neutralité axiologique

Certains chercheurs se refusent à accorder le statut honorifique de *concept* à la notion de « radicalisation ». Celle-ci est perçue comme un « terme politique plus que scientifique servant avant tout à désigner la violence politique considérée comme illégitime »⁷⁸¹. Est mis en lumière le risque de stigmatisation, plus spécifiquement de la communauté musulmane⁷⁸². Outre cette instrumentalisation, le flou notionnel aurait aussi comme conséquence de limiter la réflexion quant aux différentes formes d'engagement⁷⁸³. Caroline Guibet-Lafaye, qui a mené plusieurs études sur les médias et le discours politique français, souligne que la « radicalisation » est pensée et publicisée comme une menace pour les régimes démocratiques. Elle perçoit l'usage de cette notion en France comme une façon d'étiqueter les « ennemis politiques »⁷⁸⁴.

En Grande-Bretagne, Andrew Koskins et Ben O'Loughlin décrivent également les nombreux problèmes causés par l'utilisation générale du terme « radicalisation » dans les médias nationaux. Pour ces auteurs, cet usage médiatique conduit à une situation sociale d'hypersécurité exacerbée par la peur du terrorisme. De plus, les études démontrent une mécompréhension de l'opinion publique quant à l'usage et la contextualisation de ce terme, ce

⁷⁸⁰ F. BOILY, « Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord », art. cit.

⁷⁸¹ Guillaume BRIE et Cécile RAMBOURG, *Radicalisation. Analyses scientifiques versus usage politique. Synthèse analytique*, Agen, École nationale d'administration pénitentiaire, 2015, p. 1.

⁷⁸² A. KUNDNANI, « A Decade Lost: Rethinking Radicalisation and Extremism », art. cit. ; G. BAILEY and P. EDWARDS, « Rethinking 'Radicalisation': Microradicalisations and Reciprocal Radicalisation as an Intertwined Process », art. cit. ; NATURE EDITORIAL, « Root causes », art. cit. ; R. COOLSAET, « Radicalisation, entre contexte et responsabilité individuelle », art. cit. ; M. SEDGWICK, « The concept of radicalization as a source of confusion », art. cit. ; A. RASHEED, « Countering the Threat of Radicalisation: Theories, Programmes and Challenges », art. cit.

⁷⁸³ R. COOLSAET, « Radicalisation, entre contexte et responsabilité individuelle », art. cit.

⁷⁸⁴ Caroline GUIBET-LAFAYE, « La construction de l'ennemi : usages politiques contemporains de la notion de radicalisation », Leipzig, Conférence Terrorisme en France, en Turquie, en Italie et en Allemagne dans les années 1970, 2017, p. 2.

qui a pour effet de renforcer les préjugés envers certains groupes⁷⁸⁵. De manière similaire, Kundnani critique sévèrement les politiques du gouvernement britannique qui, par ce biais, emploie de façon subjective et arbitraire le terme « d'extrémiste ». D'après cet auteur, les discours étatiques ont pour conséquence de désigner les musulmans à la vindicte, étiquetés comme une communauté suspecte, ainsi que de décourager les opinions dites radicales, limitant de fait la liberté d'expression⁷⁸⁶. Les politiques de contre-terrorisme britannique auraient de fait criminalisé certains discours⁷⁸⁷, en excluant de la sphère publique des formes politiques d'expression appelant à la contestation non violente, mais dorénavant jugées en dehors de la « normalité politique »⁷⁸⁸.

Kundnani observe que la généralisation du terme « radicalisation » entraîne des conséquences problématiques, tant dans la recherche que dans les politiques publiques. Il est d'autant plus nécessaire de s'intéresser à la conceptualisation du terme, si les sciences sociales souhaitent qu'il reflète le mieux possible la réalité complexe. Certains chercheurs ont d'ailleurs décidé de remplacer le terme « radicalité » par celui « d'extrémisme violent » (voir la section 5.3.1.4), justement afin d'éviter l'étiquetage des comportements « normaux » ou « anormaux » en régime démocratique. Or, ce déplacement ne fait que changer la normativité d'endroit, puisqu'il vise à instaurer une démarcation entre une radicalisation « positive » et une radicalité « négative », hostile à l'ordre social démocratique. L'extrémisme se voit alors défini par le rejet du pluralisme social et la volonté de créer une société homogène, par l'application de principes dogmatiques souvent anticonstitutionnels, antidémocratiques, autoritaires, intolérants, fanatiques, etc.⁷⁸⁹. Ainsi, cette distinction renouvelée conserve un manque patent de neutralité axiologique, en proposant implicitement un combat contre les idées régressives.

De façon minimalement sous-entendue, l'État est toujours présenté dans la majorité des études comme la mesure du « normal » (assimilant légalité et légitimité), plaçant la radicalisation en contrepoint et ramenant de façon homogène toute la population « non radicalisée » du côté de l'ordre public institué. À l'aune de cette répartition binaire, les groupes deviennent jugés différemment, quelles que soient leurs activités concrètes. Comme

⁷⁸⁵ A. HOSKINS and B. O'LOUGHLIN, « Media and the myth of radicalization », art. cit., p. 108-109.

⁷⁸⁶ A. KUNDNANI, « A Decade Lost: Rethinking Radicalisation and Extremism », art. cit., p. 26 and 33.

⁷⁸⁷ *Ibid.*, p. 35.

⁷⁸⁸ G. BAILEY and P. EDWARDS, « Rethinking 'Radicalisation': Microradicalisations and Reciprocal Radicalisation as an Intertwined Process », art. cit., p. 261.

⁷⁸⁹ A. P. SCHMID, *Violent and Non-Violent Extremism: Two Sides of the Same Coin?*, op. cit., p. 21.

l'affirment Bailey et Edwards, le terme « radicalisation » vise plus particulièrement la violence associée à l'islamisme que celle, par exemple, associée aux droits des animaux⁷⁹⁰. S'instaure dès lors un rapport dialectique entre les actes qui transgressent les normes politiques existantes et la réaction des institutions étatiques afin de classer et réprimer ces actes, les désignant comme un refus du jeu démocratique et des principes sociaux fondamentaux.

5.3.1.4. *Le radicalisme vs l'extrémisme*

Comme il vient d'être mentionné, les gouvernements comme les chercheurs ont tendance à remplacer le terme de « radicalité » par celui « d'extrémisme violent ». La « radicalisation » a souvent été présentée comme « un processus qui mène à la radicalité ». Cette définition tautologique énonce simplement qu'un individu se radicalise parce qu'il adhère à des idées ou des comportements radicaux et devient alors, de facto, un « radical ». Nous sommes en présence d'un concept auto-explicatif.

À l'origine, le terme « radical » est lié à la biologie. Son étymologie renvoie à ce qui a rapport à la racine (*radix*) d'un végétal. Il a été par la suite utilisé en politique afin de désigner des individus, des partis ou des mouvements. La radicalité y indique alors la volonté d'un changement drastique des pratiques existantes, des institutions ou des systèmes sociaux⁷⁹¹. Dans le contexte britannique, par exemple, le mot *radical* découle à la fois du « mouvement chartiste (qui réclame, vers 1832, des réformes et le suffrage universel) et la philosophie “utilitaire” de J. Bentham et de Stuart Mill »⁷⁹². En 1776 fut fondé le Parti radical par le major Cartwright : « Le “Radicalisme” c'était donc avant tout le désir de réformes profondes, réalisées au moyen du suffrage universel »⁷⁹³. En France, le premier usage du terme se retrouve à la Révolution française, chez les militants antimonarchiques⁷⁹⁴.

Ainsi, au 18^e siècle, le terme « radical » était associé aux Lumières, à la Révolution française et à la Révolution américaine. Au 19^e siècle, il s'est répandu et a été accolé aux

⁷⁹⁰ G. BAILEY and P. EDWARDS, « Rethinking 'Radicalisation': Microradicalisations and Reciprocal Radicalisation as an Intertwined Process », art. cit., p. 260.

⁷⁹¹ Norman MARKOWITZ, *Radicals and Radicalism*, <http://www.encyclopedia.com/history/dictionaries-thesauruses-pictures-and-press-releases/radicals-and-radicalism>, consulté le 13 novembre 2018.

⁷⁹² Claude NICOLET, *Le radicalisme*, 5e éd., Paris, Les Presses Universitaires de France, 1983, p. 11.

⁷⁹³ *Ibid.*

⁷⁹⁴ N. MARKOWITZ, « Radicals and Radicalism », *op. cit.*

tenants de programmes proposant de profondes réformes sociales et politiques⁷⁹⁵. Aux États-Unis, le mot « radical » a été employé afin de qualifier les militants antiesclavagistes après la Guerre civile américaine (1861-1865), ainsi que les activistes souhaitant apporter des changements majeurs au capitalisme pendant la Guerre froide. Le contexte de la Révolution russe a contribué aux États-Unis à la création d'une connotation négative du terme, par association avec le communisme honni. Cependant, il va *a contrario* être valorisé par les militants des mouvements des droits civiques des années 1950-60. Cette alliance entre les libéraux et les radicaux va se poursuivre à travers l'activisme féministe et environnemental⁷⁹⁶. Selon David Mandel, ce n'est que dans la seconde partie du 20^e siècle que la notion de « radical », issue du langage de la rue, prend le sens d'une tendance à excéder les limites de contrôle et de sécurité ordinaires. Le terme se charge alors politiquement aux États-Unis d'une valeur nouvelle. L'emploi du mot « radical » devient synonyme de « cool » dans certaines sous-cultures des années 1960 et 1970 : être radical, c'est être contre « l'establishment ». Pour un militant de l'époque, ce terme prend une connotation clairement positive. De cette façon, le *radical* est devenu momentanément aussi respectable que le libéral dans l'espace public⁷⁹⁷, tandis que le gouvernement considère évidemment cette appellation de manière péjorative : le terme « radical » demeure manié par le pouvoir afin de désigner les individus ou groupes dont les caractéristiques constituent une source de danger potentiel pour les modes de vie conventionnels (traditionnels)⁷⁹⁸.

À la simple vue de ce parcours historique, nous apercevons sans peine que le problème majeur de cette désignation politique tient évidemment à la nature toute contextuelle et relative du qualificatif « radical ».

What, for instance, is the opposite of radicalization? Normalization? Mainstreaming? And if normalization or mainstreaming is implied in opposition to radicalization, what

⁷⁹⁵ A. P. SCHMID, « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », art. cit.

⁷⁹⁶ Norman MARKOWITZ, « Radicals and Radicalism », in *Dictionary of American History*, New York, Charles Scribner's Sons, 2003.

⁷⁹⁷ A. P. SCHMID, « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », art. cit.

⁷⁹⁸ David MANDEL, « Radicalization: What Does it Mean? », in Pick M. Thomas and Anne SPECKHARD (dir.), *Home-Grown Terrorism: Understanding and Addressing the Root Causes of Radicalisation Among Groups with an Immigrant Heritage in Europe*, Washington, The NATO Science for Peace and Security Programme, 2010, p. 105.

constitutes the “normal” or the “mainstream”? A simple majority, an “average” of socially accepted norms and actions, or something else?⁷⁹⁹.

La difficulté de bien définir les termes associés à la « radicalisation » pose en conséquence de nombreux défis à la recherche de type empirique. Si la « radicalité » se conçoit comme un concept relatif à une époque et à un lieu, la comparaison devient alors extrêmement complexe.

Les définitions vagues et inclusives du langage ordinaire, peu précisées par la science, créent une série de difficultés majeures dans la production d’outils opératoires pour la recherche. Si un individu est « radical » par la différence d’idées et de comportement qu’il adopte vis-à-vis des normes sociales de son groupe, elles-mêmes variables dans le temps et selon les cultures, il devient problématique d’identifier le phénomène par une généralisation idéal-typique. De plus, les démocraties reconnaissent souvent l’apport d’une certaine « radicalité » dans l’arène publique. Des militantes et militants féministes, démocrates, pacifistes ou anti-esclavagistes pourraient être qualifiés aujourd’hui de « radicalisés », dans le contexte de leur époque et de leur culture⁸⁰⁰. Il est dès lors difficile pour les chercheurs et les praticiens de fournir des preuves quant à l’existence d’un éventuel « processus de radicalisation »⁸⁰¹.

Dans tous les cas, la « radicalité » se présente comme une mesure d’évaluation axiologique (positive ou négative) de tout positionnement qui s’éloigne de la norme. Ce constat mène à la nécessité scientifique de définir préalablement la norme dans un lieu et dans une époque précise⁸⁰². Cela ne règle pas pour autant le problème. Par exemple, tel que le soulignent Bailey et Edwards, Nelson Mandela a vécu assez longtemps afin de passer dans l’histoire américaine du statut de « terroriste » à celui de « radical », puis de « radical » à « saint séculier » (*secular saint*)⁸⁰³. Cette évolution caractéristique illustre bien l’aspect largement contingent et historique de la notion. Le terme « radicalisme » se présente alors comme le pôle d’un

⁷⁹⁹ A. ONNERFORS and K. STEINER, « Chapter 1. Introduction », art. cit., p. 7.

⁸⁰⁰ Leonidas KARAKATSANIS and Marc HERZOG, « Radicalisation as form: beyond the security paradigm », *Journal of Contemporary European Studies*, 24-2, 2016, p. 15.

⁸⁰¹ Jonathan GITHENS-MAZER, *Rethinking the Causal Concept of Islamic Radicalisation*, Committee on Concepts and Methods Working Paper Series, 2010, p. 26.

⁸⁰² M. SEDGWICK, « The concept of radicalization as a source of confusion », art. cit., p. 482.

⁸⁰³ G. BAILEY and P. EDWARDS, « Rethinking ‘Radicalisation’: Microradicalisations and Reciprocal Radicalisation as an Intertwined Process », art. cit.

continuum sur lequel une attitude d'esprit passerait de la modération à une volonté de rupture radicale avec le système⁸⁰⁴.

Bien que cette conceptualisation relative et située du terme « radical » soit dominante dans la recherche sur l'engagement et la violence politique, Mark Sedgwick souligne les efforts de certains penseurs pour proposer une conception « absolue » de ce terme, qui ne serait pas passible d'un perspectivisme historique ou culturel. Par exemple, José Ortega y Gasset (1923) distingue les révolutionnaires radicaux par rapport aux jacqueries et rébellions du Moyen Âge par le fait que les premiers ne se rebellent pas contre l'abus de pouvoir, mais contre la légitimité même du pouvoir⁸⁰⁵. Le « radicalisme » est alors compris comme le désir de corriger la nature du pouvoir plutôt que d'en tempérer les abus. Les tentatives d'absolutiser ce terme n'ont cependant pas été retenues dans la littérature sur la « radicalisation ». Selon Schmid, le radicalisme est « un point de référence qui mesure la distance entre ce qui est acceptable, et ce qui n'est pas acceptable dans l'axe politique », ce qui pose bien entendu le problème de savoir à partir de quel point de vue il est possible de définir les critères de ce qui est acceptable ou non. Le terme reste aujourd'hui généralement utilisé dans une vision dépréciative, c'est-à-dire associée aux valeurs antidémocratiques, tout comme le « fondamentalisme », le « jihadisme », « l'extrémisme », etc. Pour faire de la « radicalisation » un instrument analytique heuristique au plan scientifique, Schmid propose une distinction conceptuelle des termes « radicalisme » ou « extrémisme », et ce afin d'éviter qu'ils ne deviennent un fourre-tout politique visant simplement à délégitimer l'adversaire⁸⁰⁶.

Devant cette relativité axiologique qui fait du « radicalisme » un terme pouvant être à la fois négatif et positif, quelques auteurs, nous l'avons dit, semblent préférer l'utilisation du terme « extrémisme » afin de qualifier ce déplacement sur le continuum de la « radicalisation ». Car si le « radicalisme » a toujours fait partie du jeu démocratique, « l'extrémisme » est d'emblée présenté comme un mouvement outrancier, voire dangereux, situé au-delà de la politique dite « acceptable »⁸⁰⁷. À bien y réfléchir, nous retrouvons toutefois les mêmes difficultés conceptuelles : le terme « extrémisme » s'avère relatif à la loi ou aux mœurs

⁸⁰⁴ Il sera question de cette définition de cette échelle politique dans une autre section.

⁸⁰⁵ M. SEDGWICK, « The concept of radicalization as a source of confusion », art. cit., p. 182.

⁸⁰⁶ A. P. SCHMID, « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », art. cit., p. 7.

⁸⁰⁷ G. BAILEY and P. EDWARDS, « Rethinking 'Radicalisation': Microradicalisations and Reciprocal Radicalisation as an Intertwined Process », art. cit.

ordinaires dans un contexte historique et politique particulier. Il reste aventureux de comparer formellement et universellement l'engagement dans « l'extrémisme violent », puisqu'il ne désigne pas le même type d'action selon les cultures et les époques. Cela s'applique même dans le cas où l'on identifie les formes d'activisme qui vont au-delà de la loi, car celle-ci se révèle tout aussi variable, y compris dans les aspects fondamentaux qui touchent aux droits de la personne. De plus, évidemment, dans de nombreux pays, la loi interdit toute participation politique ou liberté d'expression, ce qui renverse le sens de « l'extrémisme » non-légal d'un point de vue démocratique.

Ces constatations préliminaires compliquent fortement le choix des critères comparatifs. Schmid distingue « l'extrémisme » du « radicalisme » en insistant sur le rejet par le premier de tout réel pluralisme sociopolitique. « L'extrémisme » serait alors caractérisé par sa volonté de créer une société homogène, suivant l'application de principes dogmatiques souvent « anticonstitutionnels », « antidémocratiques », « autoritaires », « intolérants », « fanatiques », etc. En outre, « l'extrémisme » se révélerait ouvert, dans les méthodes, au recours à la violence pour arriver à ses fins⁸⁰⁸. Pour Schmid, le radicalisme serait plus rationnel et pragmatique, tandis que l'extrémisme devient dans cette perspective une expression politique largement illégitime, du moins d'un point de vue démocratique⁸⁰⁹, ce qui dévoile une volonté patente de distinguer le « bon » et le « mauvais » activisme. C'est pour échapper à cette distinction normative que des chercheurs comme Mandel⁸¹⁰ ou Neumann définissent quant à eux la « radicalisation » comme un processus qui, à son terme, peut mener un individu à « l'extrémisme violent ». Seule la violence en tant qu'acte extériorisé et manifeste semble pouvoir alors désigner une ligne de démarcation claire et indiscutable.

Ces quatre critiques majeures à l'égard de l'utilisation extensive du terme « radicalisation » montrent la complexité des discussions entourant l'opérationnalisation du concept dans les sciences sociales. Le passage du politique à la science ajoute à l'ambiguïté puisqu'il s'accompagne de biais implicites difficilement surmontables. Les désaccords entre chercheurs mènent à une pluralité d'usages et de définitions considérables de la « radicalisation », que n'a pas permis de

⁸⁰⁸ A. P. SCHMID, *Violent and Non-Violent Extremism: Two Sides of the Same Coin?*, op. cit., p. 21.

⁸⁰⁹ *Ibid.*, p. 7 and 22.

⁸¹⁰ D. MANDEL, « Radicalization: What Does it Mean? », art. cit., p. 111.

surmonter une éventuelle distinction entre « radicalisme » et « extrémisme », encore extrêmement confuse malgré les tentatives d'objectivation rigoureuse. La section suivante montrera que les chercheurs des sciences sociales connaissent aussi des divergences importantes à propos d'un autre enjeu, le point de complétude du phénomène. Si un accord semble se former autour de l'aspect processuel, il reste bon nombre de dissensions quant aux fins du processus, comprises dans le double sens de « conclusion » et de « finalité ».

5.3.2. Les tensions concernant le point de complétude

L'un des grands débats qui agitent le domaine de recherche consiste à savoir en effet comment se conclut et se finalise le processus de radicalisation. C'est la question du fameux *end-point*, que nous traduirons comme « le point de complétude » du processus. Si pour plusieurs chercheurs, il s'agit essentiellement du « terrorisme », d'autres préfèrent souligner la diversité des formes d'actions militantes ou d'idéaux qui promeuvent la violence politique. Reste, selon Neumann, que la discussion à propos du point de complétude dans la littérature prend essentiellement la forme d'un débat sur la relation causale entre les « idées extrêmes » et les « actions extrêmes »⁸¹¹.

L'enjeu de fond du point de complétude consiste à savoir si le processus de radicalisation implique ultimement le recours à un acte de violence. Le problème part du constat empirique que la violence des idées n'amène pas toujours les individus à commettre des actes de violence. Ce hiatus engendre de nombreuses conséquences pour la compréhension et la définition même du terme « radicalisation ». Le débat dans la littérature se traduit par une profonde dissension sur l'importance de la « radicalisation cognitive » vis-à-vis de la « radicalisation comportementale ».

⁸¹¹ Peter R. NEUMANN, « The trouble with radicalization », *International Affairs*, 89-4, 2013, p. 873-893.

5.3.2.1. Le débat entre la radicalisation cognitive et la radicalisation comportementale

S'il paraît complexe chez certains chercheurs d'opérer une distinction claire entre la « radicalisation cognitive » et la « radicalisation comportementale », d'autres n'hésitent pas au contraire à prendre fortement position et insister sur cet enjeu fondamental⁸¹². Selon Ducol, deux orientations principales se dégagent, pas forcément opposées, car ciblant deux façons distinctes de contester le lien mécanique et causal entre ces deux formes de « radicalisation ». L'une affirme que les idées extrêmes ne renvoient pas nécessairement à une finalité violente, tandis que l'autre stipule que l'extrémisme tient à la radicalisation des méthodes et des actions, et non nécessairement à celle des idées. Pour les chercheurs défendant ce dernier point de vue, la « radicalisation cognitive » ne constitue donc pas un prérequis pour l'engagement militant violent⁸¹³. Comme le résumait Hafez et Mullins:

« Cognitive radicalization involves acquiring values, attitudes, and political beliefs that deviate sharply from those of mainstream society. Behavioral radicalization involves participating in a range of radical activities, whether legal or clandestine, which could culminate in terrorism »⁸¹⁴.

Cette distinction pose un certain nombre de problèmes, puisque les chercheurs conviennent qu'il est rare qu'un individu passe directement de l'inaction à l'extrémisme violent « sans une médiation idéologique accompagnée d'une série d'engagements envers une cause radicale »⁸¹⁵. Or, la radicalisation cognitive, de par ses processus multiples et variés, ne permet pas l'identification de facteurs pouvant prévenir ou prédire des actes politiques violents⁸¹⁶.

Il n'existe *a priori* pas de lien causal entre l'intensité de l'adhésion et le comportement violent. Dès lors, cette question du « passage à l'acte » se trouve fortement discutée dans la

⁸¹² R. BORUM, « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories », art. cit ; Clark MCCAULEY and Sophia MOSKALENKO, *Friction: How Radicalization Happens to Them and Us*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

⁸¹³ B. DUCOL, « La "radicalisation" comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent : contour et limite d'un paradigme théorique », art. cit., p. 135.

⁸¹⁴ M. HAFEZ and C. MULLINS, « The radicalization puzzle: A theoretical synthesis of empirical approaches to homegrown extremism », art. cit.

⁸¹⁵ *Ibid.*, p. 961.

⁸¹⁶ *Ibid.*

littérature scientifique. Ainsi, nous avons vu que des auteurs comme McCauley et Moskalenko affirment qu'il s'agit là de deux phénomènes bien distincts.

What is to be done? Getting rid of the words radicalization and extremism will not help; new names would soon arise to refer to the mechanisms by which individuals, groups, and mass opinion are moved to support or participate in political violence. More useful is recognizing that radicalization to extremist opinions is psychologically a different phenomenon from radicalization to extremist action⁸¹⁷.

C'est selon eux une erreur conceptuelle que d'assimiler ces deux phénomènes. Puisqu'ils ne sont certes toutefois pas sans lien entre eux, il faudrait alors s'intéresser à ces deux processus de façon distincte afin de mieux comprendre l'engagement dans le militantisme et le passage à l'acte violent politique.

Borum est l'un des chercheurs qui souhaitent que nous nous attachions davantage à saisir la « radicalisation » de type comportemental. Il propose de remplacer le terme « radicalisation » — le processus de développement des idéologies et des croyances extrêmes — par le terme « parcours d'action » (*action pathways*) afin de désigner l'engagement dans l'extrémisme violent. Étudier la « radicalisation » à partir des actions permettrait de mieux déchiffrer le processus d'engagement au sein de mouvements militants violents. C'est aussi une possibilité d'entrer dans les relations sociales et les rapports de pouvoir existant au sein des milieux militants, d'appréhender en quelque sorte la « socialisation » dans l'extrémisme violent. Si Borum reconnaît l'importance des idéologies, il considère qu'elle ne permet pas d'expliquer pourquoi certains s'engagent dans la violence tandis que d'autres refusent cette option⁸¹⁸. Ce que nous savons, écrit-il, c'est que « la plupart des gens qui ont des idées radicales ne se livrent pas au terrorisme, et de nombreux terroristes — même ceux qui revendiquent une “cause” — ne sont pas profondément idéologiques et ne sont possiblement pas “radicalisés” au sens traditionnel du terme »⁸¹⁹. La « radicalisation cognitive » serait donc « qu'un » des cheminements possibles vers l'engagement actif dans « l'extrémisme violent ».

Horgan énonce un constat similaire, en soulignant que la littérature a jusqu'à maintenant démontré que: **1)** ce ne sont pas tous les adhérents à une ou des idées radicales qui adoptent des comportements illégaux; **2)** les idées soutenant la violence politique ne précèdent

⁸¹⁷ Clark McCauley and Sophia Moskalenko, « Understanding political radicalization: The two-pyramids model », *American Psychologist*, 72-3, 2017, p. 211.

⁸¹⁸ Randy Borum, « The Etiology of Radicalization », *The Handbook of the Criminology of Terrorism*, 2017, p. 18.

⁸¹⁹ R. Borum, « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories », art. cit., p. 8.

pas toujours l'action violente, et 3) le terme « radicalisation » n'implique pas automatiquement un engagement⁸²⁰ dans le terrorisme⁸²¹. La « radicalisation cognitive » ne constituerait donc pas une condition suffisante, ni même nécessaire⁸²², à la possibilité de s'engager dans un mouvement violent, aussi extrémiste soit-il.

Pour sa part, Neumann s'oppose à la position défendue par Borum et Horgan. Dissocier l'idéologie de l'action violente présente le risque, estime-t-il, de dépolitiser la violence⁸²³. Il critique dès lors fortement ceux qui contestent l'utilité d'étudier l'effet de l'idéologie afin de comprendre la violence terroriste, simplement parce que des individus ne semblent pas avoir suivi un processus de « radicalisation cognitive ». Selon Neumann, ses adversaires ont recours au sophisme dit de « l'homme de paille », puisque le postulat de Horgan et Borum n'est en réalité contredit par personne : aucun expert sérieux, écrit-il, ne soutiendrait aujourd'hui l'hypothèse qu'il existe un lien direct, mécanique et nécessaire entre « radicalisation cognitive » et « radicalisation comportementale ». Aucun modèle théorique ne défend l'idée selon laquelle l'idéologie ou la croyance serait la seule et unique origine menant à l'action terroriste. Mais bien qu'elle ne puisse être considérée comme cause unique ou même prépondérante, l'influence de l'idéologie et du contexte social demeure cependant bien documentée dans la recherche, et ne saurait donc être écartée d'un revers de main⁸²⁴.

Neumann propose en ce sens une analyse holistique et subtile des interactions complexes entre les croyances (idées) et les comportements (actions). Il est impossible selon lui de distinguer nettement les croyances de l'action politique, et ce même si chaque « vrai croyant » (*true believer*) n'est pas forcément un idéologue. Les mouvements sociaux et la contre-culture devraient alors être également étudiés : le domaine du terrorisme ne peut plus faire l'erreur, affirme-t-il, de prendre en compte des groupes ou des individus de contextes très différents seulement parce qu'ils utilisent des tactiques similaires.

⁸²⁰ C'est pour cela que certains auteurs soulignent qu'ils se réfèrent à la radicalisation dite violente.

⁸²¹ John HORGAN, *Discussion Point: The End of Radicalization?*, <http://www.start.umd.edu/news/discussion-point-end-radicalization>, consulté le 23 mars 2019.

⁸²² C'est le cas d'actes violents commis par des individus souffrant de maladies mentales ou qui adhèrent au groupe pour d'autres fins qu'idéologiques (amour, camaraderie, vengeance, etc.). Dans tous les cas, il s'agit plutôt d'exceptions, et non la norme en ce qui concerne l'engagement dans la violence politique.

⁸²³ P. R. NEUMANN, « The trouble with radicalization », art. cit., p. 880.

⁸²⁴ *Ibid.*

5.3.2.2. Modéliser le débat

Selon Khosrokhavar, la « radicalisation » est souvent présentée dans la littérature « comme l’articulation entre une idéologie extrémiste et une action violente plus ou moins organisées »⁸²⁵. L’auteur propose un schéma tripartite du phénomène, que nous avons illustré à l’aide d’un graphique à quatre entrées (avec / sans action violente, avec / sans idéologie) afin de démontrer la spécificité de son approche de la « radicalisation ». Le premier type logique renvoie à l’action violente sans idéologie : ce format est associé à la délinquance et aux situations de désordre mental. Le deuxième type est l’idéologie sans action violente : celui-ci reste d’aspect purement théorique tant qu’il ne débouche pas sur l’action. Le troisième type est l’idéologie avec action violente, dite « radicalisation », alors que le quatrième type logique n’est pas concerné par la problématique. Rassemblés, ces trois types logiques sont présentés ci-dessous [voir tableau 5.1] sous la forme d’un tableau croisé.

	Avec action violente	Sans action violente
Avec idéologie	Radicalisation	Théorique
Sans idéologie	Délinquance et situation de désordre mental.	

Tableau 5.1. Tableau croisé entre les idées et l’action violente selon Khosrokhavar.

Ainsi pour Khosrokhavar, ce qui caractérise la « radicalisation » est la conjonction des « idées extrêmes » et de « l’action violente ». Seul ce type, qui propose l’association entre croyances et actes, peut, selon l’auteur, au sens propre, renvoyer à ce qui est généralement entendu sous le terme « radicalisation »⁸²⁶.

Le *Danish Institute for International Studies* a établi une catégorisation moins rigide, en proposant trois formes dynamiques de compréhension de la « radicalisation » comme processus [voir graphique 5.2]⁸²⁷. La première conception (la flèche du fond) indique

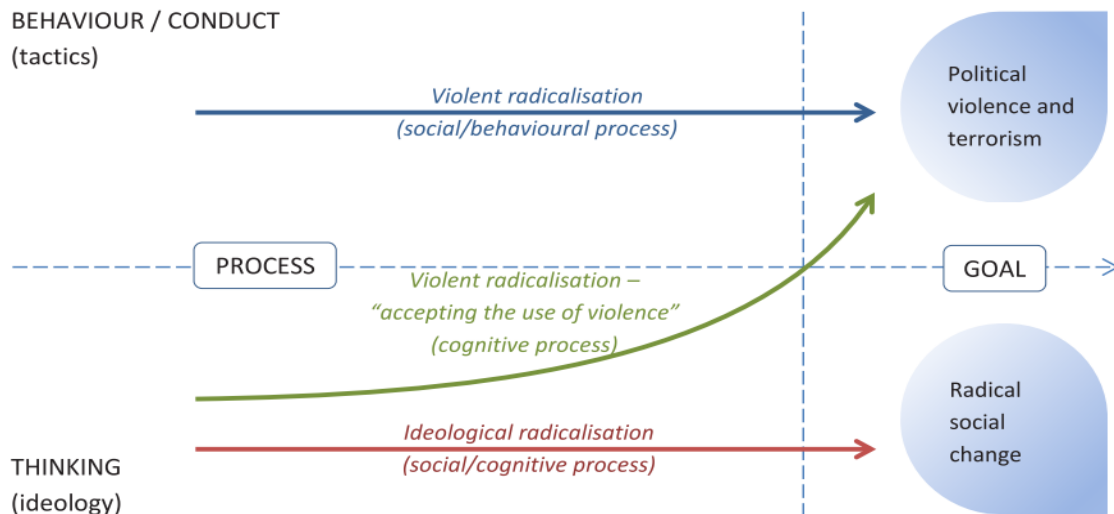
⁸²⁵ F. KHOSROKHAVAR, *Radicalisation*, op. cit., p. 20.

⁸²⁶ *Ibid.*, p. 19.

⁸²⁷ Tobias GEMMERLI, « Radicalisation: A Politically Contrived Concept », *DIIS Policy Brief - September*, 2015.

la « radicalisation idéologique » comme un processus qui conduit exclusivement à l'adhésion à la croyance en un changement radical nécessaire. Elle constitue un processus de radicalisation de type cognitif, postulant une critique fondamentale de l'ordre actuel du monde. La deuxième conception (la flèche supérieure) perçoit la « radicalisation » comme un processus de socialisation qui engage des individus, des groupes ou des sociétés à agir violemment dans différentes situations. La « radicalisation violente » définit un processus social et comportemental qui pousse à l'accroissement de la volonté de commettre des actes de violence, associée à des éruptions aléatoires ou inspirée par des discours à teneur idéologique. Finalement, la troisième conception (la flèche du milieu) dépeint un processus de radicalisation menant à l'acceptation de la violence. Ici, la radicalisation est d'abord cognitive, mais son objectif prioritaire consiste à commettre un acte violent⁸²⁸.

THREE INTERPRETATIONS OF RADICALISATION



Graphique 5.2. Three interpretations of radicalisation, Danish Institute, in Tobias Gemmerli, « Radicalisation : A politically Contrived Concept », DIIS Policy Brief – September, 2015, p. 3.

⁸²⁸ *Ibid.*

5.3.2.3. Quelques propositions de solution dans la littérature pour surmonter la dichotomie

Ducol soutient qu'il est contre-productif de séparer la radicalisation cognitive de la radicalisation comportementale : la croyance se situe en effet au cœur de la prise de décision, en ce qu'elle est ce qui oriente l'action humaine. Dans cette perspective, une analyse plus rigoureuse des croyances s'avère nécessaire afin de mieux saisir l'engagement politique violent⁸²⁹, à l'encontre des conceptions uniquement centrées sur l'action. Pour Ducol, ces perspectives commettent « l'erreur fondamentale de traiter de manière interchangeable croyances et intentions, et par la même occasion d'entrevoir les motivations individuelles comme stables et fixes »⁸³⁰.

« En réalité, l'engagement dans la militance clandestine violente constitue une variable instable et fluctuante, émergente et finalement temporellement contingente. L'entrée dans une trajectoire clandestine non violente n'est pas forcément antithétique avec la poursuite d'une trajectoire violente et vice-versa. Opérer une distinction aussi stricte entre, d'un côté, un processus de radicalisation violent et, de l'autre, un processus de radicalisation non violent ne conduit pas, à notre sens, à une meilleure compréhension des spécificités sous-jacentes aux trajectoires clandestines comme dans le cas du jihadisme »⁸³¹.

Afin de résoudre ce problème, Ducol propose une meilleure prise en compte des émotions dans le parcours militant. Selon lui, les recherches contemporaines en matière de violence politique auraient trop largement mis l'accent sur l'aspect rationnel et stratégique des individus. À son avis, ces perspectives théoriques « sur-rationalisent » les comportements des acteurs terroristes, et à l'inverse « sous-socialisent » les individus qui les endossent. Cette situation néglige du même coup « les dimensions expérientielles, cognitives et affectuelles ». Ducol spécifie que cela n'exclut en rien la rationalité de l'individu : il s'agit plutôt de prendre en considération l'action dans une dimension plus large⁸³².

Il serait alors contre-productif de vouloir nier qu'il puisse exister une quelconque forme de causalité entre les idéologies et l'engagement extrémiste, puisque toute « action humaine

⁸²⁹ Benjamin DUCOL, « La "Radicalisation" comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent : contours et limites d'un paradigme théorique », *Politeia*, 28, 2015, p. 139.

⁸³⁰ *Ibid.*, p. 136.

⁸³¹ *Ibid.*

⁸³² Benjamin DUCOL, « Les dimensions émotionnelles du terrorisme », *Revue canadienne des études supérieures en sociologie et criminologie*, 2-2, 2013, p. 96.

dérive d'un système de croyances internalisées par l'individu qui oriente *in fine* ses intentions et ses actions »⁸³³. La proposition de Ducol consiste à envisager la radicalisation « sous l'angle d'un processus de socialisation à teneur morale ». En effet, ce qui caractérise l'engagement clandestin, plus que toute autre chose, c'est « l'adhésion progressive des individus, non pas à des croyances radicales ou extrémistes en tant que telles, mais bien davantage à un cadre de cognition morale justifiant à leurs propres yeux la nécessité impérative d'une mobilisation militante, et ce en dépit des coûts et des risques que cette dernière fait peser sur leur personne »⁸³⁴.

Autrement dit, écrit Ducol, derrière le processus de radicalisation, ce n'est pas tant la nature radicale des croyances auxquelles un individu adhère qu'il convient d'expliquer, mais comment celui-ci en vient à percevoir non seulement comme légitime, mais surtout moralement nécessaire sa mobilisation dans l'activisme clandestin⁸³⁵.

Il s'agit ainsi de comprendre de quelle façon un individu en vient à considérer comme moralement légitime une action violente. Ducol établit de la sorte une distinction entre les croyances, plus ou moins disparates et variables, et l'adhésion à un cadre structuré d'idées à teneur morale, plus solide et consistant.

Manni Crone, quant à elle, a choisi une autre voie analytique : elle entend aborder en premier lieu la « radicalisation comportementale », puisque c'est le phénomène du terrorisme qui l'intéresse. Il ne s'agit pas de mieux comprendre ceux qui soutiennent la violence, mais bien les individus engagés activement, ou préparant un acte qui peut être qualifié de terroriste⁸³⁶. Crone inverse la relation habituelle en posant comme hypothèse que ce n'est pas l'idéologie qui constitue un préalable nécessaire à la violence, mais bien la violence qui s'avère un préalable à l'engagement dans une idéologie extrême⁸³⁷. Basée sur son expérience de terrain, sa thèse suppose que l'attrait des jeunes pour le jihad n'est pas lié seulement aux croyances, mais surtout aux actions (expérience de la violence) des « influenceurs »⁸³⁸.

⁸³³ B. DUCOL, « La "radicalisation" comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent : contour et limite d'un paradigme théorique », art. cit., p. 138.

⁸³⁴ *Ibid.*, p. 139.

⁸³⁵ *Ibid.*

⁸³⁶ Manni CRONE, « Radicalization revisited: Violence, politics and the skills of the body », *International Affairs*, 92-3, 2016, p. 591.

⁸³⁷ *Ibid.*, p. 593.

⁸³⁸ *Ibid.*, p. 600.

Rather than theological or ideological preachers, what the young aspiring jihadis are looking for is role models who have practical experience with jihad, who have been convicted for terrorist related crimes, who have prestigious international contacts, or who are successful in airing their extremist views in public⁸³⁹.

Le vecteur principal du passage à l'acte relève ainsi moins d'un guide intellectuel que des conseils pratiques de mentorat militant, souvent offerts par un agent « facilitateur » qui conduit l'acteur sur le terrain. Pour qu'un terroriste puisse commettre un acte terroriste concret, il doit posséder toute une série de connaissances, qu'il s'approprie et fait siennes progressivement. Ainsi, Crone invite à considérer le parcours vers le terrorisme comme un processus social et politique qui implique des capacités et des habiletés. Celles-ci se développent par l'activisme, soit par l'expérience violente ou le mentorat⁸⁴⁰.

Jakob Gulh tente quant à lui de réconcilier la « radicalisation cognitive » et la « radicalisation comportementale » par l'entremise de la théorie des mouvements sociaux. Si la relation linéaire entre « croyance » et « comportement » n'est certes jamais mécanique, il n'en reste pas moins que l'idéologie conserve une importance incontestable dans le processus. Il faut toutefois admettre que les individus, tout comme les groupes, jouent un rôle actif afin de donner une forme sociale concrète à l'idéologie. Tous les extrémistes sont loin d'être de grands idéologues, à l'évidence, mais cela n'empêche en rien leurs actions d'être profondément influencées par une « idéologie », à teneur moins élaborée que la théorie⁸⁴¹, voire simplifiée à outrance.

Ainsi, selon Gulh, il s'agit de comprendre de quelle façon l'idéologie joue un rôle dans l'engagement plutôt que de se demander si l'idéologie est importante. Nous savons que les dynamiques de groupe jouent un rôle déterminant dans l'engagement. De plus, nombre d'individus adhèrent à des idées radicales « après » avoir rejoint un groupe militant. L'idéologie est de cette façon présentée comme la conséquence, et non la cause, de l'engagement, qui doit en tant que tel être intégré à l'analyse du casse-tête de la radicalisation. Le problème, affirme Gulh, c'est que l'idéologie est trop souvent appréhendée comme un état stable et cohérent de valeurs, de croyances et d'objectifs. Il préfère emprunter le concept de « cadre collectif d'action » (*collective action frame*), issu de la théorie des mouvements

⁸³⁹ *Ibid.*

⁸⁴⁰ *Ibid.*, p. 604.

⁸⁴¹ J. GUHL, « Why beliefs always matter, but rarely help us predict jihadist violence. The role of cognitive extremism as a precursor for violent extremism », art. cit., p. 202.

sociaux, afin de décrire les multiples interactions entre événements, dynamiques sociales et situations interpersonnelles qui jouent un rôle dans l'extrémisme violent⁸⁴².

Instead of scholars like Horgan and Borum downplaying the importance of ideological factors the focus should be more generally on how beliefs and ideas interact with other factors such as social bonds, identity, emotions, moral outrage, foreign policy, internal repression, need for belonging and status considerations⁸⁴³.

Ainsi, Guhl soutient qu'il est possible et nécessaire de faire un lien — non mécanique et non causal — entre la « radicalisation cognitive » et la « radicalisation comportementale ». Bien que l'idéologie ne soit jamais à elle seule suffisante afin d'expliquer ou prédire l'engagement dans l'extrémisme violent, elle n'en demeure pas moins un préalable nécessaire. L'auteur ouvre ainsi la voie à des études idéologiques de niveau macrosociologique. Il se pourrait bien que les idées puissent jouer un rôle plus important dans le processus de radicalisation au niveau d'une population en particulier⁸⁴⁴, mais ces recherches restent alors à être menées.

Parallèlement à cette analyse du débat sur le point de complétude du processus de radicalisation, il est possible de se demander en quoi la distinction entre la « cognition » et le « comportement » s'avère importante. Bien qu'il s'agisse au départ d'une question épistémologique afin de savoir « de quoi nous parlons », cette distinction engage aussi des répercussions significatives sur les politiques publiques des gouvernements. Comme le souligne Crettiez, la sociologie américaine insiste plus particulièrement sur la « radicalisation comportementale », puisque de multiples formes d'extrémisme idéologique ne sont pas condamnables selon la Constitution américaine, attachée qu'elle est à une forme absolue de liberté d'expression. À l'inverse, la sociologie européenne a tendance à donner plus d'importance à la « radicalisation cognitive »⁸⁴⁵. Certains pays limitent en effet plus ou moins drastiquement la liberté d'expression lorsqu'elle fait l'apologie de la violence. Cette distinction entre Europe et Amérique ne se retrouve cependant pas mécaniquement dans les politiques publiques. Ainsi, dans les écrits de la Gendarmerie Royale du Canada, la radicalisation est comprise davantage comme un

⁸⁴² *Ibid.*, p. 204.

⁸⁴³ *Ibid.*, p. 207.

⁸⁴⁴ *Ibid.*

⁸⁴⁵ Xavier CRETTEZ, « Penser la radicalisation : une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent », *Revue française de science politique*, 66-5, 2016, p. 711.

processus cognitif⁸⁴⁶, tandis que le gouvernement britannique propose plutôt une corrélation entre « radicalisation cognitive » et « comportement violent »⁸⁴⁷. Selon Crone, les pays qui adhèrent à une vision cognitive de la radicalisation vont davantage développer de politiques de CVE/PVE s'attachant à mener une « guerre des idées » ou à proposer un « contre-narratif ». À l'inverse, considérer la radicalisation d'abord comme un comportement va conduire à des politiques qui visent à circonscrire et limiter les lieux de pratique et de développement favorisant cette expérience sociale de l'extrémisme⁸⁴⁸.

5.3.3 La tension entre « comprendre » et « expliquer »

Pour comprendre la tension entre « comprendre » et « expliquer », il faut revenir à la question de l'étude de la violence politique. En fait, comme nous l'avons affirmé, les études sur la « radicalisation » s'inscrivent principalement dans le domaine du terrorisme. Si les termes « terrorisme » et « radicalisation » se voient fréquemment utilisés de manière interchangeable dans la recherche, des nuances importantes entre les deux notions sont cependant à noter. Par exemple, les études sur le terrorisme mettent l'accent sur les acteurs étatiques, sur les idéologies, l'action coercitive, etc. tandis que les études sur la radicalisation tentent plutôt de comprendre le processus qui mène à l'engagement dans l'extrémisme violent. Si nous considérons les programmes gouvernementaux qui découlent de ces recherches, cela se traduit par des politiques publiques de répression dans les études terroristes vs des politiques de prévention dans les études sur la radicalisation.

Serions-nous alors seulement en présence d'une spécialisation interne, d'un sous-domaine des études sur le « terrorisme » ? Les recherches sur la « radicalisation » s'intéressent plus particulièrement aux parcours individuels, tout en laissant à la marge les prises de décision au sein des groupes terroristes ainsi que le contexte politique et social dans lequel ils apparaissent⁸⁴⁹. Or, ce domaine tend depuis quelques années à prendre en compte des actes de violence qui vont au-

⁸⁴⁶ ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE, *Radicalization: a guide for the perplexed*, Ottawa, Government of Canada, 2009.

⁸⁴⁷ HM GOVERNMENT, *The United Kingdom's Strategy for Countering International Terrorism*, London, Government of United Kingdom, 2009.

⁸⁴⁸ M. CRONE, « Radicalization revisited: Violence, politics and the skills of the body », art. cit., p. 604.

⁸⁴⁹ A. KUNDNANI, « A Decade Lost: Rethinking Radicalisation and Extremism », art. cit., p. 14.

delà du seul terrorisme, en incluant diverses formes d'engagements non physiquement violent dans l'extrémisme (les manifestations de haine, l'apologie de la violence, etc.). Il y a donc bien, dans la littérature, un déplacement vers la question de la « violence politique », largement comprise, qui favorise la constitution d'un domaine autonome.

La recherche passe alors de l'analyse du contexte global sur le terrain du terrorisme à la « trajectoire des individus radicalisés » dans les études sur la « radicalisation »⁸⁵⁰. Pour Cauchy et *al.*, la distinction entre l'explication par le contexte et la compréhension par le processus individuel induit un double mouvement⁸⁵¹. Le premier concerne l'évolution de l'étude des « causes » profondes du passage à l'acte, principalement l'acte terroriste, vers un paradigme orienté par la « compréhension » de ce phénomène sous le vocable de la « radicalisation ». Ce serait une transition de la recherche des causes profondes (le pourquoi) à la question des trajectoires individuelles (le comment)⁸⁵². Le second mouvement touche le sujet des politiques d'intervention où « l'opposition « terrorisme / radicalisation » reproduit ainsi la polarité “coercition / prévention” »⁸⁵³. Kundnani a aussi qualifié cette vision « d'alternative libérale » à la « guerre contre la terreur » initiée par les États-Unis, voie envisagée afin de trouver des solutions politiques au-delà du recours immédiat à la force⁸⁵⁴. Si les politiques d'intervention des études sur le terrorisme portent sur la sécurité et la prévention des attentats, les politiques dérivées des études sur la radicalisation cibleraient davantage la réduction des facteurs menant à la violence politique. Le postulat de l'idée des « causes profondes » est en effet que le phénomène indésirable serait éliminé si la ou les causes disparaissaient. Ce postulat a engendré une série d'impasses dans le domaine des études et des politiques publiques sur le terrorisme. Dans la recherche, des auteurs justifient le passage du « pourquoi » au « comment » par l'incapacité à identifier les causes objectives des trajectoires extrémistes⁸⁵⁵.

En fait, selon Brie et Rambourg, les premières études sur la violence politique recherchaient avant tout les causes de l'acte politique violent. Ces études portaient presque

⁸⁵⁰ R. COOLSAET, « Radicalisation, entre contexte et responsabilité individuelle », art. cit.

⁸⁵¹ D. CAUCHY, P. MADRIAZA et A. PONSOT, *Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique*, op. cit.

⁸⁵² R. COOLSAET, « Radicalisation, entre contexte et responsabilité individuelle », art. cit.

⁸⁵³ D. CAUCHY, P. MADRIAZA et A. PONSOT, *Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique*, op. cit., p. 13.

⁸⁵⁴ A. KUNDNANI, « Radicalisation : the journey of a concept », art. cit.

⁸⁵⁵ B. DUCOL, « Les dimensions émotionnelles du terrorisme », art. cit., p. 91 ; G. BRIE et C. RAMBOURG, *Radicalisation. Analyses scientifiques versus usage politique. Synthèse analytique*, op. cit., p. 14.

exclusivement sur l'action terroriste⁸⁵⁶. La situation était similaire dans le domaine politique. Pour Coolsaet, la guerre déclarée au terrorisme international par les États-Unis n'a pu apporter les effets escomptés⁸⁵⁷. L'échec des politiques de contre-terrorisme a dès lors incité les Européens à insister davantage sur la prévention, en s'intéressant davantage aux « raisons » de la radicalisation (l'UE confirmera cette tendance en identifiant les facteurs menant à l'action violente et en employant pour la première fois dans un document le mot « radicalisation », dès 2004⁸⁵⁸). Les problèmes liés au terrorisme islamiste de type domestique et au retour des combattants étrangers ont accentué la volonté des États de comprendre le processus débouchant sur la « radicalisation violente »⁸⁵⁹. Cela explique en partie le désir des gouvernements et de leurs services de sécurité d'améliorer leurs outils de détection afin de mettre un frein à la radicalisation des individus, et ce avant leur passage à l'acte terroriste. Les gouvernements cherchaient surtout à ce moment-là à identifier des causes objectives du terrorisme, et non à traiter simplement les symptômes par la répression. Les premières recherches s'intéressaient dès lors au contexte économique, social et politique qui pourrait engendrer cette radicalisation, en établissant notamment la liste des facteurs psychologiques qui favoriseraient le passage à l'acte des gens ordinaires⁸⁶⁰.

Cette recherche des « causes profondes » dans les études sur la violence politique a, selon Annie Collovald et Brigitte Gaiti, généré un certain nombre de difficultés théoriques et empiriques, notamment liées à l'irréductible diversité des facteurs évoqués. Les auteurs expliquaient la violence politique par des raisons aussi variées que la frustration relative, la polarisation de groupes, le poids des intellectuels, la référence à l'idéologie ou la religion, l'activité des avant-gardes organisées, le fardeau des réalités économiques⁸⁶¹, etc. Complétant ces hypothèses psychologiques et interactionnistes, des variables macrosociologiques à grande généralité étaient également intégrées, comme la modernisation des sociétés rurales, la déstructuration des identités et des modes de sociabilité traditionnelle, la destruction des groupes primaires conduisant à l'atomisation des individus, au déclassement social, etc. Au final, nous nous retrouvons surtout

⁸⁵⁶ G. BRIE et C. RAMBOURG, *Radicalisation. Analyses scientifiques versus usage politique. Synthèse analytique*, op. cit., p. 11.

⁸⁵⁷ R. COOLSAET, « Radicalisation, entre contexte et responsabilité individuelle », art. cit.

⁸⁵⁸ *Ibid.*

⁸⁵⁹ D. CAUCHY, P. MADRIAZA et A. PONSOT, *Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique*, op. cit., p. 13.

⁸⁶⁰ M. HAFEZ and C. MULLINS, « The radicalization puzzle: A theoretical synthesis of empirical approaches to homegrown extremism », art. cit., p. 958.

⁸⁶¹ Thierry DEFFARGES, « Sur la nature et les causes du terrorisme. Une revue de la littérature économique », *Revue Tiers Monde*, 2-74, 2003, p. 369–392.

devant une incapacité de la recherche à comprendre l'engagement terroriste à travers l'identification de déterminants (économiques, sociaux, psychologiques, etc.) qui soient universels et invariables⁸⁶².

Ainsi, plusieurs tentatives se sont avérées aporétiques, ou simplement invalides sur le plan scientifique⁸⁶³. Un exemple type est celui des hypothèses expliquant la violence politique par la pathologie (personnalité anormale ou états mentaux instables), qui ont finalement toutes été réfutées⁸⁶⁴. Ces thèses irrationalistes avaient déjà été démenties tant dans le domaine des religions⁸⁶⁵ que dans celui des croyances collectives⁸⁶⁶. Un nombre important de terroristes étudiés en clinique démontraient un état mental tout à fait stable et cohérent, très peu d'entre eux présentant des signes de pathologie psychologique. Les chercheurs ont donc, pour la plupart, abandonné cette voie d'explication⁸⁶⁷.

Un autre échec patent des recherches sur les causes profondes est, comme le souligne Borum, lié à leur incapacité d'établir un profil type des personnes qui s'engagent dans la violence politique⁸⁶⁸. Cette difficulté est soulignée par plusieurs auteurs et rapports institutionnels⁸⁶⁹. Enfin, il faut évoquer deux autres hypothèses souvent évoquées, mais empiriquement récusées, à savoir le caractère « exceptionnel » de l'engagement dans l'extrémisme violent et le postulat de la frustration socio-économique. Car selon Brie et Rambourg, cette forme d'engagement « extrémiste » ne semble pas différer fondamentalement de toute autre logique de militantisme, d'une part, et d'autre part, les terroristes ne proviendraient en général aucunement des couches les plus défavorisées de la société⁸⁷⁰.

⁸⁶² B. DUCOL, « La "radicalisation" comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent : contour et limite d'un paradigme théorique », art. cit., p. 130.

⁸⁶³ G. BRIE et C. RAMBOURG, *Radicalisation. Analyses scientifiques versus usage politique. Synthèse analytique*, op. cit., p. 14.

⁸⁶⁴ Rex A. HUDSON, *Who becomes a Terrorist and Why: The 1999 Government Report on Profiling Terrorists*, The Lyons Press, 1999 ; A. MASKALIÛNAITĖ, « Exploring the Theories of Radicalization », art. cit. ; A. P. SCHMID, « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », art. cit.

⁸⁶⁵ R. SAUVAYRE, *Croire à l'incroyable*, op. cit.

⁸⁶⁶ Pascal SANCHEZ, *La rationalité des croyances magiques*, Genève-Paris, Librairie DROZ, 2007.

⁸⁶⁷ R. BORUM, « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories », art. cit.

⁸⁶⁸ R. BORUM, « Radicalization into Violent Extremism II: A Review of Conceptual Models and Empirical Research », art. cit.

⁸⁶⁹ HOMELAND SECURITY INSTITUTE, « Radicalization: An Overview and Annotated Bibliography of Open-Source Literature », December 2006, p. 229.

⁸⁷⁰ G. BRIE et C. RAMBOURG, *Radicalisation. Analyses scientifiques versus usage politique. Synthèse analytique*, op. cit., p. 12-13.

Les perspectives centrées sur l'identification des « causes profondes » du passage à l'acte terroriste se trouvaient alors dans une impasse intellectuelle. Selon Horgan, la difficulté de prédire les actes terroristes à partir de la connaissance des déterminants sociaux a donc amené les chercheurs à s'intéresser plus précisément aux individus commettant ces actions⁸⁷¹. Cette évolution aurait ainsi facilité, avec l'aide des gouvernements, le déplacement des études sur le terrorisme vers ce nouvel objet qu'est la « radicalisation », proprement dite⁸⁷². Ducol le confirme : c'est bien cette impossibilité pour les chercheurs d'identifier des causes objectives des trajectoires extrémistes qui les a conduits progressivement à s'intéresser aux processus qui sous-tendent ces parcours⁸⁷³. Il écrit à ce sujet :

« Ce ne sont dès lors plus les “racines” — autrement dit le “pourquoi de l'engagement” — qui sont interrogées, mais davantage les “mécanismes” — autrement dit le “comment de l'engagement” — à travers lesquels des individus en viennent à s'engager dans les formes radicalisées d'activisme »⁸⁷⁴.

Ce constat est aussi rapporté par Brie et Rambourg, qui ajoutent que ce changement de perspective va produire des conséquences majeures, notamment en contraignant les chercheurs à définir le phénomène de l'engagement politique violent comme un processus. Cela implique, de fait, une analyse qui « restitue les séries d'enchaînements propres à l'existence, au parcours, aux expériences singulières des individus impliqués et des univers auxquels ils appartiennent et dans lesquels ils évoluent »⁸⁷⁵.

Ce changement explicite n'éclaircit pas pour autant complètement la distinction entre la logique des facteurs causaux et la logique de transformation processuelle. Il convient ainsi de revenir au centre de la réflexion épistémologique, et notamment à cette question fondamentale de la causalité sociale. En effet, l'enjeu de l'intelligibilité du phénomène de la violence politique s'est

⁸⁷¹ J. HORGAN, « Discussion Point: The End of Radicalization? », *op. cit.*

⁸⁷² B. DUCOL, « La “radicalisation” comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent: contour et limite d'un paradigme théorique », art. cit., p. 128.

⁸⁷³ Il est possible de voir encore ici une logique causale du processus. Il ne s'agit pas pour la plupart des auteurs de décrire les manifestations et les formes d'expression dans le processus de radicalisation, mais bien d'identifier les causes explicatives (les incitatifs) à travers une logique compréhensive. Ce qui montre la porosité des deux positions analytiquement distinguées (pourquoi / comment, cause / raison) et leur entrelacement au sein des recherches concrètes.

⁸⁷⁴ B. DUCOL, « La “radicalisation” comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent : contour et limite d'un paradigme théorique », art. cit., p. 129.

⁸⁷⁵ G. BRIE et C. RAMBOURG, *Radicalisation. Analyses scientifiques versus usage politique. Synthèse analytique*, *op. cit.*, p. 14.

ainsi déplacé, dans le cadre de l'étude sur la « radicalisation », de la question du « pourquoi » vers celle du « comment ».

« Devant les contradictions qu'apporte l'examen des faits empiriques, écrivent Brie et Rambourg, le reproche adressé de plus en plus à ce type d'approches tient dans la confusion qu'elles font entre la corrélation et la causalité. Le "pourquoi" se déroband constamment sous la pluralité des causes, des facteurs et des situations, les travaux de recherche vont progressivement se saisir du "comment" »⁸⁷⁶.

La recherche sur la radicalisation se présente alors comme portant sur la connaissance d'un processus dynamique. Elle passe d'une quête étiologique (des causes) à la recherche de variables susceptibles d'expliquer un comportement inscrit dans le temps et dans un contexte politique et social précis. Les études sur la « radicalisation » conduisent les chercheurs à historiciser le cheminement de l'individu et à observer ses interactions, ses interdépendances et ses représentations. De plus, l'analyse diachronique invite aussi à penser le processus en termes d'étapes ou de séquences, qui prises ensemble selon un ordre cohérent (bien que contingent) constituent le « parcours »⁸⁷⁷. Comme l'affirment Collovald et Gaiti, il s'agit de « suivre » avant de vouloir « expliquer »⁸⁷⁸. Cela suppose, précisent-elles, d'accepter que l'origine d'un événement ne le contienne pas tout entier, autrement dit que tout événement possède d'autres origines que les débuts chronologiques du phénomène étudié.

Toutefois, la popularité de cette nouvelle approche de la « radicalisation » n'a évidemment pas complètement évacué la question du « pourquoi ». Plusieurs recherches s'inspirant des études de processus tentent toujours de déterminer les facteurs-clef incitant des individus à se radicaliser, bien que de façon probabiliste. Selon Brie et Rambourg, ces variables peuvent être analysées « à l'aune d'une approche séquentielle et d'une perspective théorique de carrière ou bien encore s'autonomiser et, de ce fait, participer d'une confusion entre "pourquoi" et "comment" »⁸⁷⁹. Cet enjeu est lié d'une certaine façon à une mécompréhension du grand débat méthodologique à propos du contraste entre une approche explicative (rendre compte) et une approche compréhensive (saisir le sens de l'action). La première consiste en la formulation de lois hypothético-déductives tandis

⁸⁷⁶ *Ibid.*

⁸⁷⁷ *Ibid.*, p. 15.

⁸⁷⁸ Annie COLLOVALD et Brigitte GAITI, « Question sur la radicalisation politique », in Annie COLLOVALD et Brigitte GAITI (dir.), *La démocratie aux extrêmes: sur la radicalisation politique*, Paris, La dispute\SNÉDIT, 2006, p. 30.

⁸⁷⁹ G. BRIE et C. RAMBOURG, *Radicalisation. Analyses scientifiques versus usage politique. Synthèse analytique*, op. cit., p. 17.

que la seconde vise à formuler les motivations (les structures intentionnelles) de l'action humaine. En réalité, ces deux versants de l'intelligibilité en sciences sociales ne sont pas forcément opposés, et se retrouvent même souvent mêlés, de diverses façons, au sein d'une analyse concrète.

Notre analyse du discours sur l'utilisation de la « radicalisation » chez les chercheurs des sciences sociales a entraîné la mise en exergue de trois grandes tensions. Nous en avons tiré une conclusion assez sévère : répondant initialement au légitime problème de la compréhension et de la prévention, l'étude de la radicalisation a dérivé — au fil d'une quête impossible des « causes profondes » — vers une microsociologie des raisons de l'engagement des individus dans l'extrémisme violent, dont plusieurs chercheurs affirment qu'elle néglige le rôle de l'État et le contexte historique dans l'explication de la violence politique. Premier « lieu de tension » : le transfert d'une notion fortement « politique » (soutenu par orientations étatiques) vers un concept se voulant « scientifique » (axiologiquement neutre) a multiplié les problèmes au niveau opérationnel. Nous l'avons dit, ce quasi-concept de « radicalisation » induit dès lors une forte tendance à vouloir impérativement distinguer ce qui peut faire légitimement partie de la vie démocratique et ce qui doit en être exclu, d'où l'usage concomitant du terme « d'extrémisme ». De plus, deuxième lieu de tension, l'incapacité à offrir un consensus sur le « point de complétude » du processus induit des doutes raisonnables quant à la possibilité de généraliser les résultats provenant des cas aussi différents dans le temps et l'espace. Finalement, troisième et dernier lieu de tension : le changement sur la façon d'aborder la problématique, qui a suscité un déplacement de l'explication (pourquoi) vers la compréhension (comment) du phénomène, n'a pu réduire le dissensus portant sur le lien entre « cognition » et « comportement ». Cette discussion est pourtant absolument fondamentale pour ce qui définit la « radicalisation » en soi, à savoir l'identification des causes ou raisons de l'engagement dans la violence politique. Face à un domaine aussi éclaté, la prochaine section s'attachera à réduire la complexité des débats sur la nature de la « radicalisation », en proposant une typologie des définitions existantes dans les sciences sociales.

5.4. Proposition d'une typologie des définitions de la « radicalisation »

L'objectif de cette section consiste à rassembler la diversité des définitions issues de la littérature en sciences sociales afin d'en proposer une analyse de contenu. Nous constaterons que le choix des catégories descriptives du phénomène compte pour beaucoup dans l'apparition des différentes tensions épistémologiques du domaine. Il ne s'agit pas ici d'offrir des recommandations théoriques, mais bien de proposer, à partir d'une banque de définitions extrêmement disparates, une base sur laquelle un certain consensus pourrait être établi, et ce, en vue de produire une définition du phénomène de la « radicalisation » qui soit transposable en un concept opératoire pour les sciences sociales.

Pour ce faire, la première sous-section présentera notre méthode d'analyse. À partir des résultats, nous pourrions dégager quelques indicateurs sur lesquels un accord paraît viable. Puisqu'il s'avère impossible *a priori* de composer des idéaux types en raison de la divergence des définitions de la « radicalisation », nous justifierons l'utilisation du tableau croisé comme méthode heuristique afin de rassembler les définitions. La deuxième sous-section mettra en lumière les obstacles que rencontrent les chercheurs dans leurs tentatives d'opérationnaliser le terme de « radicalisation ». Pour terminer l'analyse de contenu, la dernière sous-section aura comme objectif de proposer une définition générique, qui vise à restreindre et clarifier le phénomène à l'étude.

5.4.1. L'analyse de contenu des définitions de la « radicalisation »

Au cours de ce chapitre, nous avons évoqué la grande variété de débats existant autour de la définition du terme « radicalisation » dans la littérature des sciences sociales. Afin de pousser encore plus loin notre analyse, nous avons rassemblé et synthétisé les définitions prélevées dans les textes de la recherche scientifique. Nous avons ainsi recueilli 48 textes anglophones et francophones publiés à partir de 2004. Ont été exclues de l'analyse les publications des institutions gouvernementales et celles qui reprennent textuellement la définition d'autres chercheurs sans y apporter une quelconque modification.

Nous avons d'abord procédé à un « codage ouvert » des termes utilisés dans les multiples définitions de la radicalisation, puis étudié le potentiel de combinaisons entre eux. Une fois ceci terminé, il a été possible d'identifier certains « concepts clefs » (les idées principales contenues dans les définitions)⁸⁸⁰. Par la suite, nous avons codé ces « concepts clefs » par des termes qui indiquent leurs propriétés et leurs dimensions. Il a fallu ensuite évaluer leur présence ou leur absence dans les diverses définitions à l'étude. Pour terminer, les « codes » ont été rassemblés en « catégories », qui sont des concepts généraux permettant de rassembler les « codes » partageant les mêmes propriétés. Elles ont été créées à partir de l'analyse des données.

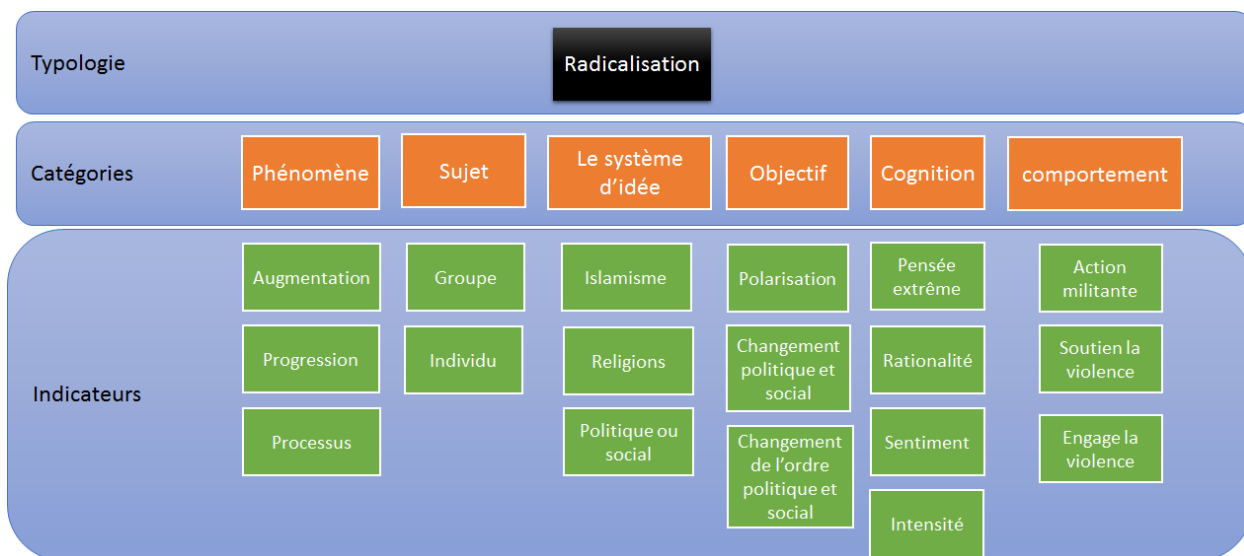
Ainsi, il est possible de consulter les « codes » et les « catégories » à l'**annexe C**. Le **tableau 5.2** résume les six catégories issues de l'analyse. Il est possible de les présenter sous forme de question. Devant une définition donnée de la « radicalisation », nous pouvons nous demander : **1)** qu'est-ce qui caractérise le phénomène?; **2)** qui en est le sujet?; **3)** quel est le système d'idées qui motive le sujet?; **4)** quel est l'objectif du processus?; **5)** quelles sont les caractéristiques cognitives impliquées? et **6)** quelles sont les caractéristiques comportementales impliquées?

Qu'est-ce qui caractérise le phénomène?	Qui en est le sujet?	Quel est le système d'idées qui motive le sujet?	Quel est l'objectif du processus ?	Quelles sont les caractéristiques cognitives ?	Quelles sont les caractéristiques comportementales ?
Le phénomène	Le sujet	Le système d'idées	L'objectif	La cognition	Le comportement

Tableau 5.2. Présentation des « catégories » issues de l'analyse des définitions sur la « radicalisation ».

Nous avons procédé à une réduction du nombre de « codes » dans le but de rassembler les thèmes similaires et d'exclure les thèmes marginaux. Nous sommes ainsi passés d'un total initial de 56 à 42 « codes ». En les agglomérant à nouveau, nous obtenons 18 « codes », que nous avons nommés les « indicateurs clefs », et précisés (en vert) dans le **graphique 5.3**. Les indicateurs clefs sont les « codes » fusionnés les plus dominants de l'analyse. Ils sont rattachés aux grandes « catégories ».

⁸⁸⁰ Juliet CORBIN and Anselm STRAUSS, *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, 3 rd., SAGE Publications, 2008, p. 160.



Graphique 5.3. Graphique des codes de l'analyse de contenu des définitions de la « radicalisation » à partir de 2004.

La première lecture des données démontre que le phénomène de « radicalisation » est caractérisé principalement comme un processus, parfois présenté sous une forme graduelle et progressive. Certains auteurs précisent que ce processus est nourri par une « socialisation », ce qui semble en adéquation avec l'analyse de la littérature⁸⁸¹. De ce fait, il est possible de considérer l'aspect processuel du phénomène comme un trait fort, largement partagé parmi les chercheurs du domaine. Cette vision se confirme lorsque nous regardons les indicateurs clefs du **graphique 5.3** : « augmentation », « progression », « processus » sont tous des indicateurs parents qui indiquent un changement croissant et graduel.

Un autre consensus qui découle de cette analyse concerne le sujet du phénomène. Le sujet de la « radicalisation » est l'individu, ou l'individu en relation à d'autres membres d'un groupe.

Radicalisation is the process by which individuals – on their own or as part of a group – begin to be exposed to, and then accept, extremist ideologies⁸⁸².

Ici encore, il n'est rien qui contredise les apports essentiels de la littérature⁸⁸³. La « radicalisation » est d'abord présentée comme un phénomène individuel. Quelques chercheurs soulignent que les groupes peuvent être soumis à un processus de radicalisation. Il demeure néanmoins fort étonnant

⁸⁸¹ M. HAFEZ and C. MULLINS, « The radicalization puzzle: A theoretical synthesis of empirical approaches to homegrown extremism », art. cit.

⁸⁸² Joshua SINAI, « Radicalisation into Extremism and Terrorism », *Journal of U.S. Intelligence*, 19-2, 2012, p. 1-21.

⁸⁸³ A. MASKALIÛNAITÉ, « Exploring the Theories of Radicalization », art. cit.

que nulle définition n'émette la possibilité que l'État puisse suivre un tel processus, puisque celui-ci est complètement absent des définitions proposées. De façon implicite, l'État est toujours perçu comme la victime de la violence politique. Cela se voit encore davantage lorsqu'il est question des objectifs : tous les indicateurs clefs soulignent la déstabilisation du pouvoir de l'État, le renversement de l'ordre établi et des valeurs politiques et sociales majoritaires. La définition de Khosrokhavar, largement reprise en France, illustre bien ce point :

Par radicalisation, on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement lié à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel⁸⁸⁴.

La définition de Khosrokhavar rencontre un large consensus dans la littérature francophone. La conjonction des facteurs religieux et politiques s'avère aussi largement acceptée comme nourrissant des « systèmes d'idées » hybrides qui « motivent » le sujet et le « radicalisent ». La place de la violence constitue également un autre indicateur fort dans la littérature. Si des auteurs entendent souligner qu'elle n'est pas une condition nécessaire à la « radicalisation », les actes de violence politique demeurent au cœur de la problématique qui a mené à l'apparition et au maintien du terme « radicalisation » dans l'arène publique. Tout comme Khosrokhavar, bon nombre d'auteurs identifient le bouleversement de l'ordre établi comme objectif principal des individus engagés dans la violence politique. D'autres se réfèrent simplement à des changements sociaux, religieux ou politiques partiels. Dans tous les cas, le désir de transformation socio-politique, voire de « révolution », ne fait pas débat dans la littérature.

Le dernier constat de cette lecture initiale des conceptualisations existantes trouve écho dans la discussion précédente sur la distinction entre la « radicalisation cognitive » et la « radicalisation comportementale ». Ce débat se discerne de façon concrète dans les définitions qui mettent l'accent sur l'un de ces deux versants de la radicalisation, même si plusieurs auteurs souhaitent accorder une importance égale aux deux catégories. Le rapport entre idées et actions reste ici d'évidence un point nodal de tension.

À la suite de cette première analyse, nous nous sommes demandé s'il était possible de décomposer les définitions en plusieurs types. La diversité des formules est telle que l'exercice ne s'est pas montré concluant. Pour répondre au défi d'approfondissement compréhensif, nous avons choisi une autre méthode heuristique, en croisant les catégories sous forme de matrices

⁸⁸⁴ F. KHOSROKHAVAR, *Radicalisation*, op. cit.

conceptuelles. Parmi les tentatives effectuées, deux tableaux croisés se sont avérés particulièrement pertinents pour notre analyse. Le premier complexifie la distinction entre la « cognition » et le « comportement » en croisant « le sujet » et « l'attitude », alors que le second met en rapport « l'attitude » et « la violence ».

5.4.1.1. Les tableaux croisés : le sujet et l'attitude

La méthode du tableau croisé permet d'examiner si les définitions ne cachent pas des options différentes dans l'objectivation du phénomène de la radicalisation. Dans le **tableau 5.3**, nous avons croisé l'attitude (cognitive et comportementale) avec le sujet (l'individu ou le groupe). L'exercice offre une lecture du phénomène selon neuf types de « radicalisation ».

<i>Radicalisation</i>	<i>Cognitive</i>	<i>Cognitive et comportementale</i>	<i>Comportementale</i>
<i>Individu</i>	1) Socialisation et adhésion à des idées politiques violentes sans actions ou soutiens militants ou violents	2) Socialisation et adhésion à des idées politiques violentes avec actions ou soutiens militants ou violents	3) Socialisation aux actions ou aux soutiens militants ou violents sans adhésion aux idées politiques violentes
<i>Individu et groupe</i>	4) Socialisation intra groupe et adhésion à des idées politiques violentes sans actions ou soutiens militants ou violents	5) Socialisation intra groupe et adhésion aux idées politiques violentes avec actions ou soutiens militants ou violents	6) Socialisation intra groupe avec actions ou soutiens militants ou violents sans adhésion aux idées politiques violentes
<i>Groupe</i>	7) Socialisation inter groupes et adhésion aux idées politiques violentes sans actions ou soutiens militants ou violents	8) Socialisation inter groupes et adhésions aux idées politiques violentes avec actions et soutiens militants ou violents	9) Socialisation inter groupes avec actions militantes ou violentes sans adhésions aux idées violentes

Tableau 5.3. Tableau croisé des catégories du sujet et de l'attitude issues de l'analyse de contenu des définitions de la radicalisation à partir de 2004.

Sous le terme identique de « radicalisation », il existe au moins neuf programmes de recherche quelque peu distincts. Cette situation peut nourrir de la confusion dans l'opérationnalisation

du concept. Toutefois, le **tableau 5.3** ne livre qu'une démarche heuristique et analytique abstraite : il est important de noter que certains types n'ont pas véritablement d'ancrage dans le réel. Par exemple, les types 6 et 9 apparaissent difficilement envisageables : ils décrivent des groupes violents à tendance totalement nihiliste. Même si une telle chose était possible, la marginalité de ces mouvements s'avérerait peu utile pour l'analyse de la violence politique prise dans sa globalité.

En faisant une lecture horizontale, il est aisé de remarquer la présence de trois niveaux d'analyse. Dans la littérature, cette distinction s'exprime sous le nom des approches micro-, méso- et macro-sociologiques. Or, si ceux-ci sont bien présents, ils ne sont jamais explicités précisément dans les définitions. Pourtant, bon nombre d'auteurs ont souligné l'importance de distinguer les niveaux d'analyse. Plus clairement, la dimension microsociologique met l'accent sur l'individu et le processus psychologique de l'engagement, soit une prise en considération des rôles, des émotions et de l'attachement personnel. Il peut s'agir de mécanismes d'intégration, de sentiments d'aliénation, de marginalisation, d'outrage moral, de volonté de revanche⁸⁸⁵. La dimension mésosociologique met plutôt l'accent sur les organisations mobilisatrices dans le phénomène de radicalisation. Les recherches interrogent en ce sens les mécanismes interactionnistes de validation hiérarchique, de soutien moral et opérationnel, l'apprentissage des règles et des méthodes du groupe, la socialisation et les relations, etc. C'est l'étude du « milieu radical »⁸⁸⁶ en tant que tel. Enfin, la dimension macrosociologique se situe au niveau des structures de grande ampleur. Il est ici question de la diffusion idéologique, du contexte national et international, des relations avec le pouvoir en place, des lieux de décision politique, des processus économiques, des mécanismes de discrimination et de ségrégation, etc.⁸⁸⁷. L'étude du gouvernement et de la société dans son ensemble s'intéresse également au rôle des partis politiques et des mouvements sociaux, aux changements de l'opinion publique, aux relations entre minorités et majorités⁸⁸⁸, etc.

⁸⁸⁵ A. P. SCHMID, « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », art. cit., p. 4.

⁸⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁸⁷ Xavier CRETTEZ, « Interventions de Xavier Crettiez », in *Radicalisation: processus ou basculement?*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2016, p. 8.

⁸⁸⁸ A. P. SCHMID, « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », art. cit., p. 5.

Il demeure complexe d'identifier précisément les éléments qui relèvent de chaque niveau. C'est souvent l'écart entre des niveaux d'étude dissemblables et la mécompréhension de cette situation qui se trouvent à la source de tensions théoriques. Nous pouvons alors mieux comprendre la dissension déjà évoquée entre Roy et Kepel : Roy défend une vision de la « radicalisation centrée » sur le type 2, tandis que Kepel soutient une position de type 8. En réalité, les deux auteurs n'ont pas le même niveau d'analyse. À notre avis, une partie de la complexité du problème repose avant tout sur le fait que les études sur la radicalisation incluent en général deux types différents de sujets : l'individu ou le groupe. Or, chacun de ces deux sujets peut lui-même être analysé selon trois niveaux d'analyse distincts.

Ainsi, lorsque nous observons cette fois la dimension verticale, il est possible de constater que la tension entre la « radicalisation cognitive » et la « radicalisation comportementale » ne se présente pas sous la forme d'une dichotomie, mais de trois options disponibles. Des auteurs comme Borum et Horgan défendent une définition de la « radicalisation » de types 3 ou 5, tandis que Neumann soutient la définition de type 2. Le type 1 est quelque peu délaissé par les chercheurs, puisqu'il possède une très faible incidence sur l'existence de la violence politique. Plusieurs interprètent même le type 1 comme une étape de « préradicalisation », soit en dehors du phénomène précisément délimité. Il n'en reste pas moins que ce type garde une importance pour ceux qui s'intéressent à l'opinion publique ou à la polarisation sociale.

5.4.1.2. Les tableaux croisés : l'attitude et la violence

Un autre exercice heuristique s'est avéré pertinent pour notre analyse. Dans le **tableau 5.4**, nous avons choisi de croiser l'attitude et la position vis-à-vis de la violence, ce qui nous a permis d'identifier huit types de personnes « radicalisées ».

L'enjeu de la violence a toujours été situé au centre des préoccupations associées à la « radicalisation ». C'est même l'enjeu qui pose réellement problème dans la plupart des pays démocratiques, car simplement adopter une idéologie extrémiste n'y est habituellement pas illégal. C'est pour cette raison que plusieurs chercheurs ajoutent le qualitatif « violent » ou « extrême » à celui de « radicalisation », afin de le distinguer avec sa forme non violente.

L'ATTITUDE ET LA VIOLENCE	COMPORTEMENT PHYSIQUE NON-VIOLENT	COMPORTEMENT PHYSIQUE VIOLENT
PENSÉE POLITIQUE NON-VIOLENTE	a) Le pacifiste	b) Le radicalisé comportemental (type 1 - sans intention)
PENSÉE POLITIQUE VIOLENTE PENSÉE VIOLENTE NON-POLITIQUE	c) Le radicalisé cognitif e) Le violent théorique	d) Le radicalisé f) Le radicalisé comportemental (type 2 - avec intention)
PENSÉE NON-VIOLENTE NON- POLITIQUE	g) L'apathique	h) Le psychotique

Tableau 5.4. Tableau croisé de l'attitude et de la violence issues de l'analyse de contenu des définitions de la « radicalisation » à partir de 2004.

Ainsi, l'analyse nous conduit à distinguer huit types de classification, en fonction des polarités : pensée politique / non-politique, pensée violente / non violente, comportement physique violent / non-violent. Il est possible de remarquer que deux des types ne mènent à aucune forme de violence : la forme *a* et *g* ne font en effet pas partie des études sur la « radicalisation » ou « l'extrémisme violent ». Ces types d'adhésion à des idées et des pratiques non violentes ne posent pas problème dans les démocraties occidentales. Les types *e* et *h* définissent quant à eux des attitudes qui intéressent plus particulièrement les chercheurs en psychologie et en criminologie. Le type *e* désigne des intentions violentes de type non politique (meurtre par passion, vengeance, vol, etc.) sans mise en action concrète. Le type *h* se situe dans l'ordre des problèmes psychotiques.

Afin de rendre plus concrets les types du **tableau 5.4**, nous allons donner des exemples qui s'appliquent à ces catégories d'analyses. Ainsi, le type *a* est plutôt facile à comprendre puisqu'il inclut la majorité des groupes militants qui promeuvent la non-violence en général et de cette façon n'utilisent pas la violence politique dans leurs actions collectives. Toutefois, lors de débordements (le type *b*), il arrive que des militants d'idéologies non violentes réagissent fortement à certains « déclencheurs » (ex. réponse violente de l'État ou opposition de certains groupes idéologiques, etc.). Il est donc possible d'avoir une réaction politique violente sans le support d'une idéologie violente, ne serait-ce que par légitime défense.

Nous avons aussi discuté en profondeur du type *c*, qui inclut les individus qui adhèrent à des idéologies violentes, mais ne posent pas de gestes en ce sens. Puisque la violence est une action qui reste relativement coûteuse socialement dans la plupart des contextes, il est alors compréhensible que certains soient découragés par les sanctions possibles. Cela ne les empêche

pas toutefois de soutenir la violence associée à leur idéologie. Le type *d* est le type « parfait » de ce qui est habituellement entendu par la « radicalisation » : il s'agit d'un individu qui adhère à des idéologies violentes et qui utilise la violence publique afin d'arriver à ses fins politiques.

Les cas *e* et *f* définissent les individus soumis à des pensées violentes, sans aucune déclinaison politique. Le type *e* renvoie aux individus motivés par des intérêts personnels, liés à l'argent, au statut, à la reconnaissance et autres émotions, par exemple envahis par des idées de vengeance, par l'envie, le ressentiment ou la haine. Cependant, ces pensées ne se traduisent pas par des actions violentes, contrairement au type *f*.

Le type *g* ne s'avère d'aucune pertinence pour notre étude. Néanmoins, il n'est pas rare de voir des individus qui n'ont aucun intérêt pour la question politique et qui n'expriment aucune envie de changer l'état des choses par la violence. Il reflète au contraire l'un des cas les plus « normaux », souvent critiqué par les militants pour un manque d'engagement, constitutif de « l'ordre établi » jugé injuste. C'est le contraire du type *h*, qui est peu courant et problématique. Cette catégorie d'analyse inclut les individus qui n'ont pas pleinement conscience de leurs actes. Comme nous l'avons souligné, la littérature a invalidé la plupart des hypothèses quant au rôle joué par la maladie mentale dans l'explication de la violence politique. Puisque de tels cas existent néanmoins, notamment parce que la frontière demeure parfois floue entre l'acte d'un « terroriste » et celui d'un « déséquilibré », la connaissance psychologique continue à investir ce terrain d'investigation. Pour l'heure, la littérature souligne toutefois clairement que la pathologie s'avère un facteur trop marginal pour expliquer l'engagement violent.

Si nous revenons au **tableau 5.4**, les études sur la « radicalisation » en sciences sociales s'intéressent plus spécifiquement à quatre types issus de cette classification : ce sont traditionnellement les types *b*, *c*, *d* et *f*. Cette catégorisation ne convient certes pas à tous les chercheurs: Khosrokhavar, par exemple, considère que seul le type *e* doit être associé à la « radicalisation ». Le type *f* relève plutôt, selon lui, de l'ordre de la criminalité⁸⁸⁹.

L'analyse des catégories et l'utilisation des tableaux croisés sont des outils méthodologiques qui permettent comprendre les critères qui rapprochent ou distinguent les multiples définitions. Dans son acceptation simple, la « radicalisation » comme « processus

⁸⁸⁹ F. KHOSROKHAVAR, *Radicalisation*, op. cit., p. 20.

d'engagement dans l'extrémisme violent» s'est imposée en tant que définition générique du phénomène. Toutefois, nous entrevoyons dans l'annexe C les difficultés qui freinent l'admission d'une formule pouvant effectivement faire consensus dans les sciences sociales. La prochaine sous-section abordera justement les écueils qui empêchent le terme « radicalisation » de devenir un véritable concept opératoire.

5.4.2. Comment esquiver les nombreux écueils dans la définition de la « radicalisation »

Comme nous l'avons souligné, nombre d'auteurs refusent de donner à la notion de « radicalisation » le statut de concept scientifique. Leur argument premier s'appuie sur le fait que ce terme désigne spécifiquement une violence considérée comme illégitime : il ressortirait dès lors du domaine de la rhétorique politique davantage que de la science. La tension latente entre la sphère politique (et notamment du pouvoir étatique) et le monde des sciences sociales complique grandement le travail intellectuel des chercheurs qui aspirent à opérationnaliser un terme issu des politiques publiques.

Afin de dépasser cet antagonisme, nous proposons dans cette section d'explicitier les usages du terme « radicalisation » dans les publications scientifiques, en vue de saisir quelles sont les conceptualisations véritablement opératoires pour les sciences sociales. Nous procéderons selon une méthode régressive, afin d'éliminer ce qui se trouve aux marges de la littérature. Notre analyse se poursuit à partir des catégories du **tableau 5.2** et des distinctions élaborées dans les tableaux croisés **5.3** et **5.4**.

Notre proposition est la suivante : pour qu'une définition sur la « radicalisation » soit adéquate et opérationnelle, elle doit répondre aux six questions suivantes, tirées des grandes catégories du **tableau 5.2** : **1)** qu'est-ce qui caractérise le phénomène?; **2)** quel en est le sujet?; **3)** quel système d'idées motive le sujet?; **4)** quel en est l'objectif?; **5)** quelles sont les caractéristiques cognitives impliquées ? et **6)** quelles sont les caractéristiques comportementales impliquées ? Pour illustrer la pertinence de nos catégories, nous indiquerons certains contre-exemples, à partir de définitions qui nous semblent épistémologiquement déficientes.

Parmi les définitions proposées dans la littérature, il en est peu qui répondent à l'ensemble des six questions susmentionnées. Certes, toutes les formulations précisent *grosso modo* ce qui caractérise la « radicalisation » (question 1). De plus, malgré les discussions persistantes sur la linéarité du phénomène, un consensus fort s'est formé autour de son aspect processuel. Il en va tout autrement dès qu'il est question d'identifier le « sujet » de la radicalisation (question 2). Plusieurs définitions se sont étrangement arrêtées sur un « processus sans sujet » :

Radicalization may be understood as a process leading towards the increased use of political violence [...]⁸⁹⁰.

Dans cette définition par exemple, il est clair que le processus de la radicalisation mène à l'usage de la violence politique, mais tout sujet en est absent. Une telle omission conduit à se demander si elle constitue un processus individuel ou groupal. Et serait-il même possible d'y inclure les structures institutionnelles, comme l'État ? En tout état de cause, l'intention réelle des auteurs concernant le sujet soumis au processus de « radicalisation » demeure obscure.

D'autres définitions négligent quant à elles le système d'idées (question 3) qui soutient l'engagement dans l'extrémisme violent. Il est ici d'abord question de savoir si l'individu ou le groupe s'appuie sur une idéologie politique, sociale ou religieuse afin de justifier et commettre des actes violents.

[...] a growing readiness to pursue and support far-reaching changes in society that conflict with, or pose a direct threat to, the existing order⁸⁹¹.

Cette définition nous semble à cet égard problématique, dans la mesure où il est impossible de savoir si le processus peut être associé à la religion, à la politique ou tout autre discours moral. Le type de changement visé par ceux qui s'engagent dans l'extrémisme n'est absolument pas précisé. De plus, la « menace contre l'ordre public » dépend évidemment de la perception « subjective » de l'État, et/ou de la majorité circonstancielle de la population dans un contexte donné.

Un problème supplémentaire dans certaines définitions relève d'une incapacité à comprendre l'objectif de celles et ceux qui s'engagent dans l'extrémisme (question 4), un aspect largement négligé dans la littérature. Les deux citations précédentes incarnent également ce déficit.

⁸⁹⁰ Donatella Della PORTA and Gary LAFREE, « Guest Editorial: Processes of radicalization and de-radicalization », *International Journal of Conflict and Violence*, 6-1, 2012, p. 5.

⁸⁹¹ Anja DALGAARD-NIELSEN, « Violent Radicalization in Europe: What We Know and What We Do Not Know », *Studies in Conflict & Terrorism*, 33-9, 2010, p. 11.

S'intéressant prioritairement à la violence comme modalité d'action, plusieurs auteurs ne trouvent pas nécessaire d'inclure les objectifs et les finalités des individus engagés dans l'extrémisme violent. Plus étrangement encore, certaines définitions omettent même de mentionner les aspects cognitifs de la radicalisation (question 5).

It refers to a process of socialisation leading to the use of violence⁸⁹².

Cette citation ne renvoie aucunement à l'adhésion à des croyances ou des idéologies, ni à l'état psychologique des individus ou des groupes. Encore une fois, les motivations des personnes radicalisées restent peu claires. Cette définition d'un groupe d'experts réputés pourrait très bien s'appliquer à la criminalité violente en général : une telle spécification s'avère dès lors complètement inopérante pour toute conceptualisation scientifique. Nous y reviendrons ultérieurement, mais l'omission d'un seul des versants liés à la cognition ou au comportement (question 6) ne nuit pas nécessairement à la constitution d'une définition adéquate du terme « radicalisation ».

Les formulations incomplètes présentées précédemment démontrent en creux la pertinence des six catégories d'analyse proposées au début de cette partie. Ces catégories, créées à partir des définitions trouvées dans la littérature, rassemblent des éléments importants — et disons-le nécessaires — à une conceptualisation plus solide et consistante du terme de « radicalisation ». Si l'oubli de l'une ou l'autre participe des ambiguïtés décelées dans l'étude du phénomène, les précisions sémantiques couvertes par ces six catégories ne paraissent néanmoins encore pas suffisantes afin de soustraire complètement la définition de la radicalisation à tous les obstacles visant son opérationnalisation. Pour assurer la plus grande clarté conceptuelle possible, d'autres types d'erreurs doivent être évités.

Par exemple, certaines définitions surprennent par leur manque de rigueur dans le choix des termes, et sont en conséquence à écarter rapidement. La citation suivante porte à de nombreuses confusions :

As its definitions indicates, radicalisation is best viewed as a process of change, a personal and political transformation from one condition to another⁸⁹³.

⁸⁹² F. REINARES, R. ALONSO, T. BJØRGO, D. D. PORTA, R. COOLSAET, F. KHOSROKHAVAR, R. LOHLKER, M. RANSTORP, A. P. SCHMID, A. SILKE, M. TAARNBY and G. DE VRIES, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », art. cit., p. 17.

⁸⁹³ K. CHRISTMANN, *Preventing religious radicalisation and violent extremism: A systematic review of the research evidence. Research Report*, op. cit., p. 10.

Il est ici totalement impossible d'identifier le changement en question, ou même la « condition » qui se voit transformée. Le sujet et les objectifs sont tout aussi absents que les caractéristiques cognitive et comportementale.

D'autres définitions seraient simplement à éviter non parce qu'elles sont mauvaises en soi, mais parce qu'elles semblent caractériser un autre type de phénomène. La multiplicité des processus englobés sous le terme « radicalisation » contribue à accroître la confusion et nuit par le fait même à la formation d'un concept opératoire dans les sciences sociales.

Radicalization involves adopting an extremist worldview, one that is rejected by mainstream society and one that deems legitimate the use of violence as a method to effect societal or political change⁸⁹⁴.

Cette définition reprend, pouvons-nous dire, la vision « traditionnelle » de la « radicalisation », qui voit dans le processus davantage qu'un simplement changement, ou une adhésion à de nouvelles croyances. La distanciation avec ce qui est considéré comme « normal » par une société pose un problème important dans la comparaison des cas similaires. Cet « éloignement de la normalité politique », présent dans de nombreuses définitions, n'a pas été inclus dans les types fondamentaux principalement parce que cet aspect se trouve grandement lié à la compréhension initiale du « radicalisme » ou de la « radicalisation », avant les années 2000 et le changement conceptuel qui en a découlé. Il reste toutefois pertinent et utilisé aujourd'hui dans les études sur la « polarisation ».

Évoquons un autre exemple similaire. Dans la définition suivante, la « radicalisation » n'est pas présentée comme une trajectoire d'engagement dans l'extrémisme violent, mais avant tout comme un processus macrosociologique de délégitimation de l'ordre social.

We regard radicalisation as a process of delegitimation, a process in which confidence in the system decreases and the individual retreats further and further into his or her own group, because he or she no longer feels part of society⁸⁹⁵.

Cette vision de la « radicalisation » s'écarte clairement des définitions majoritaires dans la littérature sur le sujet. Ce phénomène de la « délégitimation » peut être un sujet certes tout à fait valable dans l'étude de la violence politique, mais ce type d'études pourrait se faire sous une autre dénomination générique, afin de conserver une idée claire des processus en jeu.

⁸⁹⁴ M. HAFEZ and C. MULLINS, « The radicalization puzzle: A theoretical synthesis of empirical approaches to homegrown extremism », art. cit, p. 960. Les auteurs présentent cette définition comme étant sa forme générique.

⁸⁹⁵ Marieke SLOOTMAN, Froukje DEMANT, Frank BUIJS and Jean TILLIE, « Decline and disengagement. An analysis of processes of deradicalisation », *IMES Reports Series*, 2008, p. 12.

Un autre obstacle pour une définition rigoureuse de la « radicalisation » tient au fait d'associer le phénomène uniquement à une religion (l'islam politique), ou à une idéologie politique (l'extrême droite). Toutefois, de plus en plus de chercheurs consacrent actuellement leur travail à une grande diversité de groupes violents, ce qui contribue à minimiser ces risques d'unilatéralisme et d'instrumentalisation politique.

Une définition trop longue ou englobante constitue enfin une difficulté additionnelle pour l'opérationnalisation du concept, puisqu'elle peut alors inclure un nombre excessif de facteurs peu ou pas hiérarchisés. Prenons ce cas bien connu :

[Radicalisation] is an individual or collective (group) process whereby, usually in a situation of political polarisation, normal practices of dialogue, compromise and tolerance between political actors and groups with diverging interests are abandoned by one or both sides in a conflict dyad in favour of a growing commitment to engage in confrontational tactics of conflict-waging. These can include either (i) the use of (non-violent) pressure and coercion, (ii) various forms of political violence other than terrorism or (iii) acts of violent extremism in the form of terrorism and war crimes. The process is, on the side of rebel factions, generally accompanied by an ideological socialization away from mainstream or status quo-oriented positions towards more radical or extremist positions involving a dichotomous world view and the acceptance of an alternative focal point of political mobilization outside the dominant political order as the existing system is no longer recognized as appropriate or legitimate⁸⁹⁶.

La proposition de Schmid conserve certes sa validité, mais elle amalgame et entremêle nombre de phénomènes sociaux à l'évidence distincts. Tout d'abord, elle évoque la présence de deux sujets, l'individu et le groupe. Par la suite, elle fait référence à des contextes de polarisation sociale, ce qui élimine de nombreux cas de violence politique pourtant pertinents. Enfin, la liste des tactiques adoptées comprend des moyens violents et non-violents, généralement accompagnés d'une « idéologie » (au sens large) englobant différents types d'engagements militants. De façon contre-intuitive, la définition, quoique fort longue, fournit au final un cadre assez restrictif pour la comparaison des diverses formes d'engagement dans la violence politique.

Il y aurait certainement une foule d'autres problèmes à discuter, mais cette section souhaitait avant tout évoquer les principaux obstacles à surmonter pour asseoir la formation d'un concept sociologique opératoire. Afin d'envisager une définition véritablement heuristique, il s'avère nécessaire de maintenir la plus grande neutralité axiologique, en évitant de stigmatiser un

⁸⁹⁶ A. P. SCHMID, « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », art. cit., p. 18.

groupe en particulier ou de juger moralement les mouvements politiques impliqués. Distinguer le terme « radical » de celui « d'extrémiste », en vue d'opposer « mouvement positif » (féministe, environnementaliste, animaliste, etc.) et « mouvement négatif » (autoritaire, fondamentaliste, réactionnaire, sectaire, etc.), n'améliore en rien la compréhension de l'engagement dans la violence politique. Il en va de même pour les distinctions entre violence / non-violence et légalité / illégalité, qui sont peu adaptées à la comparaison entre contextes nationaux et historiques. Les dichotomies tranchées limitent drastiquement notre réflexion sur le phénomène. Bien que l'aspect psychologique soit un facteur important dans la compréhension du processus, les chercheurs auraient tout intérêt à « repolitiser » l'engagement des individus, à travers une prise en compte renouvelée du contexte particulier dans lequel ils agissent. Cette suggestion pourrait certes avoir peu d'attrait pour les chercheurs qui entendent développer un modèle universel de l'engagement dans l'extrémisme violent. Toutefois, aucun d'entre eux ne soutiendrait le fait que la radicalisation d'un individu en Irak sous l'occupation américaine soit identique à celle d'un jeune d'origine immigrée (de deuxième génération) dans les banlieues françaises. Une revalorisation du rôle de l'histoire, du contexte social et des enjeux politiques se révèle ici souhaitable⁸⁹⁷.

Comme l'affirment Brie et Rambourg, il convient d'être prudent face aux définitions qui semblent aller de soi. Il suffit d'en décortiquer le vocabulaire pour en déceler immédiatement la polysémie. Ainsi, des formules « passe-partout » comme « forme violente d'action », « idéologie extrémiste », « contenu social » ou encore « contestation de l'ordre établi », etc. font spontanément sens, mais sont également trop ambivalentes pour circonscrire réellement un phénomène social, englobant en réalité plusieurs phénomènes distincts sous une expression unique. La section suivante aborde justement cet enjeu.

5.4.3. Proposition d'une typologie des définitions opératoires de la « radicalisation »

⁸⁹⁷ Prendre en considération les contextes sociaux et historiques n'empêche en rien de réfléchir de façon comparative sur les déterminants universels. La capacité de généralisation reste une étape fondamentale pour l'analyse sociologique, c'est d'ailleurs l'objectif de notre typologie. Cependant, il y a une tendance dans la littérature à généraliser abusivement le processus d'engagement à partir de cas singuliers trop limités, éludant de ce fait les caractéristiques distinctes des populations étudiées.

Tout au long de cette partie, notre objectif a été d'identifier de la façon la plus claire et précise possible ce que signifie la « radicalisation » dans le domaine des sciences sociales. La pluralité des définitions s'est montré un défi redoutable pour l'analyse. En écartant les formulations marginales, il a été possible de surmonter les dissensions entre les chercheurs en observant un certain consensus autour de l'aspect processuel du phénomène, de la transition progressive vers la violence (même si elle n'est pas inévitable) et de l'adhésion à des croyances extrêmes (et non pas seulement « radicales »)⁸⁹⁸. L'analyse du contenu a permis de dégager six catégories [voir tableau 5.2] constitutives d'une définition adéquate de la « radicalisation ». En évitant les obstacles typiques tels que vus dans la section précédente, nous suggérons qu'il est encore possible de restreindre et de préciser les composants-clef en repartant de nos catégories d'analyses.

Le tableau 5.5 — constitué à partir du **tableau 5.3** — expose les types de « radicalisation » les plus étudiés dans la littérature. Ainsi, aucun chercheur ne soutiendrait que les types 2 et 5 ne font pas partie du champ d'étude sur la radicalisation. Par contre, des dissensions existent à propos de l'inclusion des types 6 et 3. La référence aux types 7, 8 et 9 est présente, mais marginale dans la littérature, tandis que les types 1 et 4⁸⁹⁹ ne sont pas des programmes de recherche ayant reçu une attention particulière. Il a été mentionné que le premier obstacle majeur dans la conceptualisation du terme « radicalisation » est la coexistence de deux sujets possibles, l'individu et le groupe. Or, dans la revue de littérature, nous constatons que le deuxième reste relativement à la marge. La plupart des recherches sur la « radicalisation » adoptent l'individu comme sujet principal. Nous proposons donc d'exclure les types 7, 8 et 9 de la définition, bien que ceux-ci demeurent tout à fait pertinents pour comprendre la violence politique. Nous suggérons ainsi que la « radicalisation » des groupes, qu'ils soient terroristes ou institutionnels (les États, par exemple), devrait se faire sous un autre concept.

<i>Radicalisation</i>	<i>Cognitive</i>	<i>Cognitive et comportemental</i>	<i>Comportemental</i>
------------------------------	------------------	--	-----------------------

⁸⁹⁸ Hafez et Mullins en sont arrivés à la même conclusion. Ils affirment que dans la littérature, il est possible de rassembler les différentes définitions du phénomène sous trois caractéristiques : 1) l'aspect graduel du processus; 2) l'adhésion à des croyances extrêmes; 3) et une tendance à employer la violence, même si celle-ci n'est pas inéluctable : M. HAFEZ and C. MULLINS, « The radicalization puzzle: A theoretical synthesis of empirical approaches to homegrown extremism », art. cit.

⁸⁹⁹ Ils sont parfois présentés comme des phases de « pré-radicalisation ».

<i>Individu</i>	1) Socialisation et adhésion à des idées politiques violentes sans actions ou soutiens militants ou violents	2) Socialisation et adhésion à des idées politiques violentes avec actions ou soutiens militants ou violents	3) Socialisation aux actions ou aux soutiens militants ou violents sans l'adhésion aux idées politiques violentes
<i>Individu et groupe</i>	4) Socialisation intra groupe et adhésion à des idées politiques violentes sans actions ou soutiens militants ou violents	5) Socialisation intra groupe et adhésion aux idées politiques violentes avec actions ou soutiens militants ou violents	6) Socialisation intra groupe avec actions ou soutiens militants ou violents sans adhésion aux idées politiques violentes
<i>Groupe</i>	7) Socialisation inter groupes et adhésion aux idées politiques violentes sans actions ou soutiens militants ou violents	8) Socialisation inter groupes et adhésions aux idées politiques violentes avec actions et soutiens militants ou violents	9) Socialisation inter groupes avec actions militantes ou violentes sans adhésions aux idées violentes

Tableau 5.5. Les résultats croisés des catégories du sujet et de l'attitude du moins utilisé (pâle) au plus utilisée (foncé) dans la recherche sur la « radicalisation ».

Dès lors, à notre sens, la « radicalisation » se limite au parcours d'un individu qui se socialise dans divers lieux non-étatiques, parfois par l'entremise d'un groupe qui promeut ou utilise la violence. Toujours selon le **tableau 5.5**, nous remarquons le faible nombre d'études portant sur une « radicalisation » qui serait strictement cognitive. Même les auteurs qui utilisent une définition de type cognitif finissent souvent par faire un lien avec le comportement violent.

Les idéaux types décrivant les individus radicalisés suivent sensiblement le même schéma. Aucun chercheur sérieux n'oserait exclure l'action politique violente (types *d* et *f*) de l'étude sur la « radicalisation ». La discussion théorique se déploie plutôt au sujet de l'inclusion des parcours *b*, *c*, et *h*. Puisque les types *a*, *e*, et *g* ne sont jamais mentionnés, nous les avons dès lors exclus de la « radicalisation ».

L'attitude et la violence	Comportement non-violent	Comportement violent physique
Pensée politique non-violente	a) Le pacifiste	b) Le radicalisé comportemental (type 1 - sans intention)
Pensée politique violente	c) Le radicalisé cognitif	d) Le radicalisé
Pensée violente non-politique	e) Le violent théorique	f) Le radicalisé comportemental (type 2 - avec intention)
Pensée non-violente non-politique	g) L'apathique	h) Le psychotique

Tableau 5.6. Les résultats croisés des catégories de l'attitude et de la violence en ordre du moins utilisé (pâle) au plus utilisé (foncé) dans la recherche sur la « radicalisation ».

L'individu étant maintenant identifié comme le seul sujet de la « radicalisation », il est possible de fusionner la socialisation extra-groupe et une partie de l'analyse intra-groupe. S'effectue alors un passage de six à trois programmes de recherche seulement. Le **tableau 5.7** illustre la combinaison entre les types d'individus radicalisés et les types de programmes de recherche sur la « radicalisation ».

i) Socialisation extra et intra groupe et adhésion à des idées politiques violentes sans actions ou soutiens militants violents	ii) Socialisation extra et intra groupe et adhésion à des idées politiques violentes avec actions ou soutiens militants violents	iii) Socialisation extra et intra groupe aux actions ou aux soutiens militants ou violents sans l'adhésion aux idées politiques violentes
c) Le radicalisé cognitif	d) Le radicalisé	b) Le radicalisé comportemental (type 1 — sans intention) f) Le radicalisé comportemental (type 2 — avec intention) h) Le psychotique

Tableau 5.7. Les résultats des types issus d'un tableau croisé entre les catégories types de la « radicalisation » et les types de « radicalisé ».

Le type *i* semble bien défini : il renvoie à un parcours vers l'adhésion à des idées extrêmes. Le type *ii* se prête aussi adéquatement à la recherche. Toutefois, il faut remarquer que le type *iii*, associé au comportement violent, englobe plusieurs trajectoires incluant la pathologie et la criminalité. Il est aussi important de souligner que le type *h* a seulement été inclus parce qu'il constitue un pan de la recherche en psychologie. Or, comme nous l'avons mentionné, la maladie

mentale est une hypothèse qui est de plus en plus exclue de l'explication des analyses en sciences sociales concernant la violence politique.

La distinction du **tableau 5.7** explique en partie la difficulté des auteurs à cerner un parcours unique d'engagement dans l'extrémisme violent. Plusieurs voies sont possibles pour les individus qui adhèrent à des idées extrêmes ou commettent des actions violentes. Le pari de Borum, c'est qu'en n'étudiant que le comportement, il serait possible d'inclure le type *ii*. Neumann défend la pertinence du type *ii* tout en incluant le type *i* à titre de possibilité : l'idéologie n'est pas une condition *sine qua non* de l'engagement violent (c'est même l'inverse qui est envisagé). Il serait possible de réduire encore le nombre de types si nous conservons seulement l'étude des cas qui conduisent de façon intentionnelle à la violence politique. Les débats sur la définition de la « radicalisation » se résument souvent à des dissensions sur le type de parcours ou le type d'individu radicalisé qui doivent être inclus dans l'étude.

L'analyse proposée dans ce chapitre nous a conduits à identifier un problème majeur dans les études sur la « radicalisation », autour de la distinction entre le sujet et l'objet du phénomène. Nous avons souligné le fait que certains auteurs avaient multiplié le nombre de sujets. Néanmoins, un consensus semble s'être formé afin de désigner l'individu comme le sujet principal du processus de radicalisation. Toutefois, il n'a pas encore été question de l'objet d'étude proprement dit. Celui-ci n'est guère discuté dans la littérature, puisqu'il semble évident : pour la plupart des gouvernements et des experts, il s'agit du terrorisme. Les recherches concernant la radicalisation sont ainsi censées servir à prévenir et empêcher le terrorisme. Nous l'avons signalé en passant, une minorité d'études inclut cependant divers autres actes de violence politique (insurrections, émeutes, enlèvements, etc.). À la suite de nos analyses dans ces deux derniers chapitres, nous argumentons qu'il y a là une confusion entre « objet » et « objectif ». Si l'objectif de la recherche vise bel et bien à prévenir différentes formes d'actions politiques violentes, il ne s'agit pourtant pas là de « l'objet » d'étude. L'objet de la radicalisation doit être uniquement le processus d'engagement dans l'extrémisme violent. C'est ce parcours que les chercheurs tentent d'élucider et de comprendre. La radicalisation n'est dès lors qu'un mécanisme parmi d'autres permettant d'aborder la violence politique : la compréhension de ce processus ne peut à elle seule « expliquer le terrorisme ».

Il est maintenant possible de proposer une définition générique élaborée à partir de notre analyse. En revenant aux questions que sous-tend le **tableau 5.2**, nous avons démontré dans notre

analyse critique qu'une réponse aux questions s'avérerait envisageable, notamment si nous écartons les hypothèses marginales. Le **tableau 5.8** résume le résultat de l'analyse de la section 5.4.

Questions issues des catégories	L'indicateur clef principal
1) Qu'est-ce qui caractérise le phénomène ?	Le processus
2) Qui en est le sujet ?	L'individu
3) Quel système d'idées motive le sujet ?	L'idéologie politique
4) Quel en est l'objectif ?	Le changement politique
5) Quelles sont les caractéristiques cognitives impliquées ?	Une pensée extrême et rationnelle (conçue de façon ouverte et non instrumentale)
6) Quelles sont les caractéristiques comportementales impliquées ?	La violence physique et le soutien à l'action violente

Tableau 5.8. Illustration des indicateurs clefs importants dans l'opérationnalisation du concept de « radicalisation ».

Deux précisions doivent être apportées quant à ces résultats. En premier lieu, si les formes de radicalisation ne paraissent pas toujours motivées par des principes religieux, elles sont par contre généralement inspirées par des idéologies politiques. C'est dès lors la question du politique qui prévaut. Notre thèse soutient donc la critique qui dénonce la dépolitisation du phénomène. Seconde précision : il convient de souligner la place de la rationalité dans la compréhension du phénomène, alors qu'il en est pourtant peu question explicitement dans les débats. Ce thème reste, de façon latente, une variable importante dans la plupart des analyses. Une longue tradition de pensée donne d'ailleurs une place importante à la rationalité de l'acteur dans les études sur le terrorisme. Des auteurs utilisant la théorie du choix rationnel, comme Martha Crenshaw, ont contribué à défaire les préjugés pathologisant l'engagement dans l'extrémisme. À de rares exceptions, les approches rationalistes, comme celle de Bronner⁹⁰⁰ en France, sont à peine citées dans les discussions internationales.

Afin de bonifier la neutralité axiologique du concept de « radicalisation », nous avons proposé d'éviter l'usage du terme de « radicalité », conçu comme éloignement de la « normalité » politique ou de la légalité. Par la suite, nous avons amendé l'emploi du terme « extrémisme », qui ne devrait pas tant être associé à une position antidémocratique ou en opposition aux valeurs occidentales qu'à une légitimation de la violence comme tactique politique valide. Il s'agit alors

⁹⁰⁰ Gérald BRONNER, *La pensée extrême : comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Éditions Denoël, 2009.

selon nous d'un pléonasme que de parler « d'extrémisme violent », même s'il faut rester conscient qu'une opinion extrême ne conduit pas nécessairement à un comportement physique de violence politique.

En considérant le parcours analytique effectué dans ce travail, il est possible de définir la « radicalisation » de façon générique comme : **1)** un processus de socialisation par lequel **2)** un individu (parfois en tant que membre d'un groupe non-étatique), s'engage et/ou adhère **5)** rationnellement à **3)** des idéologies politiques extrêmes et/ou **6)** adopte des comportements (promotion, soutien, actions) extrêmes liés à la violence physique visant à contester **4)** l'ordre politique établi. Par cette définition, nous avons réduit la radicalisation à un minimum de trois programmes de recherches, cherchant à identifier cinq trajectoires différentes, telles qu'illustrées dans le **tableau 5.7**⁹⁰¹.

L'analyse de contenu des définitions sur la radicalisation s'est montrée plus technique que l'analyse du discours proposée dans le reste de cette étude. Cependant, cette voie a été envisagée afin de résoudre le problème de l'éclatement de la recherche sur le phénomène. Nous avons défendu la thèse que, malgré la diversité des études existantes, il reste possible de les rassembler sous des catégories communes, qui restaurent une certaine forme de concorde et de rapprochement théorique dans le domaine. La méthode heuristique choisie — généralisation du codage des définitions et utilisation de tableaux croisés — a permis de proposer une définition générique du phénomène de la radicalisation, que nous soumettons au débat. Il a aussi été possible de remarquer que la plupart des tensions dans la littérature sont liées au fait que les chercheurs ne s'intéressent pas en réalité au même phénomène, ainsi que le démontre la description d'au moins neuf programmes de recherche distincts, abordant un minimum de cinq différents parcours.

5.5. Conclusion

⁹⁰¹ C'est un minimum. De plus, ces parcours peuvent facilement être distingués en plusieurs sous-types.

Face à une littérature aussi hétérogène, il n'en demeure pas moins, écrit Ducol, que le terme de « radicalisation » continue d'être considéré comme un « paradigme central » dans le domaine du terrorisme et de la violence politique en général⁹⁰². Il affirme qu'un des apports essentiels de ce nouveau vocable est d'avoir contribué dans les dernières années à ne pas abandonner l'enjeu de la violence politique à la seule perspective des experts en relations internationales⁹⁰³. Pour Stefan Malthaner, le terme est devenu prééminent afin « d'interpréter et d'expliquer les phénomènes de violence politique »⁹⁰⁴, tel un paradigme qui conditionne le regard par une représentation cohérente du monde ou, comme il l'écrit, « façonne la façon dont on pense »⁹⁰⁵. L'analyse du discours tenu dans les publications scientifiques a été importante en ce sens : elle a nourri une approche sociologique fournissant une description des enjeux, des lieux de savoir, des disciplines, ainsi que des langues de production et d'utilisation de la connaissance.

Il a été démontré que l'emploi du terme « radicalisation » chez les chercheurs des sciences sociales coïncide avec son usage dans les politiques publiques, aux environs de 2005. Il s'est déployé de façon conséquente parallèlement à la problématique du terrorisme de type domestique. Le mot « radicalisation » a subi une véritable « régénération » sémantique, afin de désigner désormais l'objet des études visant à identifier les étapes de l'engagement dans l'extrémisme. Toutefois, l'analyse de discours a permis également de distinguer trois grandes tensions épistémologiques qui gouvernent la majorité des débats dans le domaine: **1)** le niveau d'analyse et de la généralisation des données; **2)** le point de complétude du phénomène; **3)** la distinction entre compréhension et explication.

Retenons de ces débats le fait que l'étude de la « radicalisation » se présente avant tout comme une microsociologie des raisons de l'engagement des individus dans l'extrémisme violent, qui pour l'instant néglige malheureusement le rôle de l'État et le contexte historique dans l'explication de la violence politique. Cette notion circonscrit aussi de façon implicite et trop peu interrogée les idées, mouvements, groupes ou actions qui peuvent faire partie de la vie démocratique ou qui doivent en être exclus. Quant aux étapes successives de l'engagement dans

⁹⁰² B. DUCOL, « La "radicalisation" comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent : contour et limite d'un paradigme théorique », art. cit., p. 131.

⁹⁰³ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », *op. cit.*

⁹⁰⁴ Stefan MALTHANER, « Radicalization. The evolution of an analytical paradigm », *European Journal of Sociology*, 58-3, 2017, p. 369.

⁹⁰⁵ *Ibid.*, p. 392.

l'extrémisme, nous avons relevé un déplacement patent de la problématique de l'explication (le pourquoi) vers la compréhension (le comment) du phénomène, associée à un recentrage sur la dimension des raisons subjectives.

Face à la dispersion et la fragmentation des études sur le phénomène, l'analyse de contenu des définitions sur la radicalisation nous a contraints à rassembler celles-ci sous des catégories qui ont l'avantage de présenter une certaine forme de consensus dans le domaine. Nos résultats indiquent que la plupart des tensions conceptuelles dans la littérature semblent liées au fait que les chercheurs s'intéressent à des phénomènes différents, et pourtant réunis sous le même vocable de la radicalisation.

Partie C. L'analyse du réseau et du domaine d'expertise de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent »

6. Une analyse macrosociologique du domaine d'expertise de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent » : la constitution d'un réseau d'experts

6.1. Introduction

Les chapitres précédents nous ont permis de présenter l'émergence d'un discours inédit imposé par le déplacement sémantique du terme « radicalisation » dans les rapports gouvernementaux et les publications issues de la recherche en sciences sociales entre 2001 et 2019. Ils nous ont conduits également à constater l'influence des décideurs publics dans le développement d'un nouveau domaine d'expertise et leurs étroites relations avec les chercheurs appelés à proposer une modélisation du processus. Il convient maintenant de mener une analyse macrosociologique, par l'intermédiaire d'une approche relationnelle⁹⁰⁶, pour appréhender la forme sociale que prend ce nouveau réseau d'acteurs qui vise, comme l'écrivent Stehr et Grundmann, à gérer la production, le transfert et l'application de la connaissance⁹⁰⁷ sur la « radicalisation ». L'expertise est alors comprise comme le milieu dans lequel travaillent les experts, c'est-à-dire le domaine de « la production de connaissances spécialisées orientées vers l'action, dans un cadre technique ou professionnel »⁹⁰⁸.

En ce sens, il ne s'agira pas d'évaluer la qualité de l'expert ou sa capacité à effectuer son travail, mais d'abord d'interroger les relations entre les experts qui se constituent en réseau et les normes gouvernant leur activité. Comme le soulignent Eyal et Pok, l'expertise doit être pensée non

⁹⁰⁶ La littérature sur l'expertise est principalement divisée entre l'approche « réaliste » et l'approche « relationnelle ». L'approche « réaliste » perçoit l'expertise comme un accomplissement « réel » qui peut être analysé indépendamment du statut donné et des relations que l'expert entretient dans sa socialisation. L'approche relationnelle perçoit plutôt l'expertise comme une attribution qui nécessite dans l'analyse de prendre en compte les rapports sociaux, les statuts, les rapports de pouvoir et de légitimité qui sont constituants du statut d'expert. Comme le souligne Evans, il existe certes une continuité entre ces deux approches : il faut considérer à la fois l'expertise comme quelque chose de « réel » tout en prenant en considération le fait que la connaissance est créée et produite dans les rapports sociaux. L'acquisition de connaissances actives et tacites nécessite une série de règles sociales dans des institutions en relation au sein d'un réseau d'acteurs. ROBERT EVANS, « What is expertise? Technical knowledge and political judgement », in *Security Expertise. Practice, Power, Responsibility*, London, Routledge, 2015, p. 21-22.

⁹⁰⁷ N. STEHR and R. GRUNDMANN, *Experts, op. cit.*, p. 12.

⁹⁰⁸ Michel CASTRA, « Expertise », in Serge PAUGAM (dir.), *Les 100 mots de la sociologie, op., cit.*

pas comme un attribut ou des qualités possédées par un groupe ou un individu, mais comme un réseau interconnecté d'individus, d'institutions et de discours qui s'agencent⁹⁰⁹. Pour cela, il faudra prendre en compte la frontière de l'objet et des organisations, les passages et les lieux d'échanges, le système, la place de la société civile, etc.⁹¹⁰.

Ce chapitre sera ainsi l'occasion d'engager une discussion sur les enjeux entourant la constitution d'un nouveau domaine d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Les prochaines pages visent à atteindre trois objectifs. Le premier est de montrer qu'il n'est pas possible de comprendre la mise en forme de ce domaine sans prendre en considération le contexte d'urgence politique lié au terrorisme islamiste de type domestique. Il faudra exposer l'étendue de cette urgence au-delà du discours des expertises, en démontrant les enjeux qui sous-tendent la présence d'une véritable « crise » dans l'arène publique. Nous allons voir que la nomination des problèmes publics s'avère importante afin de désigner des réalités qui échappent aux décideurs politiques. Le deuxième objectif est d'analyser la façon dont ce domaine se constitue en un réseau soutenu par une demande forte du politique pour des connaissances et des pratiques de prévention de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent ». L'argument défendu est que le financement politique s'avère responsable, dans une large mesure, de la constitution et de la solidification du réseau l'expertise. Le dernier objectif sera d'interroger l'expertise comme « outil pratique ». Car l'expertise n'est pas seulement censée procurer des études ou des recommandations pour les politiques publiques, elle se manifeste également par des pratiques de prévention sur le terrain. L'idée centrale sera de démontrer que ces activités sur le terrain constituent aussi une forme d'expertise de type pratique et, de ce fait, participent pleinement au domaine. Ces trois objectifs permettront de cartographier les principaux aspects du réseau de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ».

6.2. La constitution d'une nouvelle expertise

Nous avons démontré la pertinence d'historiciser le terme « radicalisation » afin de comprendre son émergence et son succès en Occident. Les contextes sociopolitiques s'avèrent dès

⁹⁰⁹ G. EYAL and G. POK, « What is security expertise? From the sociology of professions to the analysis of networks of expertise », art. cit., p. 18.

⁹¹⁰ ROBERT EVANS, « What is expertise? Technical knowledge and political judgement », art. cit., p. 23.

lors d'une importance considérable pour identifier les facteurs ayant favorisé le développement d'un nouveau terme. Ce n'est pas un hasard si l'apparition de la « radicalisation » comme problème s'effectue dans un contexte d'urgence politique : il y a nécessité à « nommer » une réalité perçue comme étant inédite, nouvelle. Une fois nommée, cette « réalité » peut être prise en charge, contrôlée, orientée. Il en va de même pour la constitution d'un domaine d'expertise. Les prochaines pages seront l'occasion de revenir sur le contexte sociopolitique qui a contribué au processus de nomination indispensable à la constitution d'un nouveau domaine d'expertise.

L'argumentation sera présentée en trois temps. Il s'agira d'abord d'analyser les caractéristiques centrales de cette urgence politique, dans le contexte historique, social et culturel de la compréhension de la violence politique en Occident depuis 2001. Nous reviendrons ensuite sur l'ontologie nominaliste d'Hacking, puisque l'auteur nous invite à comprendre la création d'un nouvel objet d'étude comme incluant un rapport à la « nomination », au « pouvoir » et à « l'éthique ». Finalement, nous montrerons de quelle façon ce processus d'identification et de désignation d'un problème public se révèle nécessaire afin d'entamer une action collective. Pour pouvoir agir, les décideurs consultent des experts qui viennent légitimer l'élaboration de leurs politiques publiques. Ces trois moments permettront de défendre l'argument selon lequel l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » émerge et s'impose en s'appuyant sur un sentiment persistant d'urgence politique liée à la sécurité publique dans les démocraties occidentales. Les différents gouvernements devaient démontrer à la fois être en mesure de constater cette urgence et de la nommer précisément, afin de pouvoir en réponse prendre l'initiative d'actions concrètes et efficaces.

6.2.1. Constater l'urgence politique

Depuis plus d'une vingtaine d'années, les pays européens ont dû surmonter le défi de l'augmentation des attaques terroristes islamistes sur leur territoire. En plus des inquiétudes causées par la détérioration de la situation dans les pays arabes, le nombre d'attaques sur leur sol et l'innovation dans les méthodes utilisées par les terroristes posent de sérieuses questions sur la capacité des États occidentaux à maintenir l'ordre et la sécurité des citoyens sur leur territoire. C'est en tout cas le constat effectué récemment par l'institut EUROPOL, qui considère en 2018 encore le terrorisme comme une menace majeure pour la sécurité de l'UE. Pour la seule année

2018, nous notons sur le territoire européen pas moins de 129 attaques et 1056 arrestations préventives⁹¹¹.

Il est cependant possible de constater que les attaques associées au jihadisme ne représentent pas la majorité des actes de terrorisme en Europe **[voir tableau 6.1]**. Il est donc légitime de se demander pourquoi cette mouvance continue à être identifiée comme le principal problème du terrorisme. Deux raisons essentielles peuvent expliquer en partie cette situation. La première est le nombre d'arrestations de jihadistes. Sur les 1056 arrestations effectuées en 2018, 511 concernent des individus associés au jihadisme⁹¹². L'efficacité des services de sécurité a conduit à une diminution du nombre d'incidents terroristes sur le territoire européen. La seconde raison tient au fait que les groupes violents ethnonationalistes et séparatistes sont presque exclusivement recensés en France, en Espagne et en Grande-Bretagne, tandis que la préparation d'actes terroristes de groupes extrémistes de gauche se retrouve presque uniquement en Grèce, en Italie et en Espagne⁹¹³. À l'inverse, le terrorisme associé à l'idéologie islamisme constitue une forme de violence politique globale qui touche la plupart des pays de l'UE. Cette forme d'action terroriste se révèle aussi plus diffuse, peu hiérarchisée, organisée en cellules autonomes. Cette situation contribue au sentiment d'une absence quelconque de maîtrise de la situation chez des gouvernements, dépassés à la fois par ce type de terrorisme, les guerres au sud de la méditerranée, l'augmentation des combattants étrangers et l'afflux des réfugiés ou immigrants clandestins.

⁹¹¹ EUROPOL, *European Union. Terrorism Situation and Trend Report*, Brussels, European Union Agency for Law Enforcement Cooperation, 2019, p. 4 and 12.

⁹¹² *Ibid.*, p. 15.

⁹¹³ *Ibid.*, p. 53 and 56.

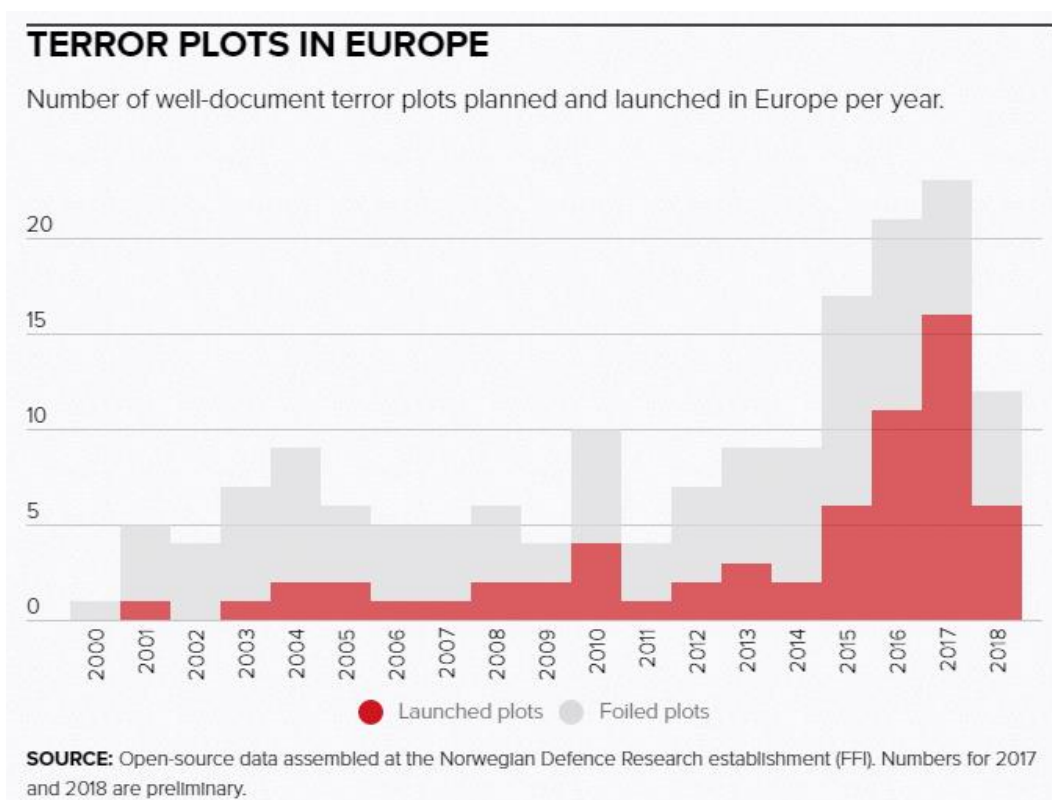
Les attaques terroristes à l'intérieur de l'Union européenne par affiliation, 2015-2018				
Par les groupes :	2015	2016	2017	2018
Jihadistes	17	13	33	24
d'extrême gauche	13	27	34	19
d'extrême droite	9	1	5	1
ethno-nationalistes et séparatistes	65	99	137	83
à enjeu unique	0	0	0	1
non identifiés	107	2	6	1
Total	211	142	205	129

Tableau 6.3. Traduction et mise en tableau de l'illustration « Terrorist attacks in the EU by affiliation, 2015-2018 », in *EUROPOL. European Union. Terrorism Situation and Trend Report*, Brussels, European Union Agency for Law Enforcement Cooperation, 2019, p. 13.

Ce « sentiment d'urgence » est également soutenu par des travaux scientifiques, à l'image du chercheur norvégien sur le terrorisme, Petter Nesser. Ce dernier indique que, si la baisse du nombre et de la sévérité des attaques terroristes en Europe peut laisser penser que le pire est passé⁹¹⁴, il s'agit en réalité d'une profonde erreur, puisque cette perspective ne prend pas en compte les attaques manquées et le succès des mesures de contreterrorisme. Le **graphique 6.1** montre que la préparation globale à l'emploi de méthodes associées au terrorisme se trouve en hausse sur le continent européen⁹¹⁵.

⁹¹⁴ POLITICO est un webzine politique et de politiques publiques non-partisan qui a été lancé en Europe en Avril 2015.

⁹¹⁵ Peter NESSER, *Europe hasn't won the war on terror*, <https://www.politico.eu/article/europe-hasnt-won-the-war-on-terror/>, consulté le 11 octobre 2019.



Graphique 6.4. Terror plots in Europe. Number of well-document terror plots planned and launched in Europe per year, In Peter Nesser, *Europe hasn't won the war on terror*, POLITICO, 2019.

Toutefois, nous notons divers changements sur la position des gouvernements vis-à-vis du terrorisme. Dans les dernières années, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) sur le terrain ont souligné la montée de la violence politique d'extrême droite, même si elles se sont heurtées au manque d'écoute des décideurs publics⁹¹⁶. Pourtant, cette perception se voit confirmée par EUROPOL, qui constate effectivement une recrudescence des groupes violents liés à l'extrême droite à travers l'UE⁹¹⁷. Depuis peu, les gouvernements se sont ravisés en reconnaissant le risque que font peser ces groupes sur la paix civile, notamment par le recours aux expressions « radicalisation » et « extrémisme violent ».

⁹¹⁶ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », *op. cit.* ; H. YOUNG, « Interview with a policy advisor for TERRA », *op. cit.* ; R. COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet », *op. cit.*

⁹¹⁷ EUROPOL, *European Union. Terrorism Situation and Trend Report*, *op. cit.*, p. 60-61.

Nous avons posé précédemment l'hypothèse que les gouvernements européens étaient principalement préoccupés par l'émergence du terrorisme islamiste de type domestique, malgré une manifestation relativement minoritaire par rapport à l'ensemble des actes commis. Afin d'étendre l'analyse à l'ensemble de l'Occident, il convient de reprendre la base de données du *Global Terrorism Database* (GTD) de l'Université du Maryland aux États-Unis⁹¹⁸. Celle-ci offre la possibilité de quantifier l'étendue du problème du terrorisme dans le monde, et permet aussi d'effectuer plusieurs types d'analyses statistiques sur des questions touchant la violence terroriste⁹¹⁹. Dans ce cas-ci, la base de données s'avère utile afin de regarder les tendances concernant : **1)** les attaques terroristes en Occident; **2)** le terrorisme de type domestique; et **3)** le nombre de décès.

De cette façon, nous avons cherché à illustrer les orientations majeures des attaques terroristes qui se sont produites dans les pays dans l'ensemble de l'Occident, par comparaison avec l'Europe⁹²⁰. Pour converger avec les années de notre étude, l'analyse est limitée à la période entre 2001 et octobre 2018⁹²¹. Le **graphique 6.2** compare le résultat des incidents⁹²² terroristes en

⁹¹⁸ Le *Global Terrorism Database* est une collection et un règlement de code développés par *The National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism* (START) affilié à l'Université du Maryland aux États-Unis. La méthode de collecte de données passe par un algorithme de mot clefs qui permet d'analyser les articles de journaux de 160 pays dans plus de 80 langues. L'équipe responsable de la GTD analyse ainsi entre 12 000 et 16 000 textes par mois. Par la suite, les incidents terroristes sont analysés selon des critères d'inclusion avant d'être codés dans la base de données. Plus de détails sont disponibles sur la méthodologie dans le *CodeBook : Inclusion, Criteria and Variables* disponible en ligne sur le site internet de START ».

⁹¹⁹ Le GTD définit une attaque terroriste de la façon suivante: « The GTD defines a terrorist attack as the threatened or actual use of illegal force and violence by a non-state actor to attain a political, economic, religious, or social goal through fear, coercion, or intimidation. In practice this means in order to consider an incident for inclusion in the GTD, all three of the following attributes must be present:

- The incident must be intentional—the result of a conscious calculation on the part of a perpetrator.
- The incident must entail some level of violence or immediate threat of violence—including property violence, as well as violence against people.
- The perpetrators of the incidents must be sub-national actors. The database does not include acts of state terrorism » (CodeBook, 2019).

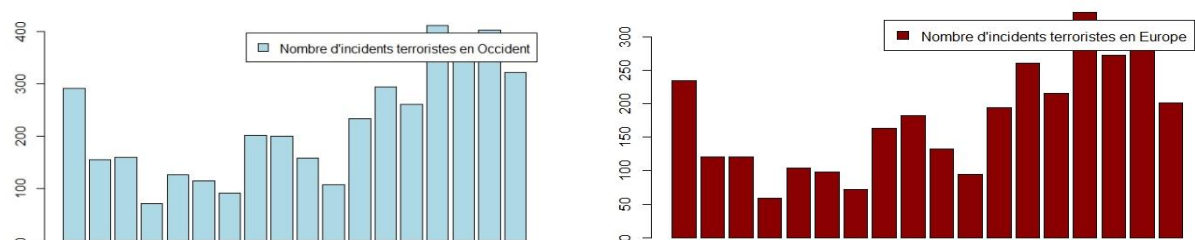
Il est possible de consulter le livre de la base de données afin de s'informer davantage sur les critères de sélection des données.

⁹²⁰ Nous proposons dans cette étude une définition restrictive de l'Occident. Il s'agit de l'Amérique du Nord, de l'Europe de l'Ouest et de certains pays d'Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande). Voir CodeBook, 2019 pour les pays inclus dans ces catégories.

⁹²¹ Le processus de collecte de données a été mis au point à l'Université du Maryland en 2012. Bien qu'ils aient amélioré la cohérence interne et l'exhaustivité du GTD, les changements dans la base de données ont des implications pour l'analyse. L'augmentation de 2012 pourrait bien n'être en fait que la conséquence du nouveau processus de collecte.

⁹²² Dans le GTD, les incidents qui se produisent à la fois au même point géographique et temporel seront considérés comme un seul incident. Toutefois, ils sont considérés comme distincts lorsque le moment des incidents et leur localisation diffèrent (Voir CodeBook, 2019.)

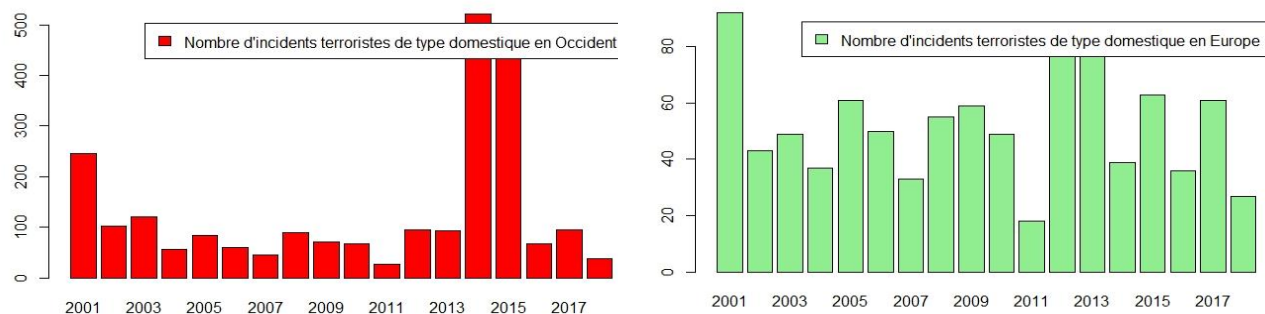
Occident et en Europe. Il est possible de constater un nombre élevé d'incidents en 2001, puis une tendance à la hausse aux environs de 2012. L'année de l'augmentation doit être approchée avec prudence, puisque la méthode de collecte des données a été modifiée justement à ce même moment. Malgré cela, la croissance des incidents terroristes en Occident apparaît de façon claire et indiscutable.



Graphique 6.5. Nombre d'incidents terroristes entre 2001 et octobre 2018 en Occident et en Europe de l'Ouest selon l'analyse avec le *Global Terrorism Database* du *The National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START)* affilié à l'Université du Maryland aux États-Unis.

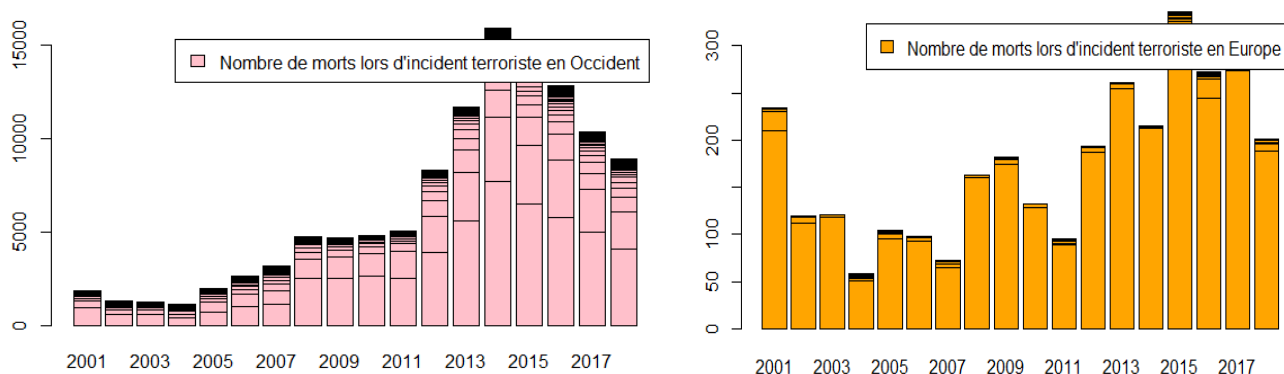
Ainsi, la tendance en Occident est très similaire à ce que nous pouvons retrouver en Europe. Les années 2014 et 2015 coïncident avec les attaques de Londres et de Madrid, qui ont été des événements marquants dans le changement de politique en Europe. Dans les deux cas, les illustrations démontrent une tendance lourde quant à l'augmentation des incidents terroristes.

Puisque les termes « radicalisation » et « extrémisme violent » émergent de la réflexion sur le terrorisme islamiste *de type domestique*, nous avons cherché à savoir si la tendance se révélait similaire à celle du terrorisme en général. Dans le **graphique 6.3**, le contraste est frappant. Les années 2014 et 2015 sont largement marquées par la montée du terrorisme de type domestique. Néanmoins, cette tendance ne semble pas se maintenir lors des années subséquentes. La tendance se stabilise lorsque nous limitons l'analyse à l'Europe. Les attaques terroristes de type domestique restent relativement constantes entre janvier 2001 et octobre 2018.



Graphique 6.6. Nombre d'incidents terroristes de type domestique entre 2001 et octobre 2018 en Occident et en Europe de l'Ouest selon l'analyse avec le *Global Terrorism Database* du *The National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START)* affilié à l'Université du Maryland aux États-Unis.

Malheureusement, il n'est pas possible d'obtenir une mesure viable des arrestations et des attentats manqués. Il en va de même pour l'identification de la religion des responsables des attentats. Pour continuer notre quantification de « l'urgence politique », il est proposé en dernière instance de quantifier le nombre de morts suite aux attentats terroristes en Occident et en Europe. Le graphique montre que si nous pouvons observer une augmentation du nombre de morts dus au terrorisme en Occident en prenant 2001 comme année de référence, la tendance semble décroître légèrement depuis 2015 [voir graphique 6.4]. Le nombre de morts en Europe et en Occident reste important, mais relativement stable depuis 2013.



Graphique 6.4. Nombre de morts lors d'incidents terroristes entre janvier 2001 et octobre 2018 en Occident et en Europe de l'Ouest selon l'analyse avec le *Global Terrorism Database* du *The National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START)* affilié à l'Université du Maryland aux États-Unis.

Il est donc possible de constater que le terrorisme constitue toujours une menace réelle pour la sécurité publique en Occident, et il n'est guère étonnant que ce problème trouve une profonde

résonance dans l'opinion publique. S'il est difficile d'identifier précisément les événements les plus marquants de la période, l'importance de la menace terroriste contribue néanmoins au maintien du problème de la « sécurité » dans les débats nationaux et internationaux. L'urgence politique va dès lors devoir être *nommée* afin de pouvoir encadrer et maîtriser ce phénomène social émergent, considéré comme majeur dans l'arène publique.

6.2.2. Nommer l'urgence politique

L'apparition des termes « radicalisation » et « extrémisme violent » répond à la nécessité de nommer une urgence politique perçue comme nouvelle, c'est-à-dire l'engagement individuel dans des actes de terrorisme islamiste de type domestique. Par exemple, l'utilisation d'internet dans la propagande des idéologies extrêmes et la facilitation des déplacements contribuent à la difficulté pour les pouvoirs publics d'exercer un contrôle sur la diffusion de l'information. La situation s'avère semblable avec la montée du terrorisme domestique, dont la structure anarchique pose des défis inédits aux forces de contre-terrorisme. Il faut ajouter à ce contexte l'intensification des conflits armés dans les pays arabes entre 2001 et 2018 [tableau 6.2]. La capacité de nommer l'urgence politique constitue dès lors une priorité pour les décideurs qui doivent envisager des actions concrètes face à ce phénomène.

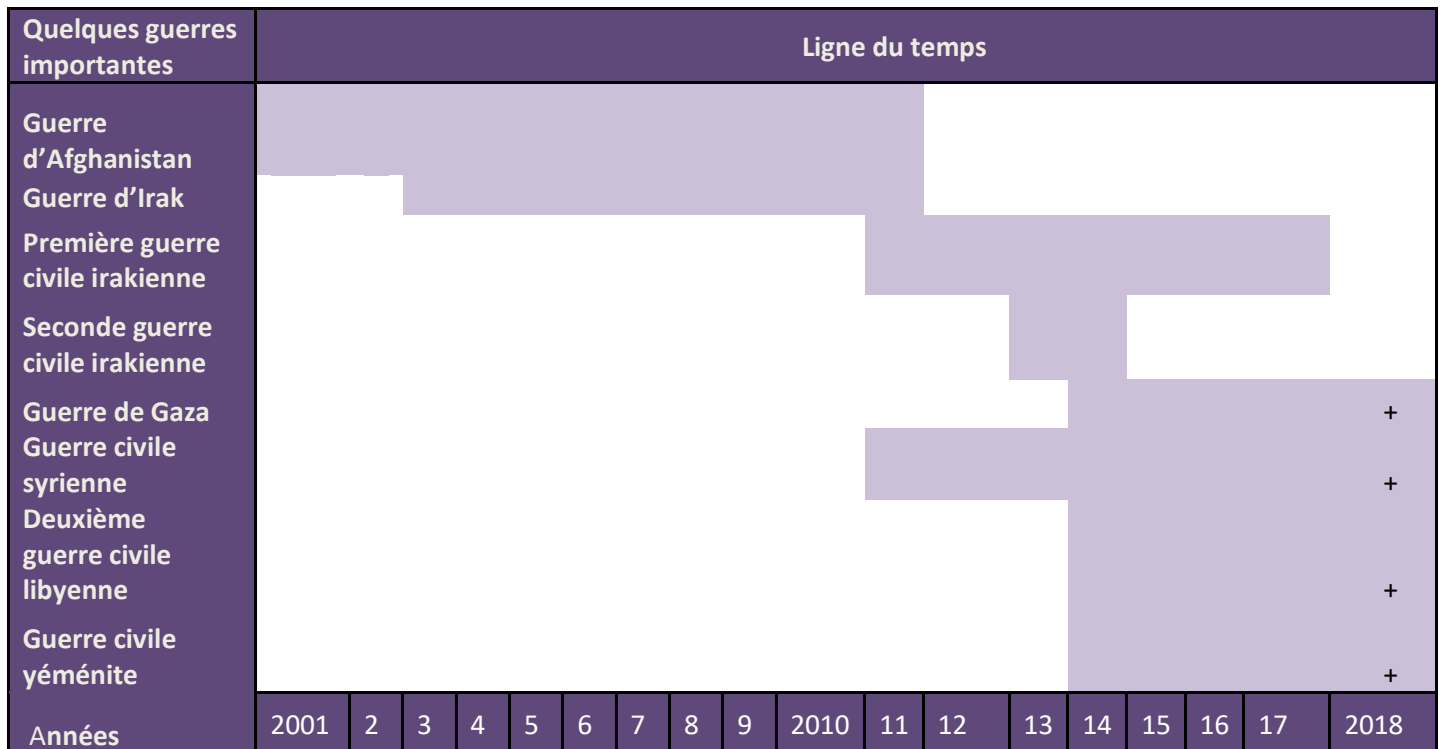


Tableau 6.4. Ligne du temps des conflits violents dans les pays arabes entre 2001 et 2018.

Comme il a été démontré dans les premiers chapitres, la nomination d’une « réalité » sociale ne renvoie pas à un objet stabilisé, mais se conçoit comme le résultat de divers réaménagements, conflits, délibérations, dans un contexte particulier qui évolue dans le temps⁹²³. Nommer l’urgence politique inclut ainsi la contribution d’acteurs et de concepts qui sont constitués dans un processus historique⁹²⁴. Certains acteurs privilégiés vont être capables de désigner des causes et prendre en charge le problème, dont la définition s’avère un enjeu essentiel, résultant de luttes de sens intellectuelles et pratiques⁹²⁵. Cependant, il serait simpliste de dire que la constitution de l’urgence politique relève uniquement d’une « construction sociale ». Les gouvernements réagissent à des situations politiques, des peurs collectives, des changements structurels et technologiques qui renvoient toujours à une certaine réalité et des expériences vécues. Il reste que « nommer » un phénomène fait partie d’une pratique qui entend « cadrer » une partie de la réalité, afin de pouvoir agir sur celle-ci, au moins partiellement.

⁹²³ B. DUPRET, « À propos de la philosophie de Ian Hacking », *op. cit.*
⁹²⁴ I. HACKING, *Historical Ontology*, *op. cit.*, p. 41.
⁹²⁵ L. BONELLI et F. CARRIÉ, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes Djihadistes français*, *op. cit.*, p. 9.

La définition de la réalité ontologique pour Hacking procède selon trois niveaux⁹²⁶. Tout d'abord, au premier niveau, apparaissent les « nominations », c'est-à-dire la constitution en objet de connaissance de phénomènes considérés comme « vrais ». Bien que les termes « radicalisation » et « extrémisme violent » soient d'avènement récent, le « réel » désormais mis en lumière (« découvert ») est présenté comme ayant toujours existé. La violence politique interne aux États n'est évidemment pas une situation inédite dans l'histoire. La nouveauté réside plutôt dans la capacité des gouvernements à répondre aux développements technologiques et à percevoir un processus individuel d'engagement dans la violence politique.

Le deuxième niveau relie la constitution du nouvel objet de connaissance à l'acquisition de nouveaux pouvoirs, selon un rapport de force présent dans la constitution même des termes. Dans notre cas, c'est bien l'État qui développe certaines notions comme des outils conceptuels afin de cerner et d'identifier des individus « à risque » sur son territoire. Les gouvernements légifèrent en employant ces termes, tandis que pour leur part, les praticiens et les chercheurs les utilisent également et les appliquent à des situations particulières (classification, contrôle, gestion de risque, répression, prévention, etc.). Parallèlement, les définitions privilégiées laissent dans l'ombre d'autres régimes de réalité. Par exemple, les luttes internes et externes connectées à l'agir de l'État sont négligées au profit du processus psychologique de l'individu. Il y a aussi une tendance à nier les griefs politiques des « extrémistes », pour se concentrer sur des dimensions socio-psychologiques (mal-être, vulnérabilité, délinquance). L'État conserve ici le pouvoir d'étiquetage, seul apte à déclencher une action publique judiciaire ou administrative⁹²⁷.

Finalement, au troisième niveau, la nomination engendre une dimension éthique (ou morale). La « radicalisation » et « l'extrémisme violent » ne sont pas des termes axiologiquement neutres, mais sont présentés comme nuisibles et indésirables pour toute société. La nomination divise alors la collectivité entre un camp du bien — le maintien du régime et de l'ordre public — et un camp du mal — le désordre violent et la déstabilisation du régime —. Cette situation explique que certains gouvernements préfèrent accoler au terme « radicalisation » le qualificatif de « violente », afin d'exclure des politiques de prévention la contribution positive des idées « radicales » progressistes dans les sociétés démocratiques occidentales.

⁹²⁶ B. DUPRET, « À propos de la philosophie de Ian Hacking », *op. cit.*

⁹²⁷ L. BONELLI et F. CARRIÉ, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes Djihadistes français*, *op. cit.*, p. 11 et 16.

Pour Hacking, la « définition » d'un terme, au niveau ontologique (atteindre une « réalité » par le mot), possède peu d'importance en soi, tout compte fait. Elle peut même, au contraire, embrouiller la compréhension du phénomène. C'est pour rendre compte de la complexité sociale dans la création de nouveaux concepts que, nous l'avons dit, il répète constamment: « Don't ask for the meaning, ask what's the point ? »⁹²⁸. En ce qui concerne notre sujet, il est alors possible de se demander: « de quoi parle-t-on vraiment? » lorsqu'il est question d'une « radicalisation » de certains individus. Si nous nous limitons à l'analyse du discours des politiques publiques gouvernementales en Occident, il est possible d'énumérer quelques éléments de réponse, sous forme de « postulats »⁹²⁹.

Les gouvernements démocratiques en Occident tendent à percevoir la radicalisation comme :

- (1) un processus
- (2) accompli par un individu
- (3) qui, dans les frontières de son propre pays,
- (4) s'engage dans
 - a. l'extrémisme
 - b. l'extrémisme violent
 - c. le terrorisme

S'ajoutent ensuite les postulats suivants :

- (5) Le processus de radicalisation n'est pas logiquement contraignant :
 - d. Rien ne prédit que l'individu va terminer toutes les étapes de ce processus
 - e. Rien n'empêche un individu de sauter certaines étapes de ce processus
- (6) La radicalisation est perçue comme étant mauvaise
- (7) Il faut donc « déradicaliser » l'individu, ou du moins le « désengager »

Toutefois, *l'ensemble de l'analyse* repose sur le préalable implicite suivant :

- (0) Le processus de radicalisation est déterminé par la nature des choses (i.e. pris pour acquis, compte tenu de la condition humaine). Bien qu'elle puisse être encadrée, la

⁹²⁸ L'énumération des postulats s'inspire de la méthode utilisée par Ian Hacking avec le terme « construction sociale ». I. HACKING, *The Social Construction of What?*, op. cit., p. 5.

⁹²⁹ *Ibid.*, p. 6-7.

« radicalisation » est présentée comme ayant toujours existé dans l’histoire et paraît, d’une certaine façon, inévitable.

Reprenons ce schéma. Nous constatons qu’il existe un accord tacite entre tous les États afin de soutenir les postulats allant de 1 à 4. Cependant, ils ne semblent pas converger sur le point de complétude du phénomène. La radicalisation mène-t-elle à **(a)** l’extrémisme, à **(b)** l’extrémisme violent ou au **(c)** terrorisme ?⁹³⁰. Dans les démocraties occidentales, nous notons une tendance à soustraire la radicalisation non violente de l’équation, puisqu’elle est perçue globalement (surtout quand la majorité au pouvoir se veut « progressiste ») comme faisant partie de l’exercice démocratique « normal ». Par la suite, pour pouvoir agir, il faut considérer **(5)** qu’il est possible de limiter l’effet du phénomène indésirable. La recherche tend à soutenir cette prémisse en démontrant que l’engagement dans le processus n’est jamais totalement inéluctable **(d et e)**. Le terme « radicalisation » n’est bien entendu pas neutre sur le plan éthique : il est perçu par les gouvernements comme décrivant un **(6)** comportement nuisible. C’est pour cette raison qu’il faut alors « déradicaliser » l’individu (supprimer ses idées extrêmes), voir le **(7)** désengager (le conduire à renoncer à la violence). Cela peut sembler contradictoire⁹³¹ *a priori*, mais l’utilisation du terme « radicalisation » sous-entend que ce vocable se trouve déterminé par la nature des choses, c’est-à-dire que le processus a toujours existé dans l’histoire politique. Cela implique que s’il reste possible d’en contrôler les effets, il fait partie inévitablement de **(0)** l’expérience humaine.

Ces postulats posent bon nombre de problèmes, à commencer par une tendance à négliger la relation à l’État et à l’histoire, au profit de la psychologie individuelle. Ceci a déjà été discuté dans les sections précédentes. Méthodologiquement critique (ou sceptique), le sociologue doit évidemment se méfier (voire se distancier) de tels postulats « officiels », puisque la radicalisation ne renvoie pas seulement à l’individu radicalisé (ou engagé dans l’extrémisme), mais aussi au travail de qualification et à la matrice au sein de laquelle la classification est effectuée. Rappelons qu’Hacking nomme « matrice » le milieu social dans lequel les idées, les concepts ou genres se forment, renvoyant à un réseau complexe d’institutions, d’individus, de décisions, de procédures,

⁹³⁰ Cette question sera abordée dans un chapitre ultérieur.

⁹³¹ Cela peut sembler contradictoire, car le phénomène est considéré à la fois comme étant nouveau (apparition d’un terme inédit) et ayant toujours existé (mais non identifié comme tel auparavant).

etc.⁹³². Devons-nous aller jusqu'au point d'affirmer, ainsi que le soutiennent par exemple Bonelli et Carrié, que le terme « radicalisation » permet de « fabriquer la radicalité »⁹³³? Quoi qu'il en soit, le fait d'être étiqueté comme un individu engagé dans le processus de radicalisation change inévitablement la nature de l'expérience du sujet, sa perception de lui-même, sa relation avec le système ainsi que ses actions, élaborées en fonction de cette classification initiale⁹³⁴.

Une fois saisie l'importance de nommer l'enjeu politique afin de pouvoir agir sur le phénomène, il reste à voir quelles ont été les diverses réactions face à cette urgence politique. Les décideurs publics se sont souvent engagés *après* les événements importants : la réponse apportée à cette urgence ne semble alors pas avoir été élaborée de façon proactive, mais plutôt subie. « Nommer », « désigner » et « classer » permet ainsi sans nul doute de se réapproprier un certain contrôle sur la situation, sans qu'il soit toujours possible de dire s'il s'agit d'un phénomène de « compensation » *a posteriori*.

6.2.3. Agir devant l'urgence politique

Les gouvernements démocratiques occidentaux doivent constamment répondre (ou faire croire qu'ils s'y attellent) aux préoccupations de leurs citoyens, devant lesquels ils sont tributaires. Les plans d'action concernant la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » surviennent, dans la plupart des cas, à la suite d'événements importants, qui mettent à l'avant-plan cet enjeu sur la place publique. Il est clair que le souci de la sécurité des citoyens occidentaux a été plus particulièrement corrélé ces dernières années en Occident avec le danger de l'extrémisme violent de type islamiste, quelle que soit la réalité « objective » de ce dernier. Or, les différents événements violents ne pèsent pas du même poids politique : toutes les attaques terroristes n'ont pas provoqué des changements profonds dans les politiques publiques. Certains épisodes ont évidemment été plus marquants que d'autres, en raison notamment de l'émotion suscitée dans l'espace public.

À titre d'exemple, les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont été organisés par un groupe terroriste provenant de l'extérieur des frontières nationales. Cet événement majeur, par

⁹³² I. HACKING, *The Social Construction of What?*, op. cit., p. 10-11.

⁹³³ L. BONELLI et F. CARRIÉ, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes Djihadistes français*, op. cit.

⁹³⁴ I. HACKING, *The Social Construction of What?*, op. cit., p. 10.

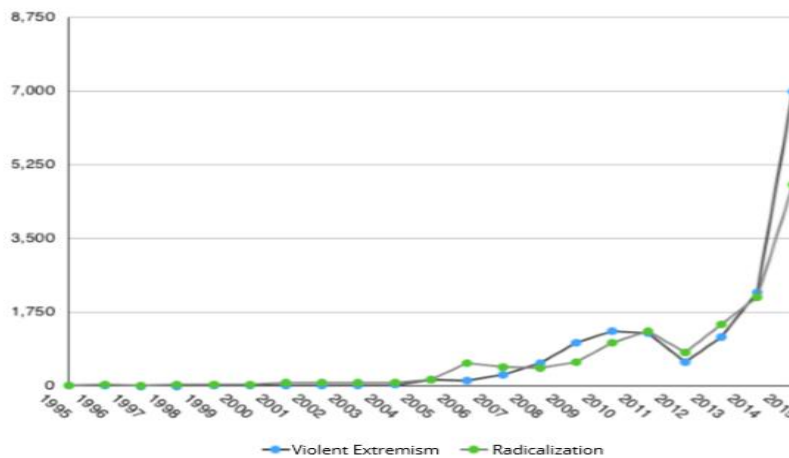
sa forme originale et son caractère improbable, a mené la plupart des pays à revoir leurs politiques de sécurité. L'enjeu à cette époque aura surtout consisté à protéger les frontières face à l'utilisation violente de technologies non militaires. À l'inverse, la situation s'avère bien différente aux Pays-Bas suite à l'attentat de 2004, qui a causé la mort de l'artiste Theo Van Gogh à Amsterdam. Cette attaque ayant été perpétrée par un musulman d'origine marocaine naturalisé, la menace provenait dans ce cas-ci de l'intérieur des frontières. C'est dans ces circonstances bien particulières — nous l'avons rappelé — que les services secrets néerlandais ont été les premiers à employer le terme « radicalisation » afin de décrire le processus idéologique d'engagement dans la violence politique. Les attaques de Madrid en 2004 et de Londres en 2005 ont également contribué à la publication de plusieurs rapports menant à de nouvelles politiques publiques de prévention dans ces pays et au sein de l'UE. Ces événements auront largement marqué les citoyens européens, mettant en lumière la problématique du terrorisme de type domestique et la nécessité de développer des politiques de prévention, en réponse aux profondes inquiétudes des populations dans l'espace public.

Il est difficile de mesurer précisément les préoccupations des citoyens des pays démocratiques en Occident sur ce problème public. Cependant, il est clair que les références à ces enjeux ont été très présentes dans les journaux et les médias en général. Kundnani et Hayes présentent par exemple une analyse⁹³⁵ intéressante de la presse anglaise⁹³⁶, qui montre **[graphique 6.5]** une utilisation grandissante des termes « radicalisation » et « extrémisme violent » à partir de 2005, sans que leur popularité se démente depuis lors. L'augmentation plus récente (depuis 2013) coïncide avec la guerre au Moyen-Orient.

⁹³⁵ Il n'y a aucune information sur la méthodologie utilisée.

⁹³⁶ A. KUNDNANI and B. HAYES, « The globalisation of Countering Violent Extremism policies », art. cit., p. 5.

Figure 1
Articles mentioning radicalization and violent extremism in English-language news sources, 1995-2015



Graphique 6.7. Articles mentioning radicalization and violent extremism in English-language news sources, 1995-2015 in *The Globalization of Countering Violent Extremism Policies*, p. 5.

L'historien Mark J. Sedgwick confirme cette tendance⁹³⁷, à propos cette fois de la fréquence du terme « radicalisation » dans la presse américaine et britannique⁹³⁸. Si le terme a été rarement employé dans la presse avant 2001⁹³⁹, il connaît toutefois une hausse importante entre 2005 et 2007 qui coïnciderait, selon l'auteur, avec l'émergence des préoccupations liées au problème du terrorisme domestique survenue à la suite des attentats de Londres en 2005⁹⁴⁰.

Néanmoins, l'illustration de la popularité du terme n'explique en rien pourquoi l'enjeu de la violence politique a réussi à perdurer aussi longtemps dans l'opinion publique. Une partie de la réponse se trouve dans la capacité des termes « radicalisation » et « extrémisme violent » à s'adapter et conserver leur pertinence face à de nouveaux enjeux. Nous observons ainsi une tendance générale dans les démocraties occidentales à ouvrir la thématique de la radicalisation à divers types « d'extrémisme », non initialement pris en compte. C'est surtout la montée de l'extrême droite qui semble la principale cause de cette évolution, ainsi que l'accroissement des flux de combattants partis à l'étranger.

⁹³⁷ Il n'y a aucune information sur la méthodologie utilisée.

⁹³⁸ M. SEDGWICK, « The concept of radicalization as a source of confusion », art. cit., p. 480.

⁹³⁹ L'étude comprend les articles qui ont utilisé le terme « radicalization » dans la presse anglaise par le service Google News Searches.

⁹⁴⁰ M. SEDGWICK, « The concept of radicalization as a source of confusion », art. cit., p. 480.

En effet, le nombre de nationaux partis combattre à l'étranger est devenu récemment un sujet de plus en plus inquiétant pour les gouvernements occidentaux. Bien que ce phénomène ait toujours existé, c'est seulement en 2013 que l'UE commence à évoquer le problème, suite à l'augmentation en intensité du phénomène⁹⁴¹. Dès lors, plusieurs réflexions ont eu lieu afin d'aborder les questions du départ et surtout du retour des combattants partis à l'étranger. Selon Holly Young, conseillère en politique à TERRA, c'est seulement lors de la guerre en Syrie que l'UE s'est réellement impliquée dans la question. L'ampleur de l'enjeu était tellement inédite que peu d'ONG travaillaient sur le sujet, ce qui a laissé un vide dans la formation de pratiques de prévention contre la « radicalisation » et « l'extrémisme violent »⁹⁴². El-Said et Barrette, consultants pour l'ONU, affirment que la raison pour laquelle les États membres paraissent cette fois davantage concernés par le phénomène des combattants à l'étranger est liée au fait que le nombre de ressortissants dépasse largement ceux des conflits précédents, en Afghanistan, en Bosnie ou en Irak. Il y a aussi beaucoup plus de pays impliqués dans cet enjeu⁹⁴³. Nous estimons à plus de 30 000 combattants issus de 104 pays le nombre de militants partis en Syrie entre 2014 et 2015. Plusieurs experts et gouvernements considèrent ce phénomène comme une véritable menace pour l'ordre national et international⁹⁴⁴.

Les gouvernements ont dû dès lors engager des actions fortes, symboliques ou concrètes, dans l'objectif de limiter les départs, mais également d'encadrer le retour des combattants, souvent partis lutter contre l'armée de leur propre pays d'origine. Il existe évidemment une crainte légitime que ces individus bien entraînés puissent poursuivre la guerre à leur retour sur le territoire national. De plus, il convient d'amoindrir le risque que les combattants quittent une zone afin d'ouvrir un conflit ailleurs⁹⁴⁵. La question des combattants étrangers pose donc un important défi, poussant plusieurs pays à repenser les approches traditionnelles sur les politiques publiques de sécurité⁹⁴⁶.

⁹⁴¹ Bérénice BOUTIN, Grégory CHAUZAL, Jessica DORSEY, Marjolein JEGERINGS, Christophe PAULUSSEN, Johanna POHL, Alastair REED and Sofia ZAVAGLI, *The Foreign Fighters Phenomenon in the European Union. Profiles, Threats & Policies*, The Hague, 2016, p. 3.

⁹⁴² H. YOUNG, « Interview with a policy advisor for TERRA », *op. cit.*

⁹⁴³ Hamed EL-SAID and Richard BARRETT, *Enhancing the Understanding of the Foreign Terrorist Fighters Phenomenon in Syria*, 2017, p. 3.

⁹⁴⁴ B. BOUTIN, G. CHAUZAL, J. DORSEY, M. JEGERINGS, C. PAULUSSEN, J. POHL, A. REED and S. ZAVAGLI, *The Foreign Fighters Phenomenon in the European Union. Profiles, Threats & Policies*, *op. cit.*, p. 3.

⁹⁴⁵ Zack FELLMANN, Thomas SANDERSON M. and Galperin DONNELLY, *The future of foreign fighters*, Washington, 2017, p. 1.

⁹⁴⁶ Rachel BRIGGS OBE and Tanya SILVERMAN, *Western Foreign Fighters. Innovations in Responding to the Threat*, London, Institute for Strategic Dialogue, 2014, p. 7.

La complexité des enjeux fait en sorte que les gouvernements semblent souvent dans la réaction, plus que dans l'action, face à ces événements politiques tragiques. C'est en raison de ce décalage qu'il peut être positif pour l'État (et pour sa communication) de solliciter des expertises, par exemple à l'extérieur de son administration. Cela peut prendre la forme d'un dialogue entre autorités politiques (partage des compétences), mais aussi d'un apport de connaissances par la recherche scientifique. Les termes « radicalisation » et « extrémisme violent » servent donc de repère conceptuel afin de coordonner des initiatives de recherche, des pratiques collectives et des processus d'élaboration de politiques publiques. En bref, ils se situent au cœur de la formation d'un nouveau réseau d'expertise.

Dans cette section, nous avons défendu l'argument selon lequel la terminologie puis l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » émergent et s'imposent en raison d'un sentiment persistant d'urgence relié à la sécurité publique, notamment à la violence politique dite « terroriste ». Les différents États ont dû affirmer à la fois être en mesure de constater l'urgence, de la nommer et de la comprendre, et ce afin de pouvoir définir et entreprendre des actions concrètes. L'apport d'Hacking est ici important, puisqu'il lève le voile sur le mécanisme de la constitution des objets de connaissances, mettant en évidence le fait que la réalité sociale se constitue à la fois par un rapport à la nomination, au pouvoir et à l'éthique. La constitution d'un nouvel objet permet à l'État de circonscrire le débat, de classer les individus considérés à risque sur son territoire et d'engager des actions afin de prévenir la violence. Mais ces termes se sont par la suite réadaptés aux enjeux subséquents, comme le retour des combattants de l'étranger et la montée de l'extrême droite, ce qui a permis de préserver la pertinence de ces vocables à l'aune de nouvelles problématiques. Les gouvernements ont été réactifs en créant une forte demande d'expertise en dehors des institutions publiques. La prochaine section sera l'occasion de constater qu'au départ, la demande de savoir sur le phénomène de la violence politique a été plus importante que l'offre, ce qui a favorisé des innovations grâce à la convergence de plusieurs types d'expertise développés et structurés au cours des deux dernières décennies.

6.3. La constitution d'une demande d'expertise

Nous avons montré dans la section précédente comment l'urgence politique a amené les gouvernements des démocraties occidentales à prioriser l'enjeu de la prévention de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent » sur leur territoire. Une fois le phénomène nommé, il devient alors possible d'agir. Les réactions sociales et émotionnelles engendrées par les attentats violents ont contribué à susciter des attentes élevées de résultats envers les responsables politiques. Afin d'être proactifs, ils ont multiplié les demandes de connaissance à l'extérieur de leur administration, ce qui en retour a favorisé le développement d'un nouveau domaine d'expertise sur ces questions. Cette relation étroite entre scientifiques, responsables politiques et citoyens, comme le rappelle Delmas, suggère que de nombreux acteurs extérieurs au monde de la recherche participent à la définition même d'un « problème public ». Le résultat de ces interactions impose le cadre de la discussion, qui contribue inéluctablement à influencer la recherche⁹⁴⁷.

La première partie de cette section souhaite comprendre le rôle de l'État dans la constitution d'une expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Par la suite, nous nous intéresserons plus particulièrement à la constitution d'un nouveau domaine d'expertise au sein d'organismes non gouvernementaux (ONG), lesquels entretiennent des rapports étroits avec les différents gouvernements, dont le financement de leurs activités.

6.3.1. Les relations des gouvernements à l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent »

L'offre d'expertise n'est pas apparue de façon spontanée. Il fallut du temps avant que se développe un domaine d'expertise capable de répondre aux sollicitations administratives de savoir sur la « radicalisation ». Cette offre a aussi pris plusieurs aspects, parfois sous forme d'ajouts (ex. : sous la forme d'un nouveau volet à une structure existante) ou de déplacements (ex. : de l'expertise sur le terrorisme à la radicalisation), de fusions (ex. : entre la prévention de la criminalité et la prévention de la radicalisation), ou de nouvelles structures (ex. : centre de consultation sur la radicalisation, entreprise de formation sur la prévention, etc.). Au-delà d'une demande accrue pour

⁹⁴⁷ C. DELMAS, *Sociologie politique de l'expertise*, op. cit., p. 13.

la production de la connaissance, le domaine de l'expertise ne peut pas être étudié sans préciser son rapport à l'État, puisque ce dernier façonne et requiert continuellement des expertises qui permettent de légitimer l'action politique des décideurs⁹⁴⁸.

En raison de la disponibilité des fonds publics, les différents paliers de gouvernements sont les plus grands requérants d'expertise. Néanmoins, ceux-ci se retrouvent parfois devant un manque d'intérêt, voire même une réticence de la part des experts, qui peinent tant bien que mal à répondre à la sollicitation des décideurs. Reste que ce financement public a permis au cours des vingt dernières années le déploiement de divers types d'expertise sur la question.

Nous avons établi dans les chapitres précédents qu'à l'origine, l'expertise sur la radicalisation s'est amorcée à l'intérieur des structures de l'État. Par exemple, nous rappelons que le document *Recruitment for the Jihad in Netherlands*, publié à la fin de l'année 2002 et produit par les services secrets néerlandais, a été le premier rapport retrouvé faisant état du terme « radicalisation » dans son sens processuel. Malheureusement, le secret d'État rend difficile la possibilité de développer une vue d'ensemble de l'expertise sur cette période. Comme le souligne Coolsaet, c'est la culture de transparence des Pays-Bas qui a permis que les documents soient rapidement rendus publics. En 2002-2004, les Pays-Bas ont publié un rapport sur le jihadisme qui était issu des discussions avec leurs homologues belges. La publication du document, ajoute-t-il, a ravi plusieurs responsables belges, heureux que leur analyse puisse enfin être rendue publique⁹⁴⁹. Même lorsque l'information n'est pas accessible au public, les agents de l'État partagent fréquemment leur expertise avec leurs alliés, que ce soit lors de rencontres informelles entre employés de l'État⁹⁵⁰ ou au sein d'organisations plus structurées comme le *Terrorism Committee* (COTER) et le *Working Group on Terrorism* (WGT).

Afin d'approfondir leur compréhension du phénomène, les gouvernements vont requérir des expertises en dehors de l'administration publique. À titre d'illustration, la Commission européenne a recherché dès 2004 de l'expertise à l'extérieur de sa structure, faisant appel à des centres associés à des universités, commandant des études à *The International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence* (ICSR)⁹⁵¹, un institut de recherche associé au *Department*

⁹⁴⁸ J.-Y. TRÉPOS, *La sociologie de l'expertise*, op. cit., p. 14.

⁹⁴⁹ R. COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet », op. cit.

⁹⁵⁰ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », op. cit.

⁹⁵¹ Le rapport souligne l'aide de Luis Martinez du Centre d'étude de Recherches Internationales (Paris) et de Rogelio Alonso de l'Universidad Rey Juan Carlos (Madrid).

of War Studies au King's College London, ainsi qu'à Didier Bigo et Laurent Bonelli, du Centre d'Étude sur les Conflits de Paris⁹⁵². De plus, la Commission va aussi engager des groupes de consultants privés, comme *The Change Institute* (CI) ou le *European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia* (EUMC). Enfin, l'UE convoque par ailleurs un Groupe d'experts rassemblant des intellectuels de renom, rattachés à diverses universités à travers l'Europe, qui vont devoir, entre autres, statuer sur la pertinence du terme même de « radicalisation »⁹⁵³.

L'expertise développée autour des termes « radicalisation » et « extrémisme violent » brouille la distinction traditionnelle entre science et politique, et pose la question de l'indépendance de la recherche et du type de connaissance privilégié dans la formulation des politiques publiques⁹⁵⁴. Le terme « radicalisation » est l'exemple type d'un concept politique transféré dans le domaine scientifique. Comme nous l'avons souligné dans le deuxième chapitre, l'administration de l'UE semble initialement ne pas comprendre l'extension ni l'origine de certains concepts employés dans ses propres documents. C'est en partie pour cette raison qu'elle aurait demandé à partir de 2006 l'avis d'experts externes. Leur réponse fut succincte et péremptoire : les experts ne savaient rien à propos de la « radicalisation », puisqu'il s'agissait d'un concept essentiellement construit et utilisé dans le domaine des politiques publiques⁹⁵⁵. Il est intéressant de constater qu'hormis l'ICSR, aucun groupe de recherche n'était vraiment spécialisé sur la « radicalisation », notion encore peu répandue. La lecture des documents renseigne d'ailleurs sur la difficulté des chercheurs à répondre aux questionnements des décideurs politiques. Le Groupe d'experts s'avoue contrarié par l'irruption de ce nouveau vocabulaire, qu'il lui été demandé d'évaluer pour en préciser la validité⁹⁵⁶. Plusieurs de ces organismes tentent tant bien que mal d'adapter leur expertise afin d'aborder le processus de radicalisation, en ayant recours aux études censées concerner des domaines connexes, comme la « polarisation », le « racisme », les « mouvements sociaux » ou la sociologie des « problèmes sociaux ».

⁹⁵² D. BIGO and L. BONELLI, *Preventing violent radicalisation and terrorist recruitment in the EU: The threat to Europe by radical islamic terrorist group*, *op. cit.*

⁹⁵³ F. REINARES, R. ALONSO, T. BJØRGO, D. D. PORTA, R. COOLSAET, F. KHOSROKHAVAR, R. LOHLKER, M. RANSTORP, A. P. SCHMID, A. SILKE, M. TAARNBY and G. DE VRIES, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », art. cit., p. 2.

⁹⁵⁴ ROBERT EVANS, « What is expertise? Technical knowledge and political judgement », art. cit., p. 21-22.

⁹⁵⁵ R. COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet », *op. cit.*

⁹⁵⁶ F. REINARES, R. ALONSO, T. BJØRGO, D. D. PORTA, R. COOLSAET, F. KHOSROKHAVAR, R. LOHLKER, M. RANSTORP, A. P. SCHMID, A. SILKE, M. TAARNBY and G. DE VRIES, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », art. cit., p. 2.

Si nous le comparons avec d'autres formes d'expertise, le monde universitaire se permet en général une plus grande liberté de ton dans l'analyse, ainsi qu'une critique plus forte envers les orientations du pouvoir politique. L'acceptation du terme « radicalisation » se révèle ainsi variable : les groupes de réflexion plus proches idéologiquement du gouvernement ont semblé s'adapter plus rapidement au nouveau terme⁹⁵⁷, alors que d'autres groupes de recherche ont paru pris de court par les demandes d'expertise sur la « radicalisation ». Les raisons structurelles du hiatus entre sphères politiques et universitaires sont assez simples à constater. Premièrement, il faut souligner que la « radicalisation » n'est pas un concept employé dans le domaine scientifique, ce qui explique en partie la lenteur de l'offre d'expertise. Deuxièmement, les experts doivent répondre à une question qu'ils n'ont pas choisie, dans un laps de temps limité par le requérant. En ce sens, la réponse se trouve liée à l'état des connaissances et des moyens dont les chercheurs disposent au moment de la demande. Troisièmement, enfin, la question posée concerne la priorité contextuelle à accorder à tel ou tel problème : puisque le politique n'a pas toujours le loisir de définir les enjeux sociaux prépondérants⁹⁵⁸, il lui faut négocier avec les experts les stratégies à adopter dans la production et l'utilisation des connaissances.

Les orientations gouvernementales et les financements accordés ont joué sans nul doute un rôle majeur dans l'avènement et l'évolution de ce nouveau domaine d'expertise. Plusieurs initiatives subventionnées ont cherché à fixer l'état des connaissances et à rassembler les chercheurs dans un « réseau » distinct. Nous pouvons citer les exemples du projet Kanishka, financé par le Canada, du groupe ATHÉNA en France, qui regroupe les chercheurs et rémunère une revue systématique de la littérature. D'autonomies diverses, ces réseaux offrent l'opportunité de former de jeunes chercheurs et d'encadrer le développement d'une expertise à travers des institutions de recherche. Ce financement permet de constituer et renforcer une série de réseaux entrecroisés d'universitaires, d'ONG et de fonctionnaires.

Que peut-on dire à ce stade des finalités poursuivies par les États? Suite à l'analyse des rapports gouvernementaux, il est possible d'énumérer au moins trois raisons qui justifient la demande d'un domaine expertise. La première, bien entendu, relève de la mécompréhension générale du phénomène de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Les décideurs politiques ne déchiffrent pas les causes expliquant l'augmentation de l'engagement dans la violence

⁹⁵⁷ R. COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet », *op. cit.*

⁹⁵⁸ Philippe ROQUEPLO, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Versailles, Editions Quae, 1997.

illégitime à l'intérieur des frontières de leurs États. Puisque la répression apparaît relativement inopérante, la recherche sur la prévention semble offrir une voie prometteuse. La deuxième raison renvoie au fait que les décideurs subissent une forte pression de l'électorat pour élaborer des politiques de sécurité publique, dans un contexte d'incertitudes. Or, ces actions doivent être développées à partir d'informations pertinentes, si possible basées sur des données probantes afin d'être les plus efficaces possible. Enfin, une dernière raison réside en la capacité du réseau d'experts d'identifier et de rassembler la connaissance sur le sujet, ainsi que de suggérer les « bonnes pratiques », ce qui va d'ailleurs conduire les gouvernements à financer des projets communautaires sur le terrain comme outil de prévention de la radicalisation.

Il a été mentionné que les fonctionnaires d'État sont les premiers à produire et à utiliser l'expertise sur la radicalisation, qui n'a bien entendu pas été produite *ex nihilo* : ont dû être mobilisées des connaissances sur la sécurité, le droit ou le terrorisme, tirées d'une longue tradition de réflexions militaires et géopolitiques. Avec le financement des ONG apparaît un espace interstitiel de pensées et de pratiques, dans lequel se développe un savoir qui sera ensuite utilisé tant par l'État que par les groupes de soutien dans la prévention de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent ». Notre analyse historique conduit cependant à souligner la difficulté de créer rapidement un domaine d'expertise pour la formation et le développement de nouvelles compétences sur la question : celui-ci ne s'est pas constitué du jour au lendemain, ni seulement à l'instigation directe et unique des autorités étatiques.

6.3.2. Les trois dimensions d'un réseau d'expertise

À l'instar des gouvernements, de nombreuses ONG ont donc produit et utilisé de « l'expertise », contribuant à la création d'un espace dans lequel nombre de groupes coopèrent et rivalisent, actifs au sein d'un débat public où ils représentent les intérêts et les valeurs d'une partie de la société. De cette façon, la participation de ces groupes dans l'élaboration des politiques publiques contribue en toute logique pour certains gouvernements à la vigueur du système démocratique⁹⁵⁹.

⁹⁵⁹ JAMES G. MCGANN, « Think tank in security and international affairs », in *Security Expertise. Practice, Power, Responsibility*, London, Routledge, 2015, p. 107.

Il ne faudrait pas conclure du « pouvoir d'initiative » gouvernemental que les groupes subventionnés se révèlent complètement soumis aux impératifs de l'État. Bien que ce dernier soit le principal commanditaire, l'autonomie laissée aux activités des ONG doit être analysée au cas par cas. En effet, pour certains groupes, le financement du gouvernement ne représente qu'une fraction de leurs revenus, ce qui leur laisse une certaine latitude d'orientation et de recherche. D'autres ONG sont davantage redevables à leurs donateurs ou à leurs membres qu'aux pouvoirs publics : c'est par exemple le cas des associations d'aides aux victimes de terrorisme, qui n'ont pas la même pression clientéliste que les firmes de consultants. Certes, la moitié du financement de l'Association française des victimes du terrorisme (AFVT) provient de l'État, qui reconnaît que l'AFVT fait œuvre utile en offrant une assistance aux familles et permet à l'association de faire partie du protocole de crise et de participer (au nom de l'État) à l'intervention durant les premiers temps d'une attaque terroriste contre des citoyens français. Mais par la suite, pour ses activités de soutien proprement dit, l'AFVT reprend son rôle d'association⁹⁶⁰. Il faut donc constater que l'autonomie d'une ONG varie selon le contexte et les circonstances. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas ici de généraliser un cas, mais bien de montrer que l'autonomie face au financement de l'État est une question relative à chaque situation particulière.

L'expertise sur la « radicalisation » possède donc un statut un peu particulier, car le financement provient pour la majorité des différents paliers de gouvernement. Très peu de demandes proviennent du privé ou de la société civile. Il n'en reste pas moins, comme le soutiennent Eyal et Pok, qu'il faut prendre en considération trois dimensions dans toute étude relationnelle d'un réseau d'expertise. **(1)** Cerner *l'objet* de l'expertise, puisque le réseau se constitue et communique à propos de — et en relation à — certains objets distincts (choses, états ou personnes)⁹⁶¹. L'expertise concernant la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » se situe au centre d'un ensemble de réseaux qui abordent différents thèmes et concepts, comme le « terrorisme », la « polarisation », le « racisme », les « crimes haineux », etc. **(2)** Identifier les *sujets* de l'expertise : le réseau étant formé d'individus et de groupes, il faut donc préciser les relations qui tissent la trame d'interdépendances⁹⁶², mais aussi les frontières entre les formes d'expertises, les formes de compétition ainsi que les formes d'entraide. **(3)** Étudier les *clients* du réseau

⁹⁶⁰ Guillaume DE NOIX DE SAINT-MARC, « Entrevue avec le directeur général de l'AFVT ».

⁹⁶¹ G. EYAL and G. POK, « What is security expertise? From the sociology of professions to the analysis of networks of expertise », art. cit., p. 47.

⁹⁶² *Ibid.*, p. 49.

d'expertise : l'enjeu important dans cette dimension est de s'interroger sur ce qui peut être « fait » (l'aspect pratique, applicable) à partir de l'activité des « experts »⁹⁶³.

6.3.2.1. L'objet de l'expertise : la constellation des concepts

La première dimension exige de resituer le terme « radicalisation » au centre de sa constellation conceptuelle. L'analyse du discours a permis d'identifier les cinq principaux concepts interreliés et associés au vocable, indiqués dans le **graphique 6.6**. Afin de bien comprendre l'agencement de ceux-ci, il faut présenter la signification générale de ces termes dans l'utilisation qui en a été faite.



Graphique 6.8. La constellation conceptuelle du concept de « radicalisation ».

⁹⁶³ *Ibid.*, p. 51.

Dans la littérature, en général, le processus de radicalisation se distingue de *l'extrémisme violent*. « L'extrémisme » en tant que tel renvoie à un état cognitif, lorsque l'individu a tendance à adhérer à des idées qui vont à l'encontre de la démocratie et des droits de la personne. Il n'est pas forcément associé à la « radicalité idéologique », qui peut être conçue positivement dans le système démocratique, nous l'avons dit. « L'extrémisme » devient un état comportemental lorsque le qualificatif « violent » lui est surajouté⁹⁶⁴. Autre concept associé à la « radicalisation, le *terrorisme* désigne généralement la violence politique commise contre l'État en visant des cibles civiles. Il est aussi perçu comme un état comportemental, et non comme un outil politique. Le seul autre processus dans cette liste est la *polarisation*, présentée comme un processus (social et non individuel) d'éloignement graduel en intensité des idées et des comportements politiques propres à la « normalité » politique. Les autres termes comme la *xénophobie*, le *racisme* et autres actes à caractères « haineux » sont considérés comme des comportements et des idées qui contribuent aux processus de radicalisation. Enfin, le terme de *résilience* désigne une attitude sociale d'apaisement face aux violences idéologiques et comportementales, antinomique avec les quatre autres notions, conçue comme une capacité de résistance face à la violence. Les politiques qui visent la résilience ont comme objectif de prévenir les processus de radicalisation et de polarisation dans la société.

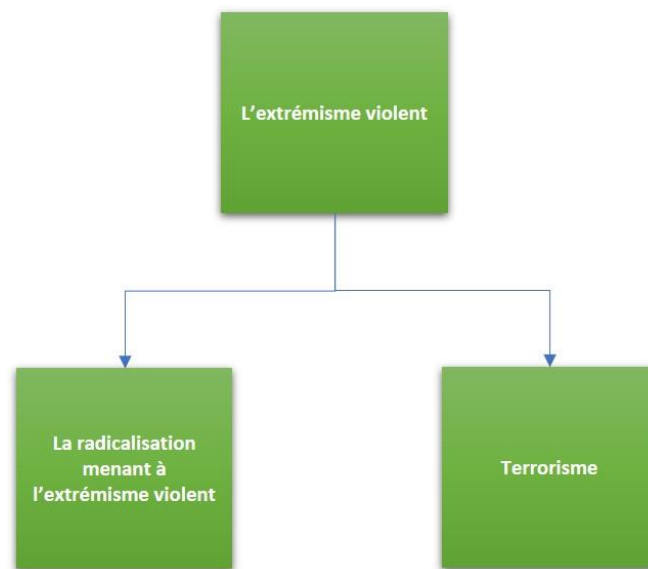
Depuis l'apparition du terme « radicalisation » au début des années 2000, la hiérarchisation de ces termes est en constant changement, se réaménageant au fil des circonstances. Bien que la radicalisation et l'extrémisme violent soient souvent placés côte à côte dans les rapports politiques, ces termes semblent s'être déplacés sous l'influence des politiques de prévention (PVE/CVE). Coolsaet a aussi remarqué cette évolution:

C'est-à-dire que l'effet a été de créer une sorte de pilier spécifique dans l'éventail très large des politiques de prévention. Donc, il y a des politiques de prévention qui ont été mises en place, il y a des décennies, contre la drogue, contre la criminalité, contre les jeunes qui quittent l'école, contre les gens qui tombent sans travail... Et en fait, il y a eu un pilier spécifique qui s'est ajouté : le pilier qu'on a appelé le pilier de la « déradicalisation ». Et le grand enjeu maintenant, que la soi-disant « radicalisation » soit beaucoup moins visible et beaucoup moins présente qu'il y a quatre ou cinq ans, c'est comment intégrer ce qui a été un pilier séparé, dans l'ensemble des politiques de prévention. Et donc cela est vraiment

⁹⁶⁴ Le lien entre « l'extrémisme » et le qualificatif « violent » sera explicité dans un autre chapitre.

l'enjeu maintenant. Moi j'ai appelé cela dans nos discussions à l'interne, la « normalisation de la radicalisation »⁹⁶⁵.

Nous passons alors d'un modèle où ces termes contribuent tous au processus menant vers la radicalisation à une structure qui se hiérarchise autour du concept de « l'extrémisme violent ». Le **graphique 6.7** illustre la façon dont les gouvernements en sont arrivés à conceptualiser ces termes au fil des années. Il n'est pas évident de savoir si la radicalisation mène en fait à « l'extrémisme violent » ou au « terrorisme » (cette interrogation sera soulevée à la prochaine section). La « radicalisation », le « terrorisme » et « l'extrémisme violent » deviennent, quoi qu'il en soit, la nouvelle « Sainte Trinité » de la recherche sur la violence politique.



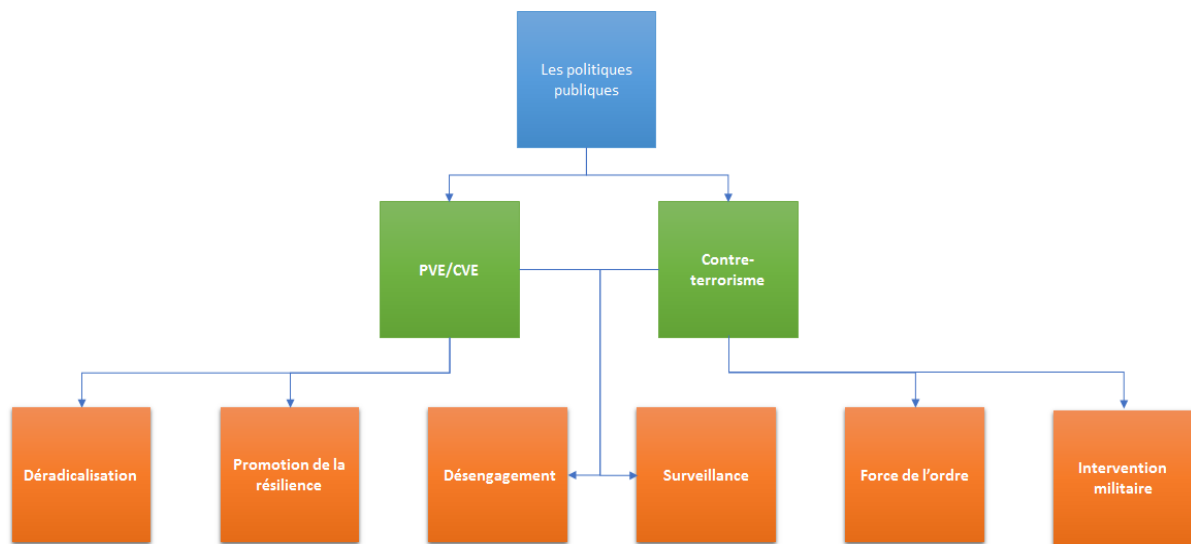
Le graphique 6.9. La hiérarchisation des concepts par les gouvernements démocratiques en Occident

Il ne faut pas oublier que les gouvernements financent principalement la recherche sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » dans le but de produire des politiques publiques et des pratiques basées sur des données probantes. Les trois concepts évoqués ci-dessus peuvent être utilisés dans toutes sortes de types de programmes d'action, que nous avons tenté d'illustrer par le **graphique 6.8**.

L'arrivée du terme « radicalisation » ouvre la voie à de multiples politiques de prévention de l'engagement dans la violence politique, parallèlement aux politiques de

⁹⁶⁵ R. COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet », *op. cit.*

répression du terrorisme, qui se sont largement restructurées à la suite des attentats du 11 septembre. Les politiques contre le « terrorisme » et la « radicalisation » ont comme objectif officiel de consolider les structures qui permettent d'assurer la paix civile. Nous l'avons maintes fois souligné, le terrorisme de type domestique offre la possibilité aux gouvernements de légiférer sur la prévention. Or, au cours des années, l'étendue de la prévention s'est continuellement élargie, allant jusqu'à inclure le thème des « actes haineux », du « racisme » et de la petite « criminalité ». Il est question de politiques publiques de *désengagement* lorsque les initiatives visent à convaincre l'individu enrôlé dans l'extrémisme d'utiliser des méthodes non violentes pour arriver à ses fins politiques. Cette politique entreprend également de venir en aide à un individu qui souhaite rompre avec les groupes faisant la promotion d'idées ou d'actions politiques violentes. La « *déradicalisation* » s'avère plus profonde, puisqu'il s'agit de pousser les individus radicalisés à abandonner leurs idées associées à « l'extrémisme violent ». Suite à la pression des praticiens et des chercheurs concernant les problèmes d'éthique et de faisabilité, les gouvernements se tournent maintenant davantage vers des politiques de « désengagement ». Car il convient de rappeler que, dans les pays démocratiques, il n'est pas illégal d'avoir des idées qui sont considérées par la majorité comme « extrêmes ».



Graphique 6.10. Structure conceptuelle des politiques publiques concernant la radicalisation et le terrorisme dans la majorité des pays démocratiques en Occident.

L'objectif de combattre la radicalisation a d'abord fait partie au début des années 2000 des stratégies de contre-terrorisme. La confusion des termes a créé toutes sortes de problèmes, qui ont mené à la surveillance et à la marginalisation des communautés à risque. Suite aux accusations de stigmatisation et de discrimination à l'égard de certaines communautés, les gouvernements ont décidé de distinguer deux volets de politiques publiques, associés à la « prévention » et à la « répression ». Il ne serait pas étonnant de voir la séparation s'accroître davantage dans les prochaines années, du fait des fortes critiques nées de leur assimilation originelle.

6.3.2.2. Le réseau d'acteurs : entre compétition et coopération

Le domaine d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » se manifeste comme un réseau d'acteurs (institutions, associations, organisations, individus) qui entrent en relation en vue de favoriser la production et l'utilisation de connaissances sur le phénomène de la violence politique. C'est pourquoi l'analyse de l'expertise doit prendre en considération les relations entre les sujets qui participent au réseau⁹⁶⁶, identifier les frontières entre les formes d'expertises⁹⁶⁷, les compétitions et les conflits, ainsi que la coopération entre les experts.

Prendre le réseau comme angle analytique permet de ne pas réduire le domaine de la production et l'utilisation de connaissance à une simple question de compétition dans un marché. Bien sûr, les experts déploient une certaine rivalité afin d'obtenir un monopole ou un oligopole sur la connaissance et le financement, dont l'essor pour les questions de « radicalisation » et « d'extrémisme violent » a amplifié la concurrence entre les acteurs du réseau. Toutefois, comme le soulignent Eyal et Pok, si l'expert particulier peut augmenter son pouvoir par la notoriété et la monopolisation des ressources disponibles, le réseau d'expertise dans son ensemble accroît plutôt sa capacité d'influence par la coopération, l'échange de concepts, de discours et de pratiques entre pairs. Le pouvoir et l'influence d'un réseau

⁹⁶⁶ G. EYAL and G. POK, « What is security expertise? From the sociology of professions to the analysis of networks of expertise », art. cit., p. 49.

⁹⁶⁷ La distinction entre les formes d'expertise du domaine de la radicalisation sera présentée dans la prochaine section.

d'expertise, rappellent Eyal et Pok, sont liés à un équilibre équitable entre le monopole général de la connaissance théorique et la coopération dans la pratique⁹⁶⁸.

Puisque les gouvernements sont les principaux financeurs de l'expertise, la gestion des finances publiques s'avère une source constante de conflits. Redevables, les gouvernements doivent s'assurer que le financement est dépensé efficacement. De l'autre côté, les groupes d'intérêt font pression pour influencer l'augmentation du financement et l'élaboration de règles qui leur procureraient divers avantages. Le directeur de l'AFVT, Guillaume de Noix de Saint-Marc, illustre bien les tensions que peut causer la compétition pour les fonds publics:

Nous, on le faisait [organiser des activités de prévention du terrorisme] tant que ce n'était pas un business. [...] Et donc, on l'a fait parce que pour nous, c'était notre mission de le faire en espérant qu'il y ait après un support et soutien de l'État. Mais, quand il y a eu beaucoup d'argent, notamment grâce à la Commission européenne qui a débloqué des sommes et laissé à chaque État l'initiative de le dépenser comme ils le voulaient. [...] Alors, moi j'étais très bien vu par l'Union européenne, et en France, j'étais suspect parce que je n'étais pas l'État. Vous voyez ce que je veux dire ? Et d'un seul coup, c'est devenu un business, je me suis retrouvé en concurrence avec des sociétés qui voulaient en faire un business. Puisque ce n'est pas mon business de base, ben j'ai perdu. [...] Les groupes d'intervention de terrain, des sociétés de conseil, c'est eux qui nous ont évincés du truc. Je ne dis pas qu'ils font du mauvais boulot. Mais... sauf qu'ils n'ont jamais voulu travailler avec nous. C'est dommage, car on peut ajouter une valeur ajoutée à leur action. Mais ça veut dire nous donner une partie du gâteau. C'est honteux. C'est honteux que ce soit purement pour des raisons financières qu'on ne fasse pas appel à nous [la voix des victimes].⁹⁶⁹

L'augmentation des montants disponibles intensifie la compétition et entraîne l'arrivée de nouveaux joueurs dans le domaine. Toutefois, les ONG font aussi preuve de coopération en s'associant et en s'entraïdant. Les associations de victimes du terrorisme se sont regroupées dans des réseaux qui apportent un soutien et une aide sous différentes formes. Les fondations privées offrent parfois de l'aide financière à certains organismes afin de prévenir la radicalisation, d'organiser des conférences et des lieux d'échanges. Le public offre aussi des dons aux organismes caritatifs. Rien n'empêche en principe les organismes de travailler ensemble sur un même projet⁹⁷⁰.

Compte tenu de ce qui précède, le réseau d'acteurs est caractérisé tant par la compétition que la coopération, l'horizontalité des activités que la verticalité du

⁹⁶⁸ Gil EYAL and Grace POK, « From a sociology of professions to a sociology of expertise », 2017, p. 10-11.

⁹⁶⁹ G. DE NOIX DE SAINT-MARC, « Entrevue avec le directeur général de l'AFVT », *op. cit.*

⁹⁷⁰ H. YOUNG, « Interview with a policy advisor for TERRA », *op. cit.*

financement⁹⁷¹. L'accès au domaine n'est pas protégé par un quelconque contrôle externe qui encadrerait le « professionnalisme » des intervenants, qui ne sont pas non plus en général des employés de l'État : cette situation manifeste la nature interstitielle d'un domaine réunissant par complémentarité et opposition groupes, réseaux, institutions et experts individuels⁹⁷².

6.3.2.3. *Le client : l'aspect actionnable de l'expertise*

La troisième dimension à appréhender concerne les « clients », et revient à s'interroger sur ce qui peut être fait concrètement avec la connaissance produite : saisir, en d'autres termes, l'aspect « applicable » de la réflexion des experts⁹⁷³. Le financement de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » ne sert pas seulement à augmenter les connaissances sur le phénomène, mais doit aussi conduire à des applications pratiques, visibles et efficaces. Les gouvernements démocratiques sont continuellement à l'affût de recommandations afin d'améliorer leurs politiques de préventions. La Chaire de l'UNESCO sur la radicalisation violente du Québec constitue le cas exemplaire d'un groupe de recherche qui propose des politiques basées sur les données probantes⁹⁷⁴. D'ailleurs, cet aspect « pratique » peut parfois concerner des directives toutes simples : le gouvernement français a ainsi lui-même demandé à l'AFVT de faire des recommandations pour développer un protocole sur l'annonce du décès et la simplification de l'indemnisation⁹⁷⁵.

Il existe également nombre de pratiques sur le terrain qui visent la prévention : plusieurs ONG se sont spécialisées dans l'accompagnement, le soutien et le suivi des individus touchés par la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Ces actions peuvent prendre la forme d'engagements communautaires, comme l'initiative de la ville Manchester, RADEQUAL *campaign*⁹⁷⁶, qui au Royaume-Uni, propose des discussions sur des sujets tendus

⁹⁷¹ J. EVETTS, H. A. MIEG and U. FELT, « Professionalization, Scientific Expertise, and Elitism: A Sociological Perspective », art. cit., p. 110-111.

⁹⁷² *Ibid.*, p. 113.

⁹⁷³ G. EYAL and G. POK, « What is security expertise? From the sociology of professions to the analysis of networks of expertise », art. cit., p. 51.

⁹⁷⁴ P. MADRIAZA, « Entrevue avec le coordonnateur général de la chaire de l'UNESCO sur la radicalisation violente », *op. cit.*

⁹⁷⁵ G. DE NOIX DE SAINT-MARC, « Entrevue avec le directeur général de l'AFVT », *op. cit.*

⁹⁷⁶ Le conseil de ville de Manchester engage la communauté à la discussion autour du programme RADEQUAL. Les discussions visent à prévenir différentes formes d'escalade violente et de tension dans la communauté. Les sujets

autour de la violence politique. D'autres initiatives visent à livrer de la formation aux praticiens et aux populations vulnérables. L'activité ChamäLion⁹⁷⁷ en Allemagne offre des formations afin de prévenir l'extrémisme religieux, proposant de pratiques basées sur des « données probantes ». Nous observons aussi bon nombre de campagnes de sensibilisation un peu partout en Occident, comme des campagnes web, des groupes de discussion, de l'art de rue, etc.

Enfin, l'une des pratiques les plus importantes concerne l'accompagnement, non seulement des victimes du terrorisme, mais aussi des extrémistes et de leur famille. Dans ces activités, il est question d'une intervention directe ciblée, dans l'objectif affirmé de venir en aide de façon individuelle. À titre d'exemple, le groupe ARQ aux Pays-Bas est une ONG qui regroupe des experts en psychologie et assiste les victimes du terrorisme dans la gestion quotidienne de leur expérience traumatique⁹⁷⁸. Au Canada, le CPRVM offre une ligne téléphonique afin d'accompagner les familles d'individus radicalisés et les militants qui souhaitent sortir de l'engagement politique violent⁹⁷⁹. Cet aspect concret de l'expertise alimente le réseau d'acteurs dans la production et l'utilisation de la connaissance, lequel s'inspire de pratiques issues des expériences sur le terrain.

Ces trois dimensions (objet, sujet, clientèle) permettent ainsi de mettre en évidence les relations qui constituent le pouvoir et la valeur d'un réseau interstitiel d'expertise. Si les professions encadrées donnent beaucoup de pouvoir à l'expert individuel, l'aspect interstitiel — c'est-à-dire la non-régulation de la pratique, ainsi que les relations de compétition et de coopération informelles et contingentes que les experts développent à l'intérieur du réseau — contribue à augmenter la capacité d'influence du réseau. Finalement, comme pour toute forme d'expertise à des degrés divers, la connaissance produite mène à des pratiques concrètes, importantes à la fois

englobent à la fois la criminalité et la violence politique. MAKING MANCHESTER SAFER, *RADEQUAL*, <http://www.makingmanchestersafer.com/info/18/radequal>, consulté le 25 octobre 2019.

⁹⁷⁷ Financé par une fondation privée, ChamäLion est une initiative de *Inside Out* en Allemagne. Le groupe vise à former des praticiens, à encourager la démocratie et à prévenir l'extrémisme religieux chez les jeunes. *INSIDE OUT, Initiative against religious extremism*, <http://insideoutnow.de/inside-out-englisch/>, consulté le 31 octobre 2019.

⁹⁷⁸ ARQ vient en aide aux victimes du terrorisme. Il a ensuite développé TERRA qui crée des outils visant à former les praticiens de première ligne contre la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Les recherches de TERRA permettent aussi la proposition de recommandations aux différents gouvernements. Cette initiative est financée par la commission de l'UE. ARQ PSYCHOTRAUMA EXPERT GROUP, *History of Impact*, <https://www.impact-kenniscentrum.nl/en/about-us/history-impact>, consulté le 18 octobre 2019..

⁹⁷⁹ CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE (CPRMV), *Accueil téléphonique*, <https://info-radical.org/fr/accompagnement/accueil-telephonique/>, consulté le 31 octobre 2019.

pour le réseau (par rétroaction empirique sur les hypothèses proposées) et pour le « demandeur », en l'occurrence l'État. Il se distingue alors d'une certaine façon des experts attachés à la seule recherche universitaire théorique. Cette distinction mérite d'être développée davantage : la prochaine section sera consacrée à cette expertise spécifiquement issue de l'expérience des acteurs de terrain.

Cette section avait comme objectif de comprendre la constitution socio-politique d'une demande d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Les gouvernements démocratiques — quels que soient les pays concernés — exigent un savoir éclairé dans ce domaine, tout en étant responsables par le financement octroyé de l'augmentation rapide de l'offre d'expertise externe sur ces enjeux. La croissance des fonds publics explique effectivement en grande partie l'impressionnante production de connaissance réalisée sur la prévention de la violence politique. La conséquence principale en a été le développement de toute une série d'experts qui, par leur capacité à former progressivement un domaine interstitiel, a permis la constitution d'un véritable réseau, très influent dans l'élaboration des politiques publiques et des pratiques de prévention sur le terrain. Cette section a démontré que l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme » entretient un lien étroit avec le pouvoir politique, notamment par le financement public qui assure la constitution matérielle du réseau. Cette expertise s'est développée lentement, par de multiples adaptations, réarrangements et créations de nouvelles structures, générant une compétition accrue pour le financement public, ce qui a contribué en retour à augmenter le nombre d'acteurs présents dans le domaine, tout en favorisant la visée « d'applicabilité » pratique des connaissances produites.

Dans la section suivante, nous allons donc aborder plus particulièrement cet aspect « pratique » de l'expertise sur la radicalisation et l'extrémisme violent. Ce sera l'occasion de constater que, bien que les praticiens soient aussi « en demande » d'expertise, ils sont loin d'être simplement passifs dans le réseau. L'expertise pratique de prévention crée aussi moult connaissances utiles au domaine, et constitue dès lors un intervenant essentiel dans le réseau.

6.4. La constitution d'une demande d'expertise pratique

Comme nous venons de l'écrire, les activités des experts sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » ne se limitent pas à la recherche. Plusieurs acteurs se retrouvent sur le terrain afin d'intervenir directement dans le soutien et la prévention. L'intervention sur le terrain constitue bel et bien une forme d'expertise, puisque s'y élabore un savoir réel à même les expériences vécues et les pratiques concrètes. C'est pour cette raison que les chercheurs s'intéressent aux divers groupes d'intervention, afin d'évaluer l'efficacité de leurs initiatives et de déterminer leurs connaissances pratiques, dans l'objectif de généraliser de nouvelles compétences basées sur des données probantes.

Cette section sera alors l'occasion de présenter la constitution d'une expertise pratique dans le domaine de la prévention de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent ». Pour ce faire, nous allons dans un premier temps indiquer les principales formes que prend cette expertise pratique, en identifiant notamment les relations entre l'État et les ONG dans la prestation des services de prévention à la population. Dans un deuxième temps, nous serons conduits à proposer une typologie afin d'illustrer et synthétiser la diversité des pratiques de prévention et de soutien. Enfin, nous discuterons des caractéristiques qui font la spécificité de l'expertise pratique, en vue de mieux appréhender sa contribution originale dans le domaine de la « radicalisation ».

6.4.1. L'expertise pratique : l'État et les organismes non gouvernementaux

De nombreuses ONG se sont spécialisées dans l'action directe sur le terrain, où l'intervention peut prendre plusieurs formes. Si l'État s'occupe principalement des programmes de maintien de l'ordre (lois, stratégies de contre-terrorisme, police, etc.), les ONG — parfois avec le soutien de l'État — viennent en aide aux victimes du terrorisme, apportent du soutien aux familles des extrémistes, formalisent des pratiques de désengagement et de déradicalisation⁹⁸⁰. Les groupes d'intervention sont souvent composés de médecins, de psychologues, de travailleurs sociaux, et parfois même d'avocats. Certaines associations travaillent plus particulièrement à la

⁹⁸⁰ Au Royaume-Uni, le plan de prévention *Prevent* est inscrit dans la structure du gouvernement.

prévention de la « polarisation ». Les intervenants utilisent l'éducation populaire, les discussions avec les groupes les plus vulnérables, le soutien affectif et spirituel, etc. D'autres s'occupent directement des personnes radicalisées, par des programmes de désengagement, de soutien moral et matériel, ou autres techniques d'aide psychologique⁹⁸¹.

Bien que l'État développe également des actions sur le terrain, les différents paliers de gouvernement reconnaissent désormais davantage le rôle de la communauté dans la prévention de la radicalisation. Les ONG ont en effet, parallèlement aux pouvoirs publics, développé une expertise pratique reconnue, et contribuent, à leur façon, à l'avancement des connaissances. D'après un document du RAN⁹⁸², l'engagement des ONG est toutefois confronté à de nombreux défis. Selon les contextes nationaux particuliers, certaines ONG ont une grande difficulté à développer un lien de confiance avec les gouvernements, la police et les autorités publiques⁹⁸³. Elles ont aussi des problèmes pour stabiliser le financement de leurs initiatives⁹⁸⁴. Les besoins sont immenses et les ressources limitées : les ONG ont continuellement besoin de professionnalisation, de méthodes de contrôle de la qualité, de la recherche appliquée, d'échanger sur les « meilleures pratiques » et d'une relation plus durable avec les gouvernements (incluant le financement)⁹⁸⁵.

Néanmoins, la plupart des gouvernements voient dans les initiatives de la société civile un moyen privilégié pour intervenir plus efficacement dans la population. Les communautés vulnérables apparaissent souvent réfractaires vis-à-vis de l'aide de l'État, ce qui rend les ONG parfois plus efficaces dans la prestation de services. Ducol, directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique du CPRMV, rappelle à ce sujet que le Centre est une initiative de la ville de Montréal et de son service policier. Il ajoute que les policiers avaient conscience que le combat contre « l'extrémisme violent » ne pouvait pas passer uniquement par la répression. Ils ont donc pensé que la stratégie la plus efficace serait d'avoir recours à un groupe indépendant afin de garder la confiance des minorités les plus discriminées⁹⁸⁶.

⁹⁸¹ Nous allons donner des exemples concrets dans les prochaines pages.

⁹⁸² RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Community engagement and empowerment*, Brussels, European Union, 2019.

⁹⁸³ Le directeur de l'AFVT souligne la difficulté de son organisation à être entendue sur l'enjeu de la prévention. Le gouvernement ne voyait pas la pertinence des associations d'aide au terrorisme dans ses prérogatives. G. DE NOIX DE SAINT-MARC, « Entrevue avec le directeur général de l'AFVT », *op. cit.*

⁹⁸⁴ RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Community engagement and empowerment*, Brussels, European Union, 2019, p. 4.

⁹⁸⁵ EUROPEAN NETWORK OF DERADICALISATION, *Final Report*, Brussels, European Union, 2014, p. 4.

⁹⁸⁶ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », *op. cit.*

Il est maintenant admis dans la littérature que les ONG jouent un rôle important et positif dans la prévention de la « polarisation » et de la « violence politique ». Comme le rappelle *The European Network of Deradicalisation*, les ONG ont l'avantage d'avoir un accès direct aux environnements « à risques ». De plus, elles sont mieux équipées afin de pénétrer la culture et le langage des populations minoritaires, développant une relation de confiance et de respect qu'il est beaucoup plus difficile pour les services d'État d'établir, en fonction de leur rôle de répression⁹⁸⁷.

Le RAN propose de diviser les initiatives pratiques en deux groupes principaux, selon qu'elles visent prioritairement la prévention ou la déradicalisation. Dans la catégorie de la prévention, nous retrouvons les activités qui veulent sensibiliser la population à la menace que représente l'extrémisme violent (en indiquant les lieux pour obtenir de l'aide), aborder les idéologies extrémistes, produire un contre-discours, construire une possibilité de résilience sociale, identifier les individus ou groupes à risque, offrir un système d'assistance dans les quartiers sensibles, fournir de l'information qui puisse aider les autorités, etc. Dans la catégorie de la déradicalisation, sont évoqués le soutien aux familles, aux individus et aux communautés touchés de près ou de loin par la radicalisation, l'apport d'une expertise et d'une alternative positive pour les individus concernés, la protection et l'aide aux communautés après des actes de terrorisme afin d'éviter les attaques discriminatoires, la construction d'un lien de confiance et de coopération entre les membres des communautés et le gouvernement, etc.⁹⁸⁸. Dans les pages suivantes, nous proposerons une distinction alternative pour rendre compte de la diversité des pratiques de prévention dans les démocraties occidentales.

6.4.2. Les types d'expertise pratique

Le plus grand défi à l'entreprise de regroupement des pratiques liées à la prévention de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent » réside dans le fait que ce domaine interstitiel n'a pas de frontières bien définies. Nous notons aussi une tendance des gouvernements à transférer ces pratiques dans le domaine plus large de la prévention de la criminalité, incluant les crimes haineux,

⁹⁸⁷ EUROPEAN NETWORK OF DERADICALISATION, *Final Report*, op. cit., p. 4.

⁹⁸⁸ RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Community engagement and empowerment*, op. cit., p. 5.

les menaces de violence, la polarisation sociale et autres⁹⁸⁹. Face à cette fluidité, nous proposons une classification typologique des formes de l'expertise pratique associée au domaine de la radicalisation.

Le **tableau 6.9** est divisé selon deux catégories d'acteurs : les organismes gouvernementaux et les organismes non gouvernementaux. Il faut garder en tête que la grande majorité des ONG est en relation continue avec l'État à propos de leur financement et de l'élaboration de leurs objectifs. Le degré d'implication des gouvernements n'est cependant pas constant. Il est alors difficile d'établir le degré d'influence de la politique dans le fonctionnement des ONG. Par la suite, les pratiques ont été distinguées en cinq grandes catégories. Il y a d'abord les forums de discussion et d'engagement communautaire. Cette catégorie regroupe les initiatives qui consistent à discuter avec les communautés des défis que pose la « radicalisation », ainsi que activités visant à engager le public dans l'action collective. La deuxième catégorie concerne les ateliers et les formations. Dans ces pratiques, des intervenants rencontrent les praticiens de première ligne dans l'objectif de les former à la prévention et au soutien. Il peut s'agir tant d'équiper intellectuellement les journalistes pour couvrir les actes de terrorisme de façon adéquate que de soutenir certaines approches efficaces offertes par les travailleurs sociaux. La troisième catégorie regarde les campagnes de sensibilisation à la polarisation sociale, à la résilience face aux actes de terrorisme et à la prévention de la « radicalisation ». Dans ces initiatives, il s'agit de sensibiliser un public plus large à ces enjeux et d'inciter à l'engagement communautaire. La quatrième catégorie rassemble les initiatives qui visent à assurer le partage de l'information, aux plans à la fois pratique et théorique. Ces activités regroupent ordinairement des praticiens et des universitaires de divers pays. Ces lieux sont importants pour maintenir une connaissance partagée des enjeux liés à la violence politique. La cinquième catégorie touche l'intervention individuelle. Il s'agit ici de la prise en charge d'individus en voie de radicalisation ou d'individus qui ont commis des actes de violence politique. La catégorie inclut aussi toutes les formes d'aide individuelle offertes aux victimes d'acte de terrorisme et aux familles affectées. Ces initiatives regroupent des experts en intervention sociale et en soutien juridique, psychologique et spirituel.

Il faut souligner ce **tableau 6.9** n'aborde que des exemples de pratiques associées aux termes de « radicalisation » et « extrémisme violent ». Nous ne prétendons pas ici à l'exhaustivité, puisque le terme de « prévention » englobe bon nombre d'aspects bien différents. De plus,

⁹⁸⁹ R. COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet », *op. cit.*

certaines ONG peuvent se retrouver dans plusieurs catégories à la fois. Néanmoins, le tableau donne une vue d'ensemble sur l'expertise pratique développée sur le terrain, par des acteurs souhaitant s'impliquer dans la prévention et le soutien vis-à-vis des phénomènes sociaux associés à la violence politique.

Type d'activité/Praticiens ⁹⁹⁰	Organismes gouvernementaux	Organismes non gouvernementaux
Forum de discussion/engagement communautaire	<i>Networking Platform/Afghan and Chechen Communities (AUT)⁹⁹¹, Allies (P-B)⁹⁹², Muslimah Matters (R-U)⁹⁹³, Manchester RADEQUAL campaign (R-U)⁹⁹⁴, NIACRO (R-U)⁹⁹⁵.</i>	<i>Shoulder to Shoulder (FIN)⁹⁹⁶, FORESEE (HON)⁹⁹⁷, Second Wave "My City Real World" (R-U)⁹⁹⁸, Glencree Transformative Dialogue process (IRL), The Circles</i>

⁹⁹⁰ Il faut prendre en considération le fait qu'il s'agit d'illustrer l'expertise pratique par des exemples. Plusieurs de ces initiatives sont transnationales et le tableau présente un biais européen, car la cartographie des initiatives est plus développée sur ce continent. Plusieurs initiatives financées par l'UE cherchent à faire des listes des programmes d'intervention. Il est possible de consulter les liens suivants : ARQ PSYCHOTRAUMA EXPERT GROUP, « History of Impact », *op. cit.* ; RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Community engagement and empowerment*, *op. cit.* ; *Ibid.* ; EUROPEAN NETWORK OF DERADICALISATION, *Final Report*, *op. cit.*

⁹⁹¹ MIGRATION AND HOME AFFAIRS OF EUROPEAN UNION, *Networking Platform/Afghan and Chechen Communities*, https://ec.europa.eu/home-affairs/content/networking-platform-afghan-and-chechen-communities_en, consulté le 30 octobre 2019.

⁹⁹² Le réseau *Allies* est une initiative du service de police néerlandais. L'objectif est de développer une relation de coopération proactive avec les individus de la communauté. Dutch National Police RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Community engagement and empowerment*, *op. cit.*, p. 26.

⁹⁹³ Discussion autour des priorités de l'audience dans la ville de Ealing. Le programme est financé par le gouvernement britannique. EALING COUNCIL, *Prevent community engagement projects*, https://www.ealing.gov.uk/info/201149/crime_prevention/2340/ealing_prevent/2, consulté le 25 octobre 2019.

⁹⁹⁴ MAKING MANCHESTER SAFER, « RADEQUAL », *op. cit.*

⁹⁹⁵ NIACRO, *History*, <https://www.niacro.co.uk/>, consulté le 18 octobre 2019.

⁹⁹⁶ *Shoulder to Shoulder* entend instaurer un dialogue interreligieux entre les individus de différentes communautés. L'objectif est d'aider les communautés à s'entraider face au danger des crimes haineux. THE NETWORK FOR RELIGIOUS AND TRADITIONAL PEACEMAKERS, *About*, <https://www.peacemakersnetwork.org/about-us/>, consulté le 25 octobre 2019.

⁹⁹⁷ Faisant la promotion de la discussion, FORESEE met l'accent sur la prévention dans les écoles. L'organisme forme aussi les enseignants au dialogue sur les enjeux de la violence politique. FORESEE RESEARCH GROUP, *About us*, <http://www.foresee.hu/en/>, consulté le 19 octobre 2019.

⁹⁹⁸ Le programme *My City Real World* vise à mettre en relation les jeunes avec la police communautaire. L'objectif est de développer une compréhension mutuelle et une meilleure inclusion sociale des jeunes. Cela comprend des sessions de formation, des débats et des ateliers dans lesquels les jeunes et les policiers partagent leurs émotions, leurs frustrations et leurs mécompréhensions. IDEA, *About*, <https://idebate.org/about-idea-nw>, consulté le 25 octobre 2019.

		of “We have the choice” (BEL) ⁹⁹⁹
Formation/Atelier	Rotterdam anti-radicalisation Framework (P.-B.) ¹⁰⁰⁰ , Act Now ¹⁰⁰¹ (R.-U.), Interdisciplinary project “Prevention of Radicalisation” (AU) ¹⁰⁰² , CpPPRa (BEL-EU) ¹⁰⁰³ . Training for prison guards (BEL) ¹⁰⁰⁴ , Training at the police academy (P.-B.) ¹⁰⁰⁵ , WRAP (R.-U.) ¹⁰⁰⁶ , Art de	180 Grad Wende ¹⁰⁰⁸ (ALL), INSPEC2T (GRE) ¹⁰⁰⁹ , TERRA (PB) ¹⁰¹⁰ , Religion and mediation trainings (FIN) ¹⁰¹¹ , Second Wave “My City Real World” (R-U) ¹⁰¹² , The Youth Civil Activism Network (R-U) ¹⁰¹³ , CoCoRa ¹⁰¹⁴ (UE), Omagh Support & Self Help Group

⁹⁹⁹ WE HAVE THE CHOICE, *When the world needs us to sit together, listen and connect*, <http://wehavethechoice.com/>, consulté le 25 octobre 2019.

¹⁰⁰⁰ CITY OF ROTTERDAM, *Radicalization*, <https://www.rotterdam.nl/wonen-leven/radicalisering/>, consulté le 25 octobre 2019.

¹⁰⁰¹ Présenté par les forces policières, *Act now* est une simulation qui vise la prise de conscience des problèmes reliés à la violence politique. Les participants deviennent des investigateurs sur un accident terroriste fictif. Au cours de la session, ils devront prendre des décisions difficiles qui auront un impact sur leur vie et celle de leur communauté. ACPO, « Prevent. Act Now », *op. cit.*

¹⁰⁰² Cette formation autrichienne vise à rassembler les policiers, les écoles et les jeunes dans un atelier sur la prévention de la radicalisation. L’objectif est de sensibiliser à la coopération et l’entraide afin de prévenir la radicalisation. RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Training for first-line practitioners*, Brussels, European Union, 2019, p. 31-32.

¹⁰⁰³ L’initiative *Community Policing and the Prevention of Radicalisation* (CoPPPra) est un projet qui vise à sensibiliser les forces de l’ordre à une meilleure compréhension de la « radicalisation ». La formation vise l’enseignement des façons de repérer les signes, mais aussi de savoir comment réagir. *Ibid.*, p. 33-34.

¹⁰⁰⁴ La formation vise à développer des connaissances sur la reconnaissance des signes de « radicalisation » parmi les employés de la prison. *Ibid.*, p. 53-54.

¹⁰⁰⁵ Formation sur la « radicalisation » aux policiers néerlandais. *Ibid.*, p. 61-62.

¹⁰⁰⁶ *Ibid.*, p. 97-98.

¹⁰⁰⁸ Le tournant 180° est une initiative de prévention de la ville de Cologne. L’accent est mis sur les jeunes qui sont invités à travailler dans le domaine de l’éducation, la démocratie, la migration et les échanges internationaux. Cette initiative est financée par le gouvernement allemand. 180 GRAD WENDE, *Zu Hause, auf der Straße oder in der Schule: Als Multiplikator bist Du gefragt!*, <https://180gradwende.de/project/multiplikatoren-ausbildung/>, consulté le 25 octobre 2019.

¹⁰⁰⁹ INSPEC2T, *Inspiring Citizens Participation for Enhanced Community Policing Actions*, <http://inspec2t-project.eu/>, consulté le 25 octobre 2019.

¹⁰¹⁰ ARQ PSYCHOTRAUMA EXPERT GROUP, « History of Impact », *op. cit.*

¹⁰¹¹ THE NETWORK FOR RELIGIOUS AND TRADITIONAL PEACEMAKERS, « About », *op. cit.*

¹⁰¹² IDEA, « About », *op. cit.*

¹⁰¹³ *The Young Civil Activism Network* engage des jeunes gens afin de prévenir et combattre la « radicalisation violente » et « l’extrémisme ». Ces jeunes parlent aux décideurs dans l’objectif d’influencer les politiques publiques. Par des ateliers, ces jeunes partagent de l’information, des compétences et des ressources en lien avec la « radicalisation » et « l’extrémisme violent ». ISD POWERING SOLUTIONS TO EXTREMISM AND POLARISATION, *Youth Innovation Labs: A Model for Preventing and Countering Violent Extremism*, <https://www.isdglobal.org/isd-publications/youth-innovation-labs-a-model-for-preventing-and-countering-violent-extremism/>, consulté le 25 octobre 2019.

¹⁰¹⁴ CoCoRa, *The Project*, <https://cocoraproject.eu/the-project/>, consulté le 25 octobre 2019.

	rue contre l'extrémisme (FR) ¹⁰⁰⁷ .	(R.-U.) ¹⁰¹⁵ , <i>Rethinking Radicalisation</i> (R.-U.) ¹⁰¹⁶ , ProDem (R.C.) ¹⁰¹⁷ , <i>Extreme Dialogue</i> (R.-U.) ¹⁰¹⁸ , ChamäLion (ALL) ¹⁰¹⁹ .
Campagne de sensibilisation	Aarhus model (DAN) ¹⁰²⁰ , Manchester RADEQUAL campaign (G-B) ¹⁰²¹ , WRAP (R.-U.) ¹⁰²² .	Omagh Support & Self Help Group ¹⁰²³ (R.-U.), <i>Rethinking Radicalisation</i> (R.-U.) ¹⁰²⁴ , AFVT projet Phoenix ¹⁰²⁵ (FR), CPRMV (CAN) ¹⁰²⁶ .
Partage d'informations	Rotterdam anti-radicalisation Framework ¹⁰²⁷ (P.-B).	RAN(BEL-UE) ¹⁰²⁸ , <i>European Network of deradicalization</i> (BEL), Chaire de l'UNESCO sur la

¹⁰⁰⁷ Le projet d'Art de rue implique la création d'œuvres artistiques sur les murs de l'espace public (ex. - Écoles). L'objectif est d'unir des individus de différentes cultures à une activité commune. Cette initiative est financée par les écoles de Nice en France. RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Community engagement and empowerment*, *op. cit.*

¹⁰¹⁵ L'objectif de l'organisation est d'assurer une meilleure qualité de vie pour les victimes du terrorisme et de favoriser la réinsertion sociale. De plus, il propose une sensibilisation sur les effets de la « radicalisation ». Omagh publie un bon nombre de pamphlets, propose des formations et éduque les victimes. OMAGH SUPPORT & SELF HELP GROUP, *About us*, <https://omaghsupport.co.uk/about-us/>, consulté le 18 octobre 2019.

¹⁰¹⁶ Le projet veut créer un lieu rassurant réunissant les autorités et la communauté afin de réfléchir sur la « radicalisation ». L'initiative inclut des séminaires, des ateliers avec des experts, rencontre avec les autorités, etc. L'objectif est aussi de sensibiliser la population afin de dépolieriser la société. TIM PARRY JOHNATHAN BALL PEACE FOUNDATION, *Rethinking Radicalisation project report*, <https://www.peace-foundation.org.uk/our-work/rethinking-radicalisation-project-report/>, consulté le 25 octobre 2019.

¹⁰¹⁷ MIGRATION AND HOME AFFAIRS OF EUROPEAN UNION, *ProDem Training*, https://ec.europa.eu/home-affairs/node/7413_en, consulté le 7 novembre 2019.

¹⁰¹⁸ TIM PARRY JOHNATHAN BALL PEACE FOUNDATION, « Rethinking Radicalisation project report », *op. cit.*

¹⁰¹⁹ INSIDE OUT, « Initiative against religious extremism », *op. cit.*

¹⁰²⁰ AARHUS KOMMUNE, *Anti-radicalization*, <https://www.aarhus.dk/english/collaborate-with-the-city/inclusive-citizenship/anti-radicalisation/#1>, consulté le 25 octobre 2019.

¹⁰²¹ MAKING MANCHESTER SAFER, « RADEQUAL », *op. cit.*

¹⁰²² L'initiative *Workshop to Raise Awareness of Prevent* (WRAP) du gouvernement du Royaume-Uni vise à sensibiliser la population au plan d'Action du gouvernement (*Prevent*). RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Training for first-line practitioners*, *op. cit.*, p. 97-98.

¹⁰²³ OMAGH SUPPORT & SELF HELP GROUP, « About us », *op. cit.*

¹⁰²⁴ TIM PARRY JOHNATHAN BALL PEACE FOUNDATION, « Rethinking Radicalisation project report », *op. cit.*

¹⁰²⁵ AFVT, *L'AFVT en quelques mots*, <https://www.afvt.org/lafvt-en-quelques-mots-et-dates-cles/>, consulté le 18 octobre 2019.

¹⁰²⁶ CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE (CPRMV), *L'éducation et l'art au service de la prévention de l'extrémisme violent auprès des jeunes*, <https://info-radical.org/fr/10788-2/>, consulté le 31 octobre 2019.

¹⁰²⁷ CITY OF ROTTERDAM, « Radicalization », *op. cit.*

¹⁰²⁸ EUROPEAN UNION, *Radicalisation Awareness Network (RAN)*, https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network_en, consulté le 17 octobre 2019.

		prévention de la radicalisation (CAN) ¹⁰²⁹ .
Intervention individuelle	<i>Aarhus model</i> (DAN) ¹⁰³⁰ , <i>Legato</i> (ALL) ¹⁰³¹ , <i>Family support Sarpsborg</i> (NORV) ¹⁰³² .	ARQ (P-B) ¹⁰³³ , CPRVM (CAN) ¹⁰³⁴ , AFVT(FR) ¹⁰³⁵ , NAVT (UE) ¹⁰³⁶ et autres associations d'aide aux victimes ¹⁰³⁷ .

Tableau 6.11. Tableau croisé des pratiques sur la radicalisation et l'extrémisme violent par les gouvernements et les organismes non gouvernementaux.

Le **tableau 6.9** simplifie sommairement, bien entendu, le nombre et la diversité des pratiques sur le terrain dans les pays occidentaux. Il est aussi difficile de dresser une frontière entre les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, entre ce qui relève de la « radicalisation » ou de « l'extrémisme violent », et entre ce qui relève spécifiquement de la prévention de la « radicalisation » et celle de la « criminalité ». Toutefois, le tableau démontre que l'expertise ne provient pas seulement de la recherche scientifique, mais aussi de pratiques sur le terrain, construites à travers l'expérience vécue des praticiens. Cela ne signifie nullement que les praticiens ne font aucune recherche théorique, même si plusieurs aimeraient avoir davantage de ressources pour le faire¹⁰³⁸. Ces pratiques s'avèrent hautement pertinentes, puisque la connaissance développée constitue à l'évidence une source importante d'information pour tout le réseau.

La grande majorité des initiatives des ONG sont, nous l'avons signalé, financées par les différents paliers étatiques. Il n'existe cependant pas de modèle unique : l'influence des financeurs devrait être analysée au cas par cas. Un autre point important est la place laissée aux ONG dans la

¹⁰²⁹ UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, « Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent », *op. cit.*

¹⁰³⁰ AARHUS KOMMUNE, « Anti-radicalization », *op. cit.*

¹⁰³¹ Le projet Legato accompagne les parents, les enseignants et les jeunes dans un programme de sortie de la « radicalisation ». LEGATO SYSTEMISCHE BERATUNG, *Über uns*, <https://legato-hamburg.de/>, consulté le 1 novembre 2019.

¹⁰³² La municipalité de Sarpsborg en Norvège propose un programme de soutien aux familles afin de prévenir ou réduire la radicalisation de leurs proches. RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Training for first-line practitioners*, *op. cit.*, p. 71-72.

¹⁰³³ ARQ PSYCHOTRAUMA EXPERT GROUP, « History of Impact », *op. cit.*

¹⁰³⁴ CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE (CPRMV), « Historique », *op. cit.*

¹⁰³⁵ AFVT, « L'AFVT en quelques mots », *op. cit.*

¹⁰³⁶ NAVT, *Description and objectives*, <http://www.europeanvictims.net/pages/cont/index.php?id=1>, consulté le 18 octobre 2019.

¹⁰³⁷ La NAVT propose en ligne un document faisant état de la cartographie de toutes les associations d'aide aux victimes de terrorisme en Europe. NETWORK OF ASSOCIATIONS OF VICTIMS OF TERRORISM, *Mapping associations of victims of terrorism*, <http://www.europeanvictims.net/pages/cont/index.php?id=26>, consulté le 7 novembre 2019.

¹⁰³⁸ G. DE NOIX DE SAINT-MARC, « Entrevue avec le directeur général de l'AFVT », *op. cit.*

formation et les actions de prévention de première ligne. Les ONG et les municipalités se montrent des médiateurs efficaces entre les groupes vulnérables, les victimes, les familles touchées et les gouvernements.

Avant de terminer cette section, il est important de s'arrêter sur deux points qui caractérisent ce domaine de l'expertise pratique sur la prévention de la « radicalisation ». Premier point : l'importance mise sur les pratiques de prévention par les décideurs publics a créé une véritable « industrie de l'évaluation ». Afin de s'assurer que les initiatives mènent à des résultats concrets, les financeurs demandent de plus en plus des évaluations de programmes. La tâche reste difficile pour les praticiens, puisqu'il faut évaluer si les projets ont réduit le risque de la violence politique en général ou amélioré le soutien aux victimes. Plusieurs groupes de recherches se sont spécialement attelés à cette tâche. La Chaire de l'UNESCO au Québec a signé un contrat avec le gouvernement afin de développer un modèle d'évaluation (standard canadien) servant à « mesurer » les initiatives des ONG. La Chaire espère par la suite développer des lignes directrices à offrir aux praticiens dans ce domaine¹⁰³⁹. De plus, il est possible de rappeler le travail en ce sens du RAN¹⁰⁴⁰ et d'IMPACT¹⁰⁴¹. Une fois évaluées, les initiatives seront hiérarchisées afin d'identifier les « meilleures pratiques ».

Dès lors, il ne s'agit pas seulement d'évaluer les pratiques, mais aussi de proposer de la formation pour diffuser les « bonnes pratiques ». Plusieurs rapports ont été produits à cet effet, comme celui de RAN¹⁰⁴², de TERRA¹⁰⁴³, du *European Network of Deradicalisation*¹⁰⁴⁴, le CI¹⁰⁴⁵, etc. Il s'agit là d'un des points de contact entre les chercheurs et les praticiens dans le but d'échanger des connaissances. L'initiative de TERRA est un cas typique de ce travail d'évaluation et de formation des praticiens. Le groupe a publié un document sur les meilleures pratiques au

¹⁰³⁹ P. MADRIAZA, « Entrevue avec le coordonnateur général de la chaire de l'UNESCO sur la radicalisation violente », *op. cit.*

¹⁰⁴⁰ RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Community engagement and empowerment*, *op. cit.*

¹⁰⁴¹ IMPACT, *Interventions database*, <http://www.impact.itti.com.pl/index#/inspire/search>, consulté le 31 octobre 2019.

¹⁰⁴² RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Training for first-line practitioners*, *op. cit.*

¹⁰⁴³ MARIA LOZANO, *Inventory of the best practices on de-radicalisation from the different Member States of the EU*, Amsterdam, TERRA, 2014.

¹⁰⁴⁴ EUROPEAN NETWORK OF DERADICALISATION, *Final Report*, *op. cit.*

¹⁰⁴⁵ THE CHANGE INSTITUTE, *Study on the best practices in cooperation best practices in cooperation between authorities and civil society with a view to the prevention and response to violent radicalisation*, *op. cit.*

niveau européen, ainsi qu'un guide (*The TERRA toolkit*) à l'intention des praticiens de première ligne, comme les professeurs, les travailleurs sociaux, la police communautaire, etc. Le guide se veut un document de formation pour initier les praticiens à la prévention et au soutien sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent »¹⁰⁴⁶. Les initiatives sont financées par les États et perçues comme une aide dans la bonne gestion des finances publiques et dans le partage d'information sur les meilleures pratiques basées sur des données probantes.

Le second point à considérer est le fait que l'expertise pratique dans son ensemble s'avère toujours en mouvement. Ceci se manifeste par le changement d'activité de nombreuses ONG, appelées par les fonds disponibles à une prise en compte croissante des enjeux de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent » dans leur projet social. Par exemple, l'Allemagne avait déjà une culture du désengagement des groupes d'extrême droite¹⁰⁴⁷ : il était donc simple et rapide pour certains groupes d'inclure les nouveaux vocables¹⁰⁴⁸ dans leur domaine d'intervention, en réorientant légèrement leur mandat. Ces déplacements sont directement liés à l'augmentation du financement de l'État, causant parfois une certaine frustration dans le domaine. De plus, la « radicalisation » tend à être parfois incluse dans la prévention de la criminalité. Le terme est alors mis au même niveau que la prévention de la « polarisation », du « racisme », des crimes « haineux », de la « xénophobie », etc. Ces changements brusques et rapides amènent d'ailleurs certains experts à douter eux-mêmes de leur expertise dans le domaine¹⁰⁴⁹.

Nous avons constaté que la prévention sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » mène au développement d'une expertise pratique riche et diversifiée. Bien que le domaine « pratique » produise par définition peu de recherches, l'expérience de terrain doit être considérée comme une forme légitime d'expertise, qui produit et utilise de la connaissance à même le travail de prévention et de soutien. Cette forme pratique d'expertise se révèle intrinsèquement plurielle et multidisciplinaire, incluant plusieurs sortes d'initiative liées à l'engagement communautaire, à la

¹⁰⁴⁶ H. YOUNG, « Interview with a policy advisor for TERRA », *op. cit.*

¹⁰⁴⁷ AMADEU ANTONIO STIFTUNG, *Fachstelle Gender, gruppenbezogene Menschenfeindlichkeit und Rechtsextremismus*, <https://www.amadeu-antonio-stiftung.de/projekte/fachstelle-gender-und-rechtsextremismus/>, consulté le 18 octobre 2019.

¹⁰⁴⁸ H. YOUNG, « Interview with a policy advisor for TERRA », *op. cit.*

¹⁰⁴⁹ Christianne VIRGINIA, « Interview with an expert in prevention of political violence in Europe ».

formation, à l'aide individuelle aux victimes ou aux familles des extrémistes, etc. Il a été démontré que ces pratiques survivent principalement par un engagement fort et continu de l'État, qui finance les initiatives sur le terrain. L'État trouve également beaucoup d'avantages à déléguer certains aspects de la prévention, car les ONG sont mieux perçues par les populations vulnérables, lesquelles développent souvent un sentiment puissant de désaffection vis-à-vis des institutions publiques. De plus, elles ont souvent un meilleur accès au terrain, d'un abord difficile et périlleux, parfois dangereux. Ces initiatives étant financées par des fonds publics, l'État a comme de coutume développé une véritable industrie de l'évaluation de programmes en vue de légitimer l'argent versé, des évaluations qui forcent la mise en réseau des praticiens avec les chercheurs dans le domaine de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent ». Ce contexte favorise la création d'un espace de praticiens à la fois en coopération et en compétition au sein du réseau d'expertise sur la violence politique.

6.5. Conclusion : un nouveau domaine d'expertise

Les pages précédentes ont souhaité présenter une analyse macrosociologique de la formation progressive de la « demande » pour une expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » dans les pays démocratiques occidentaux de 2001 à 2018. Pour cela, nous avons privilégié une approche relationnelle, dans l'objectif d'identifier la forme sociale que prend ce nouveau réseau interstitiel d'expertise.

Nous avons abordé trois aspects importants en vue d'interroger la structure, les relations et les normes de ce réseau. Tout d'abord, il a été montré qu'il n'est pas possible de comprendre la mise en forme de ce réseau sans prendre en considération le contexte d'urgence politique issu du terrorisme de type domestique. Nous avons défendu l'argument selon lequel cette forme d'expertise émerge et se maintient en rapport à un sentiment persistant d'urgence politique liée à la sécurité publique dans les démocraties occidentales. Les différents gouvernements devaient à la fois être en mesure de constater l'urgence et de la nommer, afin de pouvoir proposer des actions concrètes et satisfaire ainsi une opinion publique inquiète. Ces orientations ont pris différentes formes, dont le financement accru d'une expertise afin d'améliorer la compréhension et d'agir sur le phénomène indésirable. Cette forte demande de connaissance constitue la principale raison du

développement du réseau d'expertise, dont les travaux influencent l'élaboration des politiques publiques et les pratiques de prévention sur le terrain.

En deuxième lieu, il a été proposé d'analyser la constitution de ce réseau, soutenu par la sollicitation forte du politique afin d'obtenir de la connaissance scientifique, des recommandations et des pratiques au sujet de la prévention de la « radicalisation » et de « l'extrémisme ». Il a été possible de constater qu'une large place a été concédée au développement d'une expertise « pratique ». Notre idée centrale, en ce troisième temps, était de démontrer que les pratiques de coopération et de compétition sur le terrain constituent également une forme légitime d'expertise en situation et, de ce fait, participent pleinement au réseau. Les ONG sont souvent un meilleur accès au terrain que les services étatiques officiels. La pression des décideurs publics pour mesurer l'efficacité de l'important financement engagé a débouché sur la création d'une véritable industrie de l'évaluation, laquelle a néanmoins le mérite de mettre en contact les praticiens avec les chercheurs.

Une fois l'analyse de la compréhension du réseau d'expertise terminé, nous pouvons dans la prochaine section pousser notre réflexion un peu plus loin, en proposant l'élaboration d'un modèle explicatif de l'émergence de ce nouveau domaine d'expertise constitué autour des termes « radicalisation » et « extrémisme ». Pour accomplir cette tâche, nous établirons une typologie des formes types que prend l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent », afin de les utiliser comme outil analytique dans l'identification de l'étendue du réseau d'expertise. Il sera alors possible de saisir les caractéristiques de cette expertise et de l'espace qu'il occupe dans la société.

7. Une analyse macrosociologique du domaine d'expertise de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent »: la modélisation d'un réseau d'experts

7.1. Introduction

Le réseau d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » s'est constitué sur une longue période à travers diverses formes de discours et de pratiques. Il a été démontré dans le chapitre précédent que l'apparition de ces termes est liée, dans une large mesure, à l'urgence politique du moment et à l'utilisation de la technologie. Le rôle des États dans la production et l'usage des connaissances sur l'engagement politique violent ne saurait être sous-estimé : la demande forte et continue de savoir a permis de développer une compréhension élargie du phénomène, de proposer des politiques publiques pour y répondre et a ainsi grandement contribué à la constitution d'un nouveau domaine d'expertise.

Nous proposons de prolonger cette analyse par l'élaboration d'un modèle compréhensif de l'émergence de ce nouveau domaine d'expertise constitué autour des termes « radicalisation » et « extrémisme ». Afin de justifier ce cadre formel, il est nécessaire de faire quelques détours théoriques. Nous présenterons donc dans la première section certains rappels sur les concepts « d'arène publique » et de « problème public », issus de la sociologie pragmatiste française. Par le recours à ce paradigme, nous souhaitons démontrer que les intervenants sociaux ne sont pas seulement mus par une rationalité instrumentale liée à leur position dans un marché. Au contraire, la présence de règles implicites et explicites structurant le débat social dépasse largement les intérêts individuels des acteurs concernés, fussent-ils gouvernés par un habitus socialisé et socialisateur. Par la suite, notre deuxième section proposera la constitution d'une typologie des formes prises par l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent », selon une approche historique et critériologique des matériaux fournis par la littérature spécialisée. Cette typologie fournira un outil analytique afin d'identifier l'étendue du réseau d'expertise. En effet, la nature peu instituée de ce réseau pose la difficulté de définir ses frontières, pourtant nécessaires

afin d'identifier les caractéristiques de cette expertise et l'espace qu'il occupe dans la société. Finalement, nous présenterons dans une dernière section le modèle qui permet de donner une meilleure compréhension du phénomène à l'étude. Nous défendrons l'argument que ce modèle peut être étendu de façon féconde à des cas similaires, et pour en faire la démonstration, nous l'appliquerons au terme « terrorisme », tel qu'il a été récemment compris en Occident.

De cette façon, ce dernier chapitre fournira au lecteur la synthèse des analyses des chapitres précédents, livrant un aperçu suggestif de l'ensemble du domaine d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Notre proposition d'un modèle compréhensif entend en effet essentiellement mettre en lien l'apparition historique d'un nouveau vocable politico-scientifique et la constitution d'un domaine d'expertise autour de celui-ci.

7.2. La constitution des problèmes publics

L'apparition du terme « radicalisation », entendu dans son sens processuel, fait partie d'un groupe de nouveaux termes qui a émergé à la suite de la constitution du problème public du terrorisme de type domestique en Occident au début des années 2000. Nous avons démontré que l'élaboration d'un domaine d'expertise arrive principalement en réponse aux multiples interrogations que pose la situation. Ainsi, il est possible de considérer l'avènement d'un « problème public » comme le résultat de négociations, d'interprétations culturelles normées, de jeux politiques et d'influences. En ce sens, l'apparition du domaine d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme » dépasse largement l'intérêt particulier des individus concernés, qu'ils soient politiques, chercheurs, travailleurs sociaux, ou mêmes victimes. C'est pour cette raison que nous adoptons le concept « d'arène publique », issue de la sociologie pragmatique française, afin de sortir l'analyse d'une vision restreinte dans laquelle les acteurs — et notamment les experts — seraient uniquement motivés par une rationalité de type instrumental. Comme le rappelle Daniel Céfaï, le concept « d'arène publique » se différencie des concepts de marché — « la logique du profit par l'échange » -, de domination — « la logique de domination entre groupes sociaux » — ou d'agora — « la logique de l'argumentation et de la délibération » -. Le concept englobe en fait ces trois derniers sous la forme d'une « écologie des problèmes publics »¹⁰⁵⁰. Les

¹⁰⁵⁰ D. CÉFAÏ, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », art. cit., p. 38.

prochaines pages viseront justement à expliciter ce point, qui explicite notre approche sociologique du problème de la « radicalisation ».

Dans cette section, nous allons nous limiter à trois enjeux, qui tous soulignent la pertinence de l'usage du terme « radicalisation » dans les nombreux problèmes publics associés à la violence politique. Dans un premier temps, nous aborderons les caractéristiques de « l'arène publique », afin de rappeler l'apparition d'un problème public ne relève pas de conditions entièrement « objectives » (causales), mais résulte d'un processus collectif complexe de hiérarchisation des problématiques sociales, de choix de valeurs et d'orientations, de pistes de solution privilégiées et de la contingence de responsabilités individuelles dans la mise en action. Dans un deuxième temps, nous allons souligner que les experts sont soumis constamment à différentes « épreuves », lesquelles nécessitent des ressources, un vocabulaire et une légitimité particuliers. Nous mettrons alors l'accent sur la construction sémantique du problème public, les négociations entre acteurs et les épreuves de « qualification » des experts. Pour terminer, nous nous intéresserons à l'enjeu de la reconnaissance de l'expertise. En l'absence d'encadrement professionnel de la pratique, nous suggérerons que la légitimité de l'expert et de son expertise passe par diverses « épreuves » : tout l'effort des pages suivantes consistera à montrer les multiples facultés d'adaptation, d'invention ou de déplacement dont doivent faire preuve les pratiques « expertes » pour confirmer leur légitimité au fil des épreuves répétées¹⁰⁵¹.

7.2.1. Un conséquentialisme ouvert afin de suivre l'évolution de « l'arène publique »

Les conditions dites « objectives » d'une réalité sociale ne suffisent jamais à désigner un problème public. Il faut pour cela que des groupes ou individus prennent part à la construction de l'enjeu en énonçant des jugements de valeur sur ce qui leur paraît indésirable¹⁰⁵². Un problème public est de cette façon constitué par des actions individuelles ou collectives, dont les intérêts

¹⁰⁵¹ Francis CHATEAURAYNAUD, « Pragmatique des transformations et sociologie des controverses. Les logiques d'enquête face au temps long des processus », in Francis CHATEAURAYNAUD et Yves COHEN (dir.), *Histoires pragmatiques*, Paris, EHESS, 2015, 25, p. 26.

¹⁰⁵² Daniel CEFĂI, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 14-75, 1996, p. 45.

divergent ou convergent dans un espace donné. D'où l'importance de la sémantique dans la mise en lumière d'un « problème » : « nommer » et « narrer », c'est déjà catégoriser. Ce procédé discursif de catégorisation permet d'introduire une problématisation sociale dans l'horizon de représentations qui encadre la réalité. Tout comme chez Hacking, ce postulat pragmatiste considère que « nommer », c'est déjà « agir », puisqu'il s'agit d'inscrire la définition d'un enjeu dans une logique de désignation en vue de le résoudre. La sociologie pragmatique aborde ainsi tout particulièrement les pratiques qui constituent « l'arène publique », en refusant de considérer les interactions sociales comme le simple résultat d'intérêts individuels instrumentaux. L'étiquetage des problèmes publics s'effectue à travers un processus collectif qui se manifeste dans « des accomplissements pratiques, l'identification des acteurs, les configurations d'actions, les évaluations des problèmes, et les propositions de solutions »¹⁰⁵³.

Revenir aux actions des individus dans une perspective pragmatique nous amène à relativiser l'idée de l'emprise d'un système unifié, une tentation d'autant plus vive lorsque la place de l'État — comme dans notre enquête — s'avère prépondérante. Lors d'un débat dans l'arène publique, les pratiques des individus, tout comme leurs motivations, demeurent toujours multiples, diversifiées et imprévisibles. Leurs interactions les portent à dépasser leur individualité en s'associant et s'opposant, afin de limiter l'espace des possibilités dans la confection des normes et des dispositifs qui encadrent l'arène publique¹⁰⁵⁴. Dans les chapitres précédents, nous avons vu que le terme « radicalisation » a été bien davantage qu'un simple programme de recherche : il a été aussi utilisé à des fins d'étiquetage social¹⁰⁵⁵, de disqualification politique¹⁰⁵⁶, de soubassement aux politiques publiques¹⁰⁵⁷, etc. Ainsi, les diverses énonciations du vocable proviennent des tensions issues de l'arène publique, dans la variété de processus « d'étiquetage collectif, de mobilisation de ressources, de logique des champs, de stratégies cognitives, d'offre et de demande ou de mise sur agenda »¹⁰⁵⁸. Il en est de même pour la résolution longue des problèmes que l'enjeu

¹⁰⁵³ *Ibid.*, p. 49.

¹⁰⁵⁴ F. CHATEAURAYNAUD, « Pragmatique des transformations et sociologie des controverses. Les logiques d'enquête face au temps long des processus », art. cit., p. 20.

¹⁰⁵⁵ L. BONELLI et F. CARRIÉ, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes Djihadistes français*, op. cit.

¹⁰⁵⁶ C. GUIBET-LAFAYE, « La construction de l'ennemi : usages politiques contemporains de la notion de radicalisation », art. cit.

¹⁰⁵⁷ Mark SEDGWICK, « The concept of radicalization as a source of confusion », *Terrorism and Political Violence*, 22-4, 2010, p. 479–494.

¹⁰⁵⁸ D. CEFAÏ, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », art. cit., p. 53.

social suppose : les politiques publiques concernant la PVE/CVE incluent de nombreux programmes pour les prisonniers, les élèves, la promotion du dialogue interculturel, le combat contre les inégalités économiques et sociales, la lutte contre la radicalisation sur l'internet, le partage de l'information entre pays sur les programmes de contre-radicalisation, la formation des agences engagées dans les politiques de contre-radicalisation, etc.¹⁰⁵⁹. Ainsi, la résultante de ces interactions individuelles et collectives «réordonne ces environnements, modifie l'ordre des choses, découvre de nouveaux faits et instaure de nouvelles règles, crée de nouveaux outils pour saisir les situations et pour y intervenir afin de les réagencer en fonction de biens escomptés»¹⁰⁶⁰. C'est en raison de ce continuel réaménagement d'un « problème public » quelconque que Francis Chateauraynaud y voit, dans une perspective pragmatique, une approche conséquentialiste ouverte, autrement dit la prise en considération de la découverte graduelle des conséquences du phénomène indésirable à l'étude¹⁰⁶¹.

7.2.2. À chaque expertise son problème

L'arène publique sur la « radicalisation » et « l'extrémisme » se présente comme un espace diversifié d'individus ayant des intérêts, des principes et des fins différents. Elle inclut un bon nombre d'experts qui évoluent dans un contexte constitué de hiérarchies dans l'accès à la parole, aux ressources et à la légitimité sociale. Tout « problème public » exposé en un lieu et un moment donnés doit gagner en crédibilité en emportant l'approbation du public en général, des pouvoirs publics, et de certains « 'publics spécifiques' » en particulier. Il est indispensable que l'enjeu soit alors « nommé » et « mesuré » afin de rendre légitime sa « réalité ». Le doute à l'inverse nourrit l'incertitude quant à cette réalité. Céfaï résume justement le manque de mesure d'un phénomène :

« [...] le trouble paralyse, enferme dans le doute et l'indécision, il prive de la capacité de comprendre et d'avoir prise sur son destin, il nourrit un ressentiment sans solution, il donne lieu à des explosions de violence ou détruit tout simplement des vies »¹⁰⁶².

¹⁰⁵⁹ A. RASHEED, « Countering the Threat of Radicalisation: Theories, Programmes and Challenges. », art. cit., p. 51-56.

¹⁰⁶⁰ D. CEFAÏ, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », art. cit., p. 42.

¹⁰⁶¹ F. CHATEAURAYNAUD, « Pragmatique des transformations et sociologie des controverses. Les logiques d'enquête face au temps long des processus », art. cit., p. 22.

¹⁰⁶² D. CEFAÏ, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », art. cit., p. 32.

Une fois posés, les défis ne sont pas pour autant résolus, car le conséquentialisme des problèmes publics est de nature abductive. Au fil du temps, des événements émergents qui se produisent, modifiant la trajectoire des questions initiales. Alors, des individus, des arguments et des actions collectives apparaissent, amenant dans leur sillage de nouvelles épreuves et hypothèses pour les disposer au milieu de l'arène¹⁰⁶³.

Tous les thèmes problématiques ne sont pas débattus à égalité ni ensemble dans une société : ils sont au contraire toujours hiérarchisés et priorisés. Ainsi, la convergence des actions dans l'arène publique laisse « dans l'obscurité toute une série de thèmes potentiels d'inquiétude ou de préoccupation, susceptibles eux aussi d'être placés au foyer de l'attention publique »¹⁰⁶⁴. S'impose nécessairement un enjeu de sélection des sujets et des arguments qui confèrent une légitimité à un problème donné.

Ce combat pour avoir une place légitime dans l'arène publique s'avère dès lors capital. Le cas de l'AFVT en France en offre un exemple pertinent, car cette organisation souhaite avant tout porter le message des victimes du terrorisme. Pour cela, le soutien du public et une réponse positive du gouvernement apparaissent essentiels. De Noix de Saint-Marc, directeur général et porte-parole de l'AFVT, nous raconte un moment important de la reconnaissance sociale des victimes de terroriste :

Le but, c'est d'arriver à ce qu'elle sorte de sa position de victime tout en assurant son statut de victime. C'est-à-dire qu'elle est victime du terrorisme avec une reconnaissance sociale de l'État, avec une médaille, avec un certain nombre de choses importantes pour dire : « Oui, tu es une victime pas comme une autre, tu es une victime du terrorisme parce que ça concerne l'État ». C'est important, car la victime a un contentieux avec l'État et la société puisque la cible véritable c'est l'État et la société. La personne est l'outil. Elle a été instrumentalisée pour frapper. Là on est instrumentalisé pour frapper un concept... qui est celui de la société et de l'État. [...]. Elles peuvent développer une agressivité envers la société qui ne les accepte plus ou ne les reconnaît plus. Il faut que ce soit dit, il faut que les choses soient actées d'où le fait d'une résonance par l'État, par des cérémonies, par la remise d'une médaille aux victimes. Une reconnaissance symbolique ! Et aussi une prise en charge matérielle. Les deux sont indispensables. Il n'y a pas que l'argent¹⁰⁶⁵.

L'intérêt de groupes comme celui-ci n'est pas seulement pécuniaire : le désir de reconnaissance sociale passe par la légitimation du message dans l'arène publique. Elle s'obtient en s'adaptant à

¹⁰⁶³ F. CHATEAURAYNAUD, « Pragmatique des transformations et sociologie des controverses. Les logiques d'enquête face au temps long des processus », art. cit., p. 10.

¹⁰⁶⁴ D. CEFAÏ, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », art. cit., p. 54.

¹⁰⁶⁵ G. DE NOIX DE SAINT-MARC, « Entretien avec le directeur général de l'AFVT », *op. cit.*

des normes et codes linguistiques, ce qui au final poussera le gouvernement à aller jusqu'à inviter l'association à participer à la réflexion sur la « radicalisation » et « l'extrémisme »¹⁰⁶⁶.

Les groupes entrent en compétition pour de l'attention, mais ils partagent parfois leurs ressources et leur légitimité afin de construire des fronts unifiés. Cette affirmation peut sembler paradoxale. Cependant, les médias en sont un exemple type. En s'attellant à couvrir un problème public, ils accordent un espace à des sujets choisis selon un temps alloué. De même, plusieurs intervenants coopèrent en participant à cette forme de communication sociale sans pour autant être en accord sur la problématique. Ils contribuent tous à leur façon à l'arène publique en influençant les paramètres de la discussion. Néanmoins, la réciprocité est de mise : il s'agit d'être à la fois à l'écoute des doléances de l'espace public, et en même temps de porter un message. Évidemment, tous les thèmes et les positionnements ne peuvent être abordés avec succès : s'effectue nécessairement une sélection en fonction de l'anticipation de l'arène publique¹⁰⁶⁷.

Selon Céfaï, la particularité de l'arène publique consiste à démontrer que les problèmes dépassent toujours les perspectives individuelles et groupales, bien qu'elle ne soit que le résultat de leurs interactions. Pour être entendus, les acteurs concernés doivent adopter la vision et le langage de la raison publique, selon un consentement tacite à propos de ce qui est recevable dans l'arène publique¹⁰⁶⁸. Cela implique un partage de compétences, une ouverture commune à certains types d'expériences, et l'accès aux ressources d'expression (les contraintes du discours), autant d'éléments qui à divers titres encadrent la structure de l'arène dans laquelle la réalité se construit et devient légitime. Ainsi, la mise en scène du problème public présuppose une certaine maîtrise des règles pratiques, des valeurs et des rhétoriques qui rendent la définition conceptuelle (dans notre cas, la « radicalisation » et « l'extrémisme » comme processus menant à la violence politique) compréhensible et recevable selon les normes et la culture d'un contexte social donné¹⁰⁶⁹.

7.2.3. « Vrais experts » et « faux experts »

¹⁰⁶⁶ *Ibid.*

¹⁰⁶⁷ D. CEFAÏ, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », art. cit., p. 56.

¹⁰⁶⁸ D. CEFAÏ, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », art. cit., p. 40.

¹⁰⁶⁹ D. CEFAÏ, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », art. cit., p. 51.

Chaque événement terroriste sur un sol national a généré une occasion de ramener l'enjeu de la « radicalisation » au premier plan. Le sentiment d'insécurité vécu par une partie de la population a mis une forte pression sur les décideurs et les législateurs¹⁰⁷⁰. Il est intéressant de noter que le terme « radicalisation » a traversé plusieurs problèmes publics relativement distincts, tels que le départ et le retour des combattants étrangers, la montée de l'extrême droite et des groupes conspirationnistes en Europe, la question du fondamentalisme religieux, etc. À chaque fois, des experts sont invités à fournir des savoirs objectifs, à donner du sens aux événements ou à trouver des solutions : il doit exister des causes, des raisons reconnues (sinon un coupable) à une situation jugée indésirable. Les tensions existant dans l'arène publique deviennent donc une porte ouverte à la manifestation de l'expertise dans le débat.

Nous pouvons néanmoins nous demander s'il est possible de séparer le « bon grain de l'ivraie » en ce qui concerne l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme ». Pouvons-nous, par exemple, reconnaître la qualité intrinsèque d'une expertise ? En fait, la question semble déconcerter les travailleurs du domaine eux-mêmes.

We saw an explosion of services in this field. [...]. The quality of some of those services was not always good [at the beginning of the Syrian war]. They were a lot of independent actors who suddenly initiate the consultancy. Suddenly, they were of an awful lot of experts in this field. [...]. To be honest, we just use our common senses. Sometimes you meet people who are just genially inspired by. Once in a while, you can have met people who you can think ... hmm... Expert... yeaaaah. I don't know. Whom am I to judge really?¹⁰⁷¹.

Aucune certification ne vient légitimer la pratique des experts sur la « radicalisation » et « l'extrémisme ». L'évaluation des compétences se fait alors uniquement entre pairs. La formation par la pratique et les épreuves qu'elle impose devient la seule façon pour s'assurer d'une reconnaissance de son expertise. Des organisations gouvernementales, comme le RAN¹⁰⁷², ont choisi de développer des procédures d'évaluation afin d'encadrer la soumission et la réception des demandes d'expertise¹⁰⁷³. Ainsi, les regroupements de producteurs et d'utilisateurs de la connaissance sur la « radicalisation » et « l'extrémisme » doivent démontrer qu'ils sont à la hauteur

¹⁰⁷⁰ Andrew HOSKINS, Akil AWAN and Ben O'LOUGHLIN, *Radicalisation and Media: Connectivity and Terrorism in the New Media Ecology*, New-York, Routledge, 2011.

¹⁰⁷¹ C. VIRGINIA, « Interview with an expert in prevention of political violence in Europe », *op. cit.*

¹⁰⁷² La chaire de recherche sur la radicalisation de l'UNESCO développe en ce moment un programme d'évaluation canadien pour les différents gouvernements.

¹⁰⁷³ P. MADRIAZA, « Entrevue avec le coordonnateur général de la chaire de l'UNESCO sur la radicalisation violente », *op. cit.*

des attentes du demandeur avant de recevoir un contrat. Ils doivent par la suite subir une évaluation de la qualité de leur travail *a posteriori*¹⁰⁷⁴. Si l'évaluation règle relativement le problème de l'identification de l'expertise, elle ne définit en rien le moment où un individu peut s'afficher comme « un expert du domaine ».

I don't honestly know... If I look at conferences, I, for sure, I see some peoples from a kind of sociological-psychological background working on this. [...] I wouldn't even consider myself an expert on terrorism and radicalization. [...] You know, I am a historian... as background. What do I know? I interviewed plenty of people who radicalize. I interviewed a huge amount of people who lost family members who radicalize. I interviewed a lot of polices. But I don't know if you can ever really... Radicalization is such fluid and many times incredibly personal process. It's like calling yourself an expert of grief. [...]. Maybe we have that in every field?¹⁰⁷⁵.

Cette citation constitue un exemple type du malaise ressenti dans le domaine. Les experts proviennent de diverses disciplines (historiens, sociologues, psychologues, médecins, etc.), et il est parfois difficile de statuer « de quoi ils sont experts », notamment en raison de la fluidité du processus de radicalisation, sans même évoquer le problème de la multiplicité des terrains couverts par les termes « radicalisation » ou « extrémisme », de l'islamisme religieux au terrorisme en passant par la montée de l'extrême droite ou l'anomie sociale.

Crettiez envisage avec justesse et humour l'apparition d'un nouveau type de chercheur : le « radicologue »¹⁰⁷⁶, qui proviendrait de diverses disciplines universitaires et se présenterait comme « expert de la violence politique » dans l'arène publique. Les problèmes publics, nous l'avons précisé, ne sont jamais stables : les individus participants aux débats prennent connaissance de façon graduelle de nouvelles réalités et interprétations, nées sous l'effet des multiples interactions¹⁰⁷⁷, et doivent en conséquence s'adapter continuellement aux cadres changeants de la discussion. La « pression » entretenue par les « demandeurs » de connaissance se révèle plus forte chez les experts des milieux les moins institués, peu assurés de leur légitimité. Tel que nous le verrons dans les sections suivantes, la sollicitation d'expertise, soumise à de grandes variations, a débouché sur nombre de déplacements, de fusions ou de créations de nouvelles structures. Ainsi, certains organismes ont été tout spécialement créés afin d'aborder l'enjeu de la « radicalisation »

¹⁰⁷⁴ G. DE NOIX DE SAINT-MARC, « Entrevue avec le directeur général de l'AFVT », *op. cit.*

¹⁰⁷⁵ Alexie JEAN, « Interview with a prevention's specialist ».

¹⁰⁷⁶ X. CRETTEZ, « Entrevue avec Xavier Crettiez », *op. cit.*

¹⁰⁷⁷ F. CHATEAURAYNAUD, « Pragmatique des transformations et sociologie des controverses. Les logiques d'enquête face au temps long des processus », art. cit, p. 22.

et de « l'extrémisme violent ». D'autres ont décidé d'ouvrir ces enjeux à de nouveaux volets, convergeant plus ou moins avec leur mission sociale initiale (nous en verrons des exemples concrets dans les prochaines sections). Ce qu'il est important de retenir pour l'instant, c'est que les exigences fluctuantes et intéressées d'expertise ont suscité une multitude plurielle d'offres de service, inévitablement portées par une série de nouveaux acteurs, d'où l'immense difficulté de reconnaître objectivement l'appartenance ou non d'un groupe au réseau d'experts sur la « radicalisation ».

Cette contrainte à demeurer constamment pertinent décourage les groupes d'expertise peu institués à révéler au grand jour leurs dissensions dans l'arène publique, à la différence des universitaires, beaucoup plus libres sur ce point. Néanmoins, ces derniers ne sont pas complètement épargnés pour autant par le poids des attentes : les incitations structurelles mises en place par les structures étatiques font peser une pression constante sur les résultats obtenus par les chercheurs. L'importance des subventions de recherche a eu en effet comme conséquence le déplacement de nombreux universitaires vers les sujets de la « radicalisation » et de « l'extrémisme ». Les millions dépensés en recherche et les nouvelles ouvertures de postes académiques ont créé un véritable effet d'aubaine¹⁰⁷⁸ :

La radicalisation [en France] va devenir un... quasiment une discipline à part entière. Vous avez, faut voir, eu le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, le FIPDR en France. C'est 67 millions d'euros. C'est quand même un gros, gros fonds. Vous avez eu 15 postes de maître de conf. [Conférence] à l'université, de maître de conf. et de chercheurs CRNS fléchés radicalisation en 2015 et 2016. Vous en avez eu encore 5 ou 6 je crois, en 2017. Donc, à une période où il y a presque plus de postes créées, tout d'un coup vous avez plus que 25 postes qui tombent du ciel sur les questions de la radicalisation. C'est devenu une folie absolue. [...] Tout d'un coup, vous avez eu un effet d'aubaine avec des postes, des financements de recherche, etc., et plein de gens se sont précipités. Et donc en effet, parmi les gens, vous avez des gens sérieux, on va dire, des sociologues, des politistes, des gens comme Bonelli et Carrier, moi et d'autres, vous avez des islamologues qui sont assez réputés, qui se sont mis sur le coup. Et puis vous tout un tas des gens dont on ne sait pas trop qui c'est. Des spécialistes autoproclamés de la radicalisation. Qu'on voit aussi dans les médias. [...]. C'est vrai que ce terme a généré un business, a généré un marché finalement¹⁰⁷⁹.

Ici encore, nous apercevons comment les incitatifs structurels ont été essentiels pour les chercheurs universitaires. En outre, il est évident que plusieurs universitaires de longue date ne reconnaissent

¹⁰⁷⁸ X. CRETTEZ, « Entrevue avec Xavier Crettez », *op. cit.*

¹⁰⁷⁹ *Ibid.*

pas l'expertise de quelques nouveaux participants au milieu. Les intérêts pécuniaires ne sont pas évidemment pas les seules motivations des chercheurs : il est normal pour la recherche scientifique de s'intéresser aux nouveaux phénomènes qui préoccupent la société. De plus, l'arrivée du discours sur la « radicalisation » offre un vocabulaire qu'il est difficile d'ignorer. Comme nous pouvons le constater dans la citation suivante, le terme amène aussi certains chercheurs à s'adapter et à se déplacer vers ce nouveau terrain.

Moi, ça fait 25 ans que je travaille sur la violence politique basque et corse. Ben de fait, en 2014, il n'y a plus de violence en Corse et il n'y a plus de violence au Pays basque. Ils ont arrêté et ils ont déposé les armes. Et ça tombe bien, car c'est pile en 2014 que les islamistes attaquent Charlie Hebdo. Alors ce que j'ai fait, je me suis reconvertie. En fait, j'ai pris mon savoir-faire, mes outils de sociologie des mobilisations sur la violence politique et nationaliste et j'ai utilisé cela pour essayer de comprendre l'islam radical. [...] Je n'ai, je crois, jamais utilisé le mot de radicalisation dans tous les écrits que j'ai fait avant 2014. Je parlais de processus d'engagement. Je parlais de... Je l'ai peut-être dit une ou deux fois, mais jamais comme un terme générique. C'est vrai que le terme, il va commencer à être discuté et puis je vais l'utiliser, parce que tout le monde va l'utiliser. Évidemment, on se retrouve un petit peu contraint de l'utiliser¹⁰⁸⁰.

Ainsi, l'utilisation généralisée du terme participe à l'imposition d'un cadre de référence pour l'ensemble des experts de la violence politique, les conduisant à adopter un langage commun à la science et aux acteurs sociaux et politiques du débat. Plusieurs raisons contribuent à ce changement du domaine d'étude : ce n'est pas seulement une question d'argent, mais de terrain, de questionnement de société, d'incitation structurelle et d'expertise développée. Ceci explique aussi la réticence des plus vieux chercheurs qui travaillaient déjà initialement sur ces questions, rejoints par une multitude « d'experts » plus ou moins auto-proclamés.

¹⁰⁸⁰ *Ibid.*

Les problèmes publics fondamentaux pour une société apparaissent comme le résultat d'un processus collectif de hiérarchisation des enjeux, à travers une sémantique qui encadre leur apparition dans l'arène publique. Les experts de la « radicalisation » et de « l'extrémisme » s'insèrent de fait dans un « problème public » de longue durée, à la fois perpétué, transformé et réinvesti par les événements qui surgissent et sont interprétés sous cette nomination. Sur un peu moins d'une vingtaine d'années, chaque épreuve amène d'anciens ou de nouveaux groupes ou individus, à contribuer à l'arène publique en modifiant le discours et les structures normatives qui structurent le débat¹⁰⁸¹. Les « experts » individuels et collectifs doivent alors continuellement prendre part aux controverses qui mettent en question leur savoir-faire afin de maintenir leur légitimité dans l'arène publique¹⁰⁸².

À la section 1.3. de cette thèse, nous avons longuement développé l'argument selon lequel l'analyse des degrés d'engagement et de dépendance s'avérerait une façon pertinente et heuristique de cerner la pratique de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Par définition, les domaines interstitiels sont peu stables et changent continuellement de forme, interdisant de prendre toute analyse comme définitivement arrêtée¹⁰⁸³. En effet, plus que toute autre, l'expertise interstitielle sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » se construit dans un rapport de dépendance avec (voire sous l'influence de) nombre d'autres structures et institutions sociales. Il s'agit alors moins de se demander quelles sont les caractéristiques élémentaires propres à ce domaine que de l'intégrer dans un réseau d'interdépendance qui assure sa constitution et son maintien : autrement ni fusion, ni séparation en rapport aux autres sphères connexes, mais consistance et cohérence d'une expertise autonome. Les critères établis à la section 3.1., relus à travers la théorie pragmatiste de « l'arène publique », vont nous conduire à proposer dans la section suivante une typologie des formes que peut prendre cette expertise, afin d'en illustrer la nature et l'étendue.

¹⁰⁸¹ F. CHATEAURAYNAUD, « Pragmatique des transformations et sociologie des controverses. Les logiques d'enquête face au temps long des processus », art. cit., p. 7.

¹⁰⁸² D. CEFĂI, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », art. cit., p. 29.

¹⁰⁸³ T. MEDVETZ, *Think Tank in America*, op. cit., p. 149.

7.3. Proposition d'une typologie: les sept formes types de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent »

Comme il a été mentionné, l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » ne constitue pas un domaine fermé et rigoureusement circonscrit. C'est plutôt, comme le soulignait Medvetz, un ensemble de relations constitutives qui donne aux acteurs du domaine un « air de famille »¹⁰⁸⁴. Notre analyse diachronique des discours montre que la construction des catégories se poursuit de façon vivante et dynamique, par transformation et réappropriation. Dans le cas présent, l'approche historique semble la façon la plus pertinente de cerner les divers types d'expertise. Apparus dans des contextes historiques précis, les groupes remplissent des besoins créés par les conjonctures sociopolitiques.

Cette section se donne pour tâche de proposer une typologie qui résume les formes que peut prendre l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Notre argument est le suivant : bien que l'expertise interstitielle sur la radicalisation soit diffuse et non encadrée, la pratique s'exerce sous un nombre relativement restreint de formes, qui offrent des opportunités différentes dans la production et l'utilisation de la connaissance. Ces types seront utilisés dans la section suivante afin d'examiner l'étendue de l'espace social occupé par l'expertise de ce domaine.

L'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » peut prendre des configurations différentes d'organisation, voire d'institutionnalisation. Par exemple, l'État et les universités présentent une forme d'expertise très structurée, ce qui est loin d'être le cas pour l'expertise privée ou l'expertise citoyenne. Or, ce n'est pas parce qu'une partie de l'expertise s'avère de nature interstitielle qu'elle ne partage pas des caractéristiques similaires, assurant sa cohérence et sa consistance. Si la profession n'est pas encadrée, les experts de ce domaine exercent leurs pratiques dans un nombre relativement restreint de groupes et de lieux, qui sont eux structurés et régis par des normes et des règles tacites.

Cet « air de famille » entre les différents groupes d'expertise permet d'établir des idéaux types des formes sous lesquelles ils apparaissent. L'analyse historique est ici importante, car ces

¹⁰⁸⁴ *Ibid.*, p. 34.

groupes sont mobiles, évolutifs et instables, répondant à des impératifs sociopolitiques toujours relatifs à des contextes donnés. Nous avons condensé les types en prenant en considération les critères du degré d'institutionnalisation, de l'expertise théorique et pratique exercée, du degré de dépendance et d'engagement, ainsi que du rapport à l'État.

Tout en prenant conscience de la fluidité de ces frontières, l'analyse a permis d'identifier sept différents types de formes que prend l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Il s'agit de **(1)** l'expertise affiliée au gouvernement, **(2)** de l'expertise quasi-gouvernementale, **(3)** de l'expertise autonome et indépendante, **(4)** de l'expertise affiliée à l'université, **(5)** de l'expertise académique, **(6)** de l'expertise citoyenne et **(7)** de l'expertise médiatique. Les idéaux types, qui sont énumérés ci-dessus, entrent en résonance avec ce qu'il est possible de retrouver dans la littérature sur des cas similaires¹⁰⁸⁵.

Les pages ci-dessous seront l'occasion de présenter les spécificités de chacun de ces idéaux types. À des fins d'analyse, ces types seront rassemblés en deux grandes catégories, distingués selon leur degré d'institutionnalisation, ce qui nous permettra dans la prochaine section de cartographier l'étendue du réseau d'expertise dans l'espace social.

7.3.1. L'expertise affiliée au gouvernement

L'expertise étatique sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » comprend la production et l'utilisation de connaissance dans l'élaboration et l'exécution de politiques publiques. Bien que l'expertise ne soit pas professionnalisée, elle est dans ce cas instituée et fermée, puisque l'accès à la fonction publique est limité et encadré. Une partie de la connaissance produite ou utilisée n'est pas disponible au public, et dénote donc un faible niveau d'engagement. C'est le cas, par exemple, de l'expertise des services secrets et de

¹⁰⁸⁵ Nos divisions retrouvent un écho dans la littérature sur l'expertise. Concernant les groupes de réflexion dans le domaine de la sécurité et des affaires internationales, McGann propose les idéaux types similaires : les groupes autonomes et indépendants, les groupes quasi-indépendants, les groupes affiliés à l'université, les groupes affiliés aux partis politiques, les groupes affiliés au gouvernement, les groupes quasi-gouvernemental et les groupes de corporations. JAMES G. MCGANN, « Think tank in security and international affairs », art. cit.. Medvetz propose l'idée que les groupes de réflexion aux EU se retrouvent répartis en quatre groupes institués (média, politique, académique, marché). Cependant, il n'élabore pas de typologie des groupes peu institués. T. MEDVETZ, *Think Tank in America*, op. cit.

certaines politiques internes ne sont jamais divulguées, tandis que d'autres ne le seront que bien des années plus tard. Nous pouvons donner l'exemple de la stratégie CONTEST en Grande-Bretagne qui, comme nous l'avons dit, était d'abord un rapport interne en 2003. Les pouvoirs publics ont mis quelques années avant de publier le document, en 2006. Les différents paliers de gouvernement s'échangent aussi de nombreuses informations qui ne sont pas nécessairement accessibles au public : ces services d'État sont souvent mieux informés que le gouvernement central sur l'enjeu de la violence politique.

Néanmoins, l'État produit aussi des connaissances disponibles pour le public : les bases de données statistiques nationales, certains rapports de recherche, des politiques de stratégie nationale, etc. sont des outils importants afin d'informer la population sur l'état des connaissances et son utilisation par le gouvernement. L'expertise de l'État est liée aux grandes orientations des gouvernements en place : ce sont ces derniers qui allouent les fonds aux ministères et identifient les priorités. Ce type d'expertise est alors très dépendante et relativement fermée, avec un faible degré d'engagement social.

7.3.2. L'expertise quasi-gouvernementale

L'expertise semi-indépendante renvoie à la production et l'utilisation de la connaissance produite dans des institutions privées qui ont été créées par l'État, ou duquel elles dépendent quasi-entièrement quant à leur financement. Par exemple, au Canada, ce sont la ville de Montréal et la province du Québec qui subventionnent le CPRVM¹⁰⁸⁶. Cet organisme à but non lucratif offre un service d'encadrement à la communauté afin de prévenir la radicalisation. Il est aussi un lieu de production de connaissances pratiques et théoriques dans le domaine. Évoquons également le RAN, un projet financé par la Commission de l'Union européenne comme un outil additionnel dans sa stratégie de prévention du terrorisme. Il est rapidement devenu un projet paneuropéen réunissant des scientifiques, des organismes à but non lucratif, des victimes du terrorisme, des représentants de la société civile, des chefs religieux, des autorités policières, etc. afin de favoriser le dialogue entre praticiens, responsables politiques

¹⁰⁸⁶ LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *La radicalisation au Québec: agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*, op. cit., p. 8.

et universitaires. Ce centre d'expertise développe des connaissances et fournit un appui à la Commission européenne, ainsi qu'aux États membres de l'UE. Plusieurs gouvernements voient avec intérêt le développement d'organismes ne relevant pas directement de l'administration d'État. Ces organismes ont souvent plus de liberté dans leurs actions que l'État et ils développent une expérience et un contact particulier avec la communauté que ne peuvent espérer avoir les institutions publiques. Puisqu'ils reçoivent du financement public, les données de ces groupes sont généralement rendues publiques. Les axes de recherche sont encadrés par l'État, mais ces groupes possèdent une autonomie relative dans leur façon de mener la recherche, avec des pratiques en général peu réglementées. Ainsi, nous pouvons conclure que l'expertise quasi-gouvernementale présente un degré relativement faible d'autonomie, mais un degré élevé d'engagement social.

7.3.3. L'expertise autonome et indépendante

Peu présente dans le domaine de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent », l'expertise autonome et indépendante désigne les groupes dont la diversité de financement favorise un degré élevé de liberté dans la production et l'utilisation de la connaissance. Ces groupes sont souvent initialement ancrés dans d'autres domaines d'expertise. Il peut s'agir de groupes caritatifs, comme le *Tim Parry Johnathan Ball Peace Foundation*¹⁰⁸⁷, dont le financement provient de dons et de collectes de fonds. Il participe à la création de pratiques visant la prévention de la violence et la promotion de la paix. Citons aussi le *Real Instituto Elcano*¹⁰⁸⁸, une institution espagnole privée qui se présente comme un groupe de réflexion en faveur de la démocratie, du multilatéralisme et de l'économie sociale. Le groupe a fait plusieurs interventions dans la prévention de la violence en Europe. Cependant, ce type d'expertise n'est jamais totalement indépendant, vu qu'il doit conserver sa pertinence pour les demandeurs d'expertise. De plus, il est rare de voir des groupes de ce type travailler exclusivement dans le domaine de l'expertise sur « la radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Cela peut s'expliquer par le fait que les gouvernements sont l'une des seules sources

¹⁰⁸⁷ TIM PARRY JOHNATHAN BALL PEACE FOUNDATION, *About*, <https://www.peace-foundation.org.uk/about/>, consulté le 18 octobre 2019.

¹⁰⁸⁸ REAL INSTITUTO ELCANO, *Presentacion*, http://www.realinstitutoelcano.org/wps/portal/rielcano_en/about-elcano/presentation, consulté le 19 octobre 2019.

de financement de ce domaine. Toutefois, les groupes qui se retrouvent dans ce type d'expertise détiennent un degré d'autonomie est élevé, avec un engagement qui ressemble à celui de l'État. Puisque le financement ne provient pas toujours du public, cette forme d'expertise ne partage ordinairement pas les recherches faites pour leurs demandeurs privés. C'est alors aux « clients » de décider si l'information doit être partagée ou non.

7.3.4. L'expertise affiliée à l'université

L'expertise affiliée à l'université comprend les institutions de recherche dont le centre se retrouve associé avec une université. Ces institutions proposent la plupart du temps une expertise aux gouvernements et à la communauté. Parfois engagés sur le plan des idées, ces groupes conservent une autonomie importante quant au contenu de la production de la connaissance pratique. À titre d'exemple, nous pouvons nommer ICSR¹⁰⁸⁹, un institut de recherche lancé en 2008 et associé au *Department of War Studies* du *King's College London*. Sa mission consiste à proposer des politiques publiques afin de traiter le problème de la « radicalisation » et de la violence politique. Au Canada, nous retrouvons la chaire de recherche de l'UNESCO¹⁰⁹⁰, affiliée à des universités québécoises et visant l'établissement d'un réseau canadien et international pour les chercheurs de ce domaine¹⁰⁹¹. L'attachement à une université permet d'augmenter le prestige et l'autonomie dans la recherche. Ce type d'expertise jouit d'une autonomie et d'une légitimité enviabiles, et demeure très engagé dans la diffusion de la recherche dans la communauté.

¹⁰⁸⁹ CENTRE FOR THE STUDY OF RADICALISATION AND POLITICAL VIOLENCE (ICSR), *About us*, <https://icsr.info/about-us/>, consulté le 31 octobre 2019.

¹⁰⁹⁰ UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, « Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent », *op. cit.*

¹⁰⁹¹ La Chaire de recherche de l'UNESCO a plusieurs volets et missions. La première est de développer l'expertise concernant la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Pour cela, il met en place les conditions nécessaires à la discussion entre les experts. Leur but est aussi d'équilibrer les échanges entre le nord et le sud. Puisque le terme « radicalisation » est né et surtout utilisé en occident, la Chaire porte une attention particulière sur les pratiques des pays du sud. P. MADRIAZA, « Entrevue avec le coordonnateur général de la chaire de l'UNESCO sur la radicalisation violente », *op. cit.*

7.3.5. L'expertise académique

L'expertise académique, bien connue dans nos milieux, se présente sous plusieurs formes. L'un des exemples notoires du domaine concerne la convocation par l'UE en 2006 d'un Groupe d'experts réunissant les universitaires les plus renommés sur la question de la violence et de la « radicalisation ». Ce groupe international restreint avait toute liberté pour proposer à la Commission un rapport, qui sera intitulé *Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism*¹⁰⁹². La recherche passe aussi par le subventionnement des universités : les gouvernements financent les thèmes associés aux priorités nationales. Ces fonds influencent indubitablement les chercheurs, tout en leur laissant une marge de liberté dans l'orientation de leur problématique et le temps de production de la connaissance. Les universitaires font aussi partie d'un réseau de savoir à travers les chaires de recherches, les colloques, les publications et l'implication des chercheurs dans leur milieu. Il s'agit d'un domaine très institué, l'enseignement postsecondaire étant encadré dans la plupart des pays (les postes d'enseignant-chercheur y sont limités et relèvent d'un certain prestige). L'implication des chercheurs de l'université dans la société civile diverge grandement : certains sont engagés dans des groupes de victimes, d'autres vont s'investir dans des Centres affiliés à l'université. Le rattachement à l'université laisse une liberté peu comparable dans la production et l'utilisation de la connaissance. Le degré d'autonomie est l'un des plus élevés et la diffusion de la connaissance ouverte à une population initiée.

7.3.6. L'expertise citoyenne

Plusieurs organisations citoyennes se sont spécifiquement créées afin de faire valoir leur expérience dans l'arène publique. Leur financement provient souvent d'une combinaison de dons des membres, de groupes d'intérêt et de fonds gouvernementaux. Par exemple, plusieurs organisations d'aide aux victimes de la violence politique¹⁰⁹³ entendent fournir un

¹⁰⁹² F. REINARES, R. ALONSO, T. BJØRGO, D. D. PORTA, R. COOLSAET, F. KHOSROKHAVAR, R. LOHLKER, M. RANSTORP, A. P. SCHMID, A. SILKE, M. TAARNBY and G. DE VRIES, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », art. cit.

¹⁰⁹³ FUNDACION VICTIMAS DEL TERRORISMO, *Quiénes somos*, <http://fundacionvt.org/quienes-somos/>, consulté le 18 octobre 2019 ; FAMILIES MOVING ON. VICTIMS SUPPORT NETWORK, *Welcome to Families Moving On*,

espace de témoignage. Loin d'être passives, elles tentent de proposer des solutions, et font parfois appel à des chercheurs du privé ou des universitaires afin de publier des rapports sur la situation¹⁰⁹⁴. La volonté de ces groupes d'experts citoyens est de faire reconnaître leur légitimité en soulignant la pertinence d'une expertise « pratique » issue de l'expérience de terrain. Ils veulent être soutenus et surtout impliqués dans l'élaboration des politiques qui les concernent¹⁰⁹⁵. Ces groupes sont redevables aux membres de leur organisation, mais bénéficient d'une grande liberté dans la production de connaissance pratique et dans le choix de diffusion de la connaissance dans la communauté.

7.3.7. L'expertise médiatique

Les médias apparaissent également comme une source de production de la connaissance sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Certains journalistes entretiennent des contacts avec des experts du domaine afin d'être à l'affût des changements politiques et sociaux sur la question. Si son objectif est de rapporter l'actualité dans l'arène publique, il s'agit d'un domaine dont la profession est encadrée, par l'intermédiaire de diverses spécialisations : commentateurs télé, écrits de terrains ou même publication de livres. Par exemple, l'ouvrage *Les revenants* signé par le journaliste David Thomson¹⁰⁹⁶, a obtenu une large audience dans le milieu. Il n'existe pas de journaux consacrés à la violence politique, mais il n'est pas rare de voir des journalistes participer à des conférences ou des colloques sur le sujet. Certains suivent aussi des formations sur le traitement des événements politiques violents, sur les fausses nouvelles (*fake news*) ou les théories du complot¹⁰⁹⁷.

Il faut rappeler que les sept types d'expertise relevés doivent être considérés comme des idéaux types, qui se retrouvent rarement à l'état « pur ». Le réseau d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » tend largement à amalgamer et combiner les

<http://familiesmovingon.com/index.html>, consulté le 19 octobre 2019 ; AFVT, « L'AFVT en quelques mots », *op. cit.* Et bien d'autres.

¹⁰⁹⁴ G. DE NOIX DE SAINT-MARC, « Entrevue avec le directeur général de l'AFVT », *op. cit.*

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*

¹⁰⁹⁶ David THOMSON, *Les revenants. Ils étaient partis faire le jihad. Ils sont de retour en France*, Paris, Le Seuil, 2016.

¹⁰⁹⁷ UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, « Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent », *op. cit.*

différents types. Par exemple, les universitaires participent souvent à diverses activités de recherches organisées par l'État, par des institutions privées ou semi-privées. L'État invite aussi dans ces activités de réflexion certains experts de la communauté. Enfin, les formes de l'expertise apparaissent la plupart du temps interreliées dans la production et la diffusion du savoir théorique et pratique. Nous devons aussi retenir que l'élaboration des formes types néglige la prise en compte des experts indépendants qui participent, de façon individuelle, au réseau.

Le **tableau 7.1** présente une liste des groupes actifs des dernières années, associés aux types que nous venons de présenter. Cette liste non exhaustive présente un biais européen, puisque s'appuyant essentiellement sur des cas répertoriés par l'UE. Il faut ajouter que ce tableau possède une évidente limite temporelle : les groupes étant constamment en mouvement, rien ne permet de prévoir qu'ils existeront toujours dans les prochaines années, ni qu'ils se présenteront sous les mêmes formes types. Les formes d'expertise les moins instituées sont aussi les plus volatiles.

Types d'expertise	Groupe
L'expertise gouvernementale	Voir les rapports et les plans d'action des pays démocratiques en Occident ainsi que ceux de l'UE et de l'ONU.
L'expertise quasi-gouvernementale	CPRVM (CAN) ¹⁰⁹⁸ , <i>Organization for the prevention of violence</i> (CAN) ¹⁰⁹⁹ , FOCUS (CAN) ¹¹⁰⁰ , PROTON (EU) ¹¹⁰¹ , RAN (EU) ¹¹⁰² , <i>Quilliam Foundation</i> (U.K.) ¹¹⁰³ , <i>Culture Interactive</i> (GER) ¹¹⁰⁴ , IMPACT-ARQ (PB) ¹¹⁰⁵ , PREV (CAN) ¹¹⁰⁶ .

¹⁰⁹⁸ CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE (CPRMV), « Historique », *op. cit.*

¹⁰⁹⁹ ORGANIZATION FOR THE PREVENTION OF VIOLENCE, *About*, <https://preventviolence.ca/about/>, consulté le 12 mars 2019.

¹¹⁰⁰ CITY OF TORONTO, *FOCUS Toronto*, <https://www.toronto.ca/community-people/public-safety-alerts/community-safety-programs/focus-toronto/>, consulté le 17 octobre 2019.

¹¹⁰¹ PROJECT PROTON, *About*, <https://www.projectproton.eu/about/>, consulté le 17 octobre 2019.

¹¹⁰² EUROPEAN UNION, « Radicalisation Awareness Network (RAN) », *op. cit.*

¹¹⁰³ QUILLIAM, *About*, <https://www.quilliaminternational.com/about/>, consulté le 18 octobre 2019. Le groupe est financé par des donations privées, par d'autres organismes de philanthropie et des subventions publiques. Les organisateurs refusent tous les dons qui peuvent influencer le programme établi de l'organisme et ne prennent pas position en faveur d'un parti politique.

¹¹⁰⁴ CULTURES INTERACTIVE (CI), *About*, <http://cultures-interactive.de/en/>, consulté le 18 octobre 2019. Le financement provient de sources locales, privées, fédérales et des gouvernements européens. L'organisme est impliqué dans les écoles, les centres jeunesse, les prisons, l'administration publique, les communautés, les professeurs, la politique, la presse locale, etc. Son travail de prévention commence en 2005 face à la montée de l'extrême droite. Depuis, le CI développe des initiatives afin de prévenir l'extrémisme chez les jeunes, la polarisation, la violence et promouvoir la capacité de bâtir une société résiliente face à la violence politique.

¹¹⁰⁵ ARQ PSYCHOTRAUMA EXPERT GROUP, « History of Impact », *op. cit.*

¹¹⁰⁶ PREV, *À propos de nous*, <https://cpnprev.ca/a-propos-de-nous/?lang=fr>, consulté le 12 février 2019.

L'expertise autonome et indépendante	<i>Tim Parry Johnathan Ball Peace Foundation</i> ¹¹⁰⁷ (U.K.), <i>Real Instituto Elcano</i> (ESP) ¹¹⁰⁸ , <i>ISD</i> (U.K.) ¹¹⁰⁹ , <i>NIACRO</i> (U.K.) ¹¹¹⁰ , <i>Fundacion Gregorio Ordóñez</i> (POR) ¹¹¹¹ , <i>Foresee</i> (HON) ¹¹¹² .
L'expertise affiliée à l'université	<i>Kanishka Project</i> – TSAS (CAN) ¹¹¹³ , Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents (CAN) ¹¹¹⁴ , <i>PRATICIES</i> (EU) ¹¹¹⁵ , <i>COVITE</i> (SPA) ¹¹¹⁶ , <i>ACVOT</i> ¹¹¹⁷ .
L'expertise académique	<i>Canadian expert group</i> ¹¹¹⁸ , <i>EU expert group</i> ¹¹¹⁹ . La recherche dans les universités
L'expertise citoyenne	<i>FAVE</i> (CAN) ¹¹²⁰ , <i>Omagh Support & Self-Help Group</i> (U.K.) ¹¹²¹ , <i>NAVT</i> ¹¹²² , <i>AFVT</i> (FR) ¹¹²³ , <i>AV11-M</i> ¹¹²⁴ , <i>AIVITER</i> ¹¹²⁵ , <i>Fundacion Miguel Angel Blanco</i> (ESP) ¹¹²⁶ , <i>Fundacion Victorimas Del Terrorismo</i> (ESP) ¹¹²⁷ ,

¹¹⁰⁷ TIM PARRY JOHNATHAN BALL PEACE FOUNDATION, « About », *op. cit.*

¹¹⁰⁸ REAL INSTITUTO ELCANO, « Presentation », *op. cit.*

¹¹⁰⁹ ISD POWERING SOLUTIONS TO EXTREMISM AND POLARISATION, *About ISD*, <https://www.isdglobal.org/isdapproach/>, consulté le 18 octobre 2019. The AVE network is currently funded by Google Ideas and the Gen Next Foundation: <http://www.againstviolentextremism.org/>.

¹¹¹⁰ NIACRO, « History », *op. cit.*

¹¹¹¹ FUNDACION GREGORIO ORDÓÑEZ, *Quienes somos*, <http://fgregorioordonez.com/quienes-somos/>, consulté le 18 octobre 2019.

¹¹¹² FORESEE RESEARCH GROUP, « About us », *op. cit.*

¹¹¹³ SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA, « Projet Kanishka », *op. cit.*

¹¹¹⁴ UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, « Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent », *op. cit.*

¹¹¹⁵ EUROPEAN FORUM FOR URBAN SECURITY, *Who we are*, <https://efus.eu/fr/topics/risks-forms-of-crime/radicalisation/efus/14147/PRACTICIES>, consulté le 19 octobre 2019.

¹¹¹⁶ COVITE, *Quienes somos*, <https://covite.org/nosotros/quienes-somos/>, consulté le 19 octobre 2019.

¹¹¹⁷ ASSOCIACIO CATALANA DE VÍCTIMES D'ORGANIZACIONS TERRORISTES (ACVOT), *Quienes somos*, <https://www.acvot.org/inicio/que-hacemos/>, consulté le 12 mars 2019.

¹¹¹⁸ SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA, *Lancement du Comité national d'experts sur la lutte contre la radicalisation menant à la violence*, <https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/nouvelles/2019/02/lancement-du-comite-national-dexperts-sur-la-lutte-contre-la-radicalisation-menant-a-la-violence.html>, consulté le 19 octobre 2019.

¹¹¹⁹ F. REINARES, R. ALONSO, T. BJØRGO, D. D. PORTA, R. COOLSAET, F. KHOSROKHAVAR, R. LOHLKER, M. RANSTORP, A. P. SCHMID, A. SILKE, M. TAARNBY and G. DE VRIES, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », art. cit.

¹¹²⁰ FAVE, *A bit about us*, <https://favecanada.wixsite.com/website/about>, consulté le 18 octobre 2019

¹¹²¹ OMAGH SUPPORT & SELF HELP GROUP, « About us », *op. cit.*

¹¹²² NAVT, « Description and objectives », *op. cit.*

¹¹²³ AFVT, « L'AFVT en quelques mots », *op. cit.*

¹¹²⁴ NAVT, « Description and objectives », *op. cit.*, p. 11.

¹¹²⁵ AIVITER, *Associazione*, <http://www.vittimeterrorismo.it/associazione/>, consulté le 18 octobre 2019.

¹¹²⁶ FUNDACION ANGEL BLANCO, *Objetivos*, <https://www.fmiguelangelblanco.es/la-fundacion/objetivos/>, consulté le 18 octobre 2019.

¹¹²⁷ FUNDACION VÍCTIMAS DEL TERRORISMO, « Quiénes somos », *op. cit.*

	APAV ¹¹²⁸ , AEVT ¹¹²⁹ , Families Moving On (IRL) ¹¹³⁰ , FENVAC (FR) ¹¹³¹ .
L'expertise médiatique	Les attaques terroristes et les arrestations d'individus considérés comme « radicalisés » sont couvertes par des journalistes à travers le monde.

Tableau 7.5. Exemples non exhaustifs de groupes d'experts classés selon le type de forme d'expertise sur la radicalisation et l'extrémisme violent dans les démocraties occidentales.

L'expertise interstitielle se caractérise par des frontières floues et par une capacité d'adaptation rapide. À partir des critères du degré d'engagement et de dépendance, nous avons élaboré sept types de formes que peut prendre l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Elles permettront dans la prochaine section de proposer une modélisation du réseau d'expertise, en délimitant son étendue dans l'espace social.

7.4. Cartographie de l'étendue du domaine d'expertise de la « radicalisation » et de « l'extrémisme violent »

L'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » constitue un objet difficilement saisissable, puisque peu de ses propriétés semblent entièrement partagées par l'ensemble du domaine. Comme tout domaine aux frontières floues et changeantes, l'analyse sociologique se bute au problème de la démarcation. Sur ce point, nous suivons l'opinion de Medvetz : donner une définition trop rigide de ce type d'expertise n'aboutirait qu'à limiter et affaiblir l'analyse, en excluant des pratiques pourtant significatives qui se trouvent à la marge du domaine. Les différents groupes d'expertise et les experts apparaissent largement hétérogènes, surtout en périphérie, bien qu'ils s'assemblent en réseau¹¹³².

Afin de donner un aspect tangible à ces formes types d'expertise en réseau, nous proposons d'en illustrer l'étendue en les réunissant sous deux idéaux types, à l'appellation relative :

¹¹²⁸ APAV, *Quem somos*, https://apav.pt/apav_v3/index.php/pt/a-apav/quem-somos, consulté le 18 octobre 2019.

¹¹²⁹ AEVT, *Acerca de mi*, <http://www.aevt.es/acerca-de-mi/>, consulté le 18 octobre 2019.

¹¹³⁰ FAMILIES MOVING ON. VICTIMS SUPPORT NETWORK, « Welcome to Families Moving On », *op. cit.*

¹¹³¹ FENVAC, *La FENVAC en bref*, <https://www.fenvac.com/la-fenvac-en-bref>, consulté le 18 octobre 2019.

¹¹³² T. MEDVETZ, *Think Tank in America*, *op. cit.*, p. 34.

l'expertise peu instituée et l'expertise très instituée. Si nous montrons d'abord quelques caractéristiques partagées par ces deux groupes, nous nous attacherons par la suite à les distinguer, en répartissant les types d'expertise selon deux axes indiquant leurs degrés de dépendance et d'engagement. Cet exercice permettra de circonscrire l'étendue de l'expertise et, d'une certaine façon, d'en délimiter les frontières.

7.4.1. L'expertise très instituée et l'expertise peu instituée

Dans la typologie que nous proposons, trois formes d'expertise présentent la caractéristique d'être très instituées. Il s'agit d'abord de l'État, dont le rôle dans le domaine de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » n'est plus à démontrer. Il y a également le rôle des médias, que nous avons peu discuté jusqu'à présent : le journalisme est en effet une profession encadrée qui établit un pont entre la connaissance théorico-pratique et le public. Enfin, la troisième expertise très instituée concerne la profession de chercheur dans les universités, lieu par excellence de la production de la connaissance. Il faut rappeler que, bien que plusieurs métiers soient encadrés dans ces trois types d'institutions, l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » ne constitue pas une profession en soi.

L'État se présente sans nul doute comme le lieu de production et d'utilisation de la connaissance le plus institué de notre modèle. Ses frontières sont relativement rigides, son domaine d'action clairement limité en droit et ses experts nécessairement identifiés de façon formelle (ils ne peuvent parler au nom de l'État sans une approbation officielle). De la sorte, les experts de l'État sont évidemment très dépendants du gouvernement qui finance et donne normativement les directions à suivre, selon une chaîne hiérarchique reconnue. Leur expertise vise généralement à aider les décideurs publics à prendre des décisions concrètes afin de gérer le phénomène de la « radicalisation ».

Il a été peu question dans cette thèse de l'expertise développée dans le monde des médias. Bien qu'il s'agisse d'une expertise encadrée, il est difficile de suivre la connaissance pratique qui en découle, hormis lorsqu'elle se matérialise dans des articles ou des ouvrages, dont médiatisée par l'écrit. L'expérience des journalistes sur le terrain constitue bien une forme d'expertise

pratique. Par son thème même, à la fois inquiétant et fascinant — la violence politique —, le phénomène s'avère un sujet de prédilection pour les médias.

L'université est le troisième lieu très institué de la production de connaissance dans notre modèle. Détenant un statut professionnel, les chercheurs peuvent développer une expertise théorique du phénomène. Comme il a été démontré dans les chapitres précédents, il est possible d'identifier l'expertise à travers les pratiques de conférences, de publications et de débats publics. Le monde universitaire est le lieu d'une grande liberté dans la recherche, privilège auquel ont rarement accès les autres formes d'expertise. Cette liberté permet d'élaborer des études sur un temps plus long, soutenues par une réflexivité critique qui devrait en être la marque intrinsèque, à distance des impératifs immédiats du politique. En raison de ces caractéristiques, l'expertise académique est très fréquemment sollicitée par les organismes et les institutions, publiques et privées. La nature interstitielle du domaine fait en sorte que les chercheurs universitaires participent en même temps à plusieurs formes d'expertises.

L'État, les médias et les universités partagent peu de caractéristiques communes, hormis le fait d'incarner des lieux dont la pratique sur la production et l'utilisation de la connaissance sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » se révèle institutionnalisée. Les structures administratives restent très « dépendantes », puisque hiérarchiquement soumises aux directives de l'État et du gouvernement. Inversement, les universitaires et les médias conservent une large autonomie dans l'exercice de leur expertise. Tandis que les médias affirment avoir pour objectif l'accessibilité de la connaissance au grand public, les services secrets de l'État sont *a contrario* soumis à une confidentialité très stricte. Bien que ces trois types soient en perpétuel mouvement, leur forte institutionnalisation les conduit à se conserver dans le temps à travers une structure systémique de fonctionnement relativement stable, intégrant les modifications internes par réadaptation permanente aux nouvelles données.

En contraste, il existe davantage de caractéristiques qui rassemblent les formes diverses de l'expertise peu instituée sur la « radicalisation » et « l'expertise violent ». Le premier trait consiste surtout à rassembler des experts dont la pratique s'avère peu encadrée par la professionnalisation, traduisant ainsi l'aspect interstitiel que nous avons longuement évoqué, suivant des frontières fluides favorisant passages et entremêlements. Citons deux exemples de groupe qui se sont récemment convertis à ce nouveau domaine d'expertise. C'est le cas de *The Tim Jonathan Bell*

*Foundation*¹¹³³, fondation caritative du Royaume-Uni engagée à prévenir et combattre la violence politique. Développée à la fin des années 1990 en réaction au conflit irlandais, la fondation s'est adaptée au nouvel enjeu associé à la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». L'organisme travaille sur plusieurs fronts à la fois, par des projets sur le terrain, mais aussi dans la production de connaissance par la recherche. Il en est de même pour NIACRO, un organisme non gouvernemental de charité, qui cherche à prévenir la violence en opérant principalement dans le système de justice (prisons, criminels, familles de criminel, etc.). Le groupe recommande des orientations pour les politiques publiques et s'engage activement dans les médias, tout en s'intéressant de près à la « radicalisation » et à « l'extrémisme violent ».

Il convient de noter que les entreprises privées commandent peu d'expertise sur cet enjeu, à la différence d'autres domaines. La demande d'expertise provient donc principalement des gouvernements ou d'instituts financés par les gouvernements. Certains groupes peuvent certes bénéficier d'un financement non gouvernemental, par exemple, reçu des fondations caritatives, lesquelles conservent leur vision propre. Toutefois, le financement gouvernemental restreint l'autonomie de l'expertise peu instituée : ces groupes s'avèrent moins autonomes que les universitaires et les médias, mais davantage que les fonctionnaires d'État, dans une position médiane. Ils doivent prétendre à une indépendance de choix et d'orientation pour leurs recherches, cherchant à développer leur capacité d'adaptation afin de proposer des produits efficaces et novateurs aux nombreux demandeurs. Les conditions de travail demeurent exigeantes, car l'expertise peu instituée doit produire beaucoup, mais dans un temps limité.

Toutefois, des distinctions mineures peuvent exister entre les différentes formes que prennent les types d'expertises peu institués. Par exemple, les groupes d'experts semi-indépendants comme le CPRMV¹¹³⁴ présentent la caractéristique d'être peu autonomes¹¹³⁵. L'expertise semi-indépendante présente une option intéressante pour les gouvernements, car d'origine externe à l'État, elle contribue à ne pas excessivement politiser les enjeux scientifiques, et d'en souligner l'aspect « technique ». Aux Pays-Bas, TerRa¹¹³⁶, un organisme financé exclusivement par la Commission européenne, a créé une boîte à outils (*TERRA Tool-Kit*) à des

¹¹³³ TIM PARRY JOHNATHAN BALL PEACE FOUNDATION, « About », *op. cit.*

¹¹³⁴ LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *La radicalisation au Québec: agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*, *op. cit.*, p. 8.

¹¹³⁵ *Ibid.*

¹¹³⁶ TERRA. TERRORISM AND RADICALISATION, *Who we are*, <http://www.terra-net.eu/pages/cont.php?id=2&menu=3>, consulté le 12 mars 2019.

fins de formation des praticiens de première ligne, et propose des sessions d'éducation, des recommandations de politiques publiques et des contributions au développement des connaissances¹¹³⁷.

Il en va tout autrement pour l'expertise citoyenne des groupes de victimes du terrorisme, qui tiennent fondamentalement à leur indépendance intellectuelle et financière. Prenons comme exemple le groupe citoyen de l'AFVT¹¹³⁸, qui propose une foule de service allant des accompagnements thérapeutiques au soutien judiciaire, en passant par l'action éducative, la prévention et les activités de mémoire historique. Ce groupe s'est adapté aux préoccupations politiques en ajoutant la sensibilisation à l'égard des extrémismes violents. C'est à la suite des sollicitations des pouvoirs publics que l'AFVT s'est engagée dans la prévention de l'engagement violent et du terrorisme de type jihadiste¹¹³⁹, un ajout qui rentre parfaitement dans le mandat de l'association. Les Centres de recherche associés aux universités jouissent également d'une autonomie d'action intéressante. L'ICSR¹¹⁴⁰, par exemple, a été créé dans l'intention de combler le fossé existant entre l'académie et la sphère publique. Ce statut intermédiaire laisse à l'Institut la liberté d'informer les décideurs publics et le public en général sur les recherches empiriques menées (*evidence-base*) : l'objectif est d'offrir une expertise à la fois aux gouvernements et au privé, en réfléchissant de quelle façon la recherche universitaire peut être utile et mise en application dans « le vrai monde ».

Le degré d'engagement de l'ICSR présente aussi une autre caractéristique propre à l'expertise peu instituée. Puisque le financement de leur activité provient principalement des fonds gouvernementaux, les groupes peu institués sont généralement encouragés à diffuser ouvertement leurs études. Seuls les groupes d'expertise privée peuvent avoir, dans certaines circonstances, un intérêt à ne pas diffuser certaines recherches afin de ne pas nuire aux demandeurs. Dans son étude sur les groupes de réflexion, Medvetz avait déjà remarqué une convergence au sein de la pratique intellectuelle des groupes peu institués, par contraste avec la pratique universitaire. Moins dégagés des contraintes financières, ces groupes se font moins critiques des pratiques majoritaires et tendent à adopter une écriture « technique », synthétique et brève, sur le mode du rapport objectif.

¹¹³⁷ H. YOUNG, « Interview with a policy advisor for TERRA », *op. cit.*

¹¹³⁸ AFVT, « L'AFVT en quelques mots », *op. cit.*

¹¹³⁹ *Ibid.*

¹¹⁴⁰ Le rapport souligne l'aide de Luis Martinez du Centre d'étude de Recherches Internationales (Paris) et de Rogelio Alonso de l'Universidad Rey Juan Carlos (Madrid).

Le temps pour la production de la connaissance est souvent succinct, et les projets trop nombreux pour être approfondis. Ces activités étant souvent soumises à des exigences politiques (évaluation et justification), elles entendent en premier lieu donner une utilité pratique au savoir existant¹¹⁴¹.

7.4.2. Analyse de l'étendue de l'expertise sur « la radicalisation » et « l'extrémisme violent »

Dans son étude sur les groupes de réflexion aux États-Unis, Medvetz reconnaît la difficulté intrinsèque de définir un domaine de nature interstitielle. Le premier obstacle est constitué par le fait que ces groupes ont avantage à ne pas être identifiés clairement dans une « boîte », ou sous une étiquette. Cette situation mène à un deuxième problème, soit le fait que ces groupes interstitiels s'adaptent rapidement aux situations socioéconomiques et politiques changeantes. Le caractère flou des frontières se trouve ainsi amplifié par les multiples demandes émergeant dans l'espace public, ce qui produit une mobilité et une malléabilité permanentes. Cette nature dynamique de l'activité rend bien entendu périlleuse toute proposition d'une définition opératoire. Le domaine d'expertise interstitielle sur la « radicalisation » se construit dans un contexte d'interdépendance, à la croisée entre les gouvernements, le marché, l'université et les médias, desquels il dépend largement pour ses ressources, son personnel, sa notoriété et sa pertinence. En même temps, les groupes existants ont tout intérêt à éviter, du moins en apparence, d'admettre une complète dépendance envers ces institutions¹¹⁴² : l'expertise doit se présenter comme autonome afin de préserver sa légitimité théorique et pratique.

Pour résoudre ce problème de définition, Medvetz propose de considérer les groupes de réflexion comme appartenant à un domaine de réseaux flous « eux-mêmes divisés intérieurement par les logiques opposées de la production universitaire, politique, économique et médiatique » (trad. libre)¹¹⁴³. L'hypothèse de Medvetz s'applique parfaitement à notre cas, à une seule différence près : l'expertise interstitielle sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » possède peu de liens avec le marché privé. Les ressources soutenant l'expertise proviennent essentiellement (mais non pas exclusivement) des différents gouvernements et des organisations

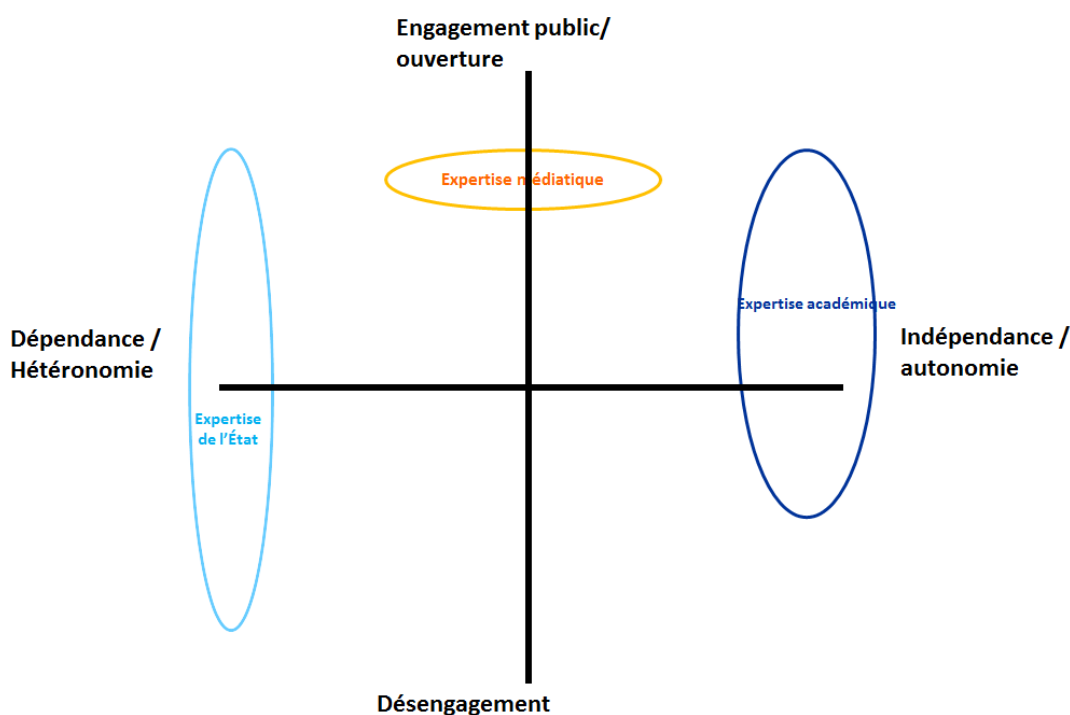
¹¹⁴¹ T. MEDVETZ, *Think Tank in America*, op. cit., p. 120.

¹¹⁴² *Ibid.*, p. 25.

¹¹⁴³ *Ibid.*, p. 24.

étatiques, voire de la sous-traitance d'organismes eux-mêmes financés par des fonds publics. Toutefois, cette définition n'éclaircit pas le problème de la délimitation du domaine. La solution soulevée par Medvetz – que nous avons indiquée au chapitre 1.3. – est ici intéressante : au lieu de proposer une définition stricte qui exclurait les pratiques en marge, il entreprend de classer les formes d'expertise selon leur position dans la structure sociale. Cela permet d'inclure tous les groupes qui prétendent faire partie de cette expertise, tout en approfondissant la description empirique des relations qu'ils entretiennent entre eux¹¹⁴⁴. Medvetz combine deux modes d'analyse distincts, mais complémentaires : d'une part, il étudie les groupes d'experts au niveau de leur forme de dépendance / indépendance, et d'autre part, selon leur degré d'engagement / fermeture dans l'usage et la diffusion de l'expertise¹¹⁴⁵. Ces critères permettent d'identifier un espace tangible de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ».

Le **graphique 7.1** montre l'étendue des formes d'expertise les plus institutionnalisées selon les deux critères proposés par Medvetz. Bien que les échanges entre ces trois types d'expertises soient constants, ceux-ci se distinguent par leurs frontières clairement définies. Ils



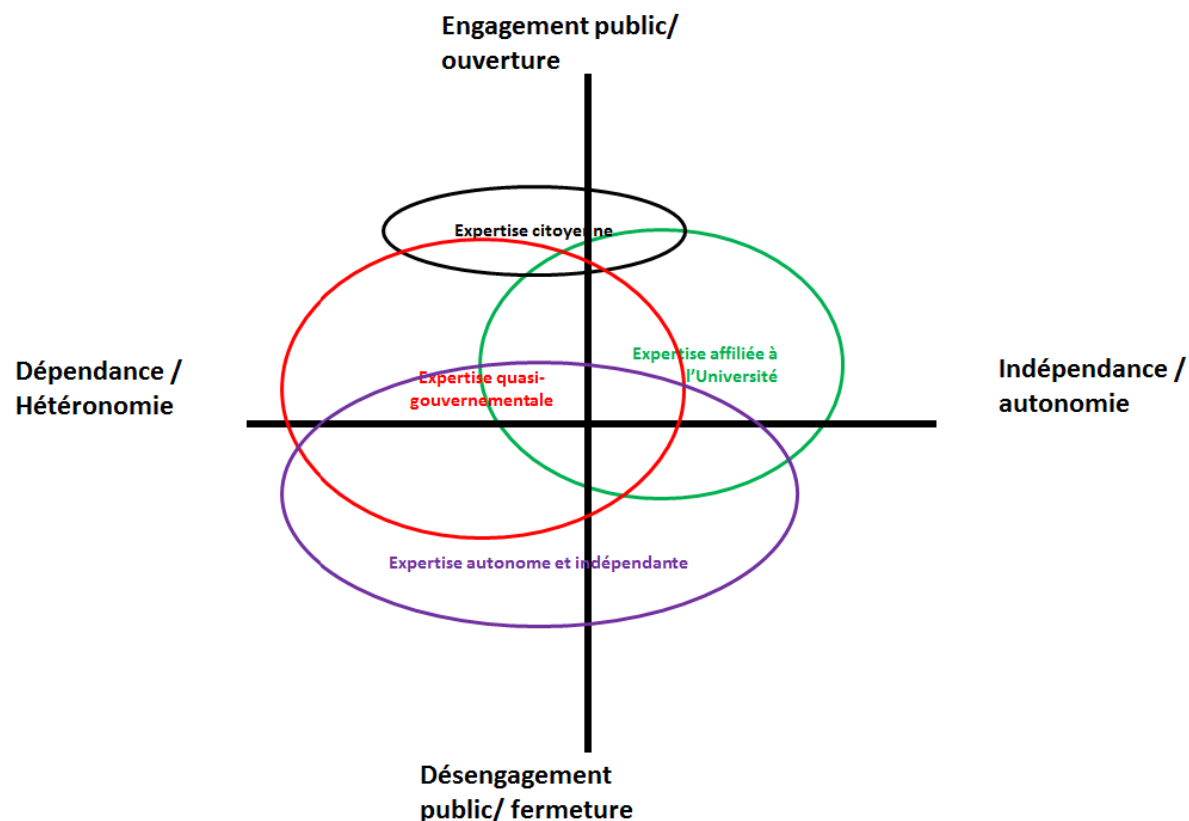
Graphique 7.1. Les groupes d'expertise très institués sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » selon leur degré de « dépendance » et leur degré « d'engagement ».

¹¹⁴⁴ THOMAS MEDVETZ, « Terra obscura. Vers une théorie des think tanks américains », in *Aux Frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Yann Bérard et Renaud Crespin (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 183.

¹¹⁴⁵ T. MEDVETZ, *Think Tank in America*, op. cit., p. 25.

partagent le point commun d’être tous fortement engagés publiquement. Néanmoins, il est possible de constater une polarisation : ces trois formes d’expertise très instituée présentent des degrés d’autonomie très contrastés.

Nous remarquons que la politique de l’expertise très instituée laisse une espace vide entre ces formes d’expertise, un espace qui sera justement occupé par les groupes peu institués, qui y verront une opportunité de déploiement. Dans le **graphique 7.2**, il est clair que l’expertise peu instituée partage davantage de traits en commun que son homologue plus institutionnalisé¹¹⁴⁶.



Graphique 7.2. Les groupes d’expertise peu institués sur la « radicalisation » et « l’extrémisme violent » selon leur degré de « dépendance » et leur degré « d’engagement ».

Nous constatons que l’expertise peu instituée ne rentre pas en compétition directe avec l’expertise très instituée. Au contraire, elle comble l’espace vide laissé par ces derniers, en proposant une production et une utilisation de connaissances sous une pléiade de formes

¹¹⁴⁶ THOMAS MEDVETZ, « Terra obscura. Vers une théorie des think tanks américains », art. cit., p. 192.

mouvantes et plurielles. L'illustration démontre que les types d'expertise peu instituée n'ont pas avantage à se désengager du public ou à monopoliser la connaissance : en effet, la force de cet espace ne réside pas dans ses structures organisationnelles, mais dans l'interrelation et sa capacité adaptative à maintenir une pertinence constante. Développer une expertise trop dépendante ou trop autonome nuirait à son aptitude à nourrir des relations avec les autres nœuds du réseau. Contrairement à l'expertise très instituée, cet « espace entre les domaines » survit grâce au maintien d'un équilibre instable et à une capacité d'adaptation changeante entre dépendance et engagement.

Nous soutenons alors, tout comme Eyal et Pok, Stampnitzky et Medvetz, que l'expertise interstitielle ne constitue pas un signe d'un manque de maturité institutionnelle. Au contraire, les groupes peu institués tirent, nous l'avons dit, avantage des limites floues et des frontières poreuses¹¹⁴⁷, se déployant dans l'espace vide ouvert par les groupes les plus institués. En quelque sorte, ils jouent un rôle indispensable de médiation dans la structure sociale globale. Medvetz parle « d'indistinction » afin de décrire la volonté des groupes interstitiels de brouiller les frontières plutôt que d'occuper un espace spécifique dans le domaine¹¹⁴⁸.

L'expertise interstitielle se conçoit dès lors comme « un espace entre espaces », à l'intersection de l'État, des médias et des universités. Pour McGann, les groupes d'expertise interstitiels possèdent une fonction obscure de médiation, trop souvent négligée dans l'élaboration des politiques publiques. La volonté d'inclure la société civile contribue à la légitimité de ces groupes d'experts, qui représentent pour certains décideurs le seul médiateur connu et compétent entre l'État et le public¹¹⁴⁹. Ce phénomène de l'émergence d'une expertise de la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » fait à l'évidence partie de l'histoire des groupes de réflexion décrite par Medvetz.

Ainsi, les différentes positions observables entre les groupes plus ou moins institués ne peuvent être comprises que si nous considérons les oppositions dans le domaine social au sein duquel elles prennent une signification. La cartographie constitue une bonne façon d'illustrer cette interdépendance dans un espace social¹¹⁵⁰. Si nous regroupons les graphiques précédents, il est

¹¹⁴⁷ L. STAMPNITZKY, « Experts, États et théorie des champs. Sociologie de l'expertise en matière de terrorisme », art. cit., p. 92-93.

¹¹⁴⁸ T. MEDVETZ, *Think Tank in America*, op. cit., p. 214.

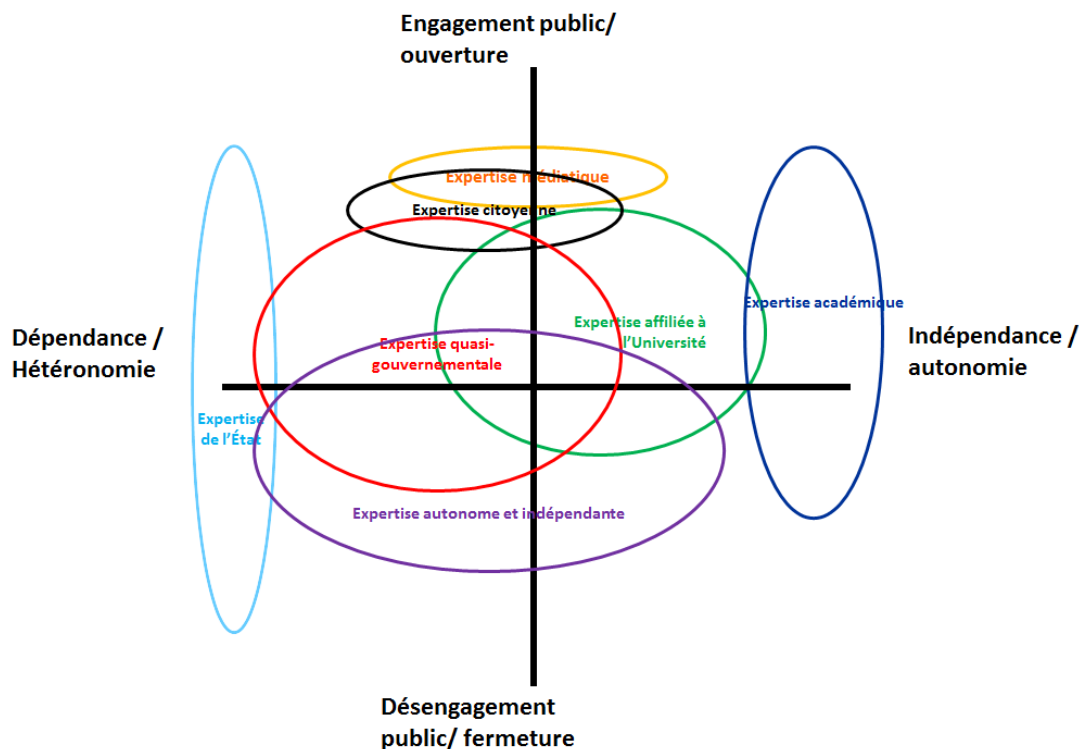
¹¹⁴⁹ JAMES G. MCGANN, « Think tank in security and international affairs », art. cit., p. 107.

¹¹⁵⁰ THOMAS MEDVETZ, « Terra obscura. Vers une théorie des think tanks américains », art. cit., p. 192.

évident dans le **graphique 7.3** que l'expertise peu instituée remplit un espace laissé libre par les types d'expertise plus institués. Contrairement aux experts eux-mêmes en tant qu'acteurs particuliers (il faut fortement distinguer les deux niveaux), aucun type d'expertise n'a d'intérêt à être complètement dépendant ou autonome, ouvert ou fermé : c'est toujours la capacité de se mettre en relation, d'engager des actions, de prendre des initiatives, d'échanger et de partager de l'information, qui renforce le réseau.

Ces tableaux sont de nature illustrative et doivent être considérés dans leur contexte historique, c'est-à-dire indiquant les formes d'expertise qui se sont développées dans les démocraties occidentales ces dernières années. Rien ne conduit à prédire que l'expertise interstitielle occupera longtemps cet espace, ni même si cette forme d'expertise existera dans les prochaines années¹¹⁵¹. Penser en termes de domaine a permis de construire un objet empirique de l'expertise interstitielle installé entre des expertises plus instituées. L'instabilité de l'expertise peu instituée est engendrée par les relations mouvantes que les groupes entretiennent avec l'État, les médias et les universités.

¹¹⁵¹ G. EYAL and G. POK, « What is security expertise? From the sociology of professions to the analysis of networks of expertise », art. cit., p. 43.



Graphique 7.3. Les groupes d'expertise sur « la radicalisation » et « l'extrémisme violent » selon leur niveau de « dépendance » et leur degré « d'engagement ».

Les produits intellectuels doivent rester pertinents pour les demandeurs d'expertise¹¹⁵² : en conséquence, les groupes d'expertise peu institutionnalisés ont tout intérêt à s'adapter à leur environnement et entretenir des liens avec les sources d'innovation pratique.

Il est alors possible de définir l'expertise interstitielle sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » comme un sous-domaine de production et d'utilisation de la connaissance, qui a émergé principalement à l'intersection des domaines universitaire, politique et médiatique. Tout comme Medvetz le souligne, l'approche cartographique ne vise pas à décrire les propriétés spécifiques de chaque organisation, mais plutôt à considérer l'expertise interstitielle comme « un espace social structuré avec des propriétés émergentes distinctes, des règles de fonctionnement et une logique intérieure caractéristiques, une histoire propre et des acteurs singuliers qui, à leur tour, possèdent des manières d'être et de faire, des qualifications et des

¹¹⁵² T. MEDVETZ, *Think Tank in America*, op. cit., p. 149.

aptitudes uniques »¹¹⁵³. Elle fait donc partie d'un espace social dans lequel les différentes formes d'expertise constituent un domaine spécifique.

Cette section a permis de proposer une démarcation de l'objet de l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Au départ, nous avons constaté que, bien que les experts et les groupes d'expertise ne soient pas toujours soumis à la réglementation d'une profession dans le cadre de leur activité, ils exercent dans un espace soumis à un niveau relatif d'institutionnalisation. En distinguant les formes types d'expertise très ou peu instituées, il a été possible de constater que les groupes d'experts très institutionnalisés sont plutôt polarisés lorsque nous les comparons selon leur degré d'engagement et de dépendance. Cet écart laisse une place vacante aux groupes peu institutionnalisés afin de proposer des services spécialisés. Les critères « d'institutionnalisation », « d'indépendance » et « d'engagement » ont été employés afin de créer un plan de l'étendue du domaine général. L'expertise peu instituée doit constamment s'adapter à l'évolution de l'État, des médias et du monde universitaire, développant un savoir contingent, soumis aux aléas de l'histoire. Nous poursuivrons notre analyse dans la dernière section par la présentation d'un modèle compréhensif de l'émergence de ce nouveau domaine d'expertise. Il permettra alors de clore notre analyse et de présenter les résultats dans la conclusion.

7.5. « L'expertise » : une proposition de modélisation du réseau

Définir l'expertise sur la « radicalisation » à partir de la cartographie de son étendue était nécessaire afin de rompre avec le problème de la démarcation, mais également de sortir du sens commun en démontrant la réelle interdépendance du réseau. L'analyse effectuée va nous permettre de proposer un modèle compréhensif qui vise à expliciter les relations participant à l'existence du domaine d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ».

¹¹⁵³ THOMAS MEDVETZ, « Terra obscura. Vers une théorie des think tanks américains », art. cit., p. 195.

Pour ce faire, nous présenterons dans un premier temps notre hypothèse de modèle compréhensif, qui examine le lien entre l'apparition d'un vocable politico-scientifique inédit et la constitution d'un nouveau domaine d'expertise. Dans un deuxième temps, nous assumerons la pertinence de ce modèle en argumentant qu'il peut aussi s'appliquer à des cas similaires ou connexes du rapport structurel existant entre le déploiement de la nomination / définition d'un problème public. Pour le démontrer, nous utiliserons le cas de l'expertise sur le terrorisme, en reprenant l'analyse magistrale effectuée par Stampnitzky à propos de ce phénomène.

7.5.1. Proposition d'un modèle compréhensif

Le **graphique 7.4** montre les multiples relations à considérer dans la compréhension de l'émergence de la nouvelle signification du terme « radicalisation » associé à la violence politique, qui a favorisé la création d'un domaine d'expertise. La première chose à retenir de ce modèle est l'importance des événements majeurs dans le changement du discours politique¹¹⁵⁴. Certains événements vont frapper considérablement l'imaginaire social, soit par leur degré de violence, soit par l'originalité de leur mode d'action. Les violentes attaquent contre l'État et la société entrent dans un rapport dialectique avec l'innovation des techniques utilisées. À l'inverse, l'efficacité des forces de l'ordre influe sur les tactiques utilisées par les groupes violents. Le développement de la technologie ou l'utilisation nouvelle de la technologie facilite le déplacement des idées et des individus : les trains, les métros, les avions sont autant de moyens de transport utilisés par les terroristes ou permettant des attentats. Depuis le début des années 2000, la démocratisation d'internet, échappant à la surveillance des forces de sécurité, a également favorisé la transmission des idées extrêmes, notamment pour le recrutement par des groupes promouvant la violence¹¹⁵⁵.

¹¹⁵⁴ Il est à noter que ce modèle s'applique seulement aux cas où l'émergence d'un nouveau terme mène à la création d'un nouveau domaine d'expertise, dans le contexte des démocraties libérales occidentales.

¹¹⁵⁵ Selon Precht, internet facilite le processus de radicalisation, ainsi que la planification et l'exécution d'attentats terroristes. Par exemple il souligne le cas de l'attaque de Madrid, dans lequel plus de 50 livres électroniques ont été retrouvés dans des disques durs des ordinateurs. Dans le cas du groupe d'Hofstad, les forces de l'ordre ont découvert plusieurs manuels militaires téléchargés concernant les arrestations et les interrogatoires policiers. T. PRECHT, *Home grown terrorism and Islamist radicalisation in Europe: From conversion to terrorism*, op. cit, p. 56.

Certes, il ne faut pas oublier que le développement technologique a aussi facilité l'expertise, mise en pratique à moindre coût et moins de temps qu'au siècle passé¹¹⁵⁶.

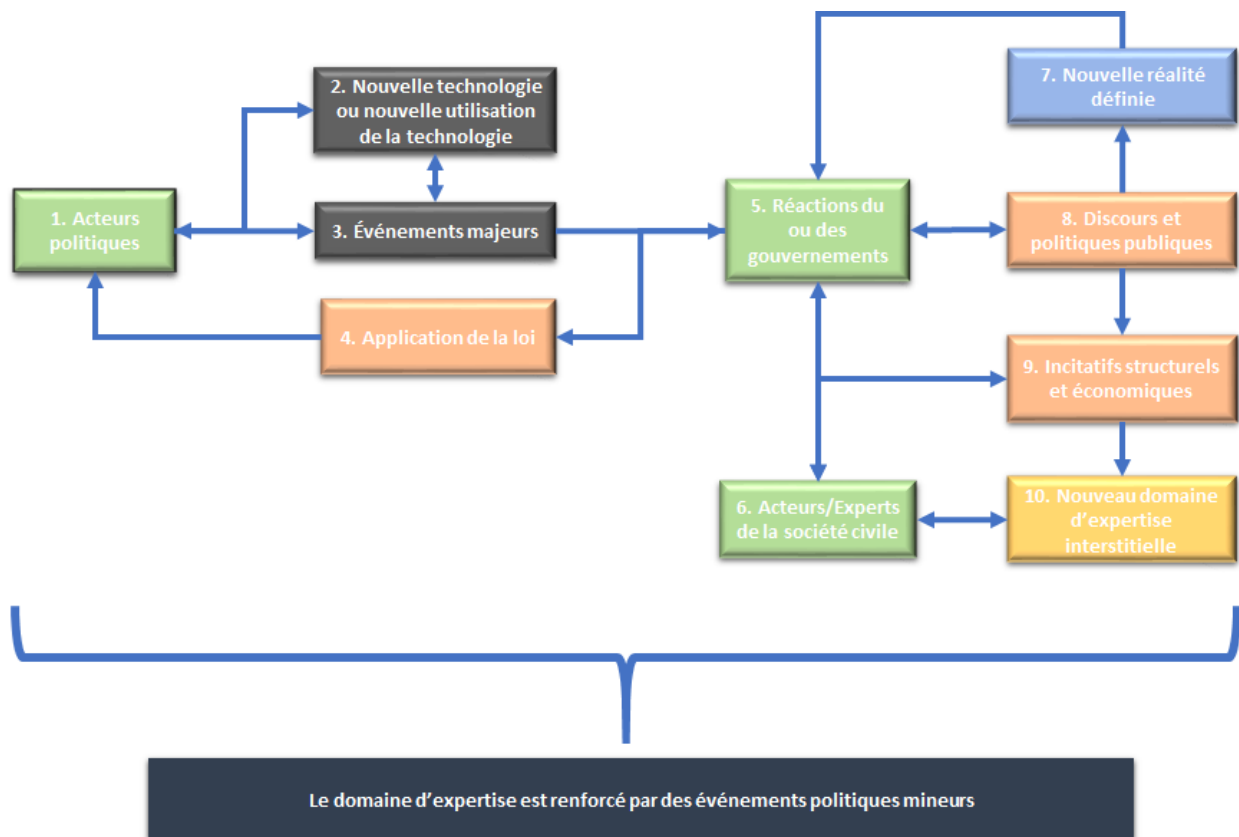
Le discours pluriel tenu dans l'arène publique peut conduire le gouvernement à adapter le sien afin d'affronter une situation politique de crise. Parfois, ce changement s'accompagne de nouveaux termes, qui visent à mettre en lumière une partie spécifique de la réalité, ou au contraire à en voiler une autre. Nommer permet d'agir sur la « réalité », à partir d'une certaine perspective : le passé sera désormais lu à partir de la nouvelle notion afin de lui donner une cohérence historique rapportée au présent vécu, donnant l'impression que le phénomène a toujours existé, et attendait seulement d'être « découvert ».

Par la suite, ce nouveau « quasi-concept » peut être adopté plus ou moins rapidement par les différents groupes et individus concernés, qui vont l'adapter, le transformer ou le refuser selon les circonstances. Il faut comprendre que cette incubation se trouve facilitée par de nombreux incitatifs structurels, notamment si la notion se déploie sous l'action de l'État. Par exemple, il peut s'agir du financement gouvernemental à la recherche, de la multiplication de colloques scientifiques, des opportunités d'emplois et de recherches-actions, etc. Toutes ces opportunités facilitent le passage de la notion du domaine politique au domaine scientifique, à la fois sur les plans théorique et pratique. Notons que cette relation ne se construit pas à sens unique (selon un rapport *top-down*), car le gouvernement peut changer de position en s'adaptant aux événements et à la réception des termes dans l'arène publique : il existe une véritable « compétition » afin de maintenir ou diminuer la pertinence de l'enjeu dans l'arène sociale, chaque micro-événement pouvant renforcer ou au contraire dévaloriser le nouveau domaine en constitution.

Cette demande forte pour une expertise nouvelle constitue une opportunité qui va mener à la création de plusieurs groupes peu institués. De plus, les gouvernements fondent leur propre structure d'expertise semi-autonome. Puisque ces divers groupes vivent de ces concepts, s'agrègent autour de la réalité ainsi produite, le nouveau domaine d'expertise a tout intérêt que l'État maintienne son orientation et son financement. Cet engouement génère de nouvelles

¹¹⁵⁶ Les défis que pose le développement de la technologie sont un point de critique de l'approche de Medvetz qui, dans son étude sur les groupes de réflexion, ne souligne pas l'importance des transformations techniques qui ont grandement changé la pratique de l'expertise. Pourtant le développement des groupes d'expertise est lié au coût de leur outil de travail, à la facilité de communication et de déplacement, et bien sûr, aux nouveaux problèmes que pose le développement de la technologie.

structures qui offrent une série de circonstances favorables ou défavorables aux individus incités à se déclarer « expert » de ce nouveau domaine.



Graphique 7.4. Modélisation de l'émergence d'un domaine d'expertise autour d'un nouveau vocable dans les démocraties occidentales contemporaines.

7.5.2. Mise à l'épreuve du modèle

Sans aucun doute, ce modèle, comme toute forme de modélisation, simplifie la réalité. Toutefois, il offre une illustration schématique des dynamiques sociales permettant de comprendre l'émergence d'un nouveau vocable politico-scientifique nécessaire à la constitution d'un domaine d'expertise récent, mais désormais bien établi. Adéquat au cas de la « radicalisation » présenté dans cette thèse, nous montrerons que ce modèle peut être également appliqué à la notion de

« terrorisme », afin de démontrer qu'il présente un fort potentiel de généralisation, au moins en ce qui concerne des phénomènes connexes.

Dans cette thèse, nous avons démontré que l'émergence du terme « radicalisation » est survenue dans une période marquée par l'urgence politique. Des militants **(1)** se sont engagés dans des groupes violents ou des groupes faisant la promotion de la violence politique, à l'affût d'outils qui puissent leur permettre d'arriver à leurs fins politiques et militaires. Ces acteurs politiques entrent dans une relation constante avec l'État perçu comme leur ennemi. Ils doivent **(4)** s'adapter aux diverses stratégies de l'État, qui vise à réprimer leurs actions violentes.

Des moyens de transport et des armes sophistiqués sont utilisés afin de déstabiliser l'ordre et le pouvoir. Les gouvernements vont devoir aussi s'adapter aux nouvelles tactiques des terroristes. Cependant, la démocratisation **(2)** d'internet, au début des années 2000, et l'évolution des moyens de déplacement ont créé une révolution dans la façon de transmettre de l'information et d'organiser la violence politique. Les individus qui soutiennent l'engagement jihadiste ont saisi cette opportunité afin de recruter et diffuser leur message. L'utilisation de la technologie a permis d'entrer en contact avec des individus directement dans les maisons, sans avoir à rentrer personnellement en relation avec eux. L'influence des idées extrêmes traverse dorénavant aisément les frontières, ce qui a entraîné des conséquences importantes sur l'émergence du terrorisme islamiste de type domestique : certains citoyens se sont radicalisés en ligne sans le contact direct avec des groupes organisés. Souvent impuissants face à l'usage débridé et incontrôlable de ces technologies d'information et de communication, les États ont été contraints de réviser l'ensemble de leurs politiques de contre-terrorisme, pour avant tout se prémunir des risques posés par la « radicalisation » de membres de leur propre société. Cette évolution explique l'importance inédite des entreprises dites de « prévention », essentielles dans ce nouveau combat.

Le terrorisme de type domestique est perçu comme nouveau par les décideurs politiques, qui se sentent pris au dépourvu par **(3)** des événements majeurs comme les attaques de Madrid en 2004 ou de Londres en 2005. Les gouvernements doivent réagir **(5)**, sous la pression de la multiplication des attaques et de l'électorat, face émergée de l'opinion publique. La réaction peut prendre la forme de stratégies internationales, comme avec l'UE, nationales avec PREVENT au Royaume-Uni, et même locales, comme les politiques de la municipalité d'Amsterdam. Il a été possible de constater dans l'analyse du discours que les gouvernements se sentent souvent dépassés, notamment du fait de ne pas pouvoir contrôler ce qui s'écrit, se diffuse et se prépare sur

internet. Contrairement aux frontières et aux groupes terroristes organisés, l'utilisation de l'internet s'avère difficilement maitrisable, et les individus « radicalisés » par conséquent difficilement identifiables. Cette situation suscite le sentiment diffus que la menace provient de partout. Les experts de la société civile **(6)**, engagés de façon active dans ces discussions, proposent leur savoir-faire aux décideurs publics ou s'engagent politiquement, selon leur idéologie. Ils ne sont pas sans importance dans **(8)** le discours promu par les gouvernements, souvent parties prenantes de l'élaboration des politiques publiques.

Toutefois, l'aspect insaisissable de ce phénomène émergent pousse les gouvernements à adopter un nouveau langage. Nommer une nouvelle réalité **(7)** permet alors de renforcer le sentiment d'une certaine prise sur le phénomène indésirable. Le terme « radicalisation », tout comme celui « d'extrémisme violent », conduit à donner forme et sens au « réel », à fournir une nouvelle lecture réinterprétée du passé et surtout à ouvrir de nouvelles capacités d'action dans le futur. La « radicalisation » et « l'extrémisme violent » ont donc toujours existé et, de cette façon, il devient enfin possible de comprendre le phénomène et d'en prévenir les conséquences. Selon nos recherches, il est rare que le nouveau terme adopté soit un néologisme : il s'agit plus souvent de la réinterprétation sémantique d'un mot existant. C'est bien le cas du terme « radicalisation ». L'émergence de ce vocable survient dans un contexte d'urgence politique, sous-tendu par « la menace islamiste ». Ce point n'est pas banal, contrairement à ce qu'en disent les rapports gouvernementaux¹¹⁵⁷, puisque l'islamisme est souvent perçu dans les rapports comme un facteur hétérogène avec les valeurs des sociétés d'accueil. Les gouvernements s'inquiètent du risque de « polarisation » et d'effritement de la cohésion sociale que ces attaques violentes peuvent causer dans la société.

Puisque le problème public perdure et gagne en intensité, la nouvelle constellation conceptuelle s'insère dans **(8)** les discours politiques pour progressivement intégrer les politiques publiques. Il est intéressant de noter qu'une fois la nomination effectuée et devenue relativement courante dans l'opinion, les États demandent aux experts de statuer sur sa pertinence scientifique¹¹⁵⁸. La nomination n'est pas fixée une fois pour toutes : elle va subir réappropriations et adaptations sémantiques afin de se préserver d'éventuelles incohérences et densifier ses

¹¹⁵⁷ Plusieurs rapports soutiennent que les politiques ne ciblent pas la religion musulmane, mais bien toutes les formes d'extrémisme violent.

¹¹⁵⁸ F. REINARES, R. ALONSO, T. BJØRGO, D. D. PORTA, R. COOLSAET, F. KHOSROKHAVAR, R. LOHLKER, M. RANSTORP, A. P. SCHMID, A. SILKE, M. TAARNBY and G. DE VRIES, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », art. cit.

capacités heuristiques. En présence d'individus « radicalisés » sur leur territoire, plusieurs États s'attellent à développer des politiques publiques de prévention, qui viennent compléter les politiques de répression déjà en place. Les États vont également proposer **(9)** des incitatifs structurels et économiques (financement pour la recherche et la documentation des pratiques existantes autour de la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ») qui contribuent à implanter le terme dans un réseau d'expertise. À partir des fonds disponibles pour les chercheurs des universités et les praticiens sur le terrain, des groupes se constituent en « experts » de ce problème public. Si les experts **(6)** peuvent se montrer récalcitrants ou critiques face au nouveau discours « officiel », les incitatifs amènent cependant la majorité des acteurs du réseau en formation à adopter, utiliser, expliciter, historiciser et enrichir les nouveaux termes définissant le réel. Avec le temps, ces incitatifs débouchent sur la constitution **(10)** d'un domaine d'expertise lié à la « radicalisation et l'extrémisme violent ». Le réseau et les outils conceptuels et théoriques se solidifient progressivement, pour atteindre une consistance ferme qui produit un effet d'objectivité à la fois dans la recherche, dans les pouvoirs politiques et dans l'opinion publique. Une fois bien installé, ce domaine engendre par boucle de rétroaction l'accroissement des incitatifs structurels, puisque l'usage grandissant du terme renforce paradoxalement l'impression d'ignorance à son encontre, nécessitant en retour la commande de nouvelles études. Ce sera notamment le cas chaque fois que des événements « mineurs » justifieront les inquiétudes des décideurs politiques et de la population, faisant vivre la discussion autour de la notion dans l'arène publique.

Comme nous l'avons constaté, le passage d'un terme politique à un quasi-concept scientifique s'effectue par la médiation d'un rapport de force entre experts, l'utilisation des opportunités qu'offre le développement des technologies et une demande forte du politique pour des orientations théoriques et de la connaissance pratique. Le discours sert à cadrer, maîtriser et maintenir la cohérence de phénomènes qui troublent le système politique et social, par exemple unifiant le vocabulaire dans le domaine afin d'en améliorer l'intelligibilité. Nous suggérons que ce modèle – à la fois formel dans sa structure synchronique et temporel dans sa dynamique diachronique – peut s'avérer pertinent afin de comprendre des cas contigus, qui articulent science et politique. Pour rester dans un domaine proche, reprenons le modèle afin d'observer le cas du concept de « terrorisme », tel qu'il a été analysé dans les travaux de Stampnitzky.

Les analyses de Stampnitzky concernent en effet la création d'un réseau d'experts sur le « terrorisme », un terme qui, selon elle, a aussi généré par la médiation entre experts et sphère

politique un discours et des pratiques spécifiques. Dans la première moitié des années 1970, les attentats à la bombe, les enlèvements, les prises d'otages ou les détournements d'avions ont été conceptualisés non simplement comme des tactiques politiques ou militaires, mais comme « une activité qui définit un acteur nouveau et hautement dangereux : « le terroriste »¹¹⁵⁹(1). Plusieurs de ces tactiques relevaient d'une innovation sociale favorisée par le développement ou l'utilisation nouvelle de la technologie, par exemple le recours aux moyens de transport civil (les avions de ligne) pour commettre des attentats. De plus, ces types d'attaques (2) ont augmenté en fréquence dans cette décennie, infusant la nécessité d'une urgence politique à contrôler ce nouveau phénomène indésirable.

But, once “terrorism” had emerged as a problem, its meaning was not settled. Rather, it was subject to a variety of logics of governance through which it was understood and managed¹¹⁶⁰.

La prise d'otage (3) lors des Jeux olympiques de Munich en 1972 est hypothétiquement posée comme l'événement tournant dans la conceptualisation du terme « terrorisme » (7). Les événements majeurs transforment profondément la structure de la signification de ces phénomènes, en ajoutant ou réadaptant des termes¹¹⁶¹. Avant d'être mis en pratique, le discours vise à identifier, expliquer, et maîtriser un phénomène en le nommant. Il lui confère alors une réalité « épaisse ». Une fois un nouveau vocable installé, une série d'intervenants sociaux vont s'en emparer afin de le traiter (6).

Le terme sera fortifié par de nombreux micro-événements qui viendront rétrospectivement confirmer la légitimité du problème public. Les experts y contribuent en participant à la discussion dans l'arène sociale. Plusieurs incitatifs gouvernementaux, dont le financement de la recherche et la demande d'expertise, consolident la densité du domaine en formation (9)¹¹⁶². Le mot « terrorisme », là encore, n'est pas un néologisme, loin de là. Or, les années 1970 connaissent une réinterprétation sémantique d'envergure : le « terrorisme » n'indique plus une tactique, mais caractérise un type d'acteur. Il peut désormais en ce sens être utilisé afin de lire les événements du passé (avant la création du concept). Par exemple, Stampnitzky relate que certains groupes financés par le gouvernement retracent l'histoire chronologique du terrorisme aussi loin qu'en

¹¹⁵⁹ L. STAMPNITZKY, *Disciplining Terror: How Experts Invented « Terrorism »*, op. cit., p. 3.

¹¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 83.

¹¹⁶¹ *Ibid.*, p. 25.

¹¹⁶² *Ibid.*, p. 29.

1870¹¹⁶³, incluant le vocable dans une narration historique de longue durée qui donne sens aux événements contemporains.

Si presque rien n'avait été écrit sur le sujet avant le début des années 1970, la majorité des experts **(6)** de la violence politique, des groupes de la société civile et des universitaires concernés par le sujet vont intégrer le terme, tandis qu'une minorité, plus critique, s'évertue à le rejeter pour choisir d'autres notions. Vers la fin des années 1970, pas moins de sept catalogues bibliographiques recensent le nombre croissant de publications sur le domaine. Le même phénomène se retrouve dans les médias, où le mot « terrorisme » est utilisé de façon exponentielle¹¹⁶⁴. Cependant, **(10)** un nouveau phénomène nécessitant un nouveau type d'expert, l'expertise développée à partir du problème public du « terrorisme » n'est pas venue d'une discipline existante ou d'une profession institutionnalisée. Tout comme pour la « radicalisation », les experts sur le « terrorisme » rassemblent un amalgame d'individus de diverses disciplines et ayant connu des parcours de vie hétérogènes¹¹⁶⁵.

Cette dernière section a permis de conclure notre analyse par la proposition d'un modèle compréhensif du déploiement du réseau, remettant au centre de notre étude les relations entre les experts, eux-mêmes provenant d'espaces fort diversifiés. Bien que le terme « radicalisation » soit d'origine politique et étatique, il n'est pas possible de comprendre réellement son émergence et son maintien sans considérer les relations entre les gouvernements, les militants politiques et les intervenants de la société civile. La constitution d'un nouveau domaine d'expertise pratique et théorique informel vient remplir l'espace vide laissé par les groupes les plus institués. Dans certains cas, le gouvernement crée lui-même des groupes d'expertise afin que ceux-ci puissent répondre à la demande de savoir. Néanmoins, il s'agit d'un processus long, complexe et multidimensionnel, que le chercheur doit historiciser pour en apprécier la contingence. Il reste que le modèle présenté possède une véritable portée heuristique, puisqu'il est possible de l'appliquer

¹¹⁶³ *Ibid.*, p. 25.

¹¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 22-23.

¹¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 43.

à des cas proches. D'autres recherches devront être menées afin de mettre ce modèle à l'épreuve et de tester sa validité.

7.6. Conclusion : réfléchir la médiation entre « expert », « science » et « politique »

L'objectif principal de ce chapitre était de proposer une hypothèse de modélisation qui vise à comprendre l'émergence d'un terme politico-scientifique à source de la constitution d'un domaine d'expertise. Pour ce faire, nous avons dû expliciter les bases théoriques qui ont présidé à notre analyse, notamment la pertinence des concepts « d'arène publique » et de « problème public » issus de la sociologie pragmatique française, ainsi que de la théorie de l'expertise d'Eyal et Pok. Ces outils heuristiques nous ont permis de développer une macrosociologie relationnelle du réseau que constitue l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent », réseau évalué dans notre thèse non seulement à partir de son degré d'institutionnalisation, mais aussi de son rapport aux critères d'engagement vs fermeture et dépendance vs autonomie.

Par une approche historique et classificatoire et à l'aide des critères retenus, nous avons proposé la constitution d'idéaux types des formes d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Il a été possible d'élaborer sept formes types d'expertise prenant part au réseau dans sa globalité. Devant la difficulté de définir l'expertise peu instituée sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent », nous nous sommes inspirés de l'approche de Medvetz afin d'identifier l'étendue de l'expertise par une cartographie à deux dimensions. Contrairement à l'auteur, nous avons utilisé les types constitués afin de les placer dans le graphique, graphique synthétique qui offre ainsi une vue d'ensemble sur les relations entre les types du réseau, et améliore notre compréhension des dépendances et des interrelations entre les différentes formes d'expertise, des plus théoriques aux plus pratiques. Il est possible de mieux définir les frontières de l'expertise interstitielle sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » en considérant ces groupes comme des structures organisationnelles qui, à différents degrés, combinent des formes d'autorité et de légitimité liées au domaine universitaire, politique et

médiatique. Comme le souligne Medvetz, il faut sortir de la singularité de leur pratique afin de prendre en considération leur aspect hybride et leur rôle de médiateur dans la structure sociale¹¹⁶⁶.

Toujours en comparant les types d'expertise, l'analyse a soulevé des distinctions importantes sur le niveau d'institutionnalisation. La structure très polarisée des groupes d'experts institués quant à leurs degrés d'engagement et de dépendance ouvre une place libre aux groupes peu institués afin de proposer leurs services. L'expertise interstitielle est alors « cet espace entre domaines »¹¹⁶⁷, qui s'adapte davantage que les autres formes d'expertise à l'évolution contingente de l'État, des médias et du monde universitaire.

Ainsi, les groupes interstitiels doivent composer avec différentes obligations et contraintes afin que le réseau puisse maintenir un certain pouvoir d'influence dans l'espace social. Ces groupes doivent s'adapter rapidement afin de rester pertinents et maintenir leur compétitivité. La dernière section a permis de conclure notre analyse par la proposition d'un modèle compréhensif. Bien que le modèle simplifie nécessairement la réalité, il paraît pertinent afin de comprendre les relations entre les acteurs publics, le discours et la technologie. La constitution d'un domaine d'expertise vient répondre à une demande croissante des gouvernements pour générer et actualiser de la connaissance théorique et pratique.

¹¹⁶⁶ T. MEDVETZ, « Terra obscura. Vers une théorie des think tanks américains », art. cit., p. 177.

¹¹⁶⁷ T. MEDVETZ, *Think Tank in America*, op. cit., p. 24.

Conclusion finale : retour sur l'émergence du terme « radicalisation » en Occident

Retour sur l'émergence d'un nouveau vocable de la violence politique

Sur près de quatre cents pages, nous avons discuté de l'émergence et de la récurrence d'un mot unique, la « radicalisation ». Notre enquête conceptuelle nous a conduits sur les traces de l'usage de ce terme associé à la violence politique en Occident depuis près de vingt ans. La méthode de l'analyse du discours s'avérait tout particulièrement pertinente dans l'objectif d'identifier les macrochangements sémantiques à l'œuvre sur ce thème au début du 21^e siècle, de 2000 à 2018. Par l'approche dite du « structuralisme interprétatif », nous avons souhaité offrir une place importante à la prise en compte des contextes sociaux au cours de cette étude. Il nous a semblé essentiel de faire le pont entre les concepts, les textes, les régimes discursifs et les pratiques sociales afin de proposer un regard sociologique sur le problème public qui a occasionné la (re)naissance du terme « radicalisation ».

Nous sommes d'abord partis avec l'intention d'enquêter uniquement sur l'emploi du concept de « radicalisation » dans les sciences sociales. À notre grande surprise, nous avons découvert que ce vocable ne trouvait pas son origine dans la recherche universitaire, mais bien dans les politiques publiques des gouvernements démocratiques européens. Nous avons aussi constaté que la demande de production et d'utilisation de la connaissance a fortement contribué à l'émergence d'un nouveau domaine d'expertise financé, pour une grande partie, par les États. C'est de cette façon que le thème du lien entre la science et le politique s'est imposé de façon naturelle. Un détour par une sociologie de l'expertise s'avérait donc nécessaire afin d'appréhender les nombreuses médiations articulant la production théorique de la connaissance, sa diffusion, son appropriation et, éventuellement, son insertion dans des politiques publiques concrètes et des expériences pratiques.

La recherche préliminaire nous a, d'une certaine façon, guidés dans le choix des théories et des méthodes utilisées dans cette analyse. Il suffisait de rendre le tout cohérent et de formuler

une problématique délaissée par la littérature scientifique. Les pages qui viennent entendent rappeler aux lecteurs les résultats et les acquis de cette enquête. Nous profiterons de l'occasion afin de présenter les défis que nous avons rencontrés et les limites qui se sont imposées en cours de route. Par la suite, nous soulignerons notre contribution, quoique modeste, à la théorie de l'expertise. Finalement, nous allons ouvrir la discussion en nous demandant s'il est possible de considérer la « radicalisation » comme un véritable concept scientifique. Cette partie mènera le lecteur à réfléchir sur l'avenir de ce terme, qui a façonné les politiques de prévention de l'engagement dans la violence politique de la plupart des gouvernements en Occident au cours de ces deux dernières décennies.

La « radicalisation » : un cadre conceptuel des politiques publiques de la prévention de la violence politique

Dans la première partie de notre étude (les chapitres 2 et 3), nous avons cherché à repérer les configurations sociopolitiques assurant les conditions nécessaires à l'émergence du terme « radicalisation », à partir du début des années 2000. En analysant les rapports gouvernementaux des principaux pays démocratiques en Occident, nous avons constaté que les États ont joué un rôle crucial dans l'émergence de ce terme. Nous avons mis au jour le fait que la « radicalisation » a constitué une dimension incontournable pour les politiques de prévention du terrorisme en Europe. Associée à la problématique du terrorisme islamiste de type domestique, la notion est entrée en force dans les structures de l'UE, dès le début de l'année 2004. La « radicalisation » apparaît dans un contexte bien particulier, caractérisé par l'accroissement de la diffusion de l'information et de la facilité d'usage des moyens de déplacement, qui change fondamentalement la façon dont les États affrontaient l'enjeu de la violence politique. Devant un problème public sérieux et inattendu, l'État privilégie la voie des politiques publiques de prévention à l'interne, une option parmi d'autres afin de maîtriser l'aggravation de ce phénomène indésirable.

Le chapitre 2 affiche trois principaux constats : **1)** la première utilisation du terme « radicalisation », dans son sens renouvelé de « processus », serait originaire des Pays-Bas; **2)** l'adoption de ce vocabulaire par l'UE a contribué à l'homogénéisation de son emploi dans les territoires membres; et **3)** l'approche proactive du Royaume-Uni a ouvert l'enjeu à la

problématique de la cohésion sociale et a influencé plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord dans leurs politiques de prévention du terrorisme de type domestique.

Les occasions de rencontre avec l'Europe ont permis au terme de traverser l'océan atlantique¹¹⁶⁸. Suite à divers contacts, les fonctionnaires des différentes administrations gouvernementales ont souvent été plus sensibilisés à ces enjeux que les législateurs¹¹⁶⁹. Ainsi, le chapitre 3 cherchait spécifiquement à montrer que le terme même et le réseau d'experts qui s'en empare se sont internationalisés avec le temps, à partir d'une série de contraintes, dont : **1)** l'adaptation des politiques de prévention aux réalités locales; **2)** l'adoption des politiques de CVE par le gouvernement américain; et **3)** l'adoption des politiques de PVE par l'ONU. Les cas d'adaptation de politiques publiques PVE/CVE se produisent la plupart du temps dans un contexte d'urgence, à la suite d'attaques survenues sur le territoire national. Cet engagement politique a été déterminant dans l'émergence d'un réseau d'expertise qui, au fil des années, tisse sa toile à l'échelle du monde.

À la suite de ce parcours, que pouvons-nous retenir de cette analyse diachronique du discours des politiques publiques ? Tout d'abord, le fait que la dynamique des politiques de PVE/CVE est le résultat d'une prise de conscience des législateurs à l'égard du risque de terrorisme domestique¹¹⁷⁰. Il est alors possible de penser cet enjeu sous l'angle de l'analyse des « problèmes publics », puisqu'il est le résultat d'une hiérarchisation dans l'arène publique des phénomènes indésirables. Car cet enjeu n'a pas été seulement considéré comme un danger pour la vie humaine, à l'instar de bien d'autres problèmes publics (par exemple de santé), mais également et surtout comme une menace pour le régime démocratique en Occident, dans son existence même.

Pour cette raison, les notions de « radicalisation » et d'« extrémisme violent » ont été progressivement intégrées au cœur d'un nouveau cadre conceptuel élaboré afin d'appréhender, contrôler et étiqueter l'engagement dans la violence politique. Il devient alors possible d'agir. De cette façon, une dichotomie s'instaure graduellement : le « terrorisme » est associé aux politiques de répression, tandis que la « radicalisation » se voit rattachée aux politiques de prévention. La volonté de proposer des politiques publiques efficaces et populaires engendre une demande accrue de connaissance de la part des gouvernements, apte à légitimer les décisions et les orientations

¹¹⁶⁸ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », *op. cit.*

¹¹⁶⁹ A. KUNDNANI and B. HAYES, « The globalisation of Countering Violent Extremism policies », art. cit., p. 8.

¹¹⁷⁰ R. SÈZE, *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, *op. cit.*, p. 85.

choisies. Cette exigence officielle de savoir rationnel constitue la cause première du développement d'un nouveau domaine d'expertise sur ces questions.

Tensions scientifiques : la possible recherche de consensus

Dans la deuxième partie de notre étude, nous nous sommes intéressés à ces discours à visée objective tenus par les sciences sociales. Notre question de base invitait à mettre en lumière les tensions historiques parcourant les modèles, les définitions et l'opérationnalisation conceptuelle du terme « radicalisation ». Si nous revenons sur l'analyse des modèles compréhensifs présentée au chapitre 4, trois constats importants sont à retenir : **1)** la discussion internationale dans les publications scientifiques des sciences sociales se fait principalement en anglais, et majoritairement dans certains pays d'Europe de l'Ouest et aux États-Unis; **2)** l'utilisation du vocable « radicalisation » dans les modèles compréhensifs de la violence politique et dans les discussions théoriques en sciences sociales coïncide avec la forte croissance de son emploi dans les politiques publiques, autour de 2004; et **3)** les différents modèles partagent nombre de caractéristiques communes, bien qu'ils ne puissent être validés empiriquement.

Le chapitre 5 aborde plus particulièrement les discussions théoriques dans les sciences sociales. À la lecture, nous avons découvert **1)** un manque flagrant d'études empiriques sur l'émergence du terme « radicalisation » en Occident. Par une analyse des publications, **2)** nous avons établi l'existence d'un véritable changement sémantique aux environs de 2004-2005. Ce qui nous a conduits à mettre au jour **3)** un minimum de trois grandes tensions épistémologiques dans le domaine : la généralisation des résultats et le niveau d'analyse; le point de complétude du phénomène; la distinction entre « comprendre » et « expliquer ». Face à la diversité des interprétations, nous avons adopté momentanément une analyse de contenu des définitions du terme « radicalisation » afin de **4)** suggérer la possibilité d'un éventuel consensus implicite dans le domaine.

Face aux problèmes soulevés quant à l'opérationnalisation du terme, nous comprenons aisément que nombre d'auteurs se refusent à donner à la notion de « radicalisation » le statut éminent de *concept scientifique* (nous reviendrons sur la question). Est-il possible, à la suite de ces critiques, de déceler néanmoins un certain consensus dans la littérature ? L'analyse nous a menés

à identifier six catégories nécessaires à tout exercice rigoureux de conceptualisation. Suivant notre hypothèse de lecture (l'existence d'un quasi-consensus implicite sur l'essentiel), nous avons tenté de proposer une définition générique de la « radicalisation » à la fin du chapitre 5, qui permet de réduire son exploration scientifique à un minimum de trois programmes de recherches, cherchant à identifier cinq trajectoires différentes, telles qu'illustrées dans le **tableau 5.7**¹¹⁷¹.

L'expert et son expertise : la constitution d'un nouveau domaine autour des termes « radicalisation » et « extrémisme »

Les chapitres 6 et 7 constituent la dernière partie de notre étude. Ils abordent la constitution d'un nouveau domaine d'expertise né autour des termes « radicalisation » et « extrémisme violent ». Nous avons cherché à rendre intelligibles les raisons principales du développement réussi de ce domaine l'expertise. La violence politique est pourtant loin d'être un enjeu inédit en Occident : les différents régimes dans l'histoire ont toujours eu, à divers degrés, à combattre une résistance active (voire armée) de la part de groupes militants ou de segments de population. La question de la pertinence d'une « nouvelle » expertise autour des termes « radicalisation » et « extrémisme violent » se pose dès lors de manière frontale.

Le chapitre 6 avait comme objectif de démontrer **1)** que le sentiment diffus et persistant d'une « urgence politique » dans l'arène publique a incontestablement soutenu et stimulé le développement d'un domaine d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent ». Par la suite, nous avons défendu le fait que **2)** ce domaine s'est constitué en un réseau qui s'est déployé largement grâce au soutien d'une sollicitation régulière du politique, en quête de savoir et de documentation des pratiques au sujet de la prévention. Finalement, notre dernier apport a été **3)** de rappeler que les activités sur le terrain constituent également une forme d'expertise de type pratique et, de ce fait, participent pleinement au domaine considéré.

L'initiative des États, nous l'avons maintes fois rappelé, se trouve aux sources d'une augmentation accélérée de l'offre d'expertise externe, soutenue par les subventions publiques, avec comme conséquence le développement de toute une « industrie de l'expertise ». Cette dernière, par sa capacité à former progressivement un domaine interstitiel, a débouché sur la constitution d'un

¹¹⁷¹ C'est un minimum : ces parcours pourraient être davantage distingués grâce à plusieurs sous-types.

réseau consistant d'ONG, très influent dans l'élaboration des politiques publiques et des pratiques de prévention sur le terrain. Cette forte demande a bien entendu généré une compétition accrue pour le financement, ainsi qu'un accroissement considérable du nombre d'acteurs présents dans le réseau ou cherchant à y entrer.

Il est possible d'énumérer au moins trois raisons qui justifient l'existence désormais avérée d'un domaine expertise vigoureux et fertile. La première, bien entendu, est la mécompréhension initiale du phénomène de la « radicalisation ». La deuxième raison renvoie au fait que les décideurs subissent une pression pesante et constante de l'opinion publique afin d'assurer la sécurité des citoyens, ou du moins afin de montrer qu'ils s'en préoccupent prioritairement. Enfin, une dernière raison réside en la capacité du réseau d'experts à identifier et évaluer les « bonnes pratiques » pour les politiques publiques : l'expertise ne se justifie pas seulement dans la production de la connaissance, mais aussi dans son usage sur le terrain, dans les divers projets communautaires et outils de prévention de la « radicalisation » et de « l'extrémisme ».

Suite à cette analyse, nous avons souhaité proposer l'élaboration d'un modèle compréhensif de l'émergence du nouveau domaine d'expertise qui s'est constitué autour des termes « radicalisation » et « extrémisme ». Ce travail d'intelligibilité du phénomène se trouve au cœur du chapitre 7. Face au problème de la démarcation du domaine d'expertise, **1)** nous avons d'abord justifié l'utilisation des critères « d'engagement » et « d'indépendance ». Par la suite, **2)** nous avons créé une typologie des formes exemplaires que prend l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent », afin **3)** de les utiliser comme un outil analytique dans l'objectif d'appréhender l'étendue du réseau d'expertise (dans la troisième section). Cet exercice nous a permis **4)** de présenter un modèle compréhensif du phénomène à l'étude.

Nous avons terminé l'analyse par la proposition d'un modèle compréhensif de l'expertise sur « la radicalisation » et « l'extrémisme » **[voir la section 7.6]**, élaboré à partir des interactions entre les gouvernements, les experts et les militants, interactions qui influent sur la pratique de « nomination » du réel afin de circonscrire, comprendre et corriger ces phénomènes troublant l'ordre public. Bien que le terme « radicalisation » soit originellement de nature politique, il n'est pas possible de comprendre réellement son émergence sans considérer sa réappropriation par les chercheurs, les acteurs de la société civile et les groupes plus ou moins informels d'action et de réflexion. L'expertise se traduit concomitamment aux deux niveaux pratique et théorique. Nous l'avons rappelé, les États ont dans un premier temps suscité et financé la formation de groupes

d'experts afin que ceux-ci puissent répondre à la demande de connaissance, d'information et de réflexion. Le modèle compréhensif que nous avons présenté à titre d'hypothèse au terme de ce parcours entend détenir une certaine portée heuristique, applicable qu'il doit être à d'autres cas connexes.

Nous avons ainsi démontré que l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » émerge et s'impose en s'appuyant sur un sentiment insistant d'urgence politique. Les différents gouvernements occidentaux ont multiplié les demandes d'expertise à l'extérieur de leur administration, ce qui a provoqué le développement d'un nouveau domaine d'expertise, sur le temps long, par accumulation de pratiques diversifiées et formation « anarchique » d'experts souvent auto-proclamés. Les fonds publics ont alors financé pendant des années, dans de multiples directions parfois contradictoires et en l'absence d'une vision claire, la production de connaissance sur la prévention de la violence politique.

Les défis et les limites d'une recherche itérative

Étudier un phénomène social en mouvement porte son lot de défis. Tout d'abord, les publications annuelles sur le sujet croissent de façon exponentielle, tant par le nombre de rapports que d'articles ou de livres. De cette façon, si suivre l'évolution de la « radicalisation » a été facile pour les premières années de l'enquête (2000-2010), la tâche s'est avérée beaucoup plus ardue pour la seconde décennie (2011-2018). L'avantage de cette situation a néanmoins été de pouvoir procéder à une recherche itérative, dans laquelle les nouvelles données venaient parfois confirmer nos intuitions, et parfois au contraire remettaient en question notre modèle. En revanche, l'un des inconvénients évidents de cette situation est le fait que certains de nos questionnements de départ ont sans nul doute perdu de leur originalité. Par exemple, alors que les études sur les rapports gouvernementaux s'avéraient quasi-inexistantes en 2015-2016, elles sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses et détaillées. À reprendre à nouveau la recherche en 2020, nous aurions pu facilement passer moins de temps sur ces rapports (voire se limiter à quelques pays) afin de nous intéresser davantage à l'expertise scientifique ainsi qu'aux questions épistémologiques. Il reste cependant que nos résultats ont gagné en solidité grâce au développement parallèle de la recherche.

Une autre limite, abordée dès l'introduction de ce travail, relève de l'omission volontaire de l'expertise issue des médias. Nous avons présenté plusieurs recherches sur les médias sans vraiment analyser leur contenu. Le nombre des sources médiatiques (télévision, radios, journaux, revues, blogs internet) et de pays nécessaire à une telle étude aurait fait de cette seule expertise le corpus d'une thèse à part entière. Néanmoins, nous avons montré que les discours portés par ces médias appartenaient indiscutablement au réseau d'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » : les rapports et récits relatant et expliquant les événements de violence politique ont été d'une influence considérable sur les gouvernements, par l'intermédiaire de l'opinion publique. Les médias modifient grandement l'arène publique en plaçant certains thèmes « à l'agenda », au centre de la discussion et du débat. C'est pour cette raison que nous leur avons accordé une large place dans le modèle : une étude future en ce sens ne ferait que consolider et préciser les résultats de cette recherche.

Dans un dernier temps, pour une question de faisabilité, nous avons privilégié l'analyse du réseau des experts plutôt que celle du domaine d'expertise en tant que tel. L'analyse du domaine passe par un regard aigu sur la culture, les normes, les statuts qui structurent la pratique des experts. Cet angle aurait permis de quitter une analyse macrosociologique pour se tourner vers une approche davantage mésosociologique. Réussir cette tâche aurait nécessité, au minimum, de tripler le nombre d'entrevues, voire même d'aller directement sur le terrain dans plusieurs pays afin de comprendre les interactions entre les différentes pratiques culturelles associées à l'expertise. C'est une porte qui reste ouverte pour de futures recherches, lesquelles permettraient d'approfondir la problématique de l'expertise dans la tension entre science et politique.

Une sociologie de l'expertise

Notre proposition théorique sur l'expertise sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » s'est butée au même problème que celui éprouvé par les chercheurs sollicités dans notre enquête : la délimitation de l'objet d'étude. Face à un domaine qui cherche explicitement à maintenir le flou et la plasticité de ses frontières, circonscrire l'expertise interstitielle sur la « radicalisation » et « l'extrémisme violent » posait un réel problème. Pour résoudre les difficultés, nous avons adopté la position de Medvetz, et dressé une histoire des relations sociales du réseau d'expertise afin de

comprendre comment son existence a fini par être reconnue et validée. Nous avons mis au jour un *espace* – lui-même peu institué – qui s’est développé par l’entremise des institutions bien établies que sont l’État, les médias et les universités. L’expertise interstitielle se définit dès lors comme « cet espace entre domaines »¹¹⁷² qui remplit un vide entre certaines structures plus instituées. Les liens entre ces différents groupes deviennent alors essentiels pour la conservation, le renforcement et l’extension du réseau d’acteurs ainsi constitué.

Ainsi, contrairement à l’analyse des *Think Tanks* de Medvetz, nous avons découvert que l’expertise sur la « radicalisation » et « l’extrémisme violent » se passe largement du financement privé, puisque les fonds proviennent principalement des différents paliers gouvernementaux et d’organismes à vocation sociale. Cette originalité explique aussi la fragilité du réseau, qui doit d’autant plus maintenir la pertinence de l’enjeu dans l’arène publique que seul celui-ci lui permet de survivre. Notre apport principal est d’avoir établi une claire distinction entre « expert » et « expertise » : si, comme nous l’avons montré, l’expertise du domaine s’avère de nature interstitielle, l’expert lui-même peut toutefois provenir d’un milieu professionnel encadré (avocats, psychologues, professeurs, etc.) et exercer ses compétences sur la « radicalisation » et « l’extrémisme violent », jusqu’à en être reconnu comme un véritable « spécialiste ». Ainsi, le **tableau 1.3** nous semble un ajout nécessaire à la théorie afin de lever certaines ambiguïtés par rapport à l’aspect interstitiel de notre objet d’étude.

La « radicalisation » est-elle un concept scientifique ?

Tout au long de la recherche, nous avons qualifié la « radicalisation » de *terme* ou de *notion* afin de souligner les équivoques autour de sa définition et de son usage. Nous avons présenté au chapitre 5 les critiques et les réticences de certains chercheurs à donner à la « radicalisation » le statut de *concept* scientifique. Reste que la question de savoir si la « radicalisation » est un concept scientifique demeure ouverte.

En fait, nous avons montré que la « radicalisation » s’impose d’abord et avant tout comme un référent linguistique afin de discuter de l’engagement dans la violence politique. Sa forme générique peut être définie comme un « processus d’engagement dans l’extrémisme violent ». Sous

¹¹⁷² T. MEDVETZ, *Think Tank in America*, op. cit., p. 24.

cette forme, il s'agit davantage d'une notion, c'est-à-dire une connaissance intuitive et plutôt vague qui permet le débat à travers un langage commun. À la limite, il peut être vu comme un *quasi-concept* employé par les gouvernements. L'objectif consiste alors moins à définir un objet scientifique qu'à encadrer et légitimer les politiques publiques de prévention. Et dans ce cas, les termes de « radicalisation » et « d'extrémisme violent » font très bien l'affaire.

Le problème se complexifie lorsqu'il est question de la recherche dans les sciences sociales, où le travail de formulation des concepts se présente à la fois comme nécessaire, provisoire, conflictuel et évolutif. Toutefois, dans le cas qui nous concerne, la difficulté de cet exercice intellectuel se trouve énormément amplifiée par les attentes du politique. Cette situation a très certainement contribué à la confusion entre « objet » et « objectif », car, comme nous l'avons souligné, l'objectif du financement de la recherche sur la « radicalisation » visait à prévenir différentes formes d'actions terroristes, tandis que « l'objet » d'étude portait plutôt sur le processus d'engagement, plus ou moins contingent. Ce processus de « radicalisation » ne pouvait donc expliquer à lui seul le problème du terrorisme, et encore moins permettre de le régler¹¹⁷³.

Cette question conceptuelle peut aussi être interprétée comme la cause principale des confusions et malentendus entre les chercheurs. Nous avons mis en évidence dans le chapitre 5 le fait que plusieurs d'entre eux ne discutent en réalité pas du même phénomène. La littérature ne parvient pas à statuer consensuellement sur le sujet de la « radicalisation » (l'individu ou le groupe). Une façon de résoudre partiellement ce problème serait d'élaborer une classification et de préciser le langage, notamment en formulant une taxinomie capable de rassembler et de distinguer les éléments généraux de la « radicalisation ». Celle-ci pourrait par la suite inclure et cerner les éléments particuliers selon des sous-catégories. Le langage lui-même mérite évidemment l'attention du chercheur : nous avons également exposé au chapitre 5 nos inquiétudes concernant l'usage des certains termes souvent implicitement associés à la « radicalisation », tels que « l'extrémisme violent » et la « radicalité ». Ces relations restent donc entièrement à penser, à analyser et à schématiser.

Loin d'une posture relativiste face à la multiplicité empirique des définitions conceptuelles, nous avons défendu le fait qu'il est possible d'en réduire rigoureusement le nombre par une

¹¹⁷³ Xavier Crettiez montre clairement que l'engagement dans la violence ne se résume pas à un processus individuel vers les idéologies extrêmes. La participation dans les organisations politiques violentes n'est pas toujours issue d'un processus volontaire ou de considérations strictement politiques. Xavier CRETTEZ, « « High Risk Activism » : Essai sur le processus de radicalisation violente. (seconde partie) », Pôle Sud, 2(35), 2011, p. 109-110.

méthode visant à éliminer les propositions qui présentent des lacunes logiques. Ainsi, nous parlons de *concept* scientifique lorsqu'il est question du résultat d'un travail d'abstraction qui « s'applique à une classe d'objets du même type », un travail qui entend donc isoler « les propriétés communes et essentielles d'une classe d'objets »¹¹⁷⁴. Le concept doit alors contenir tous les objets qui tombent sous sa définition. Le défi posé aux chercheurs revient à distinguer ce qui est de l'ordre des propriétés essentielles de ce qui relève des propriétés contingentes. Par exemple, nous pouvons nous demander ce qu'il faudrait enlever à la « radicalisation » généralement comprise afin que celle-ci ne soit plus de la « radicalisation »¹¹⁷⁵ : serait-ce possible que la radicalisation puisse ne pas mener à la violence ou au terrorisme ? Serait-ce possible que la radicalisation ne soit pas un processus individuel ou collectif ? Etc.

Ces questions sont essentielles afin de construire une définition opératoire de la « radicalisation », et ainsi éviter le chevauchement entre différents phénomènes faiblement conceptualisés. Clayton Peterson affirme qu'une définition convenable d'un concept doit respecter au moins quatre conditions (ou règles). Premièrement, elle doit être *affirmative*, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas dire ce qu'elle n'est pas. Sur ce point, les définitions du terme de « radicalisation » dans la littérature scientifique respectent largement cette règle. La deuxième règle est la *non-circularité*. Le *définissant* ne doit pas utiliser un mot de la même famille que le *défini*. Les chercheurs et les gouvernements en sont venus progressivement à éviter cette erreur, en cessant de définir la « radicalisation » comme un « processus menant à la radicalité ». Ce serait comme affirmer qu'un « boxeur est quelqu'un qui pratique la boxe »¹¹⁷⁶. Toutefois, la troisième règle pose problème : il s'agit de *l'universalité*. L'erreur consiste à proposer une définition trop spécifique, qui ne permet pas d'englober tous les objets sous le concept. Par exemple, définir la « radicalisation » comme l'engagement dans le terrorisme exclut les autres formes de recours à la violence politique. De plus, tous les « terroristes » n'ont à l'évidence pas suivi un processus de « radicalisation ». La quatrième règle invite à éviter l'erreur inverse : selon la règle de la *spécificité*, une définition trop générale conduirait à des chevauchements avec d'autres types

¹¹⁷⁴ C. PETERSON, *Pensée rationnelle et argumentation*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, 2013, p. 10 et 12.

¹¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 11.

¹¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 32 et 33.

d'objets¹¹⁷⁷. Définir la « radicalisation » comme une « socialisation dans la violence »¹¹⁷⁸ amène ainsi à inclure implicitement diverses et multiples formes de violence non-politique, ce qui est parfois le cas dans la littérature spécialisée.

Selon les critères précisés ci-dessus, est-il possible d'affirmer que la « radicalisation » est un concept scientifique adéquat ? Dans les politiques publiques, ce n'est clairement pas le cas. Concernant les sciences sociales, notre réponse serait plus nuancée. En fait, dans la littérature, la plupart des définitions remplissent une partie des critères susmentionnés (les règles 1 et 2). Toutefois, les conditions 3 et 4 nécessitent encore un travail important. Malheureusement, nous n'avons pas de réponse définitive à ce problème. Notre proposition du chapitre 5, tirée des grandes catégories du **tableau 5.2**, indique certes, à notre sens, un pas vers la bonne direction, mais ne règle aucunement les défis engendrés par l'opérationnalisation du concept.

Avant de terminer...

Quel avenir pouvons-nous envisager pour le terme « radicalisation » ? En fait, tout dépend de sa capacité d'adaptation aux futurs problèmes publics qui seront associés à la problématique de la « violence politique », au sens large. Le terrorisme islamiste de type domestique n'est évidemment pas l'unique problème public concerné, et nul ne peut dire combien de temps il restera un danger réel dans les sociétés démocratiques. Les experts des milieux peu institués l'avaient compris rapidement, en ouvrant la « radicalisation » à l'ensemble des idéologies politiques violentes¹¹⁷⁹. Si la menace terroriste semble s'être atténuée depuis la fin de l'État Islamique au Moyen-Orient, l'étude de la « radicalisation » et de « l'extrémisme » se déplace graduellement afin de s'associer à d'autres types de « prévention » au sens générique, comme la santé et la criminalité¹¹⁸⁰. La notion intègre alors graduellement des thèmes comme la « résilience » (au sens psychosocial) et la « polarisation » sociale (politique et religieuse), et inclut dorénavant les « comportements haineux » au sens large. Cette évolution contribue à sortir la violence politique

¹¹⁷⁷ Ibid., p. 35.

¹¹⁷⁸ F. REINARES, R. ALONSO, T. BJØRGO, D. D. PORTA, R. COOLSAET, F. KHOSROKHAVAR, R. LOHLKER, M. RANSTORP, A. P. SCHMID, A. SILKE, M. TAARNBY and G. DE VRIES, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », art. cit, p. 17.

¹¹⁷⁹ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », *op. cit.*

¹¹⁸⁰ R. COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet », *op. cit.*

du seul cercle des études sur la sécurité, pour intéresser désormais les chercheurs travaillant sur la cohésion sociale, la santé mentale ou d'autres domaines connexes¹¹⁸¹.

Afin de soutenir leur légitimité, les experts associés au domaine ont tout intérêt à maintenir le problème public de la « radicalisation » dans l'arène publique. Cette notion – nous l'avons dit – ainsi que le ressenti de l'urgence politique, sont loin d'apparaître uniquement comme une « construction sociale », au sens arbitraire et instrumental donné ordinairement à cette expression, comme masque idéologique de la domination à déconstruire. Si la part étatique s'avère prépondérante dans la « nomination » et la structuration initiale du problème public, les gouvernements réagissent toujours à des situations politiques, des peurs collectives, des changements structurels et technologiques qui renvoient à une certaine réalité vécue. Dans un autre ordre d'idées, tout porte à croire que l'un des prochains enjeux majeurs concernera la violence associée à l'extrême droite ethno-nationaliste, en progression dans plusieurs pays européens et aux États-Unis. La crainte d'une polarisation sociale – vecteur de guerre civile latente – et de l'augmentation des crimes à caractère haineux ouvre sur de nouvelles politiques publiques en ce sens. Si cette tendance se confirme, les termes « radicalisation » et « extrémisme violent » pourraient continuer à s'imposer comme un « paradigme central » dans le domaine de la violence politique en général pour encore plusieurs années à venir¹¹⁸².

¹¹⁸¹ B. DUCOL, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV », *op. cit.*

¹¹⁸² B. DUCOL, « La “radicalisation” comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent: contour et limite d'un paradigme théorique », *art. cit.*, p. 131.

BIBLIOGRAPHIE

180 GRAD WENDE, *Zu Hause, auf der Straße oder in der Schule: Als Multiplikator bist Du gefragt!*, <https://180gradwende.de/project/multiplikatoren-ausbildung/>, consulté le 25 octobre 2019.

AARHUS KOMMUNE, *Anti-radicalization*, <https://www.aarhus.dk/english/collaborate-with-the-city/inclusive-citizenship/anti-radicalisation/#1>, consulté le 25 octobre 2019.

Gabriel ABEND, « THE MEANING OF “THEORY” », *SOCIOLOGICAL THEORY*, 26-2, 2008.

ACPO, *Prevent. Act Now*, <https://www.npcc.police.uk/documents/TAM/ACTNOWfactsheet.pdf>, consulté le 25 octobre 2019.

AEVT, *Acerca de mi*, <http://www.aevt.es/acerca-de-mi/>, consulté le 18 octobre 2019.

AFVT, *L'AFVT en quelques mots*, <https://www.afvt.org/lafvt-en-quelques-mots-et-dates-cles/>, consulté le 18 octobre 2019.

Irfan AHMAD, « Between moderation and radicalization: Transnational interactions of Jamaat-e-Islami of India », *Global network*, 5-3, 2005.

AIVD, *Local Jihadist networks in the Netherlands*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2010.

AIVD, *Resilience and Resistance. Current trends and developments in Salafism in the Netherlands*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2010.

AIVD, *Annual report 2006*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2007.

AIVD, *The Radical dawa in transition. The rise of Islamic neoradicalism in Netherlands*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2007.

AIVD, *Violent Jihad in the Netherlands. Current trends in the Islamist terrorist threat*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2006.

AIVD, *Annual report 2004*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2005.

AIVD, *From dawa to jihad. The various threats from radical Islam to the democratic legal order*, The Hague, Ministry of the Interior and Kingdom relations, 2004.

AIVD, *Recruitment for the Jihad in the Netherlands: From Incident to Trend*, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2002.

AIVD, *Saudi influences in the Netherlands. Links between the Salafist mission, radicalisation processes and Islamic terrorism*, Memorandum, The Hague, General Intelligence and Security Service of Netherlands, 2005.

AIVITER, *Associazione*, <http://www.vittimeterrorismo.it/associazione/>, consulté le 18 octobre 2019.

AMADEU ANTONIO STIFTUNG, *Fachstelle Gender, gruppenbezogene Menschenfeindlichkeit und Rechtsextremismus*, <https://www.amadeu-antonio-stiftung.de/projekte/fachstelle-gender-und-rechtsextremismus/>, consulté le 18 octobre 2019.

AMERICAN CIVIL LIBERTIES UNION (ACLU), « Sign letter to Mr Robert S. Mueller », October 4 2011.

ANDREW ABBOTT, *Methods of Discovery. Heuristics for the Social Sciences*, New-York and London, W. W. Norton & Compagny, 2004.

APAV, *Quem somos*, https://apav.pt/apav_v3/index.php/pt/a-apav/quem-somos, consulté le 18 octobre 2019.

ARQ PSYCHOTRAUMA EXPERT GROUP, *History of Impact*, <https://www.impact-kenniscentrum.nl/en/about-us/history-impact>, consulté le 18 octobre 2019.

Omar ASHOUR, « Lions Tamed? An Inquiry into the Causes of De-Radicalization of Armed Islamist Movements: The Case of the Egyptian Islamic Group », *Middle East Journal*, 61-4, 2007, p. 596-623.

ASSOCIACIO CATALANA DE VICTIMES D'ORGANIZACIONS TERRORISTES (ACVOT), *Quienes somos*, <https://www.acvot.org/inicio/que-hacemos/>, consulté le 12 mars 2019.

Julia Edwards AUBSKEY, Dustin VOLZ and Kristina COOKE, *Exclusive: Trump to focus counter-extremism program solely on Islam - sources*, <https://www.reuters.com/article/us-usa-trump-extremists-program-exclusiv/exclusive-trump-to-focus-counter-extremism-program-solely-on-islam-sources-idUSKBN15G5VO>, consulté le 13 mars 2019.

AUDIT COMMISSION, *Preventing Violent Extremism Learning and Development Exercise. Report to the Home Office and Communities and Local Government*, London, United-Kingdom, 2008.

Akil AWAN, « Radicalization on the Internet? The Virtual Propagation of Jihadist Media and its Effects », *Journal of the Royal United Severcies Institution*, 152-3, 2007, p. 76-81.

Gavin BAILEY and Phil EDWARDS, « Rethinking 'Radicalisation': Microradicalisations and Reciprocal Radicalisation as an Intertwined Process », *Journal for Deradicalisation*, 10, 2017, p. 255-281.

Barack OBAMA, « Full text of President Obama's 2014 address to the United Nations General Assembly », Washington, *The Washington Post*, 2014.

Nabeela BARBARI, « Reconsidering CVE: The Unintended Consequences of Countering Violent Extremism Efforts in America », Monterey, Naval Postgraduate School.

BBC, « Infinite Justice, out - Enduring Freedom, in », Toronto, *BBC News*, September 25 2001.

Howard S. BECKER et Alain PESSIN, « Howard S. Becker et Alain Pessin: Dialogue sur les notions de Monde et de Champ », *Sociologie de l'Art*, 8-1, 2006, p. 163-180.

Peter BERGER and Thomas LUCKMANN, *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, New-York, Doublebay company inc. Garden city, 1966.

Didier BIGO and Laurent BONELLI, *Preventing violent radicalisation and terrorist recruitment in the EU: The threat to Europe by radical islamic terrorist group*, Brussels, European Parliament, 2007.

Frédéric BOILY, « Le débat entre Gilles Kepel et Olivier Roy. Anatomie d'un désaccord », *Revue Frontières*, 31-1, 2019.

Neven BONDOKJI, Kim WILKINSON and Leen AGHABI, « Understanding Radicalisation: A Literature Review of Models and Drivers », 2017.

Laurent BONELLI et Fabien CARRIÉ, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes Djihadistes français*, Paris, Le Seuil, 2018.

Randy BORUM, « The Etiology of Radicalization », *The Handbook of the Criminology of Terrorism*, 2017.

Randy BORUM, « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories », *Journal of Strategic Security*, 4-4, 2011, p. 7–36.

Randy BORUM, « Radicalization into Violent Extremism II: A Review of Conceptual Models and Empirical Research », *Journal of Strategic Security*, 4-4, 2011, p. 37–62.

Randy BORUM, « Understanding the Terrorist Mindset », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 72-7, 2003, p. 7-10.

Catherine BOTT, Jennifer LEETZ and John MARKEY, *Radicalization: An Overview and Annotated Bibliography of Open-Source Literature. Final Report*, Arlington, VA, Department of Homeland Security, 2006.

Bérénice BOUTIN, Grégory CHAUZAL, Jessica DORSEY, Marjolein JEGERINGS, Christophe PAULUSSEN, Johanna POHL, Alastair REED and Sofia ZAVAGLI, *The Foreign Fighters Phenomenon in the European Union. Profiles, Threats & Policies*, The Hague, 2016.

Guillaume BRIE et Cécile RAMBOURG, *Radicalisation. Analyses scientifiques versus usage politique. Synthèse analytique*, Agen, École nationale d'administration pénitentiaire, 2015.

Rachel BRIGGS OBE and Tanya SILVERMAN, *Western Foreign Fighters. Innovations in Responding to the Threat*, London, Institute for Strategic Dialogue, 2014.

Gérald BRONNER, *La pensée extrême : comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Editions Denoël, 2009.

Gérald BRONNER, *L'empire des croyances*, Paris, Presse universitaire de France, 2003.

George W. BUSH, « President Discusses Beginning of Operation Iraqi Freedom. President's Radio Address », Washington, 2001.

George W. BUSH, « Address to a Joint Session of Congress and the American People. Response to the Terrorist Attacks of September 11 », Washington, 2001.

George W. BUSH, « 9/11 Address to the Nation », Washington, 2001.

Michel CASTRA, « Expertise », in Serge PAUGAM (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presse Universitaire de France, 2013.

Daniel CAUCHY, PABLO MADRIAZA ET ANNE-SOPHIE PONSOT, *Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique*, Montréal, Centre international pour la prévention de la criminalité, 2015.

Daniel CEFĂI, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », *Questions de communication*, 30, 2016, p. 25-64.

Daniel CEFĂI, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 14-75, 1996, p. 44-66.

CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE (CPRMV), *Historique*, <https://info-radical.org/fr/cprmv/historique/>, consulté le 31 octobre 2019.

CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE (CPRMV), *Radicalisation*, <https://info-radical.org/fr/radicalisation/definition/>, consulté le 31 octobre 2019.

CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE (CPRMV), *Accueil téléphonique*, <https://info-radical.org/fr/accompagnement/accueil-telephonique/>, consulté le 31 octobre 2019.

CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE (CPRMV), *L'éducation et l'art au service de la prévention de l'extrémisme violent auprès des jeunes*, <https://info-radical.org/fr/10788-2/>, consulté le 31 octobre 2019.

CENTRE FOR THE STUDY OF RADICALISATION AND POLITICAL VIOLENCE (ICSR), *About us*, <https://icsr.info/about-us/>, consulté le 31 octobre 2019.

Francis CHATEAURAYNAUD, « Pragmatique des transformations et sociologie des controverses. Les logiques d'enquête face au temps long des processus », in Francis CHATEAURAYNAUD et Yves COHEN (dir.), *Histoires pragmatiques*, Paris, EHESS, 2015, 25, p. 349-385.

CHILDREN, SCHOOLS AND FAMILIES, *Learning together to be safe. A toolkit to help schools contribute to the prevention of violent extremism*, London, Department for Children, Schools and Families, 2008.

Tufyal CHOUDHURY, *The Role of Muslim Identity Politics in Radicalisation (a study in progress)*, London, Communities and Local Government department, 2007.

Kris CHRISTMANN, *Preventing religious radicalisation and violent extremism: A systematic review of the research evidence. Research Report*, London, Youth Justice Board, 2012.

Yao-Li CHUANG, Tom CHOU and Maria D'ORSOGNA, « Age-structured social interactions enhance radicalization », 42-3, p. 128-151.

CITY OF ROTTERDAM, *Radicalization*, <https://www.rotterdam.nl/wonen-leven/radicalisering/>, consulté le 25 octobre 2019.

CITY OF TORONTO, *FOCUS Toronto*, <https://www.toronto.ca/community-people/public-safety-alerts/community-safety-programs/focus-toronto/>, consulté le 17 octobre 2019.

CoCoRA, *The Project*, <https://cocoraproject.eu/the-project/>, consulté le 25 octobre 2019.

Annie COLLOVALD et Brigitte GAITI, « Question sur la radicalisation politique », in Annie COLLOVALD et Brigitte GAITI (dir.), *La démocratie aux extrêmes : sur la radicalisation politique*, Paris, La dispute/SNÉDIT, 2006, p. 19-45.

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION, *État, collectivités, société : une chaîne de protection activée face à la radicalisation. Bilan et chiffres clés*, Paris, Gouvernement français, 2019.

COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, *Communication from the Commission to the European Parliament and the Council concerning Terrorist recruitment: addressing the factors contributing to violent radicalisation*, Brussels, The European Union, 2005.

COMMISSION ON INTEGRATION & COHESION, *Our Shared Future*, London, Commission on Integration & Cohesion, 2007.

COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *Preventing violent extremism - Winning hearts and minds*, London, Department for Communities and Local Government, 2007.

COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *Guidance for Local Authorities on Translation of Publications*, London, Communities and Local Government department, 2007.

COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *Empowering Muslim Women: Case Studies*, London, Department for Communities and Local Government.

COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *Preventing Violent Extremism: Next Steps for Communities*, London, Department for Communities and Local Government.

COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *Inter faith strategy*, London, Department for Communities and Local Government, 2008.

COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT, *An Action plan for Community Empowerment: Building on Success*, London, Communities and Local Government department, 2007.

COMMUNITIES AND LOCAL GOVERNMENT COMMITTEE, *Preventing Violent Extremism. Sixth Report of Session 2009-10*, London, House of Commons, 2010.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME, *Rapport sur les pratiques optimales et les enseignements tirés concernant la façon dont la protection et la promotion des droits de l'homme contribuent à prévenir et à combattre l'extrémisme violent*, L'Organisation des Nations Unies, 2016.

CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LES PROCESSUS DE LA RADICALISATION (COSPRAD), *Bilan d'activité 2018*, Paris, Gouvernement français, 2018.

Rik COOLSAET, « *All radicalisation is local* »: *the genesis and drawbacks of an elusive concept*, Brussels, The Egmont Papers, 2016.

Rik COOLSAET, « Radicalisation, entre contexte et responsabilité individuelle », *La revue observatoire*, 86, 2016.

Rik COOLSAET, *Between al-Andalus and a failing integration. Europe's pursuit of a long-term counterterrorism strategy in the post-al-Qaeda era*, Brussels, Royal Institute for International Relation (IRRI-KIIB).

RIK COOLSAET, « Entrevue avec Rik Coolsaet ».

COORDINATEUR DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME, *Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre la radicalisation et le recrutement de terroristes - rapport de mise en oeuvre*, Bruxelles, Conseil de l'Union Européenne, 2007.

Juliet CORBIN and Anselm STRAUSS, *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, 3 ed., SAGE Publications, 2008.

COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, *The Hague Programme: Strengthening Freedom, Security and Justice in the European Union*, Brussels, Official Journal of the European Union, 2005.

COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION, *EU Plan of Action on Combating Terrorism*, Brussels, 2004.

COVITE, *Quienes somos*, <https://covite.org/nosotros/quienes-somos/>, consulté le 19 octobre 2019.

Jeffrey B. COZZENS, *Identifying entry points of action in counter radicalisation. Countering Salafi-Jihadi Ideology through development initiatives - strategic openings*, Copenhagen, Danish institute for international studies, 2006.

Martha CRENSHAW, « The Causes of Terrorism », *Comparative Politics*, 13-4, 1981, p. 379-399.

Xavier CRETTEZ, « Entrevue avec Xavier Crettez ».

Xavier CRETTEZ, « « High Risk Activism » : Essai sur le processus de radicalisation violente. (première partie) », *Pôle Sud*, 1-34, 2011, p. 45-60.

Xavier CRETTEZ, « « High Risk Activism » : Essai sur le processus de radicalisation violente. (seconde partie) », *Pôle Sud*, 2-35, 2011, p. 97-112.

Xavier CRETTEZ, « Penser la radicalisation : une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent », *Revue française de science politique*, 66-5, 2016, p. 709-727.

Xavier CRETTEZ, « Interventions de Xavier Crettez », in *Radicalisation: processus ou basculement?*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2016.

Manni CRONE, « Radicalization revisited: Violence, politics and the skills of the body », *International Affairs*, 92-3, 2016, p. 587-604.

CULTURES INTERACTIVE (CI), *About*, <http://cultures-interactive.de/en/>, consulté le 18 octobre 2019.

Anja DALGAARD-NIELSEN, « Violent Radicalization in Europe: What We Know and What We Do Not Know », *Studies in Conflict & Terrorism*, 33-9, 2010, p. 797-814.

Cécile DAUMAS, « Olivier Roy et Gilles Kepel, querelle française sur le jihadisme », Paris, *Libération*, 14 avril 2016.

Stéphanie DE COENSEL, « Processual Models of Radicalization into Terrorism: A Best Fit Framework Synthesis », *Journal for Deradicalization*, 17, 2018, p. 89-127.

Guillaume DE NOIX DE SAINT-MARC, « Entrevue avec le directeur général de l'AFVT ».

Geoff DEAN, « Framing the Challenges of Online Violent Extremism », in *Combating Violent Extremism and Radicalisation in the Digital Era*, Hershey, IGI Global Publishers, 2016, p. 226-259.

Thierry DEFFARGES, « Sur la nature et les causes du terrorisme. Une revue de la littérature économique », *Revue Tiers Monde*, 2-74, 2003, p. 369-392.

Corinne DELMAS, *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, La Découverte.

DEPARTMENT OF JUSTICE OF THE UNITED STATES, *Pilot Programs are Key to our Countering Violent Extremism Efforts*, <https://www.justice.gov/archives/opa/blog/pilot-programs-are-key-our-countering-violent-extremism-efforts>, consulté le 25 octobre 2019.

Benjamin DUCOL, « La “radicalisation” comme modèle explicatif de l'engagement clandestin violent: contour et limite d'un paradigme théorique », *Politeia*, 28, 2015, p. 128-147.

Benjamin DUCOL, « Les dimensions émotionnelles du terrorisme », *Revue canadienne des études supérieures en sociologie et criminologie*, 2-2, 2013, p. 89-102.

Benjamin Ducol, « Entrevue avec le directeur général adjoint au développement stratégique et scientifique CPRMV ».

Baudouin DUPRET, *À propos de la philosophie de Ian Hacking*, <https://sirene.hypotheses.org/14>, consulté le 25 octobre 2019.

Carol DYER, Ryan E. MCCOY, Joel RODRIGUEZ and Donald N. VAN DUYN, « Countering Violent Islamic Extremism. A Community Responsibility », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 76-12, 2007, p. 3-10.

Rositsa DZHEKOVA, Nadya STOYNOVA, Anton KOJOUHAROV, Mila MANCHEVA, Dia ANAGNOSTOU and Emil TSENKOV, *Understanding Radicalisation: Review of Literature*, Sofia, Center for the Study of Democracy, 2016.

EALING COUNCIL, *Prevent community engagement projects*, https://www.ealing.gov.uk/info/201149/crime_prevention/2340/ealing_prevent/2, consulté le 25 octobre 2019.

Marleen EASTON, Maarten DE WAELE, Nele SCHILS, Lieven PAUWELS and Antoinette VERHAGE, « Is er plaats voor “radicalisme” in onze democratische maatschappij? », *Orde van de Dag*, 62, 2013, p. 5-16.

ÉDUSCOL, *Politique de prévention de la radicalisation violente en milieu scolaire*, <https://eduscol.education.fr/cid100811/prevention-de-la-%20radicalisation.html>, consulté le 25 octobre 2019.

Jonathan J. EDWARDS, « Figuring radicalization: Congressional narratives of homeland security and American Muslim communities », *Communication and Critical/ Cultural Studies*, 12-1, 2015, p. 102–120.

Hamed EL-SAID and Richard BARRETT, *Enhancing the Understanding of the Foreign Terrorist Fighters Phenomenon in Syria*, United Nations Office of Counter Terrorism, 2017.

EUROPEAN FORUM FOR URBAN SECURITY, *Who we are*, <https://efus.eu/fr/topics/risks-forms-of-crime/radicalisation/efus/14147/PRACTICES>, consulté le 19 octobre 2019.

EUROPEAN NETWORK OF DERADICALISATION, *Final Report*, Brussels, European Union, 2014.

EUROPEAN UNION, *Radicalisation Awareness Network (RAN)*, https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network_en, consulté le 17 octobre 2019.

EUROPOL, *European Union. Terrorism Situation and Trend Report*, Brussels, European Union Agency for Law Enforcement Cooperation, 2019.

Robert EVANS, « What is expertise? Technical knowledge and political judgement », in *Security Expertise. Practice, Power, Responsibility*, London, Routledge, 2015, p. 19-36.

Julia EVETTS, Harald A. MIEG and Ulrike FELT, « Professionalization, Scientific Expertise, and Elitism: A Sociological Perspective », in *The Cambridge Handbook of expertise and expert performance*, Ericsson, K. Anders, Neil Charness, Paul J. Feltovich and Robert R. Hoffmann (dir.), Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 105-125.

EXECUTIVE OFFICE OF THE PRESIDENT, *National Strategy for Combating Terrorism*, Government of United-States, 2003.

Gil EYAL and Grace POK, « From a sociology of professions to a sociology of expertise », 2017.

Gil EYAL and Grace POK, « What is security expertise? From the sociology of professions to the analysis of networks of expertise », in *Security Expertise. Practice, Power, Responsibility*, London, Routledge, 2015, p. 37-59.

Norman FAIRCLOUGH, *Discourse and Social Change*, Cambridge, Polity Press, 2006.

Norman FAIRCLOUGH, *Analysing Discourse. Textual analysis for social research*, New-York, Routledge, 2003.

FAMILIES MOVING ON. VICTIMS SUPPORT NETWORK, *Welcome to Families Moving On*, <http://familiesmovingon.com/index.html>, consulté le 19 octobre 2019.

FAVE, *A bit about us*, <https://favecanada.wixsite.com/website/about>, consulté le 19 octobre 2019.

FBI COUNTERTERRORISM DIVISION, *The Radicalization Process: From Conversion to Jihad*, FBI intelligence assessment, 2006.

Zack FELLMANN, Thomas SANDERSON and Galperin DONNELLY, *The future of foreign fighters*, Washington, CSIS, 2017.

FENVAC, *La FENVAC en bref*, <https://www.fenvac.com/la-fenvac-en-bref>, consulté le 18 octobre 2019.

Meagan FITZPATRICK, « Harper on terror arrests: Not a time for “sociology” », Toronto, CBC, April 25 2013.

FORESEE REASEARCH GROUP, *About us*, <http://www.foresee.hu/en/>, consulté le 19 octobre 2019.

Robert FOX, « Gwot is history. Now for Save. After the Global War on Terror comes the Struggles Against Violent Extremism. Robert Fox explains », London, *New Statemans America*, August 08 2005.

FUNDACION ANGEL BLANCO, *Objetivos*, <https://www.fmiguelangelblanco.es/la-fundacion/objetivos/>, consulté le 18 octobre 2019.

FUNDACION GREGORIO ORDONEZ, *Quienes somos*, <http://fgregorioordonez.com/quienes-somos/>, consulté le 18 octobre 2019.

FUNDACION VICTIMAS DEL TERRORISMO, *Quiénes somos*, <http://fundacionvt.org/quienes-somos/>, consulté le 18 octobre 2019.

Frank FUREDI, « Lost for words », London, *The Guardian*, January 17 2008.

Stephanie GAUDET and Dominique ROBERT, *A Journey Through Qualitative Research. From Design to Reporting*, London, SAGE Publications, 2018.

Tobias GEMMERLI, « Radicalisation: A Politically Constrived Concept », *DIIS Policy Brief - September*, 2015.

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC), *Guide de sensibilisation au terrorisme et à l'extrémisme violent*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2016.

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC), *Démystifier la radicalisation*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2009.

Paul GILL, « A Multi-Dimensional Approach to Suicide Bombing », *International Journal of Conflict and Violence*, 1-2, 2007, p. 142-159.

Philip GIRALDI, « The Violent Radicalization and Homegrown Terrorism Prevention Act », *Huffington Post*, May 25 2011.

Jonathan GITHENS-MAZER, *Rethinking the Causal Concept of Islamic Radicalisation*, Committee on Concepts and Methods Working Paper Series, 2010.

Jonathan GITHENS-MAZER and Robert LAMBERT, « Why conventional wisdom on radicalization fails: The persistence of a failed discourse », *International Affairs*, 86-4, 2010, p. 889–901.

GOVERNMENT OF CANADA, *Building Resilience Against Terrorism. Canada's counter-terrorism Strategy*, Ottawa, Government of Canada, 2013.

GOVERNMENT OF DENMARK, *A common and safe future. An action plan to prevent extremist views and radicalisation among young people*, Copenhagen, Government of Denmark, 2009.

Robert GRAUSAM, « The Language of Islamic Fundamentalism », *AAA: Arbeiten aus Anglistik und Amerikanistik*, 30-1/2, 2005, p. 227-241.

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC), *Les jeunes en ligne et à risque internet - un outil de radicalisation*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2011.

Roger GRIFFIN, *The Metapolitics of Terrorist Radicalization*, London, Palgrave Macmillan, 2012.

Jakob GUHL, « Why beliefs always matter, but rarely help us predict jihadist violence. The role of cognitive extremism as a precursor for violent extremism », *Journal for Deradicalisation*, 14, 2018, p. 192-217.

Caroline GUIBET-LAFAYE, « La construction de l'ennemi : usages politiques contemporains de la notion de radicalisation », Leipzig, Conférence Terrorisme en France, en Turquie, en Italie et en Allemagne dans les années 1970, 2016

Ian HACKING, *Historical Ontology*, Cambridge, Harvard University Press, 2004.

Ian HACKING, *The Social Construction of What?*, Revised ed., Cambridge, Harvard University Press, 2000.

Ian HACKING, *Representing and Intervening: Introductory Topics in the Philosophy of Natural Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

Mohammed HAFEZ and Creighton MULLINS, « The radicalization puzzle: A theoretical synthesis of empirical approaches to homegrown extremism », *Studies in Conflict and Terrorism*, 38-11, 2015, p. 958-975.

Mark HAMM and Ramon SPAAJ, *Lone Wolf Terrorism in America: Using Knowledge of Radicalization Pathways to Forge Prevention Strategies*, Washington, U.S. Department of Justice, 2015.

Jane HARMAN, *Violent Radicalization and Homegrown Terrorism Prevention Act of 2007*, 2007.

Toby HARNDEN, « Barack Obama declares the “War on Terror” is over », London, *The Telegraph*, May 25 2010.

William D. HARTUNG, *Hidden Costs of War. A Report commissioned by Howard S. Brembeck and the Fourth Freedom Forum*, United-States, Fourth Freedom Forum, 2003.

Scott HELFSTEIN, *Edges of Radicalization: Individuals Networks and Ideas*, Washington, Combatting Terrorism Center at West Point, 2012.

HM GOVERNMENT, *Pursue Prevent Protect Prepare. The United Kingdom's Strategy for Countering International Terrorism*, London, Government of United Kingdom, 2009.

HM GOVERNMENT, *The United Kingdom's Strategy for Countering International Terrorism*, London, Government of United Kingdom, 2009.

HM GOVERNMENT, *The Prevent Strategy: A Guide for Local Partners in England. Stopping people becoming or supporting terrorists and violent extremists*, London, Government of United Kingdom, 2008.

HM GOVERNMENT, *Countering International Terrorism: The United Kingdom's Strategy*, London, Government of United Kingdom, 2006.

David HOFMANN, « Review Essay: Twenty Important Journal Articles on Radicalisation to, and De-Radicalisation from, Terrorism », *Perspectives on Terrorism*, 6-6, 2012, p. 104-113.

HOMELAND SECURITY INSTITUTE, « Radicalization: An Overview and Annotated Bibliography of Open-Source Literature », Washington, Homeland Security Institute, December 2006.

John HORGAN, *Discussion Point: The End of Radicalization?*, <http://www.start.umd.edu/news/discussion-point-end-radicalization>, consulté le 23 mars 2019.

John HORGAN and Max TAYLOR, « Disengagement, de-radicalization, and the arc of terrorism: Future directions for research », in *Jihadi terrorism and the radicalisation challenge: European and American expertises*, 2^e éd., Farnham, Ashgate Publishing Limited, p. 173-186.

Magnus HÖRNQVIST and Janne FLYGHED, « Exclusion or culture? The rise and the ambiguity of the radicalisation debate », *Critical Studies on Terrorism*, 5-3, 2012, p. 319–334.

Andrew HOSKINS, Akil AWAN and Ben O'LOUGHLIN, *Radicalisation and Media: Connectivity and Terrorism in the New Media Ecology*, New-York, Routledge, 2011.

Rex A. HUDSON, *Who becomes a Terrorist and Why: The 1999 Government Report on Profiling Terrorists*, New-York, The Lyons Press, 1999.

Seamus HUGHES and Haroro J. INGRAM, *Trump's Domestic Countering Violent Extremism Policies Look a Lot Like Obama's*, Lawfare, March 20 2019, <https://www.lawfareblog.com/trumps-domestic-countering-violent-extremism-policies-look-lot-obamas>, 25 octobre 2019.

Aziz Z HUQ, « Modeling Terrorist Radicalisation », *Journal of Law and Social Change*, 2-1, 2010.

AZIZ Z HUQ, *Concerns with Mitchell D. Silber & Arwin Bhatt, N.Y. Police Dep't, Radicalization in the West: The Homegrown Threat*, New-York, Brennan Center for Justice, 2007.

IDEA, *About*, <https://idebate.org/about-idea-nw>, consulté le 25 octobre 2019.

IMPACT, *Interventions database*, <http://www.impact.itti.com.pl/index#/inspire/search>, consulté le 31 octobre 2019.

Haroro INGRAM, « Understanding ISIS Propaganda: Appeal, Radicalization & Counter-strategy Implications », *Expanding Research on Countering Violent Extremism*, 2016, p. 143–154.

INNOVATION UNIVERSITIES & SKILLS, *Learning Together to be Safe. A toolkit to help colleges contribute to the prevention of violent extremism*, London, Government of United Kingdom.

INSIDE OUT, *Initiative against religious extremism*, <http://insideoutnow.de/inside-out-englisch/>, consulté le 31 octobre 2019.

INSPEC2T, *Inspiring Citizens Participation for Enhanced Community Policing Actions*, <http://inspec2t-project.eu/>, consulté le 25 octobre 2019.

INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE, *Secrétariat général du COSPRAD*, <https://inhesj.fr/secretaire-general-du-cosprad>, consulté le 25 octobre 2019.

ISD POWERING SOLUTIONS TO EXTREMISM AND POLARISATION, *Youth Innovation Labs: A Model for Preventing and Countering Violent Extremism*, <https://www.isdglobal.org/isd-publications/youth-innovation-labs-a-model-for-preventing-and-countering-violent-extremism/>, consulté le 25 octobre 2019.

ISD POWERING SOLUTIONS TO EXTREMISM AND POLARISATION, *About ISD*, <https://www.isdglobal.org/isdapproach/>, consulté le 18 octobre 2019.

Mohammad ISLAM, « On the Path to Pre-crime? Assessing US Domestic Counter-radicalization Policy », Stanford, Stanford Center for International Security and Cooperation, 2012.

Richard JACKSON, *Writing the War on Terrorism. Language, Politics and Terrorism*, Manchester, Manchester University Press, 2005.

Alexie JEAN, « Interview with a prevention's specialist ».

Jolene JERARD, « Terrorism in Indonesia: An Examination of Ten Radical Groups », St-Andrews, St-Andrews University, 2015.

Rodney H. JONES, *Discourse Analysis. A resource book for students*, New-York, Routledge, 2012.

Mark JUERGENSMEYER, *Terror in the Mind of God: The Global Rise of Religious Violence*, Berkeley, University of California Press, 2000.

Leonidas KARAKATSANIS and Marc HERZOG, « Radicalisation as form: beyond the security paradigm », *Journal of Contemporary European Studies*, 24-2, 2016, p. 199–206.

Gilles KEPEL, « “Radicalisations ” et “islamophobie”: le roi est nu », Paris, *Libération*, 2016.

Farhad KHOSROKHAVAR, *Radicalisation*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2014.

Michael KING and Donald M. TAYLOR, « The radicalization of homegrown jihadists: A review of theoretical models and social psychological evidence », *Terrorism and Political Violence*, 23-4, 2011, p. 602–622.

KIRKPATRICK & LOCKHART, *Homeland Security Bulletin*, The Homeland Security, 2003.

Jytte KLAUSEN, « Toward a Behavioral Model of “Homegrown” Radicalization Trajectories », *Studies in Conflict and Terrorism*, 39-1, 2016.

Jenniina KOTAJOKI, *Preventing Violent Extremism and Crime in the Nordic Countries: Similarities, Synergies and Ambiguities*, Solna, Sweden, SIPRI Insights on Peace and Security, 2018.

Arie W. KRUGLANSKI, Jocelyn J. BÉLANGER and Rohan GUNARATNA, *The Three Pillars of Radicalization*, Oxford, Oxford University Press, 2019.

Arun KUNDNANI, « A Decade Lost: Rethinking Radicalisation and Extremism », *Claystone*, January, 2015.

Arun KUNDNANI, « Radicalisation: the journey of a concept », *Race & Race*, 54-2, 2012, p. 3–25.

Arun KUNDNANI and Ben HAYES, « The globalisation of Countering Violent Extremism policies », Amsterdam, TNI, 2018.

Jorg KUSTERMANS, *Dealing with radicalization: Four reflections on Flemish radicalization policy*, Brussels, Flemish Peace Institute, 2015.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, « Prévenir pour protéger ». *Plan national de prévention de la radicalisation*, Paris, Gouvernement français, 2018.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme. Dossier de presse - 9 mai 2016*, Paris, Gouvernement français.

Suraj LAKHANI, « Radicalisation as a moral career: A qualitative study of how people become terrorists in the United Kingdom », United Kingdom, Cardiff University, 2014.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*, Québec, Gouvernement du Québec, 2015.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, *La laïcité à l'École. Vademecum*, Paris, Gouvernement français.

LEGATO SYSTEMISCHE BERATUNG, *Über uns*, <https://legato-hamburg.de/>, consulté le 1 novembre 2019.

LOCAL GOVERNMENT ASSOCIATION, *Leading the preventing violent extremism agenda. A role made for councillors*, London, Local Government Association, 2008.

Salim LONE, « This attack on free speech will fuel Muslim hostility », London, *The Guardian*, September 9 2005.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, L'Organisation des Nations Unies, 2015.

Maria LOZANO, *Inventory of the best practices on de-radicalisation from the different Member States of the EU*, Amsterdam, TERRA, 2014.

Ragnhild LYGRE, Hilde EIDE, Gerry LARSSON and Magnus RANSTORP, « Terrorism as a process: A critical review of Moghaddam's "Staircase to Terrorism" », *Scandinavian Journal of Psychology*, 52, 2011, p. 609-616.

Pablo MADRIAZA, « Entrevue avec le coordonnateur général de la chaire de l'UNESCO sur la radicalisation violente ».

MAKING MANCHESTER SAFER, *RADEQUAL*,
<http://www.makingmanchestersafer.com/info/18/radequal>, consulté le 25 octobre 2019.

Stefan MALTHANER, « Radicalization. The evolution of an analytical paradigm », *European Journal of Sociology*, 58-3, 2017, p. 369-401.

David MANDEL, « Radicalization: What Does it Mean? », in Pick M. Thomas and Anne SPECKHARD (dir.), *Home-Grown Terrorism: Understanding and Addressing the Root Causes of Radicalisation Among Groups with an Immigrant Heritage in Europe*, Washington, The NATO Science for Peace and Security Programme, 2010, p. 101-113.

Norman MARKOWITZ, *Radicals and Radicalism*,
<http://www.encyclopedia.com/history/dictionaries-thesauruses-pictures-and-press-releases/radicals-and-radicalism>, consulté le 13 novembre 2018.

Norman MARKOWITZ, « Radicals and Radicalism », in *Dictionary of American History*, New-York: Charles Scribner's Sons, 2003.

M. L. MARTINEZ, « Ian Hacking's Proposal for the Distinction Between Natural and Social Sciences », *Philosophy of the Social Sciences*, 39-2, 2009, p. 212-234.

Asta MASKALIÛNAITĖ, « Exploring the Theories of Radicalization », *Interdisciplinary Political and Cultural Journal*, 17-1, 2015, p. 9-26.

Dominique MASSON, « Language, Power, and Politics: Revisiting the Symbolic Challenge of Movements », *Alternate Routes: A Journal of Critical Social Research*, 13-0, 1996.

Clark MCCAULEY et Sophia MOSKALENKO, « Understanding political radicalization: The two-pyramids model », *American Psychologist*, 72-3, 2017, p. 205-216.

Clark MCCAULEY and Sophia MOSKALENKO, *Friction: How Radicalization Happens to Them and Us*, 1 edition, Oxford, Oxford University Press, 2011.

Clark MCCAULEY and Sophia MOSKALENKO, « Mechanisms of political radicalization: Pathways toward terrorism », *Terrorism and Political Violence*, 20-3, 2008, p. 415-433.

James G. MCGANN, « Think tank in security and international affairs », in *Security Expertise. Practice, Power, Responsibility*, London, Routledge, 2015, p. 107-124.

Gilbert MCLAUGHLIN, « Penser la radicalisation politique en France / Bonelli Laurent et Fabien Carrié, 2018, La Fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français, Paris, Le Seuil, 312 p. / Bouvatier Thomas, 2017, Petit manuel de contre-radicalisations, Paris, PUF, 252 p. / Thomson David, 2016, Les Revenants. Ils étaient partis faire le jihad, ils sont de retour en France, Paris, Le Seuil 304p. », *Études internationales*, 50-1.

Yousiff MEAH and Colin MELLIS, *Recognising and Responding to Radicalisation: Considerations for policy and practice through the eyes of street level workers*, Amsterdam, The RecoRa Institute, 2008.

Thomas MEDVETZ, *Think Tank in America*, Chicago, The University of Chicago Press, 2012.

Thomas MEDVETZ, « Terra obscura. Vers une théorie des think tanks américains », in *Aux Frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Yann Bérard et Renaud Crespin (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 177-196.

MIGRATION AND HOME AFFAIRS OF EUROPEAN UNION, *Networking Platform/Afghan and Chechen Communities*, https://ec.europa.eu/home-affairs/content/networking-platformafghan-and-chechen-communities_en, consulté le 30 octobre 2019.

MIGRATION AND HOME AFFAIRS OF EUROPEAN UNION, *ProDem Training*, https://ec.europa.eu/home-affairs/node/7413_en, consulté le 7 novembre 2019.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Équipes académiques laïcité et fait religieux. Cahier des charges*, Paris, Gouvernement français.

MINISTRY OF JUSTICE SWEDEN, *Action plan to safeguard democracy against violence-promoting extremism*, Stockholm, Government of Sweden, 2011.

MINISTRY OF REFUGEE, IMMIGRATION AND INTEGRATION AFFAIRES, *A Common and safe future - Proposal for an action plan to prevent extremist views and radicalisation among young people*, Copenhagen, Government of Denmark, 2008.

MINISTRY OF THE INTERIOR, *Assessment of the National Action Plan for the Prevention of Violent Radicalisation and Extremism by the Ministry of the Interior*, Helsinki, Government of Finland, 2019.

MINISTRY OF THE INTERIOR, *Towards a Cohesive Society. Action Plan to Prevent Violent Extremism*, Helsinki, Government of Finland, 2012.

Fathali M. MOGHADDAM, « The Staircase to Terrorism: A Psychological Exploration », *American Psychologist*, 60-2, 2005, p. 161-169.

Jean-Baptiste de MONTVALON, « « Expliquer, c'est déjà vouloir un peu excuser » : la cinglante réponse des chercheurs à Manuel Valls », Paris, *Le Monde*, 3 Mars 2016.

Aitemad MUHANNA-MATAR, « The limit-experience and self-deradicalisation: the example of radical Salafi youth in Tunisia », *Critical Studies on Terrorism*, 10-3, 2017, p. 435-475.

Diego MURO, « What does radicalisation look like? Four visualisations of socialisation into violent extremism », *Notes Internacionais CIDOB*, 2017, 45-53.

NATURE EDITORIAL, « Root causes », *Nature*, 528-7580, December 2 2015.

NAVIT, *Description and objectives*, <http://www.europeanvictims.net/pages/cont/index.php?id=1>, consulté le 18 octobre 2019.

Loo Seng NEO, « An Internet-Mediated Pathway for Online Radicalisation: RECRO », in *Combating Violent Extremism and Radicalization in the Digital Era*, Pennsylvania, IGI Global Publishers, 2016, p. 197-224.

Peter NESSER, *Europe hasn't won the war on terror*, <https://www.politico.eu/article/europe-hasnt-won-the-war-on-terror/>, consulté le 11 octobre 2019.

NETWORK OF ASSOCIATIONS OF VICTIMS OF TERRORISM, *Mapping associations of victims of terrorism*, <http://www.europeanvictims.net/pages/cont/index.php?id=26>, consulté le 7 novembre 2019.

Peter NEUMANN and Scott KLEINMANN, « How Rigorous Is Radicalization Research? », *Democracy and Security*, 9-4, 2013, p. 360-382.

Peter R. NEUMANN, « The trouble with radicalization », *International Affairs*, 89-4, 2013, p. 873-893.

Peter R. NEUMANN, « Introduction », in *Perspectives on Radicalisation and Political Violence: Papers from the First International Conference on Radicalisation and Political Violence*, London, The International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence, 2008, p. 3-7.

Peter R. NEUMANN and Brooke ROGERS, *Recruitment and Mobilisation for the Islamist Militant Movement in Europe*, London, International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence, 2007.

NIACRO, *History*, <https://www.niacro.co.uk/>, consulté le 18 octobre 2019.

Claude NICOLET, *Le radicalisme*, 5e éd., Paris, Les Presses Universitaires de France, 1983.

Ron NIXON, Adam GOLDMAN and Matt APUZZO, « Pointing to Trump, Groups Reject U.S. Aid to Fight Extremism », New-York, *The New-York Times*, February 2 2017.

NORWEGIAN MINISTRY OF JUSTICE AND PUBLIC SECURITY, *Action plan against radicalisation and violent Extremism*, Oslo, Norwegian Government, 2014.

NORWEGIAN MINISTRY OF JUSTICE AND THE POLICE, *Action plan. Collective security - a shared responsibility. Action plan to prevent radicalization and violent extremism*, Oslo, Government of Norway, 2010.

Adam NOSSITER, « “That Ignoramus”: 2 French Scholars of Radical Islam Turn Bitter Rivals », New-York, *The New-York Times*, June 13 2016.

OFFICE OF HOMELAND SECURITY, *National Strategy for homeland security*, Washington, Homeland Security, 2002.

OMAGH SUPPORT & SELF HELP GROUP, *About us*, <https://omaghsupport.co.uk/about-us/>, consulté le 18 octobre 2019.

Andreas ONNERFORS and Kristian STEINER, « Chapter 1. Introduction », in *Expressions of Radicalisation: Global Politics, Processes and Practices*, New-York, Palgrave Macmillan, 2018, p. 1-38.

ORGANISÉE PAR LES NATIONS UNIES EN PARTENARIAT AVEC LE GOUVERNEMENT SUISSE, *Conférence de Genève sur la prévention de l'extrémisme violent : la voie à suivre*, Genève, L'Organisation des Nations Unies, 2016.

ORGANIZATION FOR THE PREVENTION OF VIOLENCE, *About*, <https://preventviolence.ca/about/>, consulté le 12 mars 2019.

Cody PAJUNEN, « The Lone Wolf Terrorist: Mechanisms and Triggers of a Process-Driven Radicalization », *Paideia*, 2-18, 2015, p. 101-113.

Freddy A. PANIAGUA, « Some Thoughts on the “Staircase to Terrorism” », *American Psychologist*, 60-9, 2005, p. 1038-1039.

Céline-Marie PASCALE, *Cartographies of Knowledge: Exploring Qualitative Epistemologies*, Thousand Oaks, CA., SAGE Publications, 2011.

Faiza PATEL, *Rethinking Radicalisation*, New-York, Brennan Center for Justice at New York University School of Law, 2011.

Faiza PATEL and Meghan KOUSHIK, *Countering Violent Extremism*, New-York, Brennan Center for Justice.

Lieven PAUWELS, Fabienne BRION, Nele SCHILS, Julianne LAFINNEUR, Antoinette VERHAGE, Brice DE RUYVER and Marleen EASTON, *Explaining and understanding the role of exposure to new social media on violent extremism: an integrative quantitative and qualitative approach*, Ghent, Academia Press, 2014.

PERMANENT REPRESENTATIVES COMMITTEE, *Adoption of Council conclusion on prevention, preparedness and response to terrorist attacks*, Brussels, Council of the European Union, 2004.

Clayton PETERSON, *Pensée rationnelle et argumentation*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, 2013.

Nelson PHILIPS and Cynthia HARDY, *Discourse Analysis*, SAGE Publications, 2002.

Donatella Della PORTA and Gary LAFREE, « Guest Editorial: Processes of radicalization and de-radicalization », *International Journal of Conflict and Violence*, 6-1, 2012, p. 4-10.

Tomas PRECHT, *Home grown terrorism and Islamist radicalisation in Europe: From conversion to terrorism*, Danish Ministry of Justice, 2007.

PRESIDENCY, *Brussels European Council. 16/17 December 2004. Presidency conclusions*, Brussels, Council of the European Union, 2005.

PRESIDENCY, *The European Union Strategy for Combating Radicalisation and Recruitment to Terrorism*, Brussels, Council of the European Union, 2005.

PRESIDENCY, *EU compendium of threat assessments in the fight against terrorism - « “Underlying factors in Recruitment to Terrorism” »*, Brussels, Council of the European Union, 2004.

PRESIDENCY AND CT CO-ORDINATOR, *The European Union Counter-Terrorism Strategy*, Brussels, Council of the European Union, 2005.

PREV, *À propos de nous*, <https://cpnprev.ca/a-propos-de-nous/?lang=fr>, consulté le 12 février 2019.

PROJECT PROTON, *About*, <https://www.projectproton.eu/about/>, consulté le 17 octobre 2019.

QUILLIAM, *About*, <https://www.quilliaminternational.com/about/>, consulté le 18 octobre 2019.

RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Community engagement and empowerment*, Brussels, European Union, 2019.

RAN COLLECTION OF APPROACHES AND PRACTICES, *Preventing Radicalisation to Terrorism and Violent Extremism. Training for first-line practitioners*, Brussels, European Union, 2019.

Adil RASHEED, « Countering the Threat of Radicalisation: Theories, Programmes and Challenges », *Journal of Defence Studies*, 10-2, 2016, p. 39-76.

Adil RASHEED, « Countering the Threat of Radicalisation: Theories, Programmes and Challenges », *Journal of Defence Studies*, 10-2, 2016, p. 39–76.

REAL INSTITUTO ELCANO, *Presentation*, http://www.realinstitutoelcano.org/wps/portal/rielcano_en/about-elcano/presentation, consulté le 19 octobre 2019.

Fernando REINARES, Rogelio ALONSO, Torre BJØRGO, Donatella Della PORTA, Rik COOLSAET, Farhad KHOSROKHAVAR, Rüdiger LOHLKER, Magnus RANSTORP, Alex P SCHMID, Andrew SILKE, Michael TAARNBY and Gijs DE VRIES, « Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », *A concise Report prepared by the European Commission's Expert Group on Violent Radicalisation*, May, 2008.

Paul REYNOLDS, « Declining use of 'war on terror' », London, *BBC*, April 17 2007.

Fanny RINCK, « L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4-3, 2010, p. 427-450.

Philippe ROQUEPLO, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Versailles, Editions Quae, 1997.

Olivier ROY, *Le djihad et la mort*, Paris, Hachette, 2016.

Olivier ROY, « Le djihadisme est une révolte nihiliste », Paris, *Le Monde*, 25 Novembre 2015.

ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE, *Radicalization: a guide for the perplexed*, Ottawa, Government of Canada, 2009.

Jorge Ruiz RUIZ, « Sociological Discourse Analysis: Methods and Logic », *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research*, 10-2, 2009.

Marc SAGEMAN, *Leaderless Jihad: Terror Networks in the Twenty-First Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2008.

Marc SAGEMAN, « A Strategy for Fighting International Islamist Terrorist », *The Annals of the American Academy*, 618, 2008, p. 223-231.

Marc SAGEMAN, *Radicalisation of Global Islamist Terrorist*, Washington, United States Senate Committee on Homeland Security and Governmental Affairs, June 27 2007.

Marc SAGEMAN, *Understanding Terror Networks*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004.

Pascal SANCHEZ, *La rationalité des croyances magiques*, Genève-Paris, Librairie DROZ, 2007.

Sara SAUVAGE and Jose LIHT, « Mapping fundamentalisms: the psychology of religion as a sub discipline in the prevention of religiously motivated violence », *Archive for the Psychology of Religion*, 30-1, p. 75-91.

Romy SAUVAYRE, *Croire à l'incroyable*, Paris, PUF, 2012.

Alex P. SCHMID, « Research on Radicalisation: Topics and Themes », *Perspectives on Terrorism*, 10-3, 2016, p. 26-32.

Alex P. SCHMID, *Violent and Non-Violent Extremism: Two Sides of the Same Coin?*, The Hague, ICCT Research Paper, 2014.

Alex P. SCHMID, « Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review », *Terrorism and Counter-Terrorism Studies*, 2013.

Alex P. SCHMID, *The Routledge Handbook of Terrorism Research*, New-York, Routledge, 2011.

Alex P. SCHMID and Eric PRICE, « Selected literature on radicalization and de-radicalization of terrorists: Monographs, Edited Volumes, Grey Literature and Prime Articles published since the 1960s », *Crime, Law and Social Change*, 55-4, 2011, p. 337-348.

Eric SCHMITT and Thom SHANKER, « U.S. Officials Retool Slogan for Terror War », New-York, *The New-York Times*, June 26 2005.

Bart SCHUURMAN and Quirine EIJKMAN, « Indicators of Terrorist Intent and Capability: Tools for Threat Assessment », *Dynamics of Asymmetric Conflict*, 2015.

SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA, *Projet Kanishka*, <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/ntnl-scr/cntr-trrrsm/r-nd-flght-182/knshk/index-fr.aspx>, consulté le 19 octobre 2019.

SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA, *Bâtir un Canada sécuritaire et résilient. Évaluation de 2015-2016 de l'Initiative de recherche du projet Kanishka. Rapport Final*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 2016.

SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA, *Lancement du Comité national d'experts sur la lutte contre la radicalisation menant à la violence*, <https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/nouvelles/2019/02/lancement-du-comite-national-dexperts-sur-la-lutte-contre-la-radicalisation-menant-a-la-violence.html>, consulté le 19 octobre 2019.

Mark SEDGWICK, « The concept of radicalization as a source of confusion », *Terrorism and Political Violence*, 22-4, 2010, p. 479-494.

Romain SÈZE, *Prevenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, Paris, Le Seuil, 2019.

Mitchell D. SILBER and Arvin BHATT, *Radicalization in the West: The Homegrown Threat*, New-York, The New York City Police Department, 2007.

Joshua SINAI, « Developing a model of prison radicalisation », in *Terrorism and Extremism: Critical issues in management, radicalisation and reform*, Oxford, Routledge, 2014, p. 35-46.

Joshua SINAI, « Radicalisation into Extremism and Terrorism », *Journal of U.S. Intelligence*, 19-2, 2012, p. 1-21.

Marieke SLOOTMAN, Froukje DEMANT, Frank BUIJS and Jean TILLIE, « Decline and disengagement. An analysis of processes of deradicalisation », Amsterdam, IMES Reports Series, 2008.

Lisa STAMPNITZKY, « Experts, États et théorie des champs. Sociologie de l'expertise en matière de terrorisme », *Critique internationale*, trad. fr. Delphine ETTINGER, 59, 2013, p. 89-104.

Lisa STAMPNITZKY, *Disciplining Terror: How Experts Invented « Terrorism »*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

Jørgen STAUN, « When, how and why elites frame terrorists: A Wittgensteinian analysis of terror and radicalisation », *Critical Studies on Terrorism*, 3-3, 2010, p. 403–420.

Nico STEHR and Reiner GRUNDMANN, *Experts: The Knowledge and Power of Expertise*, London, Routledge, 2011.

Michael TAARNBY, *Recruitment of Islamist Terrorists in Europe. Trends and Perspectives*, Copenhagen, Danish Ministry of Justice, 2005.

TERRA. TERRORISM AND RADICALISATION, *Who we are*, <http://www.terra-net.eu/pages/cont.php?id=2&menu=3>, consulté le 12 mars 2019.

THE CANADIAN NETWORK FOR RESEARCH ON TERRORISM, SECURITY AND SOCIETY (TSAS), *About*, <https://www.tsas.ca/about/>, consulté le 12 mars 2019.

THE CHANGE INSTITUTE, *Security and Counter-Terrorism: Studies on Violent Radicalisation*, London, The Change Institute, 2009.

THE CHANGE INSTITUTE, *Study on the best practices in cooperation best practices in cooperation between authorities and civil society with a view to the prevention and response to violent radicalisation*, London, The Change Institute, 2008.

THE CHANGE INSTITUTE, *Studies into violent radicalisation; Lot 2 The beliefs ideologies and narratives*, London, The Change Institute, 2008.

THE DANISH MINISTRY OF IMMIGRATION, INTEGRATION AND HOUSING, *Preventing and Countering Extremism and Radicalisation. National Action Plan*, Copenhagen, Government of Denmark, 2016.

THE GOVERNMENT OF NETHERLANDS, *Polarisation and Radicalisation. Action plan 2007-2011*, Amsterdam, Government of the Netherlands, 2007.

THE NETWORK FOR RELIGIOUS AND TRADITIONAL PEACEMAKERS, *About*, <https://www.peacemakersnetwork.org/about-us/>, consulté le 25 octobre 2019.

THE UNITED NATIONS, *Resolution adopted by the General Assembly on 1 July 2016*, The United Nations, 2016.

THE UNITED NATIONS OFFICE OF COUNTER-TERRORISM, *Reference Guide. Developing National and Regional Action Plans to Prevent Violent Extremism*, The United Nations, 2017.

THE UNITED NATIONS. SECURITY COUNCIL, *Resolution 2178 (2014)*, 2014.

THE WHITE HOUSE OFFICE OF THE PRESS SECRETARY, *FACT SHEET: The White House Summit on Countering Violent Extremism*, February 18 2015, <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2015/02/18/fact-sheet-white-house-summit-countering-violent-extremism>, consulté 26 octobre.

THE WHITE HOUSE OFFICE OF THE PRESS SECRETARY, *Leaders' Summit on Countering ISIL and Violent Extremism*, September 29 2015, <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2015/09/29/leaders-summit-countering-isil-and-violent-extremism>, consulté 26 octobre.

David THOMSON, *Les revenants. Ils étaient partis faire le jihad. Ils sont de retour en France*, Paris, Le Seuil, 2016.

TIM PARRY JOHNATHAN BALL PEACE FOUNDATION, *Rethinking Radicalisation project report*, <https://www.peace-foundation.org.uk/our-work/rethinking-radicalisation-project-report/>, consulté le 25 octobre 2019.

TIM PARRY JOHNATHAN BALL PEACE FOUNDATION, *About*, <https://www.peace-foundation.org.uk/about/>, consulté le 18 octobre 2019.

Robyn TOROK, « Institutionalised moral reframing: A research based model on Islamic radicalisation on social media », Edith Cowan University Joondalup Campus, Perth, SRI Security Research Institute, 2015.

Jean-Yves TRÉPOS, *La sociologie de l'expertise*, France, Paris, PUF, 1996.

David H UCKO, « Preventing Violent Extremism at the UN: The Rise and Fall of a Good Idea », *International Affairs*, 94-2, 2018, p. 6–7.

UK FOREIGN AND COMMONWEALTH OFFICE, *Draft Report on Young Muslims and Extremism*, London, Home Office, 2004.

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (UNESCO), *Preventing Violent Extremism through Education. A guide for policy-makers*, United Nations, 2017.

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (UNESCO), *Terrorism and the Media. A Handbook for journalists*, United Nations, 2017.

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (UNESCO), *Quebec's Call for Action: Internet and the Radicalization of Youth*, The United Nations, 2017.

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (UNESCO), *A Teachers Guide on the Prevention of Violent Extremism*, United Nations, 2016.

UNITED NATIONS. OFFICE OF COUNTER-TERRORISM, *UN Global Counter-Terrorism Strategy*, <https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/en/un-global-counter-terrorism-strategy>, consulté le 25 octobre 2019.

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC), *Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners and the Prevention of Radicalization to Violence in Prisons*, The United Nations, 2016.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, *Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent*, <https://www.usherbrooke.ca/recherche/fr/regroupements/chaire-institutionnelles/chaire-unesco-en-prevention-de-la-radicalisation-et-de-lextremisme-violents/>, consulté le 19 octobre 2019.

Ineke VAN DER VALK and Willem WAGENAAR, *Monitor Racisme & Extremism: In en Uit Extreemrechts*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010.

Tinka VELDHUIS and Jørgen STAUN, *Islamist Radicalisation: a Root Cause Model*, The Hague, Netherlands Institute of International Relations Clingendael, 2009.

Lorenzo VIDINO, « The Hofstad Group: The New Face of Terrorist Networks in Europe », *Studies in Conflict and Terrorism*, 30-7, p. 579-592.

Christianne VIRGINIA, « Interview with an expert in prevention of political violence in Europe ».

WE HAVE THE CHOICE, *When the world needs us to sit together, listen and connect*, <http://wehavethechoice.com/>, consulté le 25 octobre 2019.

WHITE HOUSE, *Strategic Implementation Plan for Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in the United States*, Washington, The United-States of America, 2016.

WHITE HOUSE, *Strategic Implementation Plan for Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in the United States*, Washington, The United-States of America, 2011.

WHITE HOUSE, *Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in the United States*, Washington, The United-States of America, 2011.

THE WASHINGTON TIME, « White House: “War on terrorism” is over », Washington, *The Washington Times*, August 6 2009.

Quintan WIKTOROWICZ, « Joining the Cause: Al-Muhajiroun and Radical Islam », Yale University, 2004.

Alexander WILKINSON, « “Homicides Royaux”: The assassination of the Duc and Cardinal de Guise and the radicalization of French public opinion », *French History*, 18-2, 2004, p. 129–153.

Cherif A. YOSHIOKA, Wei-Ming NI and Prasanta BOSE, « Terrorism: Mechanism of Radicalization Processus. Control of Contagion and Counter-Terrorist Measures », *arXiv*, 2009.

Holly YOUNG, F. ZWENK and M. ROOZE, *A review of the literature on radicalisation; and what it means for TERRA*, 2013.

Holly YOUNG, « Interview with a policy advisor for TERRA ».

Baran ZEYNO, *Fighting the War of Ideas*, *Foreign Affairs*, November 1 2005, <https://www.foreignaffairs.com/articles/europe/2005-10-01/fighting-war-ideas>, consulté le 25 octobre 2019.

ANNEXE A

Les définitions du terme « radicalisation » dans les rapports gouvernementaux entre 2001 et 2018		
Pays	Année	Définition
CANADA		
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC), <i>Démystifier la radicalisation</i> , Ottawa, Gouvernement du Canada, 2009.	2009	La GRC définit la radicalisation comme « le processus selon lequel des personnes, surtout des jeunes, sont initiées à un message idéologique et à un ensemble de croyances et sont encouragées à remplacer leurs croyances modérées et généralement admises par des opinions extrêmes. Bien que la pensée radicale ne constitue aucunement un problème en soi, elle devient une menace à la sécurité nationale lorsque des citoyens ou des résidents canadiens embrassent la violence ou y ont recours afin de promouvoir des idées extrémistes politiques, idéologiques ou religieuses. Parfois appelée « terrorisme d'origine intérieure », l'expression « radicalisation nationale menant au terrorisme » est plus appropriée pour désigner ce processus de radicalisation. Les nuances de la définition de « radicalisation » sont cruciales. Le terme « radical » vient du mot latin « radis », ou « racine », qui renvoie à quelque chose d'enfoui dans le sol, d'enraciné, de fondamental. Par conséquent, une personne radicale souhaite apporter des changements de fond politiques, économiques ou sociaux ou changer les choses à partir de la base ».
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC), <i>Les jeunes en ligne et à risque internet - un outil de radicalisation</i> , Ottawa, Gouvernement du Canada, 2011.	2011	La radicalisation est le processus selon lequel des personnes « sont initiées à un message idéologique et à un ensemble de croyances et sont encouragées à remplacer leurs croyances modérées et généralement admises par des opinions extrêmes. ».
GOVERNMENT OF CANADA, <i>Building Resilience Against Terrorism. Canada's counter-terrorism Strategy</i> , Ottawa, Government of Canada, 2013.	2013	“Radicalization, which is the precursor to violent extremism, is a process by which individuals are introduced to an overtly ideological message and belief system that encourages movement from moderate, mainstream beliefs towards extremist views. This becomes a threat to national security when individuals or groups espouse or engage in violence as a means of promoting political, ideological or religious objectives”.
LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, <i>La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter</i>	2014	« Le mot radicalisation peut renvoyer à un ensemble de gestes qualifiés d'« extrêmes » ou qui découlent d'une interprétation plus littérale des principes d'un système, qu'il soit politique, religieux, culturel ou économique ».

et vivre ensemble, Québec, Gouvernement du Québec, 2015.		
DANEMARK		
GOVERNMENT OF DENMARK, <i>A common and safe future. An action plan to prevent extremist views and radicalisation among young people</i> , Copenhagen, Government of Denmark, 2009.	2009	« Radicalisation is the process in which a person gradually accepts the ideas and methods of extremism and, possibly, joins its organised groups. Personal circumstances, group dynamics as well as political, financial and cultural factors may all contribute to radicalisation processes ».
THE DANISH MINISTRY OF IMMIGRATION, INTEGRATION AND HOUSING, <i>Preventing and Countering Extremism and Radicalisation. National Action Plan</i> , Copenhagen, Government of Denmark, 2016.	2016	« Radicalisation refers to a short- or long-term process where persons subscribe to extremist views or legitimise their actions on the basis of extremist ideologies ».
ÉTATS-UNIS		
THE UNITED NATIONS OFFICE OF COUNTER-TERRORISM, <i>Reference Guide. Developing National and Regional Action Plans to Prevent Violent Extremism</i> , The United Nations, 2017.	2012	« The notion of “radicalization” is generally used to convey the idea of a process through which an individual adopts an increasingly extremist set of beliefs and aspirations. This may include, but is not defined by, the willingness to condone, support, facilitate or use violence to further political, ideological, religious or other goals. States and other stakeholders use various definitions for radicalization, frequently limiting the focus to “violent” radicalization or radicalization leading to terrorism ».
FINLANDE		
MINISTRY OF THE INTERIOR, MINISTRY OF THE INTERIOR, <i>Towards a Cohesive Society. Action Plan to Prevent Violent Extremism</i> , Helsinki,		« In this Action Plan, extremism refers to a radical ideology, doctrine or extreme idea, devoted to fomenting anti-democratic, illegal acts and policies aimed at achieving fundamental social change. Extremist violence refers to illegal activities and violence motivated by an extremist view of the world that can, at its most extreme, also lead to terrorism.

Government of Finland, 2012.		Radical ideas in themselves do not constitute extremism. Radicalism can be a positive, developmental and socially progressive force. Extremist activities, on the other hand, are in principle totalitarian, anti-democratic, extra-parliamentary, and often illegal. Non-violent extremism that refrains from violence is not, in itself, objectionable, although in terms of social cohesion extreme thinking arising from intolerance and hate is a cause for concern. « In the Action Plan, radicalisation refers to violent, extremist radicalisation ».
FRANCE		
ÉDUSCOL, <i>Politique de prévention de la radicalisation violente en milieu scolaire</i> , https://eduscol.education.fr/cid100811/prevention-de-la-%20radicalisation.html , consulté le 25 octobre 2019.	2019	« Par radicalisation, on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, sociale ou religieuse, qui conteste l'ordre établi »
PAYS-BAS		
AIVD, <i>From dawa to jihad. The various threats from radical Islam to the democratic legal order</i> , The Hague, Ministry of the Interior and Kingdom relations, 2004.	2004	« The AIVD defines radicalism as: The (active) pursuit of and/or support to far-reaching changes in society which may constitute a danger to (the continued existence of) the democratic legal order (aim), which may involve the use of undemocratic methods (means) that may harm the functioning of the democratic legal order (effect). In line with this, radicalisation can be interpreted as a person's (growing) willingness to pursue and/or support such changes himself (in an undemocratic way or otherwise), or his encouraging others to do so »
THE GOVERNMENT OF NETHERLANDS, <i>Polarisation and Radicalisation. Action plan 2007-2011</i> , Amsterdam, Government of the Netherlands, 2007.	2007	« Radicalisation is the willingness to strive for far-reaching changes in society (possibly in an undemocratic manner), to support such changes or persuade others to accept them. »
ROYAUME-UNI		
HM GOVERNMENT, <i>Countering International Terrorism: The United</i>	2006	« The processes whereby certain experiences and events in a person's life cause them to become radicalised, to the extent of turning to violence to resolve perceived grievances, are critical to understanding how

<i>Kingdom's Strategy</i> , London, United Kingdom, 2006.		terrorist groups recruit new members and sustain support for their activities. This section of the paper deals with the measures being taken to counter radicalisation. »
HM GOVERNMENT, <i>Countering International Terrorism: The United Kingdom's Strategy</i> , London, Government of United Kingdom, 2006.	2009	« Radicalisation – the process by which people come to support violent extremism and, in some cases, join terrorist groups. Radicalisation has a range of causes (including perceptions of our foreign policy), varying from one country and one organisation to another. »
SUÈDE		
MINISTRY OF JUSTICE SWEDEN, <i>Action plan to safeguard democracy against violence-promoting extremism</i> , Stockholm, Government of Sweden, 2011.	2010	« This concept denotes the process whereby an individual goes from being non-violent to being in favour of violence. »
UNION EUROPÉENNE		
COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES, <i>Communication from the Commission to the European Parliament and the Council concerning Terrorist recruitment: addressing the factors contributing to violent radicalisation</i> , Brussels, The European Union, 2005.	2005	« Violent “radicalisation” is the phenomenon of people embracing opinions, views and ideas which could lead to acts of terrorism as defined in Article 1 of the Framework Decision on Combating Terrorism. »

ANNEXE B

Auteur(s)	Source	Définition du terme « radicalisation »	Caractéristique du modèle	Caractéristique du processus
Borum, Randy	« Understanding the Terrorist Mindset », <i>FBI Law Enforcement Bulletin</i> , 72-7, 2003, p. 7-10.	N'utilise pas le terme radicalisation avant 2011.	Processus linéaire.	Processus idéologique.
Wiktorowicz, Quintan	« Joining the Cause: Al-Muhajiroun and Radical Islam », Yale University, 2004.	N'utilise pas le terme radicalisation.	Processus linéaire.	Socialisation dans les idées.
Moghaddam, Fathali	« The Staircase to Terrorism: A Psychological Exploration », <i>American Psychologist</i> , 60-2, 2005, p. 161-169.	N'utilise pas le terme radicalisation.	Processus linéaire.	Processus idéologique.
FBI COUNTERTERRORISM DIVISION	<i>The Radicalization Process: From Conversion to Jihad</i> , FBI intelligence assessment, 2006.	Il est utilisé, mais non défini.	Processus linéaire.	Processus idéologique.
Silber, Mitchell et Arvin Bhatt	<i>Radicalization in the West: The Homegrown Threat</i> , New-York, The New York City Police Department, 2007.	« The progression of searching, finding, adopting, nurturing, and developing this extreme belief system to the point where it acts as a catalyst for a terrorist act defines the process of radicalization. »	Processus linéaire.	Processus idéologique.
Precht, Tomas	<i>Home grown terrorism and Islamist radicalisation in Europe: From conversion to terrorism</i> , Danish	« Radicalisation is defined as a process of adopting an extremist belief system and the willingness to use, support, or facilitate violence and fear, as a method of effecting changes in society.	Processus linéaire.	Socialisation dans les idées.

	Ministry of Justice, 2007.	Radicalisation can take place within any extremist group (from left/right wing groups to environmentalist, separatist and terrorist groups). It is important to note that radicalisation, as such, does not necessarily have to result in terrorism and the use of violence. »		
Sageman, Marc	<i>Leaderless Jihad: Terror Networks in the Twenty-First Century</i> , Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2008.	N'utilise pas le terme radicalisation.	Processus circulaire.	Socialisation dans des idées et des pratiques.
McCauley, Clark et Sophia Moskalenko	« Understanding political radicalization: The two-pyramids model », <i>American Psychologist</i> , 72-3, 2017, p. 205–216.	« What is to be done? Getting rid of the words radicalization and extremism will not help; new names would soon arise to refer to the mechanisms by which individuals, groups, and mass opinion are moved to support or participate in political violence. More useful is recognizing that radicalization to extremist opinions is psychologically a different phenomenon from radicalization to extremist action. »	Processus linéaire.	Socialisation dans des idées et des pratiques.
Kruglanski, Arie W., Jocelyn J. Bélanger et Rohan Gunaratna.	<i>The Three Pillars of Radicalization</i> , Oxford, Oxford University Press, 2019.	Il est utilisé, mais non défini.	Processus multilinéaire complexe.	Socialisation dans des pratiques.

ANNEXE C

Liste des définitions répertoriées dans la littérature des sciences sociales entre 2001 et 2018 qui ont été utilisées dans l'analyse

Auteur(s)	Source	Année	Définition
Al-Badayneh, Diab	« Incubateur de l'extrémisme et de la prospérité des Arabes dans le monde » (disponible en ligne).	2010	« Radicalization is by definition a process of change in which non-violent individuals come to endorse and promote violent activity. »
Alexander, Dean C.	“The Radicalization of Extremists/Terrorists - Why It Affects You”, <i>Security Magazine</i> , June 1 2016, pp. 43-43, https://www.securitymagazine.com/articles/87159-the-sovereign-citizen-movement-threats-and-responses , consulté le 25 mars 2019.	2016	« Radicalization is the process of embracing an extremist belief system, including the inclination to use, support, or facilitate violence as a way to effect political, ideological, religious, or social change. »
Ashour, Omar	<i>The De-Radicalisation of Jihadists: Transforming armed Islamist movements</i> , London, Routledge.	2010	« Radicalisation is a process of relative change in which a group undergoes ideological and/or behavioural transformations that lead to the rejection of democratic principles (including the peaceful alternation of power and the legitimacy of ideological and political pluralism) and possibly to the utilisation of violence, or to an increase in the levels of violence, to achieve political goals' »
Bartlett, Jamie, Jonathan Birdwell and Micheal King	<i>The Edge of Violence: A radical Approach to Extremism</i> , London, Demos.	2010	« Radicalisation that leads to violence ('violent radicalisation'). This is a process by which individuals come to undertake terrorist activity, or directly aid or abet terrorism. • Radicalisation that does not lead to violence ('non-violent radicalisation'). This refers to the process by which individuals come to hold radical views in relation to the status quo (see annex 2 for a full definition of 'radical') but do not undertake, or directly aid or abet terrorist activity. »
Borum, Randy	“Radicalization into Violent Extremism I: A review of Social Science Theories”, <i>Journal of Strategic Security: Perspectives on</i>	2011	« In this paper, the term radicalization is used to refer to the process of developing extremist ideologies and beliefs. The term action pathways (or action scripts) will refer to the

	<i>Radicalization and Involvement in Terrorism</i> , 4(4), pp. 7-36		process of engaging in terrorism or violent extremist actions. »
Borum, Randy	“Rethinking Radicalization”, <i>Journal of strategic security</i> , 4(4), pp. 1-6	2011	« I use the term – perhaps unadvisedly – "radicalization into violent extremism" (RVE) to refer to the array of processes by which people come to adopt beliefs that not only justify violence but compel it, and how they progress – or not – from thinking to action. I use the familiar term radicalization to refer to the process of developing extremist ideologies and beliefs, and the term action pathways (or action scripts) to describe the process of being involved in terrorism or engaging in violent extremist actions. I intend for the distinction between these concepts to acknowledge that "radicalizing" by developing or adopting extremist beliefs is but one of many possible pathways into terrorism involvement, and that the broader question is how people become involved, stay involved, and sometimes disengage from terrorism. »
Bott, Catherine, Jennifer Leetz and John Markey	<i>Radicalization: An Overview and Annotated Bibliography of Open-Source Literature. Final Report</i> , Arlington, VA, Department of Homeland Security.	2006	« Radicalization, broadly defined, is the process whereby an individual or group adopts extremist beliefs and behaviors. »
Caouette, Julie	<i>La science de la radicalisation et de la déradicalisation: une synthèse des connaissances permettant de détecter, prévenir et d'intervenir sur la base de données probantes</i> , Programme d'actions concertées, Montréal, John Abbott College.	2018	« Dans le cadre de cette synthèse des connaissances, la radicalisation est opérationnalisée comme étant « le processus social et psychologique qui sous-tend l'adhésion progressive à une idéologie politique ou religieuse » (Horgan, 2009, p. 152, traduction libre). En termes simples, se radicaliser signifie adopter des croyances politiques ou religieuses qui ne sont pas partagées par la plupart des gens. Bien que les idées radicales soient souvent perçues comme malveillantes et dangereuses, elles sont parfois nécessaires à la croissance sociale en étant porteuses de changements politiques et légaux. »

Cauchy, Daniel, Pablo Madriaza et Anne-Sophie Ponsot	<i>Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique</i> , Montréal, Centre international pour la prévention de la criminalité.	2015	« Dans le contexte de cette étude nous définissons provisoirement la radicalisation menant à la violence comme le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel. »
Christmann, Kris	<i>Preventing religious radicalisation and violent extremism: A systematic review of the research evidence. Research Report</i> , London, Youth Justice Board.	2012	« As its definitions indicate, radicalisation is best viewed as a process of change, a personal and political transformation from one condition to another. »
Crettiez, Xavier	« Penser la radicalisation : une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent », <i>Revue française de science politique</i> , 66(5), pp. 709-727.	2016	« On définira la radicalisation comme l'adoption progressive et évolutive d'une pensée rigide, vérité absolue et non négociable, dont la logique structure la vision du monde des acteurs, qui usent pour la faire entendre de répertoires d'action violents, le plus souvent au sein de structures clandestines, formalisées ou virtuelles, qui les isolent des référents sociaux ordinaires et leur renvoient une projection grandiose d'eux-mêmes. Trois éléments fondent donc l'approche de la radicalisation : sa dimension évolutive ; l'adoption d'une pensée sectaire ; l'usage de la violence armée. »
Crossett, Chuck and Jason Spitaletta	"Radicalization: Relevant Psychological and Sociological Concepts", Prepared for The U.S. Army Asymmetric Warfare Groupe, Baltimore, Hopkins University.	2011	« Radicalization is the process by which an individual, group, or mass of people undergo a transformation from participating in the political process via legal means to the use or support of violence for political purposes (radicalism). Radicalism includes specific forms, such as terrorism, which is violence against the innocent bystander, or insurgency, which is violence against the state. It does not include legal and/or nonviolent political protest, such as protest that is more properly called activism. »
Dalgaard-Nielsen, Anja	« Violent Radicalization in Europe: What We Know and What We Do Not Know », <i>Studies in Conflict & Terrorism</i> , 33(9), pp. 797-814.	2010	« A growing readiness to pursue and support far-reaching changes in society that conflict with, or pose a direct threat to, the existing order. »
Della Porta, Donatella and Gary LaFree	"Guest editorial: Processes of radicalization and de-radicalization",	2012	« Radicalization may be understood as a process leading towards the increased use of political violence (...).»

	<i>International Journal of Conflict and Violence</i> (IJCIV), 6(1), pp. 4-10.		
Demant, Froukje, M. Sloodman, Frank Buijs and Jean Tillie	“Decline and disengagement. An analysis of processes of deradicalisation”, Amsterdam, IMES Reports Series, pp. 12-13	2008	« We regard radicalisation as a process of delegitimation, a process in which confidence in the system decreases and the individual retreats further and further into his or her own group, because he or she no longer feels part of society’ »
Ducol, Benjamin	« Les dimensions émotionnelles du terrorisme », <i>Revue canadienne des études supérieures en sociologie et criminologie</i> , 2(2), p. 89-102.	2013	« Nous définissons la notion de radicalisation violente comme : « un processus individuel, mais plus traditionnellement collectif de socialisation idéologique de jeunes individus (parfois récemment convertis) vers l’usage de tactiques violentes de conflictualité, parfois auto-destructrices, ayant pour objectif de nuire à des opposants politiques (comme dans le cas des attentats-suicides) » (Schmid, 2011: 217). À ce titre, la notion de radicalisation violente est avant tout envisagée comme un processus de socialisation — tant des appétences que des compétences individuelles — tourné vers l’action violente. »
El Difraoui, Abdelaslem and Milena Uhlmann	« Prévention de la Radicalisation et Déradicalisation: les modèles allemand, britannique et danois », <i>Institut français des relations internationales</i> (IFRI), no. 4, pp. 171-182.	2015	« La radicalisation est définie comme le processus qui conduit un individu à rompre avec la société dans laquelle il vit pour se tourner vers une idéologie violente, en l’occurrence le djihadisme. »
Githens-Mazer, Jonathan	“Causal Processes, Radicalisation and Bad Policy: The Importance of Case Studies of Radical Violent Takfiri Jihadism for Establishing Logical Causality”, (unpublished paper) presented at the American Political Science Association Annual Meeting, Toronto, 6 September, 2009)	2009	« (...) a collectively defined, individually felt moral obligation to participate in ‘direct action’ (legal or illegal – as opposed to ‘apathy’); »
Githens-Mazer, Jonathan	“Rethinking the Causal Concept of Islamic Radicalisation”, Committee on Concepts and Methods Working Paper Series.	2010	« One potentially useful working definition of radicalisation is: a collectively defined, individually felt moral obligation to participate in direct action. »
Githens-Mazer, Jonathan	“The rhetoric and reality: radicalization and political discourse”, <i>IPSR</i> , 33(5), pp. 556-567.	2012	« In my own research, I have settled on a fairly clear definition of radicalization: ‘a collectively defined though individually held moral obligation to participate in direct action, often textually defined’. It may be that other scholars disagree with this particular approach and have

			better, more innovative, or, indeed, more articulate definitions than this one. »
Guhl, Jakob	“Why beliefs always matter, but rarely help us predict jihadist violence. The role of cognitive extremism as a precursor for violent extremism”, <i>Journal of Deradicalization</i> , no. 14, pp. 192-217.	2018	« Radicalization is to extremism as velocity is to position. That is, radicalization is a (positive) change in the degree of extremism expressed by an individual or group. »
Hafez, Mohammed and Creighton Mullins	“The radicalization puzzle: a theoretical synthesis of empirical approaches to homegrown extremism”, <i>Studies in Conflict & Terrorism</i> , 38, pp. 958-975	2015	« Radicalization involves adopting an extremist worldview, one that is rejected by mainstream society and one that deems legitimate the use of violence as a method to effect societal or political change. »
Hannah, Greg, Lindsay Clutterbuck and Jennifer Rubin.	“Radicalization or Rehabilitation: Understanding the challenge of extremist and radicalized prisoners”, Santa Monica, RAND.	2008	« The process whereby individuals transform their worldview over time from a range that society tends to consider to be normal, into a range that society tends to consider to be extreme. »
Hardy, Keiran	“Comparing Theories of Radicalisation with Countering Violent Extremism Policy”, <i>Journal for Deradicalization</i> , 15, pp. 76-110.	2018	« Radicalisation is a gradual though not necessarily linear process in which a person internalises and strengthens their association with an extremist ideology while moving towards violent action. »
Helfstein, Scott	<i>Edges of Radicalization. Individuals, Networks and Ideas in Violent Extremism</i> , New-York, Combating Terrorist Center at West Point.	2012	« Radicalization, in the context of this paper, is defined as the process by which people come to adopt extremist political beliefs with a particular emphasis on those ideologies that encourage violent action. »
Horgan, John	<i>Walking Away from Terrorism: Accounts of Disengagement from Radical and Extremist Movements</i> , London, Routledge.	2009	« Radicalization: the social and psychological process of incrementally experienced commitment to extremist political or religious ideology. Radicalization may not necessarily lead to violence, but is one of several risk factors required for this. Violent radicalization: the social and psychological process of increased and focused radicalization through involvement with a violent non-state movement. Violent radicalization encompasses the phases of a) becoming involved with a terrorist group and b) remaining involved and engaging in terrorist activity; it involves a process of pre-involvement searching for the opportunity to engage in violence and the exploration of

			competing alternatives; the individual must have both the opportunity for engagement as well as the capacity to make a decision about that engagement. »
King, Michael and Max Taylor	“The radicalization of homegrown Jihadists: A review of theoretical models and social psychological evidence”, <i>Terrorism and Political Violence</i> , 23(4), 602–622.	2011	« The psychological transformations that occur among Western Muslims as they increasingly accept the legitimacy of terrorism in support of violent jihad against Western countries. »
Lafaye, Caroline et Ami-Jacques Rapin	« La « radicalisation » : individualisation et dépolitisation d'une notion », <i>Politiques de communication</i> , 8(1), pp. 127-154.	2017	« Compris comme le durcissement d’une ligne politique, le mot est une unité indispensable du lexique politique, qui permet de penser la montée aux extrêmes idéologique ainsi que des logiques d’action collectives, qui rejettent le compromis ou la négociation. »
Mandel, David R.	“Radicalization: What does it mean?”, in <i>Home-grown terrorism: Understanding and addressing the root causes of radicalisation among groups with an immigrant heritage in Europe</i> , (dir.) T. M. Pick, A. Speckhard, B. Jacuch, Amsterdam, IOS Press, pp.101-113	2009	« Radicalization refers to an increase in and/or reinforcing of extremism in the thinking, sentiments, and/or behavior of individuals and/or groups of individuals. »
Maskaliunaitė, Asta	“Exploring the Theories of Radicalization”, <i>International Studies: Interdisciplinary political and cultural journal</i> , 17(1), pp. 9-26.	2015	« (...) as a process by which a person adopts belief systems which justify the use of violence to effect social change and comes to actively support as well as employ violent means for political purposes. »
McCauley, Mark and Sophia Moskalenko	“Mechanisms of Political Radicalization: Pathways Toward Terrorism”, <i>Terrorism and Political Violence</i> , 20(3), pp. 415-433.	2008	« Radicalization means change in beliefs, feelings, and behaviors in directions that increasingly justify intergroup violence and demand sacrifice in defense of the ingroup. »
Muro, Diego	« What does radicalisation look like? Four visualisations of socialisation into violent extremism », <i>Notes Internacionales CIDOB</i> , 2017, 45-53.	2016	« Radicalisation is the process by which an individual is socialised into an extremist ideology that manifests itself in terrorism. The process can take anything from a few months to several years and is not inevitable. »

Neumann, Peter R. and Brooke Rogers	<i>Recruitment and Mobilisation for the Islamist Militant Movement in Europe</i> , London, International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence, 2007.	2007	« (...) radicalisation describes the changes in attitude that lead towards sanctioning and, ultimately, the involvement in the use of violence for a political aim. »
Neumann, Peter R. and Tim Stevens	<i>Countering Online Radicalisation: A Strategy for Action</i> , London, International Centre for the Study of Radicalisation.	2009	« Most of the definitions currently in circulation describe radicalisation as the process (or processes) whereby individuals or groups come to approve of and (ultimately) participate in the use of violence for political aims. Some authors refer to ‘violent radicalisation’ in order to emphasise the violent outcome and distinguish the process from non-violent forms of ‘radical’ thinking. »
Neumann, Peter and Scott Kleinmann	“How Rigorous Is Radicalization?”, <i>Democracy and Security</i> , 9, pp. 360-382.	2013	« At the most basic level, radicalization is the process whereby people become extremists, yet – in political philosophy extremism is a highly ambiguous term. »
Ongering, Lidewijde	<i>Homegrown Terrorism and Radicalisation in the Netherlands: Experiences, Explanations and Approaches</i> , Testimony to the U.S. Senate Homeland Security and Governmental Affairs Committee.	2007	« Process of personal development whereby an individual adopts ever more extreme political or politic-religious ideas and goals, becoming convinced that the attainment of this goals justifies extreme methods. »
Porter, Louise E. and Mark R. Kebbell	“Radicalization in Australia: Examining Australia’s Convicted Terrorists”, <i>Psychology and Law</i> , 18(2), pp. 212-231	2011	« In this paper, radicalization is taken as the process by which individuals (or groups) change their beliefs, adopt an extremist viewpoint and advocate (or practice) violence to achieve their goals. »
Power, Shawn Mathew	“Conceptualizing radicalization in a market for loyalties”, <i>Medi, war and conflict</i> , 7(2), pp. 233-249.	2014	« The process of developing extremist ideologies and beliefs. »
Precht, Tomas	<i>Home grown terrorism and Islamist radicalisation in Europe: From conversion to terrorism</i> , Danish Ministry of Justice.	2007	« Radicalisation is defined as a process of adopting an extremist belief system and the willingness to use, support, or facilitate violence and fear, as a method of effecting changes in society. Radicalisation can take place within any extremist group (from left/right wing groups to environmentalist, separatist and terrorist groups). It is important to note that radicalisation, as such, does not necessarily have to result in terrorism and the use of violence. »
Reinares, Fernando,	« Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism », <i>A concise Report</i>	2008	« It refers to a process of socialisation leading to the use of violence. »

Rogelio Alonso, Torre Biørge, Donatella Della Porta, Rik Coolsaet, Farhad Khosrokhavar, Rüdiger Lohkner, Magnus Ranstorp, Alex P. Schmid, Andrew Silke, Micheal Taarnby and Gijs de Vries.	<i>prepared by the European Commission's Expert Group on Violent Radicalisation.</i>		
Taarnby, Michael Jensen	"Jihad in Denmark. An overview and Analysis of Jihadi activity in Denmark 1990-2006", Diis Working paper, 2006(35).	2006	« Radicalisation, in this context, is understood as a process during which people gradually adopt views and ideas which might lead to the legitimisation of political violence. »
Taarnby, Michael.	"The European Battleground", <i>Terrorism Monitor</i> , 2(23), pp. 1-2.	2004	« The progressive personal development from law-abiding Muslim to Militant Islamist; »
Schmid, Alex P.	"Radicalisation, De-Radicalisation, Counter-Radicalisation: A Conceptual Discussion and Literature Review", The Hague ICCT, Research Paper.	2013	« an individual or collective (group) process whereby, usually in a situation of political polarisation, normal practices of dialogue, compromise and tolerance between political actors and groups with diverging interests are abandoned by one or both sides in a conflict dyad in favour of a growing commitment to engage in confrontational tactics of conflict-waging. These can include either (i) the use of (non-violent) pressure and coercion, (ii) various forms of political violence other than terrorism or (iii) acts of violent extremism in the form of terrorism and war crimes. The process is, on the side of rebel factions, generally accompanied by an ideological socialization away from mainstream or status quo-oriented positions towards more radical or extremist positions involving a dichotomous world view and the acceptance of an alternative focal point of political mobilization outside the dominant political order as the existing system is no longer recognized as appropriate or legitimate. »

Schmid, Alex P.	<i>The Routledge Handbook of Terrorism Research</i> , London, Routledge.	2011	« Radicalisation: Individual but usually group process of ideological socialisation of young people (sometimes recent converts) towards the use of violent tactics of conflict waging, sometimes including self-destruction in the process of harming political opponents (as in suicide bombings). »
Sinai, Joshua	‘Radicalisation into Extremism and Terrorism’, <i>Intelligencer: Journal of U.S. Intelligence Studies</i> , 19(2), pp. 1-21.	2012	« Radicalisation is the process by which individuals – on their own or as part of a group – begin to be exposed to, and then accept, extremist ideologies; »
Tournay, Virginie, Emmanuel Taïeb and Julien Giry	« Les radicalisations. Culture et postmodernité », <i>Quaderni</i> , 95, pp. 5-12.	2018	On l’entend comme « l’adoption progressive et évolutive d’une pensée rigide, vérité absolue et non négociable, dont la logique structure la vision du monde des acteurs, qui usent pour la faire entendre des répertoires d’action violents, le plus souvent au sein de structures clandestines, formalisées ou virtuelles, qui les isolent des référents sociaux ordinaires et leur renvoient une projection grandiose d’eux-mêmes ».

Le codage des définitions					
Qu'est-ce qui caractérise le phénomène?	Le phénomène	Augmentation ou renforcement Engagement progressif/graduel Processus Processus social - Processus, transformation personnelle ou psychologique Socialisation Processus social de délégitimation Défini collectivement Changement relatif	Quel est le sujet ?	Le sujet	Groupes/masses/organisations Individu (seul ou dans un groupe)
Quel système d'idées motive le sujet ?	Le système d'idées	Islam Religion Idéologie politique Islamism/Jihadism	Quel est l'objectif ?	L'objectif	Polariser la société Changement politique Rejeter le pluralisme -Changement radical de l'ordre social -Rejeter les principes démocratiques
Quelles sont les caractéristiques cognitives ?	La cognition	Vues et idées Croyances/attitudes Pensée Intensité de la croyance Pensée extrême / endosse la violence Sentiments Rationalité Objectifs et aspirations Idéologie Obligation morale	Quelles sont les caractéristiques comportementales ?	Le comportement	Comportements extrêmes Encourage et légitimise la violence Est violent Peut mener à l'utilisation de la violence Peut mener au terrorisme Stratégie Légalité Illégalité Actions directes et militantes Retrait dans son propre groupe Coercition/Pression